



## RÉSUMÉ

---

Une mise à jour de l'évaluation environnementale de site (ÉES) Phase I a été réalisée sur trois (3) secteurs adjacents au mur de soutènement en amont du barrage Simon-Sicard dans l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville à Montréal (Québec). Telle que montrée sur le plan joint au présent résumé, la zone d'étude couvre l'emprise des travaux de réfection projetés du mur de soutènement sur une distance d'environ 650 m, soit entre la rue du Fort-Lorette au nord et l'avenue Christophe-Colomb au sud et entre le boulevard Gouin Est à l'ouest et la rivière des Prairies à l'est. Les secteurs concernés sont les suivants :

- ✓ Secteur 1 : parc Louis-Hébert / égout Curotte, correspondant au lot 2 495 546 et une partie du lot 4 858 914;
- ✓ Secteur 2 : résidence privée sise au 1395, boul. Gouin Est, correspondant au lot 2 496 750;
- ✓ Secteur 3 : terrains des Sœurs de la Miséricorde, correspondant aux lots 2 736 254 et 2 494 709 ainsi qu'une partie du lot 2 736 250

Une ÉES Phase I a été complétée par Englobe en octobre 2020 sur un secteur plus large. La présente mise à jour a été initiée à la demande d'Hydro-Québec dans le contexte de l'étude d'impact sur l'environnement applicable en vertu de l'article 31.1 de la *Loi sur la qualité de l'environnement*, visant à produire un rapport selon les recommandations pertinentes de l'édition 2024 du *Guide de caractérisation des terrains* et du *Guide des recommandations environnementale - Études de caractérisation et réhabilitation des sols, des MGR et des eaux souterraines* d'Hydro-Québec.

Un tableau avec les enjeux environnementaux identifiés au terme de la mise à jour de l'ÉES Phase I et un modèle conceptuel, décrivant les sources anticipées de contaminants avec les milieux et les récepteurs potentiellement affectés, sont joints au présent résumé.

Au terme des démarches de l'ÉES Phase I, une ÉES Phase II limitée, au sens de la norme CSA Z769-00 et du *Guide de caractérisation des terrains* (2024), est recommandée au niveau des secteurs suivants qui pourraient comporter des travaux d'excavation, soit sur un terrain non cadastré, propriété de Hydro-Québec, localisé dans la portion sud-ouest du parc Louis-Hébert ainsi qu'au voisinage du terrain (12375, rue du Fort-Lorette) ayant probablement abrité un réservoir de produits pétroliers. Les sols et sédiments contaminés excavés dans le cadre des travaux devront être gérés selon la *Grille de gestion des sols excavés* (annexe 5 du *Guide d'intervention - Protection des sols et réhabilitation des terrains contaminés*). Certaines des infrastructures projetées par Hydro-Québec recoupant les limites de sites archéologiques connus (Fort-de-Lorette), une évaluation historique et archéologique est recommandée afin de confirmer leur appartenance au site patrimonial cité et d'évaluer, le cas échéant, si des autorisations (ministérielles ou autres) devront être obtenues avant d'entreprendre des travaux d'aménagement. Également, compte tenu de l'importance des milieux humides et hydriques (MHH) et du nombre d'espèces à statut précaire recensées dans le secteur étudié, une évaluation écologique est également recommandée afin de délimiter les MHH dans les secteurs visés et d'évaluer la présence d'espèces menacées ou vulnérables.



## ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE DE SITE PHASE I - MISE À JOUR

---

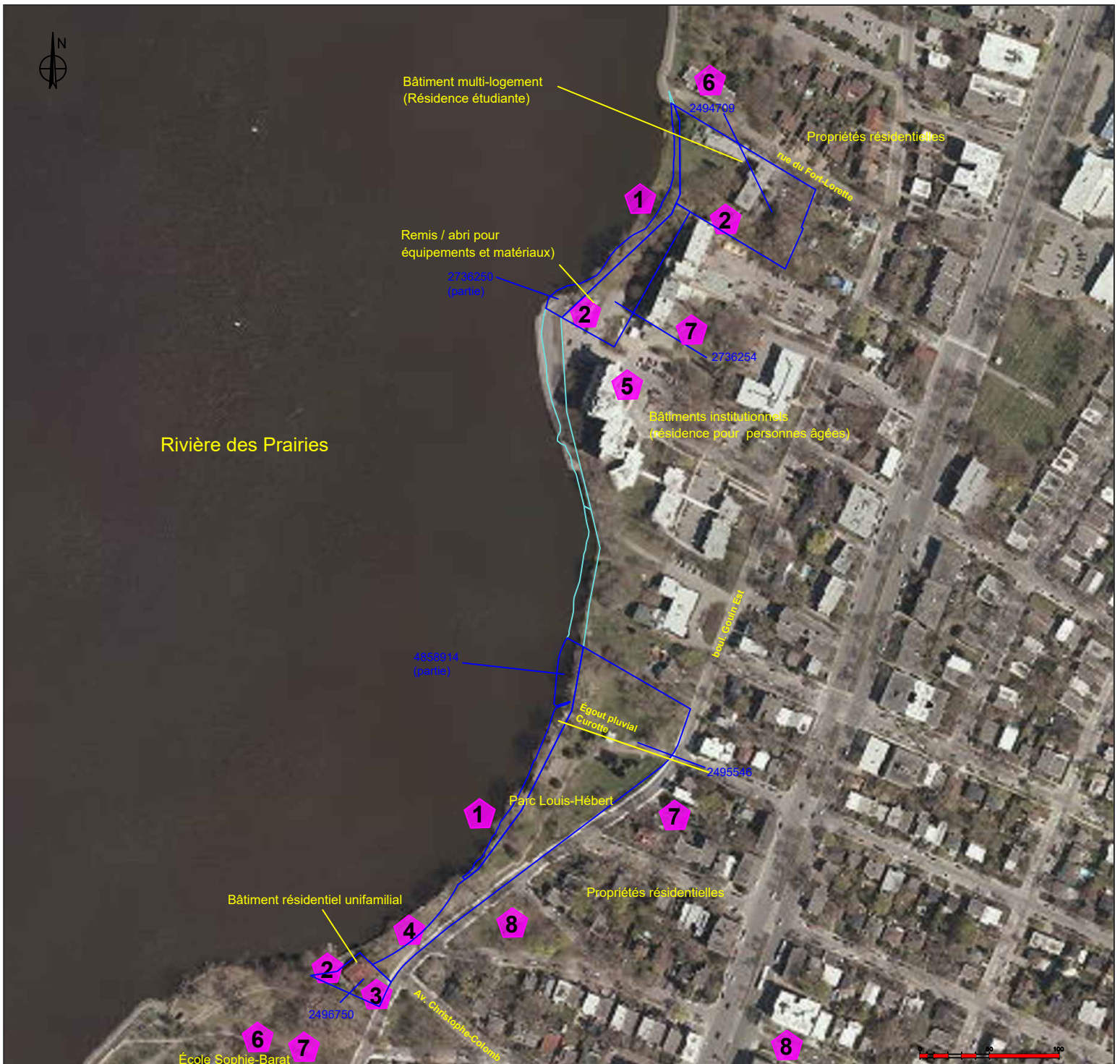
### Réhabilitation du mur de soutènement du barrage Simon-Sicard Montréal (Québec)

Le 17 avril 2026

Dossier HDS-9000-11  
Contrat Hydro-Québec : 4600033878  
Commande Hydro-Québec : 4513603189



**Hudon Desbiens St-Germain  
Environnement inc.**  
338, rue Saint-Antoine Est, Bureau 101  
Montréal (Québec) H2Y 1A3  
Tél.: (514) 398-0553 | Fax: (514) 398-0554  
info@hdsenv.com | www.hdsenv.com



<b>LÉGENDE</b>	
	LIMITES APPROXIMATIVES DES LOTS (CADASTRE DU QUÉBEC) VISÉS PAR L'ÉTUDE
<b>PRINCIPALES ZONES À RISQUES</b>	
	PRÉSENCE DE SOLS ET SÉDIMENTS CONTAMINÉS
	PRÉSENCE DE MATIÈRES DANGEREUSES (PP/MD/MDR) - ZONE D'ÉTUDE
	ANCIEN RÉSERVOIR HORS SOL DE PRODUITS PÉTROLIERS
	REMBLAIS D'ORIGINE ET QUALITÉ INCONNUE
	RÉSERVOIRS EXISTANTS ET/OU ANTÉRIEURS - PROPRIÉTÉS AU VOISINAGE IMMÉDIAT DE LA ZONE D'ÉTUDE
	PRÉSENCE DE DE MATIÈRES DANGEREUSES (PP/MD/MDR) - TERRAINS ENVIRONNANTS
	REMBLAIS D'ORIGINE ET QUALITÉ INCONNUE (PROPRIÉTÉS AU VOISINAGE DE LA ZONE D'ÉTUDE)

**RÉFÉRENCES**  
 FONDS DE CARTE : CARTES ET DONNÉES GÉOGRAPHIQUES DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC  
 DONNÉES : MRNF, MELCCFP

CLIENT  
 HYDRO QUÉBEC

PROJET  
 ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE DE SITE PHASE I - mise à jour  
 Réhabilitation du mur de soutènement du barrage Simon-Sicard (QC)

TITRE  
**PLAN DE LA ZONE D'ÉTUDE**

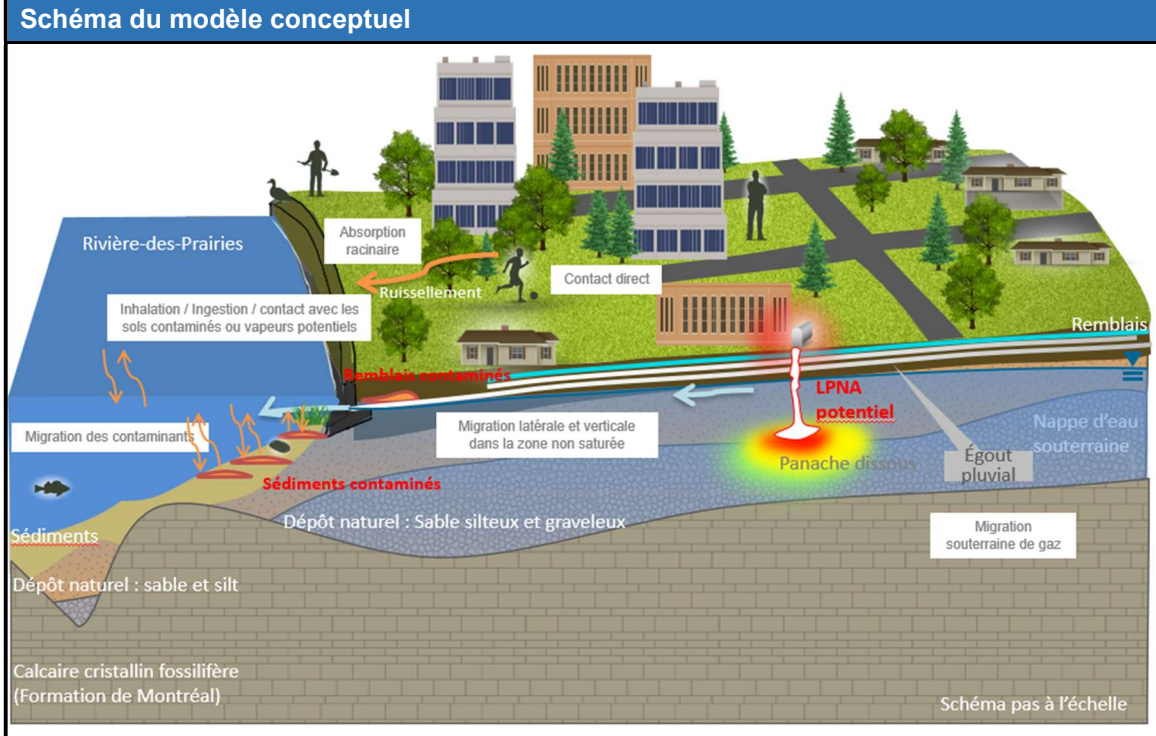
Dessiné par : H. RAKOTOMALALA, ing.  
 Vérifié par : B. WELFRINGER, ing., M.Sc.A  
 Validé par : R. ST-GERMAIN, ing., MBA

PROJET No. 9000-11	VERSION	DATE 2026-04-17	ÉCHELLE INDIQUÉE	FIGURE -
-----------------------	---------	--------------------	---------------------	-------------

Sources potentielles de contamination	Risque	Contaminants potentiels
<b>Terrains à l'étude</b>		
<b>1. Emprise projetée des travaux de réhabilitation du mur de soutènement</b> Mise en suspension de sédiments contaminés lors des travaux. Remblais potentiellement contaminés dans certains secteurs.	Modéré	HP C <sub>10</sub> -C <sub>50</sub> , HAP et métaux
<b>2. Entreposage/utilisation de PP/MD/MDR</b> (parc Louis-Hébert, 1395 et 1635, boul. Gouin Est et 12350, rue du Fort-Lorette) Fuites/déversements potentiels de carburants (diesel/essence) et autres produits dangereux (huiles hydrauliques, tubes fluorescents) à partir de machineries et de petits équipements.	Faible	HP C <sub>10</sub> -C <sub>50</sub> , HAM, HAP et métaux
<b>3. Ancien réservoir hors sol de PP</b> (1395, boul. Gouin Est) Fuites/déversements potentiels de mazout.	Faible	HP C <sub>10</sub> -C <sub>50</sub> , HAM et HAP
<b>4. Remblais d'origine et qualité environnementale inconnues</b> (terrain non cadastré, portion sud-ouest du parc Louis-Hébert)	Modéré à faible	HP C <sub>10</sub> -C <sub>50</sub> , HAP et métaux
<b>Terrains environnants</b>		
<b>5. Réservoir existant de PP</b> (1635, boul. Gouin Est) Fuites/déversements accidentels de carburants (diesel).	Faible	HP C <sub>10</sub> -C <sub>50</sub> , HAM et HAP
<b>6. Réservoirs historiques de PP</b> (12375, rue du Fort-Lorette; école Sophie-Barat) Fuites/déversements potentiels de mazout.	Faible	HP C <sub>10</sub> -C <sub>50</sub> , HAM, HAP et métaux
<b>7. Entreposage/utilisation de PP/MD/MDR</b> (terrains environnants) Fuites/déversements potentiels de carburants (diesel/essence) et autres produits dangereux à partir de machineries et de petits équipements.	Faible	HP C <sub>10</sub> -C <sub>50</sub> , HAM, HAP et métaux
<b>8. Remblais d'origine et qualité environnementale inconnues</b> (parc Olympia/Gouin, boul. Olympia) Passif environnemental potentiel : terrains non-inscrits au Répertoire des terrains contaminés.	Faible	HP C <sub>10</sub> -C <sub>50</sub> , HAM, HAP et métaux

**Notes :**

HP C <sub>10</sub> -C <sub>50</sub>	hydrocarbures pétroliers C <sub>10</sub> -C <sub>50</sub>
HAP	hydrocarbures aromatiques polycycliques
HAM	hydrocarbures aromatiques monocycliques
PP	produits pétroliers
MD	matières dangereuses
MDR	matières dangereuses résiduelles



**Description qualitative du modèle conceptuel**

Les études environnementales antérieures ont révélé une contamination en HP C<sub>10</sub>-C<sub>50</sub> et HAP dans certains échantillons de remblais de sol dans les secteurs 1 et 3 (notamment à environ 3 m de profondeur). Des HP en excès des concentrations estimées sans effet critique (CEF) ont également été détectées dans les sédiments prélevés à divers endroits/profondeurs le long de la berge de la rivière des Prairies.

La zone à l'étude est à usages mixtes résidentiels et institutionnels (parc Louis-Hébert), avec des propriétés avoisinantes essentiellement résidentielles ou institutionnelles (écoles, résidences pour aînés...). Les récepteurs potentiels incluent les résidents et les travailleurs, lesquels pourraient entrer en contact avec certains contaminants lors de travaux intrusifs.

Les remblais, d'origine et qualité environnementale inconnues, identifiés sur certains terrains à l'étude et environnants représentent un faible risque de contamination compte tenu des informations disponibles. Les sols alluvionnaires et perméables peuvent faciliter la migration des contaminants et affecter la qualité des sols et/ou compromettre la qualité de la nappe d'eau souterraine et des eaux de surface. Des liquides immiscibles légers (LIL) éventuels ruisselant sur les sols ou s'accumulant sur la nappe d'eau souterraine et/ou des phases dissoutes de contaminants pourraient faire résurgence dans la rivière des Prairies.

Étant considérée comme un habitat écologique sensible, la zone de la rivière des Prairies adjacente aux secteurs visés pourrait abriter des espèces vulnérables et/ou à statut particulier. La manipulation des sédiments avec des courants pourraient entraîner la dispersion de contaminants, occasionner de risques d'exposition pour les récepteurs écologiques et les communautés en aval notamment via les prises d'eau municipales (ingestion).

Sur certains terrains à l'étude et environnants, des fuites/déversements de PP/MD/MDR représentent un faible risque de migration d'hydrocarbures mobiles pouvant affecter la qualité des sols, avec des risques de contact direct pour les usagers des lieux et des impacts potentiels sur la nappe d'eau souterraine et la rivière des Prairies. Aucun enjeu n'a été identifié par rapport aux liquides immiscibles denses (LID) dans la zone d'étude ou dans les terrains à proximité.

**ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE DE SITE PHASE I - MISE À JOUR**
*Réhabilitation du mur de soutènement du barrage Simon-Sicard, Montréal (Québec)*

Sommaire des données retenues pour le développement du modèle conceptuel		
Composantes du modèle		Informations considérées
Informations générales	Localisation	La zone d'étude couvre les secteurs adjacents au mur de soutènement en amont du barrage Simon-Sicard sur une distance de 650 m sur la rive droite de la rivière des Prairies, entre l'avenue Christophe-Colomb et la rue Fort-Lorette, dans l'arrondissement Ahuntsic-Cartierville à Montréal.
	Usage et zonage	Zonage mixte (résidentiel, équipements collectifs et institutionnels).
	Sources potentielles de contamination	Contamination des remblais aux HP C <sub>10</sub> C <sub>50</sub> et HAP identifiée lors de caractérisations antérieures dans les secteurs 1 et 3. Contamination des sédiments aux HP C <sub>10</sub> C <sub>50</sub> dans la bande riveraine de la rivière des Prairies. Entreposage/utilisation de PP/MD/MDR sur les lots ciblés et certains terrains adjacents avec remblais d'origine et qualité environnementale inconnues
	Récepteurs potentiels et voies d'exposition	Sols : contact direct par usagers, faune et flore environnantes. Sédiments : contact direct pour faune, flore aquatique Eau souterraine : résurgence dans la rivière des Prairies
	Topographie et surface	Secteurs 1 et 2 : zone relativement plate avec présence de talus dans la portion sud du parc Louis-Hébert. Secteur 3 : zone à l'étude relativement plane sans différence de niveau significative, généralement non imperméabilisée (gazonnée), hormis les aires construites (bâtiments, stationnement...).
	Critères applicables	Sols : critères B en raison du zonage mixte résidentiel. Eau souterraine : critères RES et EC. Sédiments : critères pour l'évaluation de la qualité des sédiments au Québec et cadres d'application Eau de surface : critères d'eau de surface
	Géologie	Alluvions d'anciennes terrasses fluviales reposant sur des sols argileux, subjacent au roc calcaire à grain fin à moyen avec lits de shale de la formation de Montréal du groupe d'âge Ordovicien moyen (membre de Saint-Michel), appartenant au groupe de Trenton de la province géologique des Basses-Terres du Saint-Laurent.
	Hydrogéologie	Nappe superficielle : interceptée à moins de 3 m de profondeur au sein de dépôts perméables (alluvions d'anciennes terrasses fluviales), écoulement inféré vers l'ouest en direction de la rivière des Prairies. Nappe régionale : sise dans des roches calcaires à forte conductivité hydraulique à une profondeur indéterminée. Comme les dépôts perméables reposent sur des sols argileux, un lien hydraulique entre les nappes superficielle et profonde est généralement peu probable, sauf en bordure immédiate de la rivière des Prairies où la présence de sols argileux pourrait être discontinue. Eau de surface : rivière des Prairies.
Sols	Caractéristiques	Possible contamination des sols par de l'essence, du diesel, du mazout et/ou des solvants. Présence de remblais d'origine et qualité environnementale inconnues sur des terrains à l'étude et environnants.
	Localisation	Secteur 2.
LIL	Caractéristiques	LIL potentiels en cas de rejets d'hydrocarbures.
	Localisation	s.o.
LID	Caractéristiques	Pas de LID anticipés.
	Localisation	s.o.
Eau souterraine	Caractéristiques	Contamination possible en cas de rejets d'hydrocarbures.
	Localisation	s.o.
Air (intrusion de vapeurs)	Caractéristiques	Contamination possible en cas de rejets d'hydrocarbures.
	Localisation	s.o.
Eau surface	Caractéristiques	Contamination possible en cas de rejets d'hydrocarbures.
	Localisation	s.o.
Sédiments	Caractéristiques	Sédiments contaminés en HAP et métaux > critères CEF.
	Localisation	Bande riveraine adjacente au mur de soutènement dans les secteurs 1 (parc Louis-Hébert) et 3 (résidence Ignace-Bouret).
Réhabilitation		Aucune réhabilitation environnementale portée à notre attention.

<b>TABLE DES MATIÈRES</b>	<b>Page</b>
<b>1.0 INTRODUCTION</b> .....	<b>1</b>
1.1 Mandat, enjeux et objectifs .....	1
1.2 Portée et approche .....	2
1.3 Contenu du rapport et limites de l'étude .....	2
<b>2.0 DESCRIPTION DU SITE</b> .....	<b>5</b>
2.1 Terrains étudiés .....	5
2.2 Terrains environnants .....	8
<b>3.0 GÉOLOGIE, HYDROGÉOLOGIE ET HYDROLOGIE</b> .....	<b>9</b>
3.1 Géologie .....	9
3.2 Hydrogéologie.....	9
3.3 Hydrologie.....	10
<b>4.0 DESCRIPTION ÉCOLOGIQUE</b> .....	<b>11</b>
<b>5.0 RECHERCHE DOCUMENTAIRE (HISTORIQUE)</b> .....	<b>12</b>
5.1 Titres de propriété.....	12
5.2 Photographies satellitaires .....	12
5.3 Plans historiques.....	12
5.4 Dossiers d'assurance.....	16
5.5 Annuaire industriels et commerciaux.....	18
5.6 Dossiers et répertoires des organismes publics .....	18
5.7 Répertoires sur les terrains contaminés .....	21
5.8 Sommaire des informations historiques .....	24
<b>6.0 ÉTUDES ENVIRONNEMENTALES ANTÉRIEURES</b> .....	<b>25</b>
<b>7.0 VISITE DES LIEUX</b> .....	<b>30</b>
7.1 Descriptions générales.....	30
7.2 Observations spécifiques .....	30
<b>8.0 ENTREVUES</b> .....	<b>33</b>
<b>9.0 INTERPRÉTATION ET MODÈLE CONCEPTUEL</b> .....	<b>34</b>
<b>10.0 CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS</b> .....	<b>38</b>
<b>RÉFÉRENCES</b> .....	<b>40</b>

<b>TABLEAUX</b>	<b>Page</b>
Tableau 1. Sources d'information accessibles.....	3
Tableau 2. Résumé des observations à partir des images satellitaires depuis 2020.....	13
Tableau 3. Résumé des observations à partir des plans topographiques historiques....	14
Tableau 4. Résumé des observations sur les plans d'utilisation du sol.....	15
Tableau 5. Résumé des plans et dossiers d'assurance incendie.....	17
Tableau 6. Résumé des terrains au RTC .....	22
Tableau 7. Autres listes et registres environnementaux consultés.....	22
Tableau 8. Sommaire des activités historiques.....	24
Tableau 9. Éléments distinctifs - situation actuelle et historique .....	31
Tableau 10. Secteurs de contamination connue ou potentielle.....	34
Tableau 11. Risques de contamination identifiés.....	38

## **ANNEXES**

Annexe 1. Carte topographique	
Annexe 2. Figures	
1. Localisation de la zone d'étude	
2. Plan de la zone d'étude	
3. Zones à risques	
Annexe 3. Photographies du terrain	
Annexe 4. Photographies satellitaires	
Annexe 5. Plans historiques	
Annexe 6. Demandes d'accès à l'information	
Annexe 7. Études antérieures	
Annexe 8. Autres documents	
8.1 Documents de propriété	
8.2 Répertoires publics	
8.3 Tableau de contrôle	
Annexe 9. Limitations et exonération de responsabilité	

## ACRONYMES

---

<b>BAnQ</b>	Bibliothèque et Archives nationales du Québec
<b>BPC</b>	Biphényles polychlorés
<b>CDPNQ</b>	Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec
<b>Critères CEF</b>	Critères (concentration d'effets fréquents) pour l'évaluation de la qualité des sédiments au Québec et cadres d'application : prévention, dragage et restauration
<b>Critères RES</b>	Critères de résurgence dans les eaux de surface
<b>ÉES</b>	Évaluation environnementale de site
<b>ÉIE</b>	Étude d'impact sur l'environnement
<b>Guide de caractérisation</b>	Guide de caractérisation des terrains
<b>Guide d'intervention</b>	Guide d'intervention - Protection des sols et réhabilitation des terrains contaminés
<b>Guide des recommandations</b>	Guide des recommandations environnementales - Études de caractérisation et réhabilitation des sols, des MGR et des eaux souterraines (Hydro-Québec)
<b>HAM</b>	Hydrocarbures aromatiques monocycliques
<b>HAP</b>	Hydrocarbures aromatiques polycycliques
<b>HP C<sub>10</sub>-C<sub>50</sub></b>	Hydrocarbures pétroliers C <sub>10</sub> -C <sub>50</sub>
<b>LID</b>	Liquide immiscible dense
<b>LIL</b>	Liquide immiscible léger
<b>LQE</b>	Loi sur la qualité de l'environnement
<b>MD / MDR</b>	Matières dangereuses / Matières dangereuses résiduelles
<b>MINISTÈRE</b>	Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP) et ses dénominations antérieures
<b>MIUF</b>	Mousse isolante d'urée formaldéhyde
<b>MR / MRND</b>	Matières résiduelles / Matières résiduelles non dangereuses
<b>PACES</b>	Programme d'acquisition de connaissances sur les eaux souterraines
<b>PP</b>	Produits pétroliers
<b>RBQ</b>	Régie du bâtiment du Québec
<b>RIUE</b>	Registre des interventions d'Urgence-Environnement
<b>RMD</b>	Règlement sur les matières dangereuses
<b>RPRT</b>	Règlement sur la protection et la réhabilitation des terrains
<b>RTC</b>	Répertoire des terrains contaminés
<b>RDSRI</b>	Répertoire des dépôts de sols et de résidus industriels
<b>SCIAN</b>	Système de classification des industries de l'Amérique du Nord
<b>SIGÉOM</b>	Système d'information géominière
<b>SIH</b>	Système d'information hydrogéologique

## **PARTICIPANTS**

---

### **HYDRO-QUÉBEC**

Dominique Boivin Chargée d'équipe - Ingénieure chimiste  
Optimisation des projets et  
gestion des terrains contaminés  
Direction Environnement

### **HUDON DESBIENS ST-GERMAIN ENVIRONNEMENT INC.**

Bruno Welfringer Directeur de projet  
Richard St-Germain Réviseur sénior  
Henintsoa Rakotomalala Chargée de projet et infographie

## 1.0 INTRODUCTION

---

### 1.1 Mandat, enjeux et objectifs

Les services de Hudon Desbiens St-Germain Environnement inc. (HDS Environnement) ont été retenus par Hydro-Québec le 3 février 2026 afin de mettre à jour une évaluation environnementale de site (ÉES) Phase I (Englobe, 2020) de diverses propriétés situées sur la rive droite de la rivière des Prairies, appelées conjointement la « Zone d'étude » et comprenant les lots suivants :

- ✓ le lot 2 495 546 et une partie du lot 4 858 914, ci-après le « secteur 1 »;
- ✓ le lot 2 496 750 (correspondant au 1395 boul. Gouin Est), ci-après le « secteur 2 »;
- ✓ les lots 2 736 254 et 2 494 709 ainsi qu'une partie du lot 2 736 250, ci-après le « secteur 3 ».

Cette étude s'inscrit dans le cadre du projet de réfection du mur de soutènement en amont du barrage Simon-Sicard. Notons que l'ÉES Phase I réalisée par Englobe en 2020 portait de manière générale sur les lots adjacents ou au voisinage immédiat du mur de soutènement et de la berge, hormis le lot 2 494 709, alors que la présente mise à jour couvre uniquement les lots et parties de lots mentionnés ci-dessus potentiellement impactés par des travaux d'excavation de sols et de sédiments. L'ÉES phase I initiale (Englobe, 2020) a été réalisée selon l'édition 2003 du *Guide de caractérisation de terrains* dans le cadre de la procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement (ÉIE) prévue aux articles 31.1 et suivants de la *Loi sur la qualité de l'environnement* (LQE) pour la réfection du mur de soutènement en amont du barrage Simon-Sicard (Hydro-Québec, 2024 - volumes I et II).

Dans le document complémentaire de l'ÉIE, Hydro-Québec s'est engagée à soumettre au MINISTÈRE (désignant l'actuel ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs du Québec [MELCCFP] et ses dénominations antérieures) une mise à jour de l'ÉES Phase I pour les secteurs visés par des travaux d'excavation et de gestion de sols en vérifiant si des changements majeurs ont eu lieu et/ou si les conditions environnementales des secteurs visés par les travaux et de son voisinage immédiat sont demeurés inchangés.

L'objet principal d'une ÉES Phase I est d'identifier la contamination réelle ou potentielle reliée aux installations ou activités anciennes ou existantes pouvant affecter la qualité des sols et de l'eau souterraine de la zone à l'étude et dans le voisinage immédiat. Une telle étude implique l'évaluation et la documentation des constatations découlant d'une revue des dossiers accessibles, d'une visite des lieux et d'entrevues avec des personnes familières avec les lieux. La démarche cherche à réduire, sans pouvoir les éliminer complètement, les incertitudes liées aux responsabilités potentielles à l'égard des aspects environnementaux et à établir les bases d'une évaluation additionnelle du site.

## 1.2 Portée et approche

La portée de la présente étude est fondée principalement sur la norme CSA Z768-01 (*Évaluation environnementale de site, Phase I*), le *Guide de caractérisation des terrains* révisé en 2024 par le MINISTÈRE, le *Guide des recommandations environnementale - Études de caractérisation et réhabilitation des sols, des MGR et des eaux souterraines* d'Hydro-Québec (ED300) publié en 2024, ainsi que notre offre de services professionnels du 29 janvier 2026, acceptée par Hydro-Québec le 3 février 2026.

Les constatations consignées dans ce rapport reposent sur des opinions professionnelles factuelles et objectives s'appuyant sur diverses sources d'information, incluant :

- une revue et une mise à jour des documents historiques et inventaires disponibles (certificat de localisation, titres de propriété, photographies aériennes et satellitaires, plans historiques, dossiers d'assurance, registres publics, etc.);
- des visites de reconnaissance des lots étudiés et des propriétés adjacentes à partir des voies d'accès publiques.
- des entrevues avec les représentants des propriétaires des lots visés.

Une liste des sources accessibles d'information est présentée au tableau 1.

## 1.3 Contenu du rapport et limites de l'étude

Outre la présente introduction, ce rapport d'étude comprend les éléments suivants :

- Section 2 : Description du terrain à l'étude et des propriétés environnantes;
- Section 3 : Caractéristiques géologiques, hydrogéologiques et hydrologiques;
- Section 4 : Description écologique;
- Section 5 : Recherche documentaire (historique);
- Section 6 : Études environnementales antérieures;
- Section 7 : Visite des lieux;
- Section 8 : Entrevues;
- Section 9 : Interprétation des résultats et modèle conceptuel de contamination;
- Section 10 : Conclusions et recommandations;
- Références.

Le tableau de contrôle du MINISTÈRE applicables aux ÉES Phase I a été complété, signé et inséré à l'annexe 8.3.

**Tableau 1. Sources d'information accessibles**

SOURCES D'INFORMATION	
<b>Documents relatifs à la propriété</b>	
Certificat de localisation/plan d'aménagement actuel du terrain	<input type="checkbox"/>
Registre foncier	
➤ Avis de contamination/décontamination/restriction d'usages	<input checked="" type="checkbox"/>
➤ Chaîne des titres de propriété	<input checked="" type="checkbox"/>
Dossiers du client	
➤ Études environnementales antérieures	<input checked="" type="checkbox"/>
➤ Plans (bâtiments, réservoirs, infrastructures, procédés, etc.)	<input type="checkbox"/>
➤ Registres (matières premières, matières dangereuses, déversements, etc.)	<input type="checkbox"/>
<b>Documents historiques</b>	
Cartes topographiques/cadastrales	<input checked="" type="checkbox"/>
Dossiers d'assurance	<input checked="" type="checkbox"/>
Plans d'utilisation des sols	<input checked="" type="checkbox"/>
Photographies aériennes	<input checked="" type="checkbox"/>
Répertoires industriels et commerciaux (ex.: annuaires Lovell)	<input type="checkbox"/>
<b>Dossiers des organismes publics</b>	
Environnement et Changement climatique Canada	
➤ Demande d'accès à l'information	<input checked="" type="checkbox"/>
Énergir (date de branchement au réseau de gaz naturel)	<input checked="" type="checkbox"/>
Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques de la Faune et des Parcs du Québec	
➤ Demande d'accès à l'information	<input checked="" type="checkbox"/>
➤ Répertoires sur les terrains contaminés / dépôts de sols et résidus industriels	<input checked="" type="checkbox"/>
➤ Système d'information hydrogéologique	<input checked="" type="checkbox"/>
Municipalité/arrondissement	
➤ Demande d'accès à l'information	<input checked="" type="checkbox"/>
➤ Cartes et plans (zonage, schéma d'aménagement, urbanisme, etc.)	<input checked="" type="checkbox"/>
➤ Listes de terrains contaminés	<input checked="" type="checkbox"/>
Régie du Bâtiment du Québec	
➤ Demande d'accès à l'information	<input type="checkbox"/>
➤ Répertoire des sites d'équipements pétroliers	<input checked="" type="checkbox"/>
Secrétariat du conseil du trésor du Canada	
➤ Inventaire des sites fédéraux contaminés	<input checked="" type="checkbox"/>
<b>Autres sources d'information</b>	
Études régionales (géologiques, hydrogéologiques, etc.)	<input checked="" type="checkbox"/>
Entrevues avec des personnes familières avec les lieux	<input checked="" type="checkbox"/>
Visite avec photographies des lieux	<input checked="" type="checkbox"/>
Autres :	<input type="checkbox"/>

Selon les informations obtenues, Hydro Québec est propriétaire d'un terrain non cadastré dans l'emprise des travaux projetés, soit entre le lot 2 495 546 et le mur de soutènement. En l'absence de statut foncier, seules les recherches historiques dans les registres publics ont été réalisées sur ce terrain, et aucune demande d'accès à l'information (DAI) auprès d'organisme publics n'a pu être effectuée. La présente mise à jour de l'ÉES Phase I est par conséquent limitée aux propriétés foncières identifiées à la section 2.1.

Aucune forme de caractérisation intrusive (sondage, analyse d'échantillon, etc.) n'a été réalisée aux fins du présent mandat suivant les pratiques usuelles d'une ÉES Phase I. Une couverture neigeuse importante étant encore présente au moment de la visite de la Zone d'étude, soulignons que les observations de terrain (nature des sols et indices de contamination en surface) ont été fortement limitées. Par conséquent, cette étude ne peut être considérée comme fournissant une évaluation définitive du degré de contamination des propriétés à l'étude.

Les conclusions et recommandations formulées dans ce rapport sont fondées sur des opinions professionnelles exprimées dans le contexte spécifique du mandat octroyé par Hydro-Québec. HDS Environnement n'assume aucune responsabilité éventuelle pour toute utilisation de ce rapport dans un autre contexte ou par d'autres parties, à moins d'avoir été informée expressément au préalable et d'avoir accepté une telle utilisation du rapport (voir le détail des limitations et de l'exonération de responsabilité à l'annexe 9).

## 2.0 DESCRIPTION DU SITE

---

### 2.1 Terrains étudiés

La Zone d'étude correspond à l'emprise des lots sur lesquels les travaux de réfection du mur de soutènement en amont du barrage Simon-Sicard sont projetés. La Zone d'étude s'étend sur une distance d'environ 650 m, soit entre la rue du Fort-Lorette au nord et de l'avenue Christophe Colomb au sud et entre le boulevard Gouin Est à l'ouest et la rivière des Prairies à l'est, dans l'arrondissement Ahuntsic-Cartierville, à Montréal.

Les principales informations relatives aux six (6) lots qui recourent la Zone d'étude sont résumées aux pages suivantes. Afin de faciliter les recherches et l'interprétation des données obtenues, la Zone d'étude a été divisée de la manière suivante :

- secteur 1 : parc Louis-Hébert / égout Curotte correspondant au lot 2 495 546 et une partie du lot 4 858 914;
- secteur 2 : résidence privé (1395, boul. Gouin est) correspondant au lot 2 496 750;
- secteur 3 : terrains des Sœurs de la Miséricorde correspondant aux lots 2 736 254 et 2 494 709 ainsi qu'une partie du lot 2 736 250.

Une carte topographique, montrant les limites de la Zone d'étude est insérée à l'annexe 1 tandis que les figures suivantes sont présentées à l'annexe 2, soit :

- figure 1 montrant la localisation régionale et l'emprise des travaux de réhabilitation du mur de soutènement du barrage Simon-Sicard;
- figure 2 précisant des détails pertinents des terrains étudiés et adjacents avec les limites approximatives des lots recoupés par des travaux d'excavation projetés;
- figure 3 montrant la localisation des zones à risque.

Selon notre interprétation des données disponibles, les activités actuelles sur l'ensemble de la Zone d'étude et des lots adjacents selon le *Système de classification des industries de l'Amérique du Nord* (SCIAN, 1997) ne sont pas visées à l'annexe III du RPRT.

Secteur	Secteur 1 (Parc Louis-Hébert / Égout Curotte)		Secteur 2 (bâtiment résidentiel unifamilial)
Adresse	Espace vert (avec deux pavillons au 1 535 et 1 555 boul. Gouin Est)	Bande riveraine adjacente au parc Louis-Hébert	1395 boul. Gouin est
Latitude - Longitude DEG.DEC.NAD83	45.564730° -73.663528°	45.565384° -73.663587°	45.563648° -73.665417 °
N° lots actuels Cadastre du Québec (anciens lots)	2 495 546 (227-1 et partie des lots 220, 221 et 222)	Partie du lot 4 858 914 (2 736 251)	2 496 750 (227-2 et 541)
Propriétaire	Ville de Montréal (depuis 1969)	Hydro-Québec Propriétés immobilières (depuis 1948)	Jean Allard (depuis 2001).
Locataire	s.o.	s.o.	s.o.
Nom entreprise	Non applicable	Non applicable	Non applicable
Usage actuel	Parc/espace vert	Espace de terrain non aménagé et non exploité	Propriété à vocation résidentielle
Usage futur	Parc/espace vert	Espace de terrain non aménagé et non exploité	Résidentiel
Zonage (usages autorisés)	E.1 (1) (équipements collectifs et institutionnels)	s.o.	H.1-3 (habitation)
Superficie (m <sup>2</sup> )	11 804,2	2 876,2	1 018,9
Description terrain	Parc municipal avec une topographie relativement plane	Terrain dans le lit de la rivière des Prairies	Terrain résidentiel
Bâtiments actuels (antérieurs)	2 pavillons (1535-1555, boul. Gouin est)	s.o.	Bâtiment résidentiel
Activités actuelles	Parc municipal	s.o.	Résidence privée
Date construction	n.d.	s.o.	1969
Date agrandissement	s.o.	s.o.	s.o.
Date démolition	s.o.	s.o.	s.o.
Mode chauffage (périodes d'utilisation)	s.o.	s.o.	Électrique
Alimentation eau potable	Le secteur est desservi par un réseau d'aqueduc municipal.		
Gestion eaux usées	Le secteur est desservi par les réseaux d'égout sanitaire et pluvial municipaux.		

Secteur	Secteur 3 (terrains des Sœurs de la Miséricorde)		
Adresse	Terrain adjacent 1725, boul. Gouin est	Résidence Ignace-Bouret 12350, rue du Fort-Lorette	Bande riveraine de la rivière des Prairies
Latitude - Longitude DEG.DEC.NAD83	45.568044° -73.663207°	45.568883°° -73.662070°	45.567844° -73.663680°
N° lots actuels Cadastre du Québec (anciens lots)	2 736 254 (211-10)	2 494 709 (211-11)	Partie du lot 2 736 250 (211, 218 et 219)
Propriétaire	Fondation Berthiaume-du Tremblay (depuis 1971)	Corporation archiépiscopale catholique romaine de Montréal (CACRM) (depuis au moins 1986)	Hydro-Québec Propriétés immobilières (depuis 1948)
Locataire	s.o.	s.o.	s.o.
Nom entreprise	s.o.	s.o.	s.o.
Usage actuel	Maison pour personnes retraitées non autonomes	Résidences d'étudiants	Autres étendues d'eau
Usage futur	Maison pour personnes retraitées non autonomes	Résidences d'étudiants	s.o.
Zonage (usages autorisés)	E.5 (2) (équipements collectifs et institutionnels : centre d'hébergement, garderie, activité communautaire et socioculturelle et bibliothèque)	E.5 (2) (équipements collectifs et institutionnels : centre d'hébergement, garderie, activité communautaire et socioculturelle et bibliothèque)	E.5 (2) (équipements collectifs et institutionnels : centre d'hébergement, garderie, activité communautaire et socioculturelle et bibliothèque)
Superficie (m <sup>2</sup> )	24 082,6	6 269,5	2 832,3
Description terrain	Terrain à usage institutionnel	Terrain à usage institutionnel	Terrain vacant
Bâtiments actuels (antérieurs)	Remise/abri pour équipements de maintenance et matériaux	Résidence étudiante (Maison d'accueil pour personnes âgées et retraités)	s.o.
Activités actuelles	Remise, entreposage extérieur et stationnement	Résidence étudiante	s.o.
Date construction	n.d.	Circa 1965	s.o.
Date agrandissement	s.o.	Circa 1990	s.o.
Date démolition	s.o.	s.o.	s.o.
Mode chauffage (périodes d'utilisation)	Gaz naturel	Électrique	s.o.
Alimentation eau potable	Le secteur est desservi par le réseau d'aqueduc municipal.		
Gestion eaux usées	Le secteur est desservi par les réseaux d'égout sanitaire et pluvial municipaux.		

## 2.2 Terrains environnants

En fonction des observations à partir des photographies aériennes ou satellitaires et de nos visites des lieux, les principales occupations du sol (installations et activités) sur les propriétés environnantes avec les usages autorisés selon le règlement de zonage municipal sont présentés ci-dessous.

Direction	Activités actuelles	Zonage municipal (usages autorisés)
<b>Secteurs 1 et 2</b>		
<b>Nord</b>	Propriétés résidentielles et institutionnelles	1379
<b>Ouest</b>	Talus (non cadastré) dans la portion sud-ouest du parc Louis-Hébert et rivière des Prairies	1384
<b>Sud</b>	Parc puis École Sophie-Barat	1315 puis 1362
<b>Est</b>	Boul. Gouin Est, suivi de propriétés résidentielles et/ou de parcs (Christophe-Colomb/Gouin, Olympia/Gouin)	1315 et 1379
<b>Secteur 3</b>		
<b>Nord</b>	Rue du Fort-Lorette suivi d'un bâtiment vacant et de propriétés résidentielles	1407 et 1420
<b>Sud</b>	Bâtiment institutionnel (résidence pour personnes âgées)	1407
<b>Ouest</b>	Rivière des Prairies	-
<b>Est</b>	Bâtiments institutionnels et/ou propriétés résidentielles puis boulevard Gouin Est.	1407 et 1379

## 3.0 GÉOLOGIE, HYDROGÉOLOGIE ET HYDROLOGIE

---

### 3.1 Géologie

Sur la base des études antérieures, la Zone d'étude est recouverte de remblais de sols hétérogènes d'une épaisseur variant entre 0,5 et 5 m montrant des proportions variables de sable, de silt, d'argile et de gravier. Par endroit, des traces de matières organiques (comme des racines) ou des débris (bois et béton) ont été observées. Des sédiments ont été également interceptés jusqu'à des profondeurs de l'ordre de 7,5 m sur des épaisseurs variant de 0,2 à 3 m, correspondant à un mélange de silt d'argile et de gravier avec des proportions variables de matières organiques et de débris (briques, scories, bois). Les remblais et sédiments reposent sur des sols naturels composés, de manière générale, de gravier sableux ou de sable graveleux avec proportions variables de silt, d'argile et/ou de blocs rocheux à des profondeurs variant entre ~3,5 et 7 m sur terre et entre ~5 et 8 m sur la bande riveraine. Les refus sur roc (calcaires à grains fins par endroit fossilifères appartenant aux formations de Lowville, de Pamélie ou de Laval) ont été rencontrés à des profondeurs variant entre ~5 et 10 m sous l'eau et ~5 à 6 m sur terre.

La carte des dépôts meubles de l'île de Montréal indique que les sols naturels au droit de la Zone d'étude sont constitués de sable avec un peu de gravier variant entre 6 et 9 m d'épaisseur. Selon la carte interactive du *Système d'information géominière du Québec* (SIGÉOM), les dépôts naturels sont composés de sédiments alluvionnaires ou de sable, silt sableux, sable graveleux et gravier contenant couramment de la matière organique. Cette même carte interactive indique que le socle rocheux est composé de calcaires à grain fin à moyen avec des lits de shale de la formation de Montréal du groupe d'âge Ordovicien moyen (membre de Saint-Michel), appartenant au groupe de Trenton de la province géologique des Basses-Terres du Saint-Laurent. Un extrait de la carte interactive du SIGÉOM est présenté en annexe 8.2.

### 3.2 Hydrogéologie

Compte tenu de la topographie et de l'hydrographie régionale, l'écoulement des eaux souterraines à la hauteur de la Zone d'étude s'effectue vraisemblablement vers l'ouest en direction de la rivière des Prairies. Lors des études antérieures, une nappe d'eau souterraine superficielle a été interceptée en moyenne entre 2,8 et 3,4 m de profondeur, chevauchant selon les saisons ou localement des remblais hétérogènes à conductivité hydraulique moyenne. Les deux (2) puits d'observation installés en 2019 dans le secteur 1 (SNC Lavalin, 2019) ne permettent pas de définir un patron d'écoulement de la nappe d'eau superficielle, mais son écoulement peut être anticipé en direction ouest-nord-ouest en direction de la rivière des Prairies.

Selon la carte hydrogéologique de l'île de Montréal et des îles Perrot et Bizard, le gradient hydraulique du secteur serait modéré (environ 0,04) avec une tendance vers le nord, en direction vers la Rivière des Prairies. Il convient de souligner que la présence d'infrastructures environnantes (conduites d'égouts, d'aqueduc, de gaz naturel, etc.) peut constituer des chemins d'écoulement préférentiels favorisant la migration des substances au niveau de la nappe d'eau souterraine superficielle et faire résurgence dans la rivière des Prairies, notamment via l'égout pluvial Curotte dont l'émissaire est situé au parc Louis-Hébert.

Lors des visites de reconnaissance, quatre (4) puits d'observation hors sol cadenassés ont été observés au parc Louis-Hébert. Toutefois, peu de données pertinentes sur la qualité des eaux souterraines sont disponibles dans la Zone d'étude. Aucune donnée sur la vulnérabilité des eaux souterraines n'est disponible dans les études hydrogéologiques du *Programme d'acquisition des connaissances sur les eaux souterraines*.

Selon les inscriptions consignées dans le *Système d'information hydrogéologique* (SIH), lesquelles ne sont pas nécessairement complètes ou à jour, environ 320 puits sont répertoriés sur l'île de Montréal. Le plan de localisation des puits inscrits au SIH (voir extrait à l'annexe 8.2) montre la position de trois (3) puits dans un rayon d'un (1) km de la Zone d'étude, dont un potentiellement localisé à environ 300 m au nord-est à l'aval hydraulique selon les directions d'écoulement inférées. Il est toutefois improbable que ce puits soit utilisé à des fins d'alimentation en eau potable étant donné qu'il se trouve dans un secteur urbain desservi par un réseau d'aqueduc et qu'une telle utilisation n'est pas permise sur le territoire de Montréal en vertu de l'article 3 du *Règlement sur la canalisation de l'eau potable, des eaux usées et des eaux pluviales*.

### 3.3 Hydrologie

La carte topographique la plus récente montre que la Zone d'étude se trouve à une altitude de ~20 m au-dessus du niveau moyen des mers. De façon générale, la topographie locale est relativement plane avec une légère pente orientée vers l'ouest en direction de la rivière des Prairies avec la présence d'un talus dans la portion sud-ouest du parc Louis-Hébert. Par ailleurs, une vérification effectuée sur la carte interactive Géo-Inondations montre que la Zone à l'étude se trouve en zone inondable. Un extrait de la carte interactive Géo-Inondations est présenté à l'annexe 8.2.

Les eaux de surface dans la Zone d'étude s'écoulent principalement par ruissellement au niveau des surfaces extérieures imperméabilisées (asphaltées). Elles sont captées par des regards d'égouts pluviaux privés se déversant dans les conduites municipales d'égout pluvial. Sur les terrains étudiés, une partie des eaux de surface au niveau des surfaces extérieures non imperméabilisées (gravier et/ou gazonnées) s'infiltrent à travers les remblais et/ou les sols naturels pour recharger la nappe d'eau souterraine superficielle.

## 4.0 DESCRIPTION ÉCOLOGIQUE

---

La Zone d'étude se trouve en bordure immédiate de la rivière des Prairies, un milieu hydrique d'importance. D'après la version du 31 décembre 2025 de la *Carte interactive des aires protégées au Québec* (voir extrait à l'annexe 7.2), aucune réserve écologique et aucun parc national ou provincial n'est situé dans un rayon de 1 km de la Zone d'étude. L'aire protégée en milieu terrestre la plus près se retrouve à environ 2 km au sud-est de l'emprise des travaux projetés.

Selon la *Carte interactive des milieux humides pour les secteurs habités du sud du Québec* tenue à jour par Canards Illimités Canada (voir extrait à l'annexe 8.2), aucun milieu réputé sensible (eau peu profonde, marais, prairie humide, marécage et tourbière) n'est répertorié dans la zone d'étude. Le milieu humide hydrique le plus proche se retrouve sur la rive gauche de la rivière des Prairies, soit à environ 700 m du lot 2 496 750 et de l'emprise des travaux projetés.

Une liste des espèces à statut spécial présentes dans un rayon de 1 km de la Zone d'étude a été extraite de la carte interactive du Centre des données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ) afin d'identifier les espèces qui pourraient potentiellement se trouver dans l'emprise des travaux projetés ou dans les zones adjacentes. Au total, trois (3) espèces floristiques (dont une (1) masquée) et cinq (5) espèces fauniques (dont trois (3) masquées) sont signalées (voir extraits des cartes à l'annexe 8.2). Une demande d'information a été transmise le 18 février 2026 au CDPNQ en vue d'obtenir des précisions à ces sujets. Selon les réponses obtenues le 9 mars 2026, des occurrences fauniques sensibles à la diffusion publique ont été observées dans la Zone d'étude. Les précisions obtenues du CDPNQ ont été transmises sur une base confidentielle à Hydro-Québec à cette étape en vue de la protection des espèces visées.

L'ÉIE établie dans le cadre des travaux de réfection projetés précise également les diverses espèces présentes ou susceptibles d'être présentes dans la Zone d'étude, dont des espèces à statut particulier. Il est pertinent de mentionner que la présence de certaines espèces a été confirmée lors des inventaires préalables dans la Zone d'étude. Selon les informations obtenues, les enjeux reliés aux milieux sensibles ainsi qu'à ces occurrences fauniques et floristiques protégées sont pris en considération dans l'ÉIE. Différentes mesures d'atténuation sont envisagées à ces égards, telles que définies dans les procédures prévues en vertu de la LQE.

## 5.0 RECHERCHE DOCUMENTAIRE (HISTORIQUE)

---

### 5.1 Titres de propriété

Des recherches dans l'index des immeubles ont été effectuées à notre demande par Docutech Environnement (Docutech) sur les lots de la Zone d'étude. L'examen des titres de propriété vise à identifier les anciens propriétaires et à consulter les actes notariés pouvant fournir de l'information sur les risques environnementaux (avis de contamination, identification des locataires, etc.).

La consultation des documents du registre foncier disponibles depuis 2020 (date de la dernière ÉES Phase I) et insérés à l'annexe 8.1 se résume aux points suivants :

- l'absence de changement des propriétaires des lots ciblés depuis la dernière étude;
- l'absence d'avis de contamination, de décontamination et d'avis de restriction d'utilisation pour les lots ciblés par l'étude;
- l'absence de préoccupation environnementale significative liée aux propriétaires fonciers identifiés.

### 5.2 Photographies satellitaires

Des images numériques provenant du logiciel public Google Earth Pro (GEP) ont été consultées pour observer l'évolution historique de la Zone d'étude depuis 2020 (voir montages à l'annexe 4). Le tableau 2 résume les principales observations découlant de l'examen de ces documents.

Les images satellites de 2020 à 2025 montrent la disposition de la Zone d'étude telle qu'aménagée actuellement. Cette dernière se trouve dans un secteur à vocation mixte, principalement institutionnelle et résidentielle. Suite à la consultation des images satellitaires, aucun risque environnemental additionnel significatif pour la Zone à l'étude et le voisinage immédiat n'a été observé depuis 2020.

### 5.3 Plans historiques

En complément des cartes topographiques documentées dans l'ÉES Phase I de 2020, des recherches sur le site de la BANQ ont été réalisées afin d'obtenir des plans historiques (plans d'utilisation du sol) entre 1909 et 2000 (voir annexe 5). Les principales observations à la suite de l'examen des documents sont précisées au tableau 3.

**Tableau 2. Résumé des observations à partir des images satellitaires depuis 2020**

Année	Identification	Échelle	Emplacement	Observations sur les terrains étudiés	Observations sur les propriétés avoisinantes
2020	GEP	-	Secteur 1	Deux (2) pavillons occupent le parc Louis-Hébert.	Aucune observation pertinente additionnelle.
			Secteur 2	Le lot 2 496 750 semble être occupé par un seul bâtiment de type résidentiel.	Boisé. Des remblais d'enrochement de la bande riveraine adjacente à l'école Sophie-Barat sont visibles.
			Secteur 3	Un bâtiment résidentiel sis au 12350, rue du Fort-Lorette occupe le lot 2 454 709. Le lot 2 736 254 est en partie boisé, un stationnement et un bâtiment y sont visibles. Le lot 2 736 250 semble vacant.	Des remblais d'enrochement de la bande riveraine au nord et au sud du secteur 3 sont visibles.
2022	GEP	-	Secteur 1	Aucun changement significatif observé.	Aucun changement significatif observé.
			Secteur 2	Un cabanon ainsi qu'une piscine creusée sont visibles au coin sud-ouest du lot.	
			Secteur 3	Aucun changement significatif observé.	
2024	GEP	-	Secteur 1	Aucun changement significatif observé.	Aucun changement significatif observé.
			Secteur 2	Aucun changement significatif observé.	
			Secteur 3	Lot 2 736 254 : du matériel et des équipements sont entreposés à proximité du bâtiment.	
2025	GEP	-	Secteur 1	Pas de changement significatif observé.	Pas de changement significatif observé.
			Secteur 2	Pas de changement significatif observé.	
			Secteur 3	Pas de changement significatif observé.	

**Tableau 3. Résumé des observations à partir des plans topographiques historiques**

Carte			Observations sur les terrains étudiés	Observations sur les propriétés avoisinantes
Année	Numéro	Échelle		
1909 (1907)	31-H12	1 : 63 360	La résolution des plans ne permet pas d'observations précises. Secteur 1 : certaines propriétés semblent être vacantes; une structure semble être apparente au niveau de l'actuel parc Louis-Hébert; on note deux cours d'eau localisés dans le secteur du parc Louis-Hébert qui se déversent dans la rivière des Prairies. Secteur 2 : le terrain semble être vacant. Secteur 3 : les terrains semblent être vacants.	La Zone d'étude est peu développée. L'actuel boulevard Gouin Est au sud de la Zone d'étude est présent depuis au moins 1907 sur les cartes topographiques. Les bâtiments de l'école Sophie-Barat ainsi que celui de l'Église catholique de la Visitation de la Bienheureuse-Vierge-Marie sur les propriétés adjacentes de la Zone d'étude sont observés depuis au moins 1907 sur les cartes topographiques.
1921 (1907)	31-H12	1 : 63 360		
1928 (1907)	31-H12	1 : 63 360	Pas de changement significatif observé.	Le secteur se développe, notamment au nord de la Zone à l'étude.
1934 (1932)	31-H12	1 : 63 360	Secteur 1 : les cours d'eau observées antérieurement semblent être remblayées ou canalisées. Secteurs 2 et 3 : pas de changement significatif observé hormis une structure qui semble apparente sur la propriété du CACRM (ligne électrique possible).	Le secteur continue à se développer. Le barrage Simon-Sicard est visible et l'actuel mur de soutènement sur la bande riveraine de la rivière des Prairies est observé. Plusieurs bâtiments d'apparence résidentielle sont observés au sud du boulevard Gouin Est.
1944 (1932)	31-H12	1 : 63 360	Pas de changement significatif observé	Le développement du secteur continue, comme le complexe de l'actuelle école Sophie-Barat.
1961 (1960)	31-H12b	1 :25 000	Secteur 1 : plusieurs bâtiments au croisement de l'actuel boul. Gouin et de l'avenue Curotte semblent être dans l'emprise du parc Louis-Hébert (écoles possibles). Secteurs 2 et 3 : pas de changement significatif observé.	
1971 (1969-70)	31-H12	1 : 50 000	Secteur 1 : on note une troisième structure dans l'emprise de l'actuel parc Louis-Hébert. Secteurs 2 et 3 : pas de changement significatif observé.	
1976 (1969-70)	31-H12	1 : 50 000	Pas de changement significatif.	Secteurs 1 et 2 : pas de changement significatif observé. Secteur 3 : une cheminée de 100 pieds semble être sur la propriété immédiatement au nord du secteur 3, en bordure de la rivière des Prairies.
1980 (1975-76)	31-H12	1 : 50 000	Secteur 1 : les limites du parc Louis-Hébert sont identiques à la configuration actuelle. Secteur 2 : un bâtiment est observé sur la propriété. Secteur 3 : un bâtiment est observé sur la propriété du CACRM et sur le lot de la fondation Berthiaume-Du Tremblay.	
1988 (1984)	31 H12	1 :50 000	Secteur 1 : deux structures avec une emprise au sol identique aux pavillons existants sont observées dans le parc Louis-Hébert. Secteurs 2 et 3 : pas de changement significatif observé.	
2000 (1995)	31 H12	1: 50 000	Pas de changement significatif.	

### Autres plans historiques

Par ailleurs, les archives de la Ville de Montréal contiennent des plans d'utilisation du sol pour la période 1936-1990 (voir montages à l'annexe 5). Le tableau 4 résume les informations recueillies sur ces documents.

**Tableau 4. Résumé des observations sur les plans d'utilisation du sol**

Plan d'utilisation du sol			Observations sur les terrains étudiés	Observations sur les propriétés avoisinantes
Date plan (date photo)	Planche	Échelle		
1962 (1961)	231-39	1 : 2 400	Secteurs 1 et 2 : aucun plan disponible. Secteur 3 : la propriété du CACRM est vacante et en partie boisée.	Un bâtiment d'apparence résidentielle est indiqué sur la rue Fort-Lorette. On note la présence de structures sur la propriété des Sœurs de la Miséricorde et des bâtiments résidentiels adjacents au boulevard Gouin sont visibles.
1964 (1961)	231-39 230-39	1 : 1 200	Secteur 1 : le parc est observé ainsi que le pavillon 1555. Secteur 2 : vacant. Secteur 3 : aucun changement significatif excepté la présence d'un bâtiment sur le terrain de la Fondation Berthiaume-Du Tremblay	Développement du secteur : les structures de l'école Sophie-Barat sont visibles, des propriétés résidentielles adjacentes au boul. Gouin sont présentes. On note un bâtiment d'apparence résidentielle au nord du parc Louis-Hébert.
1968 (1961)	231-39	1 : 1 200	Secteurs 1 et 2 : aucun plan disponible Secteur 3 : l'aile Est de la résidence Ignace-Bourget est visible	Aucun changement significatif, hormis la démolition probable d'un bâtiment sur la rue de Fort-Lorette
1971 (n.d.)	230-39	1 : 1 200	Secteur 2 : un bâtiment est observé. Aucun changement significatif sur les autres secteurs.	Aucun changement significatif Un bâtiment du complexe de l'école Sophie-Barat est démoli. La cheminée au nord du secteur 3 est présente.
1976 (n.d.)	230-39 231-39	1 : 2 400	Aucun changement significatif.	Le bâtiment principal du CHSLD Laurendeau est observé Une aile de la résidence Sœurs de la Miséricorde a été démoli, le bâtiment retient sa configuration actuelle.
1983 (n.d.)	230-39 231-39	1 : 1 000	Secteurs 1 et 2 : pas de changement significatif. Secteur 3 : la remise sur le lot 2 736 254 est observée.	Aucun changement significatif.
1986 (n.d.)	230-39 231-39	1 : 1 000	Aucun changement significatif.	Développement résidentiel sur la rue du Fort-Lorette. La piste cyclable adjacente au complexe de l'école Sophie Barat est visible.
1990 (n.d.)	230-39 231-39	1 : 1 000	Secteurs 1 et 2 : aucun changement significatif. Secteur 3 : agrandissement de la résidence Ignace-Bourget pour retenir sa configuration factuelle.	Aucun changement significatif.

Hormis le cours d'eau canalisé (devenu probablement l'égout pluvial Curotte), la consultation de la carte des anciens cours d'eau, lignes de creux et des bassins versants de l'île de Montréal a permis d'identifier qu'un ancien cours d'eau, le ruisseau Vinet, était présent dans la Zone d'étude. L'embouchure du ruisseau Vinet semble être située au niveau du parc Louis-Hébert (voir extrait à l'annexe 8.2).

#### **5.4 Dossiers d'assurance**

Une recherche a été effectuée sur le site internet de la Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ) afin de consulter les archives reliées aux cartes et plans d'assurance-incendie. Parallèlement, une demande a également été transmise le 11 février 2026 au groupe Opta / Verisk qui détient des documents liés à l'assurance-incendie pour certaines propriétés bâties dans l'emprise de la Zone d'étude, comme des rapports d'inspection, des plans d'assurance-incendie et des plans produits par le Groupement technique des assureurs (GTA). Certaines informations d'intérêt peuvent être obtenues dans ces documents, par exemple des détails relatifs à l'occupation et à la construction du bâtiment, aux systèmes de chauffage, aux procédés et aux produits chimiques utilisés. La présence de chambres électriques, de transformateurs, de chaudières et de réservoirs de produits pétroliers peut aussi être documentée.

Les plans d'assurance-incendie consultés sont présentés à l'annexe 7.2. La demande transmise à Opta/Verisk concerne les lots 2 496 750 et 2 494 709. Opta indiquait avoir en sa possession des rapports d'inspections et plans sur les lots visés. Les éléments collectés sur le site de la BAnQ et une description des documents transmis par Opta sont présentés au tableau 5.

**Tableau 5. Résumé des plans et dossiers d'assurance incendie**

Lot / adresse	Type de document (source)	Date	Commentaire / observations	
			Secteurs à l'étude	Terrains voisins
<b>Secteurs 1 et 2 :</b> 2 496 750 (1395, boul. Gouin est) 2 495 546 (Parc Louis-Hébert)	Plan d'assurance incendie, Sault-au-Récollet, Plan 2 (BAnQ)	1913	Le lot 2 496 750 est vacant. Une rue publique ( <i>public road</i> , le boul. Gouin actuel) est indiquée. Deux édifices semblent occuper le lot 2 495 546 (parc Louis-Hébert actuel) au croisement du boul. Olympia et du <i>Public road</i> .	Le secteur est relativement peu développé. Le couvent du Sacré-Cœur (actuelle école Sophie-Barat) est indiqué sur le terrain adjacent au sud.
	Plan d'assurance incendie, Montréal Plan 589, feuillets 1402, 1402 A et 1403 (OPTA)	1953	On note la présence du boulevard Gouin Est. Des bâtiments semblent présents dans la portion nord du parc Louis-Hébert actuel.	Le secteur est développé. Trois chaudières semblent présentes dans un bâtiment du pensionnat du Sacré-Cœur à ~100m au sud du Secteur d'étude.
		1964	Aucun changement significatif.	Aucune information complémentaire pertinente.
<b>Secteur 3 :</b> 2 494 709 (12350, rue du Fort-Lorette)	Plan d'assurance incendie, Sault-au-Récollet, Plan 3 (BAnQ)	1913	Le lot 2 494 709 est occupé par deux bâtiments dont une grange. La rue Fort-de-Lorette est visible.	Le couvent des Sœurs de la Miséricorde est indiqué sur le terrain adjacent au nord de la rue Fort-Lorette.
	Plan assurance incendie, Montréal, Plan 589, feuillets 1403 et 1404 (OPTA)	1953	Le lot est vacant.	Le secteur est en développement.
		1964	Le lot 2 494 709 est occupé par un bâtiment de 3 étages. Le rapport d'inspection du 24 septembre 1965 indique que le chauffage du bâtiment est électrique.	Une partie des bâtiments de la Maison St-Janvier des Sœurs de la Miséricorde est démolie. Des chaudières semblent être présentes dans un des bâtiments.
<b>Secteur 3 :</b> 2 736 254	Plan s'assurance incendie, Sault-au-Récollet, Plan 3 (BAnQ)	1913	Le plan indique la présence de deux bâtiments sur le lot.	Le secteur adjacent à la voie publique ( <i>Public road</i> ), actuel boul. Gouin, est peu développé.
	Plan s'assurance incendie, Montréal, Plan 589, feuillets 1403 et 1404 (OPTA)	1953	Le lot 2 736 254 est occupé par un bâtiment.	Le secteur est en développement. Un réservoir souterrain d'huile est indiqué sur la propriété voisine « Maison provinciale des Frères de St-Gabriel » située au sud
		1964	Aucun changement significatif.	Aucune information complémentaire pertinente

## 5.5 Annuaire industriels et commerciaux

Compte tenu de l'historique déterminé à partir d'autres sources d'information, il n'a pas été jugé opportun d'effectuer des recherches complémentaires dans les répertoires industriels et commerciaux, notamment dans les annuaires Lovell sur le site de la BANQ.

## 5.6 Dossiers et répertoires des organismes publics

### ■ Environnement et Changement climatique Canada (ECCC)

Selon les réponses obtenues, aucun dossier n'était disponible concernant les lots étudiés. Selon la base de données 2024 de l'*Inventaire national des rejets de polluants* tenu par ECCC, un seul site, soit l'usine d'eau potable de la ville de Laval, se trouve dans un rayon de 1 km de l'emprise de la Zone d'étude. Les documents consultés sont présentés à l'annexe 8.2.

### ■ MINISTÈRE

Les réponses obtenues du MINISTÈRE et de la direction régionale de Montréal indiquent qu'aucun dossier à caractère environnemental n'a été trouvé pour la plupart des lots étudiés. Une réponse pour le 12350, rue du Fort-Lorette (résidence Ignace-Bouret) était toujours attendue au moment de la préparation du présent rapport.

Selon l'atlas de l'eau du MINISTÈRE, l'aire de protection des prélèvements en eau de surface à proximité de la Zone d'étude est celle de la Ville de Laval (Site no. X1300277-1) à ~1 km en amont hydraulique (voir extrait à l'annexe 8.2).

### ■ Ministère de la Culture et des Communications (MCC)

Les sites internet du ministère de la Culture et des Communications du Québec (MCC) et de la Ville de Montréal ont été consultés pour vérifier si la Zone d'étude fait partie des sites patrimoniaux classés pour leur valeur archéologique à Montréal. Selon les informations consultées le 10 février 2026 (voir extrait à l'annexe 8.2), les trois secteurs ciblés sont à l'intérieur du site patrimonial de l'Ancien-Village-du-Sault-au-Récollet, désigné site du patrimoine par la Ville de Montréal en vertu de la *Loi sur le patrimoine culturel* (LPC) et cité par le MCC en 1992.

Compte tenu du potentiel archéologique et la haute valeur patrimoniale de la Zone d'étude, des demandes d'informations ont été envoyées au MCC, lequel a transmis, relativement aux terrains du secteur 3, les documents suivants :

- ✓ des sommaires et analyses de la demande d'autorisation relativement aux travaux de réaménagement d'une section de la rue Fort-Lorette et des berges de la rivière des Prairies applicables aux lots 2 736 249, 2 736 250 et 2 500 807 qui font partie de l'Ancien-Village-du-Sault-au-Récollet;

- ✓ l'extrait de l'inventaire des sites archéologiques du Québec (ISAQ) indiquant que les lots 2 494 709 et 2 736 254 sont inscrits dans le site archéologique dit du Fort Lorette (BjFj-9). Par ailleurs, selon sa réponse du 16 avril 2026, le MCC indique que le lot 2 494 709 est également affectée partiellement par l'aire de protection Église du Sault-au-Récollet.

Dans ses réponses du 17 et 18 mars 2026, le MCC indique ne pas détenir de dossier pour les autres terrains (lots 2 495 546, 2 496 750, et 4 858 914).

#### ■ Ville de Montréal

Aucun document à caractère environnemental pertinent n'avait été identifié par la Ville de Montréal pour la plupart des lots visés. Au moment de la préparation du présent rapport, des réponses étaient toujours attendues pour les propriétés situées au 1395, boulevard Gouin Est et 12350, rue du Fort-Lorette (secteur 2 et partie du secteur 3). Par ailleurs, aucune réponse relative aux situations patrimoniales et archéologiques des lots visés n'avait été transmise. Toutefois, des recherches sur le site internet de la Ville de Montréal ont permis de définir les limites des secteurs d'intérêt archéologique dont fait partie la Zone d'étude. Les documents consultés sont présentés à l'annexe 8.2.

D'après les informations disponibles sur le portail de la Ville de Montréal, aucune des prises d'eau des usines de production d'eau potable n'est localisée à proximité de la Zone d'étude. Ces prises d'eau sont situées aux usines Atwater (Sud-Ouest), Charles-J.-Des Bailleurs (LaSalle), Dorval, Lachine, Pierrefonds et Pointe-Claire. Selon les informations recueillies au *Répertoire des installations municipales de distribution d'eau potable* du Ministère, les prises d'eau municipales dans les eaux de surface localisées à proximité de la Zone d'étude sont celles de la Ville de Laval à ~1 km en amont hydraulique.

#### ■ Arrondissement Ahuntsic-Cartierville

La réponse obtenue de l'arrondissement indique qu'aucun dossier à caractère environnemental n'a été trouvé pour le lot 2 495 546. Des réponses étaient toujours attendues pour les autres propriétés au moment de la préparation du présent rapport.

#### ■ Énergir

Selon les réponses obtenues dans le cadre de l'ÉES Phase I initiale, les installations des bâtiments de la Fondation Berthiaume-Du Tremblay (sis au 1635-A, boul. Gouin Est) ont été raccordées au réseau d'Énergir en 1990 et 1998. Aucun branchement n'a été réalisé pour la propriété sis au 1395, boul. Gouin Est (secteur 2). Une réponse était toujours attendue pour le terrain sis au 12350, rue du Fort-Lorette (secteur 3) au moment de la préparation du présent rapport.

#### ■ Régie du bâtiment du Québec (RBQ)

Aucun des terrains dans la Zone d'étude n'étant inscrit au *Répertoire des sites d'équipements pétroliers* ou dans la *Liste des titulaires d'un permis d'utilisation pour des équipements pétroliers à risque élevé* de la RBQ (voir extraits des registres à l'annexe 8.2), aucune demande d'information n'a été transmise à la RBQ. La durée de conservation des dossiers inactifs étant de cinq (5) ans, on ne peut confirmer s'il y a eu des utilisations antérieures d'équipements pétroliers sur les lots visées ou les terrains adjacents à partir des registres de la RBQ.

Selon ces mêmes registres, aucune propriété n'est listée dans un rayon de 250 m de la Zone d'étude lors de leur consultation le 10 février 2026. Une station-service au 10288, avenue Papineau est localisée à environ 800 m au nord-est de la Zone d'étude. Compte tenu de la position de cette propriété par rapport à la Zone d'étude, celle-ci ne constitue vraisemblablement pas une source potentielle significative de contamination. Les registres consultés sont présentés à l'annexe 8.2.

La présence de réservoirs de PP a été identifiée au 12375, rue du Fort-Lorette (réservoir historique identifié lors de l'ÉES initiale) et au 1635, boul. Gouin Est (réservoir existant observé durant la visite de reconnaissance). Compte tenu de la position de ces réservoirs par rapport à la Zone d'étude, ces propriétés constituent une source potentielle de contamination. Ce risque a été ajouté au tableau des sources de contamination et présenté à la figure 3.

#### ■ Régie de l'Énergie du Canada

Selon la carte interactive des pipelines de la Régie de l'Énergie du Canada, aucun pipeline n'est présent au voisinage de la Zone d'étude. Les documents consultés sont présentés à l'annexe 8.2.

Dans le cas des réponses en attente, un addenda sera préparé si les informations éventuellement obtenues modifient les constatations, conclusions ou recommandations du présent rapport. Conformément aux directives de l'article 7.1.6.7 de la norme CSA Z768-01 en l'absence de réponse des organismes de réglementation, nous considérons toutefois que l'ensemble des autres sources d'information recueillies sont suffisantes pour appuyer les conclusions et recommandations du présent rapport.

## 5.7 Répertoires sur les terrains contaminés

Les répertoires publics en ligne avec des informations potentiellement pertinentes sur les terrains contaminés du secteur d'étude ont été consultés (voir extraits à l'annexe 8.2). De façon générale, une recherche par coordonnées géographiques ou adresse civique a été effectuée dans un rayon de 1 km autour de la Zone d'étude lors de la consultation des inventaires des terrains contaminés et des bases de données environnementales publiques.

Compte tenu du secteur fortement urbanisé, l'écoulement souterrain et la dispersion atmosphérique sont généralement limités par les infrastructures souterraines et les bâtiments. Ainsi pour fins d'interprétations, le rayon de recherche dans certains répertoires a été réduit à 250 m afin de confirmer ou infirmer, le cas échéant, la présence d'une source de préoccupation environnementale significative susceptible d'affecter la Zone d'étude.

### ➤ Dossiers fédéraux

Le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada maintient sur son site web un *Inventaire des sites contaminés fédéraux*. Aucune des propriétés à l'étude n'est incluse dans cet inventaire. Aucun terrain n'est identifié dans l'inventaire fédéral à moins de 250 m de la Zone d'étude.

### ➤ Dossiers provinciaux

Le MINISTÈRE maintient en ligne un *Répertoire sur les terrains contaminés* (RTC) avec un outil de repérage cartographique (Repère GTC), un *Répertoire sur les dépôts de sols et de résidus industriels* (RDSRI) et un *Registre des interventions d'Urgence-Environnement* (RIUE).

Aucun terrain de la Zone d'étude n'est inscrit au RTC. Selon ce répertoire, deux (2) terrains contaminés sont répertoriés dans un rayon de 250 m (voir extraits à l'annexe 8.2), mais aucun n'y est inscrit depuis 2020 tel que décrit au tableau 6. Considérant la distance et les infrastructures séparant ces terrains de la Zone d'étude, ces propriétés ne constituent pas un risque environnemental significatif.

**Tableau 6. Résumé des terrains au RTC**

Identification (No fiche) [Date de création ou de mise à jour]	Localisation	Nature des contaminants (sol / eau)	Réhabilitation (R) et qualité (Q)
X2006842 (2856), [1999-07-06]	1165, boul. Henri- Bourrassa Est	sols : HP C <sub>10</sub> -C <sub>50</sub>	R : terminée en 1992 Q : non précisée
X2033006 (6108) [2004-05-18]	1660, boul. Henri- Bourrassa Est	sols : HP C <sub>10</sub> -C <sub>50</sub>	R : terminée en 2003 Q : <= B

Par ailleurs, aucune intervention d'intérêt n'était inscrite au RIUE dans un rayon de 250 m de la Zone d'étude entre le 23 janvier 2020 et le 16 décembre 2025.

Le MINISTÈRE maintient aussi en ligne des registres publics sur certains éléments d'application de la LQE, dont un registre des autorisations ministérielles, des ordonnances et avis préalables ainsi que des évaluations environnementales. Les terrains étudiés ne semblent pas actuellement visés dans l'un de ces registres tel que résumé dans le tableau ci-après.

**Tableau 7. Autres listes et registres environnementaux consultés**

Liste Registres	Constat
Titulaires d'autorisation (MDR)	Aucun titulaire d'autorisation dans un rayon de 250 m de la Zone d'étude
Répertoire des dépôts de sols et de résidus industriels (RDSRI)	Aucun dépôt de sols et de résidus industriels dans un rayon de 250 m de la Zone d'étude.
Liste des centres de traitement de sols contaminés (CTSC) autorisés au Québec pour usage public	Aucun CTSC dans un rayon de 250 m de la Zone d'étude
Lieux d'enfouissement de sols contaminés (LESC) conformes au <i>Règlement sur l'enfouissement des sols contaminés</i>	Aucun LESG dans un rayon de 250 m de la Zone d'étude
Listes des lieux d'enfouissement technique (LET) autorisés et exploités Liste des lieux d'enfouissement en tranchée (LEET) autorisés et en exploitation Liste des lieux d'enfouissement de débris de construction ou démolition (LEDGD) autorisés et exploités	Aucun LET, LEET ou LEDGD dans un rayon de 250 m de la Zone d'étude

➤ **Dossiers municipaux**

Tel que prévu à l'article 31.68 de la LQE, des listes de terrains contaminés doivent normalement tenues à jour par les municipalités, recoupant en principe les registres provinciaux. Certaines listes municipales sont disponibles en ligne, dont la *Liste des terrains contaminés* et la *Carte de localisation des anciennes carrières et dépôts de surface* de la Ville de Montréal identifiant divers emplacements pouvant avoir été remblayés avec des matières résiduelles et d'autres matériaux hétérogènes. La vérification de l'inscription d'un terrain sur ces listes n'est souvent possible que par le biais d'une demande d'accès à l'information.

Aucune propriété de la Zone d'étude n'est incluse dans la liste disponible en ligne ([Carte interactive des terrains contaminés, Ville de Montréal](#)). Cependant, un (1) terrain présentant un avis de décontamination (correspondant au dossier X2033006 du RTC) et localisé dans un périmètre de 250 m est inscrit au répertoire (voir extrait à l'annexe 8.2). Il convient de souligner que trois (3) autres propriétés au voisinage de la Zone à l'étude y sont également inscrites comme présentant d'autres données environnementales :

- terrain 104-016 (lot 2 495 556, soit le parc Olympia localisé à proximité du parc Louis-Hébert);
- terrain 104-006 (lot 2 494 474, soit la propriété sise au 12375, rue du Fort-Lorette);
- terrain 104-045 (lot 2 698 445, soit une partie du boulevard Henri-Bourassa Est entre les rues Francis et Curotte).

Aucune information sur la nature de ces données n'est cependant disponible.

La Ville de Montréal met à disposition une carte interactive permettant d'identifier les anciennes carrières et les dépôts meubles sur l'île ([Carte de localisation des anciennes carrières et des dépôts de surface - Ville de Montréal](#)). Aucune ancienne carrière ni dépôt de surface n'est recensée dans un rayon d'environ 250 m autour de la Zone à l'étude (voir extrait à l'annexe 8.2).

## 5.8 Sommaire des informations historiques

Un sommaire des informations historiques obtenues à partir des sources d'information consultées est présenté au tableau 8. Les contaminants potentiels reliés aux installations ou activités historiques sur les terrains étudiés ou adjacents sont précisés le cas échéant. Selon notre interprétation des informations disponibles, aucune activité historique visée à l'annexe III du RPRT n'a été identifiée sur les terrains étudiés ou adjacents.

**Tableau 8. Sommaire des activités historiques**

Propriétaire/locataire Lots/adresses	Activités	Période	Risques de contamination
<b>Terrains étudiés</b>			
<b>Ville de Montréal.</b> Lots 2 495 546 et partie du lot 4 858 914 Parc Louis-Hébert	Parc / espace vert Bâtiments présents (passés et actuels).	Années 1910. à auj.	Remblais pouvant contenir des MR. Utilisation possible de PP (carburants pour les véhicules et les équipements). <i>Contaminants possibles : HP C<sub>10</sub>-C<sub>50</sub>, HAP, HAM, métaux</i>
<b>Hydro Québec</b> Lots 4 858 914 et 2 736 250	Berges / Terrains vacants.	Années 1910. à auj.	Sédiments contaminés et remblais pouvant contenir des MR dans la zone adjacente au mur de soutènement. <i>Contaminants possibles : HP C<sub>10</sub>-C<sub>50</sub>, HAP, métaux</i>
<b>Fondation Berthiaume-Du Tremblay</b> Lot 2 736 254	Remise / entreposage extérieur de divers appareils électroniques/électroménagers usagés. Stationnement de véhicules.	Années 1960. à auj.	Remblais pouvant contenir des MR. Utilisation possible de PP (carburants pour les véhicules et les équipements). <i>Contaminants possibles : HP C<sub>10</sub>-C<sub>50</sub>, HAP, HAM, métaux</i>
<b>Corporation archiépiscopale catholique romaine de Montréal</b> Lot 2 494 709 Résidence Ignace-Bouret 12350, rue du Fort-Lorette	Bâtiment résidentiel multi- logements.	Années 1960. à auj.	Remblais pouvant contenir des MR. <i>Contaminants possibles : HP C<sub>10</sub>-C<sub>50</sub>, HAP, métaux</i>
<b>Jean Allard</b> Lot 2 496 750 1 395, boul. Gouin Est	Bâtiment résidentiel unifamilial.	Depuis 1969	Remblais pouvant contenir MR. Utilisation possible de PP (chauffage, équipements personnels). <i>Contaminants possibles : HP C<sub>10</sub>-C<sub>50</sub>, HAP, HAM, métaux</i>
<b>Terrains adjacents</b>			
<b>Ville de Montréal.</b> Lot 2 494 474 12375, rue du Fort-Lorette	Bâtiment vacant.	Années 1910. à auj.	Utilisation possible de PP (mazout pour le chauffage, carburants pour les véhicules et les équipements). <i>Contaminants possibles : HP C<sub>10</sub>-C<sub>50</sub>, HAP, HAM</i>
<b>Bâtiments résidentiels / institutionnels multi- logements et unifamiliaux</b>	Bâtiments résidentiels/institutionnels.	Années 1910. à auj.	
<b>CSDM</b> Lot 2 496 751 1239, boul. Gouin Est	Bâtiment institutionnel (École Sophie-Barat).	Années 1910. à auj.	
<b>Parc Olympia/Gouin</b> Lot 2 495 556	Parc / espace vert	Années 1910 à auj.	Remblais pouvant contenir des MR. <i>Contaminants possibles : HP C<sub>10</sub>-C<sub>50</sub>, HAP, métaux</i>

## 6.0 ÉTUDES ENVIRONNEMENTALES ANTÉRIEURES

---

Sur la base de nos recherches et des documents portés à notre attention, plusieurs études environnementales ont été réalisées précédemment dans l'emprise de la zone d'étude. Un résumé des rapports pertinents obtenus (ÉES Phases I-II) est présenté ci-après. Les études sont insérées à l'annexe 7.

- **Englobe, janvier 2018, *Caractérisation environnementale sommaire des sols, Travaux de réhabilitation du MSRD du barrage Simon-Sicard, Campagne d'investigations géologiques et géotechniques 2017*, rapport préparé pour Hydro-Québec Équipement, réf.: 025-P-0014484-0-01-001-HG-R-0001-00.**

*Ce document concerne majoritairement les sites considérés comme prioritaires et dont l'ouvrage d'enrochement a déjà été réalisé.*

Une caractérisation environnementale a été complétée en 2018 en vue d'estimer de façon sommaire la qualité environnementale des sols dans l'emprise de la rivière des Prairies à proximité du mur de soutènement rive droite (MSRD) au niveau de secteurs jugées prioritaires, incluant :

- ✓ onze (11) forages réalisés dans le secteur de l'école Sophie-Barat jusqu'à une profondeur comprise entre 8,90 et 11,61 m;
- ✓ six (6) forages réalisés dans le secteur du CHSLD Berthiaume-Du Tremblay jusqu'à une profondeur comprise entre 11,32 et 12,49 m;
- ✓ six (6) forages réalisés dans le secteur des Sœurs de la Miséricorde jusqu'à une profondeur maximale de 11,13 m.

Les remblais/sédiments rencontrés lors des sondages sont généralement constitués de mélanges de sable, silt et gravier en proportions variables avec des traces de matières résiduelles. Les sols naturels ont été rencontrés à une profondeur de ~4 m et sont généralement constitués de sable silteux et graveleux. Le socle rocheux a été rencontré lors des sondages et consiste, de façon générale, en un calcaire à grains fins, par endroits fossilifère.

Le programme analytique comprend les HP C<sub>10</sub>-C<sub>50</sub>, les HAP et les métaux. En considérant la réglementation provinciale et les dispositions du *Guide d'intervention - Protection des sols et réhabilitation des terrains contaminés* (le *Guide d'intervention*), la majorité des résultats d'analyses chimiques pour les sédiments et sols prélevés à l'endroit des sondages a montré des concentrations inférieures aux critères B du *Guide d'intervention*.

Toutefois, certains échantillons prélevés dans les remblais des secteurs du CHSLD Berthiaume-Du Tremblay et des Sœurs de la Miséricorde ont révélé des résultats en HP C<sub>10</sub>-C<sub>50</sub> et/ou en métaux en excès des critères B et parfois des critères C du *Guide d'intervention* ont été obtenus. Dans le secteur de l'école Sophie-Barat, un échantillon de sol naturel a révélé une concentration en HAP dans la plage B-C des critères du *Guide d'intervention*.

Aucune évaluation des superficies et volumes de sols affectés n'a été effectuée à cette étape du projet et les recommandations portaient essentiellement sur les précautions à prendre en cas de gestion hors site d'éventuels déblais.

- **Englobe, avril 2019, *Caractérisation environnementale sur glace 2019. Centrale de la rivière des Prairies, Étude d'avant-projet - Mur de soutènement rive droite digue Simon-Sicard (secteurs non prioritaires), rapport préparé pour Hydro-Québec, réf.: 046-P-0014484-0-01-005-01-EN-R-0100-00.***

*Ce document concerne une section de la zone visée par la présente étude, soit les secteurs du parc Louis-Hébert / égout Curotte et des Sœurs de la Miséricorde.*

Cette étude décrit les travaux de caractérisation additionnels des sédiments en surface du fond de la rivière des Prairies. Douze (12) sondages jusqu'à une profondeur de 1,25 m sont réalisés dans l'emprise des travaux projetés dans les secteurs du parc Louis-Hébert, des Frères de Saint-Gabriel, du CHSLD Laurendeau, de la résidence Ignace-Bourget et des lots complémentaires. Les résultats d'analyse des échantillons sont comparés aux critères du *Guide d'intervention* et aux *Critères de qualité des sédiments (eau douce) pour l'évaluation de la qualité des sédiments au Québec*.

Les faits saillants de cette caractérisation sont les suivants :

- ✓ les concentrations de tous les échantillons de sédiments excèdent les critères A du *Guide d'intervention*; des teneurs HP C<sub>10</sub>-C<sub>50</sub> en excès des critères C du *Guide d'intervention* sont obtenues dans huit (8) échantillons sans excéder les valeurs limites de l'annexe I du *Règlement sur l'enfouissement des sols contaminés* (RESC);
- ✓ les concentrations en HAP et/ou métaux de onze (11) échantillons de sédiments sont en excès des critères de « concentration d'effets fréquents » (critères CEF);
- ✓ des concentrations dans sept (7) échantillons excèdent par ailleurs les critères C du *Guide d'intervention* et les critères CEF, soit le critère le plus sévère.

Plusieurs modes de gestion, en milieu terrestre ou aquatique, sont recommandés en prévision des travaux projetés.

- **SNC-Lavalin, décembre 2019, Campagne d'investigations géologique et géotechnique 2019. Caractérisation environnementale des sols et des sédiments, Travaux de réhabilitation du MSRD du barrage Simon-Sicard, Secteurs de l'étude d'avant-projet, rapport préparé pour Hydro-Québec, Direction environnement, réf.: 666721-EG-L03-00**

Ce document concerne les trois secteurs visés dans le cadre de la présente étude.

Cette étude décrit les travaux de caractérisation réalisés à des fins géotechnique et environnementale dans la perspective de travaux de réhabilitation du mur de soutènement du barrage. Seize (16) sondages complémentaires ont été réalisés sur terre ferme et sur l'eau jusqu'à une profondeur maximale de ~12,50 m, incluant onze (11) forages sur l'eau le long du mur de soutènement ainsi que quatre (4) forages et un (1) puits d'exploration sur terre à ~1,70 m de profondeur. Quarante-quatre (44) échantillons ont été analysés pour les HP C<sub>10</sub>-C<sub>50</sub>, les HAP et les métaux. Les faits saillants des résultats obtenus sont les suivants :

- ✓ des teneurs en métaux et/ou HAP en excès des critères CEF ont été obtenues dans les échantillons de sédiments dans les secteurs du Parc Louis-Hébert / égout Curotte et des Sœurs de la Miséricorde;
- ✓ des teneurs en HP C<sub>10</sub>-C<sub>50</sub> en excès du critère C du *Guide d'intervention*, mais inférieures à la VLR de l'annexe I du RESC, ont été obtenues dans les sédiments dans les secteurs du Parc Louis-Hébert / égout Curotte et des Sœurs de la Miséricorde à des profondeurs variant entre ~3,9 et ~6,2 m;
- ✓ des teneurs en HAP en excès de la VLR de l'annexe I du RESC ont été obtenues dans les remblais dans le secteur des Sœurs de la Miséricorde; l'horizon de matériaux associé à ces résultats correspond à du remblai de sols composé de mélanges d'argile, silt, sable et gravier en proportions variables dans un horizon situé entre 3,05 et 3,65 m de profondeur;
- ✓ la majorité des résultats d'analyses chimiques pour les sols prélevés à l'endroit du puits d'exploration a montré des concentrations inférieures aux critères B du *Guide d'intervention*, respectant ainsi les recommandations du MINISTÈRE pour une propriété résidentielle pour le secteur 2, excepté des teneurs en HAP dans la plage B-C dans les remblais à une profondeur de 0,6 et 1,22 m;
- ✓ des teneurs en HAP et/ou métaux dans la plage A-B du *Guide d'intervention* ont été obtenues dans les remblais du parc Louis-Hébert; ces résultats respectent les recommandations du MINISTÈRE pour les terrains à usage récréatif.

À la lumière de ces résultats, les recommandations portaient essentiellement sur les différentes modes de gestion des sols, des remblais et des sédiments selon les caractéristiques des matériaux.

- **Englobe, octobre 2020, *Évaluation environnementale de site phase I, Mur de soutènement en amont du barrage Simon-Sicard, Propriétés situées le long de la rive sud de la Rivière-des-Prairies, entre les avenues Saint-Charles et Papineau, Montréal (Québec), rapport préparé pour Hydro-Québec, Direction environnement, réf.: 045-P-0018897-0-15-230-SG-R-0100-0A***

Une ÉES Phase I effectuée en 2020 couvre l'ensemble des propriétés sur la rive droite de la rivière des Prairies en amont du barrage Simon-Sicard qui sont recoupées par le mur de soutènement. L'étude met en évidence des sources réelles et potentielles de contamination suivantes pour les sols :

- ✓ la présence suspectée d'un réservoir hors sol de mazout, au sous-sol du bâtiment résidentiel vacant, dans le voisinage immédiat du 12350, rue du Fort-Lorette (secteur des Sœurs de la Miséricorde);
- ✓ la présence de sols et de sédiments présentant des teneurs en HAP et/ou métaux et/ou HP C<sub>10</sub>-C<sub>50</sub> en plages B-C, C-RESC et >RESC identifiées lors des études antérieures, au voisinage du mur de soutènement, respectivement dans les secteurs de l'école Sophie-Barat (partie ouest de la Zone d'étude), du parc Louis-Hébert (secteur central de la Zone d'étude), de la résidence Berthiaume-Du Tremblay et des Sœurs de la Miséricorde (partie est de la Zone d'étude); l'étude indique que les résultats d'analyses chimiques des sols dans les secteurs de la résidence Berthiaume-Du Tremblay et des Sœurs de la Miséricorde ne respectent pas les recommandations du MINISTÈRE pour une propriété dont l'usage est institutionnel sensible (Centre d'hébergement); aucune estimation des volumes de sols n'a toutefois été évaluée à cette étape.
- ✓ quatre occurrences d'espèces fauniques menacées, vulnérables ou susceptibles d'être ainsi désignées (MVS) sont identifiées au voisinage de la Zone d'étude après consultation de la base de données du CDPNQ.

Englobe recommande une caractérisation environnementale du terrain à la limite nord du bâtiment sis au 12375, rue du Fort-Lorette. Selon les conclusions du rapport, les sols ou sédiments qui doivent être excavés devront être gérés selon les modalités présentées dans la *Grille de gestion des sols excavés* du *Guide d'intervention* et au RSCTSC dans le cadre des travaux projetés de réfection du mur de soutènement.

- **Hydro-Québec, décembre 2024, *Réfection du mur de soutènement en amont du barrage Simon-Sicard, Étude d'impact sur l'environnement Volume 1 - Rapport***, L'étude d'impact sur l'environnement a été réalisée dans le cadre du projet de rétablissement du niveau de sécurité du mur de soutènement du barrage et soumise au Ministère en vertu de l'article 31.1 de la LQE.

Cette étude décrit les variantes proposées et celle qui a été retenue pour la réfection du mur de soutènement selon les enjeux environnementaux, humains et sociaux du milieu récepteur. L'ÉIE indique également que les secteurs de travaux ne permettent pas l'installation d'équipements pour le conditionnement des sédiments contaminés (décantation, assèchement, gestion des eaux résiduaires, etc.) en vue de leur élimination hors site. Selon les informations indiquées, le remblayage amont, la variante sélectionnée pour le projet, a pour avantage de limiter l'excavation dans le lit de la rivière et la gestion des sédiments. Les sédiments seront ainsi confinés sous le nouveau remblai, ou déplacés localement sur une courte distance au pied du nouveau remblai. Un recouvrement des sédiments contaminés par une couche de matériaux granulaires d'épaisseur variable (pouvant aller jusqu'à 300 mm) est également prévu lors des travaux d'excavation des matériaux de surcharge afin d'éviter leur dispersion.

➤ **Hydro-Québec, décembre 2024, Réfection du mur de soutènement en amont du barrage Simon-Sicard, Étude d'impact sur l'environnement Volume 2 - Annexes**

Une liste des espèces fauniques et floristiques présentes ou susceptibles d'être présentes dans la zone de travaux projetés ainsi que les clauses environnementales normalisées applicables dans le cadre de chantier d'Hydro-Québec sont insérées dans ce document. Les principes généraux et spécifiques applicables lors de l'exécution des travaux sont soulignés dans ces clauses dont les travaux en milieux humides et hydriques ou la gestion de déblais et remblais.

➤ **Hydro-Québec, décembre 2025, Réfection du mur de soutènement en amont du barrage Simon-Sicard, Complément de l'étude d'impact sur l'environnement Réponses aux questions et commentaires du ministère de l'environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs.**

Ce document concerne les engagements d'Hydro-Québec en vue d'obtenir les autorisations gouvernementales nécessaires à la réalisation du projet de réfection du mur de soutènement en amont du barrage Simon-Sicard dans le cadre de la procédure d'évaluation et d'examen de l'ÉIE. Le MINISTÈRE précise les exigences à respecter au regard des rapports de caractérisation environnementale Phases I et II, à réaliser selon le *Guide de caractérisation de terrains* édité en 2024, afin de se conformer à la *Directive pour la réalisation d'une étude d'impact sur l'environnement*. Il est demandé entre autres une vérification de la présence d'activités à risque de contamination, telles que listées à l'annexe III du RPRT dans la zone d'étude, mais également le respect des exigences relatives à la caractérisation des sols tel qu'indiqué dans la dernière version du *Guide de caractérisation de terrains (2024)*.

## 7.0 VISITE DES LIEUX

### 7.1 Descriptions générales

Les principales conditions prévalant lors de la visite des lots étudiés sont résumées ci-dessous. Une sélection des photographies prises sur place est présentée à l'annexe 3.

<b>Date(s)</b>	26 mars 2026
<b>Durée (période)</b>	3h (9h00-12h00)
<b>Conditions climatiques</b>	Couvert, ensoleillé avec passage nuageux, température variant de 6 à 10°C au cours de la visite.
<b>Observations générales</b>	De manière générale, la zone d'étude est relativement plate, un talus dans le secteur sud du parc Louis-Hébert est adjacent au mur de soutènement. Le niveau de la glace recouvrant la rivière des Prairies est situé à environ 1,2 m du haut du mur de soutènement.  Des puits d'observation sont répartis dans le parc Louis-Hébert, notamment dans sa portion sud.  Des infrastructures souterraines (réseau électrique, ligne de gaz naturel, aqueduc et réseau d'égout) longent le boulevard Gouin Est.
<b>Contraintes / limitations</b>	Le sol était recouvert de neige au moment des visites, limitant ainsi fortement les observations des conditions en surface (nature des sols, indices de contamination).
<b>Participants HDS Environnement</b>	Henintsoa Rakotomalala Bruno Welfringer
<b>Propriétaires (# lots et années de familiarité)</b>	Secteur 1 : aucune entrevue Secteur 2 : Jean ALLARD, propriétaire depuis 2001 (lot 2 496 750) Secteur 3 : Patrick LAMONTAGNE, représentant du propriétaire depuis 2024 (lot 2 736 254) Secteur 3 : Jean Humbert THIEFFRY, représentant du propriétaire depuis 2014 (lot 2 494 709)

### 7.2 Observations spécifiques

Le tableau 9 aux pages suivantes résume les observations spécifiques réalisées lors de la visite de reconnaissance des lieux.

**Tableau 9. Éléments distinctifs - situation actuelle et historique**

Secteur 1 : parc Louis-Hébert (Lot 2 495 546)	Secteur 2 : résidence privée (lot 2 496 750)	Secteur 3 : terrain adjacent au 1625, boul. Gouin Est (lot 2 736 254)	Secteur 3 : résidence Ignace-Bouret, 12350, rue du Fort-Lorette (lot 2 494 709)	Secteur 3 : bande riveraine (lot 2 736 250)
<b>Structures et aménagements, y compris les ouvrages souterrains</b>				
Un abri ouvert et un bâtiment (station de pompage des eaux usées) qui n'a pas pu être visité. Relativement plat dans la partie nord du parc, talus boisé dans la portion sud-ouest.	Bâtiment résidentiel avec abri. Secteur pavé adjacent au boulevard Gouin Est, gazonné dans la partie nord (présence d'une piscine creusée et d'aménagements paysagers). Pente légèrement descendante vers le nord.	Bâtiment utilisé comme remise de matériaux et d'équipements pour la maintenance (tondeuse, tracteur). Stationnement pavé au sud et une aire gazonnée semi boisée sur le reste de la propriété. Relativement plat.	Bâtiment en forme de L (résidences) et deux abris de rangement d'outil au sud-est de la propriété. Stationnement pavé à l'ouest et une aire gazonnée sur le reste de la propriété. Relativement plat.	La partie nord du lot adjacent au lot 2 494 709 semblait être gazonnée (présence d'un couvert neigeux limitant les observations).
<b>Réservoirs souterrains</b>				
Non	Non	Non	Non	Non
<b>Réservoirs hors sol</b>				
Non	Deux (2) réservoirs de propane ont été observés au coin sud-est du bâtiment. Réservoir d'huile de chauffage historique démantelé avant 2001 (localisation et travaux d'enlèvement non documentés).	Aucun réservoir n'est présent sur la propriété. La tuyauterie de remplissage et d'évent d'un réservoir de diesel coloré a été observé sur la propriété adjacente située au 1635, boul. Gouin Est (espace pavé en pente),	Deux (2) réservoirs de propane ont été observés au coin sud du bâtiment.	Non
<b>Infrastructures souterrains</b>				
L'égout pluvial Curotte recoupe le terrain dans l'axe ouest-est, on note la présence de lignes Videotron en limite nord de la propriété.	Égouts, aqueduc, électricité et réseaux câblés	Égouts, aqueduc, électricité et gaz naturel	Égouts, aqueduc, électricité et réseaux câblés.	s.o.
<b>Systèmes de chauffage et de climatisation</b>				
s.o.	Chauffage hybride (électrique, propane) et thermopompe	Gaz naturel	Électrique	s.o.

## ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE DE SITE PHASE I - MISE À JOUR

Réhabilitation du mur de soutènement du barrage Simon-Sicard, Montréal (Québec)

Secteur 1 : parc Louis-Hébert (Lot 2 495 546)	Secteur 2 : résidence privée (lot 2 496 750)	Secteur 3 : terrain adjacent au 1625, boul. Gouin Est (lot 2 736 254)	Secteur 3 : résidence Ignace- Bouret, 12350, rue du Fort- Lorette (Lot 2 494 709)	Secteur 3 : bande riveraine (Lot 2 736 250)
<b>Drains de plancher, puisards</b>				
s.o.	Deux (2) puisards (sec) ont été observés dans le garage.	Un drain a été observé dans le bâtiment.	Un puisard est présent dans chaque aile du bâtiment (non accessibles lors de la visite). Pas d'indice organoleptique de contamination selon le représentant rencontré.	s.o.
<b>Drainage</b>				
Les précipitations ruissellent vers les regards d'égout pluvial reliés au réseau municipal et s'infiltrent dans les sols de surface dans les secteurs gazonnés.				
<b>Émissions atmosphériques</b>				
s.o.	Aucune émission significative.	Aucune émission significative.	Quatre (4) points de rejets atmosphériques reliés notamment à la buanderie, la cuisine et le local de plonge.	s.o.
<b>MR</b>				
Présence de poubelles municipales dans le parc	MR domestiques uniquement.	Entreposage avant disposition d'appareils électronique et électroménagers usagés à l'extérieur sur une aire asphaltée. MR domestiques.	MR domestiques uniquement.	s.o.
<b>MD/MDR</b>				
s.o.	Produits domestiques : peintures et bidons de d'essence dans l'abri.	Bidons de diesel, pots de peintures, bidons d'huile hydraulique, tubes fluorescents.	Produits domestiques : peintures, etc.	s.o.
<b>Matières réglementées (amiante, plomb, BPC, MIUF, moisissures, etc.)</b>				
Compte tenu de l'âge des bâtiments, la présence de matières réglementées est possible.				s.o.
<b>Odeurs, taches</b>				
Les sols de la zone à l'étude étaient recouverts de neige lors de la visite.				
<b>Éléments naturels sensibles</b>				
La zone à l'étude est adjacente à la rivière des Prairies				
<b>Autres</b>				
Terrain partiellement boisé	-	-	Deux (2) ascenseurs sont installés dans le bâtiment.	-

## 8.0 ENTREVUES

Des entrevues ont été effectués auprès des propriétaires des lots étudiés ou leurs représentants lors de la visite des lieux. Le cas échéant, un résumé des informations obtenues de personnes familières avec les lots concernés est présenté ci-après.

N° lots	Propriétaires/représentants N° téléphone	Date de l'entrevue et principales informations pertinentes obtenues le cas échéant
2 495 546	Ville de Montréal, arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville Valérie Simard, cheffe division études techniques,	2026-04-09 à 15h00 Aucun évènement ayant d'impact environnemental significatif n'a eu lieu sur le terrain. Les dates de construction des pavillons n'ont pu être précisées.
4 858 914	Hydro-Québec, Propriétés immobilières	Aucune entrevue n'a pu être réalisée.
2 496 750	Jean ALLARD	2026-03-26 09h à 09h30 Propriétaire depuis 2001. Utilisation d'un système de chauffage au mazout avant 2001 (localisation inconnue de l'ancien réservoir)
2 736 254	Patrick LAMONTAGNE	2026-03-26 10h30 à 11h15 Bâtiment toujours utilisé comme remise des équipements pour l'entretien des espaces extérieurs de la propriété de la Fondation Berthiaume-Du Tremblay. La date de construction n'a pas pu être précisée.
2 494 709	Jean Humbert THIEFFRY	2026-03-26 11h30 à 12h00 Résidence pour clergés âgés jusqu'en 2014, devenue ensuite une résidence étudiante.
2 736 250	Hydro-Québec, Propriétés immobilières	Aucune entrevue n'a pu être réalisée.

## 9.0 INTERPRÉTATION ET MODÈLE CONCEPTUEL

Compte tenu de l'ensemble des constatations réalisées lors de la présente ÉES Phase I, un bilan des secteurs de contamination connue ou potentielle sur la Zone d'étude est présenté au tableau 10, incluant une description des zones à risques identifiées, le type d'activités associées avec les matières ou substances contaminantes problématiques.

**Tableau 10. Secteurs de contamination connue ou potentielle**

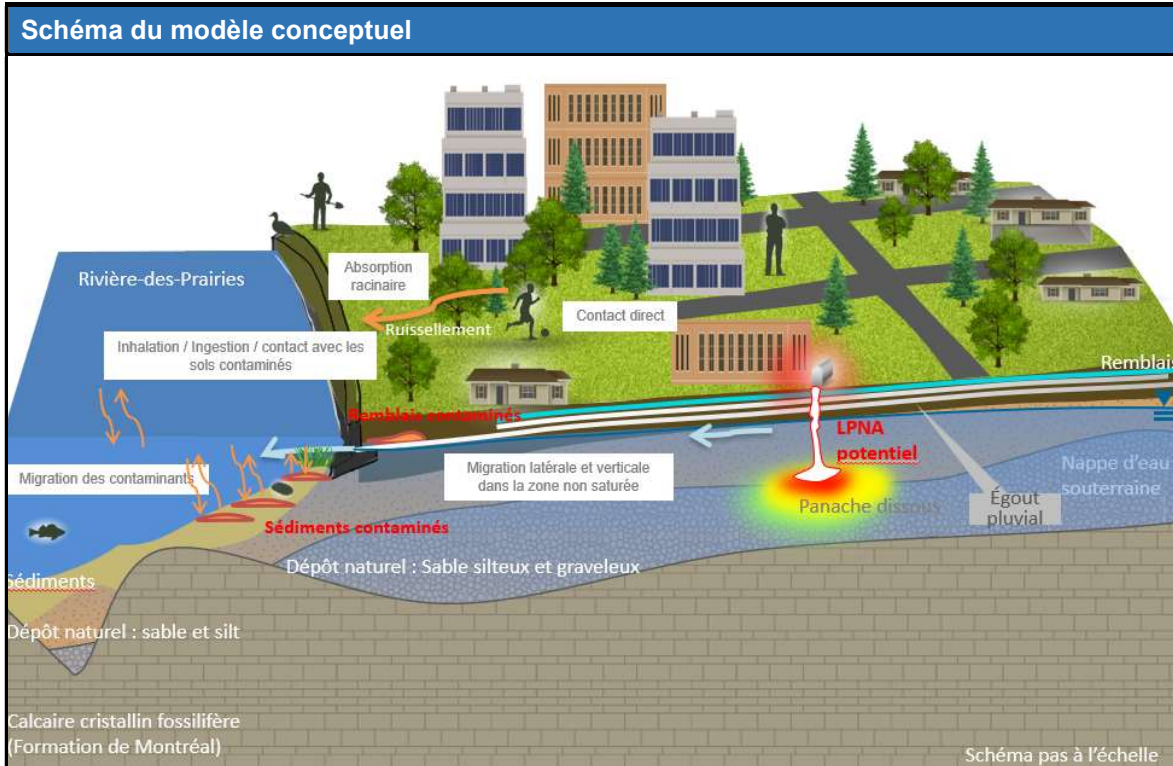
Zones à risques		Types d'activité (période)	Matières/substances problématiques
N°	Description		
<b>Terrains étudiés</b>			
1	<b>Ville de Montréal</b> Lot 2 495 546	Parc / espace vert avec bâtiments passés et actuels (années 1910 à auj.)	Remblais d'origine inconnue pouvant contenir des MR. Fuites/déversements potentiels de PP/MD/MDR à partir de véhicules et de petits équipements
2	<b>Hydro-Québec</b> Lots 4 858 914 et 2 736 250	Berges/terrain vacant (années 1910 à auj.)	Sédiments : présence de MR et contamination en HP C <sub>10</sub> C <sub>50</sub> , HAP et métaux documentées dans les études antérieures. Remblais : contamination en HP C <sub>10</sub> C <sub>50</sub> , HAP et métaux documentée dans les études antérieures
3	<b>Fondation Berthiaume-Du Tremblay</b> Lot 2 736 254	Usage institutionnel avec remise, entreposage extérieur d'appareils électroniques et d'électroménagers usagés, stationnement de véhicules (années 1960 à auj.)	Fuites/déversements potentiels de PP/MD/MDR à partir de véhicules et de petits équipements. Remblais d'origine inconnue (contamination en HAP documentée dans les études antérieures)
4	<b>Corporation archiépiscopale catholique romaine de Montréal</b> Lot 2 494 709 12350, rue du Fort-Lorette	Usage institutionnel : centre d'hébergement (années 1960 à auj.)	
5	<b>Jean Allard</b> Lot 2 496 750 1395, boul. Gouin Est	Usage résidentiel (depuis 1969)	Fuites/déversements potentiels de PP/MD/MDR à partir de petits équipements ou ancien réservoir hors sol de PP. Remblais d'origine inconnue (contamination en HAP documentée dans les études antérieure).
6	<b>Hydro-Québec</b> Terrain non cadastré (portion sud-ouest du parc Louis-Hébert)	Terrain vacant : boisé (n.d.)	Remblais de qualité et d'origine inconnues.

Zones à risques		Types d'activité (période)	Matières/substances problématiques
N°	Description		
<b>Terrains adjacents</b>			
1	<b>Ville de Montréal</b> Lot 2 494 474 12 375, rue Fort-Lorette	Usage institutionnel : bâtiment vacant (années '10 à auj.)	Utilisation possible / identifié de PP (mazout pour le chauffage, carburants pour les véhicules et les équipements). Remblais de qualité et d'origine inconnues.
2	<b>Bâtiments résidentiels et institutionnels multi-logements ou unifamiliaux</b>	Usages résidentiel et institutionnel (années '10. à auj.)	
3	<b>CSDM - École Sophie-Barat</b> Lot 2 496 751 1 239, boul. Gouin Est	Bâtiment institutionnel (années '10 à auj.)	Fuites/déversements potentiels de PP/MD/MDR à partir de chaufferie et de petits équipements. Remblais de qualité et d'origine inconnues.
4	<b>Ville de Montréal</b> Lot 2 495 556 (parc Olympia/Gouin) Lot 2 698 383 (boul. Olympia)	Parc / espace vert / rue (années '10 à auj.)	Remblais de qualité et d'origine inconnues.

Une description des zones à risque, telles qu'identifiées à l'item 9.2 du tableau de contrôle des études du MINISTÈRE (inséré à l'annexe 8.3), est présentée ci-dessous. Les zones à risque sont localisées à la figure 3 à l'annexe 2.

Types de risques	Description des zones à risques	Estimation de l'aire affectée	Contaminants potentiels
<b>Transbordement et entreposage de matières premières ou résiduelles</b>	Entreposage d'équipements hors d'usage dans le secteur 3	~250 m <sup>2</sup>	HP C <sub>10</sub> -C <sub>50</sub> , HAM, HAP, métaux
<b>Réservoirs souterrains ou hors sol</b>	Ancien réservoir dans le secteur 2 Réservoirs actuels et passé à proximité du secteur 3	~100 m <sup>2</sup> /réservoir	HP C <sub>10</sub> -C <sub>50</sub> , HAM, HAP
<b>Équipements et machineries pouvant dégager des contaminants</b>	Fuites/déversements potentiels de PP/MD/MDR sur les terrains ciblés et les terrains adjacents	n.d.	HP C <sub>10</sub> -C <sub>50</sub> , HAM, HAP et métaux
<b>Déversement ou fuites accidentels</b>	s.o.	s.o.	s.o.
<b>Autres zones à risques</b>	Sédiments et remblais contaminés adjacent au mur de soutènement	n.d.	HP C <sub>10</sub> -C <sub>50</sub> , HAP

Un modèle conceptuel décrivant les sources anticipées des contaminants potentiels ainsi que les milieux et les récepteurs susceptibles d'être affectés, élaboré à l'aide de l'outil graphique publié par la division des sites contaminés de Santé Canada sur la base des recommandations du *Guide de caractérisation des terrains*, est présenté ci-après.



**Description qualitative du modèle conceptuel**

Les études environnementales antérieures ont révélé une contamination en HP C<sub>10</sub>-C<sub>50</sub> et HAP dans certains échantillons de remblais de sol dans les secteurs 1 et 3 (notamment à environ 3 m de profondeur). Des HP en excès des concentrations estimées sans effet critique (CEF) ont également été détectées dans les sédiments prélevés à divers endroits/profondeurs le long de la berge de la rivière des Prairies.

La zone à l'étude est à usages mixtes résidentiels et institutionnels (parc Louis-Hébert), avec des propriétés avoisinantes essentiellement résidentielles ou institutionnelles (écoles, résidences pour aînés...). Les récepteurs potentiels incluent les résidents et les travailleurs, lesquels pourraient entrer en contact avec certains contaminants lors de travaux intrusifs.

Les remblais, d'origine et qualité environnementale inconnues, identifiés sur certains terrains à l'étude et environnants représentent un faible risque de contamination compte tenu des informations disponibles. Les sols alluvionnaires et perméables peuvent faciliter la migration des contaminants et affecter la qualité des sols et/ou compromettre la qualité de la nappe d'eau souterraine et des eaux de surface. Des liquides immiscibles légers (LIL) éventuels ruisselant sur les sols ou s'accumulant sur la nappe d'eau souterraine et/ou des phases dissoutes de contaminants pourraient faire résurgence dans la rivière des Prairies.

Étant considérée comme un habitat écologique sensible, la zone de la rivière des Prairies adjacente aux secteurs visés pourrait abriter des espèces vulnérables et/ou à statut particulier. La manipulation des sédiments avec des courants pourraient entraîner la dispersion de contaminants, occasionner de risques d'exposition pour les récepteurs écologiques et les communautés en aval notamment via les prises d'eau municipales (ingestion).

Sur certains terrains à l'étude et environnants, des fuites/déversements de PP/MD/MDR représentent un faible risque de migration d'hydrocarbures mobiles pouvant affecter la qualité des sols, avec des risques de contact direct pour les usagers des lieux et des impacts potentiels sur la nappe d'eau souterraine et la rivière des Prairies. Aucun enjeu n'a été identifié par rapport aux liquides immiscibles denses (LID) dans la zone d'étude ou dans les terrains à proximité.

Sommaire des données retenues pour le développement du modèle conceptuel		
Composantes du modèle		Informations considérées
<b>Informations générales</b>	<b>Localisation</b>	La zone d'étude couvre les secteurs adjacents au mur de soutènement en amont du barrage Simon-Sicard sur une distance de 650 m sur la rive droite de la rivière des Prairies, entre l'avenue Christophe Colomb et la rue Fort-Lorette, dans l'arrondissement de Ahuntsic-Cartierville, à Montréal.
	<b>Usage et zonage</b>	Zonage mixte (résidentiel, équipements collectifs et institutionnels).
	<b>Sources potentielles de contamination</b>	Contamination des remblais aux HP C <sub>10</sub> C <sub>50</sub> et HAP identifiée lors de caractérisations antérieures dans les secteurs 1 et 3. Contamination des sédiments aux HP C <sub>10</sub> C <sub>50</sub> dans la bande riveraine de la rivière des Prairies. Entreposage/utilisation de PP/MD/MDR sur les lots ciblés et certains terrains adjacents avec remblais d'origine et qualité environnementale inconnues
	<b>Récepteurs potentiels et voies d'exposition</b>	Sols : contact direct par usagers, faune et flore environnantes. Sédiments : contact direct pour faune, flore aquatique Eau souterraine : résurgence dans la rivière des Prairies
	<b>Topographie et surface</b>	Secteurs 1 et 2 : zone relativement plate avec présence de talus dans la portion sud du parc Louis-Hébert. Secteur 3 : zone à l'étude relativement plane sans différence de niveau significative, généralement non imperméabilisée (gazonnée), hormis les aires construites (bâtiments, stationnement...).
	<b>Critères applicables</b>	Sols : critères B en raison du zonage mixte résidentiel. Eau souterraine : critères RES et EC. Sédiments Critères pour l'évaluation de la qualité des sédiments au Québec et cadres d'application ; Eau de surface : critères d'eau de surface
	<b>Géologie</b>	Alluvions d'anciennes terrasses fluviales reposant sur des sols argileux, subjacent à un rocher un calcaire à grain fin à moyen avec lits de shale de la Formation de Montréal du groupe d'âge Ordovicien moyen (membre de Saint-Michel), appartenant au Groupe de Trenton de la province géologique des Basses-Terres du Saint-Laurent.
	<b>Hydrogéologie</b>	Nappe superficielle : interceptée à moins de 3 m de profondeur au sein de dépôts perméables (alluvions d'anciennes terrasses fluviales), écoulement inféré vers l'ouest en direction de la rivière des Prairies. Nappe régionale : sise dans des roches calcaires à forte conductivité hydraulique à une profondeur indéterminée. Comme les dépôts perméables reposent sur des sols argileux, un lien hydraulique entre les nappes superficielle et profonde est généralement peu probable, sauf en bordure immédiate de la rivière des Prairies où la présence de sols argileux pourrait être discontinue. Eau de surface : rivière des Prairies.
<b>Sols</b>	<b>Caractéristiques</b>	Possible contamination des sols par de l'essence, du diesel, du mazout et/ou des solvants. Présence de remblais d'origine et qualité environnementale inconnues sur des terrains à l'étude et environnants.
	<b>Localisation</b>	Secteur 2.
<b>LIL</b>	<b>Caractéristiques</b>	LIL potentiels en cas de rejets d'hydrocarbures.
	<b>Localisation</b>	s.o.
<b>LID</b>	<b>Caractéristiques</b>	Pas de LID anticipés.
	<b>Localisation</b>	s.o.
<b>Eau souterraine</b>	<b>Caractéristiques</b>	Contamination possible en cas de rejets d'hydrocarbures.
	<b>Localisation</b>	s.o.
<b>Air (intrusion de vapeurs)</b>	<b>Caractéristiques</b>	Contamination possible en cas de rejets d'hydrocarbures.
	<b>Localisation</b>	s.o.
<b>Eau surface</b>	<b>Caractéristiques</b>	Contamination possible en cas de rejets d'hydrocarbures.
	<b>Localisation</b>	s.o.
<b>Sédiments</b>	<b>Caractéristiques</b>	Sédiments contaminés en HAP et métaux > critères CEF.
	<b>Localisation</b>	Bande riveraine adjacente au mur de soutènement dans les secteurs 1 (parc Louis-Hébert) et 3 (résidence Ignace-Bouret).
<b>Réhabilitation</b>		Aucune réhabilitation environnementale portée à notre attention

## 10.0 CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

Au terme de la mise à jour de l'ÉES Phase I effectuée pour Hydro-Québec dans l'emprise de certaines sections du mur de soutènement en amont du barrage Simon-Sicard à Montréal (Québec), des enjeux environnementaux ont été identifiés pour les aspects couverts au tableau 11. L'étude a été initiée à la demande d'Hydro-Québec dans le contexte de la procédure d'ÉIE en vue de la réhabilitation du mur de soutènement du barrage Simon-Sicard sur la rivière des Prairies.

**Tableau 11. Risques de contamination identifiés**


Sources potentielles de contamination	Risque	Contaminants potentiels
<b>Terrains à l'étude</b>		
<b>1. Emprise projetée des travaux de réhabilitation du mur de soutènement</b> Mise en suspension de sédiments contaminés lors des travaux. Remblais potentiellement contaminés dans certains secteurs.	Modéré	HP C <sub>10</sub> -C <sub>50</sub> , HAP et métaux
<b>2. Entreposage/utilisation de PP/MD/MDR</b> (parc Louis-Hébert, 1395 et 1635, boul. Gouin Est et 12350, rue du Fort-Lorette) Fuites/déversements potentiels de carburants (diesel/essence) et autres produits dangereux (huiles hydrauliques, tubes fluorescents) à partir de machineries et de petits équipements.	Faible	HP C <sub>10</sub> -C <sub>50</sub> , HAM, HAP et métaux
<b>3. Ancien réservoir hors sol de PP</b> (1395, boul. Gouin Est) Fuites/déversements potentiels de mazout.	Faible	HP C <sub>10</sub> -C <sub>50</sub> , HAM et HAP
<b>4. Remblais d'origine et qualité environnementale inconnues</b> (terrain non cadastré, portion sud-ouest du parc Louis-Hébert)	Modéré à faible	HP C <sub>10</sub> -C <sub>50</sub> , HAP et métaux
<b>Terrains environnants</b>		
<b>5. Réservoir existant de PP</b> (1635, boul. Gouin Est) Fuites/déversements accidentels de carburants (diesel).	Faible	HP C <sub>10</sub> -C <sub>50</sub> , HAM et HAP
<b>6. Réservoirs historiques de PP</b> (12375, rue du Fort-Lorette; école Sophie-Barat) Fuites/déversements potentiels de mazout.	Faible	HP C <sub>10</sub> -C <sub>50</sub> , HAM, HAP et métaux
<b>7. Entreposage/utilisation de PP/MD/MDR</b> (terrains environnants) Fuites/déversements potentiels de carburants (diesel/essence) et autres produits dangereux à partir de machineries et de petits équipements.	Faible	HP C <sub>10</sub> -C <sub>50</sub> , HAM, HAP et métaux
<b>8. Remblais d'origine et qualité environnementale inconnues</b> (parc Olympia/Gouin, boul. Olympia) Passif environnemental potentiel : terrains non-inscrits au Répertoire des terrains contaminés.	Faible	HP C <sub>10</sub> -C <sub>50</sub> , HAM, HAP et métaux

À la lumière de ces constatations, une ÉES Phase II, au sens de la norme CSA Z769-00 et du *Guide de caractérisation des terrains* (2024), est recommandée au niveau des différents secteurs identifiés au tableau 11. Les sols et sédiments contaminés qui seront excavés lors du projet de réfection du mur de soutènement du barrage devront être gérés selon la *Grille de gestion des sols excavés* (annexe 5 du *Guide d'intervention*).

Certaines des infrastructures projetées par Hydro-Québec étant dans les limites de sites archéologiques connus, une évaluation historique et archéologique est recommandée afin de confirmer leur appartenance au site patrimonial cité et d'évaluer, le cas échéant, si des autorisations (ministérielles ou autres) doivent être obtenues avant d'entreprendre des travaux d'aménagement.

La Zone d'étude étant située en bordure immédiate de la rivière des Prairies, un milieu sensible d'importance pouvant accueillir des espèces floristiques et fauniques à statut particulier, il est également recommandé d'effectuer une caractérisation écologique en vue d'obtenir les autorisations nécessaires pour les travaux prévus par Hydro-Québec.

Finalement, compte tenu de l'âge de certains des bâtiments présents dans la Zone d'étude, advenant que des travaux de démolition ou de rénovation soient nécessaires, il est recommandé de procéder au préalable à la caractérisation des matières réglementées pouvant être impliquées dans ces éventuels travaux.

Rapport préparé par : 

---

Henintsoa Rakotomalal, ing.  
(OIQ # 5046496)



---

Bruno Welfringer, ing. & M.Sc.A.  
Évaluateur environnemental de site agréé®  
(OIQ # 5000580 / AQVE #387)

## RÉFÉRENCES

---

### DOCUMENTATION HISTORIQUE

- Photographies satellitaires (Google Earth Pro, 2021, 2022 2024 et 2025)
- Plans d'assurance-incendie Sault-au-Récollet (Charles E. Goad Co, 1913)
- Plans d'utilisation du sol - Ville de Montréal (Service de l'habitation et de l'urbanisme : 1962, 1964, 1968, 1971, 1976, 1983, 1986, 1990)
- Recensement cartographique des anciens cours d'eau de l'île de Montréal et tracé des creux et des crêtes. Carte index. 1e Édition 1 :50 000 (Mahaut Valérie, 2016)
- Recherches au niveau des registres fonciers pour les lots visés depuis 2020 (Docutech, février 2026)

### ÉTUDES ANTÉRIEURES DU SITE ET RÉFÉRENCES RÉGIONALES

- Canards Illimités, Carte interactive des milieux humides du Québec [canards.ca/cartographie-detaillee-des-milieux-humides-du-quebec/](https://canards.ca/cartographie-detaillee-des-milieux-humides-du-quebec/)
- Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec [quebec.ca/gouvernement/gouvernement-ouvert/transparence-performance/indicateurs-statistiques/donnees-especes-situation-precaire](https://quebec.ca/gouvernement/gouvernement-ouvert/transparence-performance/indicateurs-statistiques/donnees-especes-situation-precaire)
- Englobe, 26 janvier 2018, *Caractérisation environnementale sommaire des sols. Travaux de réhabilitation du MSRDR du barrage Simon-Sicard, Campagne d'investigations géologiques et géotechniques 2017*, réf.: 025-P-0014484-0-01-001-HG-R-0001-00
- Englobe, 4 avril 2019, *Caractérisation environnementale sur glace 2019 - Centrale de la Rivière-des-Prairies, Étude d'avant-projet - Mur de soutènement rive droite digue Simon-Sicard (secteurs non prioritaires)*, réf.: 046-P-0014484-0-01-005-01-EN-R-0100-0A
- Englobe, 9 octobre 2020, *Évaluation environnementale de site Phase I, Mur de soutènement en amont du barrage Simon-Sicard, Propriétés situées le long de la rive sud de la Rivière-des-Prairies, entre les avenues Saint-Charles et Papineau, Montréal (Québec)*, réf.: 045-P-0018897-0-15-230-SG-R-0100-00
- Hydro-Québec, décembre 2024, *Réfection du mur de soutènement en amont du barrage Simon-Sicard, Étude d'impact sur l'environnement, Volume I - Rapport*
- Hydro-Québec, décembre 2024, *Réfection du mur de soutènement en amont du barrage Simon-Sicard, Étude d'impact sur l'environnement, Volume II - Annexes*
- SNC-Lavalin, 20 décembre 2019, *Campagne d'investigations géologique et géotechnique 2019. Caractérisation environnementale des sols et des sédiments, Travaux de réhabilitation du MSRDR du barrage Simon-Sicard : Secteur de l'étude d'avant-projet*, réf.: 15451-16002 AT011
- Système d'information géominière du Québec [sigeom.mines.gouv.qc.ca/signet/classes/l1108\\_afchCartelIntr](https://sigeom.mines.gouv.qc.ca/signet/classes/l1108_afchCartelIntr)

### GRUPE CSA

[csagroup.org/fr/store/](https://csagroup.org/fr/store/)

- CSA Z768-01, *Évaluation environnementale de site, Phase I*
- CSA Z769-00, *Évaluation environnementale de site, Phase II*

## MINISTÈRE

- Atlas de L'eau  
[geo.environnement.gouv.qc.ca/portail/apps/experiencebuilder/experience/?id=9c0e1408a0d04edda170ad2245b5af13](http://geo.environnement.gouv.qc.ca/portail/apps/experiencebuilder/experience/?id=9c0e1408a0d04edda170ad2245b5af13)
- Carte interactive des aires protégées au Québec  
[environnement.gouv.qc.ca/biodiversite/aires\\_protegees/carte-interactive.htm](http://environnement.gouv.qc.ca/biodiversite/aires_protegees/carte-interactive.htm)
- Guide de caractérisation des terrains  
[environnement.gouv.qc.ca/sol/terrains/guide/guidedecaracterisation.pdf](http://environnement.gouv.qc.ca/sol/terrains/guide/guidedecaracterisation.pdf)
- Guide d'intervention - Protection des sols et réhabilitation des terrains contaminés  
[environnement.gouv.qc.ca/sol/terrains/guide-intervention/](http://environnement.gouv.qc.ca/sol/terrains/guide-intervention/)
- Loi sur la qualité de l'environnement (LQE, Chapitre Q-2)  
[environnement.gouv.qc.ca/sol/terrains/loi-reg.htm](http://environnement.gouv.qc.ca/sol/terrains/loi-reg.htm)  
Documents pour professionnels habilités en vertu de l'art. 31.42 de la LQE  
[environnement.gouv.qc.ca/sol/terrains/professionnels/index.htm](http://environnement.gouv.qc.ca/sol/terrains/professionnels/index.htm)
  - Règlement sur la protection et la réhabilitation des terrains (c.Q-2, r.37)
  - Règlement sur les matières dangereuses (c.Q-2, r.32)
  - Règlement sur l'enfouissement des sols contaminés (c.Q-2, r.18)
  - Règlement sur l'encadrement d'activités en fonction de leur impact sur l'environnement (c.Q-2, r.17.1)
- Programme d'acquisition de connaissances sur les eaux souterraines  
[environnement.gouv.qc.ca/eau/souterraines/programmes/acquisition-connaissance.htm](http://environnement.gouv.qc.ca/eau/souterraines/programmes/acquisition-connaissance.htm)
- Registre des interventions d'Urgence-Environnement  
[environnement.gouv.qc.ca/ministere/urgence\\_environnement/index.asp](http://environnement.gouv.qc.ca/ministere/urgence_environnement/index.asp)
- Registres publics en vertu de la LQE  
[registres.environnement.gouv.qc.ca/](http://registres.environnement.gouv.qc.ca/)
- Répertoire des dépôts de sols et de résidus industriels  
[environnement.gouv.qc.ca/sol/residus\\_ind/recherche.asp](http://environnement.gouv.qc.ca/sol/residus_ind/recherche.asp)
- Répertoire des terrains contaminés  
[environnement.gouv.qc.ca/sol/terrains/terrains-contamines/recherche.asp](http://environnement.gouv.qc.ca/sol/terrains/terrains-contamines/recherche.asp)
- Système d'information hydrogéologique  
[environnement.gouv.qc.ca/eau/souterraines/sih/index.htm](http://environnement.gouv.qc.ca/eau/souterraines/sih/index.htm)

## RÉFÉRENCES MUNICIPALES

### Ville de Montréal

- Évaluation du patrimoine urbain arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville  
[montreal.qc.ca/pls/portal/docs/page/patrimoine\\_urbain\\_fr/media/documents/01\\_evaluation\\_patrimoine\\_ahu.pdf](http://montreal.qc.ca/pls/portal/docs/page/patrimoine_urbain_fr/media/documents/01_evaluation_patrimoine_ahu.pdf)
- 01-274-43 / Règlement modifiant le Règlement d'urbanisme de l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville (01-274) afin d'y introduire des grilles de zonage (01-274-43)  
[montreal.ca/reglements-municipaux/recherche/60d7e449fd653107725a2d1a](http://montreal.ca/reglements-municipaux/recherche/60d7e449fd653107725a2d1a)
- Rôle d'évaluation foncière en ligne  
[montreal.ca/role-evaluation-fonciere](http://montreal.ca/role-evaluation-fonciere)

## RÉGIE DU BÂTIMENT DU QUÉBEC

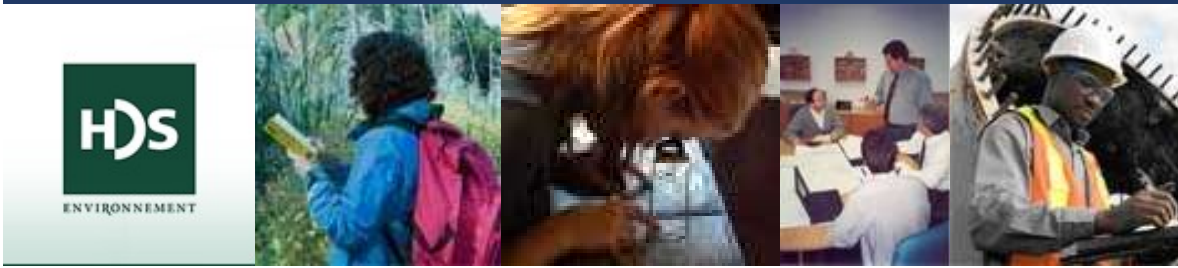
- Loi sur le bâtiment (Chapitre B-1.1)  
[rbq.gouv.qc.ca/domaines-dintervention/equipements-petroliers/reglementation/equipements-petroliers-vises.html](http://rbq.gouv.qc.ca/domaines-dintervention/equipements-petroliers/reglementation/equipements-petroliers-vises.html)
  - Registre des sites d'équipements pétroliers  
[rbq.gouv.qc.ca/domaines-dintervention/equipements-petroliers/repertoire-des-sites-dequipements-petroliers.ht](http://rbq.gouv.qc.ca/domaines-dintervention/equipements-petroliers/repertoire-des-sites-dequipements-petroliers.ht)
  - Titulaires d'un permis d'utilisation pour des équipements pétroliers à risque élevé  
[rbq.gouv.qc.ca/domaines-dintervention/equipements-petroliers/liste-des-titulaires-dun-permis-dutilisation.html](http://rbq.gouv.qc.ca/domaines-dintervention/equipements-petroliers/liste-des-titulaires-dun-permis-dutilisation.html)

## SECRÉTARIAT DU CONSEIL DU TRÉSOR DU CANADA

- Inventaire des sites fédéraux contaminés  
[tbs-sct.gc.ca/fcsi-rscf/home-accueil-fra.aspx](http://tbs-sct.gc.ca/fcsi-rscf/home-accueil-fra.aspx)

## STATISTIQUES CANADA

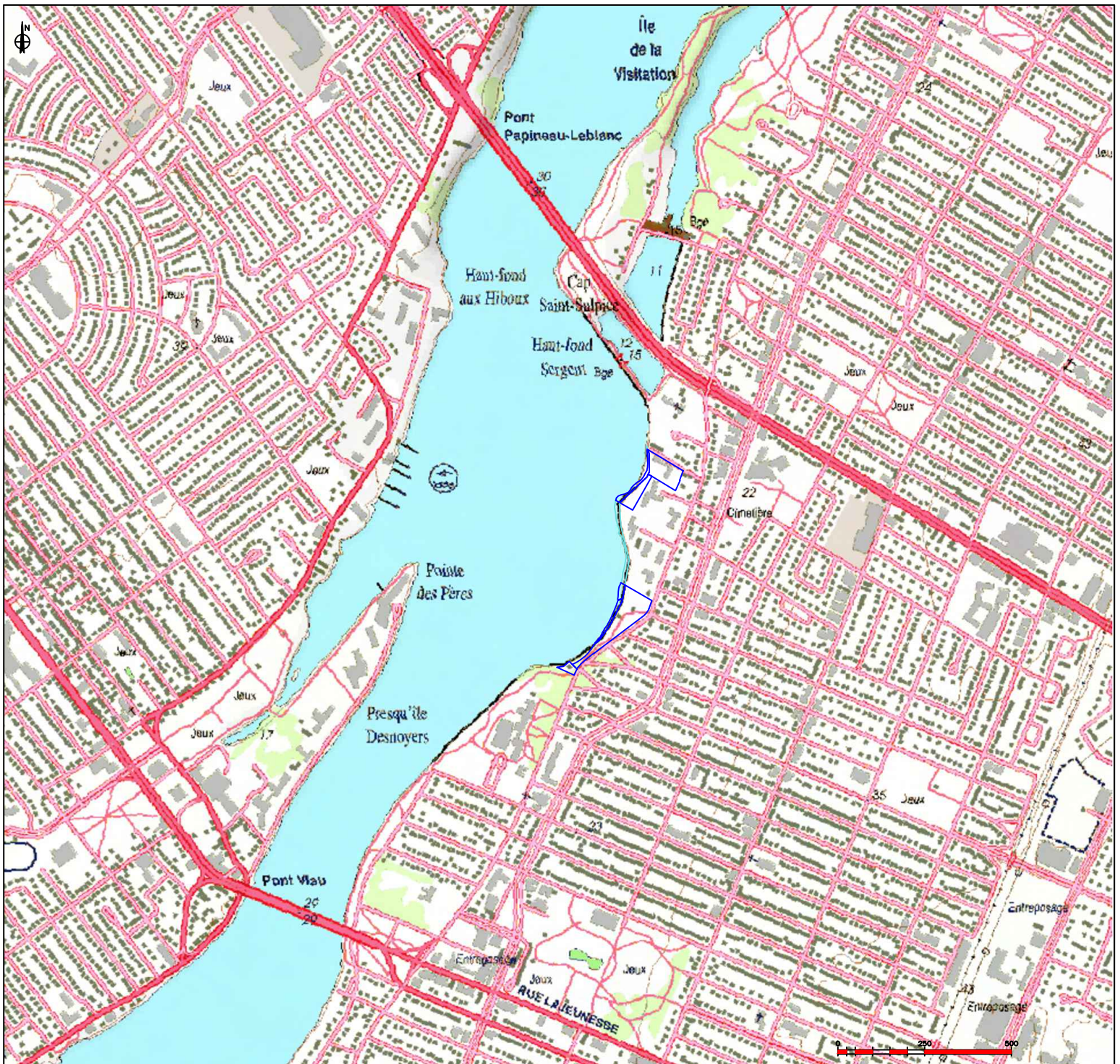
- Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (1997)  
[statcan.gc.ca/imdb/p3VD\\_f.pl?Function=getVD&TVD=6](http://statcan.gc.ca/imdb/p3VD_f.pl?Function=getVD&TVD=6)



## **ANNEXE 1**

---

### **Carte topographique**



**LÉGENDE**

 LIMITES APPROXIMATIVES DES LOTS (CADASTRE DU QUÉBEC) VISÉS PAR L'ÉTUDE

**RÉFÉRENCES**  
 FONDS DE CARTE : CARTES ET DONNÉES GÉOGRAPHIQUES DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC,  
 DONNÉES : MRNF, MELCCFP

CLIENT  
 HYDRO QUÉBEC

PROJET  
 ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE DE SITE PHASE I - mise à jour  
 Réhabilitation du mur de soutènement du barrage Simon-Sicard (QC)

TITRE  
**CARTE TOPOGRAPHIQUE**

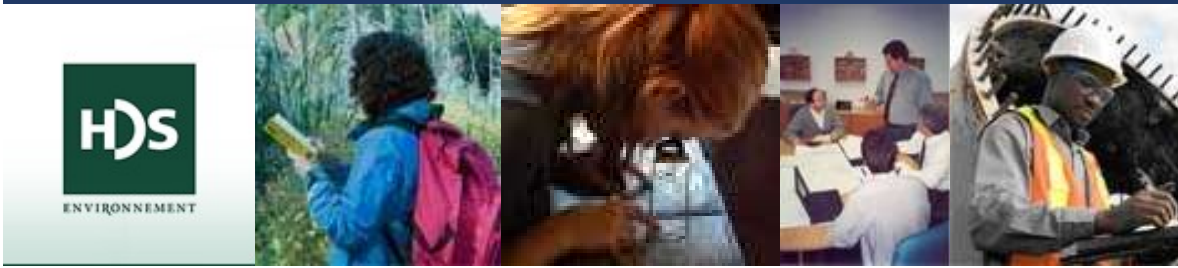


Préparé par : H. RAKOTOMALALA, ing.

Vérifié par : B. WELFRINGER, ing. M.Sc.A.

Validé par : R. ST-GERMAIN, ing., MBA

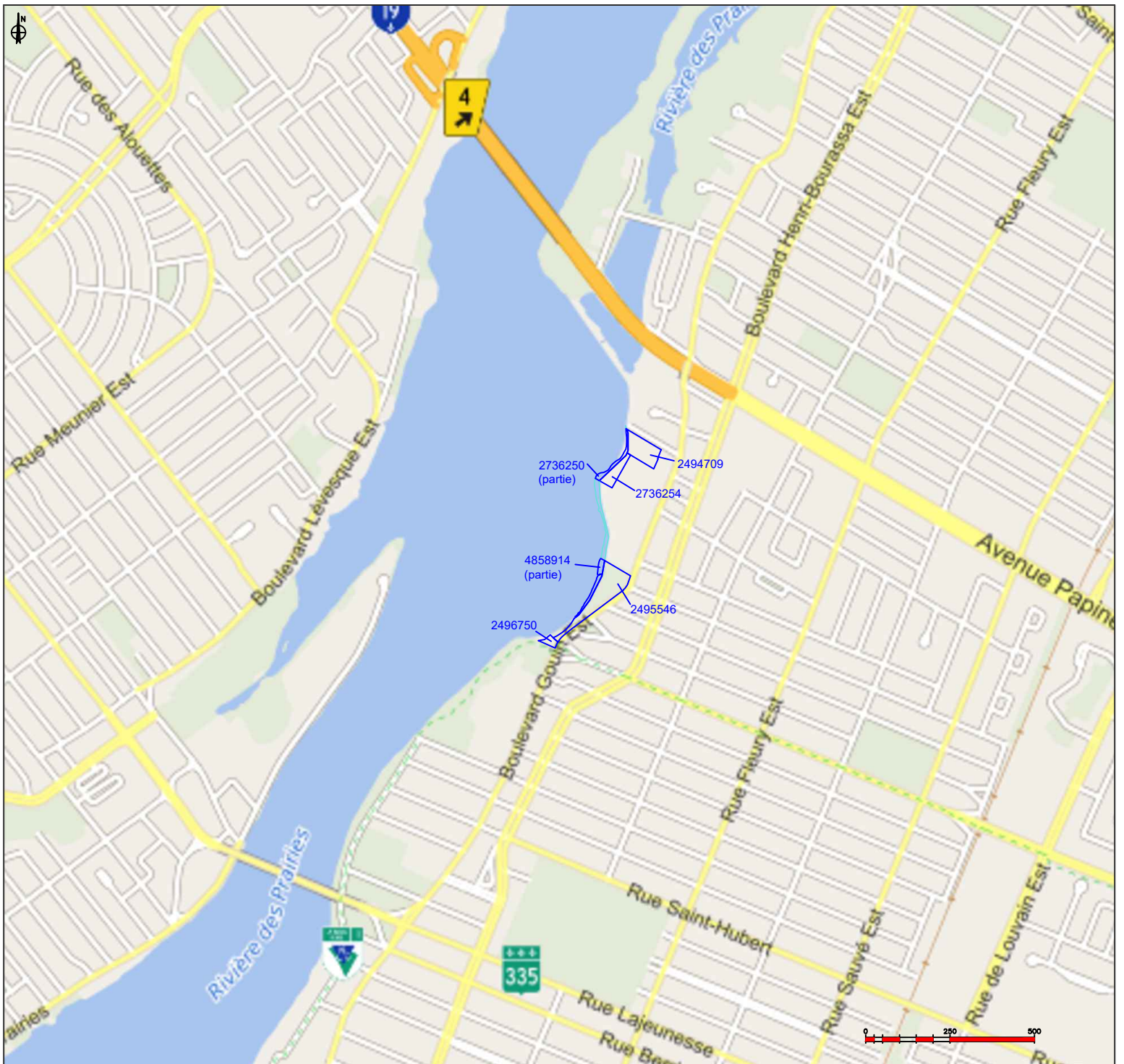
PROJET No. 9000-11	VERSION	DATE 2026-04-15	ÉCHELLE INDIQUÉE	ANNEXE <b>1</b>
-----------------------	---------	--------------------	---------------------	--------------------



## **ANNEXE 2**

---

### **Figures**



**LÉGENDE**

 LIMITES APPROXIMATIVES DES LOTS (CADASTRE DU QUÉBEC) VISÉS PAR L'ÉTUDE

**RÉFÉRENCES**  
 FONDS DE CARTE : CARTES ET DONNÉES GÉOGRAPHIQUES DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC  
 DONNÉES : MRNF, MELCCFP

CLIENT  
 HYDRO QUÉBEC

PROJET  
 ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE DE SITE PHASE I - mise à jour  
 Réhabilitation du mur de soutènement du barrage Simon-Sicard (QC)

TITRE  
**LOCALISATION DE LA ZONE D'ÉTUDE**



Dessiné par : H. RAKOTOMALALA, ing.

Vérifié par : B. WELFRINGER, ing., M.Sc.A

Validé par : R. ST-GERMAIN, ing., MBA

PROJET No. 9000-11	VERSION	DATE 2026-04-17	ÉCHELLE INDIQUÉE	FIGURE <b>1</b>
-----------------------	---------	--------------------	---------------------	--------------------



Rivière des Prairies



**LÉGENDE**

 LIMITES APPROXIMATIVES DES LOTS (CADASTRE DU QUÉBEC) VISÉS PAR L'ÉTUDE

RÉFÉRENCES  
FONDS DE CARTE : CARTES ET DONNÉES GÉOGRAPHIQUES DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC  
DONNÉES : MRNF, MELCCFP

CLIENT  
HYDRO QUÉBEC

PROJET  
ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE DE SITE PHASE I - mise à jour  
Réhabilitation du mur de soutènement du barrage Simon-Sicard (QC)

TITRE  
**PLAN DE LA ZONE D'ÉTUDE**

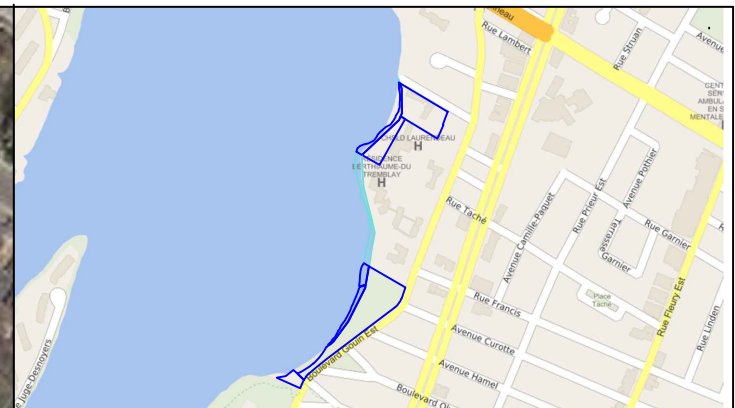
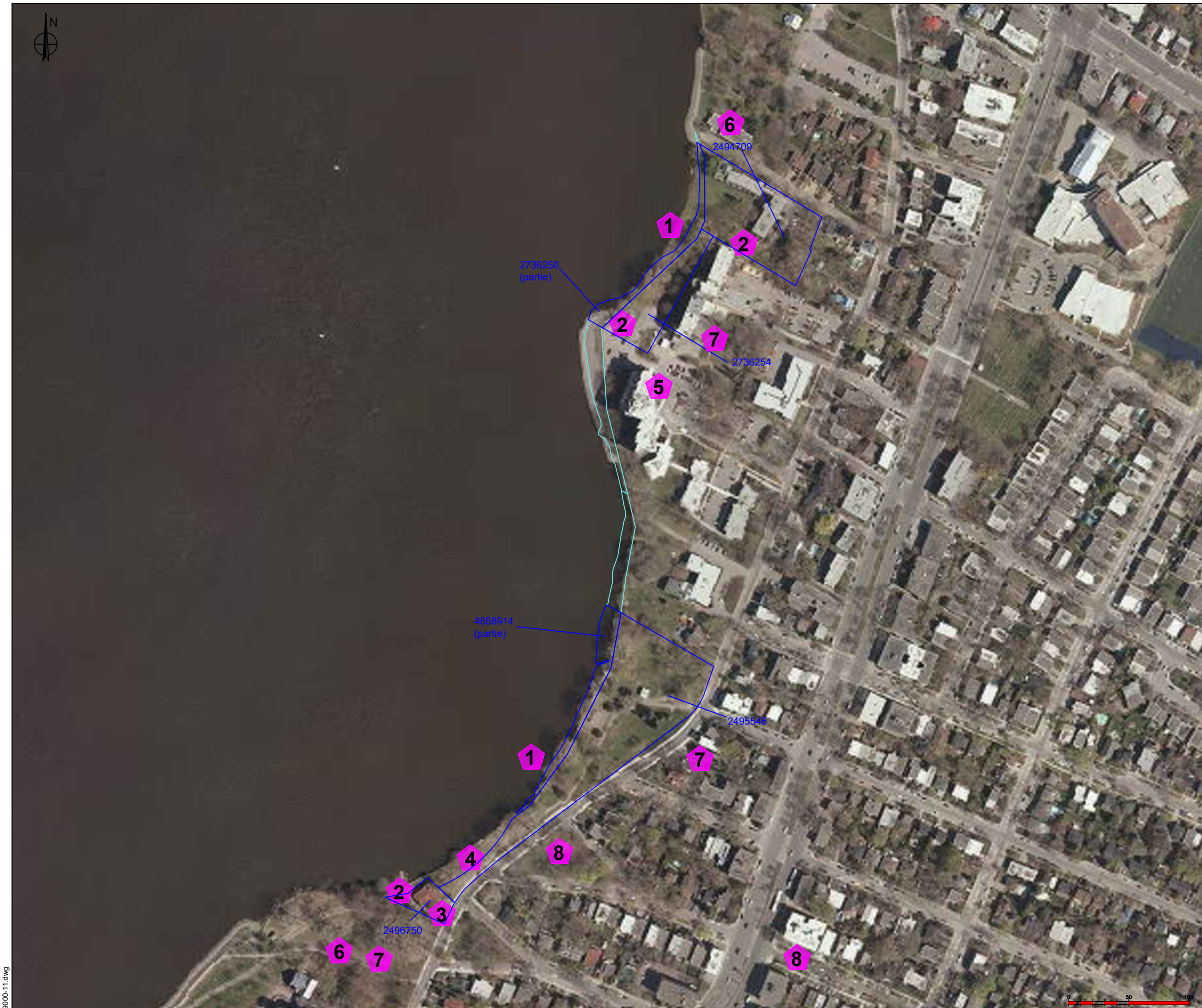


Dessiné par : H. RAKOTOMALALA, ing.

Vérifié par : B. WELFRINGER, ing., M.Sc.A

Validé par : R. ST-GERMAIN, ing., MBA

PROJET No. 9000-11      VERSION      DATE 2026-04-17      ÉCHELLE INDICUÉE      FIGURE **2**



**Légende** PLAN CLE

LIMITES APPROXIMATIVES DES LOTS (CADASTRE DU QUÉBEC) VISÉS PAR L'ÉTUDE

- PRINCIPALES ZONES À RISQUES**
- PRÉSENCE DE SOLS ET SÉDIMENTS CONTAMINÉS
  - PRÉSENCE DE MATIÈRES DANGEREUSES (PP/MD/MDR) - ZONE D'ÉTUDE
  - ANCIEN RÉSERVOIR HORS SOL DE PRODUITS PÉTROLIERS
  - REMBLAIS D'ORIGINE ET QUALITÉ INCONNUE
  - RÉSERVOIRS EXISTANTS ET/OU ANTÉRIEURS - PROPRIÉTÉS AU VOISINAGE IMMÉDIAT DE LA ZONE D'ÉTUDE
  - PRÉSENCE DE MATIÈRES DANGEREUSES (PP/MD/MDR) - TERRAINS ENVIRONNANTS
  - REMBLAIS D'ORIGINE ET QUALITÉ INCONNUE (PROPRIÉTÉS AU VOISINAGE DE LA ZONE D'ÉTUDE)
  - REMBLAIS D'ORIGINE ET QUALITÉ INCONNUE (PROPRIÉTÉS AU VOISINAGE DE LA ZONE D'ÉTUDE)

Échelle :

INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES

RÉFÉRENCES  
FONDS DE CARTE : CARTES ET DONNÉES GÉOGRAPHIQUES DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC  
DONNÉES : MRNF, MELCCFP

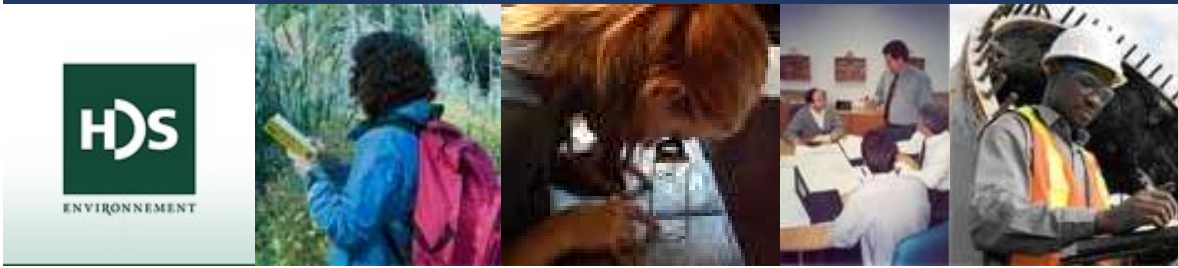
CLIENT  
HYDRO QUÉBEC

PROJET  
ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE DE SITE PHASE I - mise à jour  
Réhabilitation du mur de soutènement du barrage Simon-Sicard,  
arrondissement Ahuntsic-Cartierville, Montréal (Qc)

TITRE  
**ZONES À RISQUES**

Préparé par : H. RAKOTOMALALA, ing.  
Vérifié par : B. WELFRINGER, ing., M Sc A, ÉESA  
Validé par : R. ST-GERMAIN, ing. ÉESA

PROJET No. 9000-11	VERSION	DATE 2026-04-17	FIGURE <b>3</b>
-----------------------	---------	--------------------	--------------------



## **ANNEXE 3**

---

### **Photographies du terrain**

**DOCUMENT PHOTOGRAPHIQUE**

Lieu : lots 2 495 546, 4 858 914, 2 496 750, 2 736 254, 2 494 709 et 2 736 250 du cadastre du Québec

Date de visite : 26 mars 2026

---



**P1.** Vue de la façade arrière du 1 395 boulevard Gouin est (lot 2 496 750) avec une thermopompe.



**P2.** Vue du trou d'homme (~ 2m de profondeur) au 1 395 boulevard Gouin est.

**DOCUMENT PHOTOGRAPHIQUE**

**Lieu :** lots 2 495 546, 4 858 914, 2 496 750, 2 736 254, 2 494 709 et 2 736 250 du cadastre du Québec

**Date de visite :** 26 mars 2026

---



**P3.** Vue du puisard au 1 395 boulevard Gouin est.



**P4.** Vue sur la cour arrière du 1 395 boulevard Gouin est.

**DOCUMENT PHOTOGRAPHIQUE**

**Lieu :** lots 2 495 546, 4 858 914, 2 496 750, 2 736 254, 2 494 709 et 2 736 250 du cadastre du Québec

**Date de visite :** 26 mars 2026

---



**P5.** Vue sur l'abri du 1 395 boulevard Guin est où des MD/MDR sont susceptible d'être entreposés.



**P6.** Vue vers l'ouest sur le talus (terrain non cadastré) dans la portion sud-ouest du parc Louis-Hébert.

**DOCUMENT PHOTOGRAPHIQUE**

**Lieu :** lots 2 495 546, 4 858 914, 2 496 750, 2 736 254, 2 494 709 et 2 736 250 du cadastre du Québec

**Date de visite :** 26 mars 2026

---



**P7.** Vue vers le sud sur un des puits d'observation installés au parc Louis-Hébert.



**P8.** Vue sur la station de pompage (parc Louis-Hébert).

**DOCUMENT PHOTOGRAPHIQUE**

Lieu : lots 2 495 546, 4 858 914, 2 496 750, 2 736 254, 2 494 709 et 2 736 250 du cadastre du Québec

Date de visite : 26 mars 2026

---



**P9.** Vue sur le parc Olympia / Gouin, à l'est du parc Louis-Hébert, disposant de données environnementales (terrain 104-016) selon l'application *Données environnementales concernant les terrains* de la Ville de Montréal.



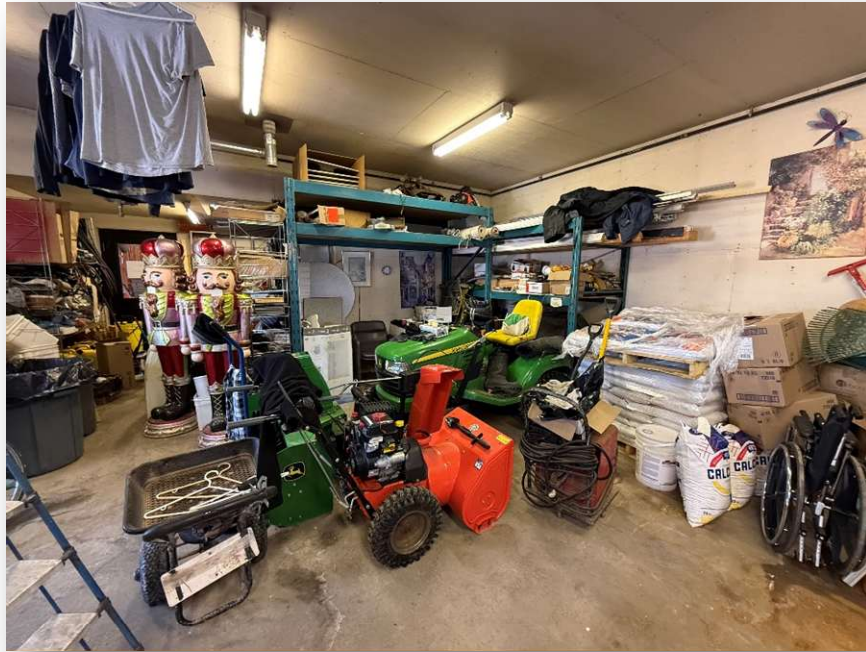
**P10.** Vue sur le bâtiment (remise) au lot 2 736 254 avec entreposage sur asphalte d'appareils électroniques / électroménagers pour fins d'élimination/valorisation.

**DOCUMENT PHOTOGRAPHIQUE**

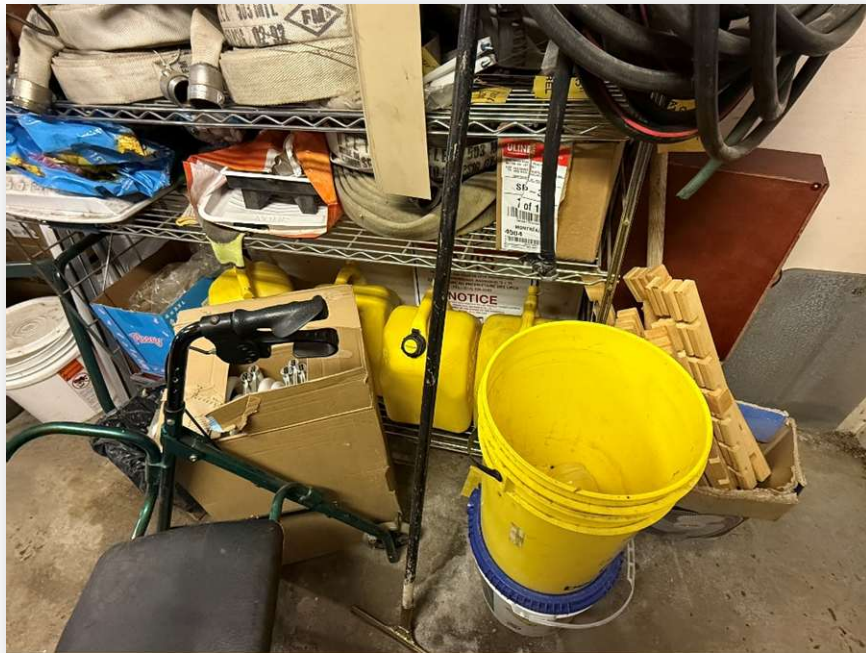
Lieu : lots 2 495 546, 4 858 914, 2 496 750, 2 736 254, 2 494 709 et 2 736 250 du cadastre du Québec

Date de visite : 26 mars 2026

---



**P11.** Vue sur les équipements/machinerie et matériaux entreposés dans la remise (lot 2 736 254).



**P12.** Entreposage de PP/MD/MDR dans la remise (lot 2 736 254).

**DOCUMENT PHOTOGRAPHIQUE**

Lieu : lots 2 495 546, 4 858 914, 2 496 750, 2 736 254, 2 494 709 et 2 736 250 du cadastre du Québec

Date de visite : 26 mars 2026

---



**P13.** Entreposage de PP/MD/MDR dans la remise (lot 2 736 254).



**P14.** Vue sur le drain dans la remise (lot 2 736 254).

**DOCUMENT PHOTOGRAPHIQUE**

**Lieu :** lots 2 495 546, 4 858 914, 2 496 750, 2 736 254, 2 494 709 et 2 736 250 du cadastre du Québec

**Date de visite :** 26 mars 2026

---



**P15.** Vue sur la tuyauterie de remplissage et d'évent d'un réservoir de diesel coloré sur la propriété voisine située au 1 635 boul. Gouin est .



**P16.** Vue sur la cour arrière de la résidence Ignace Bourget (12 350, rue du Fort-Lorette, lot 2 494 709).

**DOCUMENT PHOTOGRAPHIQUE**

Lieu : lots 2 495 546, 4 858 914, 2 496 750, 2 736 254, 2 494 709 et 2 736 250 du cadastre du Québec

Date de visite : 26 mars 2026

---



**P17.** Vue sur la hotte d'aspiration de la salle de plonge (résidence Ignace Bourget).



**P18.** Vue sur le ventilateur d'extraction de la cuisine et des réservoirs de propane des cuisinières (résidence Ignace Bourget).

**DOCUMENT PHOTOGRAPHIQUE**

Lieu : lots 2 495 546, 4 858 914, 2 496 750, 2 736 254, 2 494 709 et 2 736 250 du cadastre du Québec

Date de visite : 26 mars 2026

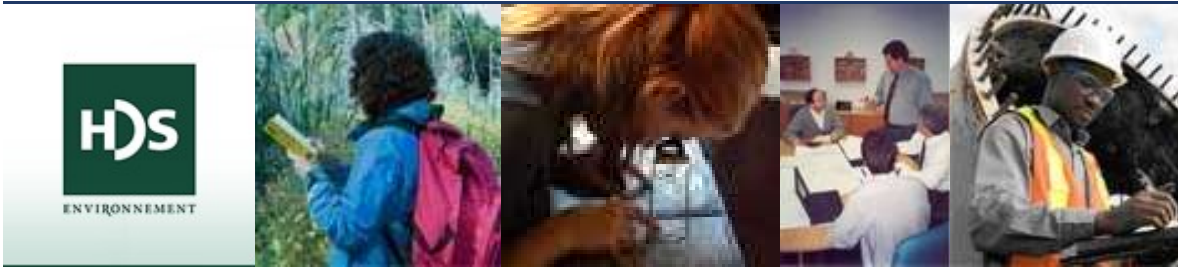
---



**P19.** Vue sur les abris où des MD/MDR sont susceptible d'être entreposés (résidence Ignace Bourget).



**P20.** Vue sur la propriété voisine (12 375 rue du Fort Lorette, lot 2 494 474) disposant de données environnementales (terrain 104-006) selon l'application *Données environnementales concernant les terrains* de la Ville de Montréal.




## **ANNEXE 4**

---

# **Photographies satellitaires**



**LÉGENDE**

 LIMITES APPROXIMATIVES DES LOTS (CADASTRE DU QUÉBEC) VISÉS PAR L'ÉTUDE

Ligne de vol : GOOGLE EARTH PRO, IMAGE SATELLITAIRE DU 22 AVRIL 2020

Num. de vol : n/a

Année : 2020

Échelle originale : n/d

**RÉFÉRENCES**  
 FONDS DE CARTE : CARTES ET DONNÉES GÉOGRAPHIQUES DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC,  
 DONNÉES : MRNF, MELCCFP

CLIENT  
 HYDRO QUÉBEC

PROJET  
 ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE DE SITE PHASE I - mise à jour  
 Réhabilitation du mur de soutènement du barrage Simon-Sicard (QC)

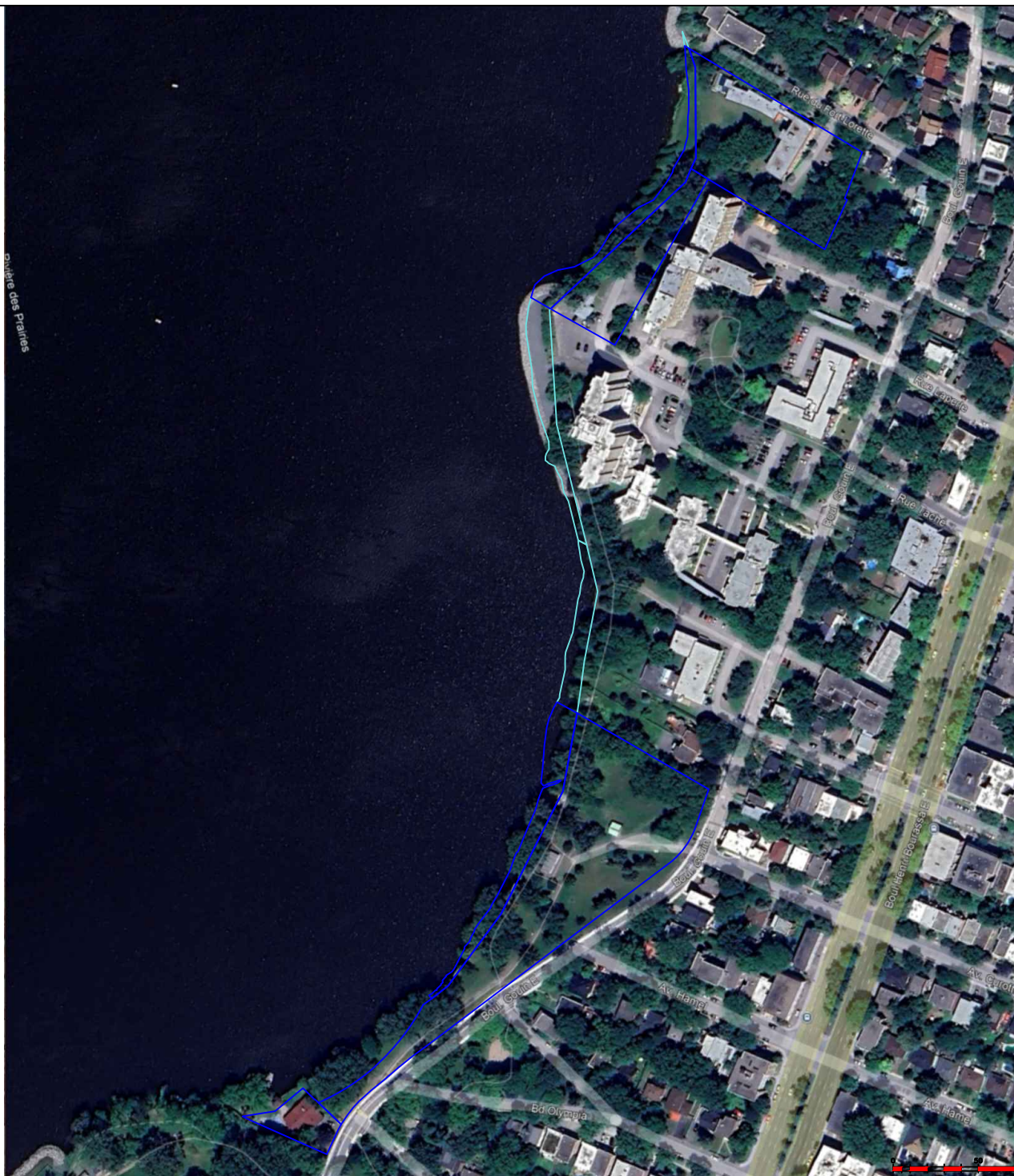
TITRE  
**PHOTOGRAPHIES SATELLITAIRES 2020**

 Préparé par : H. RAKOTOMALALA, ing.  
 Vérifié par : B. WELFRINGER, ing. M.Sc.A.  
 Validé par : R. ST-GERMAIN, ing., MBA

PROJET No. 9000-11      VERSION      DATE 2026-03-26      ÉCHELLE INDICUÉE      ANNEXE **4**



cadastre des Prairies



**LÉGENDE**

 LIMITES APPROXIMATIVES DES LOTS (CADASTRE DU QUÉBEC) VISÉS PAR L'ÉTUDE

Ligne de vol : GOOGLE EARTH PRO, IMAGE SATELLITAIRE DU 2 JUILLET 2022

Num. de vol : n/a

Année : 2022

Échelle originale : n/d

**RÉFÉRENCES**

FONDS DE CARTE : CARTES ET DONNÉES GÉOGRAPHIQUES DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC,  
DONNÉES : MRNF, MELCCFP

CLIENT  
HYDRO QUÉBEC

PROJET  
ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE DE SITE PHASE I - mise à jour  
Réhabilitation du mur de soutènement du barrage Simon-Sicard (QC)

TITRE  
**PHOTOGRAPHIES SATELLITAIRES 2022**

Préparé par : H. RAKOTOMALALA, ing.

Vérifié par : B. WELFRINGER, ing. M.Sc.A.

Validé par : R. ST-GERMAIN, ing., MBA



PROJET No.  
9000-11

VERSION

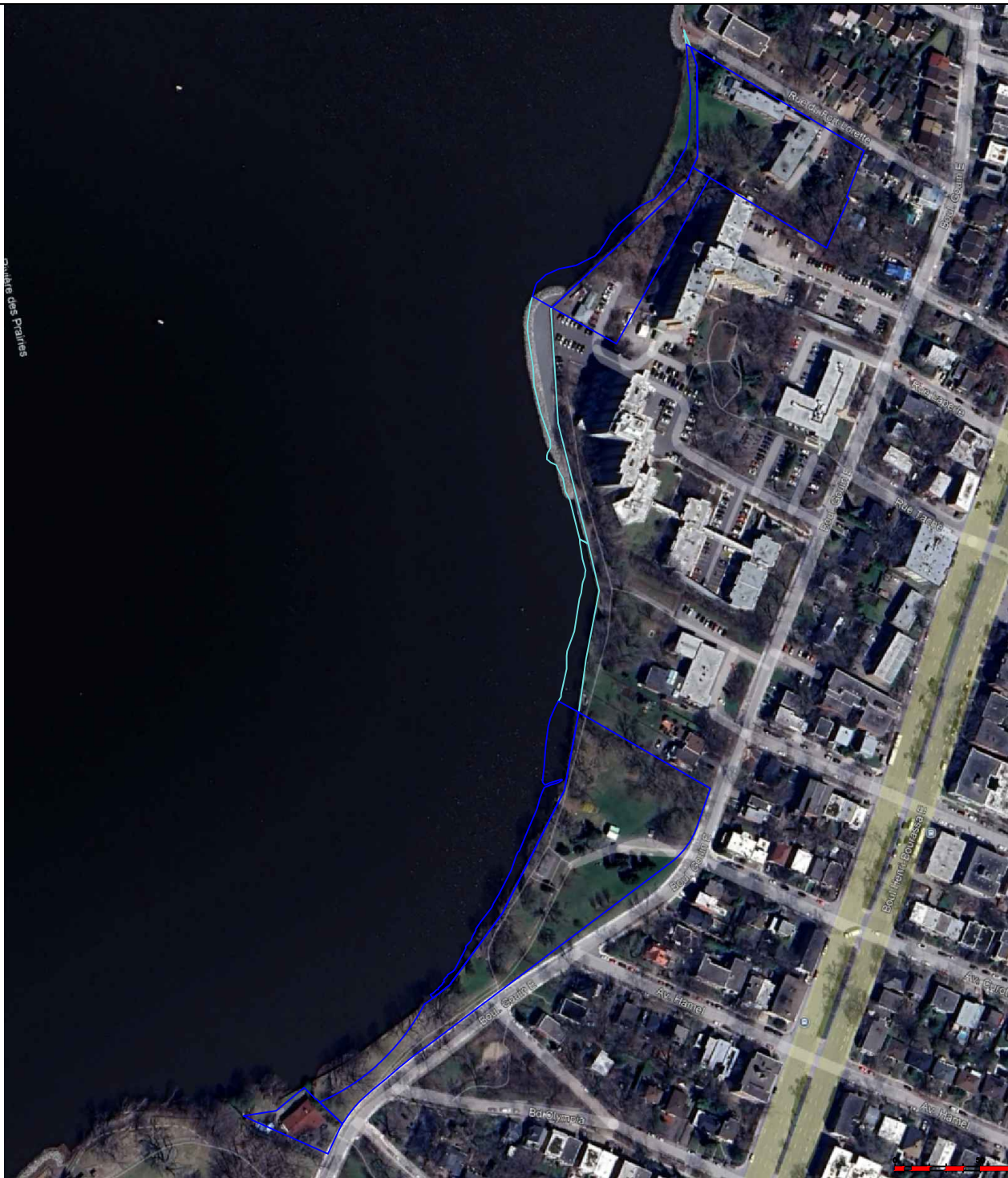
DATE  
2026-03-26

ÉCHELLE  
INDIQUÉE

ANNEXE  
**4**



Parc des Prairies



**LÉGENDE**

 LIMITES APPROXIMATIVES DES LOTS (CADASTRE DU QUÉBEC) VISÉS PAR L'ÉTUDE

Ligne de vol : GOOGLE EARTH PRO, IMAGE SATELLITAIRE DU 21 AVRIL 2024

Num. de vol : n/a

Année : 2024

Échelle originale : n/d

**RÉFÉRENCES**

FONDS DE CARTE : CARTES ET DONNÉES GÉOGRAPHIQUES DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC,  
DONNÉES : MRNF, MELCCFP

CLIENT  
HYDRO QUÉBEC

PROJET  
ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE DE SITE PHASE I - mise à jour  
Réhabilitation du mur de soutènement du barrage Simon-Sicard (QC)

TITRE  
PHOTOGRAPHIES SATELLITAIRES 2024

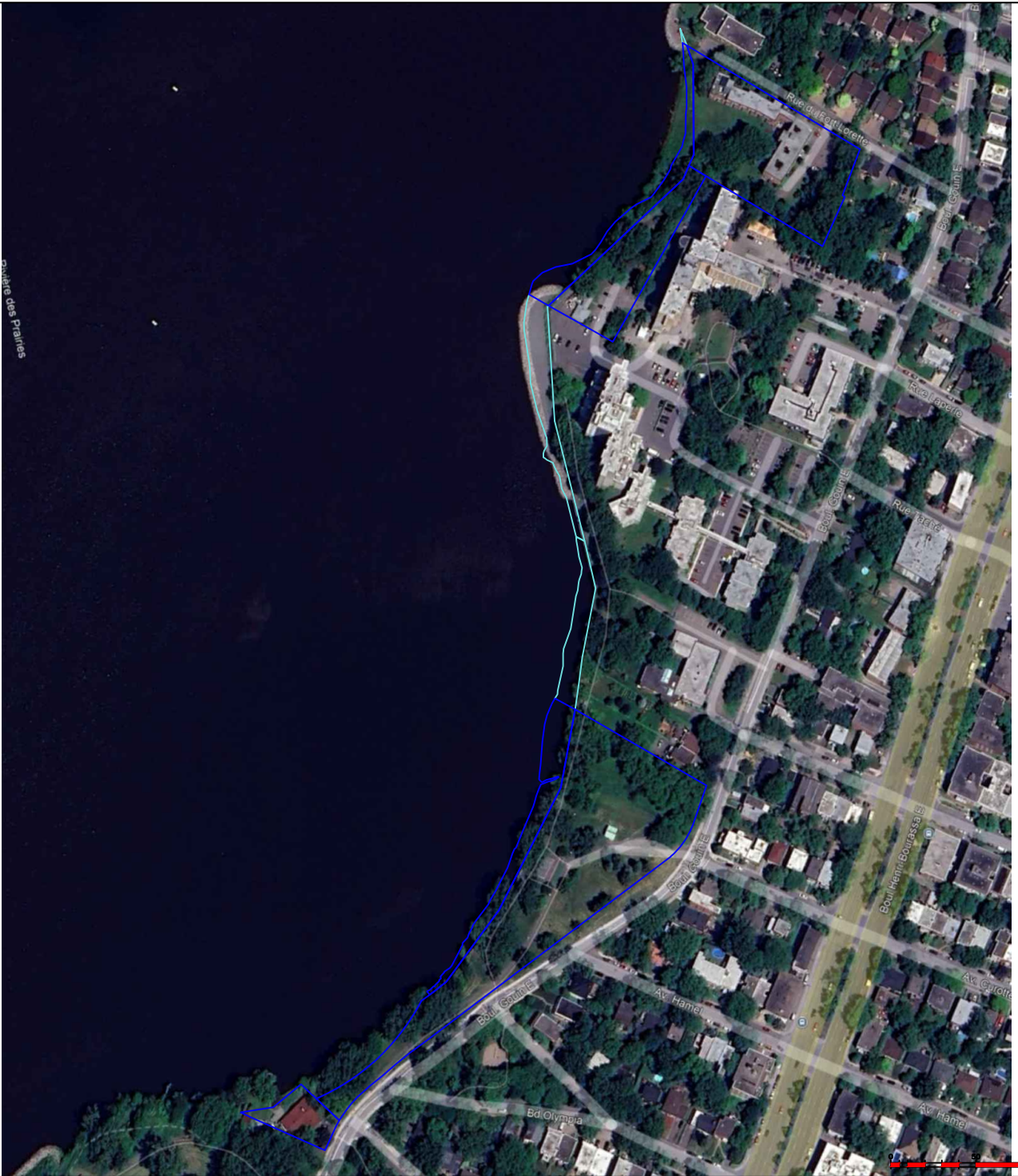


Préparé par : H. RAKOTOMALALA, ing.

Vérifié par : B. WELFRINGER, ing. M.Sc.A.

Validé par : R. ST-GERMAIN, ing., MBA

PROJET No. 9000-11	VERSION	DATE 2026-03-26	ÉCHELLE INDIQUÉE	ANNEXE <b>4</b>
-----------------------	---------	--------------------	---------------------	--------------------



**LÉGENDE**

 LIMITES APPROXIMATIVES DES LOTS (CADASTRE DU QUÉBEC) VISÉS PAR L'ÉTUDE

Ligne de vol : GOOGLE EARTH PRO, IMAGE SATELLITAIRE DU 13 JUIL 2025

Num. de vol : n/a

Année : 2025

Échelle originale : n/d

RÉFÉRENCES  
FONDS DE CARTE : CARTES ET DONNÉES GÉOGRAPHIQUES DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC,  
DONNÉES : MRNF, MELCCFP

CLIENT  
HYDRO QUÉBEC

PROJET  
ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE DE SITE PHASE I - mise à jour  
Réhabilitation du mur de soutènement du barrage Simon-Sicard (QC)

TITRE  
PHOTOGRAPHIES SATELLITAIRES 2025

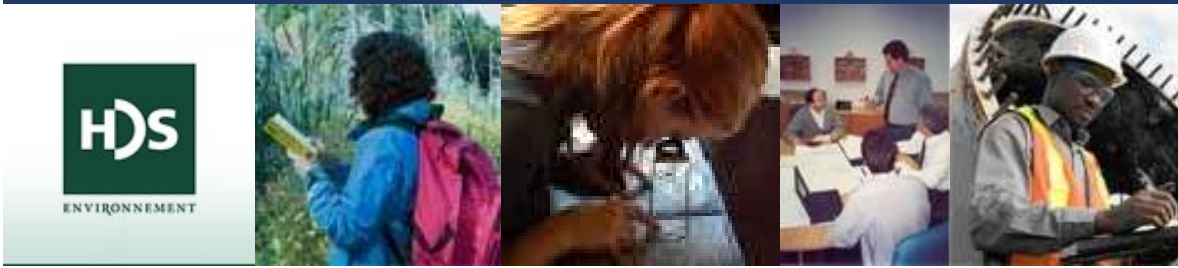


Préparé par : H. RAKOTOMALALA, ing.

Vérifié par : B. WELFRINGER, ing. M.Sc.A.

Validé par : R. ST-GERMAIN, ing., MBA

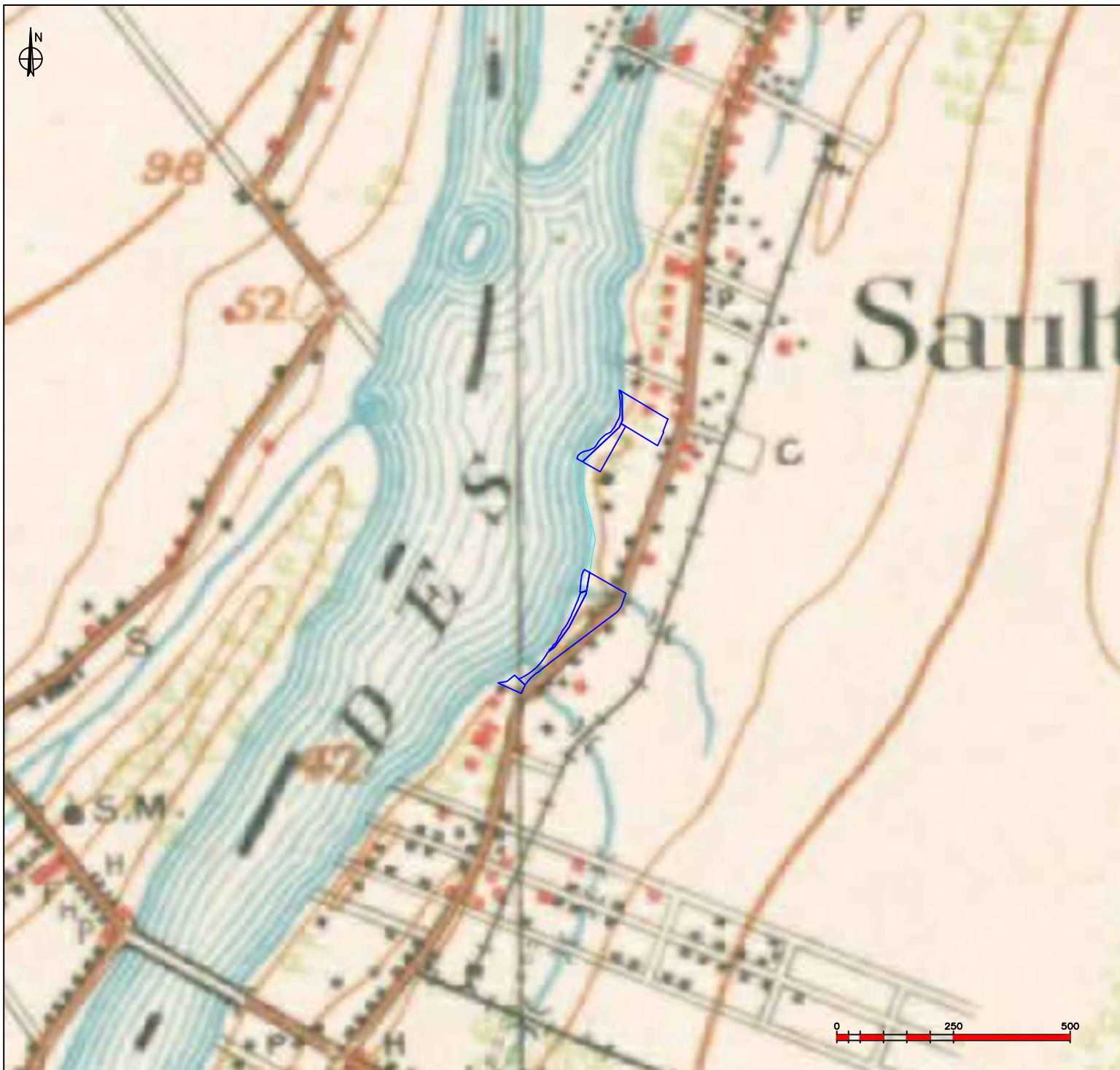
PROJET No. 9000-11      VERSION      DATE 2026-03-26      ÉCHELLE INDIQUÉE      ANNEXE **4**



## **ANNEXE 5**

---

### **Plans historiques**



**LÉGENDE**

 LIMITES APPROXIMATIVES DES LOTS (CADASTRE DU QUÉBEC) VISÉS PAR L'ÉTUDE

Num. de feuille : 31-H12, FEUILLE LAVAL 22

Échelle originale : 1 : 63360

Année photo : 1907

Source : MILICE ET DÉFENSE

**RÉFÉRENCES**

FONDS DE CARTE : CARTES ET DONNÉES GÉOGRAPHIQUES DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC,  
DONNÉES : MRNF, MELCCFP

CLIENT  
HYDRO QUÉBEC

PROJET  
ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE DE SITE PHASE I - mise à jour  
Réhabilitation du mur de soutènement du barrage Simon-Sicard (QC)

TITRE  
**PLANS TOPOGRAPHIQUES HISTORIQUES - 1909**

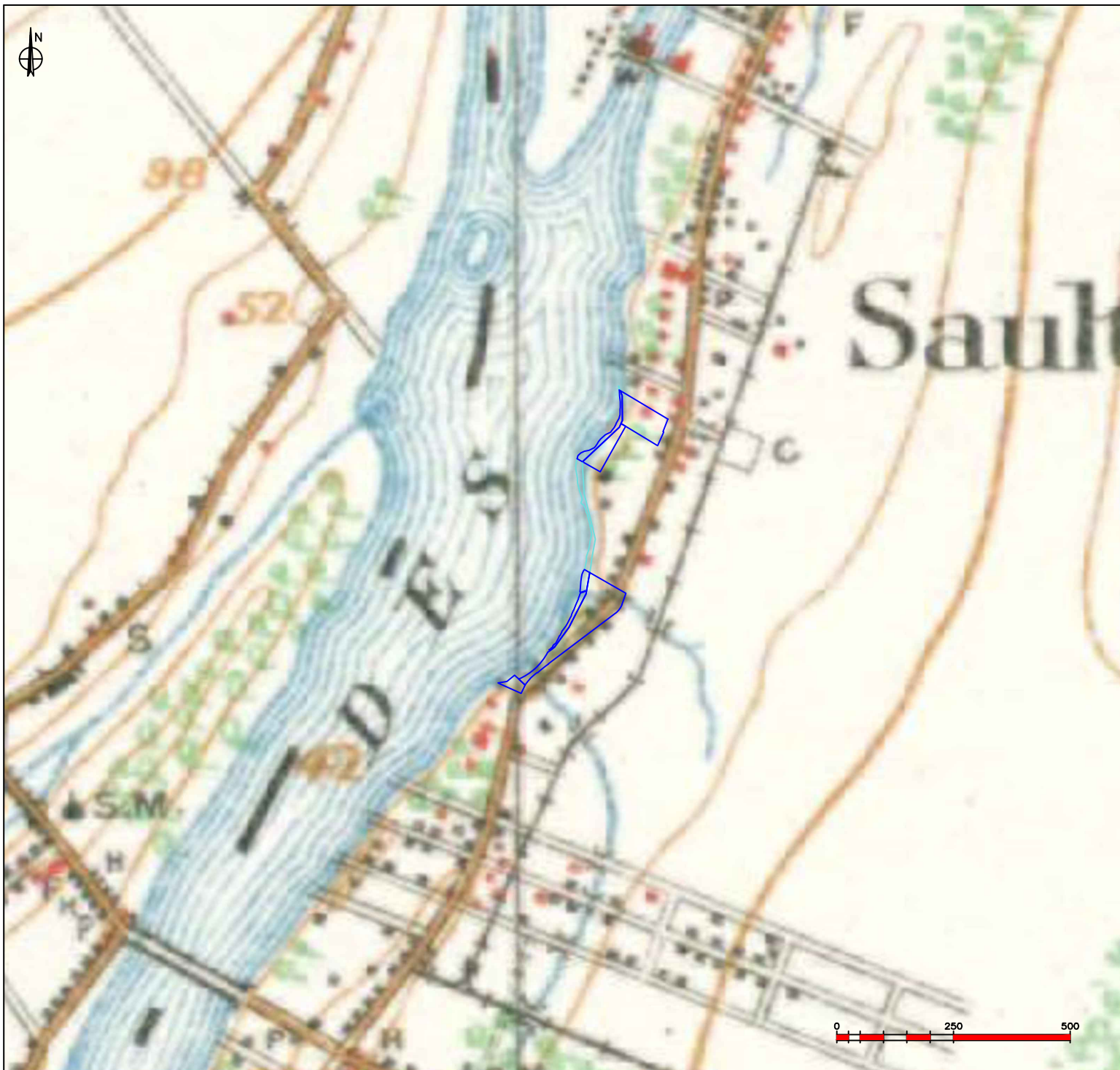


Préparé par : H. RAKOTOMALALA, ing.

Vérifié par : B. WELFRINGER, ing. M.Sc.A.

Validé par : R. ST-GERMAIN, ing., MBA

PROJET No. 9000-11	VERSION	DATE 2026-03-25	ÉCHELLE INDIQUÉE	ANNEXE <b>5</b>
-----------------------	---------	--------------------	---------------------	--------------------



**LÉGENDE**

 LIMITES APPROXIMATIVES DES LOTS (CADASTRE DU QUÉBEC) VISÉS PAR L'ÉTUDE

Num. de feuille : 31-H12, FEUILLE LAVAL 22

Échelle originale : 1 : 63360

Année photo : 1907

Source : MILICE ET DÉFENSE

**RÉFÉRENCES**

FONDS DE CARTE : CARTES ET DONNÉES GÉOGRAPHIQUES DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC,  
DONNÉES : MRNF, MELCCFP

CLIENT  
HYDRO QUÉBEC

PROJET  
ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE DE SITE PHASE I - mise à jour  
Réhabilitation du mur de soutènement du barrage Simon-Sicard (QC)

TITRE  
**PLANS TOPOGRAPHIQUES HISTORIQUES - 1921**

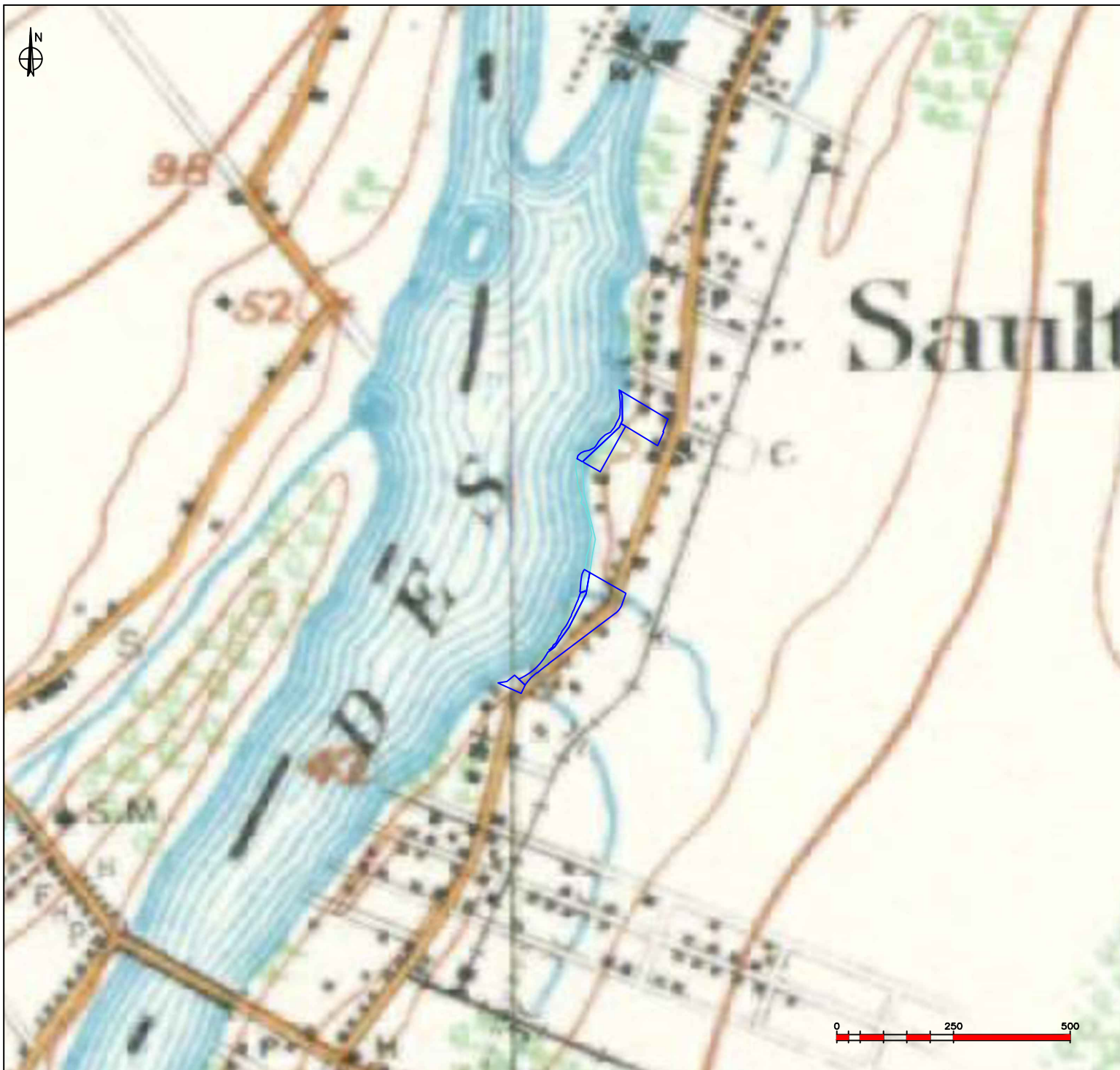


Préparé par : H. RAKOTOMALALA, ing.

Vérifié par : B. WELFRINGER, ing. M.Sc.A.

Validé par : R. ST-GERMAIN, ing., MBA

PROJET No. 9000-11	VERSION	DATE 2026-03-25	ÉCHELLE INDIQUÉE	ANNEXE <b>5</b>
-----------------------	---------	--------------------	---------------------	--------------------



**LÉGENDE**

 LIMITES APPROXIMATIVES DES LOTS (CADASTRE DU QUÉBEC) VISÉS PAR L'ÉTUDE

Num. de feuille : 31-H12, FEUILLE LAVAL 22

Échelle originale : 1 : 63360

Année photo : 1907

Source : DÉFENSE NATIONALE

**RÉFÉRENCES**

FONDS DE CARTE : CARTES ET DONNÉES GÉOGRAPHIQUES DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC,  
DONNÉES : MRNF, MELCCFP

CLIENT  
HYDRO QUÉBEC

PROJET  
ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE DE SITE PHASE I - mise à jour  
Réhabilitation du mur de soutènement du barrage Simon-Sicard (QC)

TITRE  
**PLANS TOPOGRAPHIQUES HISTORIQUES - 1928**

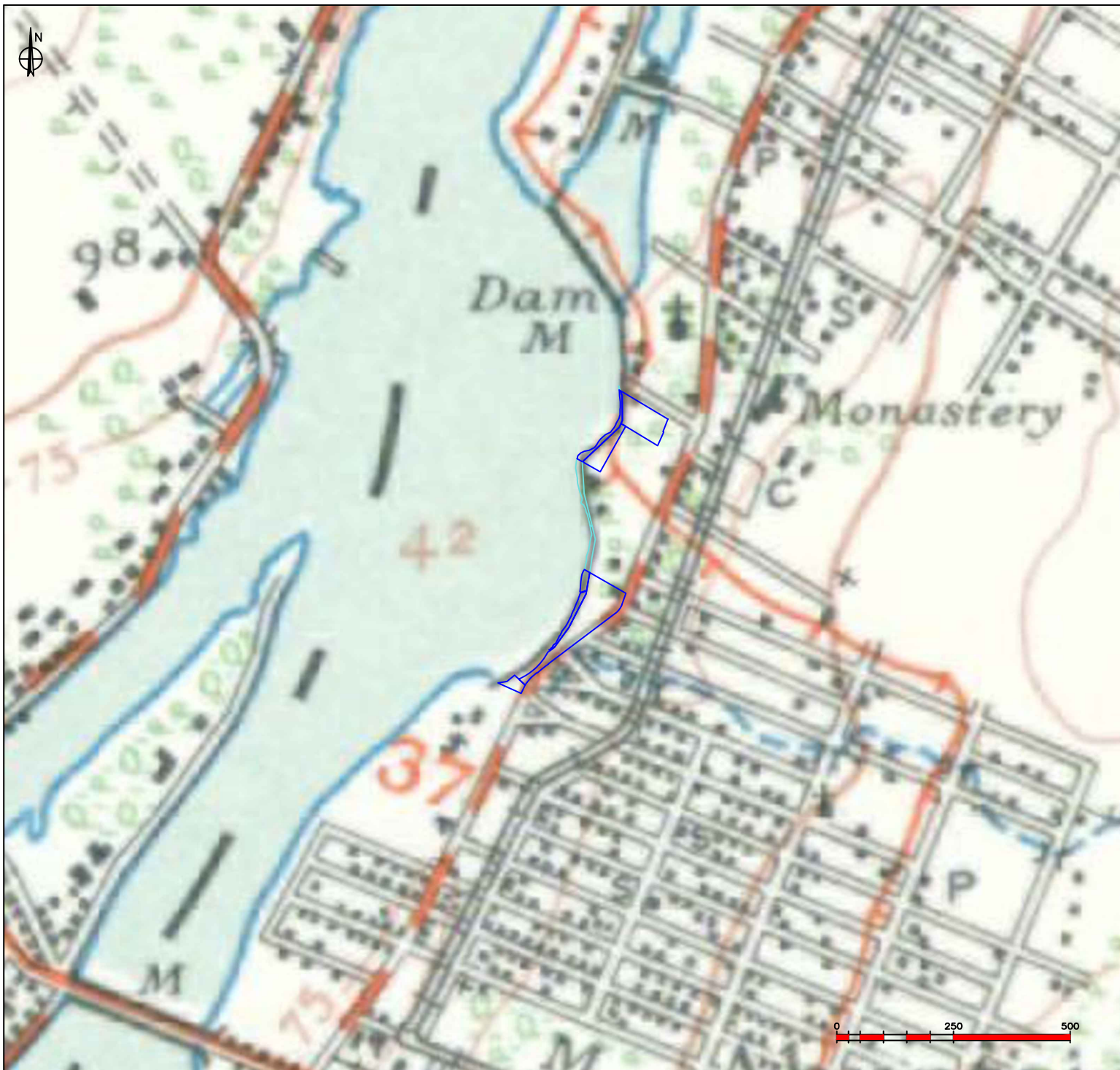


Préparé par : H. RAKOTOMALALA, ing.

Vérifié par : B. WELFRINGER, ing. M.Sc.A.

Validé par : R. ST-GERMAIN, ing., MBA

PROJET No. 9000-11	VERSION	DATE 2026-03-25	ÉCHELLE INDIQUÉE	ANNEXE <b>5</b>
-----------------------	---------	--------------------	---------------------	--------------------



**LÉGENDE**

 LIMITES APPROXIMATIVES DES LOTS (CADASTRE DU QUÉBEC) VISÉS PAR L'ÉTUDE

Num. de feuille : 31-H12, FEUILLE LAVAL 22

Échelle originale : 1 : 63360

Année photo : 1932

Source: DÉFENSE NATIONALE

**RÉFÉRENCES**

FONDS DE CARTE : CARTES ET DONNÉES GÉOGRAPHIQUES DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC,  
DONNÉES : MRNF, MELCCFP

CLIENT  
HYDRO QUÉBEC

PROJET  
ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE DE SITE PHASE I - mise à jour  
Réhabilitation du mur de soutènement du barrage Simon-Sicard (QC)

TITRE  
**PLANS TOPOGRAPHIQUES HISTORIQUES - 1934**

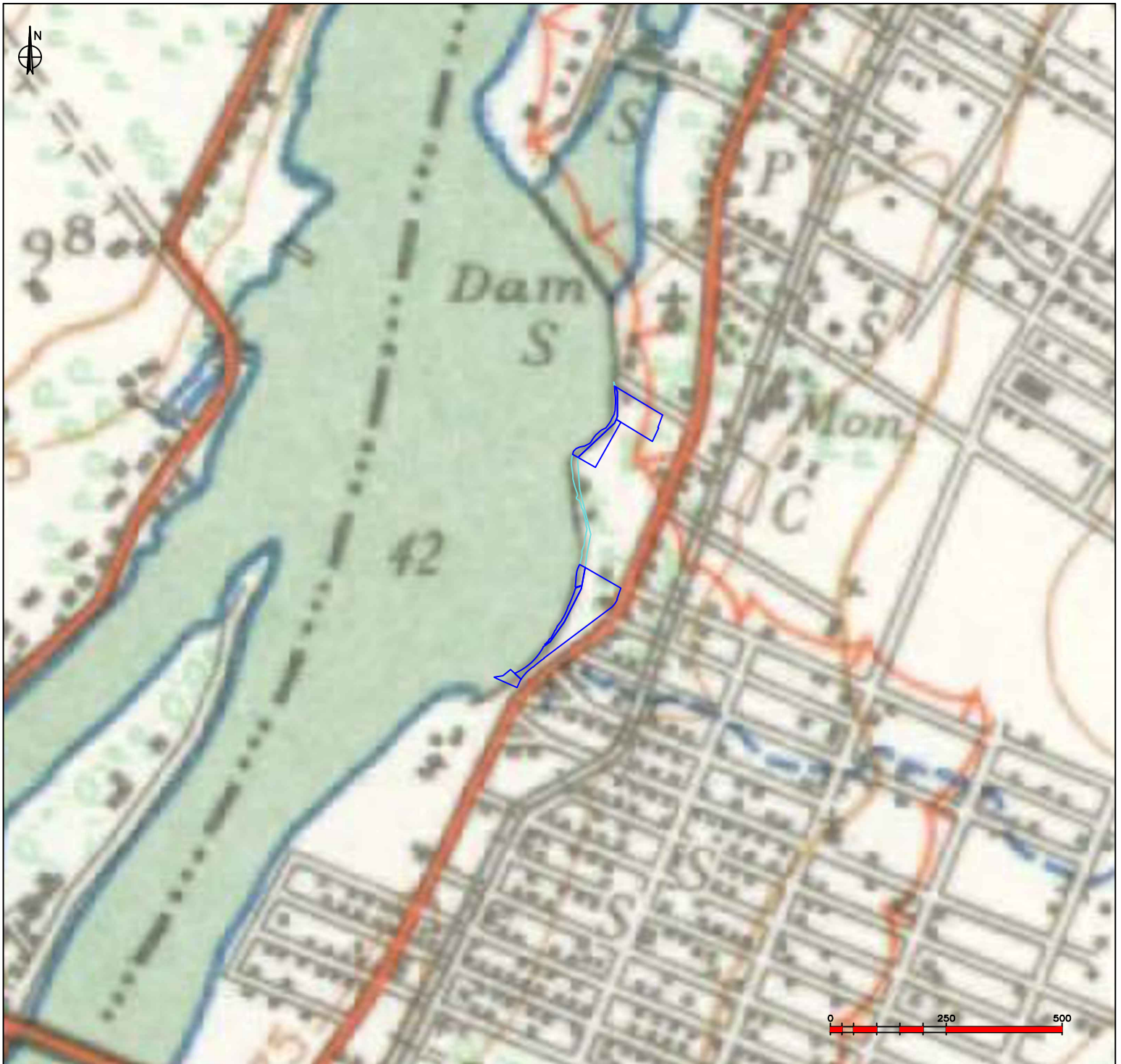


Préparé par : H. RAKOTOMALALA, ing.

Vérifié par : B. WELFRINGER, ing. M.Sc.A.

Validé par : R. ST-GERMAIN, ing., MBA

PROJET No. 9000-11	VERSION	DATE 2026-03-25	ÉCHELLE INDIQUÉE	ANNEXE <b>5</b>
-----------------------	---------	--------------------	---------------------	--------------------



**LÉGENDE**

 LIMITES APPROXIMATIVES DES LOTS (CADASTRE DU QUÉBEC) VISÉS PAR L'ÉTUDE

Num. de feuille : 31-H12, FEUILLE LAVAL 22

Échelle originale : 1 : 63360

Année photo : 1932

Source : DÉFENSE NATIONALE

**RÉFÉRENCES**

FONDS DE CARTE : CARTES ET DONNÉES GÉOGRAPHIQUES DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC,  
DONNÉES : MRNF, MELCCFP

CLIENT  
HYDRO QUÉBEC

PROJET  
ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE DE SITE PHASE I - mise à jour  
Réhabilitation du mur de soutènement du barrage Simon-Sicard (QC)

TITRE  
**PLANS TOPOGRAPHIQUES HISTORIQUES - 1944**



Préparé par : H. RAKOTOMALALA, ing.

Vérifié par : B. WELFRINGER, ing. M.Sc.A.

Validé par : R. ST-GERMAIN, ing., MBA

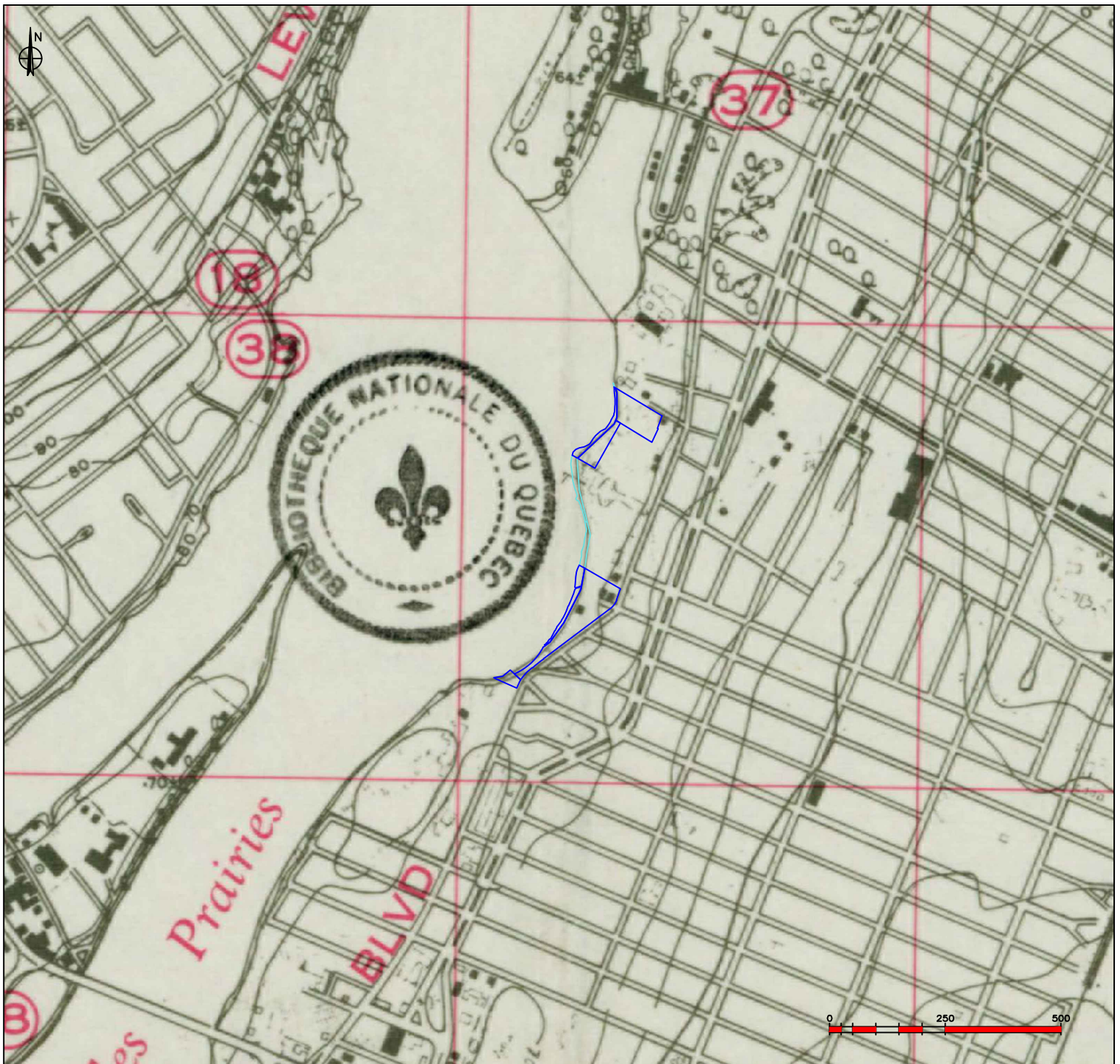
PROJET No.  
9000-11

VERSION

DATE  
2026-03-25

ÉCHELLE  
INDIQUÉE

ANNEXE  
**4**



**LÉGENDE**

 LIMITES APPROXIMATIVES DES LOTS (CADASTRE DU QUÉBEC) VISÉS PAR L'ÉTUDE

Num. de feuille : 31-H12 B (ÉD.1) PONT-VIAU

Échelle originale : 1 : 25000

Année photo : 1960

Source : SERVICE TOPOGRAPHIQUE DE L'ARMÉE

**RÉFÉRENCES**

FONDS DE CARTE : CARTES ET DONNÉES GÉOGRAPHIQUES DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC,  
DONNÉES : MRNF, MELCCFP

CLIENT  
HYDRO QUÉBEC

PROJET  
ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE DE SITE PHASE I - mise à jour  
Réhabilitation du mur de soutènement du barrage Simon-Sicard (QC)

TITRE  
**PLANS TOPOGRAPHIQUES HISTORIQUES - 1961**



Préparé par : H. RAKOTOMALALA, ing.

Vérifié par : B. WELFRINGER, ing. M.Sc.A.

Validé par : R. ST-GERMAIN, ing., MBA

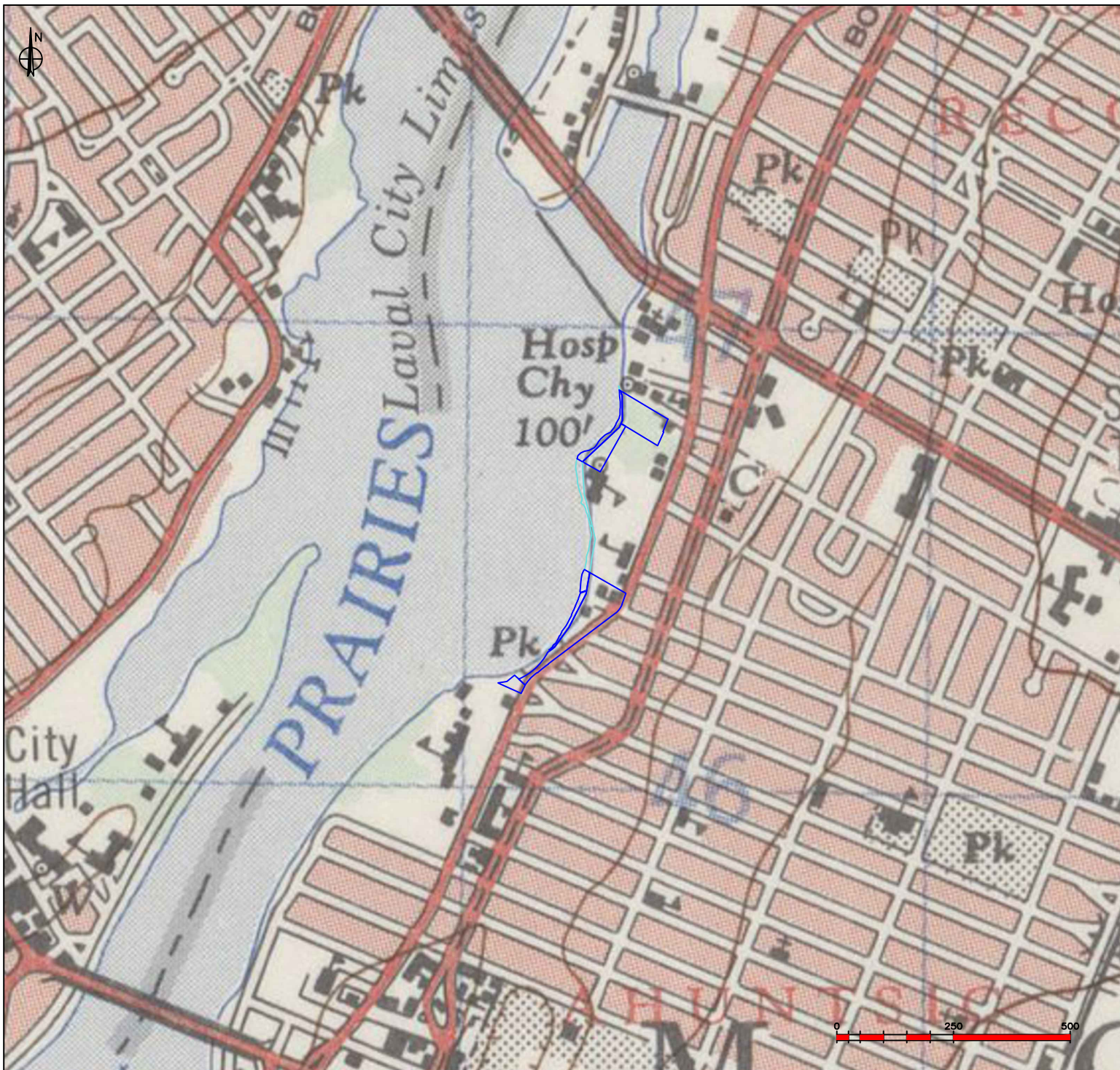
PROJET No.  
9000-11

VERSION

DATE  
2026-03-25

ÉCHELLE  
INDIQUÉE

ANNEXE  
**5**



**LÉGENDE**

 LIMITES APPROXIMATIVES DES LOTS (CADASTRE DU QUÉBEC) VISÉS PAR L'ÉTUDE

Num. de feuille : 31-H12 (ÉD. 6)

Échelle originale : 1 : 50000

Année photo : 1969-70

Source : ÉNERGIE, MINES ET RESSOURCES

**RÉFÉRENCES**

FONDS DE CARTE : CARTES ET DONNÉES GÉOGRAPHIQUES DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC,  
DONNÉES : MRNF, MELCCFP

CLIENT  
HYDRO QUÉBEC

PROJET  
ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE DE SITE PHASE I - mise à jour  
Réhabilitation du mur de soutènement du barrage Simon-Sicard (QC)

TITRE  
**PLANS TOPOGRAPHIQUES HISTORIQUES - 1971**

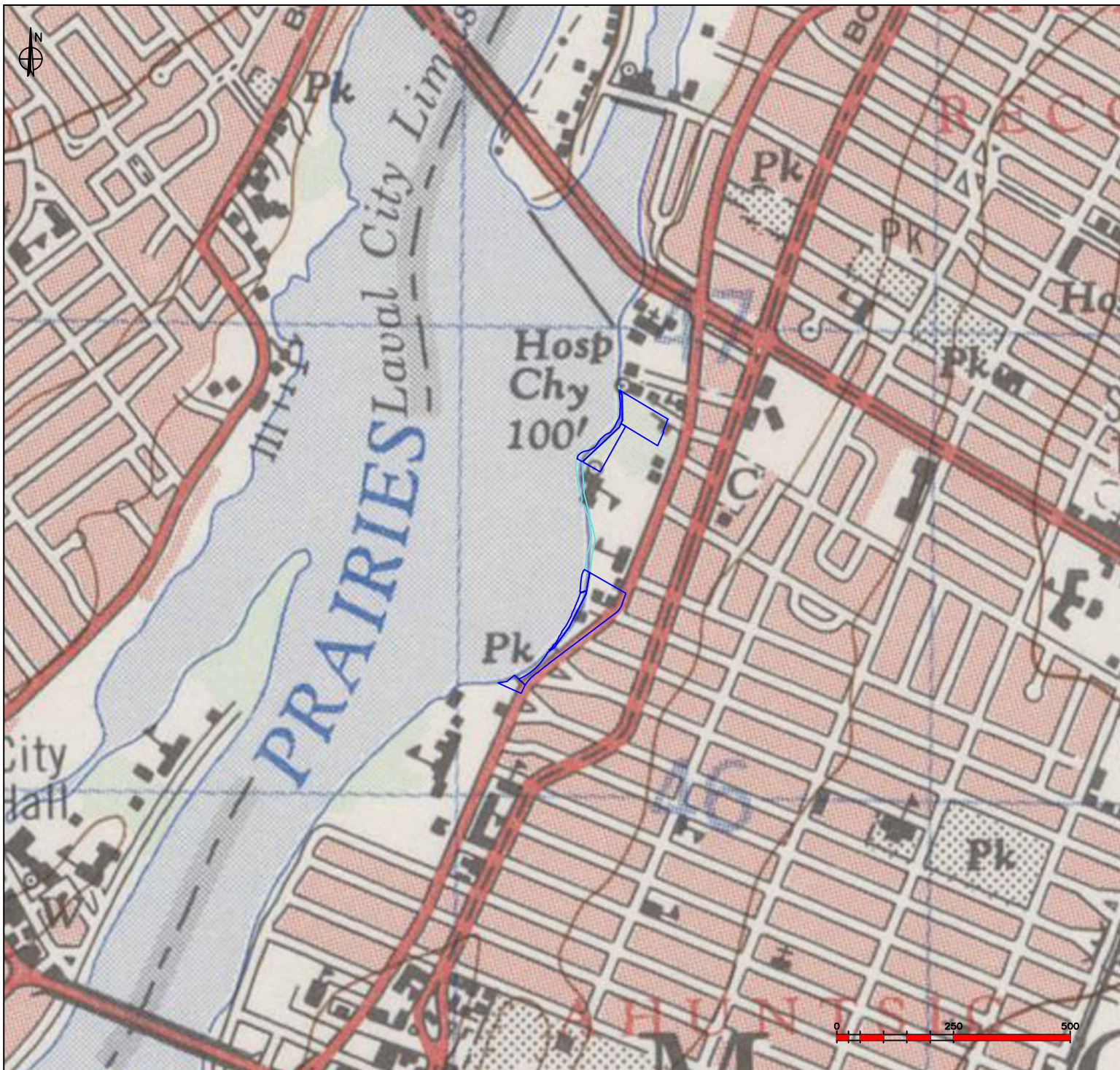


Préparé par : H. RAKOTOMALALA, ing.

Vérifié par : B. WELFRINGER, ing. M.Sc.A.

Validé par : R. ST-GERMAIN, ing., MBA

PROJET No. 9000-11	VERSION	DATE 2026-03-25	ÉCHELLE INDIQUÉE	ANNEXE <b>5</b>
-----------------------	---------	--------------------	---------------------	--------------------



**LÉGENDE**

 LIMITES APPROXIMATIVES DES LOTS (CADASTRE DU QUÉBEC) VISÉS PAR L'ÉTUDE

Num. de feuille : 31-H12 (ÉD. 7)

Échelle originale : 1 : 50000

Année photo : 1969-70

Source: ÉNERGIE, MINES ET RESSOURCES. RÉVISÉE PAR DÉFENSE NATIONALE

**RÉFÉRENCES**

FONDS DE CARTE : CARTES ET DONNÉES GÉOGRAPHIQUES DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC,  
DONNÉES : MRNF, MELCCFP

CLIENT  
HYDRO QUÉBEC

PROJET  
ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE DE SITE PHASE I - mise à jour  
Réhabilitation du mur de soutènement du barrage Simon-Sicard (QC)

TITRE  
**PLANS TOPOGRAPHIQUES HISTORIQUES - 1976**



Préparé par : H. RAKOTOMALALA, ing.

Vérifié par : B. WELFRINGER, ing. M.Sc.A.

Validé par : R. ST-GERMAIN, ing., MBA

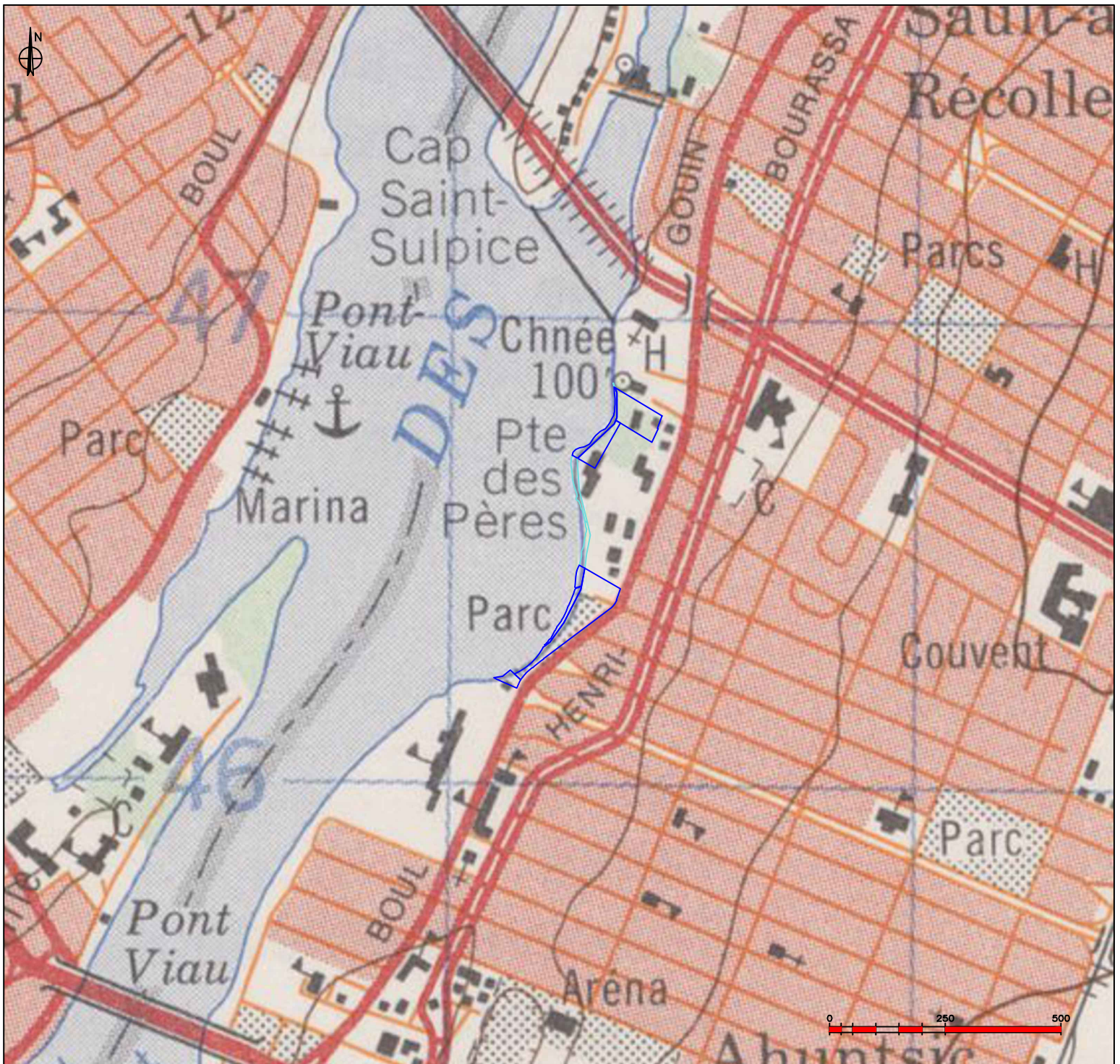
PROJET No.  
9000-11

VERSION

DATE  
2026-03-25

ÉCHELLE  
INDIQUÉE

ANNEXE  
**5**



**LÉGENDE**

 LIMITES APPROXIMATIVES DES LOTS (CADASTRE DU QUÉBEC) VISÉS PAR L'ÉTUDE

Num. de feuille : 31-H12 (ÉD. 8)

Échelle originale : 1 : 50000

Année photo : 1975-76

Source: ÉNERGIE, MINES ET RESSOURCES. RÉVISÉE PAR DÉFENSE NATIONALE

**RÉFÉRENCES**

FONDS DE CARTE : CARTES ET DONNÉES GÉOGRAPHIQUES DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC,  
DONNÉES : MRNF, MELCCFP

CLIENT  
HYDRO QUÉBEC

PROJET  
ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE DE SITE PHASE I - mise à jour  
Réhabilitation du mur de soutènement du barrage Simon-Sicard (QC)

TITRE  
**PLANS TOPOGRAPHIQUES HISTORIQUES - 1980**



Préparé par : H. RAKOTOMALALA, ing.

Vérifié par : B. WELFRINGER, ing. M.Sc.A.

Validé par : R. ST-GERMAIN, ing., MBA

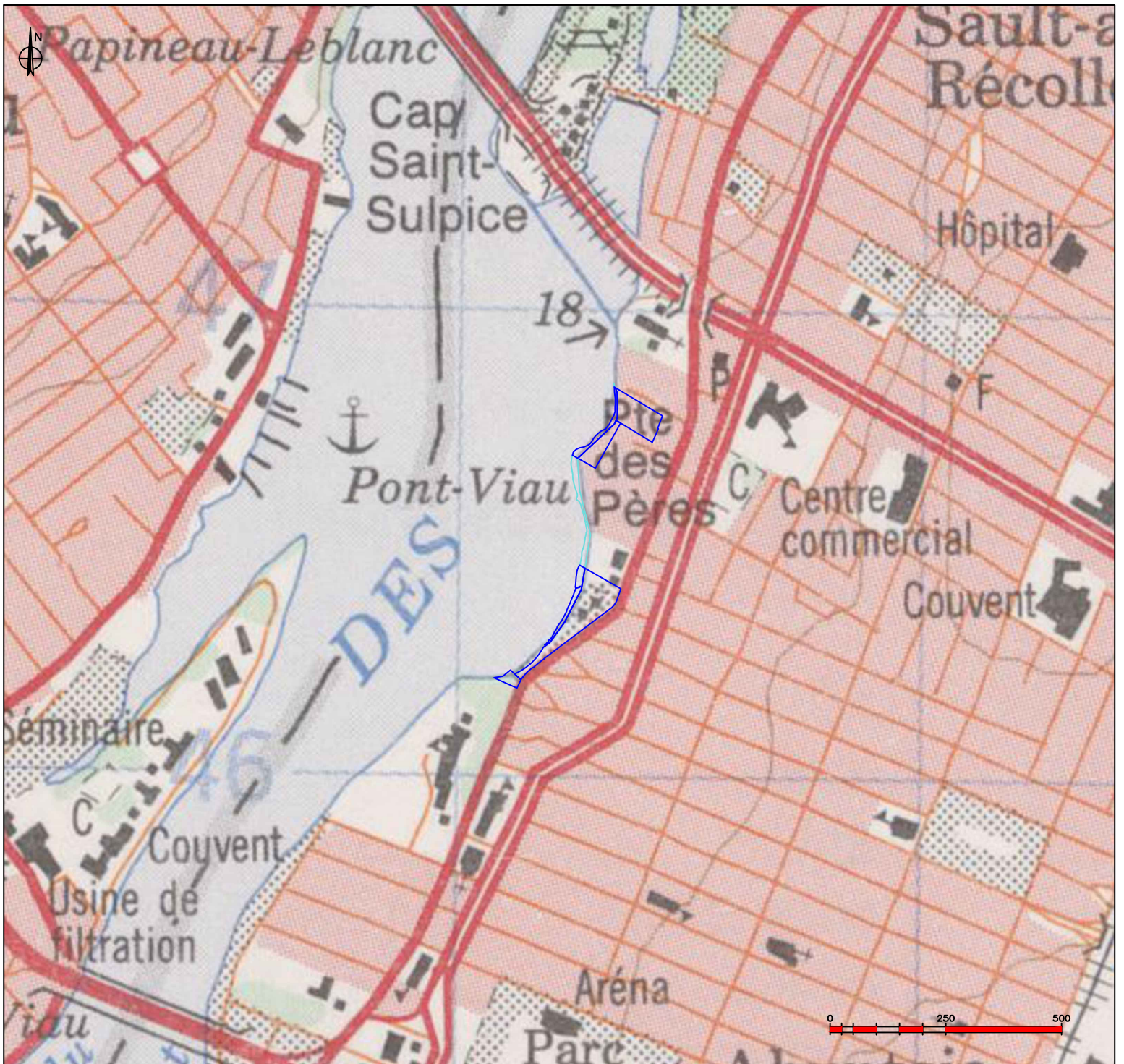
PROJET No.  
9000-11

VERSION

DATE  
2026-03-25

ÉCHELLE  
INDIQUÉE

ANNEXE  
**5**



**LÉGENDE**

 LIMITES APPROXIMATIVES DES LOTS (CADASTRE DU QUÉBEC) VISÉS PAR L'ÉTUDE

Num. de feuille : 31-H12 (ÉD. 9)

Échelle originale : 1 : 50000

Année photo : 1984

Source : ÉNERGIE, MINES ET RESSOURCES

**RÉFÉRENCES**

FONDS DE CARTE : CARTES ET DONNÉES GÉOGRAPHIQUES DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC,  
DONNÉES : MRNF, MELCCFP

CLIENT  
HYDRO QUÉBEC

PROJET  
ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE DE SITE PHASE I - mise à jour  
Réhabilitation du mur de soutènement du barrage Simon-Sicard (QC)

TITRE  
**PLANS TOPOGRAPHIQUES HISTORIQUES - 1988**



Préparé par : H. RAKOTOMALALA, ing.

Vérifié par : B. WELFRINGER, ing. M.Sc.A.

Validé par : R. ST-GERMAIN, ing., MBA

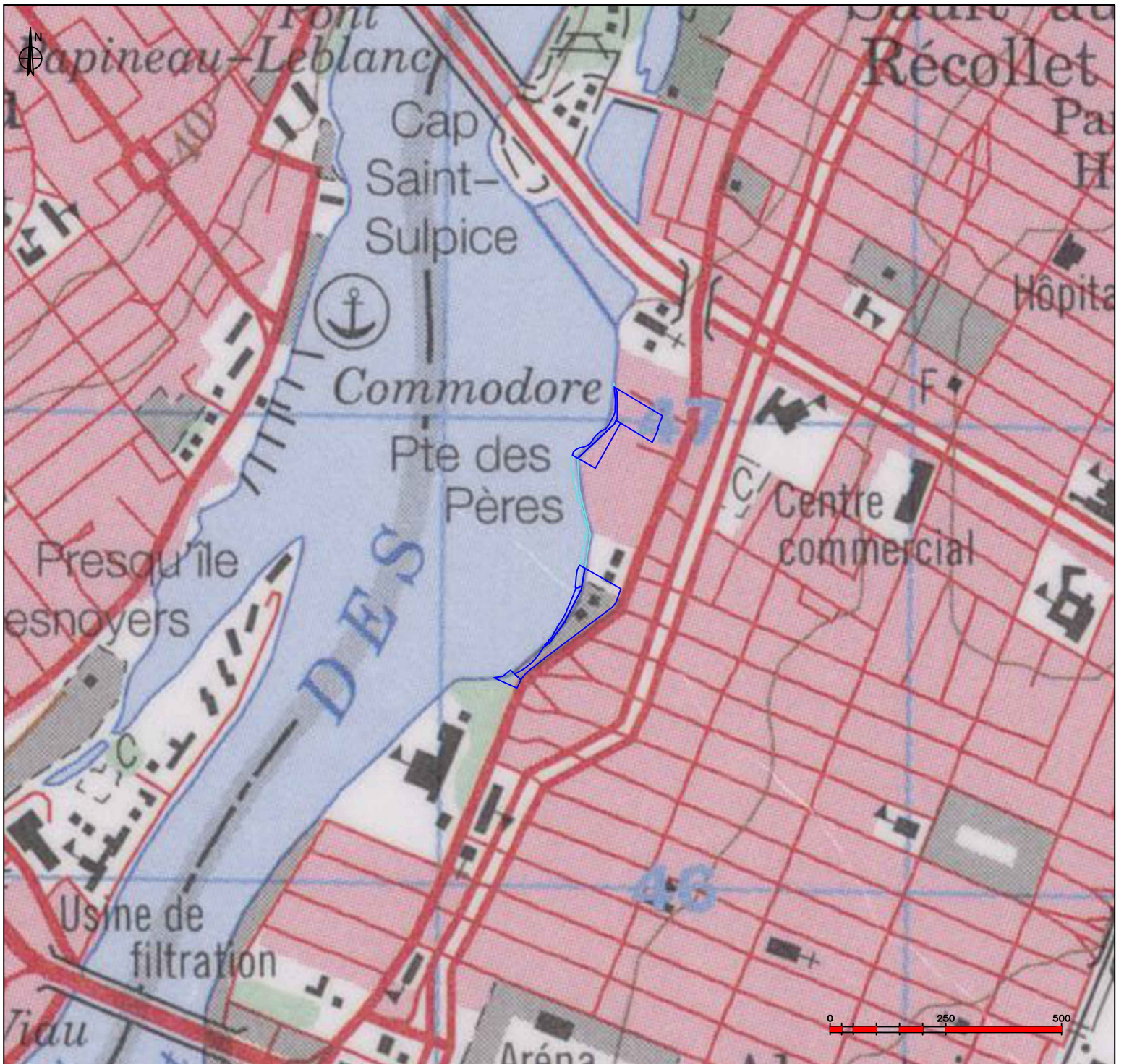
PROJET No.  
9000-11

VERSION

DATE  
2026-03-25

ÉCHELLE  
INDIQUÉE

ANNEXE  
**5**



**LÉGENDE**

 LIMITES APPROXIMATIVES DES LOTS (CADASTRE DU QUÉBEC) VISÉS PAR L'ÉTUDE

Num. de feuille : 31-H12 (ÉD. 10)

Échelle originale : 1 : 50000

Année photo : 1995

Source: RESSOURCES NATURELLES

**RÉFÉRENCES**

FONDS DE CARTE : CARTES ET DONNÉES GÉOGRAPHIQUES DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC,  
DONNÉES : MRNF, MELCCFP

CLIENT  
HYDRO QUÉBEC

PROJET  
ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE DE SITE PHASE I - mise à jour  
Réhabilitation du mur de soutènement du barrage Simon-Sicard (QC)

TITRE  
**PLANS TOPOGRAPHIQUES HISTORIQUES - 2000**



Préparé par : H. RAKOTOMALALA, ing.

Vérifié par : B. WELFRINGER, ing. M.Sc.A.

Validé par : R. ST-GERMAIN, ing., MBA

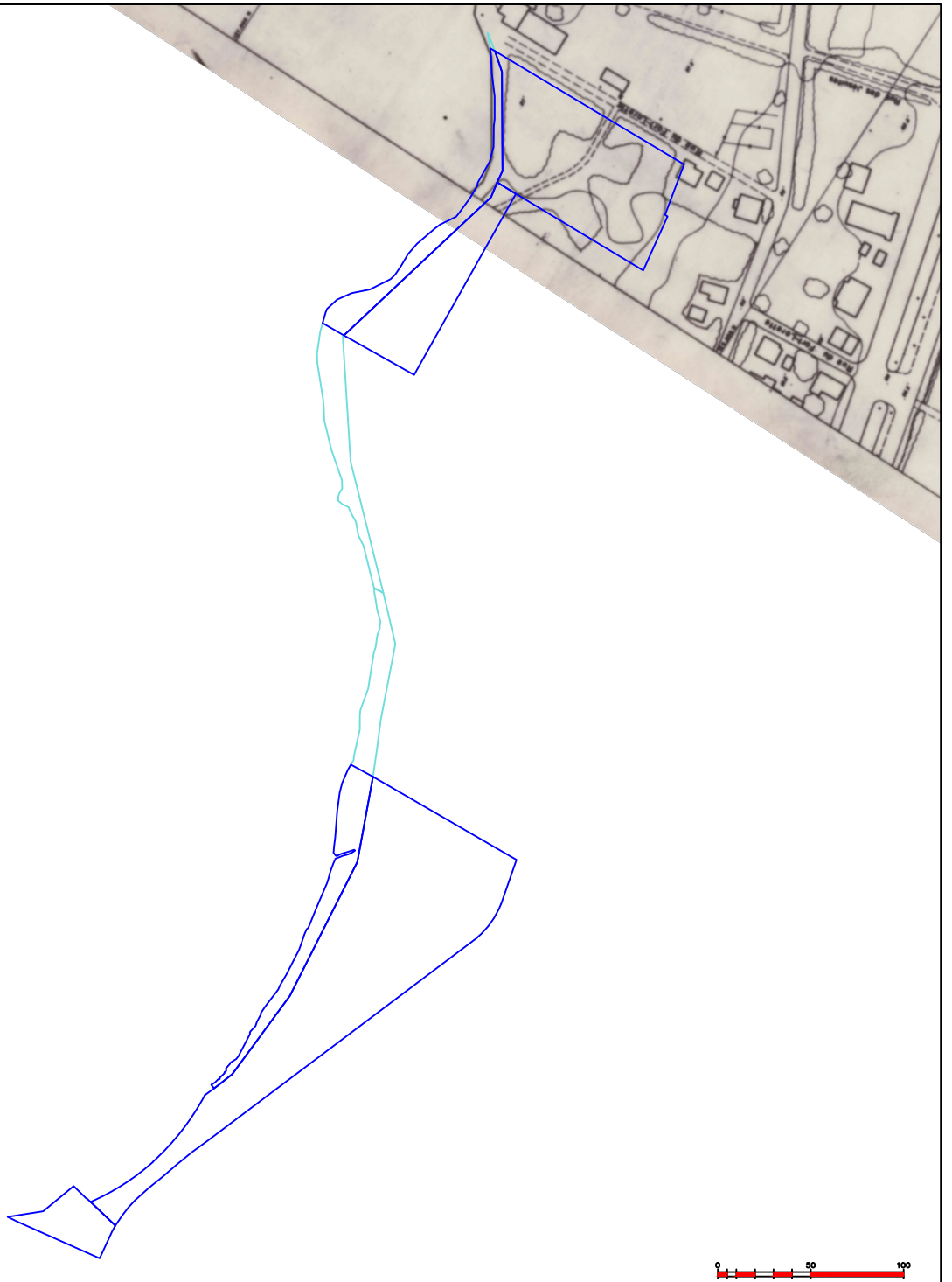
PROJET No.  
9000-11

VERSION

DATE  
2026-03-25

ÉCHELLE  
INDIQUÉE

ANNEXE  
**5**



**LÉGENDE**

 LIMITES APPROXIMATIVES DES LOTS (CADASTRE DU QUÉBEC) VISÉS PAR L'ÉTUDE

Ligne de vol : Plan 231-39

Num. de vol : n/a

Année : 1962

Échelle originale : 1 : 1000

**RÉFÉRENCES**

FONDS DE CARTE : CARTES ET DONNÉES GÉOGRAPHIQUES DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC,  
DONNÉES : MRNF, MELCCFP

CLIENT  
HYDRO QUÉBEC

PROJET  
ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE DE SITE PHASE I - mise à jour  
Réhabilitation du mur de soutènement du barrage Simon-Sicard (QC)

TITRE  
**PLANS HISTORIQUES - Plan d'utilisation du sol 1962**



Préparé par : H. RAKOTOMALALA, ing.

Vérifié par : B. WELFRINGER, ing. M.Sc.A.

Validé par : R. ST-GERMAIN, ing., MBA

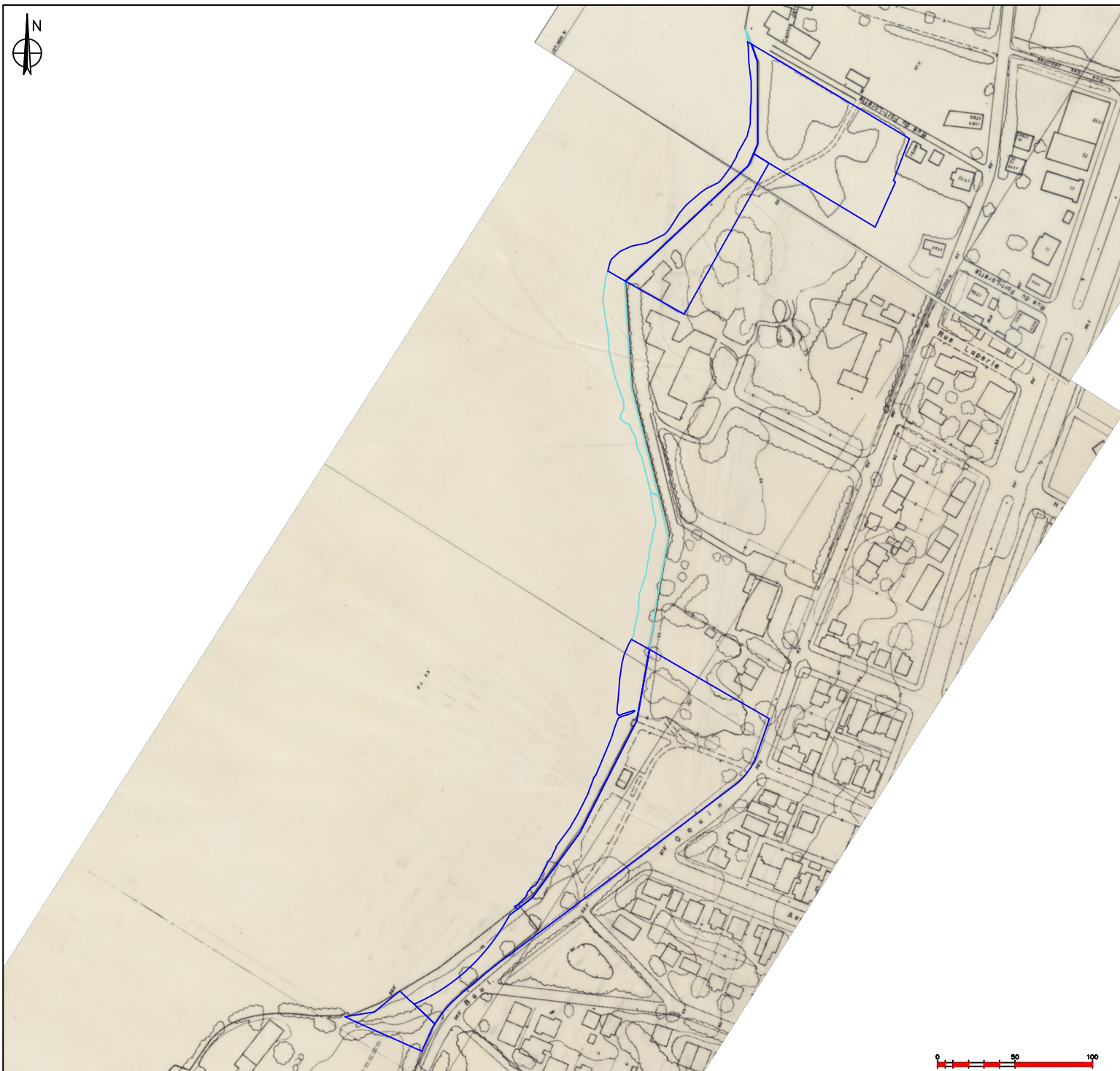
PROJET No.  
9000-11

VERSION

DATE  
2026-03-25

ÉCHELLE  
INDIQUÉE

ANNEXE  
**5**



**LÉGENDE**

 LIMITES APPROXIMATIVES DES LOTS (CADASTRE DU QUÉBEC) VISÉS PAR L'ÉTUDE

Ligne de vol : Plans 230-39 et 231-39

Num. de vol : n/a

Année : 1964

Échelle originale : 1 : 1000

**RÉFÉRENCES**

FONDS DE CARTE : CARTES ET DONNÉES GÉOGRAPHIQUES DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC,  
DONNÉES : MRNF, MELCCFP

CLIENT  
**HYDRO QUÉBEC**

PROJET  
**ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE DE SITE PHASE I - mise à jour  
Réhabilitation du mur de soutènement du barrage Simon-Sicard (QC)**

TITRE  
**PLANS HISTORIQUES - Plan d'utilisation du sol 1964**

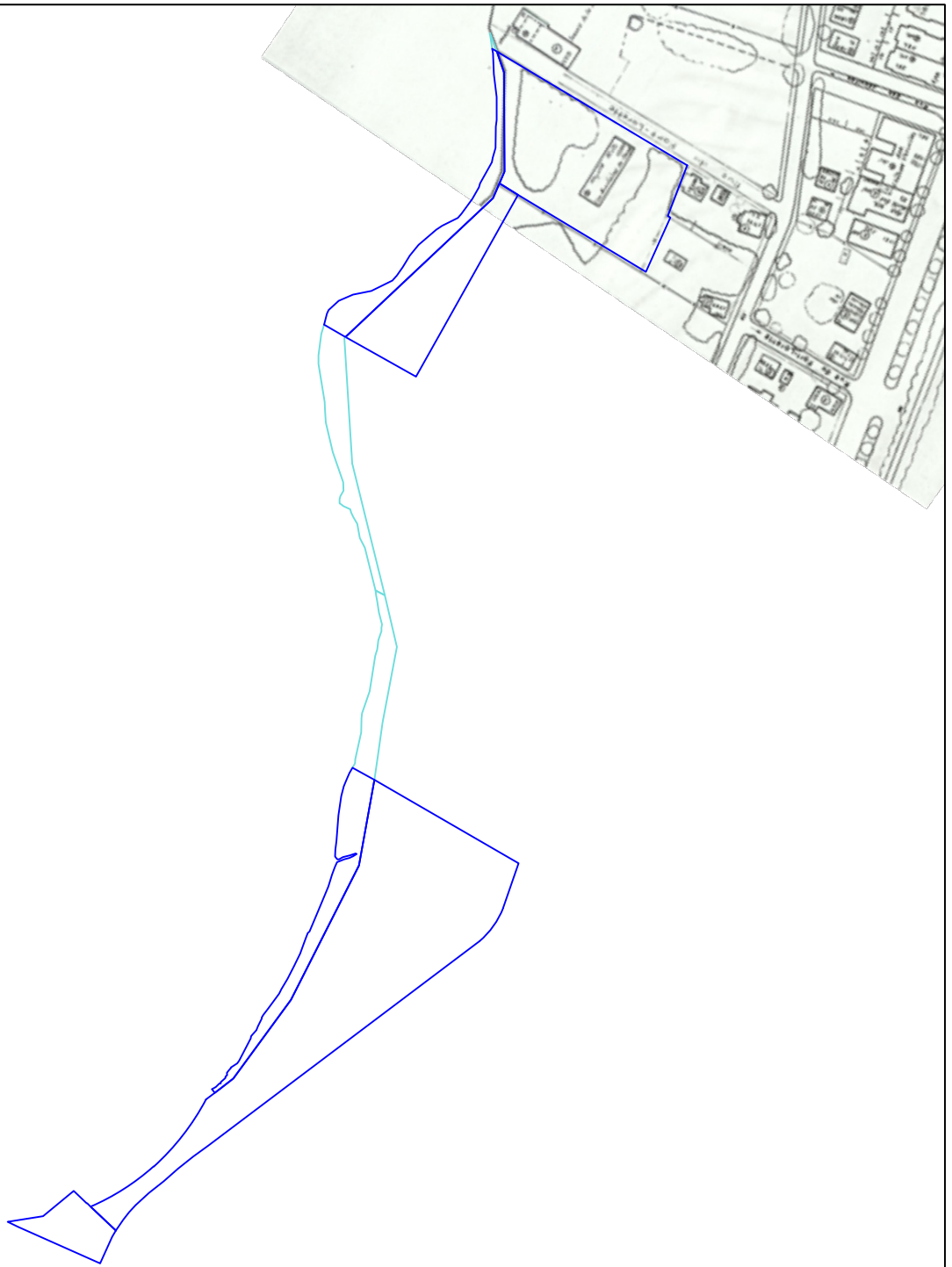


Préparé par : H. RAKOTOMALALA, ing.

Vérifié par : B. WELFRINGER, ing. M.Sc.A.

Validé par : R. ST-GERMAIN, ing., MBA

PROJET No. 9000-11	VERSION	DATE 2026-03-25	ÉCHELLE INDIQUÉE	ANNEXE <b>4</b>
-----------------------	---------	--------------------	---------------------	--------------------



**LÉGENDE**

 LIMITES APPROXIMATIVES DES LOTS (CADASTRE DU QUÉBEC) VISÉS PAR L'ÉTUDE

Ligne de vol : Plan 231-39

Num. de vol : n/a

Année : 1968

Échelle originale : 1 : 1000

**RÉFÉRENCES**

FONDS DE CARTE : CARTES ET DONNÉES GÉOGRAPHIQUES DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC,  
DONNÉES : MRNF, MELCCFP

CLIENT  
**HYDRO QUÉBEC**

PROJET  
**ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE DE SITE PHASE I - mise à jour  
Réhabilitation du mur de soutènement du barrage Simon-Sicard (QC)**

TITRE  
**PLANS HISTORIQUES - Plan d'utilisation du sol 1968**



Préparé par : H. RAKOTOMALALA, ing.

Vérifié par : B. WELFRINGER, ing. M.Sc.A.

Validé par : R. ST-GERMAIN, ing., MBA

PROJET No.  
9000-11

VERSION

DATE  
2026-03-25

ÉCHELLE  
INDIQUÉE

ANNEXE  
**5**



**LÉGENDE**

 LIMITES APPROXIMATIVES DES LOTS (CADASTRE DU QUÉBEC) VISÉS PAR L'ÉTUDE

Ligne de vol : Plan 230-29

Num. de vol : n/a

Année : 1971

Échelle originale : 1 : 1000

**RÉFÉRENCES**

FONDS DE CARTE : CARTES ET DONNÉES GÉOGRAPHIQUES DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC,  
DONNÉES : MRNF, MELCCFP

CLIENT  
HYDRO QUÉBEC

PROJET  
ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE DE SITE PHASE I - mise à jour  
Réhabilitation du mur de soutènement du barrage Simon-Sicard (QC)

TITRE  
**PLANS HISTORIQUES - Plan d'utilisation du sol 1971**



Préparé par : H. RAKOTOMALALA, ing.

Vérifié par : B. WELFRINGER, ing. M.Sc.A.

Validé par : R. ST-GERMAIN, ing., MBA

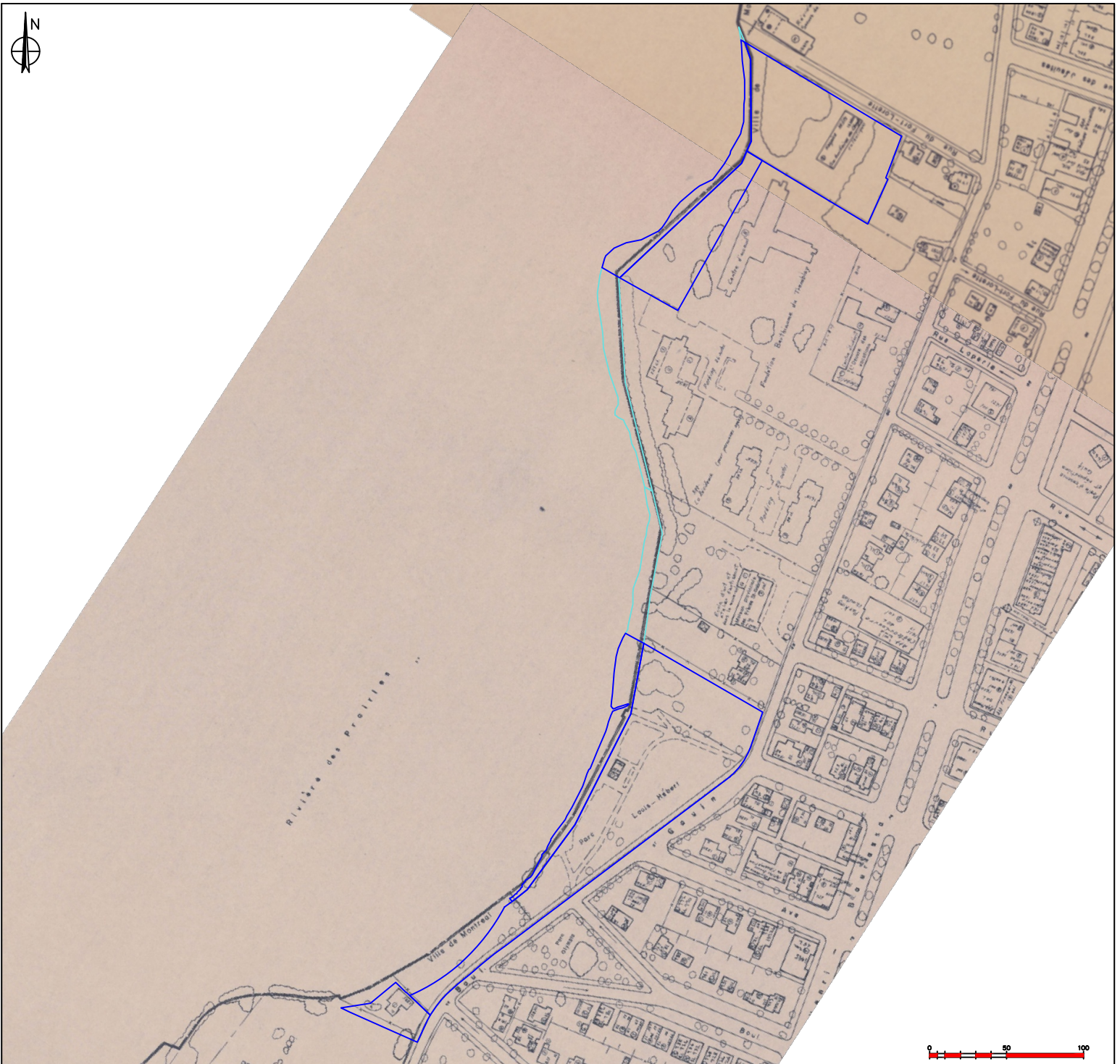
PROJET No.  
9000-11

VERSION

DATE  
2026-03-25

ÉCHELLE  
INDIQUÉE

ANNEXE  
**5**



**LÉGENDE**

 LIMITES APPROXIMATIVES DES LOTS (CADASTRE DU QUÉBEC) VISÉS PAR L'ÉTUDE

Ligne de vol : Plans 229-39 et 231-39

Num. de vol : n/a

Année : 1976

Échelle originale : 1 : 1000

RÉFÉRENCES  
FONDS DE CARTE : CARTES ET DONNÉES GÉOGRAPHIQUES DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC,  
DONNÉES : MRNF, MELCCFP

CLIENT  
HYDRO QUÉBEC

PROJET  
ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE DE SITE PHASE I - mise à jour  
Réhabilitation du mur de soutènement du barrage Simon-Sicard (QC)

TITRE  
**PLANS HISTORIQUES - Plan d'utilisation du sol 1976**



Préparé par : H. RAKOTOMALALA, ing.

Vérifié par : B. WELFRINGER, ing. M.Sc.A.

Validé par : R. ST-GERMAIN, ing., MBA

PROJET No. 9000-11	VERSION	DATE 2026-03-25	ÉCHELLE INDIQUÉE	ANNEXE <b>5</b>
-----------------------	---------	--------------------	---------------------	--------------------



**LÉGENDE**

 LIMITES APPROXIMATIVES DES LOTS (CADASTRE DU QUÉBEC) VISÉS PAR L'ÉTUDE

Ligne de vol : Plans 230-39 et 231-39

Num. de vol : n/a

Année : 1983

Échelle originale : 1 : 1000

**RÉFÉRENCES**

FONDS DE CARTE : CARTES ET DONNÉES GÉOGRAPHIQUES DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC,  
DONNÉES : MRNF, MELCCFP

CLIENT  
HYDRO QUÉBEC

PROJET  
ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE DE SITE PHASE I - mise à jour  
Réhabilitation du mur de soutènement du barrage Simon-Sicard (QC)

TITRE  
**PLANS HISTORIQUES - Plan d'utilisation du sol 1983**



Préparé par : H. RAKOTOMALALA, ing.

Vérifié par : B. WELFRINGER, ing. M.Sc.A.

Validé par : R. ST-GERMAIN, ing., MBA

PROJET No.	VERSION	DATE	ÉCHELLE	ANNEXE
9000-11		2026-03-25	INDIQUÉE	<b>5</b>



**LÉGENDE**

 LIMITES APPROXIMATIVES DES LOTS (CADASTRE DU QUÉBEC) VISÉS PAR L'ÉTUDE

Ligne de vol : Plans 230-39 et 231-39

Num. de vol : n/a

Année : 1986

Échelle originale : 1 : 1000

**RÉFÉRENCES**

FONDS DE CARTE : CARTES ET DONNÉES GÉOGRAPHIQUES DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC,  
DONNÉES : MRNF, MELCCFP

CLIENT  
HYDRO QUÉBEC

PROJET  
ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE DE SITE PHASE I - mise à jour  
Réhabilitation du mur de soutènement du barrage Simon-Sicard (QC)

TITRE  
**PLANS HISTORIQUES - Plan d'utilisation du sol 1986**



Préparé par : H. RAKOTOMALALA, ing.

Vérifié par : B. WELFRINGER, ing. M.Sc.A.

Validé par : R. ST-GERMAIN, ing., MBA

PROJET No. 9000-11      VERSION      DATE 2026-03-25      ÉCHELLE INDICUÉE      ANNEXE **5**



**LÉGENDE**

 LIMITES APPROXIMATIVES DES LOTS (CADASTRE DU QUÉBEC) VISÉS PAR L'ÉTUDE

Ligne de vol : Plans 230-39 et 231-39

Num. de vol : n/a

Année : 1990

Échelle originale : 1 : 1000

**RÉFÉRENCES**

FONDS DE CARTE : CARTES ET DONNÉES GÉOGRAPHIQUES DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC,  
DONNÉES : MRNF, MELCCFP

CLIENT  
HYDRO QUÉBEC

PROJET  
ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE DE SITE PHASE I - mise à jour  
Réhabilitation du mur de soutènement du barrage Simon-Sicard (QC)

TITRE  
**PLANS HISTORIQUES - Plan d'utilisation du sol 1990**



Préparé par : H. RAKOTOMALALA, ing.

Vérifié par : B. WELFRINGER, ing. M.Sc.A.

Validé par : R. ST-GERMAIN, ing., MBA

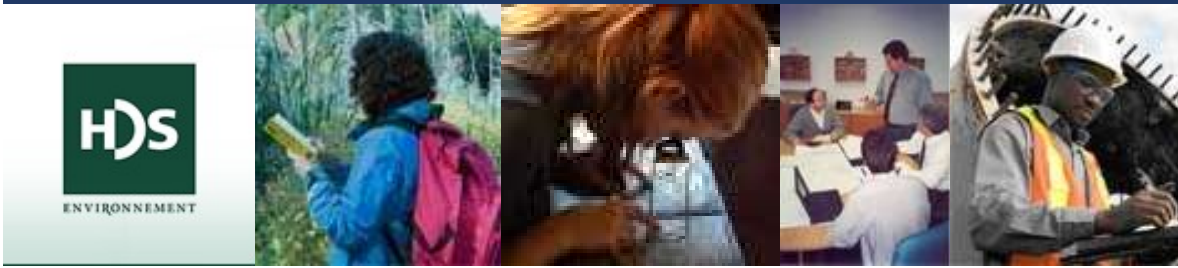
PROJET No.  
9000-11

VERSION

DATE  
2026-03-25

ÉCHELLE  
INDIQUÉE

ANNEXE  
**5**



## **ANNEXE 6**

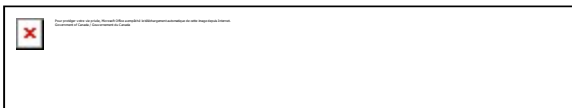
---

### **Demandes d'accès à l'information**

## Henintsoa Rakotomalala

---

**De:** ATIP Notifications - Notifications d'AIPRP <noreply-nepasrepondre-atip-aiprp@notification.canada.ca>  
**Envoyé:** 2 mars 2026 10:03  
**À:** Henintsoa Rakotomalala  
**Objet:** Confirmation of your access to information request / Confirmation de votre demande accès à l'information



## Successfully submitted!

Thank you for your access to information request submission. Your request “Demande d'accès à l'information – Lot 2 495 546 du cadastre du Québec (n/d: HDS – 9000-11)” to Environment and Climate Change Canada has been successfully submitted.

Your AORS reference number is **EA2026\_0160716**.

Your Moneris payment receipt number is

**1772463757NMM8rDJFDVAEBwH**. You should receive a separate email from Moneris with full transaction details.

You may be contacted about your request by the Access to Information and Privacy Office of the Institution to which your request is addressed. For more information about the request process, refer to the [How access to information and personal information requests work](#) page.

To contact the institution about your request, refer to the [list of access to information and privacy coordinators](#).

---

## Votre demande a bien été reçue.

Merci d'avoir présenté votre demande accès à l'information. Votre demande « Demande d'accès à l'information – Lot 2 495

546 du cadastre du Québec (n/d: HDS – 9000-11) » a bel et bien été transmise à Environnement et Changement climatique Canada. Votre numéro de référence du SDAL est **EA2026\_0160716**.

Votre numéro de reçu de paiement Moneris est le **1772463757NMM8rDJFDVAEBwH**. Vous devriez recevoir un courriel distinct de Moneris contenant tous les détails de la transaction.

Le bureau de l'accès à l'information et de protection des renseignements personnels de l'institution à laquelle vous avez présenté votre demande pourrait vous contacter au sujet de votre demande.

Pour en savoir plus sur le processus de présentation des demandes, consultez la page [Fonctionnement des demandes d'accès à l'information et à des renseignements personnels](#).

Pour joindre l'institution concernée au sujet de votre demande, consultez la liste des [coordonnateurs de l'accès à l'information et de la protection des renseignements personnels](#).





9<sup>e</sup> étage, Place Vincent Massey Annexe  
351 boulevard St. Joseph  
Gatineau, Québec K1A 0H3

Votre référence Your File

EA2026-0160716 |  
HDS-9000-11

Notre référence Our File

E-2025-01240

03 mars 2026

Madame Henintsoa Rakotomalala  
HDS Environnement Inc.  
640 Rue Saint-Paul Ouest, bureau 100  
Montréal, QC H3C 1L9

Madame Rakotomalala,

Par la présente, nous accusons réception de votre demande effectuée en vertu de la *Loi sur l'accès à l'information* laquelle nous est parvenue le 03 mars 2026. Votre demande stipule que vous désirez :

« **PROPRIÉTAIRE: Ville de Montréal**

**TERRAIN: Parc Louis-Hébert, Lot 2 495 546 (X: 45.564730°; Y: -73.663528°), adjacent au boulevard Gouin est, Montréal (Ahuntsic-Cartierville), QC**

- **Deux petits bâtiments y sont érigés, les adresses sont les suivantes:**
- **1535 et 1555, boul. Gouin Est \*Voir les deux plans de localisation du Terrain.**

**La présente vise à établir si votre service ou département détient un dossier relatif au Terrain. Plus précisément, nous désirons obtenir des informations se rapportant aux éléments suivants:**

- **Tout document ou toute information environnementale se rapportant au terrain désigné (Exemple: avis d'infraction, rapport d'étude géotechnique ou environnemental, rapport d'inspection, certificat d'autorisation, plaintes, plans du site ou des infrastructures, présence de déchets, de remblai, de réservoirs d'hydrocarbures pétroliers (essence, diesel, mazout, huiles usées, etc.), de contamination des sols et de l'eau, historique du site, etc.).**
- **Tout document portant sur l'historique du terrain désigné (Exemple: fiche historique des permis municipaux ou tout autre document traitant de l'utilisation du site (vocation générale, construction des bâtiments, travaux de rénovation, de démolition ou d'agrandissement, etc.), de l'identification de ses occupants et/ou d'une description de leurs activités respectives (résidentielles, commerciales et/ou industrielles).**

**Autorisation: {Valérie SIMARD} »**

*Cette lettre sert également de reçu pour le paiement initial de 5,00 \$ joint à votre demande.*

Nous avons commencé le traitement de votre demande et nous communiquerons avec vous le plus tôt possible. Ci-joint, vous trouverez nos principes sur l'assistance à votre demande.

Si vous avez des questions au sujet de votre demande, n'hésitez pas à communiquer avec moi par courriel à [alix.malisani@ec.gc.ca](mailto:alix.malisani@ec.gc.ca). Veuillez mentionner le numéro de référence ci-dessus dans toute correspondance future concernant cette demande.

Veillez agréer, Madame Rakotomalala, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

*(Signé) par:*

*Alix Malisani*

Division de l'accès à l'information et de  
la protection des renseignements personnels

Pièce jointe

## Nos principes sur l'assistance à votre demande

Pour traiter votre demande en vertu de la *Loi sur l'accès à l'information* ou la *Loi sur la protection des renseignements personnels*, nous allons :

1. Traiter votre demande sans tenir compte de votre identité.
2. Offrir une aide raisonnable tout au long du processus de traitement de votre demande.
3. Fournir des renseignements au sujet de la *Loi sur l'accès à l'information* ou la *Loi sur la protection des renseignements personnels*, notamment en ce qui concerne le traitement de votre demande et votre droit de porter plainte auprès du Commissaire à l'information du Canada ou Commissaire à la vie privée du Canada.
4. Communiquer avec vous dans les délais raisonnables si des précisions sur votre demande sont requises.
5. Faire tous les efforts raisonnables pour trouver et recueillir les documents/renseignements personnels demandés qui sont sous le contrôle d'Environnement et Changement climatique Canada.
6. Appliquer les exceptions aux documents/renseignements personnels demandés de façon précise et limitée.
7. Fournir des réponses exactes et complètes.
8. Communiquer en temps opportun l'information/renseignements personnels demandés.
9. Fournir, s'il y a lieu, les documents/renseignements personnels sur le support et dans la langue officielle demandé.
10. Fixer un endroit approprié pour examiner l'information/renseignements personnels demandés.



9<sup>e</sup> étage, Place Vincent Massey Annexe  
351 boulevard St. Joseph  
Gatineau, Québec  
K1A 0H3

Votre référence Your File

EA2026-0160716 | HDS-  
9000-11

Notre référence Our File

E-2025-01240

Le 27 mars 2026

Mme. Henintsoa Rakotomalala  
HDS Environnement Inc.  
640 Rue Saint-Paul Ouest, bureau 100  
Montréal, QC  
H3C 1L9

Mme. Rakotomalala,

La présente fait suite à votre demande effectuée en vertu de la *Loi sur l'accès à l'information* pour:

« **PROPRIÉTAIRE: Ville de Montréal**

**TERRAIN: Parc Louis-Hébert, Lot 2 495 546 (X: 45.564730°; Y: -73.663528°), adjacent au boulevard Gouin est, Montréal (Ahuntsic-Cartierville), QC**

• Deux petits bâtiments y sont érigés, les adresses sont les suivantes: • 1535 et 1555, boul. Gouin Est \*Voir les deux plans de localisation du Terrain.

La présente vise à établir si votre service ou département détient un dossier relatif au Terrain. Plus précisément, nous désirons obtenir des informations se rapportant aux éléments suivants:

• Tout document ou toute information environnementale se rapportant au terrain désigné (Exemple: avis d'infraction, rapport d'étude géotechnique ou environnemental, rapport d'inspection, certificat d'autorisation, plaintes, plans du site ou des infrastructures, présence de déchets, de remblai, de réservoirs d'hydrocarbures pétroliers (essence, diesel, mazout, huiles usées, etc.), de contamination des sols et de l'eau, historique du site, etc.).

• Tout document portant sur l'historique du terrain désigné (Exemple: fiche historique des permis municipaux ou tout autre document traitant de l'utilisation du site (vocation générale, construction des bâtiments, travaux de rénovation, de démolition ou d'agrandissement, etc.), de l'identification de ses occupants et/ou d'une description de leurs activités respectives (résidentielles, commerciales et/ou industrielles). »

Après une recherche approfondie, aucun document n'a été trouvé concernant cette demande.

Soyez avisée que vous êtes en droit de déposer une plainte auprès du Commissaire à l'information à ce propos dans les 60 jours suivant la date à laquelle vous avez reçu cet avis. Si vous vous prévaliez de ce droit, vous devez faire parvenir votre plainte à l'adresse suivante :

Commissaire à l'information du Canada  
30, rue Victoria  
Gatineau, Québec K1A 1H3

Si vous désirez obtenir de plus amples informations concernant le traitement de votre demande, n'hésitez pas à communiquer avec Alix Malisani par courriel à [alix.malisani@ec.gc.ca](mailto:alix.malisani@ec.gc.ca).

Veillez agréer, Mme. Rakotomalala, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

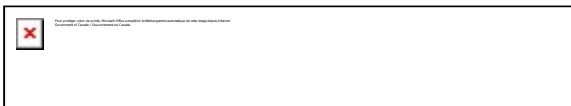
Original signé par:

Susan Drysdale  
Directrice, Accès à l'information et de la protection des renseignements personnels

## Henintsoa Rakotomalala

---

**De:** ATIP Notifications - Notifications d'AIPRP <noreply-nepasrepondre-atip-aiprp@notification.canada.ca>  
**Envoyé:** 12 février 2026 14:02  
**À:** Henintsoa Rakotomalala  
**Objet:** Confirmation of your access to information request / Confirmation de votre demande accès à l'information



## Successfully submitted!

Thank you for your access to information request submission. Your request “Demande d'accès à l'information” to Environment and Climate Change Canada has been successfully submitted.

Your AORS reference number is **EA2026\_0157694**.

Your Moneris payment receipt number is

**1770922874Lg4cCKDMnTSc28Z**. You should receive a separate email from Moneris with full transaction details.

You may be contacted about your request by the Access to Information and Privacy Office of the Institution to which your request is addressed. For more information about the request process, refer to the [How access to information and personal information requests work](#) page.

To contact the institution about your request, refer to the [list of access to information and privacy coordinators](#).

---

## Votre demande a bien été reçue.

Merci d'avoir présenté votre demande accès à l'information. Votre demande « Demande d'accès à l'information » a bel et bien été transmise à Environnement et Changement climatique

Canada. Votre numéro de référence du SDAL est **EA2026\_0157694**.

Votre numéro de reçu de paiement Moneris est le **1770922874Lg4cCKDMnTSc28Z**. Vous devriez recevoir un courriel distinct de Moneris contenant tous les détails de la transaction.

Le bureau de l'accès à l'information et de protection des renseignements personnels de l'institution à laquelle vous avez présenté votre demande pourrait vous contacter au sujet de votre demande.

Pour en savoir plus sur le processus de présentation des demandes, consultez la page [Fonctionnement des demandes d'accès à l'information et à des renseignements personnels](#).

Pour joindre l'institution concernée au sujet de votre demande, consultez la liste des [coordonnateurs de l'accès à l'information et de la protection des renseignements personnels](#).





9<sup>e</sup> étage, Place Vincent Massey Annexe  
351 boulevard St. Joseph  
Gatineau, Québec K1A 0H3

Votre référence Your File

EA2026-0157694 |  
HDS-9000-11

Notre référence Our File

E-2025-01152

13 février 2026

Mrs. Henintsoa Rakotomalala V.  
HDS Environnement Inc.  
640 Rue Saint-Paul Ouest, bureau 100  
Montréal, QC H3C 1L9

Mrs. Rakotomalala V.,

Par la présente, nous accusons réception de votre demande effectuée en vertu de la *Loi sur l'accès à l'information* laquelle nous est parvenue le 12 février 2026. Votre demande stipule que vous désirez :

**« PROPRIÉTAIRE: Hydro-Québec Propriétés Immobilières**

**PROPRIÉTÉ: Lots 4 858 914 et 2 736 250, en amont du barrage Simon-Sicard, adjacents au boulevard Gouin Est, Montréal (Ahuntsic-Cartierville), QC**  
• Coordonnées : 45.565384° -73.663587° et 45.567844°, 73.663680° - Voir le plan pour localisation des lots.

Dans le cadre d'une évaluation environnementale de site phase I, nous désirons savoir si votre service ou département détient, depuis octobre 2020, un dossier relatif à la Propriété. Plus précisément, nous désirons obtenir des informations se rapportant aux éléments suivants:

- Tout document ou toute information environnementale se rapportant aux terrains désignés (Exemple : avis d'infraction, rapport d'étude géotechnique ou environnemental, rapport d'inspection, certificat d'autorisation, plaintes, plans du site ou des infrastructures, présence de déchets, de remblai, de réservoirs d'hydrocarbures pétroliers (essence, diesel, mazout, huiles usées, etc.), de contamination des sols et de l'eau, historique du site, etc.).
- Tout document portant sur l'historique des terrains désignés (Exemple : fiche historique des permis municipaux ou tout autre document traitant de l'utilisation du site (vocation générale, construction des bâtiments, travaux de rénovation, de

../2

démolition ou d'agrandissement, etc.), de l'identification de ses occupants et/ou d'une description de leurs activités respectives (résidentielles, commerciales et/ou industrielles).

**Autorisation: {Nancy VALLIÈRE} »**

*Cette lettre sert également de reçu pour le paiement initial de 5,00 \$ joint à votre demande.*

Nous avons commencé le traitement de votre demande et nous communiquerons avec vous le plus tôt possible. Ci-joint, vous trouverez nos principes sur l'assistance à votre demande.

Si vous avez des questions au sujet de votre demande, n'hésitez pas à communiquer avec moi par courriel à [Alix.Malisani@ec.gc.ca](mailto:Alix.Malisani@ec.gc.ca). Veuillez mentionner le numéro de référence ci-dessus dans toute correspondance future concernant cette demande.

Veillez agréer, Mrs. Rakotomalala V., l'expression de mes sentiments les meilleurs.

*(Signé) par:*

*Alix Malisani*

Division de l'accès à l'information et de  
la protection des renseignements personnels

Pièce jointe

## Nos principes sur l'assistance à votre demande

Pour traiter votre demande en vertu de la *Loi sur l'accès à l'information* ou la *Loi sur la protection des renseignements personnels*, nous allons :

1. Traiter votre demande sans tenir compte de votre identité.
2. Offrir une aide raisonnable tout au long du processus de traitement de votre demande.
3. Fournir des renseignements au sujet de la *Loi sur l'accès à l'information* ou la *Loi sur la protection des renseignements personnels*, notamment en ce qui concerne le traitement de votre demande et votre droit de porter plainte auprès du Commissaire à l'information du Canada ou Commissaire à la vie privée du Canada.
4. Communiquer avec vous dans les délais raisonnables si des précisions sur votre demande sont requises.
5. Faire tous les efforts raisonnables pour trouver et recueillir les documents/renseignements personnels demandés qui sont sous le contrôle d'Environnement et Changement climatique Canada.
6. Appliquer les exceptions aux documents/renseignements personnels demandés de façon précise et limitée.
7. Fournir des réponses exactes et complètes.
8. Communiquer en temps opportun l'information/renseignements personnels demandés.
9. Fournir, s'il y a lieu, les documents/renseignements personnels sur le support et dans la langue officielle demandé.
10. Fixer un endroit approprié pour examiner l'information/renseignements personnels demandés.



9<sup>e</sup> étage, Place Vincent Massey Annexe  
351 boulevard St. Joseph  
Gatineau, Québec  
K1A 0H3

Votre référence Your File

EA2026-0157694 | HDS-  
9000-11

Notre référence Our File

E-2025-01152

Le 11 mars 2026

Mme. Henintsoa Rakotomalala  
HDS Environnement Inc.  
640 Rue Saint-Paul Ouest, bureau 100  
Montréal, QC  
H3C 1L9

Mme. Rakotomalala,

La présente fait suite à votre demande effectuée en vertu de la *Loi sur l'accès à l'information* pour:

« **PROPRIÉTAIRE: Hydro-Québec Propriétés Immobilières**

**PROPRIÉTÉ: Lots 4 858 914 et 2 736 250, en amont du barrage Simon-Sicard, adjacents au boulevard Gouin Est, Montréal (Ahuntsic-Cartierville), QC**  
• Coordonnées : 45.565384° -73.663587° et 45.567844°, 73.663680° - Voir le plan pour localisation des lots.

Dans le cadre d'une évaluation environnementale de site phase I, nous désirons savoir si votre service ou département détient, depuis octobre 2020, un dossier relatif à la Propriété. Plus précisément, nous désirons obtenir des informations se rapportant aux éléments suivants:

- Tout document ou toute information environnementale se rapportant aux terrains désignés (Exemple : avis d'infraction, rapport d'étude géotechnique ou environnemental, rapport d'inspection, certificat d'autorisation, plaintes, plans du site ou des infrastructures, présence de déchets, de remblai, de réservoirs d'hydrocarbures pétroliers (essence, diesel, mazout, huiles usées, etc.), de contamination des sols et de l'eau, historique du site, etc.).
- Tout document portant sur l'historique des terrains désignés (Exemple : fiche historique des permis municipaux ou tout autre document traitant de l'utilisation du site (vocation générale, construction des bâtiments, travaux de rénovation, de démolition ou d'agrandissement, etc.), de l'identification de ses occupants et/ou d'une description de leurs activités respectives (résidentielles, commerciales et/ou industrielles). »

.../2

Après une recherche approfondie, aucun document n'a été trouvé concernant cette demande.

Soyez avisée que vous êtes en droit de déposer une plainte auprès du Commissaire à l'information à ce propos dans les 60 jours suivant la date à laquelle vous avez reçu cet avis. Si vous vous prévaluez de ce droit, vous devez faire parvenir votre plainte à l'adresse suivante :

Commissaire à l'information du Canada  
30, rue Victoria  
Gatineau, Québec K1A 1H3

Si vous désirez obtenir de plus amples informations concernant le traitement de votre demande, n'hésitez pas à communiquer avec Alix Malisani par courriel à [alix.malisani@ec.gc.ca](mailto:alix.malisani@ec.gc.ca).

Veillez agréer, Mme. Rakotomalala, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Original signé par:

Susan Drysdale  
Directrice, Accès à l'information et de la protection des renseignements personnels

## Henintsoa Rakotomalala

---

**De:** ATIP Notifications - Notifications d'AIPRP <noreply-nepasrepondre-atip-aiprp@notification.canada.ca>  
**Envoyé:** 6 mars 2026 13:47  
**À:** Henintsoa Rakotomalala  
**Objet:** Confirmation of your access to information request / Confirmation de votre demande accès à l'information



## Successfully submitted!

Thank you for your access to information request submission. Your request “Demande d'accès à l'information – Lot 2496750 du cadastre du Québec (n/d: HDS – 9000-11)” to Environment and Climate Change Canada has been successfully submitted. Your AORS reference number is **EA2026\_0161650**.

Your Moneris payment receipt number is **1772822776KrDS4OMdrJCO50**. You should receive a separate email from Moneris with full transaction details.

You may be contacted about your request by the Access to Information and Privacy Office of the Institution to which your request is addressed. For more information about the request process, refer to the [How access to information and personal information requests work](#) page.

To contact the institution about your request, refer to the [list of access to information and privacy coordinators](#).

---

## Votre demande a bien été reçue.

Merci d'avoir présenté votre demande accès à l'information. Votre demande « Demande d'accès à l'information – Lot

2496750 du cadastre du Québec (n/d: HDS – 9000-11) » a bel et bien été transmise à Environnement et Changement climatique Canada. Votre numéro de référence du SDAL est **EA2026\_0161650**.

Votre numéro de reçu de paiement Moneris est le **1772822776KrDS4OMdrJCOr50**. Vous devriez recevoir un courriel distinct de Moneris contenant tous les détails de la transaction.

Le bureau de l'accès à l'information et de protection des renseignements personnels de l'institution à laquelle vous avez présenté votre demande pourrait vous contacter au sujet de votre demande.

Pour en savoir plus sur le processus de présentation des demandes, consultez la page [Fonctionnement des demandes d'accès à l'information et à des renseignements personnels](#).

Pour joindre l'institution concernée au sujet de votre demande, consultez la liste des [coordonnateurs de l'accès à l'information et de la protection des renseignements personnels](#).





9<sup>e</sup> étage, Place Vincent Massey Annexe  
351 boulevard St. Joseph  
Gatineau, Québec K1A 0H3

Votre référence Your File

EA2026-0161650 |  
HDS - 9000-11

Notre référence Our File

E-2025-01260

09 mars 2026

Madame Henintsoa Rakotomalala  
HDS Environnement Inc.  
640 Rue Saint-Paul Ouest, bureau 100  
Montréal, QC H3C 1L9

Madame Rakotomalala,

Par la présente, nous accusons réception de votre demande effectuée en vertu de la *Loi sur l'accès à l'information* laquelle nous est parvenue le 09 mars 2026. Votre demande stipule que vous désirez :

« **PROPRIÉTAIRE: {Jean ALLARD}**

**PROPRIÉTÉ « Terrain »: 1395 Boulevard Gouin Est, Montréal (Ahuntsic-Cartierville), QC H2C 1B3 (Lot 2 496 750)**

**La présente vise à établir si votre service ou département détient un dossier relatif au Terrain. Plus précisément, nous désirons obtenir des informations se rapportant aux éléments suivants:**

- **Tout document ou toute information environnementale se rapportant au terrain désigné (Exemple: avis d'infraction, rapport d'étude géotechnique ou environnemental, rapport d'inspection, certificat d'autorisation, plaintes, plans du site ou des infrastructures, présence de déchets, de remblai, de réservoirs d'hydrocarbures pétroliers (essence, diesel, mazout, huiles usées, etc.), de contamination des sols et de l'eau, historique du site, etc.).**
- **Tout document portant sur l'historique du terrain désigné (Exemple: fiche historique des permis municipaux ou tout autre document traitant de l'utilisation du site (vocation générale, construction des bâtiments, travaux de rénovation, de démolition ou d'agrandissement, etc.), de l'identification de ses occupants et/ou d'une description de leurs activités respectives (résidentielles, commerciales et/ou industrielles).**

**Autorisation: {Jean ALLARD} »**

.../2

*Cette lettre sert également de reçu pour le paiement initial de 5,00 \$ joint à votre demande.*

Nous avons commencé le traitement de votre demande et nous communiquerons avec vous le plus tôt possible. Ci-joint, vous trouverez nos principes sur l'assistance à votre demande.

Si vous avez des questions au sujet de votre demande, n'hésitez pas à communiquer avec moi par courriel à [alix.malisani@ec.gc.ca](mailto:alix.malisani@ec.gc.ca). Veuillez mentionner le numéro de référence ci-dessus dans toute correspondance future concernant cette demande.

Veillez agréer, Madame Rakotomalala, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

*(Signé) par:*

*Alix Malisani*

Division de l'accès à l'information et de  
la protection des renseignements personnels

Pièce jointe

## Nos principes sur l'assistance à votre demande

Pour traiter votre demande en vertu de la *Loi sur l'accès à l'information* ou la *Loi sur la protection des renseignements personnels*, nous allons :

1. Traiter votre demande sans tenir compte de votre identité.
2. Offrir une aide raisonnable tout au long du processus de traitement de votre demande.
3. Fournir des renseignements au sujet de la *Loi sur l'accès à l'information* ou la *Loi sur la protection des renseignements personnels*, notamment en ce qui concerne le traitement de votre demande et votre droit de porter plainte auprès du Commissaire à l'information du Canada ou Commissaire à la vie privée du Canada.
4. Communiquer avec vous dans les délais raisonnables si des précisions sur votre demande sont requises.
5. Faire tous les efforts raisonnables pour trouver et recueillir les documents/renseignements personnels demandés qui sont sous le contrôle d'Environnement et Changement climatique Canada.
6. Appliquer les exceptions aux documents/renseignements personnels demandés de façon précise et limitée.
7. Fournir des réponses exactes et complètes.
8. Communiquer en temps opportun l'information/renseignements personnels demandés.
9. Fournir, s'il y a lieu, les documents/renseignements personnels sur le support et dans la langue officielle demandé.
10. Fixer un endroit approprié pour examiner l'information/renseignements personnels demandés.



9<sup>e</sup> étage, Place Vincent Massey Annexe  
351 boulevard St. Joseph  
Gatineau, Québec  
K1A 0H3

Votre référence Your File

EA2026-0161650 | HDS -  
9000-11

Notre référence Our File

E-2025-01260

Le 31 mars 2026

Madame Henintsoa Rakotomalala  
HDS Environnement Inc.  
640 Rue Saint-Paul Ouest, bureau 100  
Montréal, QC  
H3C 1L9

Madame Rakotomalala,

La présente fait suite à votre demande effectuée en vertu de la *Loi sur l'accès à l'information* pour:

**« PROPRIÉTÉ « Terrain »: 1395 Boulevard Gouin Est, Montréal (Ahuntsic-Cartierville), QC H2C 1B3 (Lot 2 496 750)**

**La présente vise à établir si votre service ou département détient un dossier relatif au Terrain. Plus précisément, nous désirons obtenir des informations se rapportant aux éléments suivants:**

- **Tout document ou toute information environnementale se rapportant au terrain désigné (Exemple: avis d'infraction, rapport d'étude géotechnique ou environnemental, rapport d'inspection, certificat d'autorisation, plaintes, plans du site ou des infrastructures, présence de déchets, de remblai, de réservoirs d'hydrocarbures pétroliers (essence, diesel, mazout, huiles usées, etc.), de contamination des sols et de l'eau, historique du site, etc.).**
- **Tout document portant sur l'historique du terrain désigné (Exemple: fiche historique des permis municipaux ou tout autre document traitant de l'utilisation du site (vocation générale, construction des bâtiments, travaux de rénovation, de démolition ou d'agrandissement, etc.), de l'identification de ses occupants et/ou d'une description de leurs activités respectives (résidentielles, commerciales et/ou industrielles). »**

Après une recherche approfondie, aucun document n'a été trouvé concernant cette demande.

Soyez avisée que vous êtes en droit de déposer une plainte auprès du Commissaire à l'information à ce propos dans les 60 jours suivant la date à laquelle vous avez reçu cet avis. Si vous vous prévaliez de ce droit, vous devez faire parvenir votre plainte à l'adresse suivante :

.../2

- 2 -

Commissaire à l'information du Canada  
30, rue Victoria  
Gatineau, Québec K1A 1H3

Si vous désirez obtenir de plus amples informations concernant le traitement de votre demande, n'hésitez pas à communiquer avec Alix Malisani par courriel à [alix.malisani@ec.gc.ca](mailto:alix.malisani@ec.gc.ca).

Veillez agréer, Madame Rakotomalala, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Original signé par:

Susan Drysdale  
Directrice, Accès à l'information et de la protection des renseignements personnels

## Henintsoa Rakotomalala

---

**De:** ATIP Notifications - Notifications d'AIPRP <noreply-nepasrepondre-atip-aiprp@notification.canada.ca>  
**Envoyé:** 6 mars 2026 13:57  
**À:** Henintsoa Rakotomalala  
**Objet:** Confirmation of your access to information request / Confirmation de votre demande accès à l'information



## Successfully submitted!

Thank you for your access to information request submission. Your request “Demande d'accès à l'information – Lot 2 736 254 du cadastre du Québec (n/d: HDS – 9000-11)” to Environment and Climate Change Canada has been successfully submitted. Your AORS reference number is **EA2026\_0161660**.

Your Moneris payment receipt number is **1772823342GgLvbi7lonrueJb**. You should receive a separate email from Moneris with full transaction details.

You may be contacted about your request by the Access to Information and Privacy Office of the Institution to which your request is addressed. For more information about the request process, refer to the [How access to information and personal information requests work](#) page.

To contact the institution about your request, refer to the [list of access to information and privacy coordinators](#).

---

## Votre demande a bien été reçue.

Merci d'avoir présenté votre demande accès à l'information. Votre demande « Demande d'accès à l'information – Lot 2 736

254 du cadastre du Québec (n/d: HDS – 9000-11) » a bel et bien été transmise à Environnement et Changement climatique Canada. Votre numéro de référence du SDAL est **EA2026\_0161660**.

Votre numéro de reçu de paiement Moneris est le **1772823342GgLvbi7lonrueJb**. Vous devriez recevoir un courriel distinct de Moneris contenant tous les détails de la transaction. Le bureau de l'accès à l'information et de protection des renseignements personnels de l'institution à laquelle vous avez présenté votre demande pourrait vous contacter au sujet de votre demande.

Pour en savoir plus sur le processus de présentation des demandes, consultez la page [Fonctionnement des demandes d'accès à l'information et à des renseignements personnels](#).

Pour joindre l'institution concernée au sujet de votre demande, consultez la liste des [coordonnateurs de l'accès à l'information et de la protection des renseignements personnels](#).





9<sup>e</sup> étage, Place Vincent Massey Annexe  
351 boulevard St. Joseph  
Gatineau, Québec K1A 0H3

Votre référence Your File

EA2026-0161660 |  
HDS-9000-11

Notre référence Our File

E-2025-01261

09 mars 2026

Madame Henintsoa Rakotomalala  
HDS Environnement Inc.  
640 Rue Saint-Paul Ouest, bureau 100  
Montréal, QC H3C 1L9

Madame Rakotomalala,

Par la présente, nous accusons réception de votre demande effectuée en vertu de la *Loi sur l'accès à l'information* laquelle nous est parvenue le 09 mars 2026. Votre demande stipule que vous désirez :

« **PROPRIÉTAIRE: Fondation Berthiaume-du Tremblay**

**PROPRIÉTÉ « Terrain »: Lot 2 736 254, Proximité du 1635 boulevard Gouin Est, Montréal (Ahuntsic-Cartierville), QC \*Voir le plan pour localisation du site à l'étude.**

**La présente vise à établir si votre service ou département détient un dossier relatif au Terrain. Plus précisément, nous désirons obtenir des informations se rapportant aux éléments suivants:**

- **Tout document ou toute information environnementale se rapportant au terrain désigné (Exemple: avis d'infraction, rapport d'étude géotechnique ou environnemental, rapport d'inspection, certificat d'autorisation, plaintes, plans du site ou des infrastructures, présence de déchets, de remblai, de réservoirs d'hydrocarbures pétroliers (essence, diesel, mazout, huiles usées, etc.), de contamination des sols et de l'eau, historique du site, etc.).**
- **Tout document portant sur l'historique du terrain désigné (Exemple: fiche historique des permis municipaux ou tout autre document traitant de l'utilisation du site (vocation générale, construction des bâtiments, travaux de rénovation, de démolition ou d'agrandissement, etc.), de l'identification de ses occupants et/ou d'une description de leurs activités respectives (résidentielles, commerciales et/ou industrielles).**

**Autorisation: {Nicole OUELLET} »**

.../2

*Cette lettre sert également de reçu pour le paiement initial de 5,00 \$ joint à votre demande.*

Nous avons commencé le traitement de votre demande et nous communiquerons avec vous le plus tôt possible. Ci-joint, vous trouverez nos principes sur l'assistance à votre demande.

Si vous avez des questions au sujet de votre demande, n'hésitez pas à communiquer avec moi par courriel à [alix.malisani@ec.gc.ca](mailto:alix.malisani@ec.gc.ca). Veuillez mentionner le numéro de référence ci-dessus dans toute correspondance future concernant cette demande.

Veillez agréer, Madame Rakotomalala, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

*(Signé) par:*

*Alix Malisani*

Division de l'accès à l'information et de  
la protection des renseignements personnels

Pièce jointe

## Nos principes sur l'assistance à votre demande

Pour traiter votre demande en vertu de la *Loi sur l'accès à l'information* ou la *Loi sur la protection des renseignements personnels*, nous allons :

1. Traiter votre demande sans tenir compte de votre identité.
2. Offrir une aide raisonnable tout au long du processus de traitement de votre demande.
3. Fournir des renseignements au sujet de la *Loi sur l'accès à l'information* ou la *Loi sur la protection des renseignements personnels*, notamment en ce qui concerne le traitement de votre demande et votre droit de porter plainte auprès du Commissaire à l'information du Canada ou Commissaire à la vie privée du Canada.
4. Communiquer avec vous dans les délais raisonnables si des précisions sur votre demande sont requises.
5. Faire tous les efforts raisonnables pour trouver et recueillir les documents/renseignements personnels demandés qui sont sous le contrôle d'Environnement et Changement climatique Canada.
6. Appliquer les exceptions aux documents/renseignements personnels demandés de façon précise et limitée.
7. Fournir des réponses exactes et complètes.
8. Communiquer en temps opportun l'information/renseignements personnels demandés.
9. Fournir, s'il y a lieu, les documents/renseignements personnels sur le support et dans la langue officielle demandé.
10. Fixer un endroit approprié pour examiner l'information/renseignements personnels demandés.



9<sup>e</sup> étage, Place Vincent Massey Annexe  
351 boulevard St. Joseph  
Gatineau, Québec  
K1A 0H3

Votre référence Your File

EA2026-0161660 | HDS-  
9000-11

Notre référence Our File

E-2025-01261

Le 31 mars 2026

Madame Henintsoa Rakotomalala  
HDS Environnement Inc.  
640 Rue Saint-Paul Ouest, bureau 100  
Montréal, QC  
H3C 1L9

Madame Rakotomalala,

La présente fait suite à votre demande effectuée en vertu de la *Loi sur l'accès à l'information* pour:

« **PROPRIÉTAIRE: Fondation Berthiaume-du Tremblay**

**PROPRIÉTÉ « Terrain »: Lot 2 736 254, Proximité du 1635 boulevard Gouin Est, Montréal (Ahuntsic-Cartierville), QC \*Voir le plan pour localisation du site à l'étude.**

**La présente vise à établir si votre service ou département détient un dossier relatif au Terrain. Plus précisément, nous désirons obtenir des informations se rapportant aux éléments suivants:**

- **Tout document ou toute information environnementale se rapportant au terrain désigné (Exemple: avis d'infraction, rapport d'étude géotechnique ou environnemental, rapport d'inspection, certificat d'autorisation, plaintes, plans du site ou des infrastructures, présence de déchets, de remblai, de réservoirs d'hydrocarbures pétroliers (essence, diesel, mazout, huiles usées, etc.), de contamination des sols et de l'eau, historique du site, etc.).**
- **Tout document portant sur l'historique du terrain désigné (Exemple: fiche historique des permis municipaux ou tout autre document traitant de l'utilisation du site (vocation générale, construction des bâtiments, travaux de rénovation, de démolition ou d'agrandissement, etc.), de l'identification de ses occupants et/ou d'une description de leurs activités respectives (résidentielles, commerciales et/ou industrielles). »**

Après une recherche approfondie, aucun document n'a été trouvé concernant cette demande.

.../2

Soyez avisée que vous êtes en droit de déposer une plainte auprès du Commissaire à l'information à ce propos dans les 60 jours suivant la date à laquelle vous avez reçu cet avis. Si vous vous prévaluez de ce droit, vous devez faire parvenir votre plainte à l'adresse suivante :

Commissaire à l'information du Canada  
30, rue Victoria  
Gatineau, Québec K1A 1H3

Si vous désirez obtenir de plus amples informations concernant le traitement de votre demande, n'hésitez pas à communiquer avec Alix Malisani par courriel à [alix.malisani@ec.gc.ca](mailto:alix.malisani@ec.gc.ca).

Veillez agréer, Madame Rakotomalala, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Original signé par:

Susan Drysdale  
Directrice, Accès à l'information et de la protection des renseignements personnels

## Henintsoa Rakotomalala

---

**De:** ATIP Notifications - Notifications d'AIPRP <noreply-nepasrepondre-atip-aiprp@notification.canada.ca>  
**Envoyé:** 26 mars 2026 17:24  
**À:** Henintsoa Rakotomalala  
**Objet:** Confirmation of your access to information request / Confirmation de votre demande accès à l'information



## Successfully submitted!

Thank you for your access to information request submission. Your request “Demande d'accès à l'information – Lot 2 494 709 du cadastre du Québec (n/d: HDS – 9000-11.5)” to Environment and Climate Change Canada has been successfully submitted.

Your AORS reference number is **EA2026\_0164980**.

Your Moneris payment receipt number is **1774560163eAvsLucmtBQ7uB7**. You should receive a separate email from Moneris with full transaction details.

You may be contacted about your request by the Access to Information and Privacy Office of the Institution to which your request is addressed. For more information about the request process, refer to the [How access to information and personal information requests work](#) page.

To contact the institution about your request, refer to the [list of access to information and privacy coordinators](#).

---

## Votre demande a bien été reçue.

Merci d'avoir présenté votre demande accès à l'information. Votre demande « Demande d'accès à l'information – Lot 2 494

709 du cadastre du Québec (n/d: HDS – 9000-11.5) » a bel et bien été transmise à Environnement et Changement climatique Canada. Votre numéro de référence du SDAL est **EA2026\_0164980**.

Votre numéro de reçu de paiement Moneris est le **1774560163eAvsLucmtBQ7uB7**. Vous devriez recevoir un courriel distinct de Moneris contenant tous les détails de la transaction.

Le bureau de l'accès à l'information et de protection des renseignements personnels de l'institution à laquelle vous avez présenté votre demande pourrait vous contacter au sujet de votre demande.

Pour en savoir plus sur le processus de présentation des demandes, consultez la page [Fonctionnement des demandes d'accès à l'information et à des renseignements personnels](#).

Pour joindre l'institution concernée au sujet de votre demande, consultez la liste des [coordonnateurs de l'accès à l'information et de la protection des renseignements personnels](#).





9<sup>e</sup> étage, Place Vincent Massey Annexe  
351 boulevard St. Joseph  
Gatineau, Québec K1A 0H3

Votre référence Your File

EA2026-0164980 |  
HDS -9000-11.5

Notre référence Our File

E-2025-01362

30 mars 2026

Madame Henintsoa Rakotomalala  
HDS Environnement Inc.  
338 Rue Saint-Antoine Est, bureau 101  
Montréal, QC H2Y 1A3

Madame Rakotomalala,

Par la présente, nous accusons réception de votre demande effectuée en vertu de la *Loi sur l'accès à l'information* laquelle nous est parvenue le 30 mars 2026. Votre demande stipule que vous désirez :

« **PROPRIÉTAIRE: Corporation archiépiscopale catholique romaine de Montréal**

**PROPRIÉTÉ « Terrain »: 12350 Rue du Fort-Lorette, Montréal (Ahuntsic-Cartierville),  
QC H2C 3C8 (Lot 2 494 709)**

**La présente vise à établir si votre service ou département détient un dossier relatif au Terrain. Plus précisément, nous désirons obtenir des informations se rapportant aux éléments suivants:**

- **Tout document ou toute information environnementale se rapportant au terrain désigné (Exemple: avis d'infraction, rapport d'étude géotechnique ou environnemental, rapport d'inspection, certificat d'autorisation, plaintes, plans du site ou des infrastructures, présence de déchets, de remblai, de réservoirs d'hydrocarbures pétroliers (essence, diesel, mazout, huiles usées, etc.), de contamination des sols et de l'eau, historique du site, etc.).**
- **Tout document portant sur l'historique de terrain désigné (Exemple: fiche historique des permis municipaux ou tout autre document traitant de l'utilisation du site (vocation générale, construction des bâtiments, travaux de rénovation, de démolition ou d'agrandissement, etc.), de l'identification de ses occupants et/ou d'une description de leurs activités respectives (résidentielles, commerciales et/ou industrielles).**

**Autorisation: {Jean Hubert THIEFFRY} »**

.../2

*Cette lettre sert également de reçu pour le paiement initial de 5,00 \$ joint à votre demande.*

Nous avons commencé le traitement de votre demande et nous communiquerons avec vous le plus tôt possible. Ci-joint, vous trouverez nos principes sur l'assistance à votre demande.

Si vous avez des questions au sujet de votre demande, n'hésitez pas à communiquer avec moi par courriel à [alix.malisani@ec.gc.ca](mailto:alix.malisani@ec.gc.ca). Veuillez mentionner le numéro de référence ci-dessus dans toute correspondance future concernant cette demande.

Veillez agréer, Madame Rakotomalala, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

*(Signé) par:*

*Alix Malisani*

Division de l'accès à l'information et de  
la protection des renseignements personnels

Pièce jointe

## Nos principes sur l'assistance à votre demande

Pour traiter votre demande en vertu de la *Loi sur l'accès à l'information* ou la *Loi sur la protection des renseignements personnels*, nous allons :

1. Traiter votre demande sans tenir compte de votre identité.
2. Offrir une aide raisonnable tout au long du processus de traitement de votre demande.
3. Fournir des renseignements au sujet de la *Loi sur l'accès à l'information* ou la *Loi sur la protection des renseignements personnels*, notamment en ce qui concerne le traitement de votre demande et votre droit de porter plainte auprès du Commissaire à l'information du Canada ou Commissaire à la vie privée du Canada.
4. Communiquer avec vous dans les délais raisonnables si des précisions sur votre demande sont requises.
5. Faire tous les efforts raisonnables pour trouver et recueillir les documents/renseignements personnels demandés qui sont sous le contrôle d'Environnement et Changement climatique Canada.
6. Appliquer les exceptions aux documents/renseignements personnels demandés de façon précise et limitée.
7. Fournir des réponses exactes et complètes.
8. Communiquer en temps opportun l'information/renseignements personnels demandés.
9. Fournir, s'il y a lieu, les documents/renseignements personnels sur le support et dans la langue officielle demandé.
10. Fixer un endroit approprié pour examiner l'information/renseignements personnels demandés.



9<sup>e</sup> étage, Place Vincent Massey Annexe  
351 boulevard St. Joseph  
Gatineau, Québec  
K1A 0H3

Votre référence Your File

EA2026-0164980 | HDS -  
9000-11.5

Notre référence Our File

E-2025-01362

Le 10 avril 2026

Madame Henintsoa Rakotomalala  
HDS Environnement Inc.  
338 Rue Saint-Antoine Est, bureau 101  
Montréal, QC  
H2Y 1A3

Madame Rakotomalala,

La présente fait suite à votre demande effectuée en vertu de la *Loi sur l'accès à l'information* pour:

« **PROPRIÉTAIRE: Corporation archiépiscopale catholique romaine de Montréal**

**PROPRIÉTÉ « Terrain »: 12350 Rue du Fort-Lorette, Montréal (Ahuntsic-Cartierville),  
QC H2C 3C8 (Lot 2 494 709)**

La présente vise à établir si votre service ou département détient un dossier relatif au Terrain. Plus précisément, nous désirons obtenir des informations se rapportant aux éléments suivants:

- Tout document ou toute information environnementale se rapportant au terrain désigné (Exemple: avis d'infraction, rapport d'étude géotechnique ou environnemental, rapport d'inspection, certificat d'autorisation, plaintes, plans du site ou des infrastructures, présence de déchets, de remblai, de réservoirs d'hydrocarbures pétroliers (essence, diesel, mazout, huiles usées, etc.), de contamination des sols et de l'eau, historique du site, etc.).
- Tout document portant sur l'historique de terrain désigné (Exemple: fiche historique des permis municipaux ou tout autre document traitant de l'utilisation du site (vocation générale, construction des bâtiments, travaux de rénovation, de démolition ou d'agrandissement, etc.), de l'identification de ses occupants et/ou d'une description de leurs activités respectives (résidentielles, commerciales et/ou industrielles). »

Après une recherche approfondie, aucun document n'a été trouvé concernant cette demande.

.../2

Soyez avisée que vous êtes en droit de déposer une plainte auprès du Commissaire à l'information à ce propos dans les 60 jours suivant la date à laquelle vous avez reçu cet avis. Si vous vous prévaluez de ce droit, vous devez faire parvenir votre plainte à l'adresse suivante :

Commissaire à l'information du Canada  
30, rue Victoria  
Gatineau, Québec K1A 1H3

Si vous désirez obtenir de plus amples informations concernant le traitement de votre demande, n'hésitez pas à communiquer avec Alix Malisani par courriel à [alix.malisani@ec.gc.ca](mailto:alix.malisani@ec.gc.ca).

Veillez agréer, Madame Rakotomalala, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Original signé par:

Susan Drysdale  
Directrice, Accès à l'information et de la protection des renseignements personnels

## Henintsoa Rakotomalala

---

**De:** Henintsoa Rakotomalala  
**Envoyé:** 2 mars 2026 09:49  
**À:** Accès à l'information - Montréal  
**Objet:** Demande d'accès à l'information - Lot 2 495 546 du cadastre du Québec (n/d: HDS - 9000-11)  
**Pièces jointes:** Procuration (Simon-Sicard).jpg; 00.a DAI\_MELCCFP\_Formulaire(2026-03-02).pdf

Bonjour,

La présente est une **demande d'accès à l'information** visant à établir si votre service ou département détient un dossier relatif au Terrain suivant :

**Adresse :** Parc Louis-Hébert, arrondissement d'Achues-Cartierville, Montréal (Québec)  
**Lot : 2 495 546 du cadastre du Québec**  
**Propriétaire :** Ville de Montréal

Plus précisément, nous désirons obtenir des informations se rapportant aux éléments suivants:

- **Tout document ou toute information environnementale se rapportant au terrain désigné**  
(**Exemples :** avis d'infraction, rapport d'étude géotechnique ou environnemental, rapport d'inspection, certificat d'autorisation, plaintes, plans du site ou des infrastructures, présence de déchets, de remblai, de réservoirs d'hydrocarbures pétroliers (essence, diesel, mazout, huiles usées, etc.), de contamination des sols et de l'eau, historique du site, etc.).
- **Tout document portant sur l'historique du terrain désigné**  
(**Exemples :** fiche historique des permis municipaux ou tout autre document traitant de l'utilisation du site (vocation générale, construction des bâtiments, travaux de rénovation, de démolition ou d'agrandissement, etc.), de l'identification de ses occupants et/ou d'une description de leurs activités respectives (résidentielles, commerciales et/ou industrielles).

Nous vous serions gré de retourner par courriel au soussigné votre réponse et les documents existants. Le cas échéant, nous souhaiterions obtenir une copie des documents disponibles ou pouvoir les consulter sur place s'ils sont volumineux.

La procuration signée par le propriétaire du Terrain est jointe à cette demande.

Veillez accepter nos meilleures salutations.

Henintsoa Rakotomalala, ing.

**HDS Environnement inc.**

640, rue St-Paul Ouest, Bureau 100

Montréal, Québec, Canada

H3C 1L9

T: (514) 398-0553 x 114 | C: (438) 939-5053

F: (514) 398-0554

[hrakotomalala@hdsenv.com](mailto:hrakotomalala@hdsenv.com)

[www.hdsenv.com](http://www.hdsenv.com)

\*\*\*\*\*AVIS IMPORTANT\*\*\*\*\*

Le contenu du présent courriel reflète des avis professionnels exprimés dans un contexte précis. HDS Environnement décline toute responsabilité pour toute utilisation de ce rapport dans un autre contexte ou par des tiers, sauf si elle en a été expressément informée au préalable et a accepté cette utilisation. Si ce courriel vous a été transmis par erreur, nous vous prions de l'effacer et de nous en informer en appelant au (514) 398-0553 ou par courriel à [info@hdsenv.com](mailto:info@hdsenv.com).

\*\*\*\*\*IMPORTANT NOTICE\*\*\*\*\*

The content of this email reflects professional opinions expressed in a specific context. HDS Environnement declines all responsibility for any use of this report in another context or by third parties, unless it has been expressly informed beforehand and has accepted this use. If this email was sent to you by error, please delete it and inform us by calling at (514) 398-0553 or by emailing [info@hdsenv.com](mailto:info@hdsenv.com).

## DEMANDE D'ACCÈS À UN DOCUMENT

Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et  
sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1)

### IDENTIFICATION DU DEMANDEUR

Nom : Rakotomalala Prénom : Henintsoa  
Compagnie/Organisme : Hudon Desbiens St-Germain Environnement inc.  
Adresse postale (numéro, rue) : 640 St-Paul Ouest, bureau 100  
Ville : Montréal Code postal : H3C 1L9  
Téléphone (jour) : (514) 398-0553 x 114 Courriel : hrakotomalala@hdsenv.com

Nous privilégions le courrier électronique comme mode de communication. Toutefois si vous désirez recevoir les documents par la poste, veuillez inscrire votre adresse postale.

**Veuillez noter que des frais de reproduction et de transmission peuvent être exigés.**

### IDENTIFICATION DU/DES DOCUMENT(S) VISÉ(S)

Précisez tous les documents que vous souhaitez obtenir en vertu de l'article 9 de la Loi (ex. : titre du document, sujet, description, document précis, numéro de documents ou de dossier, date ou période concernée, etc.)

- Tout document ou toute information environnementale se rapportant au terrain désigné (Ex : avis d'infraction, rapport d'étude géotechnique ou environnemental, rapport d'inspection, certificat d'autorisation, plaintes, plans du site ou des infrastructures, présence de déchets, de remblai, de réservoirs d'hydrocarbures pétroliers, de contamination des sols et de l'eau, historique du site, etc.).
- Tout document portant sur l'historique du terrain désigné (Ex : fiche historique des permis municipaux ou tout autre document traitant de l'utilisation du site (vocation générale, construction des bâtiments, travaux de rénovation, de démolition, etc.).

Si vous avez une procuration vous autorisant à obtenir les documents, s.v.p. veuillez LA JOINDRE.

Sinon, désirez-vous qu'un avis au tiers pour les documents n'appartenant pas au Ministère soit fait? Oui  Non

### INFORMATIONS NÉCESSAIRES AU REPÉRAGE DU/DES DOCUMENT(S) VISÉ(S)

Lot cadastré du Québec : 2495546  
Adresse (numéro, rue, ville) : Parc Louis-Hébert  
Arrondissement Ahuntsic-Cartierville  
Ville de Montréal  
Propriétaire/locataire actuel :  
Historique du terrain (ex. : ancienne adresse, ancien lot et propriétaire) : Anciennement 227-1 et Partie des lots 220, 221 et 222

Informations supplémentaires (ex. : vocation du terrain, terrain vacant, carte de localisation, etc.) :

Afin de vous offrir un service de qualité, nous vous invitons à transmettre toute l'information nécessaire pour effectuer une recherche précise dans nos systèmes informatiques.

## DEMANDE D'ACCÈS À UN DOCUMENT

Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et  
sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1)

Ce formulaire est mis à la disposition des personnes qui désirent adresser une demande d'accès à un document détenu par le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques.

La demande doit être suffisamment précise pour permettre au responsable de l'accès de trouver le document demandé.

Les renseignements que vous nous fournissez à la section « Identification du demandeur » seront traités de façon confidentielle et ne seront communiqués qu'aux seules personnes autorisées à traiter votre demande.

Afin de faciliter le traitement de votre demande, veuillez prendre connaissance des informations suivantes :

- Nos recherches sont faites à partir des informations que vous nous transmettez;
- Si vous avez une procuration, veuillez la joindre afin d'éviter un masquage d'information qui pourrait vous être utile;
- Pour améliorer nos recherches, vous pouvez nous préciser le sujet des documents qui vous intéresse (inspection, caractérisation, etc.), et la catégorie de dossier (fosse septique, pesticide, contamination, agricole, industriel, etc.). La mention « tout document de nature environnementale » n'est pas assez détaillée pour nos recherches;
- Si votre demande concerne la contamination d'un site, veuillez nous indiquer s'il s'agit de votre terrain à l'étude ou du terrain voisin;
- Veuillez noter que des plans, des coordonnées géographiques, intersections et/ou des numéros de claims ne sont pas suffisants pour retracer un dossier en fonction de nos méthodes de recherches.

## Henintsoa Rakotomalala

---

**De:** Accès à l'information - Montréal <dr06acces@environnement.gouv.qc.ca>  
**Envoyé:** 2 mars 2026 09:52  
**À:** Henintsoa Rakotomalala  
**Objet:** Réponse automatique - Demande d'accès à l'information - Lot 2 495 546 du cadastre du Québec (n/d: HDS - 9000-11)  
**Pièces jointes:** Avis de recours en révision.pdf  
**Importance:** Faible



Bonjour,

Nous accusons réception de votre demande d'accès à des documents.

En vertu de l'article 47 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1), nous disposons d'un délai de 20 jours pour vous répondre.

Nous vous informons qu'il est possible de devoir prolonger ce délai de 10 jours tel que nous y autorise le second alinéa de l'article 47 de cette loi. Vous recevrez donc une réponse à votre demande dans un délai maximal de 30 jours à compter de la présente. Si ce délai n'est pas respecté, vous disposerez d'un droit de recours devant la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez, en pièce jointe, une note explicative concernant l'exercice de ce recours.

**Veillez prendre note qu'en raison des travaux de réaménagement de notre bureau de Montréal, et de l'inaccessibilité temporaire de plusieurs dossiers papier, votre demande pourrait ne pas être traitée dans les délais prévus par l'article 47 de la Loi.**

Toutefois, prenez note que selon l'article 42 de la Loi, une demande d'accès à un document doit, pour être recevable, être suffisamment précise pour permettre de trouver les documents demandés. Si nous avons besoin de précisions afin de traiter votre demande, nous communiquerons avec vous. Dans une telle circonstance, le délai de réponse cité ci-dessus s'appliquera dès la réception des précisions demandées.

Si votre courriel concerne tout autre sujet, un suivi sera fait dans les meilleurs délais.

Cordiales salutations.

**L'équipe de l'accès à l'information**  
**Bureau de Montréal**

Direction de l'accès à l'information  
Environnement, Lutte contre les changements climatiques, Faune et Parcs  
[www.environnement.gouv.qc.ca](http://www.environnement.gouv.qc.ca)

---

**From:** Henintsoa Rakotomalala <hrakotomalala@hdsenv.com>  
**Sent:** Monday, March 2, 2026 2:48:33 PM  
**To:** Accès à l'information - Montréal <dr06acces@environnement.gouv.qc.ca>  
**Subject:** Demande d'accès à l'information - Lot 2 495 546 du cadastre du Québec (n/d: HDS - 9000-11)

**Attention!** Ce courriel provient d'une source externe.

Bonjour,

La présente est une **demande d'accès à l'information** visant à établir si votre service ou département détient un dossier relatif au Terrain suivant :

**Adresse :** Parc Louis-Hébert, arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville, Montréal (Québec)

**Lot :** 2 495 546 du cadastre du Québec

**Propriétaire :** Ville de Montréal

Plus précisément, nous désirons obtenir des informations se rapportant aux éléments suivants:

- **Tout document ou toute information environnementale se rapportant au terrain désigné**

(**Exemples :** avis d'infraction, rapport d'étude géotechnique ou environnemental, rapport d'inspection, certificat d'autorisation, plaintes, plans du site ou des infrastructures, présence de déchets, de remblai, de réservoirs d'hydrocarbures pétroliers (essence, diesel, mazout, huiles usées, etc.), de contamination des sols et de l'eau, historique du site, etc.).

- **Tout document portant sur l'historique du terrain désigné**

(**Exemples :** fiche historique des permis municipaux ou tout autre document traitant de l'utilisation du site (vocation générale, construction des bâtiments, travaux de rénovation, de démolition ou d'agrandissement, etc.), de l'identification de ses occupants et/ou d'une description de leurs activités respectives (résidentielles, commerciales et/ou industrielles).

Nous vous serions gré de retourner par courriel au soussigné votre réponse et les documents existants. Le cas échéant, nous souhaiterions obtenir une copie des documents disponibles ou pouvoir les consulter sur place s'ils sont volumineux.

La procuration signée par le propriétaire du Terrain est jointe à cette demande.

Veillez accepter nos meilleures salutations.

Henintsoa Rakotomalala, ing.

**HDS Environnement inc.**

640, rue St-Paul Ouest, Bureau 100

Montréal, Québec, Canada

H3C 1L9

T: (514) 398-0553 x 114 | C: (438) 939-5053

F: (514) 398-0554

[hrakotomalala@hdsenv.com](mailto:hrakotomalala@hdsenv.com)

[www.hdsenv.com](http://www.hdsenv.com)

\*\*\*\*\*AVIS IMPORTANT\*\*\*\*\*

Le contenu du présent courriel reflète des avis professionnels exprimés dans un contexte précis. HDS Environnement décline toute responsabilité pour toute utilisation de ce rapport dans un autre contexte ou par des tiers, sauf si elle en a été expressément informée au préalable et a accepté cette utilisation. Si ce courriel vous a été transmis par erreur, nous vous prions de l'effacer et de nous en informer en appelant au (514) 398-0553 ou par courriel à [info@hdsenv.com](mailto:info@hdsenv.com).

\*\*\*\*\*IMPORTANT NOTICE\*\*\*\*\*

The content of this email reflects professional opinions expressed in a specific context. HDS Environnement declines all responsibility for any use of this report in another context or by third parties, unless it has been expressly informed beforehand and has accepted this use. If this email was sent to you by error, please delete it and inform us by calling at (514) 398-0553 or by emailing [info@hdsenv.com](mailto:info@hdsenv.com).

## Henintsoa Rakotomalala

---

**De:** Costa-Nelson, Jamie-Ly <Jamie-Ly.Costa-Nelson@environnement.gouv.qc.ca>  
**Envoyé:** 1 avril 2026 08:49  
**À:** Henintsoa Rakotomalala  
**Objet:** 200929547 - Parc Louis-Hébert, Lot : 2 495 546 du cadastre du Québec  
**Pièces jointes:** Avis de recours en révision.pdf



V/Réf. : n/d: HDS - 9000-11

Bonjour,

La présente fait suite à votre demande d'accès, reçue le 2 mars dernier, concernant le Parc Louis-Hébert, Lot : 2 495 546 du cadastre du Québec

Avec les informations que vous nous avez transmises, nous vous confirmons, après vérifications, que le Ministère ne détient aucun document permettant de répondre à votre demande.

Prendre note que si dans votre demande vous avez fait mention de terrains avoisinants/adjacents/dans un rayon donné, et ce, sans donner aucune autre précision, aucune recherche en ce sens n'a été réalisée. En effet, nos recherches sont effectuées avec des renseignements précis tels que des numéros de lots et des adresses.

Conformément à l'article 51 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1), vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez, en pièce jointe, une note explicative concernant l'exercice de ce recours.

Veillez agréer l'expression de nos sentiments les meilleurs.

### L'équipe d'accès à l'information

Bureau de Montréal / JCN

Direction de l'accès à l'information

Environnement, Lutte contre les changements climatiques, Faune et Parcs

[www.environnement.gouv.qc.ca](http://www.environnement.gouv.qc.ca)



---

**De :** Henintsoa Rakotomalala <hrakotomalala@hdsenv.com>

**Envoyé :** 2 mars 2026 09:49

**À :** Accès à l'information - Montréal <dr06acc@environnement.gouv.qc.ca>

**Objet :** Demande d'accès à l'information - Lot 2 495 546 du cadastre du Québec (n/d: HDS - 9000-11)

**Attention!** Ce courriel provient d'une source externe.

Bonjour,

La présente est une **demande d'accès à l'information** visant à établir si votre service ou département détient un dossier relatif au Terrain suivant :

**Adresse :** Parc Louis-Hébert, arrondissement d'Achues-Cartierville, Montréal (Québec)

**Lot :** 2 495 546 du cadastre du Québec

**Propriétaire :** Ville de Montréal

Plus précisément, nous désirons obtenir des informations se rapportant aux éléments suivants:

- **Tout document ou toute information environnementale se rapportant au terrain désigné**  
(**Exemples :** avis d'infraction, rapport d'étude géotechnique ou environnemental, rapport d'inspection, certificat d'autorisation, plaintes, plans du site ou des infrastructures, présence de déchets, de remblai, de réservoirs d'hydrocarbures pétroliers (essence, diesel, mazout, huiles usées, etc.), de contamination des sols et de l'eau, historique du site, etc.).

- **Tout document portant sur l'historique du terrain désigné**  
(**Exemples :** fiche historique des permis municipaux ou tout autre document traitant de l'utilisation du site (vocation générale, construction des bâtiments, travaux de rénovation, de démolition ou d'agrandissement, etc.), de l'identification de ses occupants et/ou d'une description de leurs activités respectives (résidentielles, commerciales et/ou industrielles).

Nous vous serions gré de retourner par courriel au soussigné votre réponse et les documents existants. Le cas échéant, nous souhaiterions obtenir une copie des documents disponibles ou pouvoir les consulter sur place s'ils sont volumineux.

La procuration signée par le propriétaire du Terrain est jointe à cette demande.

Veillez accepter nos meilleures salutations.

Henintsoa Rakotomalala, ing.

**HDS Environnement inc.**

640, rue St-Paul Ouest, Bureau 100

Montréal, Québec, Canada

H3C 1L9

T: (514) 398-0553 x 114 | C: (438) 939-5053

F: (514) 398-0554

[hrakotomalala@hdsenv.com](mailto:hrakotomalala@hdsenv.com)

[www.hdsenv.com](http://www.hdsenv.com)

\*\*\*\*\*AVIS IMPORTANT\*\*\*\*\*

Le contenu du présent courriel reflète des avis professionnels exprimés dans un contexte précis. HDS Environnement décline toute responsabilité pour toute utilisation de ce rapport dans un autre contexte ou par des tiers, sauf si elle en a été expressément informée au préalable et a accepté cette utilisation. Si ce courriel vous a été transmis par erreur, nous vous prions de l'effacer et de nous en informer en appelant au (514) 398-0553 ou par courriel à [info@hdsenv.com](mailto:info@hdsenv.com).

\*\*\*\*\*IMPORTANT NOTICE\*\*\*\*\*

The content of this email reflects professional opinions expressed in a specific context. HDS Environnement declines all responsibility for any use of this report in another context or by third parties, unless it has been expressly informed beforehand and has accepted this use. If this email was sent to you by error, please delete it and inform us by calling at (514) 398-0553 or by emailing [info@hdsenv.com](mailto:info@hdsenv.com).

## Henintsoa Rakotomalala

---

**De:** Henintsoa Rakotomalala  
**Envoyé:** 12 février 2026 13:18  
**À:** Accès à l'information - Montréal  
**Objet:** Demande d'accès à l'information - Lots 4 858 914 et 2 736 250 du cadastre du Québec (n/d: HDS - 9000-11)  
**Pièces jointes:** 9000-11FormulaireDAI\_MELCCFP(2026-02-12).pdf

Bonjour,

La présente est une **demande d'accès à l'information** visant à établir si votre service ou département détient **depuis octobre 2020** un dossier relatif aux Terrains suivants :

**Adresse :** Propriétés en amont du barrage Simon-Sicard, adjacents au boulevard Gouin Est, arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville, Montréal (Québec)

**Lots : 4 858 914 et 2 736 250 du cadastre du Québec**

**Propriétaire :** Hydro-Québec Propriétés immobilières

Plus précisément, nous désirons obtenir des informations se rapportant aux éléments suivants:

- **Tout document ou toute information environnementale se rapportant aux terrains désignés** (**Exemple :** avis d'infraction, rapport d'étude géotechnique ou environnemental, rapport d'inspection, certificat d'autorisation, plaintes, plans du site ou des infrastructures, présence de déchets, de remblai, de réservoirs d'hydrocarbures pétroliers (essence, diesel, mazout, huiles usées, etc.), de contamination des sols et de l'eau, historique du site, etc.).

- **Tout document portant sur l'historique des terrains désignés** (**Exemple :** fiche historique des permis municipaux ou tout autre document traitant de l'utilisation du site (vocation générale, construction des bâtiments, travaux de rénovation, de démolition ou d'agrandissement, etc.), de l'identification de ses occupants et/ou d'une description de leurs activités respectives (résidentielles, commerciales et/ou industrielles).

Nous vous serions gré de retourner par courriel au soussigné votre réponse et les documents existants. Le cas échéant, nous souhaiterions obtenir une copie des documents disponibles ou pouvoir les consulter sur place s'ils sont volumineux.

Les procurations signées par le propriétaire des Terrains sont jointes à cette demande.

Veuillez accepter nos meilleures salutations.

Henintsoa Rakotomalala, ing.

**HDS Environnement inc.**

640, rue St-Paul Ouest, Bureau 100

Montréal, Québec, Canada

H3C 1L9

T: (514) 398-0553 x 114 | C: (438) 939-5053

F: (514) 398-0554

[hrakotomalala@hdsenv.com](mailto:hrakotomalala@hdsenv.com)

[www.hdsenv.com](http://www.hdsenv.com)

\*\*\*\*\*AVIS IMPORTANT\*\*\*\*\*

Le contenu du présent courriel reflète des avis professionnels exprimés dans un contexte précis. HDS Environnement décline toute responsabilité pour toute utilisation de ce rapport dans un autre contexte ou par des tiers, sauf si elle en a été expressément informée au préalable et a accepté cette utilisation. Si ce courriel vous a été transmis par erreur, nous vous prions de l'effacer et de nous en informer en appelant au (514) 398-0553 ou par courriel à [info@hdsenv.com](mailto:info@hdsenv.com).

\*\*\*\*\*IMPORTANT NOTICE\*\*\*\*\*

The content of this email reflects professional opinions expressed in a specific context. HDS Environnement declines all responsibility for any use of this report in another context or by third parties, unless it has been expressly informed beforehand and has accepted this use. If this email was sent to you by error, please delete it and inform us by calling at (514) 398-0553 or by emailing [info@hdsenv.com](mailto:info@hdsenv.com).

## Henintsoa Rakotomalala

---

**De:** Accès à l'information - Montréal <dr06acc@environnement.gouv.qc.ca>  
**Envoyé:** 13 février 2026 15:03  
**À:** Henintsoa Rakotomalala  
**Objet:** Réponse automatique - Demande d'accès à l'information - Lots 4 858 914 et 2 736 250 du cadastre du Québec (n/d: HDS - 9000-11)  
**Pièces jointes:** Avis de recours en révision.pdf



Bonjour,

Nous accusons réception de votre demande d'accès à des documents.

En vertu de l'article 47 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1), nous disposons d'un délai de 20 jours pour vous répondre.

Nous vous informons qu'il est possible de devoir prolonger ce délai de 10 jours tel que nous y autorise le second alinéa de l'article 47 de cette loi. Vous recevrez donc une réponse à votre demande dans un délai maximal de 30 jours à compter de la présente. Si ce délai n'est pas respecté, vous disposerez d'un droit de recours devant la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez, en pièce jointe, une note explicative concernant l'exercice de ce recours.

**Veillez prendre note qu'en raison des travaux de réaménagement de notre bureau de Montréal, et de l'inaccessibilité temporaire de plusieurs dossiers papier, votre demande pourrait ne pas être traitée dans les délais prévus par l'article 47 de la Loi.**

Toutefois, prenez note que selon l'article 42 de la Loi, une demande d'accès à un document doit, pour être recevable, être suffisamment précise pour permettre de trouver les documents demandés. Si nous avons besoin de précisions afin de traiter votre demande, nous communiquerons avec vous. Dans une telle circonstance, le délai de réponse cité ci-dessus s'appliquera dès la réception des précisions demandées.

Si votre courriel concerne tout autre sujet, un suivi sera fait dans les meilleurs délais.

Cordiales salutations.

**L'équipe de l'accès à l'information  
Bureau de Montréal**

Direction de l'accès à l'information  
Environnement, Lutte contre les changements climatiques, Faune et Parcs  
[www.environnement.gouv.qc.ca](http://www.environnement.gouv.qc.ca)

---

**De :** Henintsoa Rakotomalala <hrakotomalala@hdsenv.com>

**Envoyé :** 12 février 2026 13:18

**À :** Accès à l'information - Montréal <dr06acc@environnement.gouv.qc.ca>

**Objet :** Demande d'accès à l'information - Lots 4 858 914 et 2 736 250 du cadastre du Québec (n/d: HDS - 9000-11)

**Attention!** Ce courriel provient d'une source externe.

Bonjour,

La présente est une **demande d'accès à l'information** visant à établir si votre service ou département détient **depuis octobre 2020** un dossier relatif aux Terrains suivants :

**Adresse :** Propriétés en amont du barrage Simon-Sicard, adjacents au boulevard Gouin Est, arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville, Montréal (Québec)

**Lots :** 4 858 914 et 2 736 250 du cadastre du Québec

**Propriétaire :** Hydro-Québec Propriétés immobilières

Plus précisément, nous désirons obtenir des informations se rapportant aux éléments suivants:

- **Tout document ou toute information environnementale se rapportant aux terrains désignés** (**Exemple :** avis d'infraction, rapport d'étude géotechnique ou environnemental, rapport d'inspection, certificat d'autorisation, plaintes, plans du site ou des infrastructures, présence de déchets, de remblai, de réservoirs d'hydrocarbures pétroliers (essence, diesel, mazout, huiles usées, etc.), de contamination des sols et de l'eau, historique du site, etc.).

- **Tout document portant sur l'historique des terrains désignés** (**Exemple :** fiche historique des permis municipaux ou tout autre document traitant de l'utilisation du site (vocation générale, construction des bâtiments, travaux de rénovation, de démolition ou d'agrandissement, etc.), de l'identification de ses occupants et/ou d'une description de leurs activités respectives (résidentielles, commerciales et/ou industrielles).

Nous vous serions gré de retourner par courriel au soussigné votre réponse et les documents existants. Le cas échéant, nous souhaiterions obtenir une copie des documents disponibles ou pouvoir les consulter sur place s'ils sont volumineux.

Les procurations signées par le propriétaire des Terrains sont jointes à cette demande.

Veillez accepter nos meilleures salutations.

Henintsoa Rakotomalala, ing.

**HDS Environnement inc.**

640, rue St-Paul Ouest, Bureau 100

Montréal, Québec, Canada

H3C 1L9

T: (514) 398-0553 x 114 | C: (438) 939-5053

F: (514) 398-0554

[hrakotomalala@hdsenv.com](mailto:hrakotomalala@hdsenv.com)

[www.hdsenv.com](http://www.hdsenv.com)

\*\*\*\*\*AVIS IMPORTANT\*\*\*\*\*

Le contenu du présent courriel reflète des avis professionnels exprimés dans un contexte précis. HDS Environnement décline toute responsabilité pour toute utilisation de ce rapport dans un autre contexte ou par des tiers, sauf si elle en a été expressément informée au préalable et a accepté cette utilisation. Si ce courriel vous a été transmis par erreur, nous vous prions de l'effacer et de nous en informer en appelant au (514) 398-0553 ou par courriel à [info@hdsenv.com](mailto:info@hdsenv.com).

\*\*\*\*\*IMPORTANT NOTICE\*\*\*\*\*

The content of this email reflects professional opinions expressed in a specific context. HDS Environnement declines all responsibility for any use of this report in another context or by third parties, unless it has been expressly informed beforehand and has accepted this use. If this email was sent to you by error, please delete it and inform us by calling at (514) 398-0553 or by emailing [info@hdsenv.com](mailto:info@hdsenv.com).

## Henintsoa Rakotomalala

---

**De:** Accès à l'information - Montréal <dr06acc@environnement.gouv.qc.ca>  
**Envoyé:** 24 février 2026 08:17  
**À:** Henintsoa Rakotomalala  
**Objet:** 200927368-Demande d'accès à l'information - Lots 4 858 914 et 2 736 250 du cadastre du Québec (n/d: HDS - 9000-11)  
**Pièces jointes:** Avis de recours-A .pdf



V/Réf. : HDS - 9000-11

Bonjour,

La présente fait suite à votre demande d'accès, reçue le 12 février dernier concernant : Lots : 2 736 250, 4 858 914, Cadastre du Québec, arr. Ahuntsic/Cartierville, Montréal (Québec)

Avec les informations que vous nous avez transmises, nous vous confirmons, après vérifications, que le Ministère ne détient aucun document permettant de répondre à votre demande.

Prendre note que si dans votre demande vous avez fait mention de terrains avoisinants/adjacents/dans un rayon donné, et ce, sans donner aucune autre précision, aucune recherche en ce sens n'a été réalisée. En effet, nos recherches sont effectuées avec des renseignements précis tels que des numéros de lots et des adresses.

Conformément à l'article 51 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1), vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez, en pièce jointe, une note explicative concernant l'exercice de ce recours.

Veillez agréer l'expression de nos sentiments les meilleurs.

**Marc Chagnon**  
**Agent de soutien à la clientèle – Montréal**

Direction régionale de l'analyse et de l'expertise de Montréal et de Laval  
5199 rue Sherbrooke Est, bureau 3860  
Montréal, (Québec) H1T 3X9

Environnement, Lutte contre les changements climatiques, Faune et Parcs  
[www.environnement.gouv.qc.ca](http://www.environnement.gouv.qc.ca)

---

**De :** Henintsoa Rakotomalala <hrakotomalala@hdsenv.com>  
**Envoyé :** 12 février 2026 13:18

À : Accès à l'information - Montréal <dr06acc@environnement.gouv.qc.ca>

Objet : Demande d'accès à l'information - Lots 4 858 914 et 2 736 250 du cadastre du Québec (n/d: HDS - 9000-11)

**Attention!** Ce courriel provient d'une source externe.

Bonjour,

La présente est une **demande d'accès à l'information** visant à établir si votre service ou département détient **depuis octobre 2020** un dossier relatif aux Terrains suivants :

**Adresse :** Propriétés en amont du barrage Simon-Sicard, adjacents au boulevard Gouin Est, arrondissement d'Achats-Cartierville, Montréal (Québec)

**Lots : 4 858 914 et 2 736 250 du cadastre du Québec**

**Propriétaire :** Hydro-Québec Propriétés immobilières

Plus précisément, nous désirons obtenir des informations se rapportant aux éléments suivants:

- **Tout document ou toute information environnementale se rapportant aux terrains désignés** (**Exemple :** avis d'infraction, rapport d'étude géotechnique ou environnemental, rapport d'inspection, certificat d'autorisation, plaintes, plans du site ou des infrastructures, présence de déchets, de remblai, de réservoirs d'hydrocarbures pétroliers (essence, diesel, mazout, huiles usées, etc.), de contamination des sols et de l'eau, historique du site, etc.).

- **Tout document portant sur l'historique des terrains désignés** (**Exemple :** fiche historique des permis municipaux ou tout autre document traitant de l'utilisation du site (vocation générale, construction des bâtiments, travaux de rénovation, de démolition ou d'agrandissement, etc.), de l'identification de ses occupants et/ou d'une description de leurs activités respectives (résidentielles, commerciales et/ou industrielles).

Nous vous serions gré de retourner par courriel au soussigné votre réponse et les documents existants. Le cas échéant, nous souhaiterions obtenir une copie des documents disponibles ou pouvoir les consulter sur place s'ils sont volumineux.

Les procurations signées par le propriétaire des Terrains sont jointes à cette demande.

Veuillez accepter nos meilleures salutations.

Henintsoa Rakotomalala, ing.

**HDS Environnement inc.**

640, rue St-Paul Ouest, Bureau 100

Montréal, Québec, Canada

H3C 1L9

T: (514) 398-0553 x 114 | C: (438) 939-5053

F: (514) 398-0554

[hrakotomalala@hdsenv.com](mailto:hrakotomalala@hdsenv.com)

[www.hdsenv.com](http://www.hdsenv.com)

\*\*\*\*\*AVIS IMPORTANT\*\*\*\*\*

Le contenu du présent courriel reflète des avis professionnels exprimés dans un contexte précis. HDS Environnement décline toute responsabilité pour toute utilisation de ce rapport dans un autre contexte ou par des tiers, sauf si elle en a été expressément informée au préalable et a accepté cette utilisation. Si ce courriel vous a été transmis par erreur, nous vous prions de l'effacer et de nous en informer en appelant au (514) 398-0553 ou par courriel à [info@hdsenv.com](mailto:info@hdsenv.com).

\*\*\*\*\*IMPORTANT NOTICE\*\*\*\*\*

The content of this email reflects professional opinions expressed in a specific context. HDS Environnement declines all responsibility for any use of this report in another context or by third parties, unless it has been expressly informed beforehand and has accepted this use. If this email was sent to you by error, please delete it and inform us by calling at (514) 398-0553 or by emailing [info@hdsenv.com](mailto:info@hdsenv.com).

## Henintsoa Rakotomalala

---

**De:** Henintsoa Rakotomalala  
**Envoyé:** 5 mars 2026 09:29  
**À:** Accès à l'information - Montréal  
**Objet:** Demande d'accès à l'information - Lot 2 496 750 du cadastre du Québec (n/d: HDS - 9000-11)  
**Pièces jointes:** 9000-11.3proc\_DAI\_2 496 750-Jean Allard.pdf; 00.a  
DAI\_MELCCFP\_Formulaire(2026-03-05).pdf

Bonjour,

La présente est une **demande d'accès à l'information** visant à établir si votre service ou département détient un dossier relatif au Terrain suivant :

**Adresse :** 1395 boulevard Gouin Est, arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville, Montréal (Québec)  
**Lot 2 496 750 du cadastre du Québec**  
**Propriétaire :** Jean Allard

Plus précisément, nous désirons obtenir des informations se rapportant aux éléments suivants:

- **Tout document ou toute information environnementale se rapportant au terrain désigné**  
(**Exemples :** avis d'infraction, rapport d'étude géotechnique ou environnemental, rapport d'inspection, certificat d'autorisation, plaintes, plans du site ou des infrastructures, présence de déchets, de remblai, de réservoirs d'hydrocarbures pétroliers (essence, diesel, mazout, huiles usées, etc.), de contamination des sols et de l'eau, historique du site, etc.).
- **Tout document portant sur l'historique du terrain désigné**  
(**Exemples :** fiche historique des permis municipaux ou tout autre document traitant de l'utilisation du site (vocation générale, construction des bâtiments, travaux de rénovation, de démolition ou d'agrandissement, etc.), de l'identification de ses occupants et/ou d'une description de leurs activités respectives (résidentielles, commerciales et/ou industrielles).

Nous vous serions gré de retourner par courriel au soussigné votre réponse et les documents existants. Le cas échéant, nous souhaiterions obtenir une copie des documents disponibles ou pouvoir les consulter sur place s'ils sont volumineux.

La procuration signée par le propriétaire du Terrain est jointe à cette demande.

Veuillez accepter nos meilleures salutations.

Henintsoa Rakotomalala, ing.

**HDS Environnement inc.**

640, rue St-Paul Ouest, Bureau 100  
Montréal, Québec, Canada  
H3C 1L9

T: (514) 398-0553 x 114 | C: (438) 939-5053

F: (514) 398-0554

[hrakotomalala@hdsenv.com](mailto:hrakotomalala@hdsenv.com)

[www.hdsenv.com](http://www.hdsenv.com)

\*\*\*\*\*AVIS IMPORTANT\*\*\*\*\*

Le contenu du présent courriel reflète des avis professionnels exprimés dans un contexte précis. HDS Environnement décline toute responsabilité pour toute utilisation de ce rapport dans un autre contexte ou par des tiers, sauf si elle en a été expressément informée au préalable et a accepté cette utilisation. Si ce courriel vous a été transmis par erreur, nous vous prions de l'effacer et de nous en informer en appelant au (514) 398-0553 ou par courriel à [info@hdsenv.com](mailto:info@hdsenv.com).

\*\*\*\*\*IMPORTANT NOTICE\*\*\*\*\*

The content of this email reflects professional opinions expressed in a specific context. HDS Environnement declines all responsibility for any use of this report in another context or by third parties, unless it has been expressly informed beforehand and has accepted this use. If this email was sent to you by error, please delete it and inform us by calling at (514) 398-0553 or by emailing [info@hdsenv.com](mailto:info@hdsenv.com).

## Henintsoa Rakotomalala

---

**De:** Accès à l'information - Montréal <dr06acc@environnement.gouv.qc.ca>  
**Envoyé:** 5 mars 2026 09:31  
**À:** Henintsoa Rakotomalala  
**Objet:** Réponse automatique - Demande d'accès à l'information - Lot 2 496 750 du cadastre du Québec (n/d: HDS - 9000-11)  
**Pièces jointes:** Avis de recours en révision.pdf  
**Importance:** Faible



Bonjour,

Nous accusons réception de votre demande d'accès à des documents.

En vertu de l'article 47 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1), nous disposons d'un délai de 20 jours pour vous répondre.

Nous vous informons qu'il est possible de devoir prolonger ce délai de 10 jours tel que nous y autorise le second alinéa de l'article 47 de cette loi. Vous recevrez donc une réponse à votre demande dans un délai maximal de 30 jours à compter de la présente. Si ce délai n'est pas respecté, vous disposerez d'un droit de recours devant la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez, en pièce jointe, une note explicative concernant l'exercice de ce recours.

**Veillez prendre note qu'en raison des travaux de réaménagement de notre bureau de Montréal, et de l'inaccessibilité temporaire de plusieurs dossiers papier, votre demande pourrait ne pas être traitée dans les délais prévus par l'article 47 de la Loi.**

Toutefois, prenez note que selon l'article 42 de la Loi, une demande d'accès à un document doit, pour être recevable, être suffisamment précise pour permettre de trouver les documents demandés. Si nous avons besoin de précisions afin de traiter votre demande, nous communiquerons avec vous. Dans une telle circonstance, le délai de réponse cité ci-dessus s'appliquera dès la réception des précisions demandées.

Si votre courriel concerne tout autre sujet, un suivi sera fait dans les meilleurs délais.

Cordiales salutations.

**L'équipe de l'accès à l'information**  
**Bureau de Montréal**

Direction de l'accès à l'information  
Environnement, Lutte contre les changements climatiques, Faune et Parcs  
[www.environnement.gouv.qc.ca](http://www.environnement.gouv.qc.ca)

---

**From:** Henintsoa Rakotomalala <hrakotomalala@hdsenv.com>  
**Sent:** Thursday, March 5, 2026 2:28:39 PM  
**To:** Accès à l'information - Montréal <dr06acc@environnement.gouv.qc.ca>  
**Subject:** Demande d'accès à l'information - Lot 2 496 750 du cadastre du Québec (n/d: HDS - 9000-11)

**Attention!** Ce courriel provient d'une source externe.

Bonjour,

La présente est une **demande d'accès à l'information** visant à établir si votre service ou département détient un dossier relatif au Terrain suivant :

**Adresse :** 1395 boulevard Gouin Est, arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville, Montréal (Québec)

**Lot 2 496 750 du cadastre du Québec**

**Propriétaire :** Jean Allard

Plus précisément, nous désirons obtenir des informations se rapportant aux éléments suivants:

- **Tout document ou toute information environnementale se rapportant au terrain désigné**  
(**Exemples :** avis d'infraction, rapport d'étude géotechnique ou environnemental, rapport d'inspection, certificat d'autorisation, plaintes, plans du site ou des infrastructures, présence de déchets, de remblai, de réservoirs d'hydrocarbures pétroliers (essence, diesel, mazout, huiles usées, etc.), de contamination des sols et de l'eau, historique du site, etc.).
- **Tout document portant sur l'historique du terrain désigné**  
(**Exemples :** fiche historique des permis municipaux ou tout autre document traitant de l'utilisation du site (vocation générale, construction des bâtiments, travaux de rénovation, de démolition ou d'agrandissement, etc.), de l'identification de ses occupants et/ou d'une description de leurs activités respectives (résidentielles, commerciales et/ou industrielles).

Nous vous serions gré de retourner par courriel au soussigné votre réponse et les documents existants. Le cas échéant, nous souhaiterions obtenir une copie des documents disponibles ou pouvoir les consulter sur place s'ils sont volumineux.

La procuration signée par le propriétaire du Terrain est jointe à cette demande.

Veillez accepter nos meilleures salutations.

Henintsoa Rakotomalala, ing.

**HDS Environnement inc.**

640, rue St-Paul Ouest, Bureau 100

Montréal, Québec, Canada

H3C 1L9

T: (514) 398-0553 x 114 | C: (438) 939-5053

F: (514) 398-0554

[hrakotomalala@hdsenv.com](mailto:hrakotomalala@hdsenv.com)

[www.hdsenv.com](http://www.hdsenv.com)

\*\*\*\*\*AVIS IMPORTANT\*\*\*\*\*

Le contenu du présent courriel reflète des avis professionnels exprimés dans un contexte précis. HDS Environnement décline toute responsabilité pour toute utilisation de ce rapport dans un autre contexte ou par des tiers, sauf si elle en a été expressément informée au préalable et a accepté cette utilisation. Si ce courriel vous a été transmis par erreur, nous vous prions de l'effacer et de nous en informer en appelant au (514) 398-0553 ou par courriel à [info@hdsenv.com](mailto:info@hdsenv.com).

\*\*\*\*\*IMPORTANT NOTICE\*\*\*\*\*

The content of this email reflects professional opinions expressed in a specific context. HDS Environnement declines all responsibility for any use of this report in another context or by third parties, unless it has been expressly informed beforehand and has accepted this use. If this email was sent to you by error, please delete it and inform us by calling at (514) 398-0553 or by emailing [info@hdsenv.com](mailto:info@hdsenv.com).

## Henintsoa Rakotomalala

---

**De:** Costa-Nelson, Jamie-Ly <Jamie-Ly.Costa-Nelson@environnement.gouv.qc.ca>  
**Envoyé:** 1 avril 2026 08:47  
**À:** Henintsoa Rakotomalala  
**Objet:** 200929730 - 1395 boulevard Gouin Est, Montréal, Lot 2 496 750 du cadastre du Québec  
**Pièces jointes:** Avis de recours en révision.pdf



V/Réf. : n/d: HDS - 9000-11

Bonjour,

La présente fait suite à votre demande d'accès, reçue le 5 mars dernier, concernant le 1395 boulevard Gouin Est, Montréal, Lot 2 496 750 du cadastre du Québec

Avec les informations que vous nous avez transmises, nous vous confirmons, après vérifications, que le Ministère ne détient aucun document permettant de répondre à votre demande.

Prendre note que si dans votre demande vous avez fait mention de terrains avoisinants/adjacents/dans un rayon donné, et ce, sans donner aucune autre précision, aucune recherche en ce sens n'a été réalisée. En effet, nos recherches sont effectuées avec des renseignements précis tels que des numéros de lots et des adresses.

Conformément à l'article 51 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1), vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez, en pièce jointe, une note explicative concernant l'exercice de ce recours.

Veuillez agréer l'expression de nos sentiments les meilleurs.

### L'équipe d'accès à l'information

Bureau de Montréal / JCN

Direction de l'accès à l'information

Environnement, Lutte contre les changements climatiques, Faune et Parcs

[www.environnement.gouv.qc.ca](http://www.environnement.gouv.qc.ca)



---

**De :** Henintsoa Rakotomalala <hrakotomalala@hdsenv.com>

**Envoyé :** 5 mars 2026 09:29

**À :** Accès à l'information - Montréal <dr06acc@environnement.gouv.qc.ca>

**Objet :** Demande d'accès à l'information - Lot 2 496 750 du cadastre du Québec (n/d: HDS - 9000-11)

**Attention!** Ce courriel provient d'une source externe.

Bonjour,

La présente est une **demande d'accès à l'information** visant à établir si votre service ou département détient un dossier relatif au Terrain suivant :

**Adresse :** 1395 boulevard Gouin Est, arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville, Montréal (Québec)  
**Lot 2 496 750 du cadastre du Québec**  
**Propriétaire :** Jean Allard

Plus précisément, nous désirons obtenir des informations se rapportant aux éléments suivants:

- **Tout document ou toute information environnementale se rapportant au terrain désigné**  
(**Exemples :** avis d'infraction, rapport d'étude géotechnique ou environnemental, rapport d'inspection, certificat d'autorisation, plaintes, plans du site ou des infrastructures, présence de déchets, de remblai, de réservoirs d'hydrocarbures pétroliers (essence, diesel, mazout, huiles usées, etc.), de contamination des sols et de l'eau, historique du site, etc.).
- **Tout document portant sur l'historique du terrain désigné**  
(**Exemples :** fiche historique des permis municipaux ou tout autre document traitant de l'utilisation du site (vocation générale, construction des bâtiments, travaux de rénovation, de démolition ou d'agrandissement, etc.), de l'identification de ses occupants et/ou d'une description de leurs activités respectives (résidentielles, commerciales et/ou industrielles).

Nous vous serions gré de retourner par courriel au soussigné votre réponse et les documents existants. Le cas échéant, nous souhaiterions obtenir une copie des documents disponibles ou pouvoir les consulter sur place s'ils sont volumineux.

La procuration signée par le propriétaire du Terrain est jointe à cette demande.

Veuillez accepter nos meilleures salutations.

Henintsoa Rakotomalala, ing.

**HDS Environnement inc.**

640, rue St-Paul Ouest, Bureau 100

Montréal, Québec, Canada

H3C 1L9

T: (514) 398-0553 x 114 | C: (438) 939-5053

F: (514) 398-0554

[hrakotomalala@hdsenv.com](mailto:hrakotomalala@hdsenv.com)

[www.hdsenv.com](http://www.hdsenv.com)

\*\*\*\*\*AVIS IMPORTANT\*\*\*\*\*

Le contenu du présent courriel reflète des avis professionnels exprimés dans un contexte précis. HDS Environnement décline toute responsabilité pour toute utilisation de ce rapport dans un autre contexte ou par des tiers, sauf si elle en a été expressément informée au préalable et a accepté cette utilisation. Si ce courriel vous a été transmis par erreur, nous vous prions de l'effacer et de nous en informer en appelant au (514) 398-0553 ou par courriel à [info@hdsenv.com](mailto:info@hdsenv.com).

\*\*\*\*\*IMPORTANT NOTICE\*\*\*\*\*

The content of this email reflects professional opinions expressed in a specific context. HDS Environnement declines all responsibility for any use of this report in another context or by third parties, unless it has been expressly informed beforehand and has accepted this use. If this email was sent to you by error, please delete it and inform us by calling at (514) 398-0553 or by emailing [info@hdsenv.com](mailto:info@hdsenv.com).

## Henintsoa Rakotomalala

---

**De:** Henintsoa Rakotomalala  
**Envoyé:** 5 mars 2026 11:39  
**À:** Accès à l'information - Montréal  
**Objet:** Demande d'accès à l'information - Lot 2 736 254 du cadastre du Québec (n/d: HDS - 9000-11)  
**Pièces jointes:** 9000-11.4proc\_DAI\_2 736 254-Berthiaume.pdf; 00.a  
DAI\_MELCCFP\_Formulaire(2026-03-05).pdf

Bonjour,

La présente est une **demande d'accès à l'information** visant à établir si votre service ou département détient un dossier relatif au Terrain suivant :

**Adresse :** terrain à proximité du 1615 boulevard Gouin Est, arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville, Montréal (Québec)

**Lot 2 736 254 du cadastre du Québec**

**Propriétaire : Fondation Berthiaume-du Tremblay,**

Plus précisément, nous désirons obtenir des informations se rapportant aux éléments suivants:

- **Tout document ou toute information environnementale se rapportant au terrain désigné**  
(**Exemples :** avis d'infraction, rapport d'étude géotechnique ou environnemental, rapport d'inspection, certificat d'autorisation, plaintes, plans du site ou des infrastructures, présence de déchets, de remblai, de réservoirs d'hydrocarbures pétroliers (essence, diesel, mazout, huiles usées, etc.), de contamination des sols et de l'eau, historique du site, etc.).

- **Tout document portant sur l'historique du terrain désigné**  
(**Exemples :** fiche historique des permis municipaux ou tout autre document traitant de l'utilisation du site (vocation générale, construction des bâtiments, travaux de rénovation, de démolition ou d'agrandissement, etc.), de l'identification de ses occupants et/ou d'une description de leurs activités respectives (résidentielles, commerciales et/ou industrielles).

Nous vous serions gré de retourner par courriel au soussigné votre réponse et les documents existants. Le cas échéant, nous souhaiterions obtenir une copie des documents disponibles ou pouvoir les consulter sur place s'ils sont volumineux.

La procuration signée par le propriétaire du Terrain est jointe à cette demande.

Veuillez accepter nos meilleures salutations.

Henintsoa Rakotomalala, ing.

**HDS Environnement inc.**

640, rue St-Paul Ouest, Bureau 100

Montréal, Québec, Canada

H3C 1L9

T: (514) 398-0553 x 114 | C: (438) 939-5053

F: (514) 398-0554

[hrakotomalala@hdsenv.com](mailto:hrakotomalala@hdsenv.com)

[www.hdsenv.com](http://www.hdsenv.com)

\*\*\*\*\*AVIS IMPORTANT\*\*\*\*\*

Le contenu du présent courriel reflète des avis professionnels exprimés dans un contexte précis. HDS Environnement décline toute responsabilité pour toute utilisation de ce rapport dans un autre contexte ou par des tiers, sauf si elle en a été expressément informée au préalable et a accepté cette utilisation. Si ce courriel vous a été transmis par erreur, nous vous prions de l'effacer et de nous en informer en appelant au (514) 398-0553 ou par courriel à [info@hdsenv.com](mailto:info@hdsenv.com).

\*\*\*\*\*IMPORTANT NOTICE\*\*\*\*\*

The content of this email reflects professional opinions expressed in a specific context. HDS Environnement declines all responsibility for any use of this report in another context or by third parties, unless it has been expressly informed beforehand and has accepted this use. If this email was sent to you by error, please delete it and inform us by calling at (514) 398-0553 or by emailing [info@hdsenv.com](mailto:info@hdsenv.com).

## Henintsoa Rakotomalala

---

**De:** Accès à l'information - Montréal <dr06acces@environnement.gouv.qc.ca>  
**Envoyé:** 5 mars 2026 11:42  
**À:** Henintsoa Rakotomalala  
**Objet:** Réponse automatique - Demande d'accès à l'information - Lot 2 736 254 du cadastre du Québec (n/d: HDS - 9000-11)  
**Pièces jointes:** Avis de recours en révision.pdf  
**Importance:** Faible



Bonjour,

Nous accusons réception de votre demande d'accès à des documents.

En vertu de l'article 47 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1), nous disposons d'un délai de 20 jours pour vous répondre.

Nous vous informons qu'il est possible de devoir prolonger ce délai de 10 jours tel que nous y autorise le second alinéa de l'article 47 de cette loi. Vous recevrez donc une réponse à votre demande dans un délai maximal de 30 jours à compter de la présente. Si ce délai n'est pas respecté, vous disposerez d'un droit de recours devant la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez, en pièce jointe, une note explicative concernant l'exercice de ce recours.

**Veillez prendre note qu'en raison des travaux de réaménagement de notre bureau de Montréal, et de l'inaccessibilité temporaire de plusieurs dossiers papier, votre demande pourrait ne pas être traitée dans les délais prévus par l'article 47 de la Loi.**

Toutefois, prenez note que selon l'article 42 de la Loi, une demande d'accès à un document doit, pour être recevable, être suffisamment précise pour permettre de trouver les documents demandés. Si nous avons besoin de précisions afin de traiter votre demande, nous communiquerons avec vous. Dans une telle circonstance, le délai de réponse cité ci-dessus s'appliquera dès la réception des précisions demandées.

Si votre courriel concerne tout autre sujet, un suivi sera fait dans les meilleurs délais.

Cordiales salutations.

**L'équipe de l'accès à l'information**  
**Bureau de Montréal**

Direction de l'accès à l'information  
Environnement, Lutte contre les changements climatiques, Faune et Parcs  
[www.environnement.gouv.qc.ca](http://www.environnement.gouv.qc.ca)

---

**From:** Henintsoa Rakotomalala <hrakotomalala@hdsenv.com>  
**Sent:** Thursday, March 5, 2026 4:39:07 PM  
**To:** Accès à l'information - Montréal <dr06acces@environnement.gouv.qc.ca>  
**Subject:** Demande d'accès à l'information - Lot 2 736 254 du cadastre du Québec (n/d: HDS - 9000-11)

**Attention!** Ce courriel provient d'une source externe.

Bonjour,

La présente est une **demande d'accès à l'information** visant à établir si votre service ou département détient un dossier relatif au Terrain suivant :

**Adresse :** terrain à proximité du 1615 boulevard Gouin Est, arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville, Montréal (Québec)

**Lot 2 736 254 du cadastre du Québec**

**Propriétaire : Fondation Berthiaume-du Tremblay,**

Plus précisément, nous désirons obtenir des informations se rapportant aux éléments suivants:

- **Tout document ou toute information environnementale se rapportant au terrain désigné**  
(**Exemples :** avis d'infraction, rapport d'étude géotechnique ou environnemental, rapport d'inspection, certificat d'autorisation, plaintes, plans du site ou des infrastructures, présence de déchets, de remblai, de réservoirs d'hydrocarbures pétroliers (essence, diesel, mazout, huiles usées, etc.), de contamination des sols et de l'eau, historique du site, etc.).
- **Tout document portant sur l'historique du terrain désigné**  
(**Exemples :** fiche historique des permis municipaux ou tout autre document traitant de l'utilisation du site (vocation générale, construction des bâtiments, travaux de rénovation, de démolition ou d'agrandissement, etc.), de l'identification de ses occupants et/ou d'une description de leurs activités respectives (résidentielles, commerciales et/ou industrielles).

Nous vous serions gré de retourner par courriel au soussigné votre réponse et les documents existants. Le cas échéant, nous souhaiterions obtenir une copie des documents disponibles ou pouvoir les consulter sur place s'ils sont volumineux.

La procuration signée par le propriétaire du Terrain est jointe à cette demande.

Veuillez accepter nos meilleures salutations.

Henintsoa Rakotomalala, ing.

**HDS Environnement inc.**

640, rue St-Paul Ouest, Bureau 100

Montréal, Québec, Canada

H3C 1L9

T: (514) 398-0553 x 114 | C: (438) 939-5053

F: (514) 398-0554

[hrakotomalala@hdsenv.com](mailto:hrakotomalala@hdsenv.com)

[www.hdsenv.com](http://www.hdsenv.com)

\*\*\*\*\*AVIS IMPORTANT\*\*\*\*\*

Le contenu du présent courriel reflète des avis professionnels exprimés dans un contexte précis. HDS Environnement décline toute responsabilité pour toute utilisation de ce rapport dans un autre contexte ou par des tiers, sauf si elle en a été expressément informée au préalable et a accepté cette utilisation. Si ce courriel vous a été transmis par erreur, nous vous prions de l'effacer et de nous en informer en appelant au (514) 398-0553 ou par courriel à [info@hdsenv.com](mailto:info@hdsenv.com).

\*\*\*\*\*IMPORTANT NOTICE\*\*\*\*\*

The content of this email reflects professional opinions expressed in a specific context. HDS Environnement declines all responsibility for any use of this report in another context or by third parties, unless it has been expressly informed beforehand and has accepted this use. If this email was sent to you by error, please delete it and inform us by calling at (514) 398-0553 or by emailing [info@hdsenv.com](mailto:info@hdsenv.com).

## Henintsoa Rakotomalala

---

**De:** Costa-Nelson, Jamie-Ly <Jamie-Ly.Costa-Nelson@environnement.gouv.qc.ca>  
**Envoyé:** 1 avril 2026 08:44  
**À:** Henintsoa Rakotomalala  
**Objet:** 200929732 - Fondation Berthiaume-du Tremblay, terrain à proximité du 1615 boulevard Gouin Est, Montréal, LOT : 2 736 254 du cadastre du Québec  
**Pièces jointes:** Avis de recours en révision.pdf



V/Réf. : n/d: HDS - 9000-11

Bonjour,

La présente fait suite à votre demande d'accès, reçue le 5 mars dernier, concernant la Fondation Berthiaume-du Tremblay, terrain à proximité du 1615 boulevard Gouin Est, Montréal, LOT : 2 736 254 du cadastre du Québec

Avec les informations que vous nous avez transmises, nous vous confirmons, après vérifications, que le Ministère ne détient aucun document permettant de répondre à votre demande.

Prendre note que si dans votre demande vous avez fait mention de terrains avoisinants/adjacents/dans un rayon donné, et ce, sans donner aucune autre précision, aucune recherche en ce sens n'a été réalisée. En effet, nos recherches sont effectuées avec des renseignements précis tels que des numéros de lots et des adresses.

Conformément à l'article 51 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1), vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez, en pièce jointe, une note explicative concernant l'exercice de ce recours.

Veillez agréer l'expression de nos sentiments les meilleurs.

### L'équipe d'accès à l'information

Bureau de Montréal / JCN

Direction de l'accès à l'information

Environnement, Lutte contre les changements climatiques, Faune et Parcs

[www.environnement.gouv.qc.ca](http://www.environnement.gouv.qc.ca)



---

**De :** Henintsoa Rakotomalala <hrakotomalala@hdsenv.com>

**Envoyé :** 5 mars 2026 11:39

À : Accès à l'information - Montréal <dr06acc@environnement.gouv.qc.ca>

Objet : Demande d'accès à l'information - Lot 2 736 254 du cadastre du Québec (n/d: HDS - 9000-11)

**Attention!** Ce courriel provient d'une source externe.

Bonjour,

La présente est une **demande d'accès à l'information** visant à établir si votre service ou département détient un dossier relatif au Terrain suivant :

**Adresse :** terrain à proximité du 1615 boulevard Gouin Est, arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville, Montréal (Québec)

**Lot 2 736 254 du cadastre du Québec**

**Propriétaire : Fondation Berthiaume-du Tremblay,**

Plus précisément, nous désirons obtenir des informations se rapportant aux éléments suivants:

- **Tout document ou toute information environnementale se rapportant au terrain désigné**  
(**Exemples :** avis d'infraction, rapport d'étude géotechnique ou environnemental, rapport d'inspection, certificat d'autorisation, plaintes, plans du site ou des infrastructures, présence de déchets, de remblai, de réservoirs d'hydrocarbures pétroliers (essence, diesel, mazout, huiles usées, etc.), de contamination des sols et de l'eau, historique du site, etc.).

- **Tout document portant sur l'historique du terrain désigné**  
(**Exemples :** fiche historique des permis municipaux ou tout autre document traitant de l'utilisation du site (vocation générale, construction des bâtiments, travaux de rénovation, de démolition ou d'agrandissement, etc.), de l'identification de ses occupants et/ou d'une description de leurs activités respectives (résidentielles, commerciales et/ou industrielles).

Nous vous serions gré de retourner par courriel au soussigné votre réponse et les documents existants. Le cas échéant, nous souhaiterions obtenir une copie des documents disponibles ou pouvoir les consulter sur place s'ils sont volumineux.

La procuration signée par le propriétaire du Terrain est jointe à cette demande.

Veillez accepter nos meilleures salutations.

Henintsoa Rakotomalala, ing.

**HDS Environnement inc.**

640, rue St-Paul Ouest, Bureau 100

Montréal, Québec, Canada

H3C 1L9

T: (514) 398-0553 x 114 | C: (438) 939-5053

F: (514) 398-0554

[hrakotomalala@hdsenv.com](mailto:hrakotomalala@hdsenv.com)

[www.hdsenv.com](http://www.hdsenv.com)

\*\*\*\*\*AVIS IMPORTANT\*\*\*\*\*

Le contenu du présent courriel reflète des avis professionnels exprimés dans un contexte précis. HDS Environnement décline toute

responsabilité pour toute utilisation de ce rapport dans un autre contexte ou par des tiers, sauf si elle en a été expressément informée au préalable et a accepté cette utilisation. Si ce courriel vous a été transmis par erreur, nous vous prions de l'effacer et de nous en informer en appelant au (514) 398-0553 ou par courriel à [info@hdsenv.com](mailto:info@hdsenv.com).

\*\*\*\*\*IMPORTANT NOTICE\*\*\*\*\*

The content of this email reflects professional opinions expressed in a specific context. HDS Environnement declines all responsibility for any use of this report in another context or by third parties, unless it has been expressly informed beforehand and has accepted this use. If this email was sent to you by error, please delete it and inform us by calling at (514) 398-0553 or by emailing [info@hdsenv.com](mailto:info@hdsenv.com).

## Henintsoa Rakotomalala

---

**De:** Henintsoa Rakotomalala  
**Envoyé:** 26 mars 2026 17:11  
**À:** Accès à l'information - Montréal  
**Objet:** Demande d'accès à l'information - Lot 2 494 709 du cadastre du Québec (n/d: HDS - 9000-11)  
**Pièces jointes:** 9000-11.5proc\_DAI\_CACRM(2026-03-26).jpg; 00.a  
DAI\_MELCCFP\_Formulaire(2026-03-26).pdf

Bonjour,

La présente est une **demande d'accès à l'information** visant à établir si votre service ou département détient un dossier relatif au Terrain suivant :

**Adresse :** 12350 Rue du Fort-Lorette, Montréal, QC H2C 3C8, arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville, Montréal (Québec)

**Lot :** 2 494 709 du cadastre du Québec

**Propriétaire :** Corporation archiépiscopale catholique romaine de Montréal

Plus précisément, nous désirons obtenir des informations se rapportant aux éléments suivants:

- **Tout document ou toute information environnementale se rapportant au terrain désigné**  
(**Exemple :** avis d'infraction, rapport d'étude géotechnique ou environnemental, rapport d'inspection, certificat d'autorisation, plaintes, plans du site ou des infrastructures, présence de déchets, de remblai, de réservoirs d'hydrocarbures pétroliers (essence, diesel, mazout, huiles usées, etc.), de contamination des sols et de l'eau, historique du site, etc.).

- **Tout document portant sur l'historique de terrain désigné**  
(**Exemple :** fiche historique des permis municipaux ou tout autre document traitant de l'utilisation du site (vocation générale, construction des bâtiments, travaux de rénovation, de démolition ou d'agrandissement, etc.), de l'identification de ses occupants et/ou d'une description de leurs activités respectives (résidentielles, commerciales et/ou industrielles).

Nous vous serions gré de retourner par courriel au soussigné votre réponse et les documents existants. Le cas échéant, nous souhaiterions obtenir une copie des documents disponibles ou pouvoir les consulter sur place s'ils sont volumineux.

La procuration signée par le propriétaire du Terrain est jointe à cette demande.

Veuillez accepter nos meilleures salutations.

Henintsoa Rakotomalala, ing.

**HDS Environnement inc.**

338, rue Saint-Antoine Est, bureau 101

Montréal, Québec, Canada  
H2Y 1A3  
T: (514) 398-0553 x 114 | C: (438) 939-5053  
F: (514) 398-0554  
[hrakotomalala@hdsenv.com](mailto:hrakotomalala@hdsenv.com)  
[www.hdsenv.com](http://www.hdsenv.com)

\*\*\*\*\*AVIS IMPORTANT\*\*\*\*\*

Le contenu du présent courriel reflète des avis professionnels exprimés dans un contexte précis. HDS Environnement décline toute responsabilité pour toute utilisation de ce rapport dans un autre contexte ou par des tiers, sauf si elle en a été expressément informée au préalable et a accepté cette utilisation. Si ce courriel vous a été transmis par erreur, nous vous prions de l'effacer et de nous en informer en appelant au (514) 398-0553 ou par courriel à [info@hdsenv.com](mailto:info@hdsenv.com).

\*\*\*\*\*IMPORTANT NOTICE\*\*\*\*\*

The content of this email reflects professional opinions expressed in a specific context. HDS Environnement declines all responsibility for any use of this report in another context or by third parties, unless it has been expressly informed beforehand and has accepted this use. If this email was sent to you by error, please delete it and inform us by calling at (514) 398-0553 or by emailing [info@hdsenv.com](mailto:info@hdsenv.com).

## Henintsoa Rakotomalala

---

**De:** Accès à l'information - Montréal <dr06acces@environnement.gouv.qc.ca>  
**Envoyé:** 26 mars 2026 17:13  
**À:** Henintsoa Rakotomalala  
**Objet:** Réponse automatique - Demande d'accès à l'information - Lot 2 494 709 du cadastre du Québec (n/d: HDS - 9000-11)  
**Pièces jointes:** Avis de recours en révision.pdf  
**Importance:** Faible



Bonjour,

Nous accusons réception de votre demande d'accès à des documents.

En vertu de l'article 47 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1), nous disposons d'un délai de 20 jours pour vous répondre.

Nous vous informons qu'il est possible de devoir prolonger ce délai de 10 jours tel que nous y autorise le second alinéa de l'article 47 de cette loi. Vous recevrez donc une réponse à votre demande dans un délai maximal de 30 jours à compter de la présente. Si ce délai n'est pas respecté, vous disposerez d'un droit de recours devant la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez, en pièce jointe, une note explicative concernant l'exercice de ce recours.

**Veillez prendre note qu'en raison des travaux de réaménagement de notre bureau de Montréal, et de l'inaccessibilité temporaire de plusieurs dossiers papier, votre demande pourrait ne pas être traitée dans les délais prévus par l'article 47 de la Loi.**

Toutefois, prenez note que selon l'article 42 de la Loi, une demande d'accès à un document doit, pour être recevable, être suffisamment précise pour permettre de trouver les documents demandés. Si nous avons besoin de précisions afin de traiter votre demande, nous communiquerons avec vous. Dans une telle circonstance, le délai de réponse cité ci-dessus s'appliquera dès la réception des précisions demandées.

Si votre courriel concerne tout autre sujet, un suivi sera fait dans les meilleurs délais.

Cordiales salutations.

**L'équipe de l'accès à l'information**  
**Bureau de Montréal**

Direction de l'accès à l'information  
Environnement, Lutte contre les changements climatiques, Faune et Parcs  
[www.environnement.gouv.qc.ca](http://www.environnement.gouv.qc.ca)

---

**From:** Henintsoa Rakotomalala <hrakotomalala@hdsenv.com>  
**Sent:** Thursday, March 26, 2026 9:11:06 PM  
**To:** Accès à l'information - Montréal <dr06acces@environnement.gouv.qc.ca>  
**Subject:** Demande d'accès à l'information - Lot 2 494 709 du cadastre du Québec (n/d: HDS - 9000-11)

**Attention!** Ce courriel provient d'une source externe.

Bonjour,

La présente est une **demande d'accès à l'information** visant à établir si votre service ou département détient un dossier relatif au Terrain suivant :

**Adresse :** 12350 Rue du Fort-Lorette, Montréal, QC H2C 3C8, arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville, Montréal (Québec)

**Lot :** 2 494 709 du cadastre du Québec

**Propriétaire :** Corporation archiépiscopale catholique romaine de Montréal

Plus précisément, nous désirons obtenir des informations se rapportant aux éléments suivants:

- **Tout document ou toute information environnementale se rapportant au terrain désigné** (**Exemple :** avis d'infraction, rapport d'étude géotechnique ou environnemental, rapport d'inspection, certificat d'autorisation, plaintes, plans du site ou des infrastructures, présence de déchets, de remblai, de réservoirs d'hydrocarbures pétroliers (essence, diesel, mazout, huiles usées, etc.), de contamination des sols et de l'eau, historique du site, etc.).

- **Tout document portant sur l'historique de terrain désigné** (**Exemple :** fiche historique des permis municipaux ou tout autre document traitant de l'utilisation du site (vocation générale, construction des bâtiments, travaux de rénovation, de démolition ou d'agrandissement, etc.), de l'identification de ses occupants et/ou d'une description de leurs activités respectives (résidentielles, commerciales et/ou industrielles).

Nous vous serions gré de retourner par courriel au soussigné votre réponse et les documents existants. Le cas échéant, nous souhaiterions obtenir une copie des documents disponibles ou pouvoir les consulter sur place s'ils sont volumineux.

La procuration signée par le propriétaire du Terrain est jointe à cette demande.

Veuillez accepter nos meilleures salutations.

Henintsoa Rakotomalala, ing.

***HDS Environnement inc.***

338, rue Saint-Antoine Est, bureau 101

Montréal, Québec, Canada

H2Y 1A3

T: (514) 398-0553 x 114 | C: (438) 939-5053

F: (514) 398-0554

[hrakotomalala@hdsenv.com](mailto:hrakotomalala@hdsenv.com)

[www.hdsenv.com](http://www.hdsenv.com)

\*\*\*\*\*AVIS IMPORTANT\*\*\*\*\*

Le contenu du présent courriel reflète des avis professionnels exprimés dans un contexte précis. HDS Environnement décline toute responsabilité pour toute utilisation de ce rapport dans un autre contexte ou par des tiers, sauf si elle en a été expressément informée au

préalable et a accepté cette utilisation. Si ce courriel vous a été transmis par erreur, nous vous prions de l'effacer et de nous en informer en appelant au (514) 398-0553 ou par courriel à [info@hdsenv.com](mailto:info@hdsenv.com).

\*\*\*\*\*IMPORTANT NOTICE\*\*\*\*\*

The content of this email reflects professional opinions expressed in a specific context. HDS Environnement declines all responsibility for any use of this report in another context or by third parties, unless it has been expressly informed beforehand and has accepted this use. If this email was sent to you by error, please delete it and inform us by calling at (514) 398-0553 or by emailing [info@hdsenv.com](mailto:info@hdsenv.com).

## Henintsoa Rakotomalala

---

**De:** Henintsoa Rakotomalala  
**Envoyé:** 3 mars 2026 13:56  
**À:** secretariat-general@mcc.gouv.qc.ca  
**Objet:** Demande d'accès à l'information - Lot 2 495 546 du cadastre du Québec (n/d: HDS - 9000-11)  
**Pièces jointes:** Procuration (Simon-Sicard).jpg

Bonjour Mme Lévesque,

La présente est une **demande d'accès à l'information** visant à établir si votre service ou département détient un dossier relatif au Terrain suivant :

**Adresse :** Parc Louis-Hébert, arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville, Montréal (Québec)

**Lot : 2 495 546 du cadastre du Québec**

**Propriétaire :** Ville de Montréal

Plus précisément, nous désirons obtenir des informations se rapportant aux éléments suivants:

- **Tout document ou toute information se rapportant au terrain désigné**

(**Exemples :** inscription au répertoire du patrimoine culturel du Québec et/ou au répertoire de terrains protégés et aires de protection, etc. )

- **Tout document portant sur l'historique du terrain désigné**

(**Exemple :** étude ou avis de potentiel archéologique; etc.)

Nous vous serions gré de retourner par courriel au soussigné votre réponse et les documents existants. Le cas échéant, nous souhaiterions obtenir une copie des documents disponibles ou pouvoir les consulter sur place s'ils sont volumineux.

La procuration signée par le propriétaire du Terrain est jointe à cette demande.

Veillez accepter nos meilleures salutations.

Henintsoa Rakotomalala, ing.

***HDS Environnement inc.***

640, rue St-Paul Ouest, Bureau 100

Montréal, Québec, Canada

H3C 1L9

T: (514) 398-0553 x 114 | C: (438) 939-5053

F: (514) 398-0554

[hrakotomalala@hdsenv.com](mailto:hrakotomalala@hdsenv.com)

[www.hdsenv.com](http://www.hdsenv.com)

\*\*\*\*\*AVIS IMPORTANT\*\*\*\*\*

Le contenu du présent courriel reflète des avis professionnels exprimés dans un contexte précis. HDS Environnement décline toute responsabilité pour toute utilisation de ce rapport dans un autre contexte ou par des tiers, sauf si elle en a été expressément informée au

préalable et a accepté cette utilisation. Si ce courriel vous a été transmis par erreur, nous vous prions de l'effacer et de nous en informer en appelant au (514) 398-0553 ou par courriel à [info@hdsenv.com](mailto:info@hdsenv.com).

\*\*\*\*\*IMPORTANT NOTICE\*\*\*\*\*

The content of this email reflects professional opinions expressed in a specific context. HDS Environnement declines all responsibility for any use of this report in another context or by third parties, unless it has been expressly informed beforehand and has accepted this use. If this email was sent to you by error, please delete it and inform us by calling at (514) 398-0553 or by emailing [info@hdsenv.com](mailto:info@hdsenv.com).



## PAR COURRIEL

Québec, le 17 mars 2026

Madame Henintsoa Rakotomalala  
HDS Environnement inc.  
hrakotomalala@hdsenv.com

**Numéro de dossier : 2603006-491 / 9000-11**

Madame,

La présente a pour objet le suivi de votre demande d'accès reçue en date du 3 mars 2026 visant à obtenir copie de tout document concernant le Parc Louis-Hébert, arrondissement d'Ahuntesic-Cartierville, Montréal (Québec), connu et désigné comme étant le lot 2 495 546 du Cadastre du Québec. Ce dernier est la propriété de la ville de Montréal. Vous désirez également savoir si l'immeuble est affecté par des dispositions de la Loi sur le patrimoine culturel

Au terme des recherches effectuées, nous constatons que nous ne détenons aucun document répondant au libellé de votre demande.

De plus, selon les renseignements dont nous disposons présentement, et sous toute réserve d'une action future, cet immeuble ne possède pas de statut attribué par la ministre de la Culture et des Communications en vertu de la Loi sur le patrimoine culturel. Il n'est pas non plus situé dans une aire de protection. Il est important de souligner que ces informations vous sont transmises à titre indicatif seulement. Nous vous suggérons de compléter vos vérifications auprès du Bureau de la publicité des droits ou auprès de la municipalité.

Nous vous invitons néanmoins à consulter le lien ci-dessous, qui pourrait s'avérer pertinent :

- [Projet](#)

... 2

Conformément aux dispositions de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* (L.R.Q., c. A-2.1), nous vous rappelons que vous pouvez demander à la Commission d'accès à l'information de réviser la présente décision. Vous trouverez ci-annexée une note explicative à cet égard.

Nous vous prions d'agréer, Madame, nos meilleures salutations.

L'équipe de l'accès aux documents  
et de la protection des renseignements personnels,

p. j.

## Henintsoa Rakotomalala

---

**De:** Henintsoa Rakotomalala  
**Envoyé:** 3 mars 2026 14:02  
**À:** 'secretariat-general@mcc.gouv.qc.ca'  
**Objet:** Demande d'accès à l'information - Lots 4 858 914 et 2 736 250 du cadastre du Québec (n/d: HDS - 9000-11)  
**Pièces jointes:** 4858914.pdf; 2736250.pdf

Bonjour Mme Lévesque,

La présente est une **demande d'accès à l'information** visant à établir si votre service ou département détient un dossier relatif aux Terrains suivants :

**Adresse :** Propriétés sur la bande riveraine en amont du barrage Simon-Sicard, adjacents au boulevard Gouin Est, arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville, Montréal (Québec)

**Lots : 4 858 914 et 2 736 250** du cadastre du Québec

**Propriétaire :** Hydro-Québec Propriétés immobilières

Plus précisément, nous désirons obtenir des informations se rapportant aux éléments suivants:

- **Tout document ou toute information se rapportant aux Terrains désignés**

(**Exemples :** inscription au répertoire du patrimoine culturel du Québec et/ou au répertoire de terrains protégés et aires de protection, etc. )

- **Tout document portant sur l'historique des Terrains désignés**

(**Exemple :** étude ou avis de potentiel archéologique; etc.)

Nous vous serions gré de retourner par courriel au soussigné votre réponse et les documents existants. Le cas échéant, nous souhaiterions obtenir une copie des documents disponibles ou pouvoir les consulter sur place s'ils sont volumineux.

Les procurations signées par le propriétaire des Terrains sont jointes à cette demande.

Veuillez accepter nos meilleures salutations.

Henintsoa Rakotomalala, ing.

**HDS Environnement inc.**

640, rue St-Paul Ouest, Bureau 100

Montréal, Québec, Canada

H3C 1L9

T: (514) 398-0553 x 114 | C: (438) 939-5053

F: (514) 398-0554

[hrakotomalala@hdsenv.com](mailto:hrakotomalala@hdsenv.com)

[www.hdsenv.com](http://www.hdsenv.com)

\*\*\*\*\*AVIS IMPORTANT\*\*\*\*\*

Le contenu du présent courriel reflète des avis professionnels exprimés dans un contexte précis. HDS Environnement décline toute responsabilité pour toute utilisation de ce rapport dans un autre contexte ou par des tiers, sauf si elle en a été expressément informée au préalable et a accepté cette utilisation. Si ce courriel vous a été transmis par erreur, nous vous prions de l'effacer et de nous en informer en appelant au (514) 398-0553 ou par courriel à [info@hdsenv.com](mailto:info@hdsenv.com).

\*\*\*\*\*IMPORTANT NOTICE\*\*\*\*\*

The content of this email reflects professional opinions expressed in a specific context. HDS Environnement declines all responsibility for any use of this report in another context or by third parties, unless it has been expressly informed beforehand and has accepted this use. If this email was sent to you by error, please delete it and inform us by calling at (514) 398-0553 or by emailing [info@hdsenv.com](mailto:info@hdsenv.com).



## PAR COURRIEL

Québec, le 3 mars 2026

Madame Henintsoa Rakotomalala  
HDS Environnement inc.  
hrakotomalala@hdsenv.com

**Numéro de dossier : 2603007-492 / 9000-11**

Madame,

Nous avons bien reçu votre demande du 3 mars 2026 visant à obtenir copie de tout document concernant les immeubles situés sur la bande riveraine en amont du barrage Simon-Sicard, adjacents au boulevard Gouin Est, arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville, Montréal (Québec), connus et désignés comme étant les lots 4 858 914 et 2 736 250 du Cadastre du Québec. Ces derniers sont la propriété de l'entreprise Hydro-Québec Propriétés immobilières. Vous désirez également savoir si l'immeuble est affecté par des dispositions de la Loi sur le patrimoine culturel.

Nous procédons dès maintenant à l'analyse et au traitement de votre demande. Notre réponse vous parviendra au plus tard le 3 mars 2026, soit un délai de 20 jours suivant la date de réception de votre demande en vertu de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* (L.R.Q., c. A-2.1), ci-après nommée la Loi sur l'accès.

Si des précisions sont nécessaires pour le traitement de votre demande, nous communiquerons avec vous. Dans une telle circonstance, prenez note que le délai de réponse de 20 jours sera reporté à la date de réception des précisions demandées.

À cet égard, nous vous informons qu'en vertu des articles 51 et 135 de Loi sur l'accès, vous aurez un droit de recours devant la Commission d'accès à l'information si ce délai de réponse de 20 jours, imparti par la Loi sur l'accès, n'est pas respecté. Vous trouverez ci-jointe une note explicative concernant l'exercice de ce recours.

... 2

Nous vous prions d'agréer, Madame, nos meilleures salutations.

L'équipe de l'accès aux documents  
et de la protection des renseignements personnels,

p. j.

## Henintsoa Rakotomalala

---

**De:** Secrétariat Général <secretariat-general@mcc.gouv.qc.ca>  
**Envoyé:** 5 mars 2026 09:43  
**À:** Henintsoa Rakotomalala  
**Objet:** Re: Demande précision - Demande d'accès à l'information - Lots 4 858 914 et 2 736 250 du cadastre du Québec (n/d: HDS - 9000-11)  
**Pièces jointes:** 2603007-492 - RAKOTOMALALA Henintsoa\_acc récep.pdf  
**Importance:** Haute

Avis: Ce message est confidentiel et ne s'adresse qu'aux destinataires. Si vous le recevez par erreur, veuillez le supprimer et nous en aviser.  
Bonjour,

Nous avons débuté la recherche documentaire relative à votre demande d'accès, dont notre accusé de réception est joint aux présentes.

Nous constatons que votre demande manque de précision, car nous nous demandons quels immeubles sont visés, étant donné que la bande indiquée est très étroite.

S'agit-il des immeubles situés sur les lots mentionnés, ou de ceux situés entre ces lots et le boulevard Gouin ? Est-ce à partir de l'avenue Papineau au boulevard Olympia et entre le riverain et le boulevard Gouin ?

**Pour une meilleure compréhension, pouvez-vous nous envoyer une capture d'écran sur Google Maps svp ?**

Vos précisions nous permettront de repérer les documents pertinents et d'assurer la recevabilité de votre demande. En effet, sans précision de votre part, il nous est impossible d'y répondre adéquatement.

À noter que le délai de traitement de votre demande est suspendu en date d'aujourd'hui tant que vous ne nous transmettez pas vos précisions.

N'hésitez pas à communiquer avec nous pour toute question.

Meilleures salutations,

Secrétariat général et bureau de la sous-ministre  
Ministère de la Culture et des Communications  
225, Grande Allée Est, bloc C, 1er étage  
Québec (Québec) G1R 5G5

Téléphone : 418 380-2319, poste 7116  
Courriel : [secretariat-general@mcc.gouv.qc.ca](mailto:secretariat-general@mcc.gouv.qc.ca)

Seul le destinataire est autorisé à prendre connaissance de cet avis. Si vous n'êtes pas le destinataire du message, nous vous prions d'en informer l'expéditeur.

---

**De :** Henintsoa Rakotomalala <hrakotomalala@hdsenv.com>

**Envoyé :** 3 mars 2026 14:02

**À :** Secrétariat Général <secretariat-general@mcc.gouv.qc.ca>

**Objet :** Demande d'accès à l'information - Lots 4 858 914 et 2 736 250 du cadastre du Québec (n/d: HDS - 9000-11)

**ATTENTION : Courriel provenant de l'extérieur de votre organisation!**

Si vous ne connaissez pas la personne ayant expédié ce courriel, évitez de cliquer sur un hyperlien, d'ouvrir une pièce jointe ou de lui transmettre des informations. En cas de doute, communiquez verbalement avec elle.

Bonjour Mme Lévesque,

La présente est une **demande d'accès à l'information** visant à établir si votre service ou département détient un dossier relatif aux Terrains suivants :

**Adresse :** Propriétés sur la bande riveraine en amont du barrage Simon-Sicard, adjacents au boulevard Gouin Est, arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville, Montréal (Québec)

**Lots :** 4 858 914 et 2 736 250 du cadastre du Québec

**Propriétaire :** Hydro-Québec Propriétés immobilières

Plus précisément, nous désirons obtenir des informations se rapportant aux éléments suivants:

- **Tout document ou toute information se rapportant aux Terrains désignés**

(Exemples : inscription au répertoire du patrimoine culturel du Québec et/ou au répertoire de terrains protégés et aires de protection, etc. )

- **Tout document portant sur l'historique des Terrains désignés**

(Exemple : étude ou avis de potentiel archéologique; etc.)

Nous vous serions gré de retourner par courriel au soussigné votre réponse et les documents existants. Le cas échéant, nous souhaiterions obtenir une copie des documents disponibles ou pouvoir les consulter sur place s'ils sont volumineux.

Les procurations signées par le propriétaire des Terrains sont jointes à cette demande.

Veuillez accepter nos meilleures salutations.

Henintsoa Rakotomalala, ing.

**HDS Environnement inc.**

640, rue St-Paul Ouest, Bureau 100

Montréal, Québec, Canada

H3C 1L9

T: (514) 398-0553 x 114 | C: (438) 939-5053

F: (514) 398-0554

[hrakotomalala@hdsenv.com](mailto:hrakotomalala@hdsenv.com)

[www.hdsenv.com](http://www.hdsenv.com)

\*\*\*\*\*AVIS IMPORTANT\*\*\*\*\*

Le contenu du présent courriel reflète des avis professionnels exprimés dans un contexte précis. HDS Environnement décline toute responsabilité pour toute utilisation de ce rapport dans un autre contexte ou par des tiers, sauf si elle en a été expressément informée au préalable et a accepté cette utilisation. Si ce courriel vous a été transmis par erreur, nous vous prions de l'effacer et de nous en informer en appelant au (514) 398-0553 ou par courriel à [info@hdsenv.com](mailto:info@hdsenv.com).

\*\*\*\*\*IMPORTANT NOTICE\*\*\*\*\*

The content of this email reflects professional opinions expressed in a specific context. HDS Environnement declines all responsibility for

any use of this report in another context or by third parties, unless it has been expressly informed beforehand and has accepted this use. If this email was sent to you by error, please delete it and inform us by calling at (514) 398-0553 or by emailing [info@hdsenv.com](mailto:info@hdsenv.com).

## Henintsoa Rakotomalala

---

**De:** Henintsoa Rakotomalala  
**Envoyé:** 5 mars 2026 10:40  
**À:** 'Secrétariat Général'  
**Objet:** RE: Demande précision - Demande d'accès à l'information - Lots 4 858 914 et 2 736 250 du cadastre du Québec (n/d: HDS - 9000-11)  
**Pièces jointes:** Lot\_2736250\_HQ.png; Lot\_4858914\_HQ.png; Lots\_HQ.png

Bonjour,

La demande d'accès à l'information concerne effectivement les Terrains (Lots 4 858 914 et 2 736 250) qui sont situés dans la bande riveraine de la rivière des Prairies tel qu'indiqué sur les plans joints au courriel.

Aucun immeuble n'est construit sur ces terrains. Nous souhaitons savoir si ces Terrains sont inscrits dans la zone d'intérêt archéologique ou patrimonial, à savoir le Site patrimonial de l'Ancien village du Sault-au-Récollet.

Je vous remercie par avance et vous souhaite une excellente journée.

Henintsoa Rakotomalala, ing.

Tél.: (514) 398-0553 x 114 | C: (438) 939-5053

**HDS Environnement**

\*\*\*\*\*AVIS IMPORTANT\*\*\*\*\*

Le contenu du présent courriel reflète des avis professionnels exprimés dans un contexte précis. HDS Environnement décline toute responsabilité pour toute utilisation de ce rapport dans un autre contexte ou par des tiers, sauf si elle en a été expressément informée au préalable et a accepté cette utilisation. Si ce courriel vous a été transmis par erreur, nous vous prions de l'effacer et de nous en informer en appelant au (514) 398-0553 ou par courriel à [info@hdsenv.com](mailto:info@hdsenv.com).

\*\*\*\*\*IMPORTANT NOTICE\*\*\*\*\*

The content of this email reflects professional opinions expressed in a specific context. HDS Environnement declines all responsibility for any use of this report in another context or by third parties, unless it has been expressly informed beforehand and has accepted this use. If this email was sent to you by error, please delete it and inform us by calling at (514) 398-0553 or by emailing [info@hdsenv.com](mailto:info@hdsenv.com).

---

**De :** Secrétariat Général <[secretariat-general@mcc.gouv.qc.ca](mailto:secretariat-general@mcc.gouv.qc.ca)>

**Envoyé :** 5 mars 2026 09:43

**À :** Henintsoa Rakotomalala <[hrakotomalala@hdsenv.com](mailto:hrakotomalala@hdsenv.com)>

**Objet :** Re: Demande précision - Demande d'accès à l'information - Lots 4 858 914 et 2 736 250 du cadastre du Québec (n/d: HDS - 9000-11)

**Importance :** Haute

Avis: Ce message est confidentiel et ne s'adresse qu'aux destinataires. Si vous le recevez par erreur, veuillez le supprimer et nous en aviser.

Bonjour,

Nous avons débuté la recherche documentaire relative à votre demande d'accès, dont notre accusé de réception est joint aux présentes.

Nous constatons que votre demande manque de précision, car nous nous demandons quels immeubles sont visés, étant donné que la bande indiquée est très étroite.

S'agit-il des immeubles situés sur les lots mentionnés, ou de ceux situés entre ces lots et le boulevard Gouin ? Est-ce à partir de l'avenue Papineau au boulevard Olympia et entre le riverain et le boulevard Gouin ?

**Pour une meilleure compréhension, pouvez-vous nous envoyer une capture d'écran sur Google Maps svp ?**

Vos précisions nous permettront de repérer les documents pertinents et d'assurer la recevabilité de votre demande. En effet, sans précision de votre part, il nous est impossible d'y répondre adéquatement.

À noter que le délai de traitement de votre demande est suspendu en date d'aujourd'hui tant que vous ne nous transmettez pas vos précisions.

N'hésitez pas à communiquer avec nous pour toute question.

Meilleures salutations,

Secrétariat général et bureau de la sous-ministre  
Ministère de la Culture et des Communications  
225, Grande Allée Est, bloc C, 1er étage  
Québec (Québec) G1R 5G5

Téléphone : 418 380-2319, poste 7116  
Courriel : [secretariat-general@mcc.gouv.qc.ca](mailto:secretariat-general@mcc.gouv.qc.ca)

Seul le destinataire est autorisé à prendre connaissance de cet avis. Si vous n'êtes pas le destinataire du message, nous vous prions d'en informer l'expéditeur.

---

**De :** Henintsoa Rakotomalala <[hrakotomalala@hdsenv.com](mailto:hrakotomalala@hdsenv.com)>

**Envoyé :** 3 mars 2026 14:02

**À :** Secrétariat Général <[secretariat-general@mcc.gouv.qc.ca](mailto:secretariat-general@mcc.gouv.qc.ca)>

**Objet :** Demande d'accès à l'information - Lots 4 858 914 et 2 736 250 du cadastre du Québec (n/d: HDS - 9000-11)

**ATTENTION : Courriel provenant de l'extérieur de votre organisation!**

Si vous ne connaissez pas la personne ayant expédié ce courriel, évitez de cliquer sur un hyperlien, d'ouvrir une pièce jointe ou de lui transmettre des informations. En cas de doute, communiquez verbalement avec elle.

Bonjour Mme Lévesque,

La présente est une **demande d'accès à l'information** visant à établir si votre service ou département détient un dossier relatif aux Terrains suivants :

**Adresse :** Propriétés sur la bande riveraine en amont du barrage Simon-Sicard, adjacents au boulevard Gouin Est, arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville, Montréal (Québec)

**Lots :** 4 858 914 et 2 736 250 du cadastre du Québec

**Propriétaire :** Hydro-Québec Propriétés immobilières

Plus précisément, nous désirons obtenir des informations se rapportant aux éléments suivants:

- **Tout document ou toute information se rapportant aux Terrains désignés**

(Exemples : inscription au répertoire du patrimoine culturel du Québec et/ou au répertoire de terrains protégés et aires de protection, etc. )

- **Tout document portant sur l'historique des Terrains désignés**

(Exemple : étude ou avis de potentiel archéologique; etc.)

Nous vous serions gré de retourner par courriel au soussigné votre réponse et les documents existants. Le cas échéant, nous souhaiterions obtenir une copie des documents disponibles ou pouvoir les consulter sur place s'ils sont volumineux.

Les procurations signées par le propriétaire des Terrains sont jointes à cette demande.

Veuillez accepter nos meilleures salutations.

Henintsoa Rakotomalala, ing.

***HDS Environnement inc.***

640, rue St-Paul Ouest, Bureau 100

Montréal, Québec, Canada

H3C 1L9

T: (514) 398-0553 x 114 | C: (438) 939-5053

F: (514) 398-0554

[hrakotomalala@hdsenv.com](mailto:hrakotomalala@hdsenv.com)

[www.hdsenv.com](http://www.hdsenv.com)

\*\*\*\*\*AVIS IMPORTANT\*\*\*\*\*

Le contenu du présent courriel reflète des avis professionnels exprimés dans un contexte précis. HDS Environnement décline toute responsabilité pour toute utilisation de ce rapport dans un autre contexte ou par des tiers, sauf si elle en a été expressément informée au préalable et a accepté cette utilisation. Si ce courriel vous a été transmis par erreur, nous vous prions de l'effacer et de nous en informer en appelant au (514) 398-0553 ou par courriel à [info@hdsenv.com](mailto:info@hdsenv.com).

\*\*\*\*\*IMPORTANT NOTICE\*\*\*\*\*

The content of this email reflects professional opinions expressed in a specific context. HDS Environnement declines all responsibility for any use of this report in another context or by third parties, unless it has been expressly informed beforehand and has accepted this use. If this email was sent to you by error, please delete it and inform us by calling at (514) 398-0553 or by emailing [info@hdsenv.com](mailto:info@hdsenv.com).



## **PAR COURRIEL**

Québec, le 20 mars 2026

Madame Henintsoa Rakotomalala  
HDS Environnement inc.  
hrakotomalala@hdsenv.com

**Numéro de dossier : 2603007-492 / 9000-11**

Madame,

La présente a pour objet le suivi de votre demande d'accès reçue en date du 3 mars 2026 visant à obtenir copie de tout document concernant les immeubles situés sur la bande riveraine en amont du barrage Simon-Sicard, adjacents au boulevard Guoin Est, arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville, Montréal (Québec), connus et désignés comme étant les lots 4 858 914 et 2 736 250 du Cadastre du Québec. Ces derniers sont la propriété de l'entreprise Hydro-Québec Propriétés immobilières. Vous désirez également savoir si l'immeuble est affecté par des dispositions de la Loi sur le patrimoine culturel.

Nous avons procédé à l'examen de votre demande. Vous trouverez jointes à la présente lettre des copies des documents visés que nous détenons et qui peuvent vous être communiqués.

Toutefois, conformément à l'article 14 de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* (L.R.Q., c. A-2.1), ci-après Loi sur l'accès, certains documents ou certaines parties de documents ne vous sont pas communiqués parce qu'ils contiennent des renseignements qui sont visés par certaines restrictions prévues à la Loi sur l'accès. Nous nous appuyons pour ce faire sur les articles suivants :

- L'article 48 qui précise que lorsqu'il est saisi d'une demande qui, à son avis, relève davantage de la compétence d'un autre organisme public ou qui est relative à un document produit par un autre organisme public ou pour son compte, le responsable doit indiquer au requérant le nom de l'organisme compétent et celui du responsable de l'accès aux documents de cet organisme.

...2

À cet effet, nous vous invitons à formuler une demande auprès du responsable d'accès de la ville de Montréal aux coordonnées suivantes :

Me Emmanuel Tani-Moore  
Greffier et directeur  
275, rue Notre-Dame E., rez-de-chaussée  
Montréal (QC) H2Y 1C6  
Tél. : 514 872-3142  
greffe\_acces@montreal.ca

- L'article 53 qui précise que les renseignements personnels sont confidentiels.
- L'article 54 qui précise que dans un document, sont personnels les renseignements qui concernent une personne physique et qui permettent directement ou indirectement de l'identifier.
- L'article 59 qui précise qu'un organisme public ne peut communiquer un renseignement personnel sans le consentement de la personne concernée.

Veillez noter qu'il s'agit d'un site patrimonial cité. À ce titre, nous vous invitons, comme indiqué ci-haut, à communiquer avec la Ville de Montréal.

Conformément aux articles 51 et 135 de la Loi sur l'accès, nous vous informons que vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez ci-jointe une note explicative à ce sujet.

Nous vous prions d'agréer, Madame, nos meilleures salutations.

L'équipe de l'accès aux documents  
et de la protection des renseignements personnels,

p. j.

**Lieu des travaux**

**Identification et adresse du bien**

Nom : Lot 2736249 (235163)  
Adresse : Montréal (Québec)  
Arrondissement municipal : Ahuntsic-Cartierville

**Autres informations**

Cadastre : 2 736 249 (Actuel)  
Statut : Délimitation

**Fait partie de**

Nom	Catégorie	Statut juridique
Église du Sault-au-Récollet	Immeuble patrimonial	Classement
Site patrimonial de l'Ancien-Village-du-Sault-au-Récollet	Site patrimonial	Citation
Coeur historique du Sault-au-Récollet	Lieu historique	Désignation

**Travaux**

Article(s) : 49

Objet travaux	Catégorie de travaux	Type de travaux
Terrain	Transformation du paysage	Aménagement paysager

**Identification et adresse du bien**

Nom : Lot 2736250 (235164)  
Adresse : Montréal (Québec)  
Arrondissement municipal : Ahuntsic-Cartierville

**Autres informations**

Cadastre : 2 736 250 (Actuel)  
Statut : Délimitation

**Fait partie de**

Nom	Catégorie	Statut juridique
Église du Sault-au-Récollet	Immeuble patrimonial	Classement
Site patrimonial de l'Ancien-Village-du-Sault-au-Récollet	Site patrimonial	Citation
Coeur historique du Sault-au-Récollet	Lieu historique	Désignation

**Travaux**

Article(s) : 49

Objet travaux	Catégorie de travaux	Type de travaux
Terrain	Transformation du paysage	Aménagement paysager

**Identification et adresse du bien**

Nom : Rue du Fort-Lorette (235165)  
Adresse : rue du Fort-Lorette  
Montréal (Québec)  
Arrondissement municipal : Ahuntsic-Cartierville

**Autres informations**

Cadastre : 2 500 807 (Actuel)  
Statut : Délimitation

**Fait partie de**

Nom	Catégorie	Statut juridique
Église du Sault-au-Récollet	Immeuble patrimonial	Classement
Site patrimonial de l'Ancien-Village-du-Sault-au-Récollet	Site patrimonial	Citation
Coeur historique du Sault-au-Récollet	Lieu historique	Désignation

**Travaux**

Article(s) : 49

Objet travaux	Catégorie de travaux	Type de travaux
Terrain	Transformation du paysage	Aménagement paysager

**Demandeur / Répondant**

Identification	Adresse	Coordonnées communication
<b>Demandeur</b>		
Nom : Hydro-Québec (153259)	2625, boulevard Lebourgneuf	
Rôle : Propriétaire (Correspondant)	Québec (Québec) G1C 1P1	
<b>Répondant</b>		
Nom : Geneviève Tétreault (175038)	Direction principale Projets de Transport et construction Place Dupuis - Tour 1 855, rue Sainte-Catherine Est, Étage 18 Montréal (Québec) H2L 4P5	Téléphone : (514) 226-6766 Courriel : tetreault.genevieve@hydroquebec.com

**Demande d'autorisation**

	Réception	Annexe(s) à la demande
Chargé de projet : Denise Brosseau	Date réception : 2022-07-18	Plan(s)
Collaborateur(s) : Éliane Bossé	Utilisateur : Denise Brosseau	
État demande : Demande en traitement		

**Description des travaux**

Réaménagement d'une section de la rue Fort-Lorette (propriété municipale) et des berges de la Rivière des Prairies (propriété d'Hydro-Québec), selon le document de présentation d'Hydro-Québec de mai 2022 et les plans de Civiliti révisés le 10 juin, 12 juillet 2022.

**Analyse(s) / Recommandation(s)**

<b>Séquence analyse :</b> 1	Intervention : sans avis du CPCQ
Auteur : Denise Brosseau	Date analyse : 2022-07-19

**Contexte**

Le site à l'étude se trouve près du boulevard Gouin Est et de l'avenue Papineau, dans le nord de Montréal.

Plus précisément, le site se trouve au bout de la rue du Fort-Lorette jusqu'à la rivière des Prairies. Il est inclus dans l'aire de protection de l'église du Sault-au-Récollet, et juste en dehors de la limite du site archéologique classé du Fort-Lorette et de l'ancienne propriété des surs de la Miséricorde.

Le site à l'étude fait partie du Coeur historique du Sault-au-Récollet, lieu désigné en vertu de la Loi sur le patrimoine culturel (LPC) en 2018. Il fait partie de l'Ancien-village-du Sault-au-Récollet, site patrimonial cité en vertu de la LPC en 1992.

Le site est assujéti à deux PIIA, au niveau municipal, soit le Site patrimonial cité de l'Ancien-village-du Sault-au-Récollet et le Parcours riverain (avenues Christophe-Colomb à Papineau).

Il se trouve de biais au parc de l'Île-de-la-Visitation qui inclut notamment le site des moulins, la maison du meunier et la maison du Pressoir, immeuble patrimonial classé en vertu de la LPC en 1978.

Le projet soumis par Hydro-Québec vise le réaménagement du bout de la rue du Fort-Lorette qui appartient à la municipalité, et des berges de la rivière, propriété d'Hydro-Québec, pour créer un espace public avec vue sur l'eau.

Mentionnons qu'en 2018-2019, Hydro-Québec a procédé à une première phase d'enrochement en bordure de la rivière pour sécuriser le mur de soutènement, long de 1,3 km, en amont du barrage Simon-Sicard. Cette première phase comprenait l'enrochement de 3 secteurs le long du mur, pour un total de 800 mètres, dont le secteur au bout de la rue du Fort-Lorette. Ces travaux ont été réalisés sans autorisation du Ministère ni permis de la municipalité. Ils ont un impact négatif majeur sur le paysage et ont fait l'objet de fortes réactions de la municipalité et des citoyens puis d'une couverture médiatique. La vue sur la rivière, depuis le boulevard Gouin et la rue du Fort-Lorette, se trouve obstruée par un amas de grosses roches.

La présente demande vise à faire approuver l'aménagement proposé sur le dessus d'une partie de l'enrochement réalisé en vue d'améliorer visuellement l'impact de cet enrochement et de favoriser

l'acceptation des citoyens.

Hydro-Québec n'a pas l'intention de modifier son projet d'enrochement, malgré les impacts négatifs sur le milieu et les réactions de la population. Il prévoit d'ailleurs poursuivre l'enrochement tout le long du mur de soutènement, sur les 800 mètres restant, dès 2024. L'enrochement se prolongera éventuellement jusqu'au terrain derrière le bien classé, situé près du barrage.

Depuis le dépôt de la demande, le Ministère a demandé des compléments d'information, dont la procuration du propriétaire foncier soit la municipalité, ainsi que les détails du projet, dont des plans en coupes et des perspectives du projet une fois réalisé, et aussi des informations sur les étapes subséquentes du projet de sécurisation. Hydro-Québec a répondu partiellement à ces demandes d'information. Aussi, une présentation du projet d'ensemble pour la sécurisation du barrage et du projet d'aménagement rue du Fort-Lorette (projet à l'étude) a eu lieu à la maison de la culture de l'arrondissement concernée le 15 septembre 2022. Le Ministère a assisté à la présentation ainsi que 150-200 personnes, principalement des résidents du secteur autour de l'église, dont un [REDACTED], des ingénieurs civils, puis des représentants de la Société d'histoire du Sault-au-Récollet, tous encore en forte réaction contre Hydro-Québec et l'enrochement réalisé et qui ont pris la parole. Hydro-Québec envisage poursuivre l'enrochement des sections entre les 3 secteurs déjà réalisés, en modifiant toutefois la forme de l'enrochement.

Valeur patrimoniale du bien classé

L'église du Sault-au-Récollet est un lieu de culte de tradition catholique érigé entre 1749 et 1751, en retrait du boulevard Gouin Est, en bordure de la rivière des Prairies. Elle fut modifiée et agrandie en 1850. Elle est caractérisée par son corps de bâtiment en moellons de pierre avec contreforts et toit à deux versants, sa façade en pierre de taille avec ses deux tours-clochers de styles baroque et néoclassique.

Un site archéologique amérindien préhistorique et euroquébécois est associé au lieu de culte. Une cinquantaine d'objets patrimoniaux classés sont associés à l'église, dont des peintures, des sculptures, des pièces de mobilier et d'orfèvrerie d'artistes et d'artisans de renom.

L'Église du Sault-au-Récollet fait partie du Cœur historique du Sault-au-Récollet, lieu historique désigné par le Ministère en 2018. Le cœur historique du Sault-au-Récollet est un emplacement reconnu comme étant significatif dans l'histoire du Québec. Il est considéré comme l'un des plus anciens établissements de la partie nord de l'île de Montréal. Ce lieu est d'abord fréquenté par les Amérindiens qui empruntent la rivière des Prairies pour rejoindre le fleuve Saint-Laurent ou la rivière des Outaouais. Pour contourner les rapides de la rivière des Prairies, ils effectuent des portages sur le territoire du Sault-au-Récollet. Conséquemment, ce territoire est l'un des premiers emplacements de l'île de Montréal à être visités par les explorateurs et les missionnaires français.

De 1696 à 1721, le territoire de Sault-au-Récollet est occupé par les Amérindiens de la mission sulpicienne de Fort-Lorette. Après le déplacement des Amérindiens dans la seigneurie des Deux-Montagnes, les Sulpiciens réservent des terres de l'ancienne mission pour la constitution d'un village entre la rivière et le chemin principal. Ces terres sont octroyées à compter de 1780, ce qui permet l'essor du village de Sault-au-Récollet, au centre de la paroisse de La Visitation-de-la-Bienheureuse-Vierge-Marie. Cet essor est favorisé par la construction des moulins de la digue aménagée par les Sulpiciens en 1726, un important complexe proto-industriel, ainsi que par l'édification de l'église paroissiale de 1749 à 1751, l'église du Sault-au-Récollet, à proximité de l'ancien fort Lorette. Au XIXe siècle, le village prend de l'expansion de part et d'autre du chemin principal, qui deviendra le boulevard Gouin, et sur l'île de la Visitation. Le village devient un centre de services pour la population de la campagne environnante, et son parcellaire se densifie. Le cœur historique de Sault-au-Récollet est progressivement intégré dans le développement urbain de la ville de Montréal pendant le XXe siècle, tout en conservant plusieurs traces de son histoire. De 1928 à 1931, la zone riveraine du Sault-au-Récollet est modifiée par la construction du barrage Walker et de la centrale hydroélectrique de Rivière-des-Prairies. Ces interventions provoquent la disparition des rapides de la rivière et l'altération du profil des berges avec la construction d'un mur de soutènement. La rivière des Prairies cesse alors d'être empruntée comme voie de circulation.

L'église du Sault-au-Récollet sera classée en 1974 par le ministère des Affaires culturelles. Grâce à l'action de la Société pour la conservation du Sault-au-Récollet, créée en 1976, l'environnement naturel et les éléments patrimoniaux de l'ancien village sont revalorisés. Le parc nature de l'île de la Visitation est

inauguré en 1983 par la Ville de Montréal. Le site du patrimoine de l'ancien village du Sault-au-Récollet est constitué en 1992. Les vestiges des moulins et de l'ancienne digue sont mis en valeur à compter de 1998 dans le cadre de l'Entente de développement culturel de la Ville et MCC. En 2018, le Coeur historique du Sault-au-Récollet est désigné lieu historique et le site archéologique du Fort Lorette est classé.

Depuis 1974, le Ministère a investi de façon importante dans la conservation et la mise en valeur de tout le secteur entourant l'église du Sault-au-Récollet, mais aussi de l'ancien village du Sault-au-Récollet, du site des moulins et du Fort-Lorette. Il soutient les organismes des milieux du patrimoine dans le cadre d'appels de projets visant la connaissance et la mise en valeur du secteur.

### Analyse

Le site est assujéti à l'article 49 de la Loi sur le patrimoine culturel (LPC) et aux fins de l'analyse de la demande, le ministre peut considérer notamment les éléments suivants tels que le stipule l'article 53.5 :

- 1° l'effet de l'acte sur la mise en valeur et la protection de l'immeuble patrimonial classé pour lequel une aire de protection a été délimitée;
- 2° l'effet de l'acte sur le contexte environnant de l'immeuble patrimonial classé;
- 3° l'effet de l'acte sur un élément issu du même ensemble, de la même époque ou de la même logique de développement que l'immeuble patrimonial classé associé à cette aire, tel un bâtiment, une caractéristique architecturale ou une caractéristique d'aménagement paysager;
- 4° l'effet de l'acte sur un bien ou un site archéologique potentiel ou avéré associé à l'immeuble patrimonial classé;
- 5° l'effet de l'acte sur l'aménagement paysager de l'immeuble patrimonial classé.

Détails du projet (voir visuel)

Le bout de la rue du Fort-Lorette sera réaménagé jusqu'à l'enrochement réalisé. Une rampe s'élèvera depuis la rue et mènera à un plateau au-dessus de l'enrochement. Ce plateau sera aménagé avec des garde-corps, des bancs et des bacs de plantations où il sera possible d'observer la rivière au loin.

Selon un dessin en coupe du projet, le niveau actuel de la rue est à 17 663 mm et le niveau du dessus du mur de soutènement est à 18 300 mm.

Le haut de l'enrochement actuel est à plus de 19 000 mm. Ce niveau sera abaissé à 18 400 mm, dans la partie au bout de la rue du Fort-Lorette, pour qu'il ne dépasse que de 100 mm le mur de soutènement.

Pour réaliser le nouvel aménagement, une section de l'enrochement sera réduite d'un autre 200 mm pour ensuite construire la fondation du plateau d'une hauteur de 200 mm.

Une fois terminé, le niveau du sol aménagé au-dessus de l'enrochement sera au même niveau que le mur, soit à 18 300 mm. Le haut des garde-corps et des bancs sera à 18 750 mm.

Ainsi, l'enrochement autour de cet aménagement, au niveau 18 400 mm, demeurera visible.

Impacts du projet sur le bien classé

L'aménagement proposé au bout de la rue du Fort-Lorette jusqu'aux berges a un effet sur le contexte environnant de l'immeuble patrimonial classé, et un effet sur une caractéristique d'aménagement paysager en relation avec le bien classé.

Le cadre naturel et les ouvrages d'ingénierie de la période préindustrielle (vestiges de la digue Simon Sicard et des moulins) à la période industrielle (barrage Simon Sicard actuel) sont des éléments en lien avec la signification et l'emplacement de l'église, et ils contribuent à la compréhension de l'évolution de son environnement.

Le projet soumis est en opposition à ce contexte et l'impact sur le paysage est négatif. Bien que le mur de soutènement du barrage Simon-Sicard érigé en 1929 ait modifié le paysage naturel, il demeure que celui-ci n'a pas du tout le même effet que l'enrochement réalisé en 2018. Le mur de soutènement est mince, bas et discret, et il permet une vue directe sur la rivière depuis le bien classé, mais aussi les rues avoisinantes. L'enrochement réalisé, quant à lui, est large et haut; il diminue la largeur de la rivière de plusieurs mètres, et

la hauteur de l'enrochement obstrue la vue sur la rivière.

L'aménagement suggère une pente ascendante depuis la rue du Fort-Lorette vers les berges et un plateau sur le dessus de l'enrochement, ce qui ne correspond pas aux profils et au milieu naturels autour du bien classé. La pente devrait descendre vers l'eau et non le contraire. Aussi, l'enrochement demeurera visible tout autour du nouvel aménagement.

Bien que la demande ne vise pas à autoriser l'enrochement réalisé, celui-ci a eu un effet dévastateur sur ce paysage d'intérêt patrimonial, et il est toujours remis en cause par la population.

Avec ce projet, les vues sur l'église et son environnement, depuis la rivière du Sault-au-Récollet et le site des moulins, demeureront encombrées par l'enrochement.

Le projet vise à améliorer la situation existante, mais en réalité, il ne fait que camoufler partiellement l'enrochement; il ne rétablit pas le caractère naturel ni les vues sur la rivière.

Une remise en question du projet de sécurisation du mur devrait être envisagée par Hydro-Québec et un projet d'aménagement qui respecte davantage le contexte autour du bien classé et ses valeurs.

#### Recommandation

La Direction des services à la clientèle de l'Île de Montréal recommande de transmettre les commentaires énoncés ci-haut au demandeur afin qu'il nous soumette un nouveau projet susceptible de recevoir une autorisation.

#### Conclusion

---

Dernier geste administratif : Commentaires préliminaires

Date geste : 2022-09-29

Date autorisation :

Exigences remplies :

Chargé de projet :

Deni

Montréal, le 31 janvier 2023

PAR COURRIEL SEULEMENT

Hydro-Québec  
855, rue Sainte-Catherine Est  
Montréal (Québec) H2L 4P5  
(514) 710-9714  
Godbout.maryse@hydroquebec.com

Monsieur Jean-Jacques Adjizian  
Directeur général du patrimoine  
Direction générale du patrimoine  
Ministère de la Culture et des Communications  
225, Grande Allée Est, bloc C, R.-C.  
Québec (Québec) G1R 5G5

V/Réf. : 140165 – SAP-C-2022-0034-06

**Objet : Demande d'autorisation de travaux en vertu de l'article 49 de la *Loi sur le patrimoine culturel* – Réponses aux commentaires préliminaires**

Réaménagement rue du Fort-Lorette et des berges de la rivière des Prairies  
Situé dans une aire de protection - Église du Sault-au-Récollet  
Lots 2 736 249, 2 736 250 et 2 500 807 (rue du Fort-Lorette)

Monsieur,

La présente fait suite à votre correspondance datée du 24 novembre 2022 dans laquelle vous nous soumettiez certaines demandes et ce, dans le cadre du dossier mentionné en titre. Ces demandes se déclinent ainsi: qu'Hydro-Québec considère le retrait de l'enrochement dans le secteur d'intérêt patrimonial, qu'Hydro-Québec envisage la sécurisation du mur autrement que par l'enrochement et qu'Hydro-Québec planifie un aménagement qui respecte davantage le contexte autour du bien classé et ses valeurs.

Rappelons que le mur de soutènement a été construit en 1929 afin de contenir le rehaussement des eaux dû au nouvel aménagement hydroélectrique dans la rivière des Prairies. Au moment de la construction initiale, le terrain en aval était plus bas que la crête du mur de sorte que les percées visuelles devaient être très limitées. Cependant, au fil des années, des remblais ont été ajoutés du côté aval. Des travaux prioritaires de stabilisation ont été réalisés en 2018 et 2019, après que Hydro-Québec ait observé des dégradations avancées : fissures, inclinaison vers la rivière et même des ruptures dans la portion verticale à certains endroits du mur de soutènement. Une intervention d'urgence s'imposait donc afin de sécuriser le mur dans trois secteurs prioritaires et surtout les terrains situés du côté terrestre du mur. Le gouvernement du Québec suspendant même la procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement afin de permettre une intervention rapide jugée urgente au sens de la *Loi sur la qualité de l'environnement* afin d'éviter un sinistre appréhendé.

Aujourd'hui, il n'est pas envisageable de retirer l'enrochement actuellement en place. Les conditions qui ont amené Hydro-Québec à considérer le mur de soutènement du barrage comme nécessitant une intervention d'urgence en 2018-2019 sont toujours présentes. Un retrait de l'enrochement impliquerait que le mur de soutènement se retrouverait avec des coefficients de stabilité insuffisants, ce qui rendrait l'ouvrage non sécuritaire et ne répondrait plus à la *Loi sur la sécurité des barrages*. Enlever l'enrochement, ne serait-ce que le temps des travaux, représente un danger pour la stabilité de ce dernier, pour les terrains situés en aval et pour l'intégrité du réservoir dont les eaux pourraient s'écouler vers les points bas à la suite d'un bris. De plus, rappelons que la solution de remblai actuellement en place a été réalisée sans excavation dans le terrain naturel. L'un des avantages de la réalisation de la solution en enrochement est la préservation du site proposant un intérêt patrimonial. La solution en enrochement est la seule qui permet la réalisation des travaux sans creusage dans le secteur bénéficiant du statut de protection. Toutes les autres variantes étudiées impliquaient des excavations importantes occasionnant des impacts majeurs sur le patrimoine du secteur.

En effet, avant de démarrer la phase d'ingénierie de détail pour les travaux à réaliser dans les trois secteurs prioritaires, dont fait partie le secteur des Sœurs-de-la-Miséricorde, plusieurs variantes ont été considérées. Celles-ci ont également été repensées en 2022 pour les travaux envisagés dans les autres secteurs. Il en est ressorti que la solution de stabilisation par l'enrochement reste la meilleure solution en tenant compte des critères techniques, de la rapidité d'exécution des travaux ainsi que de l'impact des méthodes de construction sur le milieu humain et aquatique. Cinq (5) grandes familles de variantes ont été étudiées:

1. Stabilisation du mur par enrochement
2. Reconstruction d'un nouveau mur de béton
3. Mur en sol renforcé
4. Installation de pieux avec palplanches, pieux tangents ou pieux avec panneaux préfabriqués
5. Stabilisation du mur par ancrage

Les solutions 2 à 5 ont été écartées car elles impliquaient, entre autres, des délais plus long pour la réalisation des travaux, la mise en place de méthodes de travail occasionnant un plus grand impact sur les milieux humain et naturel (milieux hydrique et terrestre), d'éventuels empiètements permanents et d'importantes excavations sur les terrains situés en aval du mur, d'éventuelles expropriations, d'importantes coupes d'arbres matures occasionnant un impact visuel majeur permanent ainsi que la gestion de sédiments et de sols hautement contaminés. Par ailleurs, et tel que discuté lors de la rencontre tenue avec votre ministère et Hydro-Québec le 13 janvier dernier, nous sommes à regarder, pour le secteur localisé à l'arrière de l'église de la Visitation (35 m de longueur), une stabilisation du mur par ancrage. À noter que dans ce secteur, le mur est plus large et fait office de barrage, ce qui rend l'étude de cette variante possible à cet endroit. Si cette variante devient une alternative intéressante et réalisable techniquement, elle devrait apparaître dans l'étude d'impact qui sera déposée ultérieurement auprès du MELCCFP.

Le mur de béton original est au niveau 18,3 m. Quant au remblai en enrochement mis en place lors des travaux prioritaires (en 2018-2019), il est à un niveau de 19,0 m, soit 0,7 m plus haut que le mur. Cette élévation implique qu'actuellement, les résidents n'ont presque plus l'opportunité de voir la rivière lorsqu'ils se promènent sur la rue Fort-Lorette. Après plusieurs consultations citoyennes et la mise en place d'une table de travail impliquant plusieurs représentants du milieu dont des citoyens ainsi que des représentants municipaux et gouvernementaux, Hydro-Québec a proposé d'aménager la portion du mur située au bout de la rue Fort-Lorette.

Le projet d'aménagement d'un espace éphémère qui vous a été soumis pour autorisation a pour but de donner aux citoyens du quartier un secteur qui leur permettra de profiter d'un site qui tient compte de leurs demandes en attendant qu'Hydro-Québec réaménage l'ensemble du secteur du mur de soutènement. Le but visé par l'aménagement de cet espace citoyen est justement de réaliser un aménagement qui s'intègre plus dans le contexte de l'utilisation du milieu et de l'environnement immédiat.

L'enrochement sera abaissé de 60 cm et il ne peut être abaissé davantage sans remettre en cause la sécurité de l'ouvrage. Cet abaissement redonnera une meilleure vue sur la rivière par rapport à la situation actuelle. La différence de 10 cm entre la crête du mur et celle du remblai (enrochement), une fois abaissé, sera à peine perceptible à partir de la rue. Une terrasse sera aménagée permettant aux citoyens d'avoir un accès qui n'existait pas avant les travaux de 2018-2019 et qui n'existe pas actuellement. Finalement, la plantation de végétaux indigènes favorisera la mise en valeur du site, notamment au niveau de l'amélioration du paysage et de la qualité de vie des résidents.

Lors de la présentation du projet aux citoyens le 15 septembre 2022, la très grande majorité semblait satisfaite avec ce projet à venir et anticipait un impact positif sur le milieu. L'aménagement proposé intègre toutes les demandes du milieu, soit l'abaissement du mur de soutènement, une rampe d'accès pour permettre un accès universel, de la lumière pour dissuader les flâneries en fin de soirée et un accès visuel à la rivière. Soucieuse de proposer un projet respectueux du milieu dans lequel il s'inscrirait et des souhaits de la population locale, Hydro-Québec a travaillé avec l'objectif de trouver un équilibre entre les attentes du milieu et les différentes obligations légales applicables dans ce secteur.

En terminant, vous trouverez ci-joint les cinq (5) plans ayant été transmis le 30 août 2022 dans le cadre de l'analyse de la demande d'autorisation citée en objet, ainsi que les cinq (5) croquis d'ambiance qui ont été présentés lors de la rencontre tenue le 13 janvier dernier. Ces documents illustrent le projet et permettront, le cas échéant, d'exercer une surveillance des travaux. Nous sommes disponibles pour répondre à toute question concernant ces derniers.

Comme Hydro-Québec souhaite effectuer les travaux ce printemps, nous vous serions reconnaissants de bien vouloir donner suite à la présente à votre plus brève convenance. Nous demeurons disponibles pour discuter du projet d'aménagement proposé et de l'analyse de notre demande d'autorisation.

Veillez recevoir, Monsieur Adjizian, nos salutations distinguées.



Maryse Godbout  
Directrice Projets – Postes

c.c. Madame Yannick Chevrier-Bédard, Chef projets IV  
Madame Geneviève Tétreault, Conseillère Autorisations gouvernementales

PJ Plans (5), croquis d'ambiance (5)

**PAR COURRIEL**

Québec, le 15 novembre 2022

Madame Geneviève Tétreault  
Hydro-Québec  
2625, boulevard Lebourgneuf  
Québec (Québec) G1C 1P1

N/Réf. : 140165 – SAP-C-2022-0034-06

**Objet : Demande d'autorisation de travaux en vertu de l'article 49 de la Loi sur le patrimoine culturel – Commentaires préliminaires**  
Réaménagement rue du Fort-Lorette et des berges de la rivière des Prairies  
Situé dans une aire de protection - Église du Sault-au-Récollet  
Lots 2 736 249, 2 736 250 et 2 500 807 (rue du Fort-Lorette)  
Montréal (Québec)

Madame,

À la suite de la présentation publique du projet de sécurisation du mur de soutènement du barrage Simon-Sicard et du réaménagement rue du Fort-Lorette le 15 septembre 2022, ainsi que de la réception de vos compléments d'information le 28 septembre 2022, nous avons poursuivi l'analyse du projet cité en rubrique, que nous avons reçu le 18 juillet 2022. À ce stade de l'analyse, nous sommes en mesure de vous faire part de commentaires préliminaires concernant le projet, lequel est analysé en fonction de son impact sur le bien classé et les valeurs qui lui sont attribuées.

Le site à l'étude est inclus dans l'aire de protection de l'église du Sault-au-Récollet, immeuble patrimonial classé. Par ailleurs, l'emplacement des travaux ainsi que l'église classée se trouvent dans le Cœur historique du Sault-au-Récollet, lieu historique désigné. Ils se situent également dans le site patrimonial cité de l'Ancien-Village-du-Sault-au-Récollet, puis à la limite du site archéologique classé du Fort-Lorette. Ainsi, une attention particulière devrait être portée à toute intervention à réaliser dans ce secteur de Montréal dont l'intérêt patrimonial est élevé.

En effet, l'église du Sault-au-Récollet fut érigée sur un emplacement reconnu comme étant significatif dans l'histoire du Québec et considéré comme l'un des plus anciens établissements de la partie nord de l'île de Montréal. Ce lieu est d'abord fréquenté par les Amérindiens qui empruntent la rivière des Prairies pour rejoindre le fleuve Saint-Laurent ou la rivière des Outaouais. Puis le Sault-au-Récollet est l'un des premiers territoires de l'île de Montréal à être visités par les explorateurs et les missionnaires français.

... 2

Aussi, l'emplacement qui fut déterminé pour ériger l'église paroissiale est stratégique; il est lié notamment à la proximité de la rivière, de la digue Simon Sicard et des moulins à eau qui sont d'ailleurs aujourd'hui des vestiges protégés en vertu de la Loi sur le patrimoine culturel et qui ont été mis en valeur grâce au soutien de la municipalité et du Ministère dans le cadre de l'Entente de développement culturel.

L'église du Sault-au-Récollet est implantée entre l'ancien chemin principal, aujourd'hui le boulevard Gouin, et la rivière. Son environnement est caractérisé par un paysage de qualité, un cadre naturel en bordure de l'eau, des arbres matures et des grandes pelouses. Il est également caractérisé par un tissu bâti résidentiel dont certains témoins datent du 19<sup>e</sup> siècle, et par des ouvrages techniques depuis la période proto-industrielle. Ces éléments participent à la compréhension de l'évolution du secteur autour du bien classé et à sa mise en valeur.

D'abord, nous souhaitons vous informer que l'enrochement effectué en 2018-2019, dans l'aire de protection de l'église, n'a pas obtenu l'autorisation du Ministère. Cet enrochement a eu un impact négatif sur le paysage et l'environnement du bien classé.

Ensuite, les travaux faisant l'objet de la présente demande d'autorisation visent à créer un aménagement sur une partie de l'enrochement réalisé sans autorisation afin d'en diminuer l'impact visuel, à permettre un accès à l'eau et à favoriser l'acceptation citoyenne de cet enrochement.

Selon notre analyse, l'aménagement proposé au bout de la rue du Fort-Lorette, entre le boulevard Gouin et la rivière, a un effet sur le contexte environnant de l'immeuble patrimonial classé, et un effet sur une caractéristique d'aménagement paysager en relation avec le bien classé.

Le cadre naturel et les ouvrages techniques sont des éléments en lien avec la signification et l'emplacement de l'église, et ils contribuent à la compréhension de l'évolution de son environnement.

Le projet soumis est en opposition à ce contexte, et son impact sur le paysage est négatif. Bien que le mur de soutènement du barrage Simon-Sicard érigé en 1929 ait modifié le paysage naturel, il demeure que celui-ci n'a pas du tout le même effet que l'enrochement réalisé en 2018, même avec l'aménagement proposé au-dessus. Le mur de soutènement est mince, bas et discret, et il permet une vue directe sur la rivière depuis le bien classé, mais aussi les rues avoisinantes. L'enrochement réalisé, quant à lui, est large et haut; il diminue la largeur de la rivière de plusieurs mètres, et cette largeur combinée à la hauteur de l'enrochement obstrue la vue sur la rivière. Aussi, l'enrochement contrarie et ne met pas en valeur les qualités de l'ouvrage technique. L'ajout d'un aménagement sur le dessus ne rétablit pas la situation, il augmente plutôt l'obstruction des vues sur la rivière.

De plus, l'aménagement suggère une pente ascendante depuis la rue du Fort-Lorette vers les berges, puis un plateau sur le dessus de l'enrochement, ce qui ne correspond pas aux profils et au milieu naturels autour du bien classé.

En conséquence, le Ministère vous demande :

- De considérer le retrait de l'enrochement dans le secteur d'intérêt patrimonial.
- D'envisager la sécurisation du mur autrement que par l'enrochement.
- De planifier un aménagement qui respecte davantage le contexte autour du bien classé et ses valeurs.

Votre projet devra être révisé à partir de ces commentaires, afin de répondre aux objectifs de conservation et de mise en valeur du bien classé.

Par ailleurs, le Ministère s'inquiète de la poursuite des travaux de sécurisation du mur de soutènement et d'un possible enrochement derrière l'église classée. Nous vous invitons à nous soumettre, dès à présent, le projet visant à poursuivre l'opération de sécurisation du mur pour les parties incluses dans des secteurs protégés en vertu de la Loi sur le patrimoine culturel, en vue d'une autorisation du Ministère.

Veuillez noter que la présente ne constitue pas une autorisation au sens de la *Loi sur le patrimoine culturel*. Une telle autorisation doit être donnée en fonction de l'intérêt public et ne pourra être délivrée qu'après prise en considération de l'ensemble des commentaires reçus.

Pour toute information, n'hésitez pas à communiquer avec madame Denise Brosseau, chargée de projet à la Direction des services à la clientèle de l'Île de Montréal, par courriel, à l'adresse suivante : [denise.brosseau@mcc.gouv.qc.ca](mailto:denise.brosseau@mcc.gouv.qc.ca).

Veuillez agréer, Madame, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Le directeur général,

Jean-Jacques Adjizian

c. c. Monsieur Jonathan Guénette, directeur, Direction des services à la clientèle de l'Île de Montréal

**Lieu des travaux**

**Identification et adresse du bien**

Nom : Lot 2736249 (235163)  
Adresse : Montréal (Québec)  
Arrondissement municipal : Ahuntsic-Cartierville

**Autres informations**

Cadastre : 2 736 249 (Actuel)  
Statut : Délimitation

**Fait partie de**

Nom	Catégorie	Statut juridique
Église du Sault-au-Récollet	Immeuble patrimonial	Classement
Site patrimonial de l'Ancien-Village-du-Sault-au-Récollet	Site patrimonial	Citation
Coeur historique du Sault-au-Récollet	Lieu historique	Désignation

**Travaux**

Article(s) : 49

Objet travaux	Catégorie de travaux	Type de travaux
Terrain	Transformation du paysage	Aménagement paysager

**Identification et adresse du bien**

Nom : Lot 2736250 (235164)  
Adresse : Montréal (Québec)  
Arrondissement municipal : Ahuntsic-Cartierville

**Autres informations**

Cadastre : 2 736 250 (Actuel)  
Statut : Délimitation

**Fait partie de**

Nom	Catégorie	Statut juridique
Église du Sault-au-Récollet	Immeuble patrimonial	Classement
Site patrimonial de l'Ancien-Village-du-Sault-au-Récollet	Site patrimonial	Citation
Coeur historique du Sault-au-Récollet	Lieu historique	Désignation

**Travaux**

Article(s) : 49

Objet travaux	Catégorie de travaux	Type de travaux
Terrain	Transformation du paysage	Aménagement paysager

**Identification et adresse du bien**

Nom : Rue du Fort-Lorette (235165)  
Adresse : rue du Fort-Lorette  
Montréal (Québec)  
Arrondissement municipal : Ahuntsic-Cartierville

**Autres informations**

Cadastre : 2 500 807 (Actuel)  
Statut : Délimitation

**Fait partie de**

Nom	Catégorie	Statut juridique
Église du Sault-au-Récollet	Immeuble patrimonial	Classement
Site patrimonial de l'Ancien-Village-du-Sault-au-Récollet	Site patrimonial	Citation
Coeur historique du Sault-au-Récollet	Lieu historique	Désignation

**Travaux**

Article(s) : 49

Objet travaux	Catégorie de travaux	Type de travaux
Terrain	Transformation du paysage	Aménagement paysager

**Demandeur / Répondant**

Identification	Adresse	Coordonnées communication
<b>Demandeur</b>		
Nom : Hydro-Québec (153259) Rôle : Propriétaire (Correspondant)	2625, boulevard Lebourgneuf Québec (Québec) G1C 1P1	
<b>Répondant</b>		
Nom : Geneviève Tétreault (175038)	Direction principale Projets de Transport et construction Place Dupuis - Tour 1 855, rue Sainte-Catherine Est, Étage 18 Montréal (Québec) H2L 4P5	Téléphone : (514) 226-6766 Courriel : tetreault.genevieve@hydroquebec.com

**Demande d'autorisation**

	Réception	Annexe(s) à la demande
Chargé de projet : Denise Brosseau	Date réception : 2022-07-18	Plan(s)
Collaborateur(s) : Éliane Bossé	Utilisateur : Denise Brosseau	
État demande : Lettre de commentaires transmise		

**Description des travaux**

Réaménagement d'une section de la rue Fort-Lorette (propriété municipale) et des berges de la rivière des Prairies (propriété d'Hydro-Québec), selon le document Aménagement éphémère - Fort Lorette - croquis d'ambiance (4 pages) daté du 13 janvier 2023 et reçu le 1er février 2023, ainsi que les plans de Civiliti révisés le 10 juin et le 12 juillet 2022.

Note - Les travaux d'encrochement déjà réalisés sans autorisation ne sont pas visés par la présente autorisation.

**Analyse(s) / Recommandation(s)**

<b>Séquence analyse :</b> 1	Intervention : sans avis du CPCQ
Auteur : Denise Brosseau	Date analyse : 2022-07-19

**Contexte**

Le site à l'étude se trouve près du boulevard Gouin Est et de l'avenue Papineau, dans le nord de Montréal.

Plus précisément, le site se trouve au bout de la rue du Fort-Lorette jusqu'à la rivière des Prairies. Il est inclus dans l'aire de protection de l'église du Sault-au-Récollet, et juste en dehors de la limite du site archéologique classé du Fort-Lorette (voir séquence 2 d'analyse portant sur l'archéologie) et de l'ancienne propriété des sœurs de la Miséricorde.

Le site à l'étude fait partie du Coeur historique du Sault-au-Récollet, lieu désigné en vertu de la Loi sur le patrimoine culturel (LPC) en 2018. Il fait partie de l'Ancien-village-du Sault-au-Récollet, site patrimonial cité en vertu de la LPC en 1992.

Le site est assujéti à deux PIIA, au niveau municipal, soit le Site patrimonial cité de l'Ancien-village-du Sault-au-Récollet et le Parcours riverain (avenues Christophe-Colomb à Papineau).

Il se trouve de biais au parc de l'Île-de-la-Visitation qui inclut notamment le site des moulins, la maison du meunier et la maison du Pressoir, immeuble patrimonial classé en vertu de la LPC en 1978.

Le projet soumis par Hydro-Québec vise le réaménagement du bout de la rue du Fort-Lorette qui appartient à la municipalité, et des berges de la rivière, propriété d'Hydro-Québec, pour créer un espace public avec vue sur l'eau.

Mentionnons qu'en 2018-2019, Hydro-Québec a procédé à une première phase d'encrochement en bordure de la rivière pour sécuriser le mur de soutènement, long de 1,3 km, en amont du barrage Simon-Sicard. Cette première phase comprenait l'encrochement de 3 secteurs le long du mur, pour un total de 800 mètres, dont le secteur au bout de la rue du Fort-Lorette. Ces travaux ont été réalisés sans autorisation du Ministère ni permis de la municipalité. Ils ont un impact négatif majeur sur le paysage et ont fait l'objet de fortes réactions de la municipalité et des citoyens puis d'une couverture médiatique. La vue sur la rivière, depuis le boulevard Gouin et la rue du Fort-Lorette, se trouve obstruée par un amas de grosses roches.

La présente demande vise à faire approuver l'aménagement proposé sur le dessus d'une partie de l'enrochement réalisé en vue d'améliorer visuellement l'impact de cet enrochement et de favoriser l'acceptation des citoyens.

Hydro-Québec n'a pas l'intention de modifier son projet d'enrochement, malgré les impacts négatifs sur le milieu et les réactions de la population. Il prévoit d'ailleurs poursuivre l'enrochement tout le long du mur de soutènement, sur les 800 mètres restant, dès 2024. L'enrochement se prolongera éventuellement jusqu'au terrain derrière le bien classé, situé près du barrage. Le Ministère n'a pas l'information sur ces travaux.

Depuis le dépôt de la demande, le Ministère a demandé des compléments d'information, dont la procuration du propriétaire foncier soit la municipalité, ainsi que les détails du projet, dont des plans en coupes et des perspectives du projet une fois réalisé, et aussi des informations sur les étapes subséquentes du projet de sécurisation. Hydro-Québec a répondu partiellement à ces demandes d'information; des perspectives supplémentaires permettraient d'évaluer davantage le résultat final sous différents angles. Aussi, une présentation du projet d'ensemble pour la sécurisation du barrage et du projet d'aménagement rue du Fort-Lorette (projet à l'étude) a eu lieu à la maison de la culture de l'arrondissement concernée le 15 septembre 2022. Le Ministère a assisté à la présentation ainsi que 150-200 personnes, principalement des résidents du secteur autour de l'église, dont un propriétaire foncier rue du Fort-Lorette, des ingénieurs civils, puis des représentants de la Société d'histoire du Sault-au-Récollet, tous encore en forte réaction contre Hydro-Québec et l'enrochement réalisé et qui ont pris la parole. Hydro-Québec envisage poursuivre l'enrochement des sections entre les 3 secteurs déjà réalisés, en modifiant toutefois la forme de l'enrochement.

#### Valeur patrimoniale du bien classé

L'église du Sault-au-Récollet est un lieu de culte de tradition catholique érigé entre 1749 et 1751, en retrait du boulevard Gouin Est, en bordure de la rivière des Prairies. Elle fut modifiée et agrandie en 1850. Elle est caractérisée par son corps de bâtiment en moellons de pierre avec contreforts et toit à deux versants, sa façade en pierre de taille avec ses deux tours-clochers de styles baroque et néoclassique.

Un site archéologique amérindien préhistorique et euroquébécois est associé au lieu de culte. Une cinquantaine d'objets patrimoniaux classés sont associés à l'église, dont des peintures, des sculptures, des pièces de mobilier et d'orfèvrerie d'artistes et d'artisans de renom.

L'église du Sault-au-Récollet fait partie du C<sub>2</sub>ur historique du Sault-au-Récollet, lieu historique désigné par le Ministère en 2018. Le coeur historique du Sault-au-Récollet est un emplacement reconnu comme étant significatif dans l'histoire du Québec. Il est considéré comme l'un des plus anciens établissements de la partie nord de l'île de Montréal. Ce lieu est d'abord fréquenté par les Amérindiens qui empruntent la rivière des Prairies pour rejoindre le fleuve Saint-Laurent ou la rivière des Outaouais. Pour contourner les rapides de la rivière des Prairies, ils effectuent des portages sur le territoire du Sault-au-Récollet. Conséquemment, ce territoire est l'un des premiers emplacements de l'île de Montréal à être visités par les explorateurs et les missionnaires français.

De 1696 à 1721, le territoire de Sault-au-Récollet est occupé par les Amérindiens de la mission sulpicienne de Fort-Lorette. Après le déplacement des Amérindiens dans la seigneurie des Deux-Montagnes, les Sulpiciens réservent des terres de l'ancienne mission pour la constitution d'un village entre la rivière et le chemin principal. Ces terres seront octroyées à compter de 1780, pour favoriser l'essor du village de Sault-au-Récollet, au centre de la paroisse de La Visitation-de-la-Bienheureuse-Vierge-Marie. De 1724 à 1726, Simon Sicard érige une digue afin d'alimenter des moulins. L'essor du village est marqué par la construction de plusieurs moulins de la digue, un important complexe proto-industriel, ainsi que par l'édification de l'église paroissiale de 1749 à 1751, l'église du Sault-au-Récollet, à proximité de l'ancien fort Lorette. Au XIX<sup>e</sup> siècle, le village poursuit son expansion de part et d'autre du chemin principal, qui deviendra le boulevard Gouin, et sur l'île de la Visitation. Le village devient un centre de services pour la population de la campagne environnante, et son parcellaire se densifie. Le coeur historique de Sault-au-Récollet est progressivement intégré dans le développement urbain de la ville de Montréal pendant le XX<sup>e</sup> siècle, tout en conservant plusieurs traces de son histoire. De 1928 à 1931, la zone riveraine du Sault-au-Récollet est modifiée par l'évolution du barrage Simon-Sicard et la construction de la centrale hydroélectrique de Rivière-des-Prairies. Ces interventions provoquent la disparition des rapides de la rivière et l'altération du profil des berges avec la construction d'un mur de soutènement (mur du barrage Simon-Sicard qui fait l'objet

d'une sécurisation et d'un enrochement actuellement). La rivière des Prairies cesse alors d'être empruntée comme voie de circulation.

L'église du Sault-au-Récollet, aussi appelée église de la Visitation, sera classée en 1974 par le ministère des Affaires culturelles. Grâce à l'action de la Société pour la conservation du Sault-au-Récollet, créée en 1976, l'environnement naturel et les éléments patrimoniaux de l'ancien village sont revalorisés. Le parc nature de l'île de la Visitation est inauguré en 1983 par la Ville de Montréal. Le site du patrimoine de l'ancien village du Sault-au-Récollet est constitué en 1992. Les vestiges des moulins et de l'ancienne digue sont mis en valeur à compter de 1998 dans le cadre de l'Entente de développement culturel, Ville et MCC. En 2018, le Coeur historique du Sault-au-Récollet est désigné lieu historique et le site archéologique du Fort Lorette est classé.

Depuis 1974, le Ministère a investi de façon importante dans la conservation et la mise en valeur de tout le secteur entourant l'église du Sault-au-Récollet, mais aussi de l'ancien village du Sault-au-Récollet, du site des moulins et du Fort-Lorette. Il soutient les organismes des milieux du patrimoine dans le cadre d'appels de projets visant la connaissance et la mise en valeur du secteur.

#### **Analyse**

Le site est assujéti à l'article 49 de la Loi sur le patrimoine culturel (LPC) et aux fins de l'analyse de la demande, le ministre peut considérer notamment les éléments suivants tels que le stipule l'article 53.5 :

- 1° l'effet de l'acte sur la mise en valeur et la protection de l'immeuble patrimonial classé pour lequel une aire de protection a été délimitée;
- 2° l'effet de l'acte sur le contexte environnant de l'immeuble patrimonial classé;
- 3° l'effet de l'acte sur un élément issu du même ensemble, de la même époque ou de la même logique de développement que l'immeuble patrimonial classé associé à cette aire, tel un bâtiment, une caractéristique architecturale ou une caractéristique d'aménagement paysager;
- 4° l'effet de l'acte sur un bien ou un site archéologique potentiel ou avéré associé à l'immeuble patrimonial classé;
- 5° l'effet de l'acte sur l'aménagement paysager de l'immeuble patrimonial classé.

Détails du projet (voir visuel)

Le bout de la rue du Fort-Lorette sera réaménagé jusqu'à l'enrochement réalisé. Une rampe s'élèvera depuis la rue et mènera à un plateau au-dessus de l'enrochement. Ce plateau sera aménagé avec des garde-corps, des bancs et des bacs de plantations où il sera possible d'observer la rivière au loin.

Selon un dessin en coupe du projet, le niveau actuel de la rue est à 17 663 mm et le niveau du dessus du mur de soutènement est à 18 300 mm.

Le haut de l'enrochement actuel est à plus de 19 000 mm. Ce niveau sera abaissé à 18 400 mm, dans la partie au bout de la rue du Fort-Lorette, pour qu'il ne dépasse que de 100 mm le mur de soutènement.

Pour réaliser le nouvel aménagement, une section de l'enrochement sera réduite d'un autre 200 mm pour ensuite construire la fondation du plateau d'une hauteur de 200 mm.

Une fois terminé, le niveau du sol aménagé au-dessus de l'enrochement sera au même niveau que le mur, soit à 18 300 mm. Le haut des garde-corps et des bancs sera à 18 750 mm.

Ainsi, l'enrochement autour de cet aménagement, au niveau 18 400 mmm, demeurera visible.

Impacts du projet sur le bien classé

L'aménagement proposé au bout de la rue du Fort-Lorette jusqu'aux berges a un effet sur le contexte environnant de l'immeuble patrimonial classé, et un effet sur une caractéristique d'aménagement paysager en relation avec le bien classé.

Le cadre naturel et les ouvrages d'ingénierie de la période préindustrielle (vestiges de la digue Simon Sicard et des moulins) à la période industrielle (barrage Simon Sicard actuel) sont des éléments en lien avec la signification et l'emplacement de l'église, et ils contribuent à la compréhension de l'évolution de son

environnement.

Le projet soumis est en opposition à ce contexte et l'impact sur le paysage est négatif. Bien que le mur de soutènement du barrage Simon-Sicard érigé en 1929 ait modifié le paysage naturel, il demeure que celui-ci n'a pas du tout le même effet que l'enrochement réalisé en 2018. Le mur de soutènement est mince, bas et discret, et il permet une vue directe sur la rivière depuis le bien classé, mais aussi les rues avoisinantes. L'enrochement réalisé, quant à lui, est large et haut; il diminue la largeur de la rivière de plusieurs mètres, et la hauteur de l'enrochement obstrue la vue sur la rivière.

L'aménagement suggère une pente ascendante depuis la rue du Fort-Lorette vers les berges et un plateau sur le dessus de l'enrochement, ce qui ne correspond pas aux profils et au milieu naturels autour du bien classé. La pente devrait descendre vers l'eau et non le contraire. Aussi, l'enrochement demeurera visible tout autour du nouvel aménagement.

Bien que la demande ne vise pas à autoriser l'enrochement réalisé, celui-ci a eu un effet dévastateur sur ce paysage d'intérêt patrimonial, et il est toujours remis en cause par la population.

Avec ce projet, les vues sur l'église et son environnement, depuis la rivière du Sault-au-Récollet et le site des moulins, demeureront encombrées par l'enrochement.

Le projet vise à améliorer la situation existante, mais en réalité, il ne fait que camoufler partiellement l'enrochement; il ne rétablit pas le caractère naturel ni les vues sur la rivière.

Une remise en question du projet de sécurisation du mur devrait être envisagée par Hydro-Québec et un projet d'aménagement qui respecte davantage le contexte autour du bien classé et ses valeurs devrait être transmis.

#### Recommandation

La Direction des services à la clientèle de l'Île de Montréal recommande de transmettre les commentaires énoncés ci-haut au demandeur afin qu'il nous soumette un nouveau projet susceptible de recevoir une autorisation.

**Séquence analyse :** 2

Auteur : Denise Brosseau

Intervention : sans avis du CPCQ

Date analyse : 2023-02-20

#### Contexte

Cette deuxième séquence d'analyse fait suite à la lettre de commentaires préliminaires du Ministère envoyée à Hydro-Québec le 24 novembre 2022.

La lettre rappelait d'abord que l'enrochement réalisé n'avait pas fait l'objet d'une autorisation et que celui-ci a eu un impact négatif sur le bien classé et son contexte. Les commentaires du Ministère quant au projet d'aménagement proposé étaient les suivants :

- L'aménagement proposé a un effet sur le contexte environnant de l'immeuble patrimonial classé, et un effet sur une caractéristique d'aménagement paysager en relation avec le bien classé. Le projet soumis est en opposition à ce contexte, et son impact sur le paysage est négatif.
- L'ajout d'un aménagement sur le dessus de l'enrochement ne rétablit pas la situation, il augmente plutôt l'obstruction des vues sur la rivière.
- L'aménagement suggère une pente ascendante depuis la rue du Fort-Lorette vers les berges, puis un plateau sur le dessus de l'enrochement, ce qui ne correspond pas aux profils et au milieu naturels autour du bien classé.

En conséquence, le Ministère demandait à Hydro-Québec :

- De considérer le retrait de l'enrochement dans le secteur d'intérêt patrimonial.
- D'envisager la sécurisation du mur autrement que par l'enrochement.
- De planifier un aménagement qui respecte davantage le contexte autour du bien classé et ses valeurs.

Comme suite à cette lettre, Hydro-Québec a rencontré le Ministère pour lui présenter à nouveau son projet d'aménagement dit temporaire, lui rappeler son choix de la méthode de sécurisation par enrochement plutôt qu'une autre méthode, et l'impossibilité de modifier l'enrochement. Il affirme que la population est d'accord avec la solution par enrochement et satisfaite du projet d'aménagement proposé. Aussi, le nouvel

aménagement, une fois réalisé, favorisera l'acceptation citoyenne ce qui, en retour, favorisera l'acceptation du reste des travaux de sécurisation et de l'enrochement à compléter.

Au terme de cette rencontre, le Ministère a demandé à Hydro-Québec d'alimenter davantage ces justifications puis de modifier son projet pour mieux répondre au contexte autour du bien classé, puis de fournir des perspectives supplémentaires du projet à réaliser.

À la suite de cette rencontre, Hydro-Québec a transmis une lettre au Ministère avec les justifications et les dessins déjà transmis, ainsi qu'une nouvelle perspective du projet non modifié.

Ainsi, Hydro-Québec n'a aucune intention de retirer l'enrochement ou de modifier son projet d'aménagement au bout de la rue du Fort-Lorette. Toutefois, il convient d'impliquer le MCC dans la poursuite du projet de sécurisation en vue de l'obtention d'une autorisation.

Il prévoit démolir les aménagements dans quelques années puisque l'emplacement servira à l'installation du chantier de construction pour la poursuite des travaux d'enrochement. Un nouvel aménagement sera réalisé sur le dessus de l'enrochement à la fin des travaux. Le détail de ces interventions n'a pas été fourni.

#### **Analyse**

La LPC ne permet pas d'autoriser l'enrochement puisqu'il a déjà réalisé. Ceci étant dit, la demande d'Hydro-Québec ne porte que sur l'aménagement proposé au bout de la rue et sur le dessus de l'enrochement.

La réduction de la hauteur de l'enrochement diminue un peu l'impact négatif de cet enrochement sur l'environnement du bien classé et ses valeurs.

L'aménagement, sur le dessus de l'enrochement, sera éventuellement démoli. La sécurisation du mur se poursuivra éventuellement et un nouvel aménagement devrait être fait sur le dessus de l'enrochement. Une demande d'autorisation devrait être déposée au Ministère avant le début des travaux.

#### **Recommandation**

La Direction des services à la clientèle de l'Île de Montréal recommande la délivrance de l'autorisation demandée.

**Séquence analyse :** 3

Auteur : Éliane Bossé

Intervention : sans avis du CPCQ

Date analyse : 2023-02-24

#### **Contexte**

En fonction des plans et documents transmis par le demandeur, les travaux d'excavation seront essentiellement limités au retrait d'une partie de l'enrochement et du remblai existants en bordure de la rivière des Prairies (sur une profondeur respective de 60 cm et 20 cm), ainsi qu'au retrait de la surface asphaltée actuelle (profondeur non précisée).

Les travaux sont adjacents au site archéologique Bjfj-9 au sud et au site archéologique classé de Fort-Lorette (Bjfj-184) au nord. Précisons que l'emprise des travaux visés par la présente demande ne recoupe pas le site archéologique classé. De plus, le document d'appui à la demande d'autorisation daté de mai 2022 précise qu'aucune circulation de machinerie lourde ne se fera sur l'emprise du site classé; seule l'aire de stationnement existante à l'est de l'ancienne buanderie-chaufferie en briques pourrait être utilisée comme zone d'entreposage lors des travaux. Les travaux sont situés dans l'aire de protection de l'église du Sault-au-Récollet, immeuble patrimonial classé.

#### **Analyse**

Pour les travaux projetés à l'ouest (en amont) du mur de soutènement, l'impact sur le patrimoine archéologique est jugé nul. En effet, ce secteur a été entièrement bouleversé par la construction du mur de soutènement vers 1929, tel qu'en témoignent les photographies anciennes.

Pour les travaux situés à l'est (en aval) du mur de soutènement, l'impact sur le patrimoine archéologique devait être évalué plus finement en raison du fort potentiel archéologique de ce secteur de l'Ancien-Village-du-Sault-au-Récollet. Les travaux dans ce secteur visent l'extrémité ouest de la rue du Fort-Lorette, soit la rue et ses emprises latérales. Selon les plans et documents transmis les excavations se limiteront au retrait de l'asphalte existante. Les documents transmis par le demandeur ne précisent pas si le lit de pose sous-jacent devra être retiré. De même, les extraits de plans transmis ne précisent pas la profondeur qui devra être retirée.

À la suite du retrait de l'asphalte, un remblai sera posé afin de rehausser la surface de circulation, puis un sentier y sera aménagé avec deux bandes de plantation latérales (graminées et vivaces). Le tout sera aménagé par rehaussement (pas d'excavation supplémentaire).

Les interventions archéologiques antérieures réalisées sur le site de Fort-Lorette (BjFj-184) permettent de constater que la profondeur relative de l'horizon supérieur du sol naturel (et des occupations contemporaines de la mission) est très variable selon les secteurs du site : soit de 20 à 120 cm sous la surface. Les remblais semblent plus importants dans le secteur sud du site, et dans une moindre mesure vers l'est (Arkéos 2018 et 2019). En bordure nord de la rue du Fort-Lorette, à l'extrémité est de l'emprise des travaux, des travaux d'enfouissement du réseau électrique dans les années 1980 ont fait l'objet d'une surveillance archéologique (Brossard et Brochu 1987). Les données du rapport d'intervention sont lacunaires, mais elles indiquent néanmoins que la surface du sol naturel stérile a été observé à 14,17 m NMM. En se basant sur les données récoltées sur le site BjFj-184, nous pouvons estimer grossièrement que l'horizon supérieur du sol naturel (témoin de l'occupation de la mission) pourrait se trouver entre 14,40 et 14,60 m NMM. La chaussée actuelle de la rue du Fort-Lorette, à l'emplacement étudié, se trouve environ à 17,7 m NMM.

Enfin, le plan d'ingénierie de SNC daté du 27 mai 2022 (0003-70907-22-01) permet de constater que la section de la rue du Fort-Lorette visée par les travaux est traversée sur les deux tiers de sa longueur par une canalisation d'aqueduc et deux conduites électriques souterraines. De plus, si l'on se fie à l'intervention archéologique menée dans les années 1980 (citée ci-haut), un puits d'accès électrique serait également existant en bordure est de cette section de la rue (Brossard et Brochu 1987).

En conclusion, en fonction des perturbations modernes pressenties dans l'emprise des travaux visés, jumelés à la faible profondeur d'excavation projetée, il est jugé que le projet n'aura pas d'impact sur le patrimoine archéologique.

#### Recommandation

Aucune intervention archéologique n'est recommandée dans le cadre de cette autorisation.

#### Conclusion

Dernier geste administratif : Autorisation mineure en signature

Date geste : 2023-02-24

Date autorisation :

Exigences remplies :

Chargé de projet :

Denise Brosseau

# **Réfection du mur de soutènement en amont du barrage Simon-Sicard**

*Aménagement d'un espace éphémère au bout de la rue Fort-Lorette*

---

**Document d'appui au dépôt de la demande d'autorisation en vertu de l'article 49 de la *Loi sur le Patrimoine Culturel***

---

**Hydro-Québec**  
Mai 2022

*Ce document est soumis à l'appui d'une demande d'autorisation déposée en vertu de l'article 49 de la Loi sur le patrimoine culturel en vue d'obtenir l'autorisation nécessaire à la réalisation du projet d'aménagement d'un espace éphémère au bout de la rue Fort-Lorette .*

<b>1</b>	Description générale du projet .....	4
<b>2</b>	Description du site et du milieu environnant .....	4
<b>2.1</b>	Localisation du site des travaux projetés.....	4
2.2	Description du milieu environnant .....	5
2.3	Utilisation actuelle du milieu environnant.....	5
<b>3</b>	Description des travaux .....	6
<b>3.1</b>	Étapes et méthodes de travail .....	7
Retrait de l’enrochement, abaissement du remblai et retrait de l’asphalte .....		7
Aménagement paysager et installation du mobilier urbain .....		8
<b>4</b>	Sources d’impacts sur le patrimoine et mesures d’atténuation.....	9
<b>4.1</b>	Suivi et surveillance.....	9
<b>5</b>	Autre information .....	10

## **Annexes**

A	Carte de localisation
B	Croquis et dessins
C	Plans (Civiliti Inc.)

# 1 Description générale du projet

À la suite de préoccupations citoyennes évoquées quant à l'aspect esthétique des travaux de réfection réalisés en urgence sur le mur de soutènement en amont du barrage Simon-Sicard (ci-après, « mur de soutènement »), Hydro-Québec a décidé de réaliser, en concertation avec les parties prenantes, un projet d'aménagement d'un espace citoyen éphémère qui permettra d'être un exemple concret des travaux à venir et une preuve de la capacité et de la volonté d'Hydro-Québec d'harmoniser les infrastructures hydroélectriques avec le milieu d'accueil.

Cet espace citoyen serait aménagé dans le secteur spécifique du bout de la rue Fort-Lorette, sur la portion de 80 mètres du mur de soutènement qui a été réfectionné à cet endroit en 2018-2019 par l'ajout de remblai et sur une partie de ladite rue. Nous vous référons à la carte de localisation des travaux d'aménagement paysager ci-jointe (ci-après, "Carte 1") contenue à l'Annexe A afin de visualiser l'emplacement des travaux projetés.

Les travaux, qui devraient s'échelonner sur une période d'environ 8 semaines (débutant autour du 15 août), se divisent en trois principaux volets :

- Retrait d'une partie de l'enrochement mis en place sur le mur de soutènement en 2018-2019 ;
- Abaissement d'une partie du remblai mis en place en 2018-2019 et retrait d'une portion d'asphalte au bout de la rue Fort-Lorette;
- Aménagement paysager et installation de mobilier urbain.

Ils seraient réalisés à l'intérieur des limites de l'aire de protection environnant l'église du Sault-au-Récollet qui constitue un immeuble patrimonial (voir carte 1). Il est à noter qu'aucun travail ne sera réalisé sur l'église en soi, ni en périphérie immédiate de celle-ci. En aucun cas l'intégrité physique de cet immeuble ne sera touchée. Les travaux seraient aussi réalisés à l'intérieur des limites du site patrimonial cité de l'Ancien-Village-du-Sault-au-Récollet.

La présente demande est soumise en vertu de de l'article 49 de la *Loi sur le patrimoine culturel* (LPC) et en vertu du paragraphe 4 de l'article 1 du *Règlement sur la définition de ce qu'on entend par construction dans une aire de protection d'un immeuble patrimonial classé*. Plus précisément, cette demande vise la réalisation de travaux d'aménagement paysager dans l'aire de protection de l'église du Sault-au-Récollet.

## 2 Description du site et du milieu environnant

### 2.1 Localisation du site des travaux projetés

Le barrage Simon-Sicard fait partie du complexe hydroélectrique de la centrale de la Rivière-des-Prairies. Il est situé dans l'arrondissement Ahuntsic-Cartierville, juste en amont du pont Papineau-Leblanc; le barrage relie la pointe amont du parc-nature de l'Île-de-la-Visitation, sur l'île de Montréal. Tel qu'illustré sur la carte 1, les travaux projetés seraient réalisés sur une portion (80 mètres) du mur de soutènement situé en amont de ce barrage, le long de la Rivière-des-Prairies.

Plus précisément, le projet d'aménagement d'un espace citoyen urbain serait localisé au bout de la rue Fort-Lorette, à proximité de la résidence étudiante Ignace Bourget, dans un secteur qui est adjacent à

celui des Sœurs de Miséricorde. Ce territoire correspond à la moitié est du site patrimonial de l’Ancien-Village-du-Sault-au-Récollet et se caractérise par sa forte urbanisation.

Les travaux auraient lieu sur les lots suivants :

- lots 2 736 249 et 2 736 250 (propriétés d'Hydro-Québec),
- lot 2 500 807 (propriété de la Ville de Montréal).

## 2.2 Description du milieu environnant

Sur toute sa longueur, le mur de soutènement en amont du barrage Simon-Sicard se trouve à l’intérieur du site patrimonial de l’Ancien-Village-du-Sault-au-Récollet, désigné site du patrimoine par la Ville de Montréal en vertu de la *Loi sur le patrimoine culturel* et cité par le Ministère de la Culture et des Communications (MCC) en 1992 (MCC, 2018a; Archéotec, 2018). La rue du Fort-Lorette se situe également dans le périmètre de ce site patrimonial (voir Carte 1).

L’Ancien-Village-du-Sault-au-Récollet comporte plusieurs sites archéologiques connus et inscrits à l’Inventaire des sites archéologiques du Québec (ISAQ), associés aux premières occupations amérindiennes ou eurocanadiennes (Archéotec, 2018). Cinq de ces sites sont situés à proximité de l’espace citoyen projeté, soit : le site Sophie-Barat (BjFk-7), le site de Fort-Lorette (BjFj-184), incluant le site de la Maison Saint-Janvier et le pensionnat des sœurs de la Miséricorde (BjFj-184), le site des Écoles Sainte-Rita (BjFj-28) et finalement le site de l’Église de La Visitation du Sault-au-Récollet (BjFj-85) (Archéotec, 2018). Deux autres sites se trouvent aux limites de la zone d’étude, soit : le site de la Maison C.F. Vinet (BjFj-29) du côté Est de la rue Gouin Est, et le site de la Maison Pesant (BjFj-89) au nord de l’avenue Papineau.

Un de ces sites, le site archéologique de Fort-Lorette (BjFj-184) est localisé immédiatement à l’Est de la rue du Fort-Lorette. Malgré sa grande proximité avec le site des travaux projetés, aucuns travaux ne seront réalisés à cet endroit.

Par ailleurs, et tel qu’illustré sur la carte 1, l’espace citoyen projeté se situerait aussi à l’intérieur des limites de l’aire de protection environnant l’église du Sault-au-Récollet, immeuble patrimonial classifié de monument historique, (MCC, 2018a). Cette église, aussi connue sous le nom de l’église de la Visitation-de-la-Bienheureuse-Vierge-Marie ou de l’Église de la Visitation, est située au 1829 boulevard Gouin Est. Sa construction en pierres des champs date de 1749-1951 et sa façade a été modifiée entre 1850 et 1870 en pierre de taille.

Le potentiel archéologique et la haute valeur patrimoniale de l’Ancien-Village-du-Sault-au-Récollet sont connus. Dans l’aire de protection de l’église du Sault-au-Récollet, le potentiel archéologique est considéré élevé en bordure de la rivière des Prairies et moyen à proximité du boulevard Gouin (Arkéos, 1995).

Il importe de préciser que tous les travaux prévus dans l’aire de protection de l’église du Sault-au-Récollet seront réalisés sur l’enrochement et le remblai qui a été mis en place dans le cadre des travaux réalisés en 2018-2019 ainsi que dans l’emprise de la rue existante.

## 2.3 Utilisation actuelle du milieu environnant

Le secteur en général est prisé des citoyens pour sa quiétude et le paysage qu’il offre sur la Rivière-des-Prairies. Toutefois, la portion du mur de soutènement et le tronçon de la rue Fort-Lorette sur lesquels les

travaux auraient lieu ne sont présentement pas accessibles pour les utilisateurs du milieu en raison de la présence d'une clôture (Figure 1).



*Figure 1. Vue sur le remblai non-accessible à partir du bout de la rue Fort-Lorette*

### 3 Description des travaux

Il est anticipé que le projet d'aménagement d'un espace citoyen proposé (et dont la méthode de travail est plus amplement décrite ci-dessous) ait un effet positif sur le milieu pour plusieurs raisons, dont les suivantes :

- Une promenade piétonnière fera le lien entre la fin de la rue Fort-Lorette et l'espace aménagé;
- Sa réalisation permettra un nouvel accès universel à mobilité réduite au bord de l'eau;
- La végétalisation planifiée viendra bonifier l'état actuel du site et contribuera à enrichir la biodiversité floristique de ce secteur.

En effet, l'asphalte et les hémérocailles actuellement situés de part et d'autre du bout de la rue Fort-Lorette (voir figure 2 ci-dessous) seront remplacés par de la végétation entièrement indigène qui sera plantée dans une nouvelle terre végétale de qualité.



Figure 2 Plantes (hémérocalles) présentes dans la zone des travaux

Les étapes de réalisation de ces travaux sont plus amplement décrites ci-dessous.

### 3.1 Étapes et méthodes de travail

Les travaux à réaliser se dérouleront en trois principales étapes :

- Retrait d'une partie de l'encrochement installé sur le mur de soutènement en 2018-2019;
- Abaissement du remblai installé sur le mur de soutènement en 2018-2019 et retrait d'une portion de l'asphalte au bout de la rue Fort-Lorette;
- Aménagement paysager et installation de mobilier urbain.

Ces travaux seront réalisés à l'aide de méthodes reconnues et l'entrepreneur déposera sa méthode de travail préalablement aux travaux afin de s'assurer qu'il respecte toutes les exigences environnementales.

L'aménagement proposé de l'espace citoyen éphémère a été réalisé en collaboration avec la firme Atelier Civiliti inc. Pour visualiser celui-ci, nous vous référons aux croquis et dessins contenus à l'annexe B.

Retrait de l'encrochement, abaissement du remblai et retrait de l'asphalte

La première étape des travaux consiste à retirer une partie de l'encrochement installé sur le mur de soutènement en 2018-2019, soit la portion supérieure du perré, jusqu'au niveau 18,4 m (élévation de départ : 19 m). Ces travaux s'étaleront sur une longueur approximative de 30 mètres linéaires. L'abaissement se fera à l'aide d'une pelle mécanique qui sera positionnée sur le mur existant lors du retrait de ces matériaux. Les blocs en encrochement seront retirés avec précaution. Ils seront ensuite chargés au

fur et à mesure dans des camions pour être sortis du site. Certains blocs seront toutefois conservés afin d'être placés dans le nouvel aménagement pour ceinturer la zone à végétaliser du côté ouest et est.

Par la suite, une couche de remblai d'environ 200 mm d'épaisseur sera retirée (matériaux 0 - 700 mm) pour permettre la mise en place de matériaux plus propices à l'utilisation par les citoyens ainsi que la terre végétale pour la plantation des végétaux. Tout comme les blocs en enrochement, ces matériaux seront également chargés au fur et à mesure dans des camions et transportés hors site.

Le retrait d'une partie de l'enrochement et du remblai existants en rive se fera sur une superficie d'environ 280 m<sup>2</sup> afin de permettre l'aménagement d'une terrasse avec une rampe d'accès (promenade piétonnière) et l'installation de mobilier urbain constitué de bancs interprétatifs. La promenade piétonnière fera le lien entre la fin de la rue Fort-Lorette et l'espace aménagé. De plus, le retrait de l'asphalte au bout de la rue Fort-Lorette se fera sur une superficie d'environ 57 m<sup>2</sup>. Nous vous référons aux plans intitulés "Plan de plantation" et "Description des travaux, nivellement et implantation" en annexe afin de visualiser les travaux d'aménagement paysager prévus (voir Annexe C).

Les nouveaux matériaux qui seront principalement mis en place sont présentés au tableau 1.

Tableau 1. Types de matériaux

Matériaux
MG20+MG56
Criblure de pierre stabilisée
Terre végétale
Végétation indigène

#### Aménagement paysager et installation du mobilier urbain

La mise en place de la terre végétale, la plantation d'espèces indigènes et l'engazonnement se feront de part et d'autre de la rampe d'accès à construire.

Au total, environ 700 plants de graminées vivaces seront ajoutés. Parmi les graminées et les vivaces qui seront plantés on prévoit notamment l'ajout des espèces suivantes :

Prairie <i>dropseed</i>	Trèfle
Canche cespiteuse	Asclépiade commune
Panic raide	Aster à grandes feuilles
Barbon de Gérard	Rudbeckie
Campanule à feuilles rondes	Verveine hastée

Ces végétaux auront un effet positif sur la qualité du milieu pour les insectes pollinisateurs ainsi que les oiseaux, mais également, et de manière générale, sur le paysage et la qualité de vie des résidents.

Les étapes suivantes devront être exécutées lors de la phase d'aménagement paysager et d'installation du mobilier urbain sur la terrasse préalablement aménagée :

- Mise en place de la fondation granulaire (MG20 et MG-56 compacté) ainsi que la surface finie pour la criblure de pierre au niveau de la zone excavée ;

- Coulées de béton pour la mise en place de nouvelles bordures à la limite du sentier dans la chaussée (volume approximative de 0,4 m<sup>3</sup>);
- Mise en place de la terre végétale ;
- Réalisation des plantations de végétaux;
- Installation du mobilier urbain (bancs).

Aucun arbre existant ne devra être coupé pour la réalisation des travaux proposés.

## 4 Sources d'impacts sur le patrimoine et mesures d'atténuation

Dans tous ses projets, Hydro-Québec met en œuvre des mesures d'atténuation courantes qui visent à réduire à la source les impacts de ses interventions dans le milieu. Ces mesures courantes sont intégrées dans les documents d'appels d'offres destinés aux entrepreneurs sous forme de clauses environnementales normalisées (CEN) qu'ils sont tenus de respecter. Elles sont révisées périodiquement pour refléter l'évolution des lois et des règlements ainsi que des meilleures pratiques en matière d'environnement. En plus des CEN, Hydro-Québec peut mettre en place des mesures d'atténuation particulières (clauses particulières – CP) pour réduire d'avantage les impacts de ses projets sur le milieu. Ces CP tiennent spécialement compte du milieu dans lequel les travaux projetés vont s'insérer.

Considérant que tous les travaux prévus dans le cadre du présent projet sont à réaliser sur de l'enrochement et du remblai qui ont été mis en place dans le cadre des travaux réalisés en 2018-2019 ainsi que dans l'emprise d'une rue existante, le potentiel de découverte archéologique est extrêmement faible. La CEN et la CP suivantes seront tout de même appliquées lors des travaux projetés :

### *Mesure d'atténuation courante (CEN 9.2)*

Si des découvertes fortuites d'objets, de structures ou de vestiges archéologiques sont effectuées sur le lieu des travaux (par exemple: anciennes fondations, solage, section de mur, ossements, bouteilles de verre, concentration de céramiques, etc.) suspendre immédiatement les travaux et informer sans délai Hydro-Québec. Déployer un périmètre de sécurité dans le secteur immédiat de la découverte. Éviter toute intervention susceptible de compromettre l'intégrité du site ou des vestiges découverts et collaborer et permettre en tout temps le libre accès au chantier à l'archéologue d'Hydro-Québec ou à son représentant afin qu'il puisse effectuer les expertises nécessaires pour identifier, protéger et conserver le ou les vestiges exhumés.

### *Mesure d'atténuation particulière (CP)*

Réaliser les travaux en prenant en considération que le mur est situé dans l'aire de protection environnant l'église du Sault-au-Récollet et sur le site patrimonial de l'Ancien-Village-du-Sault-au-Récollet. Une attention particulière devra être portée à l'aire de protection de l'immeuble patrimonial de l'église du Sault-au-Récollet. En effet, aucune circulation de camion ne sera permise du côté terrestre dans cette aire de protection.

### 4.1 Suivi et surveillance

Pendant la durée des travaux, une surveillance environnementale sera réalisée par Hydro-Québec afin d'assurer la mise en application des mesures d'atténuation (CEN et CP) et des obligations découlant des autorisations gouvernementales délivrées.

## 5 Autre information

Tel que déjà mentionné, les travaux prévus se feront à l'extérieur des limites du site archéologique de Fort-Lorette. Toutefois, nous souhaitons vous informer que l'entrepreneur mandaté par Hydro-Québec pourrait devoir aménager son aire de travail dans le stationnement illustré en surbrillance orange sur les photos ci-dessous (figures 3 et 4), lequel se situe sur le site archéologique. Ce stationnement a été utilisé par Hydro-Québec lors des travaux réalisés en 2020 sur le mur de soutènement au bout de la rue Fort-Lorette. Outre la mise en place de roulotte(s) de chantier et d'un stationnement de véhicules, aucune autre intervention n'est prévue à cet endroit.



Figure 3. Vue aérienne de l'aire disponible pour l'entrepreneur (secteur des Sœurs de Miséricorde, site archéologique de Fort-Lorette)



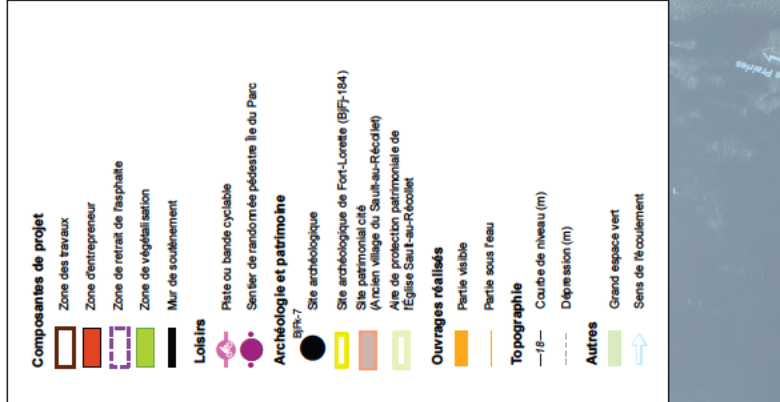
Figure 4. Vue de la rue Fort-Lorette de l'emplacement de l'aire d'entrepreneur projetée (secteur des Sœurs de Miséricorde, site archéologique de Fort-Lorette)

La CP suivante encadrera l'utilisation de ce stationnement :

- Ne pas affecter le site archéologique de Fort-Lorette. Les méthodes de travail interdiront toute circulation sur le terrain des Sœurs de Miséricorde, à l'extérieur des limites du stationnement qui sera utilisé comme aire d'entrepreneur, pour des raisons de protection patrimoniale.

# Annexe A

Carte de localisation



**Réfection du mur de soutènement en amont du barrage Simon-Sicard**  
**Aménagement d'un espace citoyen éphémère**  
 Rue Fort-Loretté

**Localisation des travaux d'aménagement paysager**

**Source :**  
 Géoparc, élévation 25 cm, © Communauté métropolitaine de Montréal, 2019  
 Adresses Québec, MERN Québec, 1<sup>er</sup> mai 2019  
 BDTC 120 000, MNR Québec, 2007  
 Bâtiments publics, 2019  
 Communauté métropolitaine de Montréal, 2016  
 Commission topographique, 1<sup>er</sup> 000, Ville de Montréal (décembre 2017)  
 Plan de zonage, 2019  
 Plan de zonage en aménagement du territoire (PZAT), MAMOT Québec, octobre 2019  
 SDM, 120 000, MERN Québec, avril 2019  
 SMI, 120 000, MERN Québec, avril 2019  
 Données de projet, Hydro-Québec, juin 2022

**Intégrité et confidentialité :**  
 HYDRO\_100.000\_0m\_B2\_C1\_0101e\_Loretté\_2\_202007.mxd

0 30 70 m  
 MTM, Azimut 5, NAD83 (S-CRS)  
 Équidistance des courbes : 0,5 m

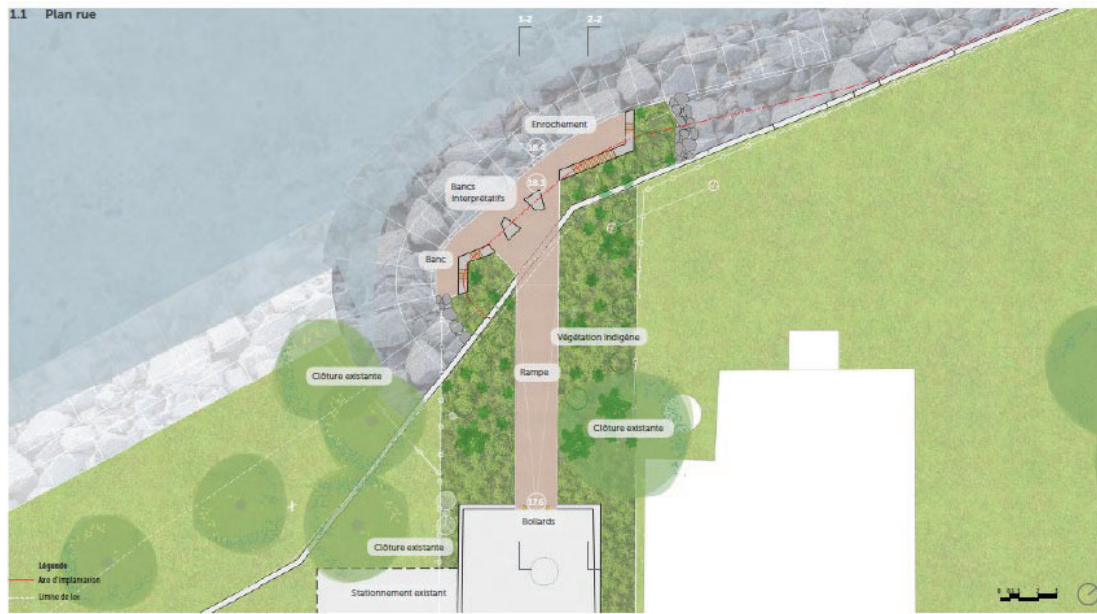
**Carte 1**  
 Hydro Québec  
 Juin 2022



# Annexe B

Croquis et dessins

## Plan rue



## Coupes

### Projet pilote d'aménagement - Rue du Fort-Lorette

#### 1.2 Coupes



RÉFÉCTION DU MUR DE SOUTÈNEMENT EN AMONT DU BARRAGE SIMON-SICARD | 2022 03 30

ciwili 09

# Aperçu de la Rue Fort-Lorette

Projet pilote d'aménagement - Rue du Fort-Lorette

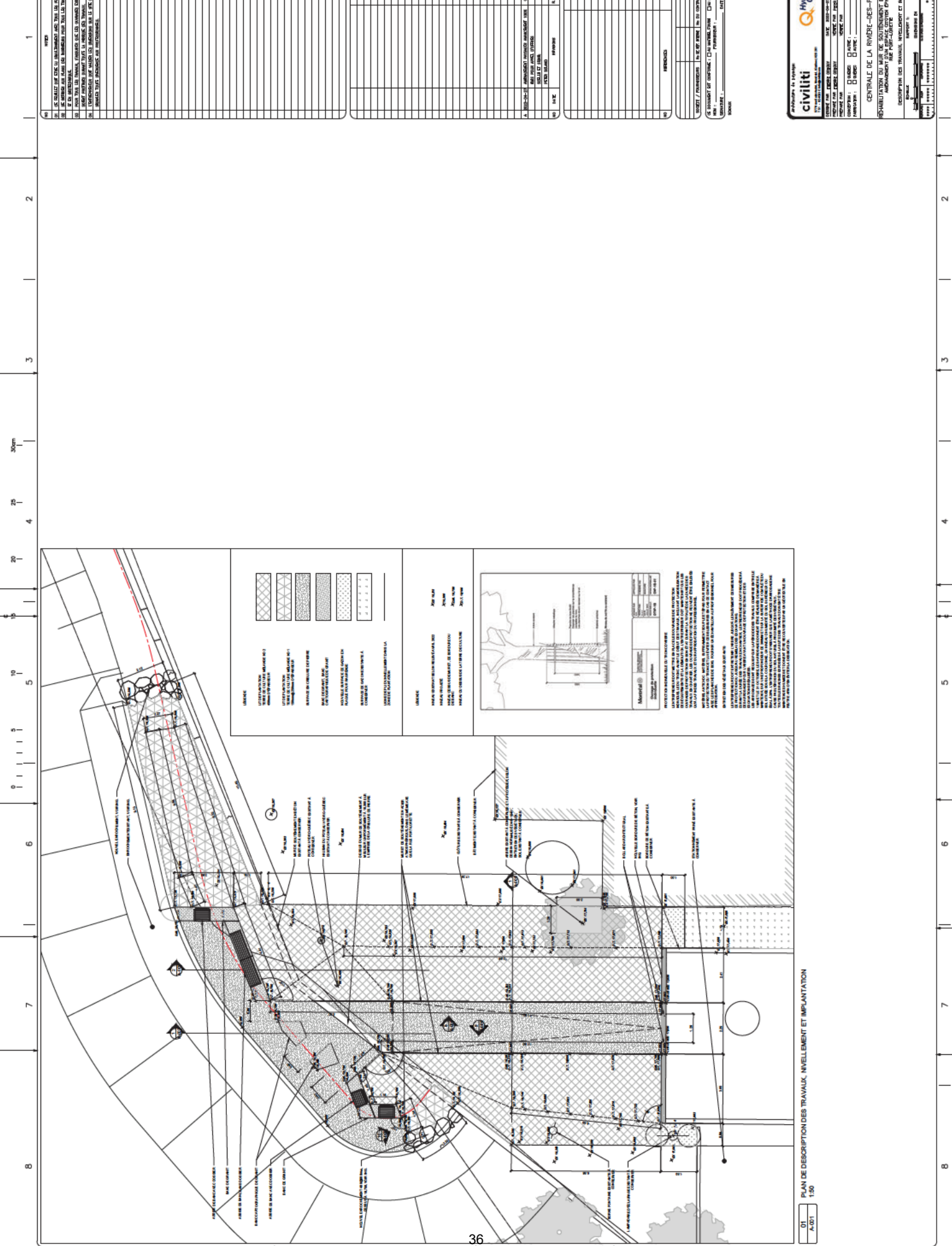


RÉFÉCTION DU MUR DE SOUTÈNEMENT EN AMONT DU BARRAGE SIMON-SICARD | 2022 03 30

civilti 04

# Annexe C

Plans (Civiliti inc.) – Plan de plantation et description des travaux, nivellement et implantation



1  
 2  
 3  
 4  
 5  
 6  
 7  
 8

1  
 2  
 3  
 4  
 5  
 6  
 7  
 8

1  
 2  
 3  
 4  
 5  
 6  
 7  
 8

1  
 2  
 3  
 4  
 5  
 6  
 7  
 8

1  
 2  
 3  
 4  
 5  
 6  
 7  
 8

1  
 2  
 3  
 4  
 5  
 6  
 7  
 8

1  
 2  
 3  
 4  
 5  
 6  
 7  
 8

1  
 2  
 3  
 4  
 5  
 6  
 7  
 8

1  
 2  
 3  
 4  
 5  
 6  
 7  
 8

1  
 2  
 3  
 4  
 5  
 6  
 7  
 8

1  
 2  
 3  
 4  
 5  
 6  
 7  
 8

1  
 2  
 3  
 4  
 5  
 6  
 7  
 8

1  
 2  
 3  
 4  
 5  
 6  
 7  
 8

01 PLAN DE DESCRIPTION DES TRAVAUX, NIVELLEMENT ET IMPLANTATION  
 A.01 1:50

**civilti**  
 1775, rue de la Vallée  
 Québec, Québec G1K 2K1  
 TEL: 514 354-3333  
 FAX: 514 354-3334  
 WWW.CIVILTI.COM

**Hydro Québec**  
 1000, rue de la Vallée  
 Québec, Québec G1K 2K1  
 TEL: 514 354-3333  
 FAX: 514 354-3334  
 WWW.HYDROQUEBEC.COM

PROJET: CENTRALE DE LA RIMÈRE - DES-PRAIRES  
 DESCRIPTION DES TRAVAUX, NIVELLEMENT ET IMPLANTATION

DATE: 2010-03-10  
 ÉCHÉLON: 1:50  
 DÉTAIL: 01



**PAR COURRIEL**

Québec, le 24 novembre 2022

Madame Geneviève Tétreault  
Hydro-Québec  
2625, boulevard Lebourgneuf  
Québec (Québec) G1C 1P1

N/Réf. : 140165 – SAP-C-2022-0034-06

**Objet : Demande d'autorisation de travaux en vertu de l'article 49 de la Loi sur le patrimoine culturel – Commentaires préliminaires**  
Réaménagement rue du Fort-Lorette et des berges de la rivière des Prairies  
Situé dans une aire de protection - Église du Sault-au-Récollet  
Lots 2 736 249, 2 736 250 et 2 500 807 (rue du Fort-Lorette)  
Montréal (Québec)

Madame,

À la suite de la présentation publique du projet de sécurisation du mur de soutènement du barrage Simon-Sicard et du réaménagement rue du Fort-Lorette le 15 septembre 2022, ainsi que de la réception de vos compléments d'information le 28 septembre 2022, nous avons poursuivi l'analyse du projet cité en rubrique, que nous avons reçu le 18 juillet 2022.

À ce stade de l'analyse, nous sommes en mesure de vous faire part de commentaires préliminaires concernant le projet, lequel est analysé en fonction de son impact sur le bien classé et les valeurs qui lui sont attribuées.

Nous tenons d'abord à vous informer que l'emplacement des travaux se trouve non seulement dans l'aire de protection de l'église classée, mais aussi dans le Cœur historique du Sault-au-Récollet, lieu historique désigné. Ils se situent également dans le site patrimonial cité de l'Ancien-Village-du-Sault-au-Récollet, puis à la limite du site archéologique classé du Fort-Lorette. Ainsi, une attention particulière devrait être portée à toute intervention à réaliser dans ce secteur de Montréal dont l'intérêt patrimonial est élevé.

En effet, l'église du Sault-au-Récollet fut érigée sur un emplacement reconnu comme étant significatif dans l'histoire du Québec et considéré comme l'un des plus anciens établissements de la partie nord de l'île de Montréal. Aussi, l'emplacement qui fut déterminé pour l'église puis la future paroisse est stratégique; il est lié notamment à la proximité de la rivière, de la digue Simon Sicard et des moulins à eau qui sont d'ailleurs aujourd'hui des vestiges protégés en vertu de la Loi sur le patrimoine culturel et qui ont été mis en valeur grâce au soutien de la municipalité et du Ministère dans le cadre de l'Entente de développement culturel.

... 2

Ensuite, nous vous informons que l'encochement effectué en 2018-2019, dans l'aire de protection de l'église, n'a pas obtenu l'autorisation du Ministère. Cet encochement a eu un impact négatif sur le paysage et l'environnement du bien classé.

Les travaux faisant l'objet de la présente demande d'autorisation visent à créer un aménagement sur une partie de l'encochement afin d'en diminuer l'impact visuel, à permettre un accès à l'eau et à favoriser l'acceptation citoyenne de cet encochement.

Selon notre analyse, l'aménagement proposé au bout de la rue du Fort-Lorette, entre le boulevard Gouin et la rivière, a un effet sur le contexte environnant de l'immeuble patrimonial classé, et un effet sur une caractéristique d'aménagement paysager en relation avec le bien classé.

Le cadre naturel et les ouvrages techniques sont des éléments en lien avec la signification et l'emplacement de l'église du Sault-au-Récollet, et ils contribuent à la compréhension de l'évolution de son environnement.

Le projet soumis est en opposition à ce contexte, et son impact sur le paysage est négatif. Bien que le mur de soutènement du barrage Simon-Sicard érigé en 1929 ait modifié le paysage naturel, il demeure que celui-ci n'a pas du tout le même effet que l'encochement réalisé en 2018, même avec l'aménagement proposé au-dessus. Le mur de soutènement est mince, bas et discret, et il permet une vue directe sur la rivière depuis le bien classé, mais aussi les rues avoisinantes. L'encochement réalisé, quant à lui, est large et haut; il diminue la largeur de la rivière de plusieurs mètres, et cette largeur combinée à la hauteur de l'encochement obstrue la vue sur la rivière. Aussi, l'encochement contrarie et ne met pas en valeur les qualités de l'ouvrage technique. L'ajout d'un aménagement sur le dessus de l'encochement ne rétablit pas la situation, il augmente plutôt l'obstruction des vues sur la rivière.

De plus, l'aménagement suggère une pente ascendante depuis la rue du Fort-Lorette vers les berges, puis un plateau sur le dessus de l'encochement, ce qui ne correspond pas aux profils et au milieu naturels autour du bien classé.

En conséquence, le Ministère vous demande :

- De considérer le retrait de l'encochement dans le secteur d'intérêt patrimonial.
- D'envisager la sécurisation du mur autrement que par l'encochement.
- De planifier un aménagement qui respecte davantage le contexte autour du bien classé et ses valeurs.

Votre projet devra être révisé à partir de ces commentaires, afin de répondre aux objectifs de conservation et de mise en valeur du bien classé.

Par ailleurs, le Ministère s'inquiète de la poursuite des travaux de sécurisation du mur de soutènement et d'un possible encochement derrière l'église classée. Nous vous invitons à nous soumettre, dès à présent, le projet visant à poursuivre l'opération de sécurisation du mur pour les parties incluses dans des secteurs protégés en vertu de la Loi sur le patrimoine culturel, en vue d'une autorisation du Ministère.

Veillez noter que la présente ne constitue pas une autorisation au sens de la *Loi sur le patrimoine culturel*. Une telle autorisation doit être donnée en fonction de l'intérêt public et ne pourra être délivrée qu'après prise en considération de l'ensemble des commentaires reçus.

Pour toute information, n'hésitez pas à communiquer avec madame Denise Brosseau, chargée de projet à la Direction des services à la clientèle de l'Île de Montréal, par courriel, à l'adresse suivante : [denise.brosseau@mcc.gouv.qc.ca](mailto:denise.brosseau@mcc.gouv.qc.ca).

Veillez agréer, Madame, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Le directeur général,



Jean-Jacques Adjizian

c. c. Monsieur Jonathan Guénette, directeur, Direction des services à la clientèle de l'Île de Montréal

## Autorisation

Article 49 de la *Loi sur le patrimoine culturel* (RLRQ, chapitre, P-9.002)

### Après étude et sur la base des documents et renseignements soumis, le ministre autorise :

Hydro-Québec  
2625, boulevard Lebourgneuf  
Québec (Québec) G1C 1P1

### À réaliser les actes ou travaux suivants :

Réaménagement d'une section de la rue Fort-Lorette (propriété municipale) et des berges de la rivière des Prairies (propriété d'Hydro-Québec), selon le document Aménagement éphémère - Fort Lorette - croquis d'ambiance (4 pages) daté du 13 janvier 2023 et reçu le 1<sup>er</sup> février 2023, ainsi que les plans de Civiliti révisés le 10 juin et le 12 juillet 2022.

Note - Les travaux d'enrochement déjà réalisés sans autorisation ne sont pas visés par la présente autorisation.

### Sur le bien suivant :

SITUÉ DANS UNE AIRE DE PROTECTION - ÉGLISE DU SAULT-AU-RÉCOLLET  
Lot 2736249  
Lot 2736250  
Montréal (Québec)

Rue du Fort-Lorette  
Montréal (Québec)  
Désignation cadastrale : 2 736 249 (Actuel)

### Important :

- Par le seul effet de la loi, la présente autorisation est retirée si le projet visé n'est pas entrepris un an après la délivrance de l'autorisation ou s'il est interrompu pendant plus d'un an.
- Toutes modifications aux actes ou travaux autorisés par la présente, incluant les imprévus en cours de chantier, doivent faire l'objet d'une demande de modification et être autorisées par le Ministère préalablement à leur réalisation.
- La présente autorisation ne dispense pas de l'obtention de tout autre permis, certificat ou autorisation pouvant être requis en vertu de la Loi sur le patrimoine culturel ou toute autre loi ou règlement applicable.
- La présente autorisation ne dispense pas de l'obligation d'aviser le ministre sans délai de toute découverte de bien ou site archéologique, conformément à l'article 74 de la Loi sur le patrimoine culturel.
- En vertu de l'article 75.1 de la Loi sur le patrimoine culturel (RLRQ, chapitre P-9.002), la révision de la présente décision peut être demandée par écrit dans un délai de 30 jours suivant la date à laquelle la décision a été notifiée. Un formulaire est disponible sur le site Web du Ministère ([www.mcc.gouv.qc.ca/index.php?id=5041](http://www.mcc.gouv.qc.ca/index.php?id=5041)) et toute question à ce sujet peut être adressée au Secrétariat général et bureau de la sous-ministre par courriel à l'adresse [dbsm@mcc.gouv.qc.ca](mailto:dbsm@mcc.gouv.qc.ca) ou par téléphone au 418 380-2319, poste 7127. Par la suite, prenez avis que « toute personne qui se croit lésée par une décision en révision peut la contester devant le Tribunal administratif du Québec dans les 30 jours de sa notification », conformément à l'article 75.6 de la Loi sur le patrimoine culturel.

Délivrée le  
2023-03-03

Le ministre de la Culture et des Communications,

Par

Jean-Jacques Adjizian, directeur général  
Direction générale du patrimoine

Signée en vertu d'une délégation faite  
conformément à l'article 78 par. 8 de la Loi sur le  
patrimoine culturel.



## RE: Dossier 140165 – SAP-C-2022-0034-06

2 Mo

7 pièces jointes (7 Mo) Tout enregistrer dans OneDrive - MCC Télécharger tout

### **ATTENTION : Courriel provenant de l'extérieur de votre organisation!**

Si vous ne connaissez pas la personne ayant expédié ce courriel, évitez de cliquer sur un hypertexte, d'ouvrir une pièce jointe ou de lui transmettre des informations. En cas de doute, communiquez verbalement avec elle.

### **Objet : Demande d'autorisation de travaux en vertu de l'article 49 de la Loi sur le patrimoine culturel – Réponses aux commentaires préliminaires**

**Réaménagement rue du Fort-Lorette et des berges de la rivière des Prairies  
Situé dans une aire de protection - Église du Sault-au-Récollet  
Lots 2 736 249, 2 736 250 et 2 500 807 (rue du Fort-Lorette)**

Bonjour Madame Dionne,

Vous trouverez ci-joint une correspondance destinée au directeur général du patrimoine ainsi que les documents cités dans celle-ci.

Meilleures salutations,

Geneviève Tétreault  
Conseillère - Autorisations gouvernementales  
Hydro-Québec TransÉnergie et Équipement - SEBJ  
Unité Autorisations gouvernementales et Participation publique  
855, rue Ste-Catherine Est, 18e étage  
Montréal (Québec) H2L 4P5  
Tél.: (514) 840-3000, poste 5618

NOTE : Ce courriel ainsi que tous les documents joints sont destinés exclusivement à la personne ou entité dont le nom figure ci-dessus et peuvent contenir de l'information privilégiée ou confidentielle. Par la présente, soyez avisé que toute divulgation, transmission, distribution ou copie du présent courriel et documents qui y sont joints est strictement interdite. Si vous n'êtes pas le destinataire désigné ou avez reçu ce courriel par erreur, prière d'aviser immédiatement l'expéditeur de ce courriel par téléphone (514) 840-3000 poste 5618 et veuillez supprimer ce courriel ainsi que tous les documents joints de votre système.

**De :** Sylvie Dionne <sylvie.dionne@mcc.gouv.qc.ca>

**Envoyé :** 25 novembre 2022 11:17

**À :** Tétreault, Geneviève <tetreault.genevieve@hydroquebec.com>

**Cc :** Stéphanie Simard <stephanie.simard@mcc.gouv.qc.ca>; Jonathan Guénette <Jonathan.Guenette@mcc.gouv.qc.ca>; Denise Brosseau <denise.brosseau@mcc.gouv.qc.ca>

**Objet :** Dossier 140165

**Importance :** Haute

Vous ne recevez pas souvent de courriers de la part de [sylvie.dionne@mcc.gouv.qc.ca](mailto:sylvie.dionne@mcc.gouv.qc.ca). [Découvrez pourquoi cela est important](#)

**Courriel provenant de l'externe**  
**ATTENTION, avant d'accéder à une pièce jointe ou à un lien de ce courriel, assurez-vous que celui-ci provient d'un tiers de confiance.**

Avis: Ce message est confidentiel et ne s'adresse qu'aux destinataires. Si vous le recevez par erreur, veuillez le supprimer et nous en aviser.

Bonjour,

Ne plus ignorer  
 Supprimer  
 Répondre  
 Répondre à tous  
 Transférer  
 Réunion  
 Partager dans Teams  
 Zoom  
 Déplacer  
 Règl...

Supprimer  
 Réponse  
 Teams  
 Zoomer  
 Déplacer

## Re: Demande d'autorisation Hydro-Québec - projet rue du Fort-Lorette

JG Jonathan Guénette  
 À : Denise Brosseau

...

Mer 03/08/2022 09:27

Commencez une réponse avec:

Parfait, à demain!

Formidable, merci beaucoup.

Parfait. À vendredi.

Bonjour Denise,

Parfait pour vendredi. 10h?

Jonathan

**Jonathan Guénette**

Directeur

Direction des services à la clientèle de l'Île de Montréal,  
 Ministère de la Culture et des Communications  
 1435, rue de Bleury, bureau 800  
 Montréal (Québec) H3A 2H7

**De :** Denise Brosseau <denise.brosseau@mcc.gouv.qc.ca>

**Envoyé :** 2 août 2022 18:01

**À :** Jonathan Guénette <Jonathan.Guenette@mcc.gouv.qc.ca>

**Objet :** Demande d'autorisation Hydro-Québec - projet rue du Fort-Lorette

Bonjour Jonathan,

Je prendrais de ton temps pour t'informer de la demande en objet, des enjeux et de mon suivi en lien avec cette nouvelle demande.

En bref, H-Q a procédé sans permis à l'enrochement des berges dans le secteur du Fort Lorette et de l'église de la Visitation, vers 2019, pour des raisons de sécurité.

L'intervention a fait l'objet de réactions des citoyens et de la Ville, avec raison. Des consultations entre les parties prenantes auraient eu lieu, je n'y ai pas participé. Je suis à investiguer auprès des collègues. D'ailleurs, je prévois en discuter avec Éliane Bossé et Yanina vendredi am.

Le projet soumis récemment vise à réaliser un aménagement par-dessus l'enrochement, pour diminuer l'impact de l'intervention.











Le projet se situe sur une propriété de la Ville en partie, et en partie sur une propriété d'H-Q (berges).

Au niveau patrimonial, le site se trouve dans une aire de protection et dans un site patrimonial cité. Donc assujetti à la LPC.

Tu as des disponibilités vendredi début pm ?

Merci.

\* Pour contribuer aux efforts de prévention de la Covid-19, je travaille présentement à distance. Le meilleur moyen pour me joindre est par courriel.

 Ne plus ignorer  
 Supprimer  
 Répondre  
 Répondre à tous  
 Transférer  
 Réunion  
 Partager dans Teams  
 Zoom  
 Déplacer  
 Règl  
Supprimer Réponse Teams Zoomer Déplacer

## TR: Dossier 140165 – SAP-C-2022-0034-06

TG Tétreault, Geneviève <tetreault.genevieve@hydroquebec.com>  
 À : Denise Brosseau  
 Cc : Chevrier-Bédard, Yannick <chevrier-bedard.yannick@hydroquebec.com>  
 Mer 08/02/2023 12:37

Vous y avez répondu le Mer 08/02/2023 16:28

Afficher une conversation

Cet expéditeur tetreault.genevieve@hydroquebec.com provient de l'extérieur de votre organisation.

Bloquer l'expéditeur

 lettre de réponse MCC signé...  
 413 Ko

### ATTENTION : Courriel provenant de l'extérieur de votre organisation!

Si vous ne connaissez pas la personne ayant expédié ce courriel, évitez de cliquer sur un hyperlien, d'ouvrir une pièce jointe ou de lui transmettre des informations. En cas de doute, communiquez verbalement avec elle.

Bonjour Madame Brosseau,

Nous vous écrivons en lien avec la lettre (ci-jointe) et les documents qui ont été transmis à votre ministère à l'attention de M. Adjizian le 1<sup>er</sup> février dernier (SVP voir courriel ci-dessous). Madame Chevrier-Bédard aimerait entrer en communication avec M. Adjizian afin de discuter du dossier. Or, le numéro de poste qui est inscrit dans le *Répertoire téléphonique du personnel de la fonction publique* n'est pas le bon. Ainsi, pouvez-vous SVP nous fournir le numéro de téléphone et le bon numéro de poste de M. Adjizian ? Ça serait très apprécié.

Merci beaucoup.

Sincères salutations,

Geneviève Tétreault  
 Conseillère - Autorisations gouvernementales  
 Hydro-Québec Infrastructures et système énergétique  
 Unité Autorisations gouvernementales  
 855, rue Ste-Catherine Est, 18e étage  
 Montréal (Québec) H2L 4P5  
 Tél.: (514) 226-6766

NOTE : Ce courriel ainsi que tous les documents joints sont destinés exclusivement à la personne ou entité dont le nom figure ci-dessus et peuvent contenir de l'information privilégiée ou confidentielle.  
 Par la présente, soyez avisé que toute divulgation, transmission, distribution ou copie du présent courriel et documents qui y sont joints est strictement interdite. Si vous n'êtes pas le destinataire désigné ou avez reçu ce courriel par erreur, prière d'aviser immédiatement l'expéditeur de ce courriel par téléphone (514) 840-3000 poste 5618 et veuillez supprimer ce courriel ainsi que tous les documents joints de votre système.

De : Tétreault, Geneviève

Envoyé : 1 février 2023 11:10

À : Sylvie Dionne <sylvie.dionne@mcc.gouv.qc.ca>

Cc : Jonathan Guénette <Jonathan.Guenette@mcc.gouv.qc.ca>; Denise Brosseau <denise.brosseau@mcc.gouv.qc.ca>; Chevrier-Bédard, Yannick <chevrier-bedard.yannick@hydroquebec.com>

Ne plus ignorer Bloquer v Supprimer Répondre Répondre à tous Transférer Réunion Partager dans Teams Zoom Déplacer Règl >

Supprimer Réponse Teams Zoomer Déplacer ^

**RE: Autorisation de travaux : HYDRO-QUÉBEC | Suivi du projet de réfection du mur en amont du barrage Simon-Sicard - rencontre**



Ne plus ignorer
Bloquer
Supprimer
Répondre
Répondre à tous
Transférer
Réunion
Partager dans Teams
Zoom
Déplacer
Règl

## Re: Autorisation de travaux : HYDRO-QUÉBEC | Suivi du projet de réfection du mur en amont du barrage Simon-Sicard - rencontre

GC Gilles COTE <gilles.cote@montreal.ca> Lun 08/08/2022 09:38  
 À : Bordeleau, Louis <bordeleau.louis@hydroquebec.com>  
 Cc : Denise Brosseau; Tétreault, Geneviève <tetreault.genevieve@hydroquebec.com>; Lemieux, Marie-Ev

⚠ Cet expéditeur gilles.cote@montreal.ca provient de l'extérieur de votre organisation.
 Bloquer l'expéditeur
Afficher le contenu bloqué

Vous ne recevez pas souvent de courriers de la part de gilles.cote@montreal.ca. [Découvrez pourquoi cela est important](#)

### ATTENTION : Courriel provenant de l'extérieur de votre organisation!

Si vous ne connaissez pas la personne ayant expédié ce courriel, évitez de cliquer sur un hyperlien, d'ouvrir une pièce jointe ou de lui transmettre des informations. En cas de doute, communiquez verbalement avec elle.

Bonjour,

Désolé du délai de réponse mais je devais obtenir l'avis des membres du conseil. Les membres du conseil d'arrondissement sont favorables au projet pour la réalisation des travaux suivants, dont une bonne partie sera réalisée sur le lot 2 500 807 (appartenant à la Ville de Montréal) :

- Retrait d'une partie de l'encrochement mis en place sur le mur de soutènement en 2018-2019,
- Abaissement d'une partie du remblai installé sur le mur en 2018-2019,
- Retrait d'une portion de l'asphalte au bout de la rue Fort-Lorette,
- Aménagement d'une terrasse avec une rampe d'accès (promenade piétonnière),
- Installation d'un mobilier urbain,
- Plantation d'un aménagement paysager.

Par son acceptation, l'arrondissement autorise Hydro-Québec a réalisé des travaux sur le lot 2 500 807 (appartenant à la Ville de Montréal) à la limite nord de la rue du Fort-Lorette.

Une résolution sera adopté au prochain conseil d'arrondissement.

Bonne journée



Gilles Côté  
Directeur

Ville de Montréal  
 Arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville  
 Direction du développement du territoire  
 555, rue Chabanel Ouest, bureau 600  
 Montréal (Québec) H2N 2H8



Le mar 2 août 2022 à 15 h 54 Bordeleau, Louis <bordeleau.louis@hydroquebec.com> a écrit :





---

**RE: 140165 - Demande d'autorisation - Rue du Fort-Lorette**

---

À partir de Denise Brosseau <denise.brosseau@mcc.gouv.qc.ca>

Date Mer 20/07/2022 16:59

À Tétreault, Geneviève <tetreault.genevieve@hydroquebec.com>

Bonjour Madame Tétreault,

Je remarque que le projet se situe en partie sur la propriété d'Hydro-Québec (les berges) et en partie sur le domaine public et privé (rue, trottoir et 10 375, rue du Fort-Lorette dont la Ville de Montréal en est le propriétaire foncier)

Est-ce que vous pouvez corriger le formulaire de demande d'autorisation en ce sens, en indiquant les numéros de lots et civiques, puis fournir le mandat / procuration de la Ville de Montréal qui vous autorise à soumettre une demande et intervenir en partie sur sa propriété ?

Merci de votre collaboration,

\* Pour contribuer aux efforts de prévention de la Covid-19, je travaille présentement à distance. Le meilleur moyen pour me joindre est par courriel.

**Denise Brosseau**

Conseillère en développement culturel et patrimoine

Direction des services à la clientèle de l'Île de Montréal

Ministère de la Culture et des Communications

1435, rue de Bleury, bureau 800

Montréal (Québec) H3A 2H7

Téléphone : 514 864-8117, poste 5503 (---non disponible en ce moment---)

Courriel : [denise.brosseau@mcc.gouv.qc.ca](mailto:denise.brosseau@mcc.gouv.qc.ca)

Site Web : [www.mcc.gouv.qc.ca](http://www.mcc.gouv.qc.ca)

---

**De :** Denise Brosseau

**Envoyé :** mercredi 20 juillet 2022 09:19

**À :** Tétreault, Geneviève <tetreault.genevieve@hydroquebec.com>

**Objet :** 140165 - Demande d'autorisation - Rue du Fort-Lorette

Bonjour Madame Tétreault,

Veillez prendre connaissance de la lettre en pièce jointe.

Cordialement,

\* Pour contribuer aux efforts de prévention de la Covid-19, je travaille présentement à distance. Le meilleur moyen pour me joindre est par courriel.

**Denise Brosseau**

Conseillère en développement culturel et patrimoine

Direction des services à la clientèle de l'Île de Montréal

Ministère de la Culture et des Communications

1435, rue de Bleury, bureau 800

Montréal (Québec) H3A 2H7

Téléphone : 514 864-8117, poste 5503 (---non disponible en ce moment---)

Courriel : [denise.brosseau@mcc.gouv.qc.ca](mailto:denise.brosseau@mcc.gouv.qc.ca)

Site Web : [www.mcc.gouv.qc.ca](http://www.mcc.gouv.qc.ca)

**Lieu des travaux**

**Identification et adresse du bien**

Nom : Lot 2736249 (235163)  
Adresse : Montréal (Québec)  
Arrondissement municipal : Ahuntsic-Cartierville

**Autres informations**

Cadastre : 2 736 249 (Actuel)  
Statut : Délimitation

**Fait partie de**

Nom	Catégorie	Statut juridique
Église du Sault-au-Récollet	Immeuble patrimonial	Classement
Site patrimonial de l'Ancien-Village-du-Sault-au-Récollet	Site patrimonial	Citation
Coeur historique du Sault-au-Récollet	Lieu historique	Désignation

**Travaux**

Article(s) : 49

Objet travaux	Catégorie de travaux	Type de travaux
Terrain	Transformation du paysage	Aménagement paysager

**Identification et adresse du bien**

Nom : Lot 2736250 (235164)  
Adresse : Montréal (Québec)  
Arrondissement municipal : Ahuntsic-Cartierville

**Autres informations**

Cadastre : 2 736 250 (Actuel)  
Statut : Délimitation

**Fait partie de**

Nom	Catégorie	Statut juridique
Église du Sault-au-Récollet	Immeuble patrimonial	Classement
Site patrimonial de l'Ancien-Village-du-Sault-au-Récollet	Site patrimonial	Citation
Coeur historique du Sault-au-Récollet	Lieu historique	Désignation

**Travaux**

Article(s) : 49

Objet travaux	Catégorie de travaux	Type de travaux
Terrain	Transformation du paysage	Aménagement paysager

**Identification et adresse du bien**

Nom : Rue du Fort-Lorette (235165)  
Adresse : rue du Fort-Lorette  
Montréal (Québec)  
Arrondissement municipal : Ahuntsic-Cartierville

**Autres informations**

Cadastre : 2 500 807 (Actuel)  
Statut : Délimitation

**Fait partie de**

Nom	Catégorie	Statut juridique
Église du Sault-au-Récollet	Immeuble patrimonial	Classement
Site patrimonial de l'Ancien-Village-du-Sault-au-Récollet	Site patrimonial	Citation
Coeur historique du Sault-au-Récollet	Lieu historique	Désignation

**Travaux**

Article(s) : 49



transmis, ainsi qu'une nouvelle perspective du projet non modifié.

Ainsi, Hydro-Québec n'a aucune intention de retirer l'enrochement ou de modifier son projet d'aménagement au bout de la rue du Fort-Lorette. Toutefois, il convient d'impliquer le MCC dans la poursuite du projet de sécurisation en vue de l'obtention d'une autorisation.

Il prévoit démolir les aménagements dans quelques années puisque l'emplacement servira à l'installation du chantier de construction pour la poursuite des travaux d'enrochement. Un nouvel aménagement sera réalisé sur le dessus de l'enrochement à la fin des travaux. Le détail de ces interventions n'a pas été fourni.

#### Analyse

La LPC ne permet pas d'autoriser l'enrochement puisqu'il a déjà réalisé. Ceci étant dit, la demande d'Hydro-Québec ne porte que sur l'aménagement proposé au bout de la rue et sur le dessus de l'enrochement.

La réduction de la hauteur de l'enrochement diminue un peu l'impact négatif de cet enrochement sur l'environnement du bien classé et ses valeurs.

L'aménagement, sur le dessus de l'enrochement, sera éventuellement démoli. La sécurisation du mur se poursuivra éventuellement et un nouvel aménagement devrait être fait sur le dessus de l'enrochement. Une demande d'autorisation devrait être déposée au Ministère avant le début des travaux.

#### Recommandation

La Direction des services à la clientèle de l'Île de Montréal recommande la délivrance de l'autorisation demandée.

Intervention :  Mineure  Majeure

Chargé de projet :

Denise Brosseau

Date d'analyse : 2023-02-20

Gestionnaire :

Jonathan Guénette

## Henintsoa Rakotomalala

---

**De:** Henintsoa Rakotomalala  
**Envoyé:** 5 mars 2026 10:08  
**À:** Secrétariat Général  
**Objet:** Demande d'accès à l'information - Lot 2 496 750 du cadastre du Québec (n/d: HDS - 9000-11)  
**Pièces jointes:** 9000-11.3proc\_DAI\_2 496 750-Jean Allard.pdf

Bonjour,

La présente est une **demande d'accès à l'information** visant à établir si votre service ou département détient un dossier relatif au Terrain suivant :

**Adresse :** 1395 boulevard Gouin Est, arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville, Montréal (Québec)  
**Lot 2 496 750 du cadastre du Québec**  
**Propriétaire :** Jean Allard

Plus précisément, nous désirons obtenir des informations se rapportant aux éléments suivants:

- **Tout document portant sur la situation du terrain désigné par rapport à une zone d'intérêt archéologique ou patrimonial**

(**Exemples :** inscription au Site patrimonial de l'Ancien village du Sault-au-Récollet, inscription dans des études ou avis de potentiel archéologique, etc.).

Nous vous serions gré de retourner par courriel au soussigné votre réponse et les documents existants. Le cas échéant, nous souhaiterions obtenir une copie des documents disponibles ou pouvoir les consulter sur place s'ils sont volumineux.

La procuration signée par le propriétaire du Terrain est jointe à cette demande.

Veillez accepter nos meilleures salutations.

Henintsoa Rakotomalala, ing.

**HDS Environnement inc.**

640, rue St-Paul Ouest, Bureau 100

Montréal, Québec, Canada

H3C 1L9

T: (514) 398-0553 x 114 | C: (438) 939-5053

F: (514) 398-0554

[hrakotomalala@hdsenv.com](mailto:hrakotomalala@hdsenv.com)

[www.hdsenv.com](http://www.hdsenv.com)

\*\*\*\*\*AVIS IMPORTANT\*\*\*\*\*

Le contenu du présent courriel reflète des avis professionnels exprimés dans un contexte précis. HDS Environnement décline toute responsabilité pour toute utilisation de ce rapport dans un autre contexte ou par des tiers, sauf si elle en a été expressément informée au préalable et a accepté cette utilisation. Si ce courriel vous a été transmis par erreur, nous vous prions de l'effacer et de nous en informer en

appelant au (514) 398-0553 ou par courriel à [info@hdsenv.com](mailto:info@hdsenv.com).

\*\*\*\*\*IMPORTANT NOTICE\*\*\*\*\*

The content of this email reflects professional opinions expressed in a specific context. HDS Environnement declines all responsibility for any use of this report in another context or by third parties, unless it has been expressly informed beforehand and has accepted this use. If this email was sent to you by error, please delete it and inform us by calling at (514) 398-0553 or by emailing [info@hdsenv.com](mailto:info@hdsenv.com).



## **PAR COURRIEL**

Québec, le 5 mars 2026

Madame Henintsoa Rakotomalala  
HDS Environnement inc.  
hrakotomalala@hdsenv.com

**Numéro de dossier : 2603013-498 / 9000-11**

Madame,

Nous avons bien reçu votre demande du 5 mars 2026 visant à obtenir copie de tout document concernant l'immeuble situé au 1395 boulevard Gouin Est, arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville, à Montréal, connu et désigné comme étant le lot 2 496 750 du Cadastre du Québec. Ce dernier est la propriété de Monsieur Jean Allard. Vous désirez également savoir si l'immeuble est affecté par des dispositions de la Loi sur le patrimoine culturel.

Nous procédons dès maintenant à l'analyse et au traitement de votre demande. Notre réponse vous parviendra au plus tard le 25 mars 2026, soit un délai de 20 jours suivant la date de réception de votre demande en vertu de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* (L.R.Q., c. A-2.1), ci-après nommée la Loi sur l'accès.

Si des précisions sont nécessaires pour le traitement de votre demande, nous communiquerons avec vous. Dans une telle circonstance, prenez note que le délai de réponse de 20 jours sera reporté à la date de réception des précisions demandées.

À cet égard, nous vous informons qu'en vertu des articles 51 et 135 de Loi sur l'accès, vous aurez un droit de recours devant la Commission d'accès à l'information si ce délai de réponse de 20 jours, imparti par la Loi sur l'accès, n'est pas respecté. Vous trouverez ci-jointe une note explicative concernant l'exercice de ce recours.

... 2

Nous vous prions d'agréer, Madame, nos meilleures salutations.

L'équipe de l'accès aux documents  
et de la protection des renseignements personnels,

p. j.



## **PAR COURRIEL**

Québec, le 17 mars 2026

Madame Henintsoa Rakotomalala  
HDS Environnement inc.  
hrakotomalala@hdsenv.com

**Numéro de dossier : 2603013-498 / 9000-11**

Madame,

La présente a pour objet le suivi de votre demande d'accès reçue en date du 5 mars 2026 visant à obtenir copie de tout document concernant l'immeuble situé au 1395 boulevard Gouin Est, arrondissement d'Achats-Cartierville, à Montréal, connu et désigné comme étant le lot 2 496 750 du Cadastre du Québec. Ce dernier est la propriété de Monsieur Jean Allard. Vous désirez également savoir si l'immeuble est affecté par des dispositions de la Loi sur le patrimoine culturel.

Au terme des recherches effectuées, nous constatons que nous ne détenons aucun document répondant au libellé de votre demande.

De plus, selon les renseignements dont nous disposons présentement, et sous toute réserve d'une action future, cet immeuble ne possède pas de statut attribué par la ministre de la Culture et des Communications en vertu de la Loi sur le patrimoine culturel. Il n'est pas non plus situé dans une aire de protection. Il est important de souligner que ces informations vous sont transmises à titre indicatif seulement. Nous vous suggérons de compléter vos vérifications auprès du Bureau de la publicité des droits ou auprès de la municipalité.

Nous vous invitons néanmoins à consulter le lien ci-dessous, qui pourrait s'avérer pertinent :

- [https://www.ree.environnement.gouv.qc.ca/projet.asp?no\\_dossier=3211-02-317](https://www.ree.environnement.gouv.qc.ca/projet.asp?no_dossier=3211-02-317)

... 2

Conformément aux dispositions de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* (L.R.Q., c. A-2.1), nous vous rappelons que vous pouvez demander à la Commission d'accès à l'information de réviser la présente décision. Vous trouverez ci-annexée une note explicative à cet égard.

Nous vous prions d'agréer, Madame, nos meilleures salutations.

L'équipe de l'accès aux documents  
et de la protection des renseignements personnels,

p. j.

## Henintsoa Rakotomalala

---

**De:** Henintsoa Rakotomalala  
**Envoyé:** 5 mars 2026 11:52  
**À:** Secrétariat Général  
**Objet:** Demande d'accès à l'information - Lot 2 736 254 du cadastre du Québec (n/d: HDS - 9000-11)  
**Pièces jointes:** 9000-11.4proc\_DAI\_2 736 254-Berthiaume.pdf; Lot\_2736254.png

Bonjour,

La présente est une **demande d'accès à l'information** visant à établir si votre service ou département détient un dossier relatif au Terrain suivant :

**Adresse :** terrain à proximité du 1635 boulevard Gouin Est, arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville, Montréal (Québec).

*Notes : présence d'un bâtiment sans numéro civique sur le Terrain.*

**Lot 2 736 254 du cadastre du Québec**

**Propriétaire : Fondation Berthiaume-du Tremblay,**

Plus précisément, nous désirons obtenir des informations se rapportant aux éléments suivants:

- **Tout document portant sur la situation du terrain désigné par rapport à une zone d'intérêt archéologique ou patrimonial**

(**Exemples :** inscription au Site patrimonial de l'Ancien village du Sault-au-Récollet, études ou avis de potentiel archéologique, etc.).

Nous vous serions gré de retourner par courriel au soussigné votre réponse et les documents existants. Le cas échéant, nous souhaiterions obtenir une copie des documents disponibles ou pouvoir les consulter sur place s'ils sont volumineux.

La procuration signée par le propriétaire du Terrain est jointe à cette demande ainsi qu'un plan de localisation.

Veuillez accepter nos meilleures salutations.

Henintsoa Rakotomalala, ing.

**HDS Environnement inc.**

640, rue St-Paul Ouest, Bureau 100

Montréal, Québec, Canada

H3C 1L9

T: (514) 398-0553 x 114 | C: (438) 939-5053

F: (514) 398-0554

[hrakotomalala@hdsenv.com](mailto:hrakotomalala@hdsenv.com)

[www.hdsenv.com](http://www.hdsenv.com)

\*\*\*\*\*AVIS IMPORTANT\*\*\*\*\*

Le contenu du présent courriel reflète des avis professionnels exprimés dans un contexte précis. HDS Environnement décline toute responsabilité pour toute utilisation de ce rapport dans un autre contexte ou par des tiers, sauf si elle en a été expressément informée au préalable et a accepté cette utilisation. Si ce courriel vous a été transmis par erreur, nous vous prions de l'effacer et de nous en informer en appelant au (514) 398-0553 ou par courriel à [info@hdsenv.com](mailto:info@hdsenv.com).

\*\*\*\*\*IMPORTANT NOTICE\*\*\*\*\*

The content of this email reflects professional opinions expressed in a specific context. HDS Environnement declines all responsibility for any use of this report in another context or by third parties, unless it has been expressly informed beforehand and has accepted this use. If this email was sent to you by error, please delete it and inform us by calling at (514) 398-0553 or by emailing [info@hdsenv.com](mailto:info@hdsenv.com).



## **PAR COURRIEL**

Québec, le 5 mars 2026

Madame Henintsoa Rakotomalala  
HDS Environnement inc.  
hrakotomalala@hdsenv.com

**Numéro de dossier : 2603014-499 / HDS - 9000-11**

Madame,

Nous avons bien reçu votre demande du 5 mars 2026 visant à obtenir copie de tout document concernant l'immeuble situé à proximité du 1635 boulevard Gouin Est, arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville, Montréal, connu et désigné comme étant le lot 2 736 254 du cadastre du Québec (voir plan ci-joint). Ce dernier est la propriété de la Fondation Berthiaume-du Tremblay. Vous désirez également savoir si l'immeuble est affecté par des dispositions de la Loi sur le patrimoine culturel.

Nous procédons dès maintenant à l'analyse et au traitement de votre demande. Notre réponse vous parviendra au plus tard le 25 mars 2026, soit un délai de 20 jours suivant la date de réception de votre demande en vertu de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* (L.R.Q., c. A-2.1), ci-après nommée la Loi sur l'accès.

Si des précisions sont nécessaires pour le traitement de votre demande, nous communiquerons avec vous. Dans une telle circonstance, prenez note que le délai de réponse de 20 jours sera reporté à la date de réception des précisions demandées.

À cet égard, nous vous informons qu'en vertu des articles 51 et 135 de Loi sur l'accès, vous aurez un droit de recours devant la Commission d'accès à l'information si ce délai de réponse de 20 jours, imparti par la Loi sur l'accès, n'est pas respecté. Vous trouverez ci-jointe une note explicative concernant l'exercice de ce recours.

... 2

Nous vous prions d'agréer, Madame, nos meilleures salutations.

L'équipe de l'accès aux documents  
et de la protection des renseignements personnels,

p. j.



## **PAR COURRIEL**

Québec, le 18 mars 2026

Madame Henintsoa Rakotomalala  
HDS Environnement inc.  
hrakotomalala@hdsenv.com

**Numéro de dossier : 2603014-499 / HDS - 9000-11**

Madame,

La présente a pour objet le suivi de votre demande d'accès reçue en date du 5 mars 2026 visant à obtenir copie de tout document concernant l'immeuble situé à proximité du 1635 boulevard Gouin Est, arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville, Montréal, connu et désigné comme étant le lot 2 736 254 du cadastre du Québec (voir plan ci-joint). Ce dernier est la propriété de la Fondation Berthiaume-du Tremblay. Vous désirez également savoir si l'immeuble est affecté par des dispositions de la Loi sur le patrimoine culturel.

Nous avons procédé à l'examen de votre demande. Vous trouverez jointes à la présente lettre des copies des documents visés que nous détenons.

Également, veuillez noter que la propriété est située en totalité dans les limites d'un site archéologique connu, le BjFj-9, connu sous le nom du Site dit du Fort-de-Lorette.

Nous vous invitons néanmoins à consulter le lien ci-dessous, qui pourrait s'avérer pertinent :

- [https://www.ree.environnement.gouv.qc.ca/projet.asp?no\\_dossier=3211-02-317](https://www.ree.environnement.gouv.qc.ca/projet.asp?no_dossier=3211-02-317)

Conformément aux articles 51 et 135 de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* (L.R.Q., c. A-2.1), nous vous informons que vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez ci-jointe une note explicative à ce sujet.

...2

Nous vous prions d'agréer, Madame, nos meilleures salutations.

L'équipe de l'accès aux documents  
et de la protection des renseignements personnels,

p. j.

## INVENTAIRE DES SITES ARCHÉOLOGIQUES DU QUÉBEC

### DESCRIPTION DU SITE

**CODE BORDEN :** BjFj-9

**NOM :** Site dit du Fort Lorette

**Date :** 2013-09-13

**Latitude :** 45-34-03.600

**Longitude:** 73-39-45.500

**UTM nord :** 5046884

**UTM est :** 604358

**NAD :** 83

**Carte :** 31 H/12-010-1127

**Zone :** 18

**RDE :** 719

**Photo aérienne :**

**M.R.C. :** Montréal

**R.A. :** Montréal

**C.É.P. :**

**Canton :** aucun

**Lot :** 2494709; 2494706; 2736254; 2736255; 2736250ptie; 2494704ptie

**Ancien lot :**

**Rang :**

**Municipalité :** Montréal

**Propriétaire :** Ville, municipalité, paroisse

**Localisation informelle :**

Angle des rues Fort Lorette et boulevard Gouin à Sault-aux-Récollets.

### AUTRES NOMS

Nom

Source

Sault-aux-Récollets

Mission sulpicienne

### STATUT LÉGAL :

cité site du patrimoine

### ÉTAT DU SITE

**Date du constat :** 2007-05-07

**Portion résiduelle :** 4/4 (site intact)

**Superficie :**

**Stratification :** en stratigraphie

**Condition :** état naturel (intacte)

**Nombre d'aires :**

**Nombre de couches :**

**Source :** 1414

### MILIEU BIO-PHYSIQUE

**Altitude/mer :**

**Altitude/plan d'eau :**

**Bassin :** Saint-Laurent

**Environnement :** terrestre complètement bouleversé

**Remarques :**

Possible l'emplacement du Fort Lorette. Le site BjFj-81 y a déjà été incorporé, mais redevenu deux sites distincts en 2012. Ce site est en partie dans le site du patrimoine (constitution) de l'Ancien village du Sault-au-Récollet. Portion du site se trouve sur 31 H/12-010-1128 et 31 H/12-010-1228.

**Notes :**

### IDENTITÉS CULTURELLES

**Identité :** historique 1800-1899

**Source :** 1414

### TRAVAUX ARCHÉOLOGIQUES

Saison

Nature

Source

1986-07-01

surveillance

1414

1976-08-30

évaluation de site, inspection visuelle

689

1976-09-20

sondage

690

2007-05-07

sondage

4352

### RECOMMANDATIONS

**Date :** 2007-05-07

**Nature :** poursuite de la recherche-sondage

**Délai :**

**Source :** 4352

**Date :** 2007-05-07

**Nature :** poursuite de la recherche-fouille

**Délai :**

**Source :** 4352

**DATATIONS ABSOLUES (A) ET INTERPRÉTÉES (I)**

Ne contient aucune information

**TYPES DE SITE**

**Fréquence :**

**Saisonnalité :**

**Fonction :** religieuse

**Identité :** historique indéterminé

**Durée :**

**Source :** 688

**TRACES D'ÉTABLISSEMENTS**

Ne contient aucune information

**FONCTIONS DES STRUCTURES ET DES VESTIGES**

Ne contient aucune information

**ANALYSES**

Ne contient aucune information

**SOURCES**

<u>Type</u>	<u>Source</u>	<u>Auteur</u>	<u>Date</u>
note	688	Gaumont, Michel	s. d. G
note	689	Gaumont, Michel	1976a
rapport de terrain	690	Kirjan, Cornéliu	1976a
rapport de terrain	1414	Brossard, J.-G. et Brochu, G.	1987
rapport de terrain	4352	Gates St-Pierre, C. et Grondin, F.	2008

**COLLECTIONS**

<u>No</u>	<u>Année</u>	<u>Volume</u>	<u>Propriétaire</u>	<u>Source</u>
	1986-07-01		Ville, municipalité, paroisse	1414

**Remarques**

Collection à la Ville de Montréal (No 3225).

**ARTEFACTS - ÉCOFACTS - RESTES****Catégorie :** céramique euro-qubécoise**Type :** terre cuite fine**Support/technique :****Identité :** historique indéterminé**Source :** 1414**Nombre :** 2**Poids :****Catégorie :** verre**Type :** bouteille**Support/technique :****Identité :** historique indéterminé**Source :** 1414**Nombre :** 13**Poids :****Catégorie :** verre**Type :** verre de table**Support/technique :****Identité :** historique indéterminé**Source :** 1414**Nombre :** 2**Poids :****Catégorie :** verre**Type :** médecine bouteille**Support/technique :****Identité :** historique indéterminé**Source :** 1414**Nombre :** 3**Poids :****Catégorie :** verre**Type :** construction**Support/technique :****Identité :** historique indéterminé**Source :** 1414**Nombre :** 1**Poids :****Catégorie :** matériaux organiques ouvrés ou utilisés**Type :** bouton**Support/technique :****Identité :** historique indéterminé**Source :** 1414**Nombre :** 1**Poids :****Catégorie :** métal**Type :** clou**Support/technique :****Identité :** historique indéterminé**Source :** 1414**Nombre :** 3**Poids :****Catégorie :** métal**Type :** quincaillerie de bâtiment**Support/technique :****Identité :** historique indéterminé**Source :** 1414**Nombre :** 1**Poids :****Catégorie :** autres matériaux ouvrés ou transformés**Type :** cuir**Support/technique :****Identité :** historique indéterminé**Source :** 1414**Nombre :** 1**Poids :****Catégorie :** autres matériaux ouvrés ou transformés**Type :** matériaux transformés(ne plus utiliser)**Support/technique :****Identité :** historique indéterminé**Source :** 1414**Nombre :** 1**Poids :****Catégorie :** restes d'animaux**Type :** mammifère terrestre**Support/technique :****Identité :** historique indéterminé**Source :** 1414**Nombre :** 6**Poids :**

**Catégorie :** restes d'animaux

**Type :** coquille d'oeuf

**Support/technique :**

**Identité :** historique indéterminé

**Source :** 1414

**Nombre :** 1

**Poids :**

**Catégorie :** restes d'animaux

**Type :** mollusque

**Support/technique :**

**Identité :** historique indéterminé

**Source :** 1414

**Nombre :** 3

**Poids :**

## Henintsoa Rakotomalala

---

**De:** Henintsoa Rakotomalala  
**Envoyé:** 26 mars 2026 17:13  
**À:** Secrétariat Général  
**Objet:** Demande d'accès à l'information - Lot 2 494 709 du cadastre du Québec (n/d: HDS - 9000-11)  
**Pièces jointes:** 9000-11.5proc\_DAI\_CACRM(2026-03-26).jpg

Bonjour Mme Lévesque,

La présente est une **demande d'accès à l'information** visant à établir si votre service ou département détient un dossier relatif au Terrain suivant :

**Adresse :** 12350 Rue du Fort-Lorette, Montréal, QC H2C 3C8, arrondissement d'Ahuntyc-Cartierville, Montréal (Québec)

**Lot :** 2 494 709 du cadastre du Québec

**Propriétaire :** Corporation archiépiscopale catholique romaine de Montréal

Plus précisément, nous désirons obtenir des informations se rapportant aux éléments suivants:

- **Tout document ou toute information se rapportant au terrain désigné**

(**Exemples :** inscription au répertoire du patrimoine culturel du Québec et/ou au répertoire de terrains protégés et aires de protection, etc. )

- **Tout document portant sur l'historique du terrain désigné**

(**Exemple :** étude ou avis de potentiel archéologique; etc.)

Nous vous serions gré de retourner par courriel au soussigné votre réponse et les documents existants. Le cas échéant, nous souhaiterions obtenir une copie des documents disponibles ou pouvoir les consulter sur place s'ils sont volumineux.

La procuration signée par le propriétaire du Terrain est jointe à cette demande.

Veuillez accepter nos meilleures salutations.

Henintsoa Rakotomalala, ing.

***HDS Environnement inc.***

338, rue Saint-Antoine Est, bureau 101

Montréal, Québec, Canada

H2Y 1A3

T: (514) 398-0553 x 114 | C: (438) 939-5053

F: (514) 398-0554

[hrakotomalala@hdsenv.com](mailto:hrakotomalala@hdsenv.com)

[www.hdsenv.com](http://www.hdsenv.com)

\*\*\*\*\*AVIS IMPORTANT\*\*\*\*\*

Le contenu du présent courriel reflète des avis professionnels exprimés dans un contexte précis. HDS Environnement décline toute responsabilité pour toute utilisation de ce rapport dans un autre contexte ou par des tiers, sauf si elle en a été expressément informée au préalable et a accepté cette utilisation. Si ce courriel vous a été transmis par erreur, nous vous prions de l'effacer et de nous en informer en appelant au (514) 398-0553 ou par courriel à [info@hdsenv.com](mailto:info@hdsenv.com).

\*\*\*\*\*IMPORTANT NOTICE\*\*\*\*\*

The content of this email reflects professional opinions expressed in a specific context. HDS Environnement declines all responsibility for any use of this report in another context or by third parties, unless it has been expressly informed beforehand and has accepted this use. If this email was sent to you by error, please delete it and inform us by calling at (514) 398-0553 or by emailing [info@hdsenv.com](mailto:info@hdsenv.com).



## PAR COURRIEL

Québec, le 27 mars 2026

Madame Henintsoa Rakotomalala  
HDS Environnement  
hrakotomalala@hdsenv.com

**Numéro de dossier : 2603056-541 / HDS - 9000-11**

Madame,

Nous avons bien reçu votre demande du 26 mars 2026 visant à obtenir copie de tout document archéologique concernant l'immeuble situé au 12350 Rue du Fort-Lorette, Montréal, QC H2C 3C8, arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville, Montréal (Québec), connu et désigné comme étant le lot 2 494 709 du cadastre du Québec et dont le propriétaire est la Corporation archiépiscopale catholique romaine de Montréal. Plus précisément, vous désirez obtenir tout document portant sur la situation du terrain désigné par rapport à une zone d'intérêt archéologique ou patrimonial (Exemples : inscription au répertoire du patrimoine culturel du Québec et/ou au répertoire de terrains protégés et aires de protection et inscription dans des études ou avis de potentiel archéologique, etc.).

Nous procédons dès maintenant à l'analyse et au traitement de votre demande. Notre réponse vous parviendra au plus tard le 16 avril 2026, soit un délai de 20 jours suivant la date de réception de votre demande en vertu de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* (L.R.Q., c. A--2.1), ci-après nommée la Loi sur l'accès.

Si des précisions sont nécessaires pour le traitement de votre demande, nous communiquerons avec vous. Dans une telle circonstance, prenez note que le délai de réponse de 20 jours sera reporté à la date de réception des précisions demandées.

À cet égard, nous vous informons qu'en vertu des articles 51 et 135 de Loi sur l'accès, vous aurez un droit de recours devant la Commission d'accès à l'information si ce délai de réponse de 20 jours, imparti par la Loi sur l'accès, n'est pas respecté. Vous trouverez ci-jointe une note explicative concernant l'exercice de ce recours.

...2

Nous vous prions d'agréer, Madame, nos meilleures salutations.

L'équipe de l'accès aux documents  
et de la protection des renseignements personnels,

p. j.

## Henintsoa Rakotomalala

---

**De:** Henintsoa Rakotomalala  
**Envoyé:** 2 mars 2026 09:30  
**À:** greffe\_acces@montreal.ca  
**Objet:** Demande d'accès à l'information - Lot 2 495 546 du cadastre du Québec (n/d: HDS - 9000-11)  
**Pièces jointes:** Procuration (Simon-Sicard).jpg

Bonjour,

La présente est une **demande d'accès à l'information** visant à établir si votre service ou département détient un dossier relatif au Terrain suivant :

**Adresse :** Parc Louis-Hébert, arrondissement d'Achues-Cartierville, Montréal (Québec)

**Lot :** 2 495 546 du cadastre du Québec

**Propriétaire :** Ville de Montréal

Plus précisément, nous désirons obtenir des informations se rapportant aux éléments suivants:

- **Tout document ou toute information environnementale se rapportant au terrain désigné**  
(**Exemples :** avis d'infraction, rapport d'étude géotechnique ou environnemental, rapport d'inspection, certificat d'autorisation, plaintes, plans du site ou des infrastructures, présence de déchets, de remblai, de réservoirs d'hydrocarbures pétroliers (essence, diesel, mazout, huiles usées, etc.), de contamination des sols et de l'eau, historique du site, etc.).
- **Tout document portant sur l'historique du terrain désigné**  
(**Exemples :** fiche historique des permis municipaux ou tout autre document traitant de l'utilisation du site (vocation générale, construction des bâtiments, travaux de rénovation, de démolition ou d'agrandissement, etc.), de l'identification de ses occupants et/ou d'une description de leurs activités respectives (résidentielles, commerciales et/ou industrielles).

Nous vous serions gré de retourner par courriel au soussigné votre réponse et les documents existants. Le cas échéant, nous souhaiterions obtenir une copie des documents disponibles ou pouvoir les consulter sur place s'ils sont volumineux.

La procuration signée par le propriétaire du Terrain est jointe à cette demande.

Veillez accepter nos meilleures salutations.

Henintsoa Rakotomalala, ing.

**HDS Environnement inc.**

640, rue St-Paul Ouest, Bureau 100

Montréal, Québec, Canada

H3C 1L9

T: (514) 398-0553 x 114 | C: (438) 939-5053

F: (514) 398-0554

[hrakotomalala@hdsenv.com](mailto:hrakotomalala@hdsenv.com)

[www.hdsenv.com](http://www.hdsenv.com)

\*\*\*\*\*AVIS IMPORTANT\*\*\*\*\*

Le contenu du présent courriel reflète des avis professionnels exprimés dans un contexte précis. HDS Environnement décline toute responsabilité pour toute utilisation de ce rapport dans un autre contexte ou par des tiers, sauf si elle en a été expressément informée au préalable et a accepté cette utilisation. Si ce courriel vous a été transmis par erreur, nous vous prions de l'effacer et de nous en informer en appelant au (514) 398-0553 ou par courriel à [info@hdsenv.com](mailto:info@hdsenv.com).

\*\*\*\*\*IMPORTANT NOTICE\*\*\*\*\*

The content of this email reflects professional opinions expressed in a specific context. HDS Environnement declines all responsibility for any use of this report in another context or by third parties, unless it has been expressly informed beforehand and has accepted this use. If this email was sent to you by error, please delete it and inform us by calling at (514) 398-0553 or by emailing [info@hdsenv.com](mailto:info@hdsenv.com).

## Henintsoa Rakotomalala

---

**De:** Henintsoa Rakotomalala  
**Envoyé:** 3 mars 2026 15:14  
**À:** greffe\_acces@montreal.ca  
**Objet:** Demande d'accès à l'information [patrimoine] - Lot 2 495 546 du cadastre du Québec (n/d: HDS - 9000-11)  
**Pièces jointes:** Procuration (Simon-Sicard).jpg

Bonjour,

La présente est une **demande d'accès à l'information** visant à établir si votre service ou département détient un dossier relatif au Terrain suivant :

**Adresse :** Parc Louis-Hébert, arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville, Montréal (Québec)

**Lot : 2 495 546 du cadastre du Québec**

**Propriétaire :** Ville de Montréal

Plus précisément, nous désirons obtenir des informations se rapportant aux éléments suivants:

- **Tout document ou toute information se rapportant au Terrain désigné**

(Exemples : inscription du Terrain au Site patrimonial de l'Ancien village du Sault-au-Récollet, territoires d'intérêt archéologique et sites archéologiques inscrits au schéma d'aménagement et de développement, etc.)

- **Tout document portant sur l'historique du Terrain désigné**

(Exemple : étude ou avis de potentiel archéologique; etc.)

Nous vous serions gré de retourner par courriel au soussigné votre réponse et les documents existants. Le cas échéant, nous souhaiterions obtenir une copie des documents disponibles ou pouvoir les consulter sur place s'ils sont volumineux.

La procuration signée par le propriétaire du Terrains est jointe à cette demande.

Veuillez accepter nos meilleures salutations.

Henintsoa Rakotomalala, ing.

**HDS Environnement inc.**

640, rue St-Paul Ouest, Bureau 100

Montréal, Québec, Canada

H3C 1L9

T: (514) 398-0553 x 114 | C: (438) 939-5053

F: (514) 398-0554

[hrakotomalala@hdsenv.com](mailto:hrakotomalala@hdsenv.com)

[www.hdsenv.com](http://www.hdsenv.com)

\*\*\*\*\*AVIS IMPORTANT\*\*\*\*\*

Le contenu du présent courriel reflète des avis professionnels exprimés dans un contexte précis. HDS Environnement décline toute responsabilité pour toute utilisation de ce rapport dans un autre contexte ou par des tiers, sauf si elle en a été expressément informée au préalable et a accepté cette utilisation. Si ce courriel vous a été transmis par erreur, nous vous prions de l'effacer et de nous en informer en appelant au (514) 398-0553 ou par courriel à [info@hdsenv.com](mailto:info@hdsenv.com).

\*\*\*\*\*IMPORTANT NOTICE\*\*\*\*\*

The content of this email reflects professional opinions expressed in a specific context. HDS Environnement declines all responsibility for any use of this report in another context or by third parties, unless it has been expressly informed beforehand and has accepted this use. If this email was sent to you by error, please delete it and inform us by calling at (514) 398-0553 or by emailing [info@hdsenv.com](mailto:info@hdsenv.com).



## **PAR COURRIEL**

Québec, le 16 avril 2026

Madame Henintsoa Rakotomalala  
HDS Environnement  
hrakotomalala@hdsenv.com

**Numéro de dossier : 2603056-541 / HDS - 9000-11**

Madame,

La présente a pour objet le suivi de votre demande d'accès reçue en date du 26 mars 2026 visant à obtenir copie de tout document archéologique concernant l'immeuble situé au 12350 Rue du Fort-Lorette, Montréal, QC H2C 3C8, arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville, Montréal (Québec), connu et désigné comme étant le lot 2 494 709 du cadastre du Québec et dont le propriétaire est la Corporation archiépiscopale catholique romaine de Montréal. Plus précisément, vous désirez obtenir tout document portant sur la situation du terrain désigné par rapport à une zone d'intérêt archéologique ou patrimonial (Exemples : inscription au répertoire du patrimoine culturel du Québec et/ou au répertoire de terrains protégés et aires de protection et inscription dans des études ou avis de potentiel archéologique, etc.).

Nous avons procédé à l'examen de votre demande. Vous trouverez jointes à la présente lettre des copies des documents visés que nous détenons et qui peuvent vous être communiqués.

Veuillez noter que la propriété est située en totalité dans les limites d'un site archéologique connu, le BjFj-9, connu sous le nom du Site dit du Fort-de-Lorette. Elle est également affectée partiellement par l'aire de protection Église du Sault-au-Récollet.

Toutefois, conformément à l'article 14 de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* (L.R.Q., c. A-2.1), ci-après *Loi sur l'accès*, certains documents ou certaines parties de documents ne vous sont pas communiqués parce qu'ils contiennent des renseignements qui sont visés par certaines restrictions prévues à la *Loi sur l'accès*. Nous nous appuyons pour ce faire sur les articles suivants :

...2

- L'article 23 qui précise qu'un organisme public ne peut communiquer le secret industriel d'un tiers ou un renseignement industriel, financier, commercial, scientifique, technique ou syndical de nature confidentielle fourni par un tiers et habituellement traité par un tiers de façon confidentielle, sans son consentement.
- L'article 24 qui précise qu'un organisme public ne peut communiquer un renseignement fourni par un tiers lorsque sa divulgation risquerait vraisemblablement d'entraver une négociation en vue de la conclusion d'un contrat, de causer la perte à ce tiers, de procurer un avantage appréciable à une autre personne ou de nuire de façon substantielle à la compétitivité de ce tiers, sans son consentement.
- L'article 53 qui précise que les renseignements personnels sont confidentiels.
- L'article 54 qui précise que dans un document, sont personnels les renseignements qui concernent une personne physique et qui permettent directement ou indirectement de l'identifier.
- L'article 59 qui précise qu'un organisme public ne peut communiquer un renseignement personnel sans le consentement de la personne concernée.

Il vous est également possible de trouver de l'information supplémentaire concernant votre demande à l'adresse Internet suivante :

- <https://www.ree.environnement.gouv.qc.ca/dossiers/3211-02-317/3211-02-317-24.pdf>

Conformément aux articles 51 et 135 de la Loi sur l'accès, nous vous informons que vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez ci-jointe une note explicative à ce sujet.

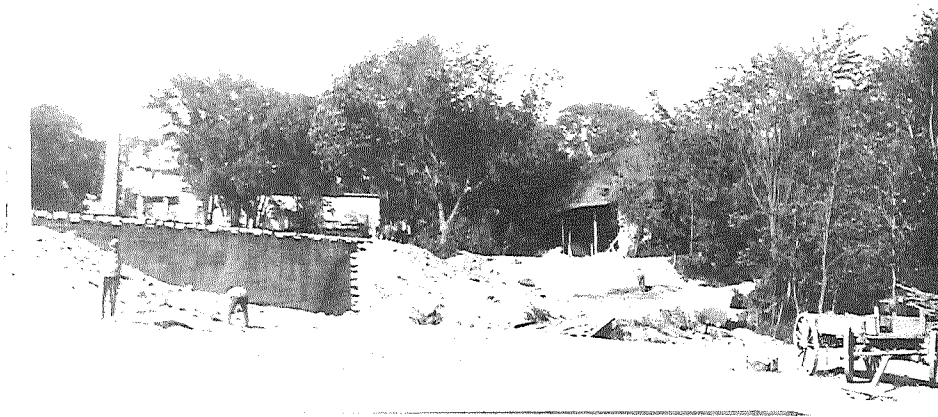
Nous vous prions d'agréer, Madame, nos meilleures salutations.

L'équipe de l'accès aux documents  
et de la protection des renseignements personnels,

p. j.

## PHOTOS D'ARCHIVES

Travaux d'infrastructure sur le site du Fort Lorette  
à l'ouest de la rue du Fort-Lorette, 1928

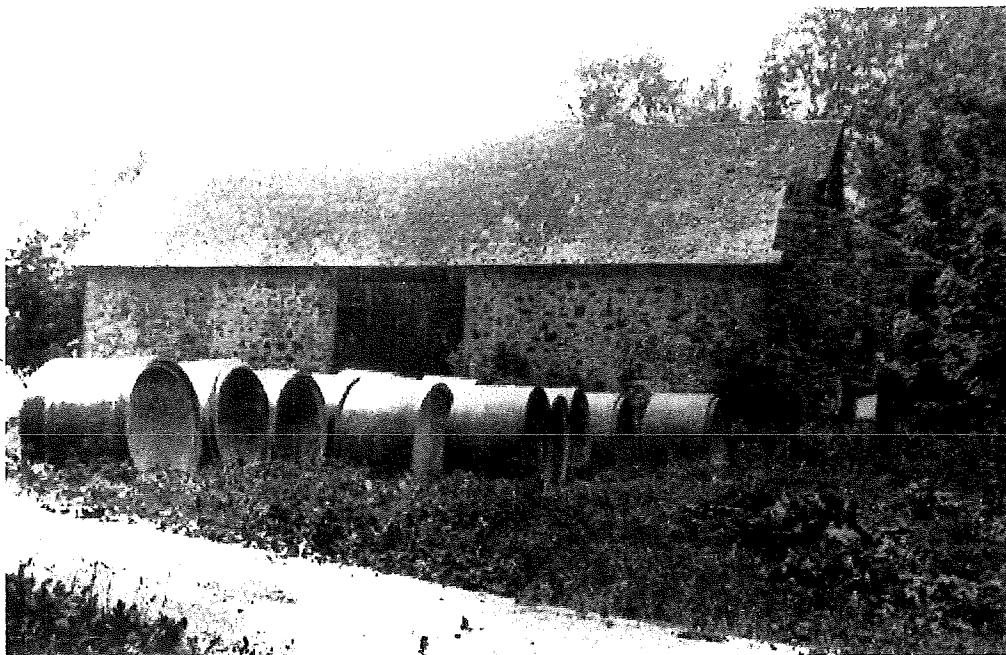


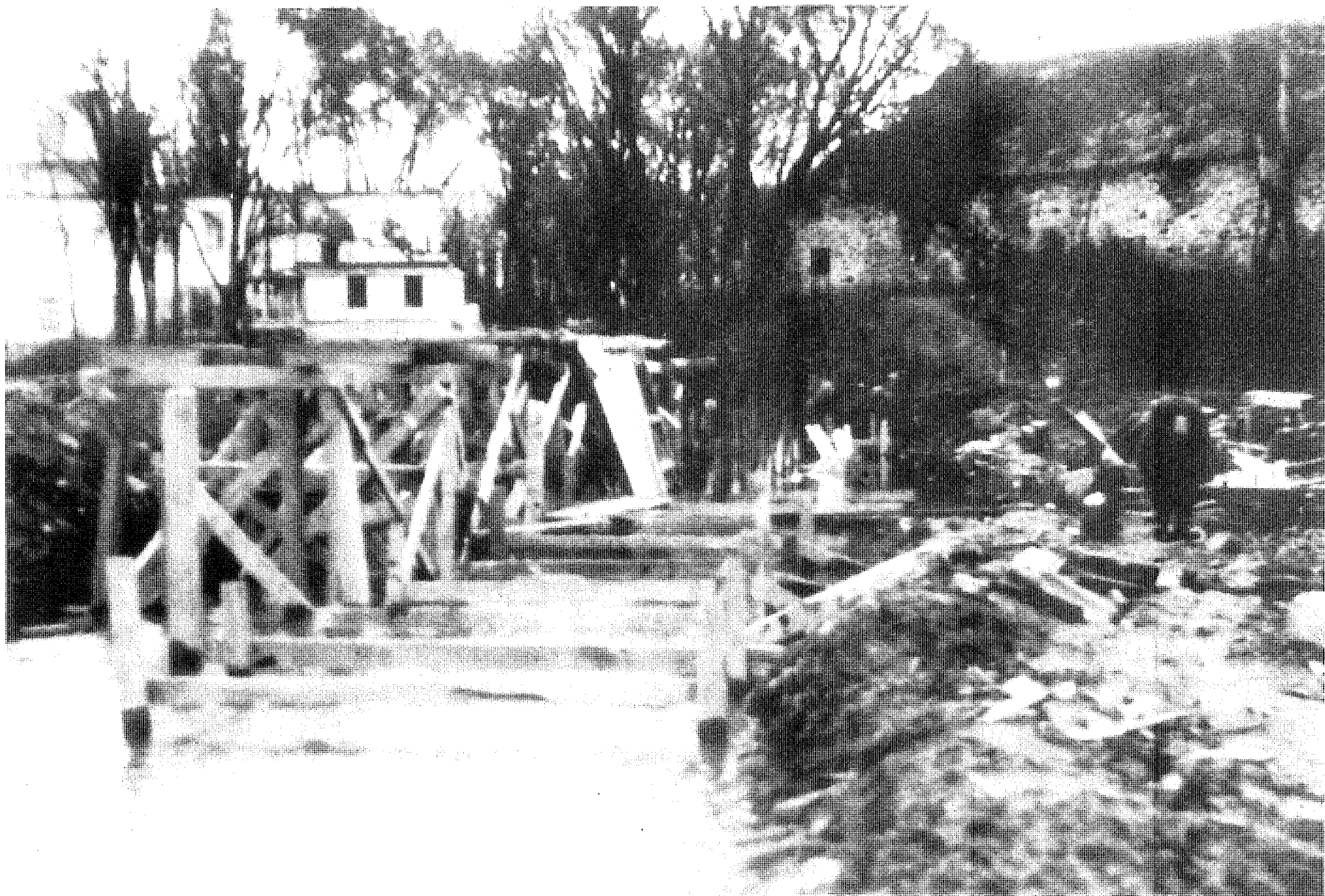
- AFM

FORT LORETTE

© 1928

Vue vers l'est en 1928 avec la Maison Saint-Janvier à gauche, le dépôt de munitions du fort au centre. On aperçoit à droite la dénivellation naturelle du terrain définie par de grands arbres.





Localisation « du magasin de munitions », identifié comme une construction de pierres, sur une carte d'assureurs en 1913.

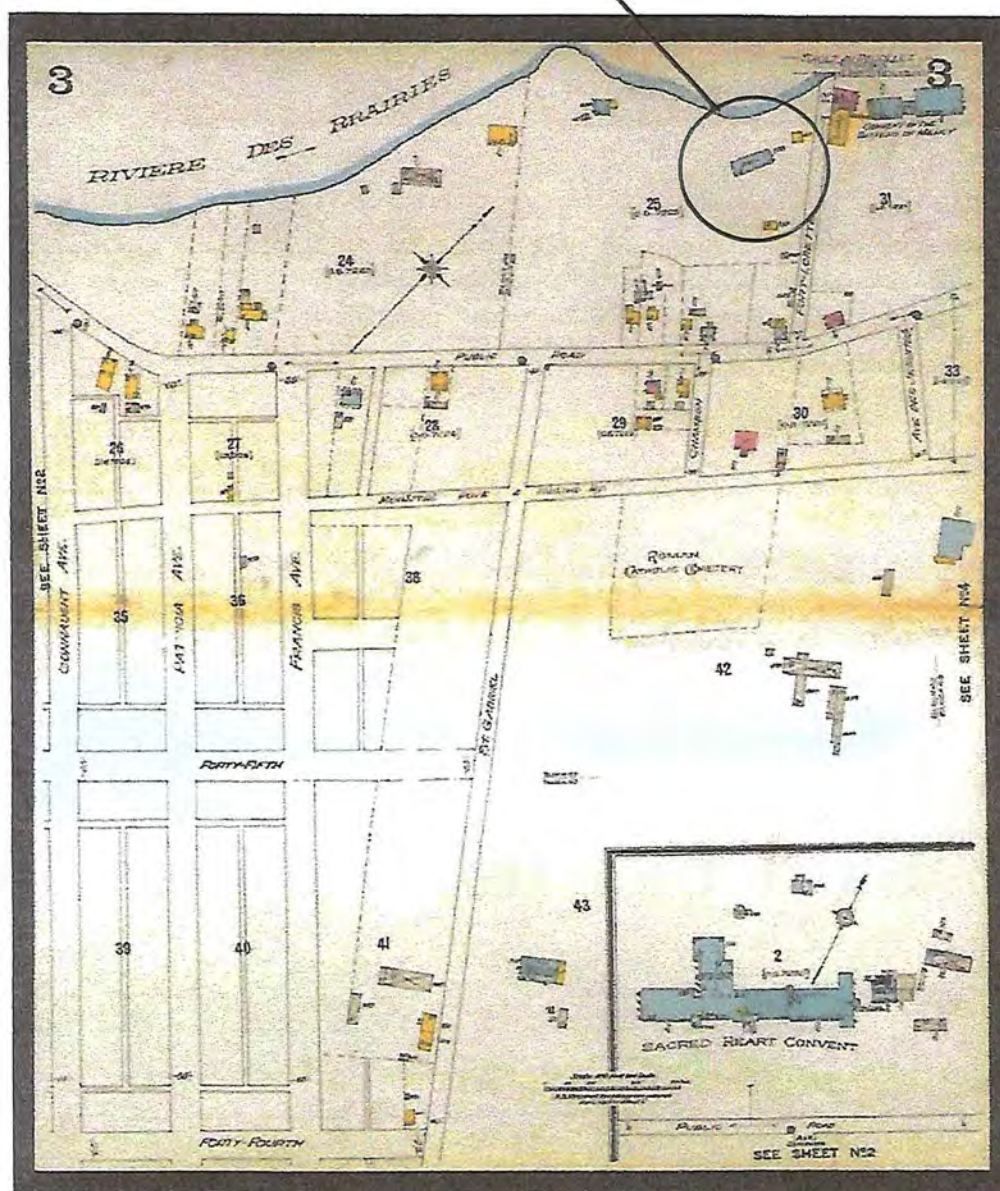


Illustration Chas. E. Goad Co., Sault-au-Recollet, Que, Montréal; Toronto, Chas. E. Goad Co., coupe 3.

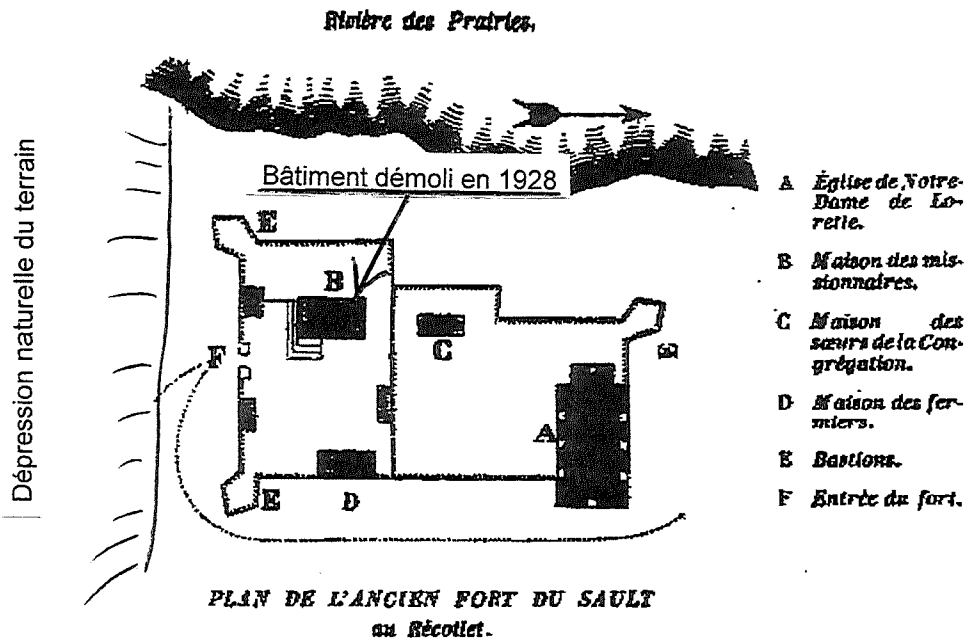
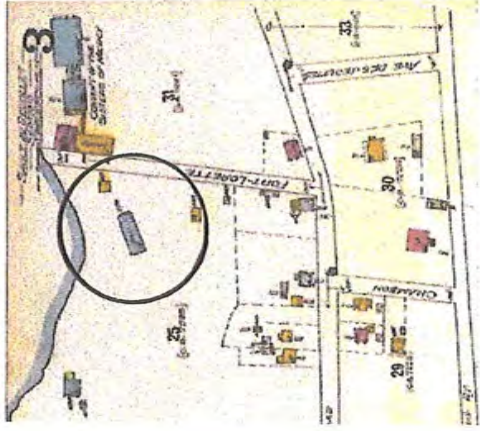


Illustration Étienne-Michel Faillon, *Vie de la sœur Bourgeois, tome II*, Villemarie : Chez les sœurs de la Congrégation de Notre-Dame, 1853, p.171.



photo : Archives Montréal

Vue aérienne, 1947



Carte d'assureur de 1913.

bleu = pierre

2017



1947



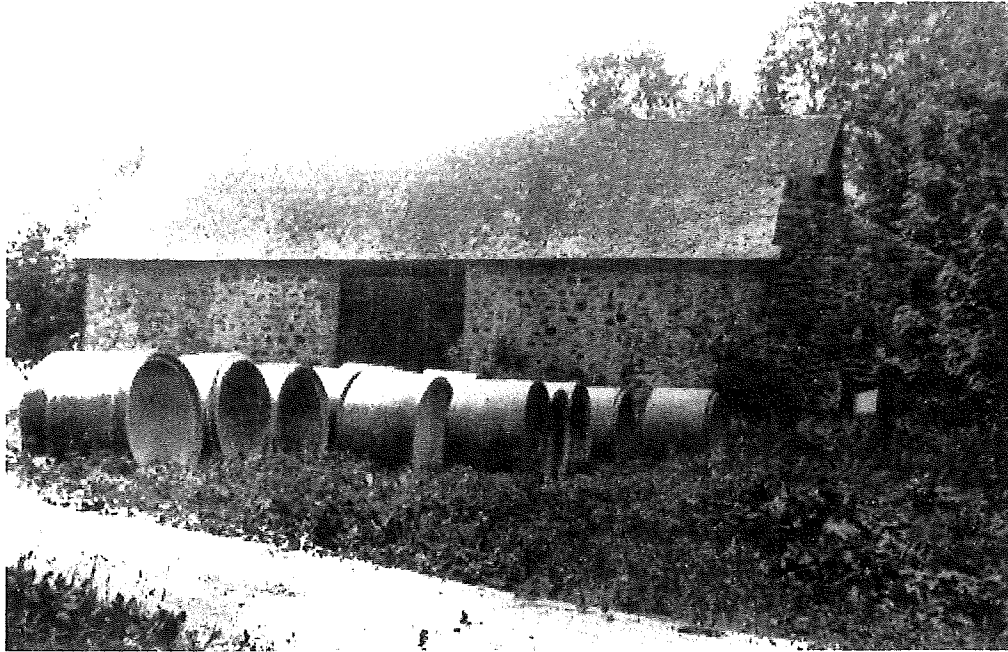
Vérification de la position du bâtiment à partir des photographies d'archives : angles de vue et repères visuels (chemin, arbres)



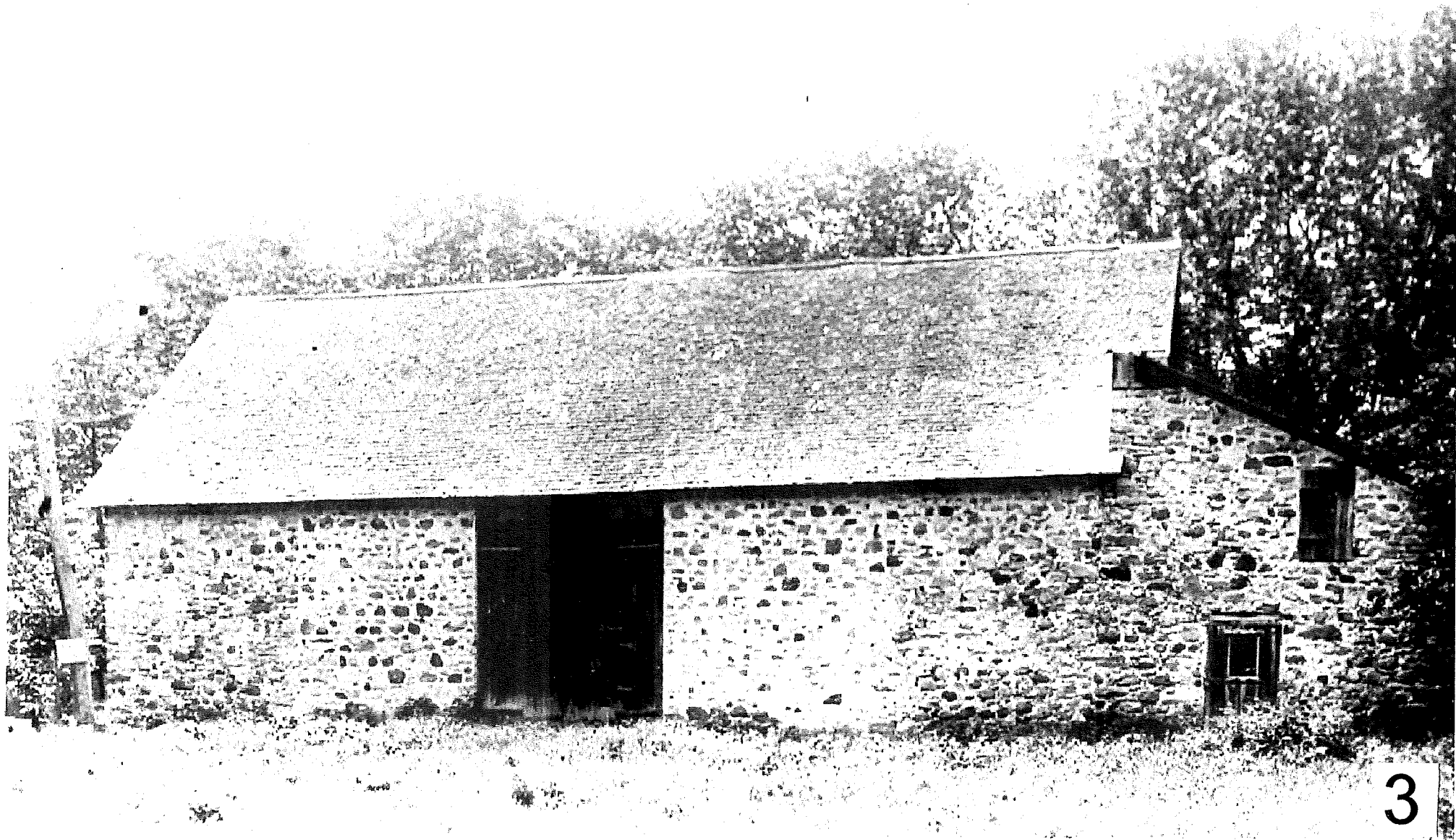
photo : Archives Montréal



Dans l'enceinte du fort, au Sault-  
au-Recollet



2



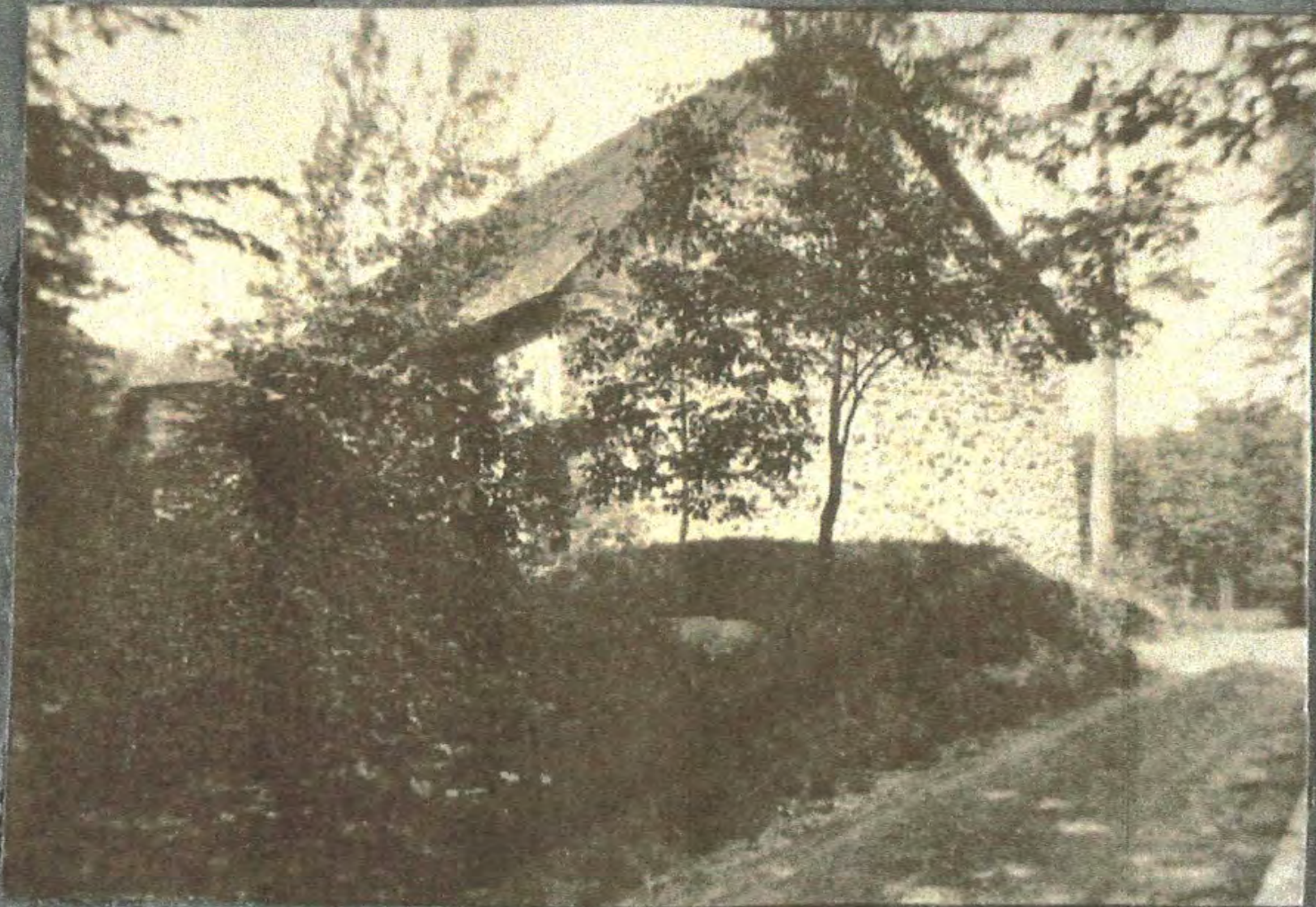
AAM

FORT LORETTE

c 1928

*Archives de la Ville de Montréal*

Edifice appelé "Fort Lorette"



4

au Sault au Récollet, Juillet 1915

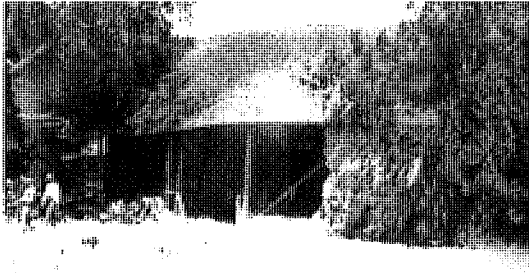
Mme McHercher



Anonyme, *Structure « A »*. Station 98. Water Level 45, Montréal : Hydro-Québec. Archives Hydro-Québec



photo : Archives Ville de Montréal



7 |

photo : inconnu |

## Résidence Ignace-Bourget

---

Type de bien : Immobilier  
Statut BD : Inventorié et validé (LPC)  
Diffusion RPCQ : Oui Diffusion adresse : Oui  
Justification de la non-diffusion :

### Biens associés

#### Fait partie de

<i>Identifiant</i>	<i>Nom</i>	<i>Statut</i>	<i>Catég.</i>
92749	Église du Sault-au-Récollet	CL	IP
93558	Site patrimonial de l'Ancien-Village-du-Sault-au-Récollet	CI	SP

#### Comprend

<i>Identifiant</i>	<i>Nom</i>	<i>Statut</i>	<i>Catég.</i>
231167	Calvaire	CI	SSP

### Données spatiales

#### Adresses

Région administrative : 06 - Montréal  
MRC : Montréal  
Municipalité : Montréal  
Arrondissement municipal : Ahuntsic-Cartierville  
Communauté métropolitaine : Communauté métropolitaine de Montréal  
No et odonyme : 12350, rue du Fort-Lorette

#### Cadastre du Québec

<i>Circonscription foncière</i>	<i>Numéro de lot</i>	<i>État</i>
Montréal	2 494 709 (Ptie)	Actuel

## Cadastre

<i>Circonscription foncière</i>	<i>Division cadastrale</i>	<i>Désignation secondaire</i>	<i>Numéro de lot</i>	<i>État</i>
Montréal	Paroisse de Sault-au-Récollet	Absent	211 SUB 11	Antérieur

## GPS

<i>Longitude</i>	<i>Latitude</i>	<i>Type coordonnées</i>	<i>Type point</i>	<i>Type datum</i>
-73 39 ' 42.6 "	45 ° 34 ' 8.4 "	GPS	Centroïde	NAD83

## Matricules

924714364250000000

## Codes Borden

BjFj-9

## Statuts actuels - Sommaire

<i>St. princ.</i>	<i>Statut</i>	<i>Catégorie</i>	<i>Autorité</i>	<i>Date</i>	<i>Histo.</i>
X	Délimitation	Situé dans une aire de protection	Ministre de la Culture et des Communications		(0)
	Citation	Situé dans un site patrimonial	Montréal		(0)

### • Délimitation - Situé dans une aire de protection (Statut principal)

Autorité : Ministre de la Culture et des Communications  
Terrain protégé : Oui  
Bâtiment visé : Extérieur seulement

### • Citation - Situé dans un site patrimonial (Statut actuel)

Autorité : Municipalité (Montréal)  
Terrain protégé : Indéterminé  
Bâtiment visé : Extérieur seulement

## Informations historiques

Catégorie fonctionnelle : Services et institutions (Couvents, monastères et abbayes > Autres résidences de religieux et religieuses)

Dates : 1977 (Construction)

## Documents multimédias

### Images (3)



Résidence Ignace-Bourget. Vue avant

Valérie Lachance 2005, © Ministère de la Culture et des Communications



Résidence Ignace-Bourget. Vue latérale

Valérie Lachance 2005, © Ministère de la Culture et des Communications



Résidence Ignace-Bourget. Vue arrière

Valérie Lachance 2005, © Ministère de la Culture et des Communications

4490-0574



Gouvernement du Québec  
Ministère des Affaires culturelles  
Direction régionale de Montréal

FORMULE 3

Dossier no: AP-86-1065-06  
(à l'usage du ministère)

### AUTORISATION

Après étude et sur la base des documents et renseignements soumis, le ministre, après avis de la Commission des biens culturels délivre son autorisation à:

Monsieur René Beauparlant  
Arpenteur-géomètre

Description de l'opération:

#### L'AIRE DE PROTECTION DE L'EGLISE DE LA VISITATION

- remplacement d'une partie des lots 211, 211-4-2 et 211-4 pour donner un caractère officiel au lot 211-11 (voir plan de René Beauparlant, arpenteur-géomètre, approuvé par la Direction du patrimoine à Montréal, le 26 mars 1986).

Adresse du demandeur:



Lieu de l'opération projetée:

12350, rue du Fort Lorette  
Montréal  
(lots 211, 211-4-2 et 211-4)

Selon les exigences suivantes:

#### CONDITION:

- une copie du plan officiel devra être déposée au ministère des Affaires culturelles lors de l'approbation du nouveau lot par le bureau d'enregistrement.

- La présente autorisation devient nulle si l'opération visée n'est pas entreprise un an après la délivrance de l'autorisation ou si l'opération est interrompue pendant plus d'un an.
- Elle ne dispense pas de l'obtention de tout autre permis, certificat ou autorisation pouvant être requis en vertu de la loi ou des règlements.
- Le certificat annexé à la présente autorisation doit être affiché bien en vue sur le lieu de l'opération et ce, pendant toute la durée de celle-ci.

Délivrée le

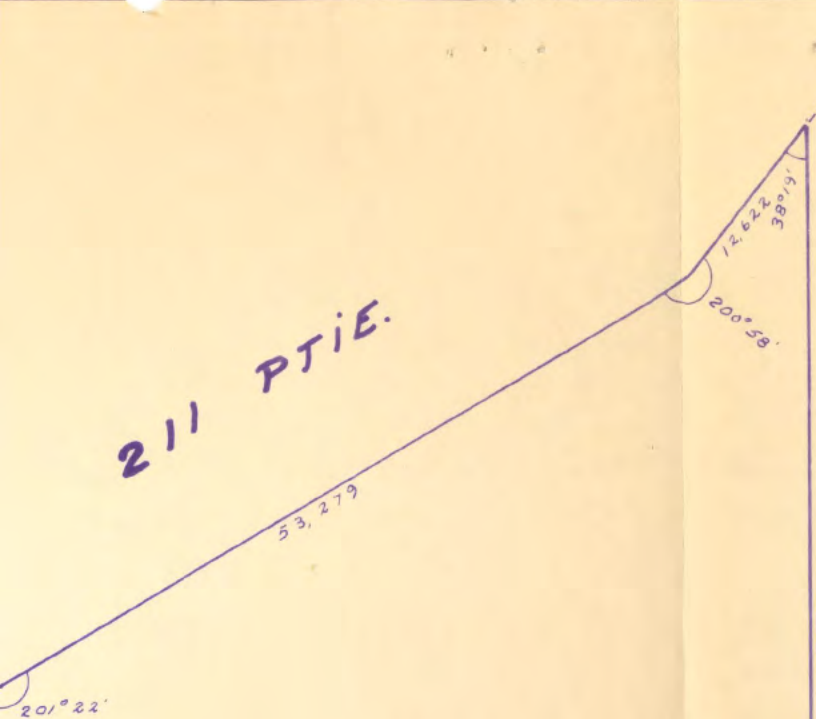
27 mars 86

Le Ministre des Affaires culturelles

Par

Directeur régional

608455



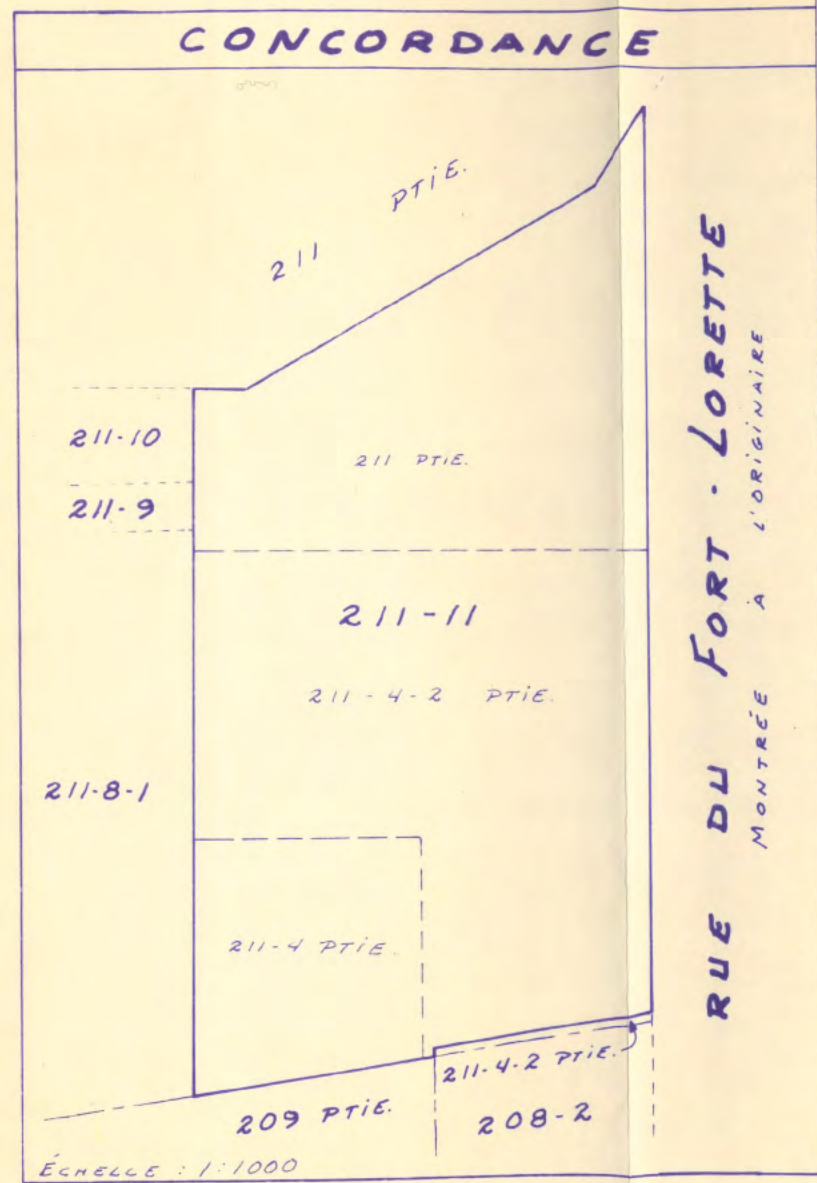
211 PTIE.

211-11

S = 6 269,52 m<sup>2</sup>

120,734

RUE DU FORT - LORETTE  
MONTREÉ À L'ORIGINAIRE



ÉCHELLE : 1:1000

NOUVEAU LOT	ANCIENS LOTS
UNE PARTIE DU LOT 211-11	UNE PARTIE DES LOTS 211-4-2 ET 211-4

LOT	PROPRIÉTAIRE
211-11	CORPORATION ARCHIEPISCOPALE CATHOLIQUE ROMAINE DE MONTRÉAL
	PAR: Mgr. [REDACTED] M <sup>gr</sup> . IVANHOE POIRIER, VICAIRE GÉNÉRAL

SUBDIVISION: D'UNE PARTIE DU LOT 211  
 REMPLACEMENT: D'UNE PARTIE DES LOTS 211-4-2 (ENR. 3122 650) ET 211-4  
 LOT CRÉÉ: 211-11  
 CADASTRE: PAROISSE DE SAULT-AU-RECOLLET  
 DIVISION D'ENREGISTREMENT: MONTRÉAL  
 MUNICIPALITÉ: VILLE DE MONTRÉAL  
 Fait conformément aux dispositions des ARTICLES 2174b ET 2175, C.C.B.-C.

Signé à MONTRÉAL le 6 MARS 1986  
 Par [REDACTED]  
 RENÉ BEU PARLANT  
 ARPENTEUR-GÉOMETRE PLAN: A-2025  
 MINUTE: 6706

Cet original a été déposé aux archives du ministère de l'Énergie et des Ressources du Québec le 21 juillet 1986

signé: [REDACTED] a.g.  
 Pour le ~~SOUS~~-MINISTRE  
 Seul le ministère est autorisé à émettre des copies authentiques de ce document.

Espace réservé à l'usage exclusif du ministère.  
 Vraie copie de l'original déposé aux archives du

211 PTIE.

53.279

12622  
38°19'

200°59'

120.734

7.004

201°22'

99°36'

92.946

211-11

S = 6 269,52 m<sup>2</sup>

211-10

211-9

1-8-112

128.86

29.337

1219  
261220  
98°



## AUTORISATION

Après étude et sur la base des documents et renseignements soumis, le ministre, après avis de la Commission des biens culturels délivre son autorisation à:

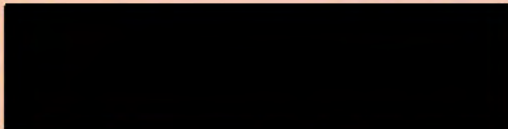
Monsieur René Beauparlant  
Arpenteur-géomètre

Description de l'opération:

### L'AIRE DE PROTECTION DE L'EGLISE DE LA VISITATION

- remplacement d'une partie des lots 211, 211-4-2 et 211-4 pour donner un caractère officiel au lot 211-11 (voir plan de René Beauparlant, arpenteur-géomètre, approuvé par la Direction du patrimoine à Montréal, le 26 mars 1986).

Adresse du demandeur:



Lieu de l'opération projetée:

12350, rue du Fort Lorette  
Montréal  
(lots 211, 211-4-2 et 211-4)

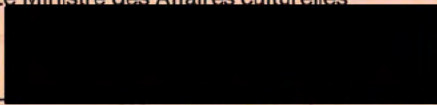
Selon les exigences suivantes:

### CONDITION:

- une copie du plan officiel devra être déposée au ministère des Affaires culturelles lors de l'approbation du nouveau lot par le bureau d'enregistrement.

- La présente autorisation devient nulle si l'opération visée n'est pas entreprise un an après la délivrance de l'autorisation ou si l'opération est interrompue pendant plus d'un an.
- Elle ne dispense pas de l'obtention de tout autre permis, certificat ou autorisation pouvant être requis en vertu de la loi ou des règlements.
- Le certificat annexé à la présente autorisation doit être affiché bien en vue sur le lieu de l'opération et ce, pendant toute la durée de celle-ci.

Délivrée le 27 mai 86 Le Ministre des Affaires culturelles

Par:   
Directeur régional



NOTE AU DOSSIER

DE LA PART DE: André-Michel Clouthier,  
m. Urbanisme

DATE : Le 25 mars 1986

*V. DR*

---

OBJET: Lots 211, 211-4-2 et 211-4  
12350, rue du Fort-Lorette  
Montréal  
Dossier AP-86-1065

---

Il s'agit du remplacement d'une partie des lots 211, 211-4-2 et 211-4 pour donner un caractère officiel au lot 211-11 (conformément au plan de René Beauparlant, arpenteur-géomètre, approuvé le 26 mars 1986).

Cette opération n'affectant pas l'aire de protection, nous recommandons l'émission du permis.

La Direction du patrimoine,



André-Michel Clouthier,  
m. Urbanisme



Dossier no: AP-86-1065-06  
(à l'usage du ministère)

**DEMANDE D'AUTORISATION FAITE EN VERTU DES  
ARTICLES 31, 48 ET 50 DE LA LOI SUR LES BIENS CULTURELS**

Concernant: EGLISE DE LA VISITATION

**Désignation de l'immeuble ou du bien:**

Adresse: 12,350 rue Du Fort-Lorette

Numéro de cadastre: 211-4-2 Ptie, 211-4 Ptie & 211 Ptie. Par. de Sault-au-Récollet

Municipalité: Ville de Montréal Code postal: H2C 3C8

**Demandeur (individu)**

Nom: R, E, N, E, B, E, A, U, P, A, R, L, A, N, T Rés.: \_\_\_\_\_  
(en lettres moulées) Tél.: 387-2212

En qualité de: propriétaire , mandataire\* , locataire\* , autre\*

préciser: Prop: Corporation Archiepiscopale Catholique Romaine de Montréal.

\*(Joindre copie du mandat ou autorisation du propriétaire).

Adresse: même que l'immeuble ou le bien  ou comme suit

Adresse: \_\_\_\_\_

Municipalité: Montréal Code postal: H3L 2M6

**Demandeur (société, corporation, organisme public. . .)**

Dénomination: \_\_\_\_\_

Représentant autorisé\*: Nom: \_\_\_\_\_ Titre: \_\_\_\_\_

Lieu d'affaires: \_\_\_\_\_ Tél.: \_\_\_\_\_

\*(Joindre copie de l'autorisation ou de la résolution)

**Nature de l'opération projetée:**

- Division, subdivision, redivision, ou morcellement de terrains (REPLACEMENT)
- Modification de l'aménagement, l'implantation, la destination ou l'usage d'un immeuble;
- Construction, réparation, transformation ou démolition impliquant notamment les dimensions, l'architecture, les matériaux ou l'apparence extérieure d'un immeuble.
- Restauration

Enseigne ou panneau-réclame  Affichage  Modification  Démolition

Préciser et décrire l'opération projetée: (si nécessaire annexer feuille additionnelle)

Subdivision d'une partie du lot 211 & Remplacement d'une partie des lots 211-4-2 et 211-4. Pour créer le lot 211-11.

Utilisation actuelle: Habitation future: Habitation.

Dans le cas d'une construction, êtes-vous propriétaire du lot à bâtir:  oui  non

Date prévue du début de l'opération: \_\_\_\_\_ Durée prévue de l'opération: \_\_\_\_\_

Le soussigné, après avoir communiqué avec la direction générale du Patrimoine pour connaître les renseignements et documents requis par le ministre pour l'examen de sa demande, annexe à la présente les renseignements et documents suivants:

photos  plan de localisation  plans et devis  autres (préciser):

2 copies du plan de remplacement-Subdivision.

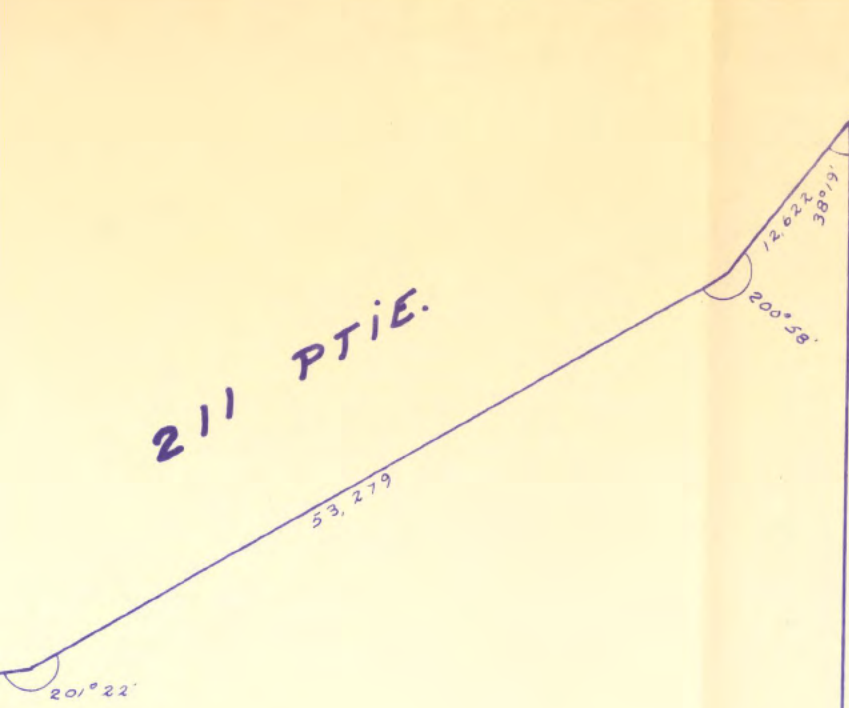
Le soussigné certifie par les présentes qu'aucune opération pour laquelle l'autorisation est requise n'a été entreprise avant la date de la présente demande d'autorisation et que les documents et renseignements soumis au ministre sont exacts au meilleur de sa connaissance.

Signé: \_\_\_\_\_ le 6 mars 1986.

À l'usage du ministère

**ACCUSÉ DE RÉCEPTION**

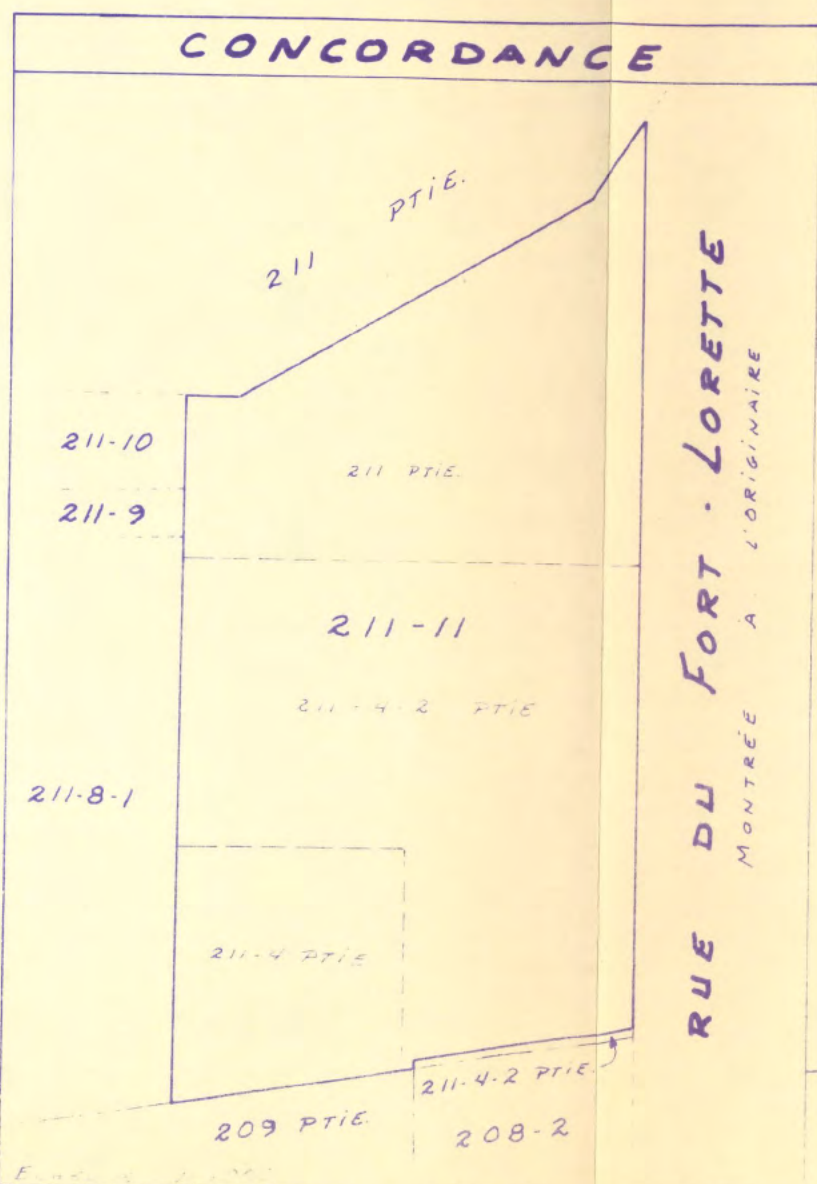
Dossier complet reçu par: \_\_\_\_\_ le 86/03/26



**211-11**  
S = 6 269,52 m<sup>2</sup>

RUE DU FORT - LORETTE  
MONTÉE À L'ORIGINAIRE

120,134



LOT	PROPRIÉTAIRE
211-11	CORPORATION ARCHIEPISCOPALE CATHOLIQUE ROMAINE DE MONTRÉAL
	PAR: Mgr. [REDACTED] M <sup>re</sup> IVANHOE POIRIER, VICAIRES GÉNÉRAL



SUBDIVISION: D'UNE PARTIE DU LOT 211  
 REMPLACEMENT: D'UNE PARTIE DES LOTS 211-4-2  
 (ENR. 3 122 650) ET 211-4 (ENR. 3 122 650)  
 LOT CRÉÉ: 211-11  
 CADASTRE: PAROISSE DE SAULT-AU-RÉCOLLET  
 DIVISION D'ENREGISTREMENT: MONTRÉAL  
 MUNICIPALITÉ: VILLE DE MONTRÉAL  
 Fait conformément aux dispositions des ARTICLES 21746 ET 2175, C.C.B.C.

Signé à MONTRÉAL le 6 MARS 1986  
 Par [REDACTED]  
**RENÉ BEUPARLANT**  
 ARPEUTEUR-GEOMETRE  
 MINUTE: 6706 PLAN: A-2025

Cet original a été déposé aux archives du ministère de l'Énergie et des Ressources du Québec le 19

12.622  
38.19  
222.21  
200° 58'

211 PTIE.

53.279

7.004  
201° 22'  
99° 36'

211-10

211-9

211-11

S: 6 269,52 m<sup>2</sup>

92.946

211-8-1

151 021



VUE GÉNÉRALE DU BÂTIMENT ACTUEL, ENTRÉE PRINCIPALE, FAÇADE SUD

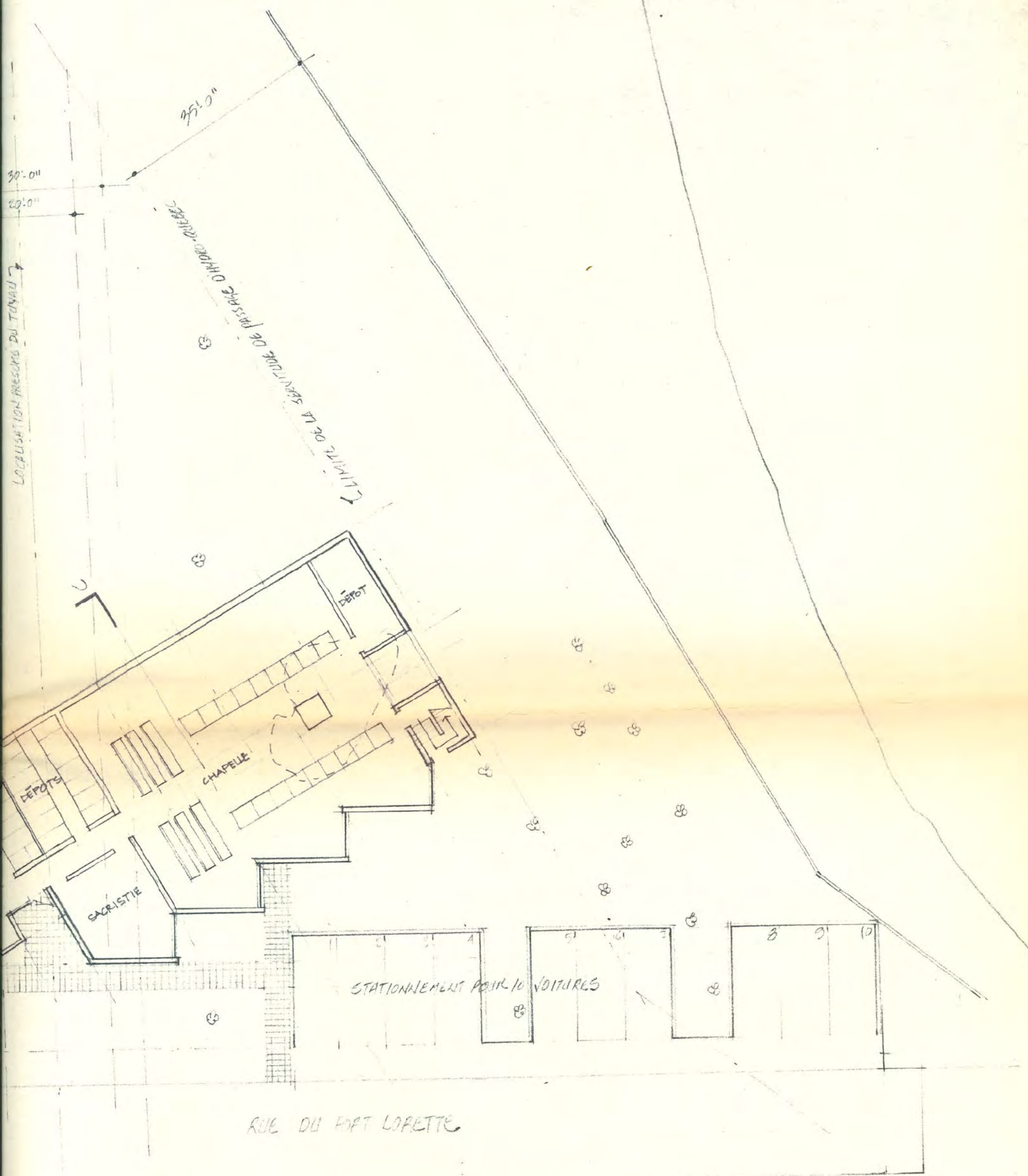
VUE GÉNÉRALE DU BÂTIMENT ACTUEL, FAÇADE NORD.



VUE DU BÂTIMENT EXISTANT À L'EXTREMITÉ OÙ SE RACCORDERA L'ADDITION

EMPLACEMENT SUR LEQUEL S'ÉLÈVRA L'ADDITION.

LOCALISATION PRESQUE DU TONAU



Aide à la mise en valeur  
du Patrimoine à Montréal

ACCEPTÉ Accord de principe

REFUSÉ

DATE 85.11.27

Ministère des Affaires culturelles

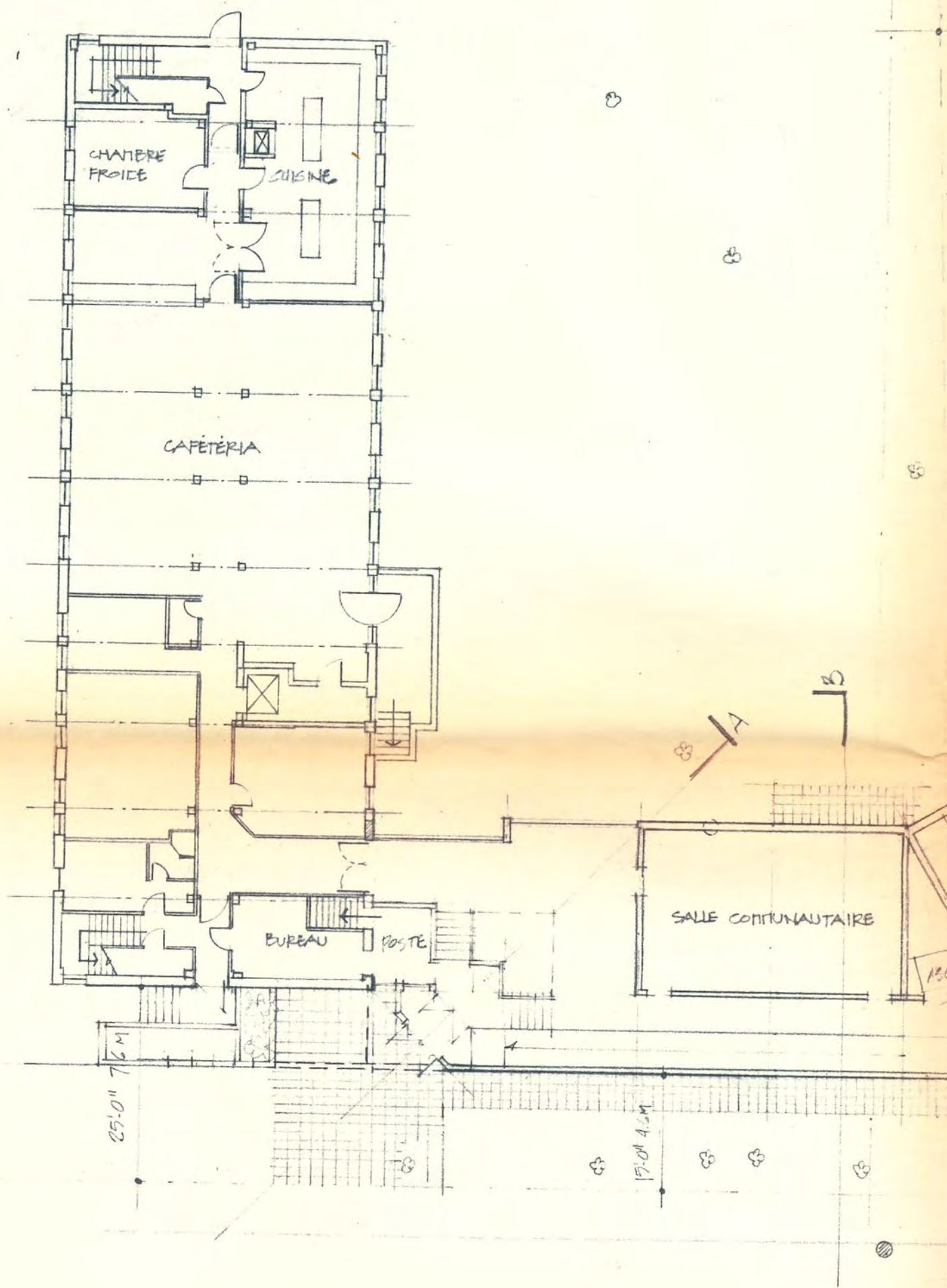
Beaupré et Michaud  
Architectes  
5181, avenue du Parc  
Montréal, Québec H2V 4G3  
514-270-5667

projet: RÉSIDENCE IGNACE - BOURGET

dessin: IMPLANTATION SOUS-SOL

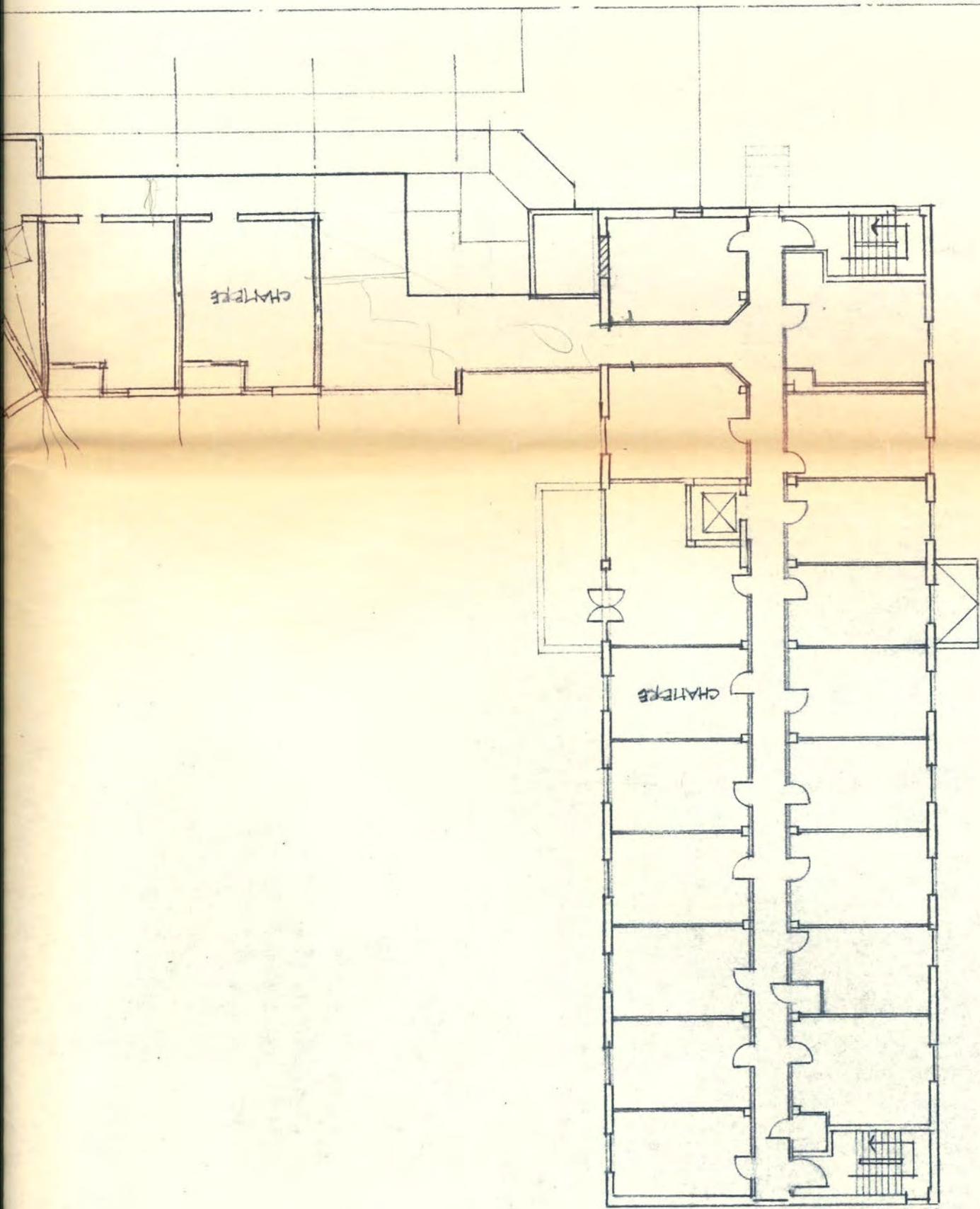
échelle: 1:200

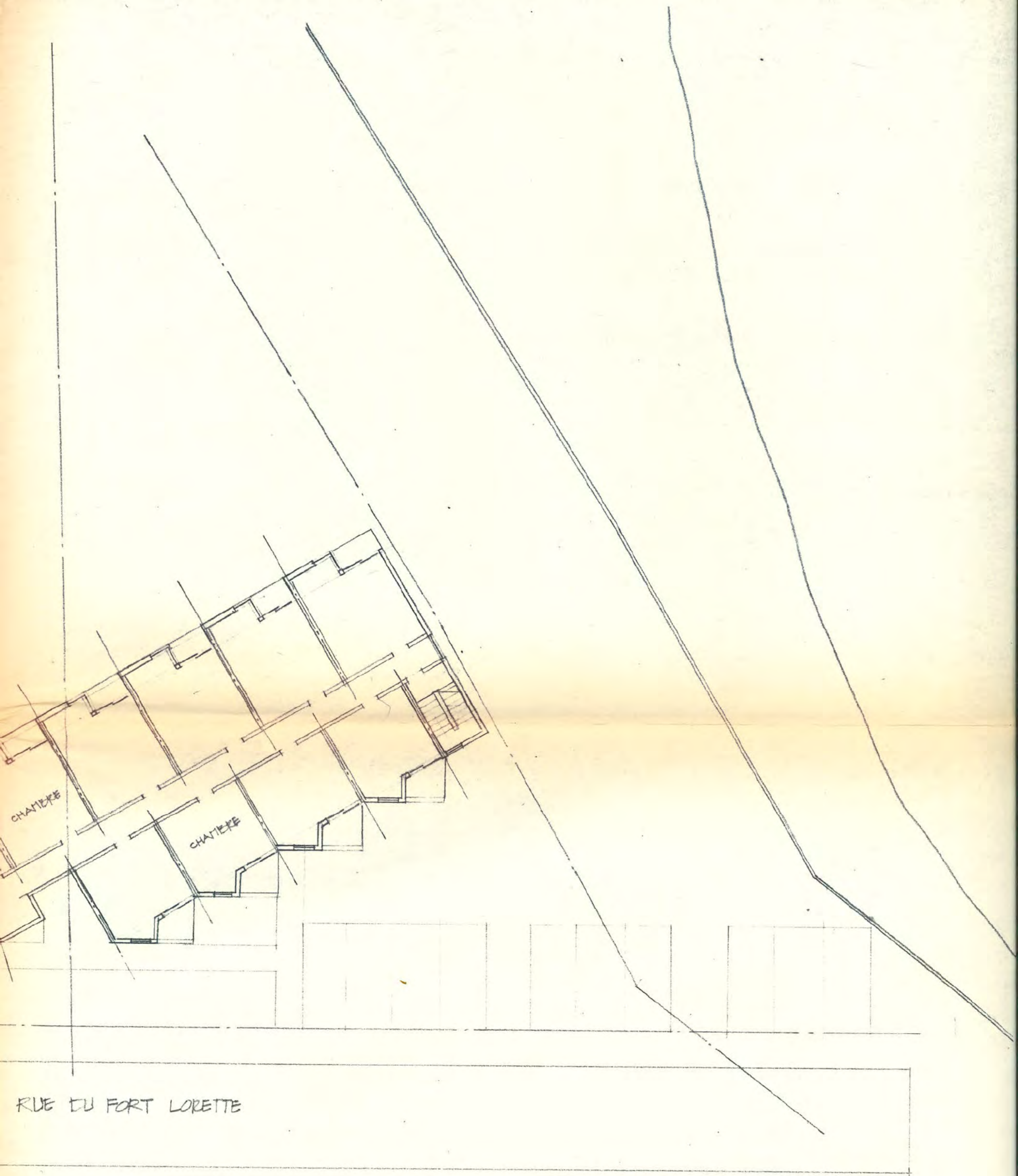
date: 08-10-85



SUPERFICIE DE PLANCHER

566 M<sup>2</sup> / NIVEAU  
 3 NIVEAUX 1698 M<sup>2</sup> → 18 275 pl. ss.





Aide à la mise en valeur  
du Patrimoine à Montréal

ACCEPTÉ Accord de principe

REFUSÉ

DATE 85.11.27

Ministère des Affaires culturelles

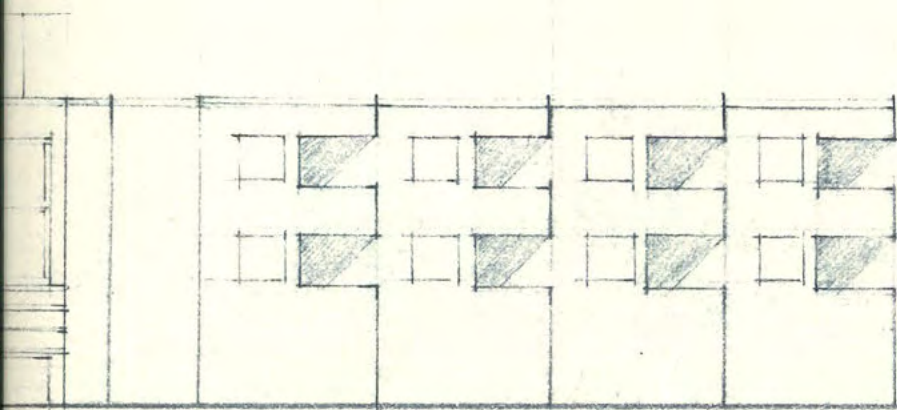
**Beaupré et Michaud**  
Architectes  
5181, avenue du Parc  
Montréal, Québec H2V 4G3  
514-270-5667

projet: RESIDENCE IGNACE - BURGET

dessin: REZ-DE-CHAUSSEE, ÉTAGE

échelle: 1:200

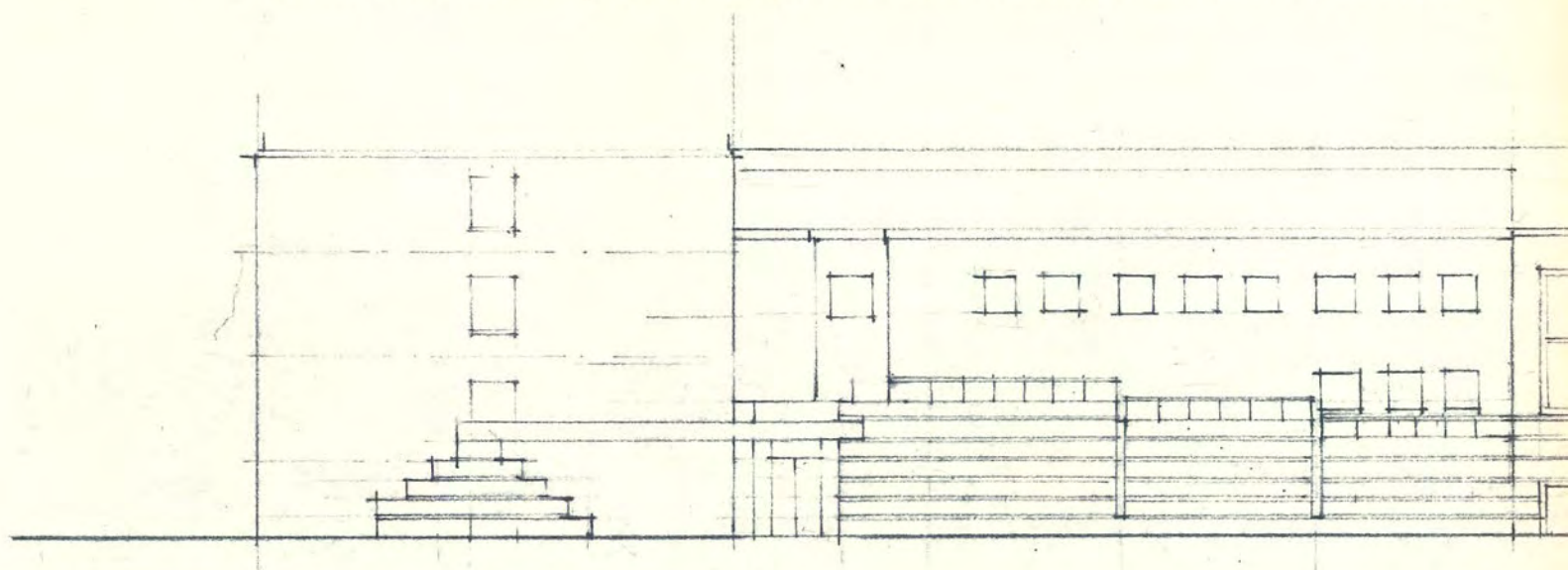
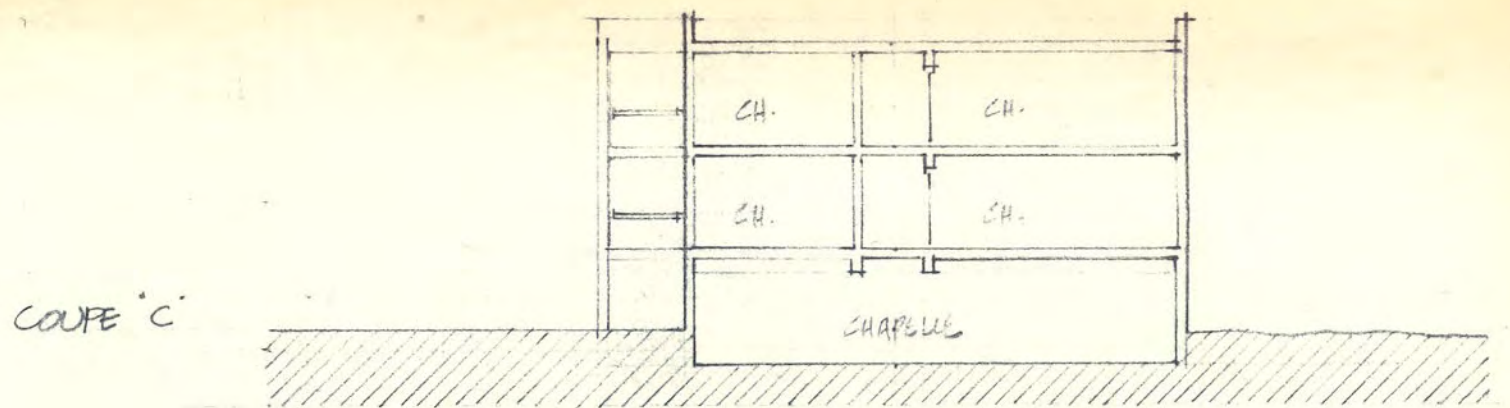
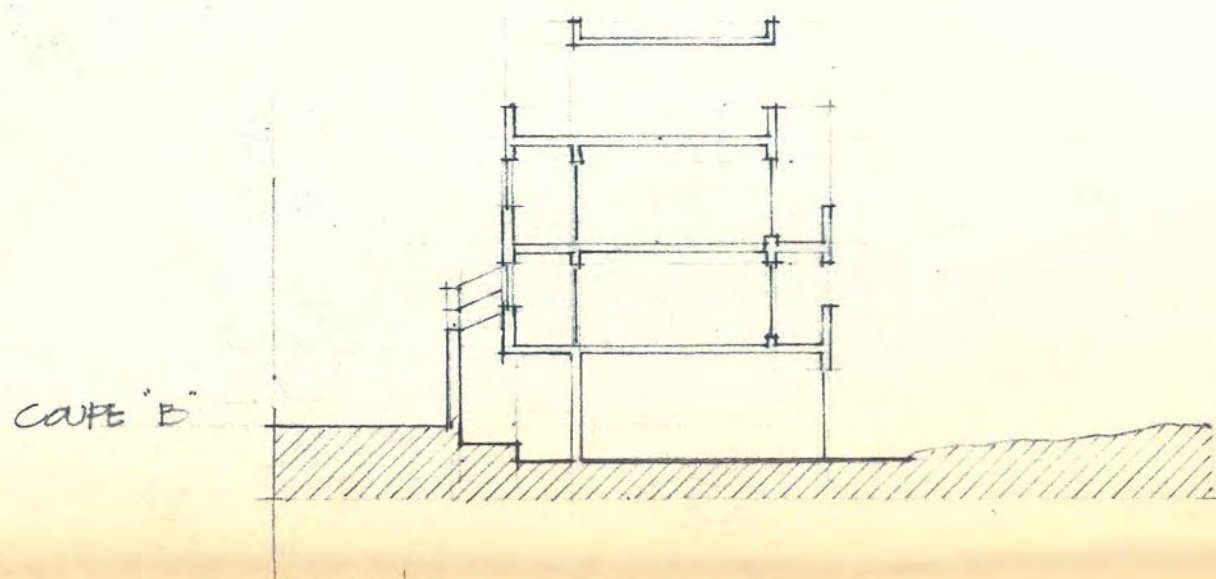
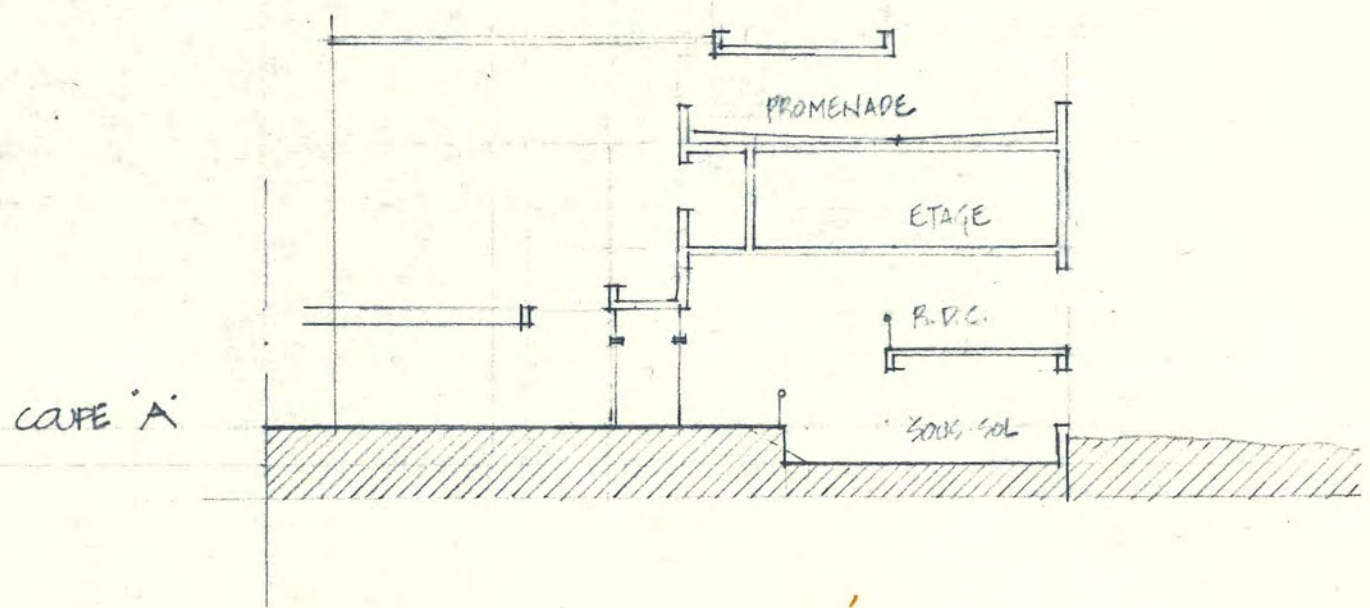
date: 10-10-85

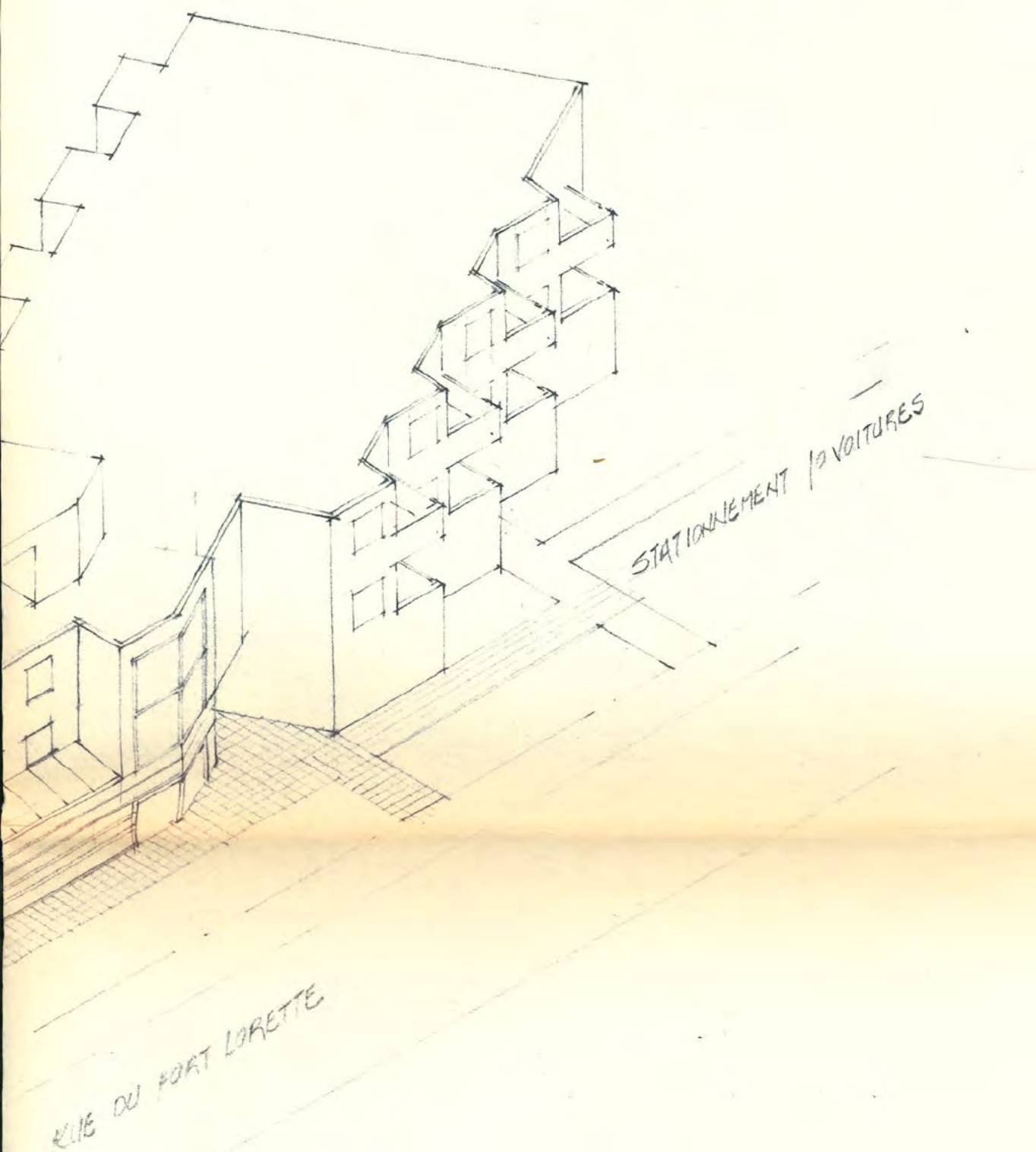


Aide à la mise en valeur  
du Patrimoine à Montréal  
ACCEPTÉ Accord de principe   
REFUSÉ   
DATE 03.11.27  
Ministère des Affaires culturelles

Beaupré et Michaud  
Architectes  
5181, avenue du Parc  
Montréal, Québec H2V 4G3  
514-270-5667

projet: RÉSIDENCE IGNACE-BOURGET  
dessin: COUPES ET ÉLEVATION  
échelle: 1:200 | date: 03-10-85





Aide à la mise en valeur  
du Patrimoine à Montréal  
ACCEPTÉ ACCORD DE PRINCIPES   
REFUSÉ   
DATE 85.11.27  
Ministère des Affaires culturelles

Beaupré et Michaud  
Architectes

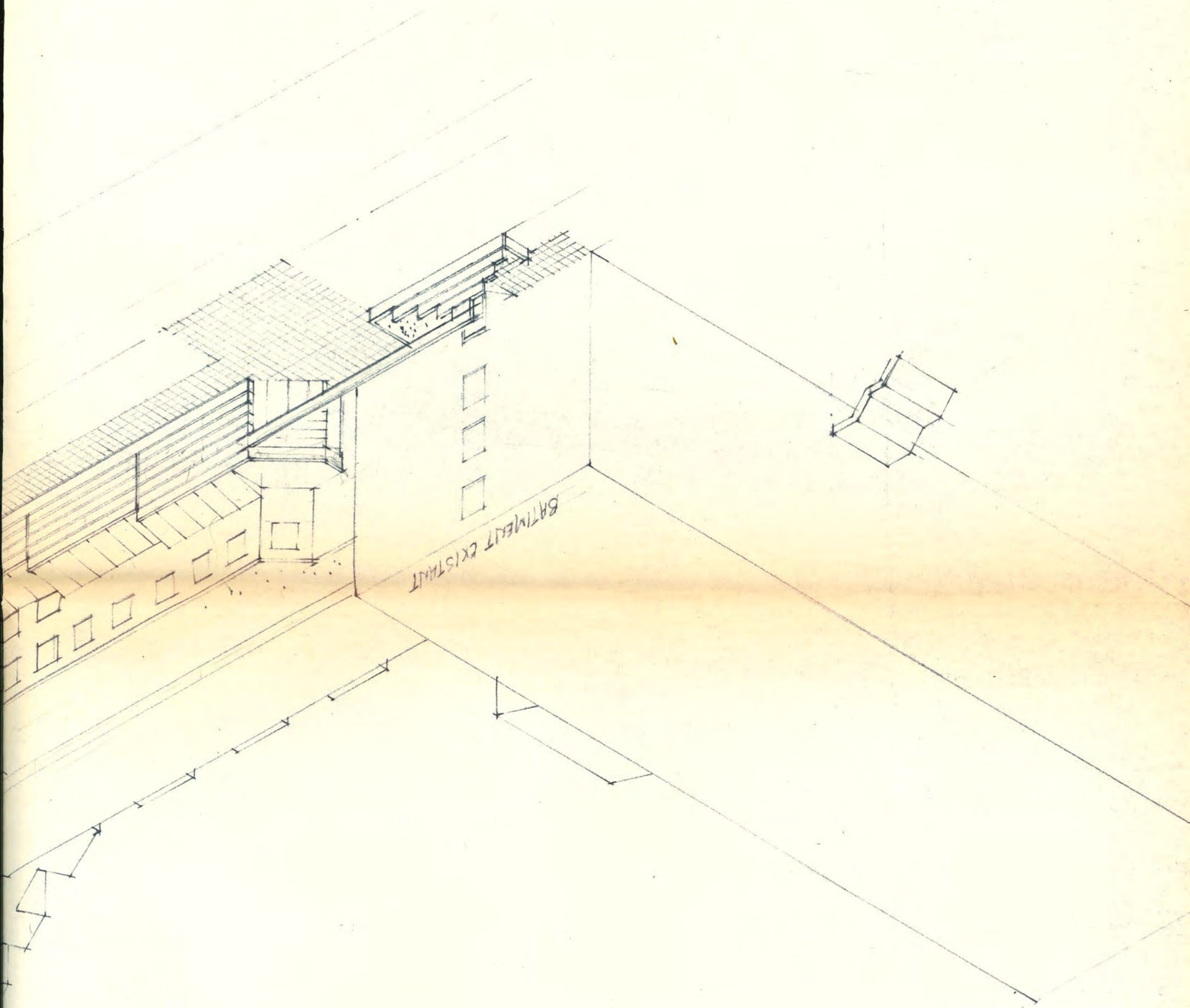
5181, avenue du Parc  
Montréal, Québec H2V 4G3  
514-270-5667

projet: RÉSIDENCE IGNACE - BOURGET

dessin: AXONOMETRIQUE

échelle: 1:200

date: 08-10-85



AP-86-1057

DIRECTION DU PATRIMOINE MONTRÉAL  
MINISTÈRE DES AFFAIRES CULTURELLES

Accepté

Refusé

Date 86.02.12

BEAUPRE & MICHAUD  
ARCHITECTES  
5181 AV. DU PARC  
MONTREAL, QUEBEC

PROJET

RESIDENCE IGNACE BOURGET.

ÉTAPE

ESQUISSE PRÉLIMINAIRE.

TITRE

AXONOMETRIQUE.

RESSINÉ PAR MEK.

VÉRIFIÉ PAR

DATE

26 FEVRIER 1986

ÉCHELLE

1:200

PLANCHE

J-1

## FICHE DE PRÉSENTATION AU CADP

### IMMOBILIER

#### IDENTIFICATION

---

**Nom du bien :** Site archéologique de Fort Lorette

**Adresse :** 12 375, rue du Fort-Lorette, Montréal (lot 2 494 474)

**Statut :** Avis d'intention de classement en date du 16 juin 2017

#### PROPRIÉTAIRE, PROPOSEUR ET APPUIS

---

**Proposeur :**

[REDACTED]

**Propriétaires :**

Ville de Montréal, propriétaire de certains terrain visés par l'avis d'intention de classement du 12 375, rue du Fort-Lorette (entente intervenue le 16 novembre 2017 avec l'ancien propriétaire)

Fabrique de la paroisse de la Visitation-de-la-Bienheureuse-Vierge-Marie

**Avis de la municipalité :**

La municipalité ne s'est pas prononcée officiellement sur la demande de [REDACTED] qui consiste à ajouter la propriété sise au 12 350, rue du Fort Lorette (lot 2 249 4709) aux limites du site visé par l'intention de classement.

**Objet de la demande adressée au MCC:**

Le 15 novembre dernier, [REDACTED] adressait une demande à la direction générale de la métropole afin que le MCC puisse revoir les limites du site archéologique de fort Lorette, de façon à inclure dans l'aire de classement la propriété sise au 12 350, rue du Fort-Lorette (lot 2 249 4709). Plus spécifiquement, il s'agit en fait du terrain situé immédiatement à l'ouest de la zone visée par l'avis d'intention de classement du 16 juin dernier, tout juste de l'autre côté de la rue du Fort-Lorette. Mentionnons également que le terrain qu'on nous demande d'intégrer au site classé comprend un immeuble construit en 1970 connu comme étant la Résidence étudiante Ignace-Bourget qui est un établissement géré par une organisation catholique appelé la Communauté du Chemin Neuf.

**Argumentaire et documents accompagnant la demande d'agrandissement du site visé par l'avis d'intention de classement :**

Selon les documents accompagnant la demande de l'organisme, le Fort Lorette mesurait à l'origine 500 pieds de large par 160 de profond. À cet effet, rappelons que les archéologues impliqués dans la recherche sur le site de Fort-Lorette au printemps dernier parlent plutôt d'un ouvrage de 60, 40 m de longueur par une largeur maximale de 44, 80 m. S'appuyant sur les recherches effectuées par l'un

Préparé par : Marie-Ève Bonenfant, Direction générale du patrimoine avec la collaboration de Bernard Hébert, Direction de l'archéologie

Date : 13 décembre 2017

## FICHE DE PRÉSENTATION AU CADP

### IMMOBILIER

de [REDACTED] demande au MCC de protéger l'ensemble des terrains occupés autrefois par fort Lorette et de les considérer dans le périmètre du site classé. Parmi ces terrains, celui de la Résidence étudiante Ignace-Bourget est identifié spécifiquement par [REDACTED] comme l'endroit où se trouvait selon eux un « magasin aux munitions » ou « armurerie » directement relié à l'occupation de fort Lorette. Toujours à la suggestion de [REDACTED], l'immeuble actuel présent sur la propriété ne serait pas concerné par la demande de classement, si bien que seul le terrain du 12 350, rue du Fort-Lorette serait visé par un statut de protection. Mentionnons également que la demande de révision des limites du site classé était accompagnée de plusieurs documents, dont un plan montrant la palissade de fort Lorette qui s'étendait selon eux de part et d'autre de la rue du Fort-Lorette pour inclure la partie du terrain de la Résidence étudiante Ignace-Bourget où aurait été situé le magasin aux munitions démolé en 1928. Parmi les autres documents compris dans la demande de [REDACTED], se trouvaient également des plans anciens de fort Lorette, des photos d'époque supposées représenter le magasin aux munitions, une photo récente d'un vestige de pierre, des extraits d'archives (soit un index aux immeubles de 1986 et un extrait de ce qui semble être d'un acte de vente de 1928), des photographies aériennes de l'emplacement présumé des vestiges de l'ancien magasin aux munitions et des extraits d'un avis de découverte transmis au MCC par [REDACTED]. D'ailleurs, la demande du 15 novembre dernier faisait état des deux avis de découvertes adressées au MCC par [REDACTED].

### DONNÉES HISTORIQUES ET DOCUMENTATION EXISTANTE

---

#### **Description**

Les valeurs historiques et archéologiques de cet espace se rattachent principalement à la présence des vestiges de la mission de fort Lorette érigée par les Sulpiciens au 17<sup>e</sup> siècle à peu de distance de l'actuelle église du Sault-au-Récollet.

#### **Historique**

Le site archéologique de Fort-Lorette présente un intérêt patrimonial pour sa valeur historique. Le site correspond à l'emplacement de la mission de la Nouvelle-Lorette, le second établissement de la mission sulpicienne. D'abord établie sur le domaine seigneurial des Sulpiciens, au pied du mont Royal, la mission de la Montagne est déplacée au Sault-au-Récollet dès la fin du XVII<sup>e</sup> siècle. Le nouvel emplacement est choisi par François Vachon De Belmont, sulpicien chargé de la mission, qui souhaite éloigner les Amérindiens des tentations que peuvent présenter Montréal et Lachine, notamment la proximité de l'eau-de-vie. Il y fait construire un fort de pieux et dote la mission d'une chapelle, d'une maison seigneuriale et d'un couvent pour les sœurs de la Congrégation de Notre-Dame. Un cimetière amérindien est également aménagé. À partir de 1721, la mission de la Nouvelle-Lorette est progressivement abandonnée au profit de celle du lac des Deux-Montagnes, située à Oka. Elle est définitivement abandonnée en 1736. Le site archéologique de Fort-Lorette constitue donc un témoin important du passage de la mission amérindienne sulpicienne au Sault-au-Récollet.

Préparé par : Marie-Ève Bonenfant, Direction générale du patrimoine avec la collaboration de Bernard Hébert, Direction de l'archéologie  
Date : 13 décembre 2017

## FICHE DE PRÉSENTATION AU CADP

### IMMOBILIER

Le site archéologique de Fort-Lorette présente un intérêt patrimonial pour sa valeur archéologique. Les recherches menées au printemps 2017 ont permis la découverte d'une riche collection d'objets témoins associés à la mission de la Nouvelle-Lorette datant de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle et du début XVIII<sup>e</sup> siècle. Les fouilles ont également révélé la présence de trois tranchées parallèles qui correspondraient à des portions de la palissade de pieux de bois du fort. Deux de ces tranchées pourraient représenter les murs ouest et mitoyen du fort, ce qui permettrait de le positionner dans son axe est-ouest. Une tranchée perpendiculaire aux premières laisse croire qu'il s'agit possiblement du bastion sud-ouest ou, du moins, du coin sud-ouest du fort. Un segment de maçonnerie constitué de moellons bruts découvert à l'intérieur des limites du fort pourrait correspondre au mur ouest d'un ancien bâtiment. Le site archéologique de Fort-Lorette, dont plusieurs sections n'ont pas encore été explorées, présente un potentiel de recherche considérable

#### **Position et recommandation de la Direction de l'archéologie sur la demande d'agrandissement du site visé par l'avis d'intention de classement :**

Le fait que les installations de fort Lorette comportaient un « magasin aux munitions » ou une « armurerie » demeure plausible. En effet, normalement dans les établissements militaires ce type d'entrepôt était construit à l'écart des installations principales et des résidences pour éviter tout risque de catastrophe lié à la présence des explosifs. D'ailleurs, c'est justement pour cette raison que les entrepôts ou magasins servant à conserver les armes et les munitions étaient construits à une distance jugée sécuritaire et fréquemment localisés à l'extérieur de l'enceinte de la palissade ou du fort. Par contre les arguments avancés par [REDACTED] quant à l'emplacement exact qu'aurait occupé ce bâtiment demeurent peu convaincants et reposent sur des suppositions non fondées.

Bien qu'un acte de vente de 1928 fourni par [REDACTED] fait état de bâtiments qui devront être démolis au frais du vendeur sur la propriété du 12 350, rue du Fort-Lorette, il n'y a aucune indication à propos de la nature et des fonctions présumées de ces immeubles. En effet, alors que l'organisme fait allusion à un seul immeuble (en l'occurrence l'armurerie qui selon eux aurait été sur le terrain), l'acte de vente parle bien de plusieurs bâtiments (« *buildings* » au pluriel). Sur les photos d'époque déposées par l'organisme, on distingue parfaitement des bâtiments qui sont supposés être présents sur le terrain qu'on nous demande d'intégrer à l'aire de classement. Par contre nous n'avons aucune certitude à l'effet que les bâtiments sur ces photographies se trouvaient réellement sur ce terrain et non pas ailleurs dans les environs. Aucun des bâtiments en question ne semble correspondre non plus à un magasin ou un entrepôt militaire pour garder les armes et les munitions. Au contraire, l'édifice qui semble être le sujet principal des photos est constitué de murs de pierre percés de portes de bois et ressemble davantage à une grange ou une étable. Enfin, rien ne prouve que la maçonnerie en ruine visible à partir d'une photographie aérienne sur le terrain du 12 350, rue du Fort-Lorette corresponde au vestige d'un magasin aux munitions. Ces sections de murs pourraient tout aussi bien représenter un témoin d'un ancien bâtiment agricole, qu'une résidence ou un autre édifice qui n'a rien à voir avec fort Lorette.

En conclusion, compte tenu de sa position en bordure de la rivière des Prairies, le terrain du 12 350, rue du Fort-Lorette a probablement connu plusieurs générations de bâtiments qui s'y sont succédées avant la construction de l'immeuble actuel en 1970. Bien qu'une photographie

Préparé par : Marie-Ève Bonenfant, Direction générale du patrimoine avec la collaboration de Bernard Hébert, Direction de l'archéologie

Date : 13 décembre 2017

## FICHE DE PRÉSENTATION AU CADP

### IMMOBILIER

aérienne montre qu'un vestige de maçonnerie ancienne se trouvait sur le terrain du 12 350, rue du Fort-Lorette, nous ne possédons aucun indice nous permettant de présumer de la nature et de la fonction de cet ancien bâtiment. Chose certaine, dans l'état actuel des connaissances, nous ne pouvons certainement pas présumer que ce vestige soit celui d'un ancien magasin aux munitions relié à fort Lorette. Dans ces conditions, la Direction de l'archéologie recommande de s'en tenir à la zone actuellement proposée dans l'avis d'intention de classement comme étant les limites de Fort-Lorette. Aussi, comme une seconde intervention archéologique est prévu au printemps 2018, nous recommandons que les recherches soient concentrées au cœur de l'établissement de Fort-Lorette afin de mieux documenter la diversité des activités qui s'y sont déroulées.

## FICHE DE PRÉSENTATION AU CADP

### IMMOBILIER

#### BIBLIOGRAPHIE

---

**Arkéos**, 1996d : Inventaire et supervision archéologiques, réfection du parvis, site BjFj-85, Paroisse Visitation-de-la-Bienheureuse-Vierge-Marie du Sault-au-Récollet, 48 p

**Grondin, François**, 2010 : Inventaire des cimetières effacés associés aux lieux de culte du territoire de l'île de Montréal, MCCCCF, rapport inédit, 28 p

**Grondin, F., Gates-St-Pierre, C.** : Église de la Visitation de la Bienheureuse-Vierge-Marie du Sault-au-Récollet, à Montréal. Projet de restauration, MCCCCF, rapport inédit, 46 p

**Ethnoscop**, 2011q : Reconstruction du pont Gouin (Projet MTQ no 154-96-0690) Forages géotechniques. Surveillance archéologique, MTQ, rapport inédit, 15 p

**Arkéos**, 2017 : 12 375, rue du Fort-Lorette, Inventaire archéologique, Rapport d'activités, version préliminaire

**Arkéos**, 2018 : 12 375, rue du Fort-Lorette, Inventaire archéologique, Printemps 2017 (à venir)

# INVENTAIRE DES SITES ARCHÉOLOGIQUES DU QUÉBEC

## DESCRIPTION DU SITE

**CODE BORDEN :** BjFj-9

**NOM :** Site dit du Fort Lorette

**Date :** 2013-09-13

**Latitude :** 45-34-03.600

**Longitude:** 73-39-45.500

**UTM nord :** 5046884

**UTM est :** 604358

**NAD :** 83

**Carte :** 31 H/12-010-1127

**Zone :** 18

**RDE :** 719

**Photo aérienne :**

**M.R.C. :** Montréal

**R.A. :** Montréal

**C.É.P. :**

**Canton :** aucun

**Lot :** 2494709; 2494706; 2736254; 2736255; 2736250ptie; 2494704ptie

**Ancien lot :**

**Rang :**

**Municipalité :** Montréal

**Propriétaire :** Ville, municipalité, paroisse

**Localisation informelle :**

Angle des rues Fort Lorette et boulevard Gouin à Sault-aux-Récollets.

## AUTRES NOMS

### Nom

Sault-aux-Récollets  
Mission sulpicienne

### Source

## STATUT LÉGAL :

cité site du patrimoine

## ÉTAT DU SITE

**Date du constat :** 2007-05-07

**Portion résiduelle :** 4/4 (site intact)

**Superficie :**

**Stratification :** en stratigraphie

**Condition :** état naturel (intacte)

**Nombre d'aires :**

**Nombre de couches :**

**Source :** 1414

## MILIEU BIO-PHYSIQUE

**Altitude/mer :**

**Altitude/plan d'eau :**

**Bassin :** Saint-Laurent

**Environnement :** terrestre complètement bouleversé

**Remarques :**

Possiblement l'emplacement du Fort Lorette. Le site BjFj-81 y a déjà été incorporé, mais redevenu deux sites distincts en 2012. Ce site est en partie dans le site du patrimoine (constitution) de l'Ancien village du Sault-au-Récollet. Portion du site se trouve sur 31 H/12-010-1128 et 31 H/12-010-1228.

**Notes :**

## IDENTITÉS CULTURELLES

**Identité :** historique 1800-1899

**Source :** 1414

## TRAVAUX ARCHÉOLOGIQUES

### Saison

### Nature

### Source

1986-07-01

surveillance

1414

1976-08-30

évaluation de site, inspection visuelle

689

1976-09-20

sondage

690

2007-05-07

sondage

4352

## RECOMMANDATIONS

**Date :** 2007-05-07

**Nature :** poursuite de la recherche-sondage

**Délai :**

**Source :** 4352

**Date :** 2007-05-07

**Nature :** poursuite de la recherche-fouille

**Délai :**

**Source :** 4352

**DATATIONS ABSOLUES (A) ET INTERPRÉTÉES (I)**

Ne contient aucune information

**TYPES DE SITE****Fréquence :****Saisonnalité :****Fonction :** religieuse**Identité :** historique indéterminé**Durée :****Source :** 688**TRACES D'ÉTABLISSEMENTS**

Ne contient aucune information

**FONCTIONS DES STRUCTURES ET DES VESTIGES**

Ne contient aucune information

**ANALYSES**

Ne contient aucune information

**SOURCES**

<u>Type</u>	<u>Source</u>	<u>Auteur</u>	<u>Date</u>
note	688	Gaumont, Michel	s. d. G
note	689	Gaumont, Michel	1976a
rapport de terrain	690	Kirjan, Cornéliu	1976a
rapport de terrain	1414	Brossard, J.-G. et Brochu, G.	1987
rapport de terrain	4352	Gates St-Pierre, C. et Grondin, F.	2008

**COLLECTIONS**

<u>No</u>	<u>Année</u>	<u>Volume</u>	<u>Propriétaire</u>	<u>Source</u>
	1986-07-01		Ville, municipalité, paroisse	1414

**Remarques**

Collection à la Ville de Montréal (No 3225).

**ARTEFACTS - ÉCOFACTS - RESTES****Catégorie :** céramique euro-qubécoise**Type :** terre cuite fine**Support/technique :****Identité :** historique indéterminé**Source :** 1414**Nombre :** 2**Poids :****Catégorie :** verre**Type :** bouteille**Support/technique :****Identité :** historique indéterminé**Source :** 1414**Nombre :** 13**Poids :****Catégorie :** verre**Type :** verre de table**Support/technique :****Identité :** historique indéterminé**Source :** 1414**Nombre :** 2**Poids :****Catégorie :** verre**Type :** médecine bouteille**Support/technique :****Identité :** historique indéterminé**Source :** 1414**Nombre :** 3**Poids :****Catégorie :** verre**Type :** construction**Support/technique :****Identité :** historique indéterminé**Source :** 1414**Nombre :** 1**Poids :****Catégorie :** matériaux organiques ouvrés ou utilisés**Type :** bouton**Support/technique :****Identité :** historique indéterminé**Source :** 1414**Nombre :** 1**Poids :****Catégorie :** métal**Type :** clou**Support/technique :****Identité :** historique indéterminé**Source :** 1414**Nombre :** 3**Poids :****Catégorie :** métal**Type :** quincaillerie de bâtiment**Support/technique :****Identité :** historique indéterminé**Source :** 1414**Nombre :** 1**Poids :****Catégorie :** autres matériaux ouvrés ou transformés**Type :** cuir**Support/technique :****Identité :** historique indéterminé**Source :** 1414**Nombre :** 1**Poids :****Catégorie :** autres matériaux ouvrés ou transformés**Type :** matériaux transformés(ne plus utiliser)**Support/technique :****Identité :** historique indéterminé**Source :** 1414**Nombre :** 1**Poids :****Catégorie :** restes d'animaux**Type :** mammifère terrestre**Support/technique :****Identité :** historique indéterminé**Source :** 1414**Nombre :** 6**Poids :**

**Catégorie :** restes d'animaux

**Type :** coquille d'oeuf

**Support/technique :**

**Identité :** historique indéterminé

**Source :** 1414

**Nombre :** 1

**Poids :**

**Catégorie :** restes d'animaux

**Type :** mollusque

**Support/technique :**

**Identité :** historique indéterminé

**Source :** 1414

**Nombre :** 3

**Poids :**

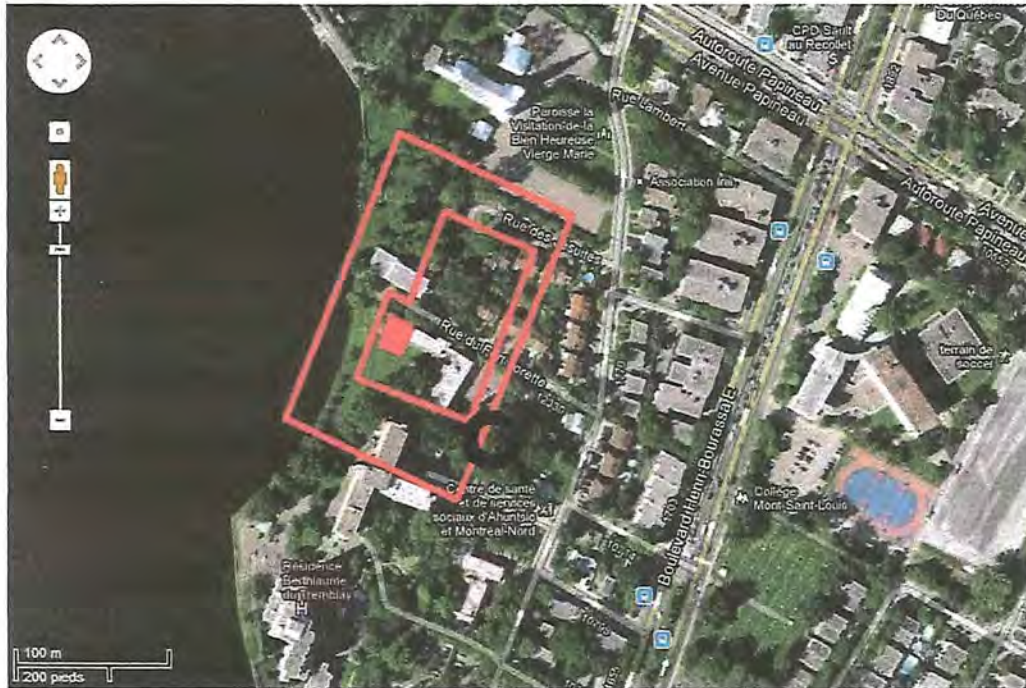
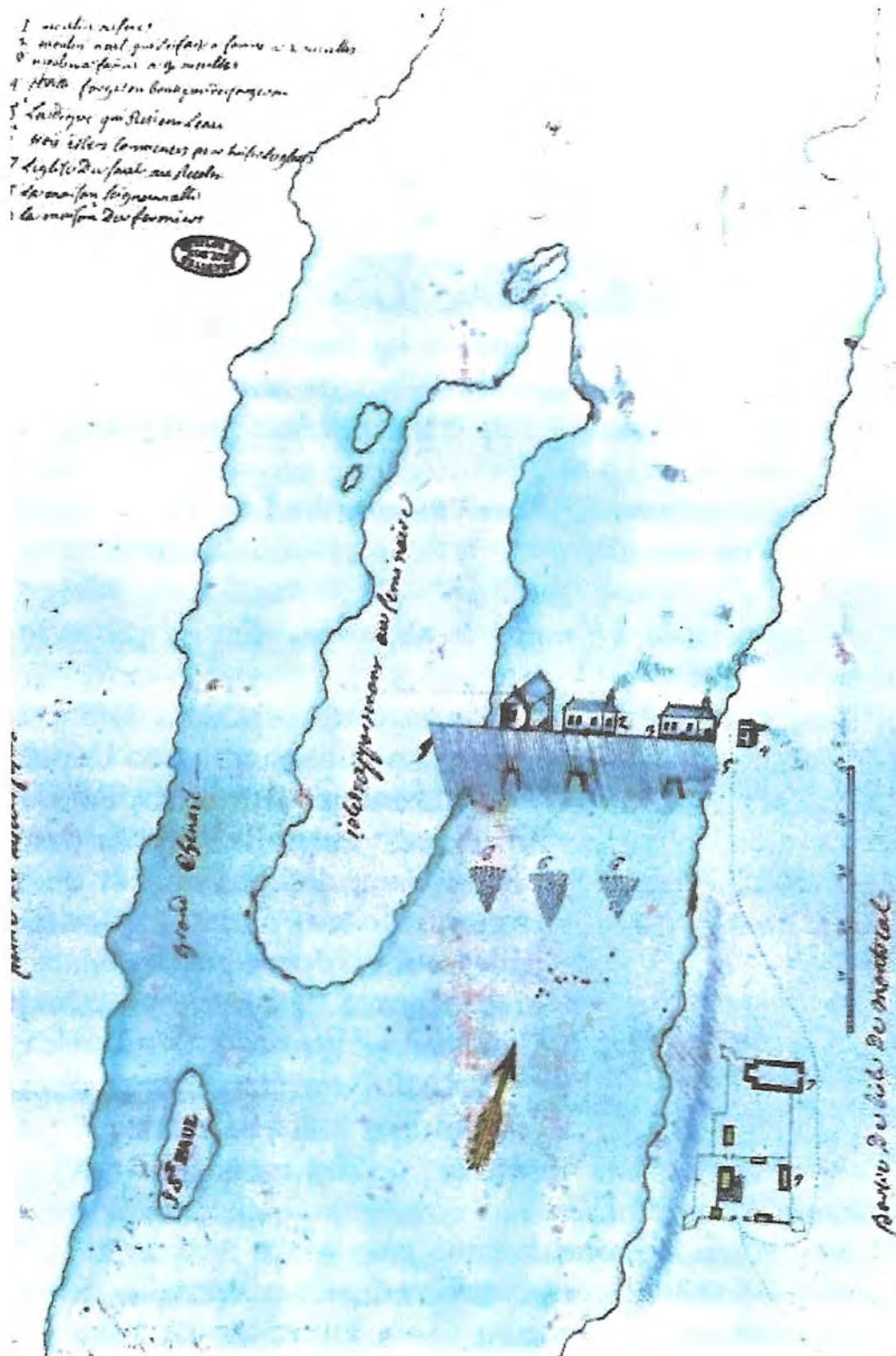


Illustration 9. Le Fort-Lorette au Sault-au-Récollet. Hypothèse d'emplacement. 2013.

Endroit où sont entreposées les pierres (encadré noir)  
par rapport à l'hypothèse de l'emplacement du Fort Lorette (trait rouge).

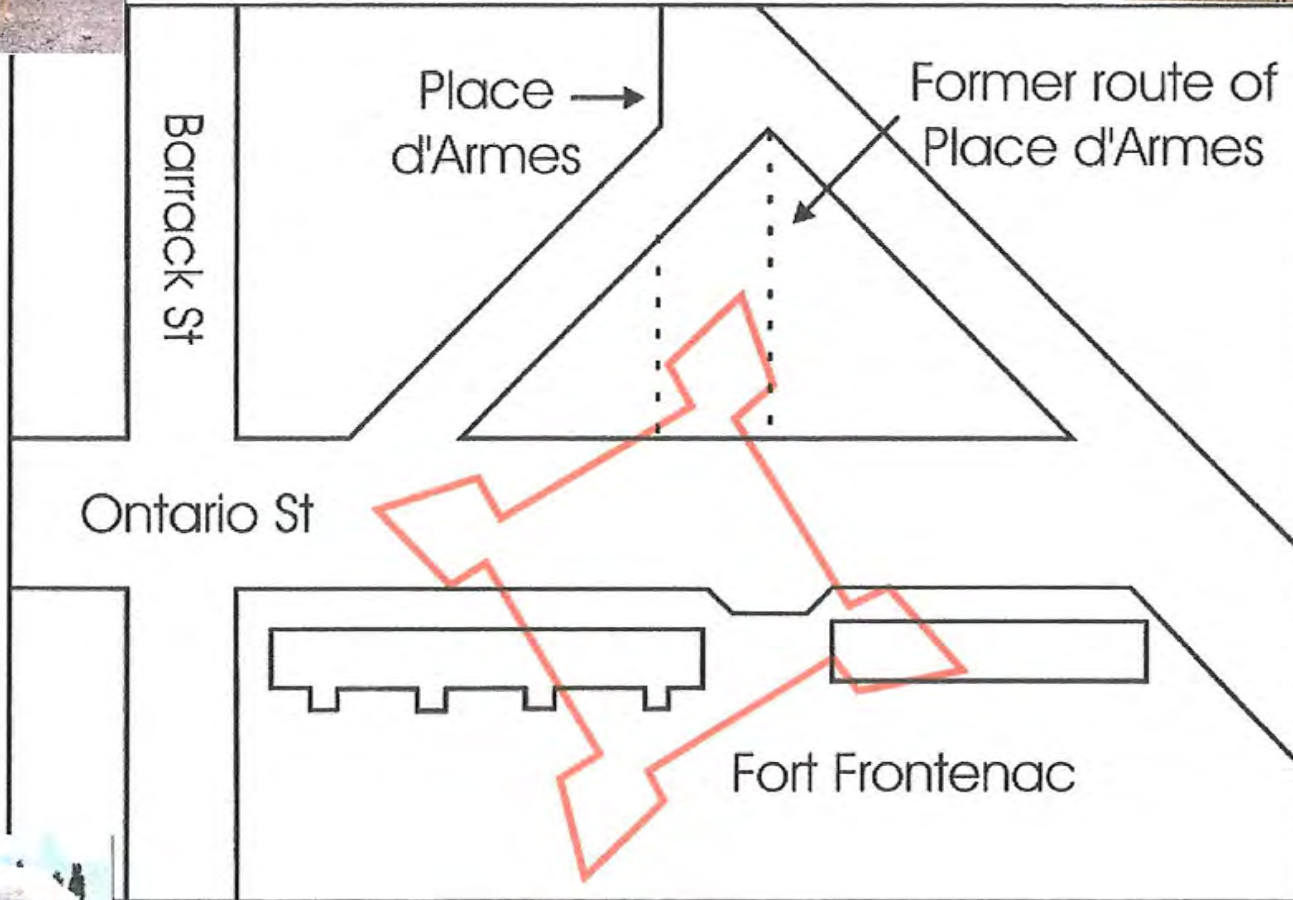


Carte du Sault-au-Recollet montrant le Fort Lorette (en bas à droite) avec ses bastions aux trois coins.

Source : Archives, Fonds des Sulpiciens

# Fort Frontenac (ou Cataracoui) – 1673 Kingston, Ontario

reconstruit en 1695



Direction des services à la clientèle de l'Île de Montréal

Le 15 octobre 2018



**Objet : Accusé de réception de vos documents**

12350, rue du Fort Lorette, sites archéologiques BjFj-9 et BjFj-184  
rue du Fort-Lorette  
Montréal (Québec)

Monsieur,

Par la présente, nous vous confirmons la réception des documents transmis au printemps 2017 et en juin 2018.

Depuis la réception de ces documents, le site de Fort Lorette est devenu un site patrimonial classé en vertu de la Loi sur le patrimoine culturel le 19 juin 2018 (chapitre P-9.002). Une autorisation de travaux est désormais requise avant d'effectuer des travaux ou de poser des actes visés à l'article 64 de cette même loi.

Les interventions archéologiques menées pour le compte de la ville de Montréal en 2017 et en 2018 ont démontré hors de tout doute la présence des vestiges de Fort Lorette dans les limites du site patrimonial classé dans un axe nord-est sud-ouest. Nous confirmons l'intégration de vos documents à notre système de suivi de gestion. Cependant, nous ne donnerons pas suite à votre hypothèse tel que stipulé dans vos correspondances datées de juin 2018.

Pour toutes questions relatives à cet effet, n'hésitez pas à communiquer avec madame Maryse Fillion, de la Direction des services à la clientèle de l'Île de Montréal, au 514 873-2255, poste 5104.

En vous remerciant de l'intérêt que vous portez à la culture, nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

La directrice,

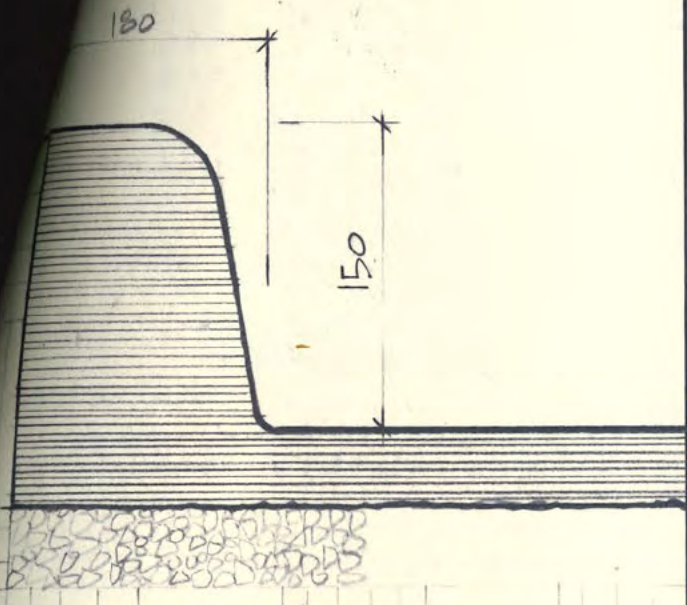


Laurence A. St-Denis

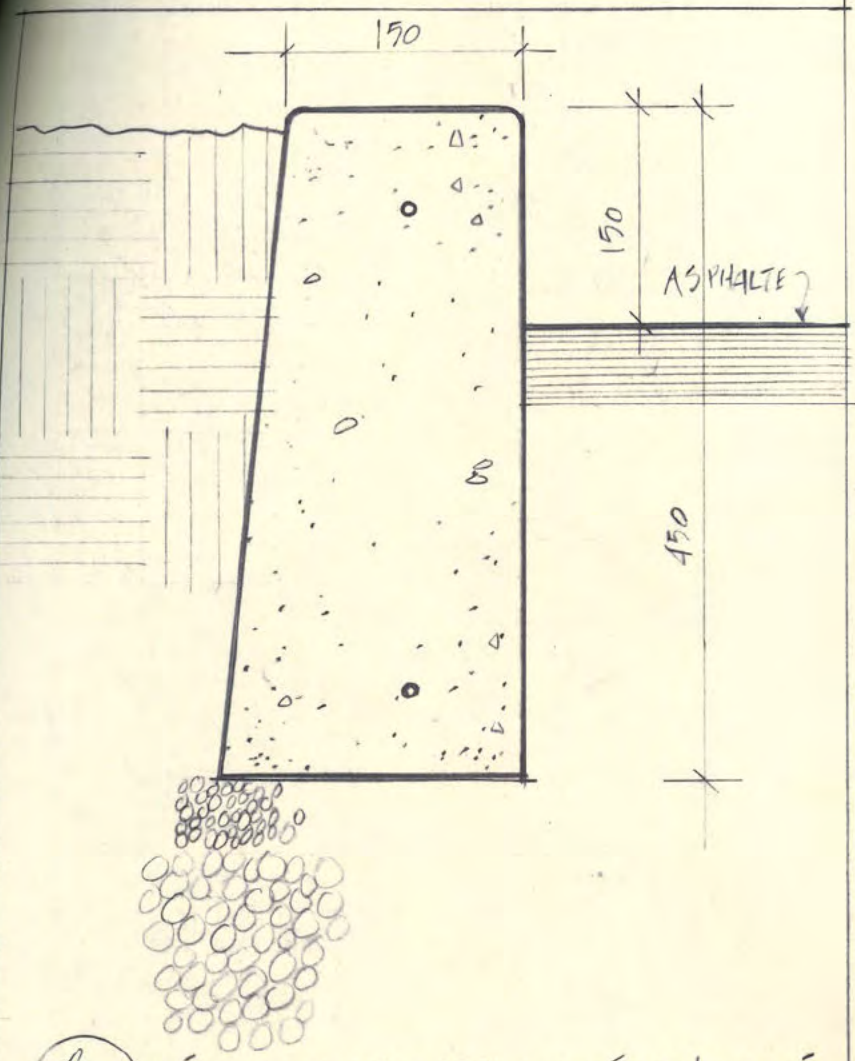
14446  
 0550-C  
 LORÉTTÉ, 12350 -  
 (TRE-DAME)

1986/07/07

ERN



DÉTAIL - BORDURE D'ASPHALTE  
 ÉCHELLE 1:5



DÉTAIL BORDURE DE BÉTON ARMÉ  
 ÉCHELLE 1:5

no	revision	date
émis pour		
information		
approbation		
soumission		08-07-86
construction		

*Copie MAC*

DIRECTION DU PATRIMOINE MONTRÉAL  
 MINISTÈRE DES AFFAIRES CULTURELLES

Accepté  [REDACTED]  
 Refusé   
 Date 86.07.15

**Beaupré et Michaud  
 Architectes**

5181, avenue du Parc  
 Montréal, Québec H2V 4G3  
 514-270-5667

Projet  
 RÉSIDENCE IGNACE BOURGET  
 12350 RUE DU PARC - LORÉTTÉ

dessin  
 PLANS D'ENSEMBLE ET  
 D'IMPLANTATION

dessiné	A.B.
vérifié	P.B.
échelle	1:1000, 1:200
date	07-07-86
page	DE 20



**DEMANDE D'AUTORISATION FAITE EN VERTU DES  
ARTICLES 31, 48 ET 50 DE LA LOI SUR LES BIENS CULTURELS**

Concernant: UNE ADDITION A UN BATIMENT SIS DANS L'AIRES DE PROTECTION DE L'EGLISE  
DE LA VISITATION.

**Désignation de l'immeuble ou du bien:**

Adresse: 12350 numéro civique rue du FORT LORETTE rue, avenue, route  
Numéro de cadastre: 211-4-2 et P211 PAROISSE DU SAULT AU RECOLLET  
Municipalité: MONTREAL Code postal: H2C 3C8

**Demandeur (individu)**

Nom: \_\_\_\_\_ Rés.: \_\_\_\_\_  
(en lettres moulées) Tél.: \_\_\_\_\_  
Bur.: \_\_\_\_\_  
En qualité de: propriétaire , mandataire\* , locataire\* , autre\* ,  
préciser: \_\_\_\_\_

\*(Joindre copie du mandat ou autorisation du propriétaire).

Adresse: même que l'immeuble ou le bien  ou comme suit

Adresse: \_\_\_\_\_  
numéro civique rue, avenue, route  
Municipalité: \_\_\_\_\_ Code postal: \_\_\_\_\_

**Demandeur (société, corporation, organisme public. . .)**

Dénomination: CORPORATION ARCHIEPISCOPALE CATHOLIQUE ROMAINE DE MONTREAL  
Représentant autorisé\*: Nom: M. L'ABBE THEO PELLETIER Titre: DIRECTEUR  
Lieu d'affaires: 2000 RUE SHERBROOKE OUEST H3H 1G4 Tél.: 384-0880

\*(Joindre copie de l'autorisation ou de la résolution)

**Nature de l'opération projetée:**

- Division, subdivision, redivision, ou morcellement de terrains
- Modification de l'aménagement, l'implantation, la destination ou l'usage d'un immeuble;
- Construction, réparation, transformation ou démolition impliquant notamment les dimensions, l'architecture, les matériaux ou l'apparence extérieure d'un immeuble.
- Restauration

Enseigne ou panneau-réclame  Affichage  Modification  Démolition

Préciser et décrire l'opération projetée: (si nécessaire annexer feuille additionnelle)  \_\_\_\_\_

AJOUT A L'IMMEUBLE ACTUEL SIS AU 12350 RUE DU FORT LORETTE D'UN BATIMENT  
DE TROIS NIVEAUX COMPRENANT 22 SUITES, UNE SALLE COMMUNAUTAIRE ET UNE  
CHAPELLE.

Utilisation actuelle: RESIDENCE POUR PERSONNES future: RESIDENCE POUR PERSONNES  
AGEES AGEES

Dans le cas d'une construction, êtes-vous propriétaire du lot à bâtir:  oui  non  
Date prévue du début de l'opération: PRINTEMPS 86 Durée prévue de l'opération: 8 MOIS

Le soussigné, après avoir communiqué avec la direction générale du Patrimoine pour connaître les renseignements et documents requis par le ministre pour l'examen de sa demande, annexe à la présente les renseignements et documents suivants:

- photos 4  plan de localisation  plans et devis  autres (préciser):  
PLANS PRELIMINAIRES
- DESCRIPTION DU PROJET

Le soussigné certifie par les présentes qu'aucune opération pour laquelle l'autorisation est requise n'a été entreprise avant la date de la présente demande d'autorisation et que les documents et renseignements soumis au ministre sont exacts au meilleur de sa connaissance.

Signé: \_\_\_\_\_ le 18 novembre 1985

À l'usage du ministère

ACCUSÉ DE RÉCEPTION

Dossier complet reçu par \_\_\_\_\_ le 85.11.20



MINISTÈRE DES  
AFFAIRES CULTURELLES

Direction Générale

du

Patrimoine

DOMAINE BÂTI

EGLISE  
DE LA VISITATION

Note: le numéro à l'intérieur des bâtiments  
indique le nombre d'étages.

Note: le numéro accompagné d'une flèche  
indique le numéro civique.

CARTE

PAROISSE DU SAULT-AU-RECOLLET

MUNICIPALITÉ

SAULT-AU-RECOLLET

DIVISION D'ENREGLISTREMENT

MONTREAL

ÉCHELLE

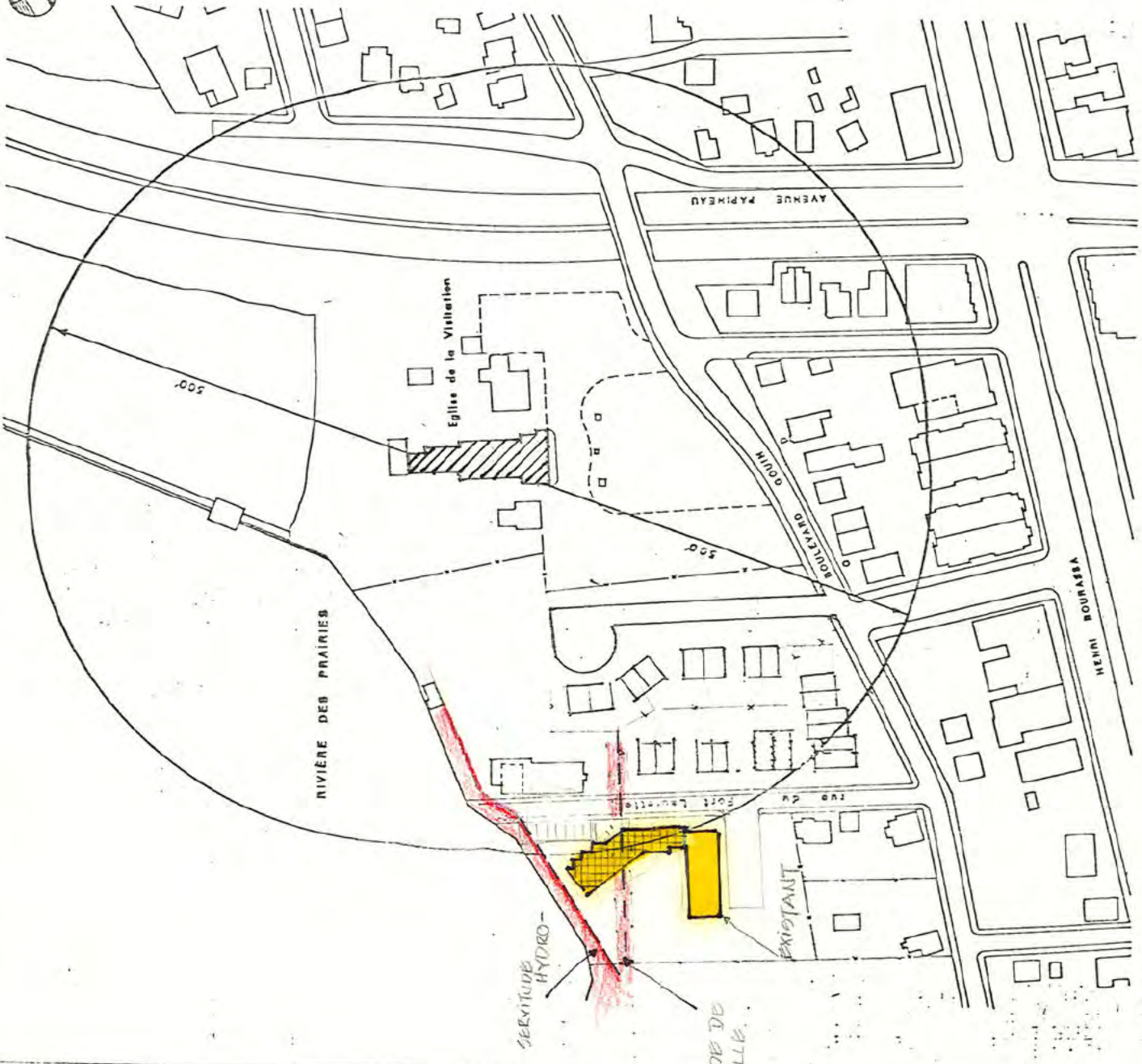
1"=100'-0" 0 100 200 pieds

OUVERT, LE 18 JUIN 1976.

PRÉPARÉ PAR M.A.C.

dessiné

minute



15 200088

Beaupré et Michaud  
Architectes

Montréal, le 20 novembre 1985.

M. Mario Brodeur, architecte  
Division du patrimoine  
Ministère des affaires culturelles

Objet: Agrandissement d'un bâtiment  
situé dans l'aire de protection  
de l'église de la Visitation.


Monsieur,

Vous trouverez sous ce pli la demande de permis pour l'agrandissement d'un bâtiment sis au 12,350 rue du Fort Lorette, dans l'aire de protection de l'église de la Visitation. Les plans et la description qui accompagnent cette demande sont très préliminaires. Ils vous sont cependant soumis aujourd'hui afin que vous puissiez mesurer la nature de l'intervention proposée et donner éventuellement, ne serait-ce que verbalement, un accord sur ce qui est proposé à M. René Masse du Service de l'urbanisme de la Ville de Montréal de façon à ce que ce dernier puisse acheminer le dossier au Comité exécutif de la Ville de Montréal.

Cet accord ne peut évidemment, à cette étape-ci, se faire sur la qualité architecturale du projet, mais sur sa volumétrie générale et son implantation. Je serai par ailleurs en mesure de fournir les esquisses plus élaborées au début de décembre afin que le comité chargé de l'étude du dossier puisse, au cours de sa réunion, se prononcer sur le traitement architectural plus détaillé du projet.


Je vous remercie de votre collaboration.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.



Pierre Beaupré

5181, avenue du Parc  
Montréal, Québec H2V 4G3  
514-270-5667



Pierre Beaupré M.O.A.Q.  
Josette Michaud M.O.A.Q.

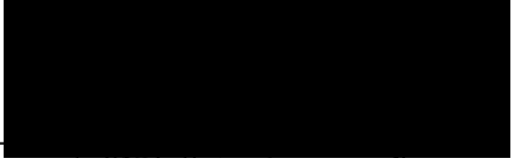
LA CORPORATION ARCHIEPISCOPALE  
CATHOLIQUE ROMAINE DE MONTREAL

A une réunion de la Corporation Archevêque Catholique Romaine de Montréal, corporation constituée en vertu des lois 12 Victoria, Ch. 73-50 Victoria, Ch. 27-8 George V., Ch. 126, ayant son siège social à Montréal, 1071, rue de la Cathédrale, agissant aux présentes par Monseigneur Paul Grégoire, archevêque de Montréal, demeurant à l'Archevêché de ladite Ville, et aux termes desdites lois le membre unique de ladite corporation.

IL EST RESOLU:

- 1- Que la Corporation Archevêque Catholique Romaine de Montréal procède à l'engagement de M. Pierre Beaupré, architecte, demeurant au 232 avenue Querbes, Montréal (Outremont) H2V 3V2, pour la préparation des plans relatifs à l'agrandissement de la Résidence Ignace Bourget du 12 350, rue du Fort Lorette à Montréal.
  
- 2- Que M. l'abbé Théo Pelletier soit autorisé et il l'est par les présentes, à signer pour et au nom de la Corporation Archevêque Catholique Romaine de Montréal tout document relatif à la préparation desdits plans.

En foi de quoi, le constituant a signé à Montréal, ce vingt-deuxième jour de mai, mil neuf cent quatre-vingt-cinq (1985).

  
+ Paul Grégoire  
Archevêque de Montréal

# Beaupré et Michaud Architectes

## RESIDENCE IGNACE BOURGET

### PROGRAMME

- 20 à 24 suites pour prêtres à la retraite; environ 300 pi.ca. par suite;
- une chapelle où pourraient concélébrer une vingtaine de prêtres;
- une salle communautaire où pourraient se réunir jusqu'à 60 personnes lors d'une conférence;
- des dépôts;
- environ 10 places de stationnement;
- le réaménagement du sous-sol du bâtiment existant de façon à ce que l'espace occupé par la chapelle devienne partie de la salle à manger, réaménagement de la cuisine en conséquence.

### INTENTIONS ARCHITECTURALES

- dégager au maximum le terrain situé entre le bâtiment actuel et la rivière;
- obtenir la meilleure orientation possible pour toutes les chambres ou tout au moins pour la majorité d'entre elles;
- permettre un accès du bâtiment au niveau de la rue (sans escalier) et faire en sorte que cet accès devienne l'entrée principale du bâtiment;
- faire le raccord le moins dérangent possible avec le bâtiment existant tout en permettant la continuité des circulations;
- respecter l'échelle de la rue et favoriser un certain dégagement des vues du domaine public vers la rivière.

### CONTRAINTES

- la présence d'un égout qui traverse le terrain et requiert soit un dégagement pour pouvoir y effectuer des réparations en tout temps, soit son remplacement par un égout en acier (coût estimé du remplacement: \$117,000.);
- la servitude de passage de 35'-0" d'Hydro Québec le long du mur de béton;
- le zonage municipal qui, s'il peut être transgressé par voie de plan d'ensemble ou autrement, accorde un certain pouvoir discrétionnaire au Service de l'urbanisme notamment pour ce qui est des reculs sur rue et de la masse du bâtiment.

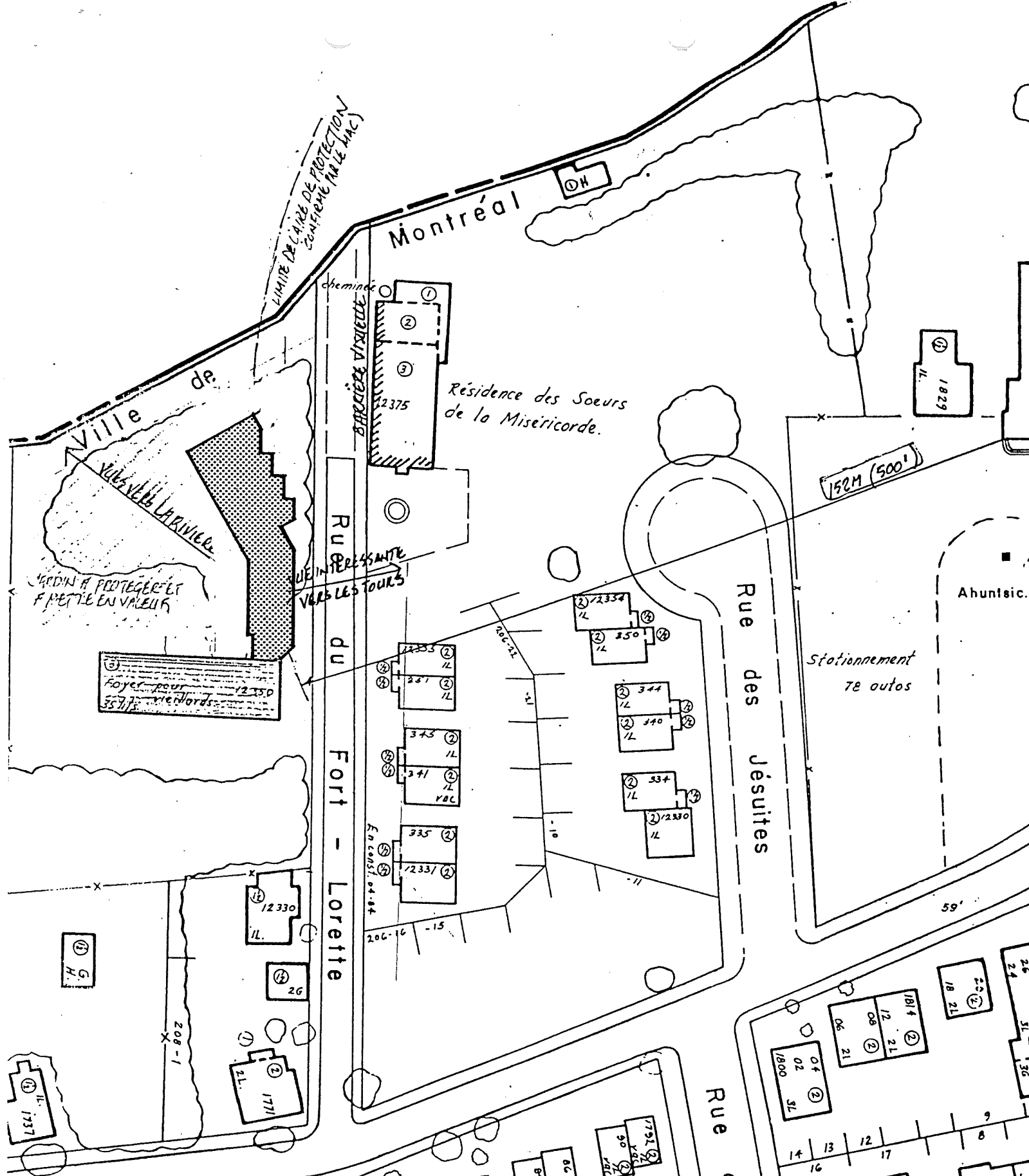
1/2

5181, avenue du Parc  
Montréal, Québec H2V 4G3  
514-270-5667

Pierre Beaupré M.O.A.Q.  
Josette Michaud M.O.A.Q.

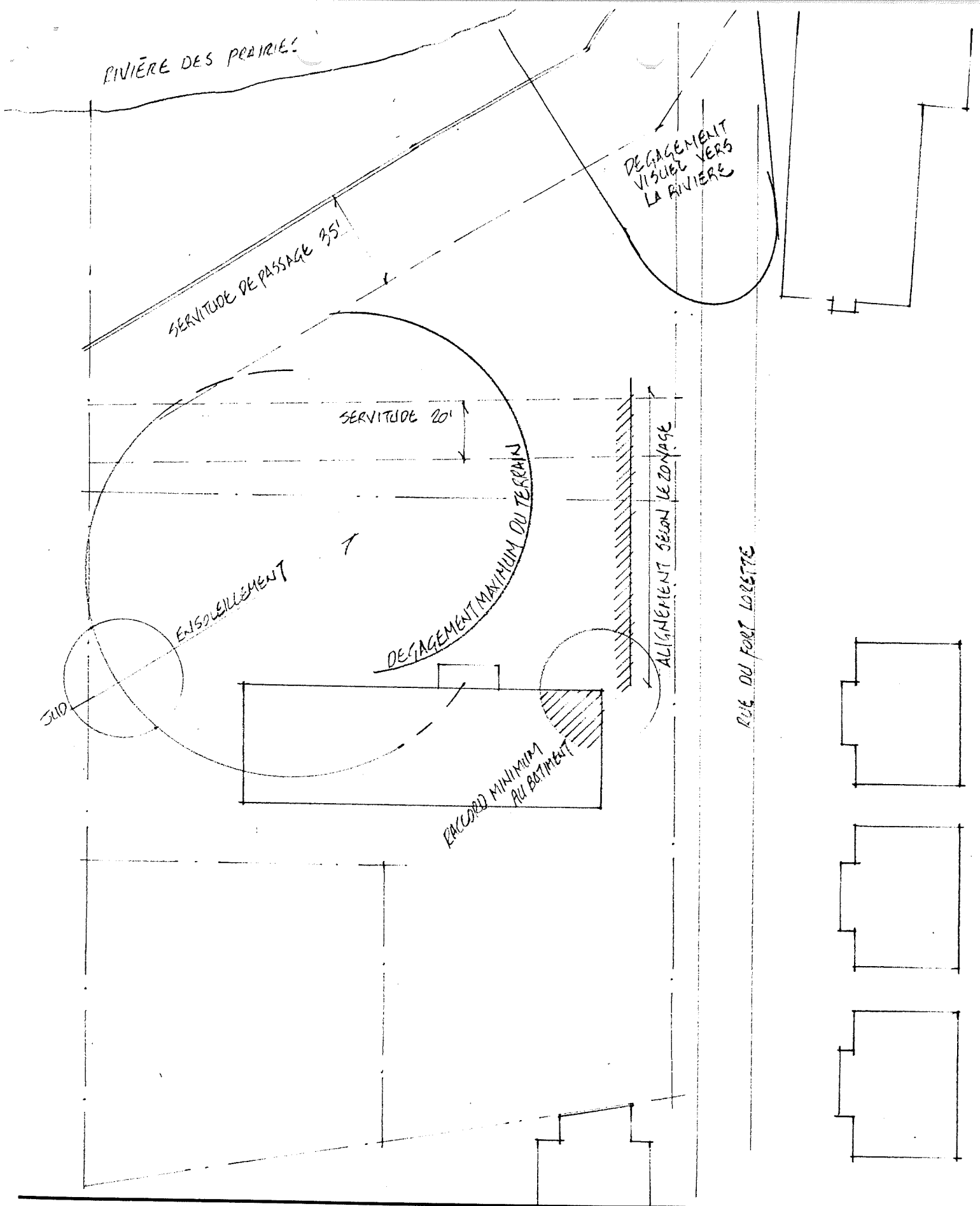
### CARACTERISTIQUES DU PROJET

- bâtiment de 3 niveaux avec ascenseur;
- 22 ou 23 suites d'environ 300 pi. ca. dont 15 sont orientées vers le jardin et vers le sud;
- chapelle, salle communautaire et dépôts au niveau du sous-sol;
- entrée au niveau de la rue et lien de ce niveau au sous-sol par rampe;
- le bâtiment est construit sur pieux et ceux-ci permettent au bâtiment d'enjamber l'égout sous le sol, lequel est remplacé par un égout d'acier, le tout selon les exigences des services techniques de la ville;
- alignement du bâtiment sur la marge de recul permise au zonage près du raccord entre les 2 bâtiments; recul plus important plus près de la rivière.



Beaupré et Michaud  
Architectes  
5181, avenue du Parc  
Montréal, Québec H2V 4G3  
514-270-5667

projet: RESIDENCE IGNACE BOURGET  
dessin: IMPLANTATION  
échelle: 1:1200  
date: 7-10-85



**Beaupré et Michaud  
Architectes**

5181, avenue du Parc  
Montréal, Québec H2V 4G3  
514-270-5667

projet: RESIDENCE IGNACE BOURGET

dessin:

échelle: 1:500

date: 8-10-85

# Beaupré et Michaud Architectes

RESIDENCE IGNACE BOURGET

## PROGRAMME

- 20 à 24 suites pour prêtres à la retraite; environ 300 pi.ca. par suite;
- une chapelle où pourraient concélébrer une vingtaine de prêtres;
- une salle communautaire où pourraient se réunir jusqu'à 60 personnes lors d'une conférence;
- des dépôts;
- environ 10 places de stationnement;
- le réaménagement du sous-sol du bâtiment existant de façon à ce que l'espace occupé par la chapelle devienne partie de la salle à manger, réaménagement de la cuisine en conséquence.

## INTENTIONS ARCHITECTURALES

- dégager au maximum le terrain situé entre le bâtiment actuel et la rivière;
- obtenir la meilleure orientation possible pour toutes les chambres ou tout au moins pour la majorité d'entre elles;
- permettre un accès du bâtiment au niveau de la rue (sans escalier) et faire en sorte que cet accès devienne l'entrée principale du bâtiment;
- faire le raccord le moins dérangent possible avec le bâtiment existant tout en permettant la continuité des circulations;
- respecter l'échelle de la rue et favoriser un certain dégagement des vues du domaine public vers la rivière.

## CONTRAINTES

- la présence d'un égout qui traverse le terrain et requiert soit un dégagement pour pouvoir y effectuer des réparations en tout temps, soit son remplacement par un égout en acier (coût estimé du remplacement: \$117,000.);
- la servitude de passage de 35'-0" d'Hydro Québec le long du mur de béton;
- le zonage municipal qui, s'il peut être transgressé par voie de plan d'ensemble ou autrement, accorde un certain pouvoir discrétionnaire au Service de l'urbanisme notamment pour ce qui est des reculs sur rue et de la masse du bâtiment.

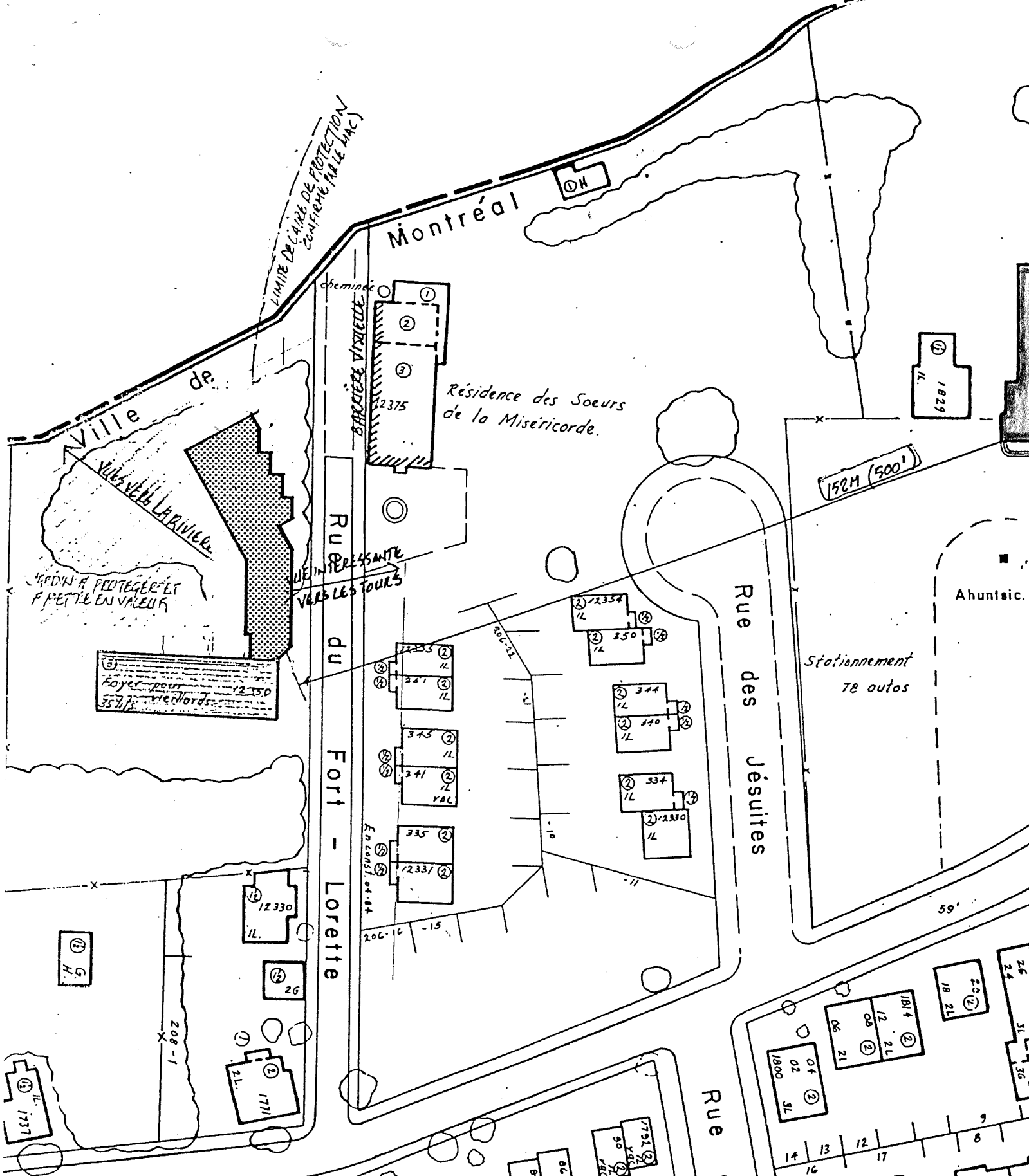
1/2

5181, avenue du Parc  
Montréal, Québec H2V 4G3  
514-270-5667

Pierre Beaupré M.O.A.Q.  
Josette Michaud M.O.A.Q.

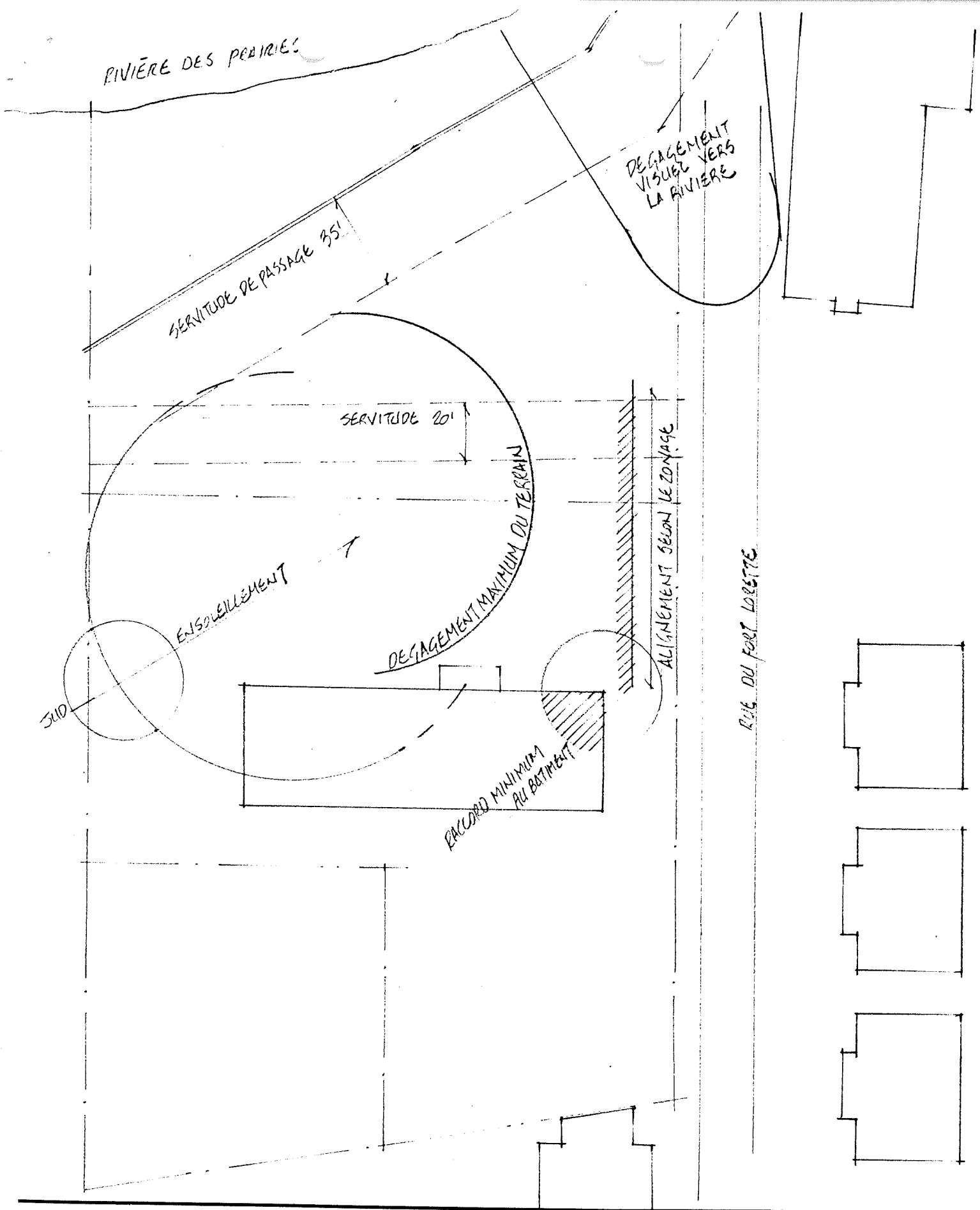
## CARACTERISTIQUES DU PROJET

- bâtiment de 3 niveaux avec ascenseur;
- 22 ou 23 suites d'environ 300 pi. ca. dont 15 sont orientées vers le jardin et vers le sud;
- chapelle, salle communautaire et dépôts au niveau du sous-sol;
- entrée au niveau de la rue et lien de ce niveau au sous-sol par rampe;
- le bâtiment est construit sur pieux et ceux-ci permettent au bâtiment d'enjamber l'égoût sous le sol, lequel est remplacé par un égoût d'acier, le tout selon les exigences des services techniques de la ville;
- alignement du bâtiment sur la marge de recul permise au zonage près du raccord entre les 2 bâtiments; recul plus important plus près de la rivière.



Beaupré et Michaud  
Architectes  
5181, avenue du Parc  
Montréal, Québec H2V 4G3  
514-270-5667

projet: RESIDENCE IGNACE BOURGET  
dessin: IMPLANTATION  
échelle: 1:1000  
date: 7-10-85



Beaupré et Michaud  
Architectes

5181, avenue du Parc  
Montréal, Québec H2V 4G3  
514-270-5667

projet: RESIDENCE IGNACE BOIRGET

dessin:

échelle: 1:500

date: 8-10-85



NOTE AU DOSSIER:

DE LA PART DE: Mario Brodeur  
André-Michel Clouthier

DATE : Le 27 novembre 1985

OK 17/12

---

OBJET: 12350, rue du Fort Lorette  
Montréal  
Aire de protection de l'Eglise de la Visitation  
Dossier n<sup>o</sup>: AP-85-1478

---

Nature des travaux:

Il s'agit d'un projet d'agrandissement de la résidence Ignace Bourget (prêtres à la retraite), située à la limite sud de l'aire de protection. Le programme des travaux consiste à construire 20 à 24 suites, une chapelle ainsi qu'une salle communautaire.

Le nouveau bâtiment se raccordera par l'arrière et s'implantera pour une partie en recul de la rue du Fort Lorette puis en diagonale, qui oriente cette deuxième partie perpendiculaire à la rivière des Prairies (voir plans).

Sa volumétrie s'ajuste à celle du bâtiment existant de 3 étages (voir photo). Un stationnement de 10 cases est prévu à la limite ouest du terrain, en bordure du terrain.

Analyse:

Un amendement au zonage (règlement 1920) par plan d'ensemble sera nécessaire dans cette zone urbaine, et par autorisation spéciale du Conseil exécutif de la Ville de Montréal, une résidence multifamiliale à plusieurs unités pourrait être construite.

Ce projet d'agrandissement respecte l'échelle de la rue et favorise un certain dégagement des vues du domaine public

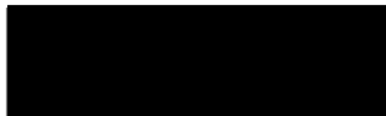
...2

vers la rivière. Son orientation permet un maximum d'ensoleillement pour la majorité des chambres et tient compte des contraintes majeures du site (servitude de l'Hydro-Québec et égoût municipal).

Recommandation:

Compte tenu des contraintes sur le site et de l'emplacement limitrophe du projet dans l'aire de protection, nous recommandons qu'un accord de principe soit délivré pour l'agrandissement de cette résidence.

La Direction du patrimoine,



Mario Brodeur,  
Architecte

André-Michel Clouthier,  
Urbaniste

p.j.



## AUTORISATION

Après étude et sur la base des documents et renseignements soumis, le ministre, après avis de la Commission des biens culturels délivre son autorisation à:

**Beaupré & Michaud architectes**  
**Monsieur Pierre Beaupré**

Description de l'opération:

### L'AIRE DE PROTECTION DE L'EGLISE DE LA VISITATION

- agrandissement de la résidence Ignace Bourget, conformément aux plans de Beaupré & Michaud architectes, datés du 7 juillet 1986 et approuvés du 15 juillet 1986.

Adresse du demandeur:

5181, avenue du Parc  
Montréal (Québec)  
H2V 4G3

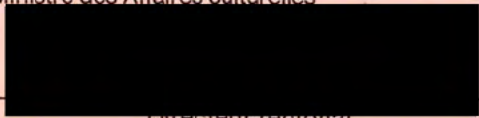
Lieu de l'opération projetée:

12350, rue du Fort Lorette  
Montréal

Selon les exigences suivantes:

- La présente autorisation devient nulle si l'opération visée n'est pas entreprise un an après la délivrance de l'autorisation ou si l'opération est interrompue pendant plus d'un an.
- Elle ne dispense pas de l'obtention de tout autre permis, certificat ou autorisation pouvant être requis en vertu de la loi ou des règlements.
- Le certificat annexé à la présente autorisation doit être affiché bien en vue sur le lieu de l'opération et ce, pendant toute la durée de celle-ci.

Délivrée le 6 août 86 Le Ministre des Affaires culturelles

Par:   
Directeur régional

DEMANDE D'AVIS A LA COMMISSION DES BIENS CULTURELS

Conformément à l'article 50 de la Loi sur les biens culturels (Loi de 1972, chapitre 19 et amendements), le ministre des Affaires culturelles demande ce jour à la Commission des biens culturels du Québec, son avis sur le dossier ci-dessous indiqué:

Beaupré et Michaud architectes  
Monsieur Pierre Beaupré

DESCRIPTION DE L'OPÉRATION:

L'AIRE DE PROTECTION DE L'EGLISE DE LA VISITATION

- agrandissement de la résidence Ignace Bourget, conformément aux plans de Beaupré et Michaud, architectes, datés du 7 juillet 1986 et approuvés du 15 juillet 1986.

ADRESSE DU DEMANDEUR:

5181, avenue du Parc  
Montréal (Québec)  
H2V 4G3

LIEU DE L'OPÉRATION PROJETÉE:

12350, rue du Fort Lorette  
Montréal

SELON LES EXIGENCES SUIVANTES:

La Dir. du patrimoine à Montréal recommande d'accorder ce permis.

Chargé de projet: Mario Brodeur

DOCUMENTS JOINTS:

Plan d'exécution: X

Plan de localisation:

Autre(s):

RECOMMANDATION DE LA COMMISSION DES BIENS CULTURELS EN DATE DU: 1986-07-22

AVIS: LA DELIVRANCE DU PERMIS DEMANDE.

Adopté à l'unanimité.



NOTE AU DOSSIER

DE LA PART DE: Mario Brodeur, architecte

DATE : Le 17 juillet 1986

*OK M 86/07/21*

---

OBJET: 12350, rue du Fort Lorette  
Montréal  
Dossier AP-86-1229

---

Suite à l'accord de principe du 21 mars dernier, l'architecte nous soumet les dessins d'exécution pour l'agrandissement de la résidence Ignace Bourget. Ceux-ci sont conformes aux esquisses préliminaires, mis à part une diminution de la fenestration de la façade avant, un nouveau traitement du raccordement avec le bâtiment existant et un réaménagement volumétrique de l'entrée.

Les matériaux de revêtement utilisés sont la pierre pour le rez-de-chaussée et la brique pour les étages avec une accentuation de l'horizontalité par des briques en soldat à chaque niveau qui permet une harmonisation avec le bâtiment existant.

Compte tenu de la qualité du projet et du peu d'impact avec le bien classé, nous recommandons l'émission du permis.

La Direction du patrimoine,



Mario Brodeur,  
Architecte

Beaupré et Michaud  
Architectes

Le 11 juillet 1986

M. Mario Brodeur, architecte  
Ministère des affaires culturelles  
454 Place Jacques Cartier  
Montréal


objet: Résidence Ignace Bourget  
votre dossier AP-85-1478

Monsieur,

Nous vous soumettons les plans d'exécution du projet cité en rubrique de façon à obtenir du Ministère l'autorisation définitive pour notre projet de construction.

Nous demeurons à votre disposition pour tout renseignement supplémentaire sur ce projet et nous vous remercions de votre collaboration.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



Pierre Beaupré, architecte

/  
copie: M. l'Abbé Théo Pelletier

5181, avenue du Parc  
Montréal, Québec H2V 4G3  
514-270-5667

Pierre Beaupré M.O.A.Q.  
Josette Michaud M.O.A.Q.



Montréal, le 21 mars 1986

Monsieur Théo Pelletier  
Directeur  
Corporation archiepiscopale catholique  
romaine de Montréal  
2000, rue Sherbrooke Ouest  
Montréal (Québec)  
H3H 1G4

Objet: 12350, rue du Fort Lorette  
Montréal  
Dossier no. AP-86-1057

---

Monsieur,

Pour faire suite à l'analyse de votre dossier par la Direction du patrimoine à Montréal, et à la présentation de celui-ci à la Commission des biens culturels, lors de sa réunion du 18 mars dernier, il me fait plaisir de vous aviser que le ministère des Affaires culturelles émet un «accord de principe» pour votre projet de construction.

Une autorisation définitive pourra vous être accordée lors de la présentation et de l'approbation des plans d'exécution complets par le ministère des Affaires culturelles.

Si vous désirez obtenir des renseignements supplémentaires, n'hésitez pas à communiquer avec la Direction du patrimoine à Montréal (monsieur Mario Brodeur, architecte, 873-5101).

Veuillez accepter, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le directeur régional



Jean-Guy Théoret

DEMANDE D'AVIS A LA COMMISSION DES BIENS CULTURELS

Conformément à l'article 48 de la Loi sur les biens culturels (Loi de 1972, chapitre 19 et amendements), le ministre des Affaires culturelles demande ce jour à la Commission des biens culturels du Québec, son avis sur le dossier ci-dessous indiqué:

Monsieur l'abbé Théo Pelletier, directeur  
Corporation archiepiscopale catholique romaine de Montréal

DESCRIPTION DE L'OPÉRATION:

L'AIRE DE PROTECTION DE L'EGLISE DE LA VISITATION

- demande d'ACCORD DE PRINCIPE sur l'agrandissement de la résidence Ignace Bourget, selon les esquisses préliminaires de Beaupré Michaud, architectes, datées du 26 février 1986. lesquelles ont été approuvées par la Direction du patrimoine à Montréal, le 12 mars 1986.

ADRESSE DU DEMANDEUR:

2000, rue Sherbrooke Ouest  
Montréal (Québec)  
H3H 1G4

LIEU DE L'OPÉRATION PROJÉTÉE:

12350, du Fort Lorette  
Montréal

SELON LES EXIGENCES SUIVANTES:

La Direction du patrimoine à Montréal recommande d'émettre un ACCORD DE PRINCIPE pour ce projet.

Chargé de projet: Mario Brodeur

DOCUMENTS JOINTS:

Plan d'exécution: X

Plan de localisation:

Autre(s):

RECOMMANDATION DE LA COMMISSION DES BIENS CULTURELS EN DATE DU: 1986-03-18

AVIS: FAVORABLE A CETTE DEMANDE D'ACCORD DE PRINCIPE.

Adopté à l'unanimité.



NOTE AU DOSSIER

DE LA PART DE: Mario Brodeur, architecte

DATE : Le 13 mars 1986

-----  
OBJET: 12350, du Fort Lorette  
Montréal  
Dossier AP-86-1057  
-----

Le 16 décembre dernier, nous émettions un accord de principe sur un projet d'agrandissement de la résidence Ignace Bourget (AP-85-1478).

Une augmentation dans la programmation et des servitudes à prendre en compte ont obligé les architectes à modifier leurs esquisses préliminaires.

Celles-ci comportent un étage supplémentaire et une implantation légèrement différente ne modifiant ainsi que sensiblement le projet qui a déjà fait l'objet d'un accord de principe.

En conséquence, pour les mêmes raisons énumérées à la note au dossier du 27 novembre 1985, nous recommandons qu'un accord de principe soit émis.

La Direction du patrimoine,



Mario Brodeur,  
Architecte



Montréal, le 16 décembre 1985

Monsieur Théo Pelletier  
Directeur  
Corporation archiepiscopale catholique  
romaine de Montréal  
2000, rue Sherbrooke Ouest  
Montréal (Québec)  
H3H 1G4

Objet: 12350, rue du Fort Lorette  
Montréal  
Dossier no. AP-85-1478

Monsieur,

Suite à l'analyse de votre dossier par la Direction du patrimoine à Montréal, et à la présentation de celui-ci à la Commission des biens culturels, lors de sa réunion du 28 novembre dernier, il me fait plaisir de vous aviser que le ministère des Affaires culturelles émet un «accord de principe» pour votre projet de construction.

Une autorisation définitive pourra vous être accordée lors de la présentation et de l'approbation des plans d'exécution complets par le ministère des Affaires culturelles.

Si vous désirez obtenir des renseignements supplémentaires, n'hésitez pas à communiquer avec la Direction du patrimoine à Montréal (Monsieur Mario Brodeur, architecte, à 873-5101).

Veillez accepter, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

  
Jean-Guy Théorêt

DEMANDE D'AVIS A LA COMMISSION DES BIENS CULTURELS

Conformément à l'article 48 de la Loi sur les biens culturels (Loi de 1972, chapitre 19 et amendements), le ministre des Affaires culturelles demande ce jour à la Commission des biens culturels du Québec, son avis sur le dossier ci-dessous indiqué:

Monsieur l'abbé Théo Pelletier, directeur  
Corporation archiepiscopale catholique romaine de Montréal

DESCRIPTION DE L'OPÉRATION:

L'AIRES DE PROTECTION DE L'EGLISE DE LA VISITATION

- Demande d'ACCORD DE PRINCIPE sur l'agrandissement de la résidence Ignace-Bourget, selon les esquisses préliminaires de Beaupré-Michaud architectes datés du 8 octobre 1985, lesquelles ont été approuvées par la Direction du patrimoine à Montréal, le 27 novembre 1985.

ADRESSE DU DEMANDEUR:

2000, rue Sherbrooke Ouest  
Montréal (Québec)  
H3H 1G4

LIEU DE L'OPÉRATION PROJETÉE:

12350, rue du Fort Lorette  
Montréal

SELON LES EXIGENCES SUIVANTES:

La Direction du patrimoine à Montréal recommande d'émettre un ACCORD DE PRINCIPE pour ce projet.

Chargé de projet: Mario Brodeur

DOCUMENTS JOINTS:

Plan d'exécution: Esquisses du 8 oct.85      Plan de localisation:

Autre(s):

RECOMMANDATION DE LA COMMISSION DES BIENS CULTURELS EN DATE DU: 1985-11-28

AVIS: FAVORABLE A CETTE DEMANDE D'ACCORD DE PRINCIPE

Adopté à l'unanimité.

Beaupré et Michaud  
Architectes

Montréal, le 5 mars 1986.

M. Mario Brodeur, architecte  
Ministère des affaires culturelles  
Place Jacques Cartier  
Montréal.


Objet: Agrandissement de la résidence Ignace Bourget  
à l'intérieur de l'arrondissement de l'église  
de la Visitation

Monsieur,

Nous vous transmettons de nouveaux plans préliminaires d'agrandissement de la résidence Ignace Bourget sise au 12350 rue du Fort Lorette à Montréal. Certaines précisions apportées au programme, certaines décisions du client et la localisation précise de l'égoût qui traverse le terrain nous ont amené à modifier les esquisses présentées en novembre dernier. M. Théoret avait transmis à notre client, la corporation archiépiscopale catholique romaine de Montréal, l'accord de principe de la Commission des biens culturels sur ces esquisses mais nous croyons qu'elles ont subi suffisamment de modification pour requerrir un nouvel examen.

Nous vous prions donc de représenter le projet à la réunion de la Commission jeudi le 6 mars et de nous faire part aussitôt que possible des commentaires susceptibles de modifier notre projet ou du nouvel accord de principe qui pourrait nous être donné.

Nous vous remercions de votre collaboration et nous vous prions de croire en l'expression de nos sentiments distingués.



Pierre Beaupré, architecte

5181, avenue du Parc  
Montréal, Québec H2V 4G3  
514-270-5667

Pierre Beaupré M.O.A.Q.  
Josette Michaud M.O.A.Q.

## Henintsoa Rakotomalala

---

**De:** Greffe Acces <greffe\_acces@montreal.ca>  
**Envoyé:** 6 mars 2026 05:46  
**À:** Henintsoa Rakotomalala  
**Objet:** Ville de Montréal - Accusé de réception demande2026\_14456 Votre dossier (si applicable) : HDS - 9000-11

**Importance:** Faible

Bonjour Henintsoa Rakotomalala ,

Conformément à l'article 46 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels, RLRQ, chapitre A-2.1, ci-après désignée « la loi », nous accusons réception de votre demande à nos bureaux. Veuillez prendre note que votre demande a été créée avec le numéro de référence demande2026\_14456.

En vertu de l'article 47 de la loi, nous devons normalement prendre position sur une demande d'accès dans les vingt jours qui suivent sa réception à nos bureaux.

Toutefois, en raison du très grand nombre de demandes d'accès qui nous sont adressées depuis quelque temps, nous vous avisons, conformément à la même disposition législative, que nous prolongeons ce délai de dix jours. Ainsi, nous devons définitivement prendre position sur votre demande dans les trente jours.

Conformément à l'article 51 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels, RLRQ, chapitre A-2.1, nous vous informons que vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez en pièce jointe une note explicative à cet effet.

[http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/PRT\\_VDM\\_FR/MEDIA/DOCUMENTS/DETAIL\\_DES\\_RECOURS\\_POSSIBLES.PDF](http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/PRT_VDM_FR/MEDIA/DOCUMENTS/DETAIL_DES_RECOURS_POSSIBLES.PDF)

**\*\*\*IMPORTANT: POUR NOUS TRANSMETTRE DES PIÈCES JOINTES (lettre, autorisation, etc.),  
VEUILLEZ SVP ÉCRIRE UN COURRIEL AU greffe\_acces@montreal.ca EN MENTIONNANT VOTRE  
NUMÉRO DE RÉFÉRENCE\*\*\***

---

**AVERTISSEMENT** : Ce courriel et les pièces qui y sont jointes sont destinés exclusivement au(x) destinataire(s) mentionné(s) ci-dessus et peuvent contenir de l'information privilégiée ou confidentielle. Si vous avez reçu ce courriel par erreur, ou s'il ne vous est pas destiné, veuillez le mentionner immédiatement à l'expéditeur et effacer ce courriel ainsi que les pièces jointes, le cas échéant. La copie ou la redistribution non autorisée de ce courriel peut être illégale. Le contenu de ce courriel ne peut être interprété qu'en conformité avec les lois et règlements qui régissent les pouvoirs des diverses instances décisionnelles compétentes de la Ville de Montréal.

## Henintsoa Rakotomalala

---

**De:** melissa.gorjipour@ville.montreal.qc.ca de la part de greffe\_acces@ville.montreal.qc.ca  
**Envoyé:** 6 mars 2026 09:47  
**À:** Henintsoa Rakotomalala  
**Objet:** Demande d'accès aux documents - Réponse aucun document Notre dossier : demande2026\_14456 Votre dossier : HDS - 9000-11

Bonjour,

En réponse à votre demande d'accès aux documents relativement au Lot : 2 495 546 du cadastre du Québec, nous avons le regret de vous informer qu'aucun document n'a été retracé par la Division de la planification et du suivi environnemental de la Ville.

Conformément à l'article 51 de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels*, RLRQ, chapitre A-2.1, nous vous informons que vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez ci-joint une note explicative à cet effet.

[http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/PRT\\_VDM\\_FR/MEDIA/DOCUMENTS/DETAIL\\_DES\\_RECOURS\\_POSSIBLES.PDF](http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/PRT_VDM_FR/MEDIA/DOCUMENTS/DETAIL_DES_RECOURS_POSSIBLES.PDF)

Veuillez agréer l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Domenico Zambito  
Responsable substitut de l'accès aux documents et la protection des renseignements personnels.  
Service du greffe  
Ville de Montréal

[greffe\\_acces@montreal.ca](mailto:greffe_acces@montreal.ca)  
Télécopie : 514-872-5655

Courriel signé numériquement.

## Henintsoa Rakotomalala

---

**De:** Henintsoa Rakotomalala  
**Envoyé:** 12 février 2026 13:35  
**À:** 'greffe\_acces@montreal.ca'  
**Objet:** Demande d'accès à l'information - Lots 4 858 914 et 2 736 250 du cadastre du Québec (n/d: HDS - 9000-11)  
**Pièces jointes:** 4858914.pdf; 2736250.pdf

Bonjour,

La présente est une **demande d'accès à l'information** visant à établir si votre service ou département détient **depuis octobre 2020** un dossier relatif aux Terrains suivants :

**Adresse :** Propriétés en amont du barrage Simon-Sicard, adjacents au boulevard Gouin Est, arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville, Montréal (Québec)

**Lots : 4 858 914 et 2 736 250 du cadastre du Québec**

**Propriétaire :** Hydro-Québec Propriétés immobilières

Plus précisément, nous désirons obtenir des informations se rapportant aux éléments suivants:

- **Tout document ou toute information environnementale se rapportant aux terrains désignés** (Exemple : avis d'infraction, rapport d'étude géotechnique ou environnemental, rapport d'inspection, certificat d'autorisation, plaintes, plans du site ou des infrastructures, présence de déchets, de remblai, de réservoirs d'hydrocarbures pétroliers (essence, diesel, mazout, huiles usées, etc.), de contamination des sols et de l'eau, historique du site, etc.).

- **Tout document portant sur l'historique des terrains désignés** (Exemple : fiche historique des permis municipaux ou tout autre document traitant de l'utilisation du site (vocation générale, construction des bâtiments, travaux de rénovation, de démolition ou d'agrandissement, etc.), de l'identification de ses occupants et/ou d'une description de leurs activités respectives (résidentielles, commerciales et/ou industrielles).

Nous vous serions gré de retourner par courriel au soussigné votre réponse et les documents existants. Le cas échéant, nous souhaiterions obtenir une copie des documents disponibles ou pouvoir les consulter sur place s'ils sont volumineux.

Les procurations signées par le propriétaire des Terrains sont jointes à cette demande.

Veillez accepter nos meilleures salutations.

Henintsoa Rakotomalala, ing.

**HDS Environnement inc.**

640, rue St-Paul Ouest, Bureau 100

Montréal, Québec, Canada

H3C 1L9

T: (514) 398-0553 x 114 | C: (438) 939-5053

F: (514) 398-0554

[hrakotomalala@hdsenv.com](mailto:hrakotomalala@hdsenv.com)

[www.hdsenv.com](http://www.hdsenv.com)

\*\*\*\*\*AVIS IMPORTANT\*\*\*\*\*

Le contenu du présent courriel reflète des avis professionnels exprimés dans un contexte précis. HDS Environnement décline toute responsabilité pour toute utilisation de ce rapport dans un autre contexte ou par des tiers, sauf si elle en a été expressément informée au préalable et a accepté cette utilisation. Si ce courriel vous a été transmis par erreur, nous vous prions de l'effacer et de nous en informer en appelant au (514) 398-0553 ou par courriel à [info@hdsenv.com](mailto:info@hdsenv.com).

\*\*\*\*\*IMPORTANT NOTICE\*\*\*\*\*

The content of this email reflects professional opinions expressed in a specific context. HDS Environnement declines all responsibility for any use of this report in another context or by third parties, unless it has been expressly informed beforehand and has accepted this use. If this email was sent to you by error, please delete it and inform us by calling at (514) 398-0553 or by emailing [info@hdsenv.com](mailto:info@hdsenv.com).

## Henintsoa Rakotomalala

---

**De:** Henintsoa Rakotomalala  
**Envoyé:** 3 mars 2026 15:12  
**À:** greffe\_acces@montreal.ca  
**Objet:** Demande d'accès à l'information [patrimoine] - Lots 4 858 914 et 2 736 250 du cadastre du Québec (n/d: HDS - 9000-11)  
**Pièces jointes:** 4858914.pdf; 2736250.pdf

Bonjour,

La présente est une **demande d'accès à l'information** visant à établir si votre service ou département détient un dossier relatif aux Terrains suivants :

**Adresse :** Propriétés sur la bande riveraine de la rivière des Prairies, en amont du barrage Simon-Sicard, adjacents au boulevard Gouin Est, arrondissement d'Ahuntesic-Cartierville, Montréal (Québec)

**Lots : 4 858 914 et 2 736 250** du cadastre du Québec

**Propriétaire :** Hydro-Québec Propriétés immobilières

Plus précisément, nous désirons obtenir des informations se rapportant aux éléments suivants:

- **Tout document ou toute information se rapportant aux Terrains désignés**

(**Exemples :** inscription au Site patrimonial de l'Ancien village du Sault-au-Récollet, territoires d'intérêt archéologique et sites archéologiques inscrits au schéma d'aménagement et de développement, etc.)

- **Tout document portant sur l'historique des Terrains désignés**

(**Exemple :** étude ou avis de potentiel archéologique; etc.)

Nous vous serions gré de retourner par courriel au soussigné votre réponse et les documents existants. Le cas échéant, nous souhaiterions obtenir une copie des documents disponibles ou pouvoir les consulter sur place s'ils sont volumineux.

Les procurations signées par le propriétaire des Terrains sont jointes à cette demande.

Veillez accepter nos meilleures salutations.

Henintsoa Rakotomalala, ing.

**HDS Environnement inc.**

640, rue St-Paul Ouest, Bureau 100

Montréal, Québec, Canada

H3C 1L9

T: (514) 398-0553 x 114 | C: (438) 939-5053

F: (514) 398-0554

[hrakotomalala@hdsenv.com](mailto:hrakotomalala@hdsenv.com)

[www.hdsenv.com](http://www.hdsenv.com)

\*\*\*\*\*AVIS IMPORTANT\*\*\*\*\*

Le contenu du présent courriel reflète des avis professionnels exprimés dans un contexte précis. HDS Environnement décline toute responsabilité pour toute utilisation de ce rapport dans un autre contexte ou par des tiers, sauf si elle en a été expressément informée au préalable et a accepté cette utilisation. Si ce courriel vous a été transmis par erreur, nous vous prions de l'effacer et de nous en informer en appelant au (514) 398-0553 ou par courriel à [info@hdsenv.com](mailto:info@hdsenv.com).

\*\*\*\*\*IMPORTANT NOTICE\*\*\*\*\*

The content of this email reflects professional opinions expressed in a specific context. HDS Environnement declines all responsibility for any use of this report in another context or by third parties, unless it has been expressly informed beforehand and has accepted this use. If this email was sent to you by error, please delete it and inform us by calling at (514) 398-0553 or by emailing [info@hdsenv.com](mailto:info@hdsenv.com).

## Henintsoa Rakotomalala

---

**De:** Greffe Acces <greffe\_acces@montreal.ca>  
**Envoyé:** 12 février 2026 13:34  
**À:** Henintsoa Rakotomalala  
**Objet:** Ville de Montréal - Accusé de réception demande2026\_13919 Votre dossier (si applicable) : HDS-9000-11

**Importance:** Faible

Bonjour Henintsoa Rakotomalala,

Conformément à l'article 46 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels, RLRQ, chapitre A-2.1, ci-après désignée « la loi », nous accusons réception de votre demande à nos bureaux. Veuillez prendre note que votre demande a été créée avec le numéro de référence demande2026\_13919.

En vertu de l'article 47 de la loi, nous devons normalement prendre position sur une demande d'accès dans les vingt jours qui suivent sa réception à nos bureaux.

Toutefois, en raison du très grand nombre de demandes d'accès qui nous sont adressées depuis quelque temps, nous vous avisons, conformément à la même disposition législative, que nous prolongeons ce délai de dix jours. Ainsi, nous devons définitivement prendre position sur votre demande dans les trente jours.

Conformément à l'article 51 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels, RLRQ, chapitre A-2.1, nous vous informons que vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez en pièce jointe une note explicative à cet effet.

[http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/PRT\\_VDM\\_FR/MEDIA/DOCUMENTS/DETAIL\\_DES\\_RECOURS\\_POSSIBLES.PDF](http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/PRT_VDM_FR/MEDIA/DOCUMENTS/DETAIL_DES_RECOURS_POSSIBLES.PDF)

**\*\*\*IMPORTANT: POUR NOUS TRANSMETTRE DES PIÈCES JOINTES (lettre, autorisation, etc.),  
VEUILLEZ SVP ÉCRIRE UN COURRIEL AU greffe\_acces@montreal.ca EN MENTIONNANT VOTRE  
NUMÉRO DE RÉFÉRENCE\*\*\***

---

**AVERTISSEMENT** : Ce courriel et les pièces qui y sont jointes sont destinés exclusivement au(x) destinataire(s) mentionné(s) ci-dessus et peuvent contenir de l'information privilégiée ou confidentielle. Si vous avez reçu ce courriel par erreur, ou s'il ne vous est pas destiné, veuillez le mentionner immédiatement à l'expéditeur et effacer ce courriel ainsi que les pièces jointes, le cas échéant. La copie ou la redistribution non autorisée de ce courriel peut être illégale. Le contenu de ce courriel ne peut être interprété qu'en conformité avec les lois et règlements qui régissent les pouvoirs des diverses instances décisionnelles compétentes de la Ville de Montréal.

## Henintsoa Rakotomalala

---

**De:** melissa.gorjipour@ville.montreal.qc.ca de la part de greffe\_acces@ville.montreal.qc.ca  
**Envoyé:** 10 mars 2026 12:20  
**À:** Henintsoa Rakotomalala  
**Objet:** Demande d'accès aux documents - Réponse aucun document Notre dossier :demande2026\_14465 Votre dossier : HDS - 9000-11  
**Pièces jointes:** Information.pdf

Bonjour,

En réponse à votre demande d'accès aux documents relativement au "Lots : 4 858 914 et 2 736 250 du cadastre du Québec", nous avons le regret de vous informer qu'aucun document n'a été retracé par la Division de la planification et du suivi environnemental de la Ville.

Conformément à l'article 51 de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels*, RLRQ, chapitre A-2.1, nous vous informons que vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez ci-joint une note explicative à cet effet.

[http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/PRT\\_VDM\\_FR/MEDIA/DOCUMENTS/DETAIL\\_DES\\_RECOURS\\_POSSIBLES.PDF](http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/PRT_VDM_FR/MEDIA/DOCUMENTS/DETAIL_DES_RECOURS_POSSIBLES.PDF)

À titre informatif, veuillez prendre connaissance du document suivant dont certaines informations peuvent vous être utiles:

Veuillez agréer l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Domenico Zambito  
Responsable substitut de l'accès aux documents et la protection des renseignements personnels.  
Service du greffe  
Ville de Montréal

[greffe\\_acces@montreal.ca](mailto:greffe_acces@montreal.ca)  
Télécopie : 514-872-5655

Courriel signé numériquement.

## **Information concernant les carrières**

Veillez noter que les informations concernant les anciennes carrières sont publiques et peuvent être consulté sur le site internet de la ville de Montréal.

<https://environnementmtl.maps.arcgis.com/apps/webappviewer/index.html?id=ed dfe22f7ef54982a6545e8eb3c86a9a>

## **LISTE DES TERRAINS CONTAMINÉS**

Veillez également prendre note que le Service du greffe de la Ville de Montréal tient à jour la liste des terrains contaminés, tel que prévu par l'article 31.68 de la Loi sur la qualité de l'environnement. Nous vous invitons à consulter cette liste sur le site internet de la Ville de Montréal, à l'adresse : <http://www.ville.montreal.qc.ca>.

[http://ville.montreal.qc.ca/portal/page?\\_pageid=7237,74643772&\\_dad=portal&\\_schema=PORTAL](http://ville.montreal.qc.ca/portal/page?_pageid=7237,74643772&_dad=portal&_schema=PORTAL)

## **ARR. SAINT-LAURENT**

Si votre demande concerne une vérification environnementale qui concerne l'arrondissement de Saint-Laurent, Il est possible que des documents soient détenus par l'arrondissement de Saint-Laurent. Nous vous invitons, par conséquent, à adresser votre demande à M<sup>e</sup> Isabelle Bastien, responsable substitut de l'accès aux documents et de la protection des renseignements personnels dans cet arrondissement, à l'adresse suivante :

M<sup>e</sup> Isabelle Bastien, avocate

Responsable substitut de l'accès aux documents

et de la protection des renseignements personnels

Ville de Montréal

Arrondissement de Saint-Laurent

777, boulevard Marcel-Laurin

Saint-Laurent (Québec) H4M 2M7

Téléphone : 514 855-6000, poste 4053 / Télécopieur : 514 855-5709

### **AVIS DE NON-CONFORMITÉ**

Il importe toutefois de retenir que l'absence d'avis de non-conformité ne signifie aucunement que l'immeuble est conforme à la réglementation municipale.

### **AVIS OU ORDONNANCES EN VERTU DE LA LOI SUR LA QUALITÉ DE L'ENVIRONNEMENT**

En ce qui a trait aux avis ou ordonnances en vertu de la *Loi sur la qualité de l'environnement*, L.R.Q., c. Q-2, nous vous informons que cette partie de votre demande relève davantage de la compétence du Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques. Nous vous invitons par conséquent à vous adresser au responsable de l'accès aux documents de cet organisme à l'adresse suivante :

M<sup>me</sup> Pascale Porlier  
Responsable ministérielle de l'accès aux documents  
Ministère du Développement durable, de l'Environnement  
et de la Lutte contre les changements climatiques  
Édifice Marie-Guyart, 30<sup>e</sup> étage  
675, boulevard René-Lévesque Est  
Québec (Québec) G1R 5V7

Courriel : [acces@mdelcc.gouv.qc.ca](mailto:acces@mdelcc.gouv.qc.ca)

Télécopieur : 418 643-0083

### **ZONES INONDABLES**

En ce qui concerne la partie de votre demande relativement à la carte de zones inondables, vous pouvez trouver cette information en consultant le lien suivant :

<http://observatoire.cmm.qc.ca/observatoire-grand-montreal/produits-cartographiques/cartes-interactives/>

Si des informations additionnelles vous sont nécessaires, je vous invite à vous adresser à :[:https://cmm.qc.ca/documentation/acces-a-linformation/](https://cmm.qc.ca/documentation/acces-a-linformation/)

### **DATE DE CONSTRUCTION DU BÂTIMENT**

De plus, en ce qui concerne la date de construction du bâtiment, vous trouverez cette information sur le site internet de la Ville de Montréal au : [www.ville.montreal.qc.ca](http://www.ville.montreal.qc.ca).

### **HISTORIQUE (LISTE) DES PROPRIÉTAIRES ACTUELS ET PASSÉS**

En ce qui concerne l'historique (liste) des propriétaires actuels et passés, vous pouvez peut-être trouver les renseignements demandés en communiquant avec le Bureau de la publicité des droits .

### **MONUMENT HISTORIQUE**

De plus, en ce qui concerne la partie de votre demande qui a pour objet « si ladite propriété fait l'objet d'un règlement municipal de citation de monuments historiques ou d'un site du patrimoine en vertu de la *Loi sur le patrimoine culturel* », vous trouverez cette information sur le site internet de la Ville de Montréal au <http://patrimoine.ville.montreal.qc.ca/inventaire/index.php>.

Vous pouvez peut-être trouver les renseignements demandés en communiquant avec la Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises de l'arrondissement concerné. Cette direction est responsable de la gestion du territoire.

### **PLOMB**

En ce qui concerne la présence de plomb dans l'eau potable, vous pouvez faire parvenir votre demande par courriel à [plomb@montreal.ca](mailto:plomb@montreal.ca).

### **LES PROJETS DE RÉSERVE OU D'EXPROPRIATION :**

En ce qui concerne les projets de réserve pour fins publiques ou d'expropriation, vous pouvez peut-être trouver les renseignements demandés en communiquant avec le Bureau de la publicité des droits dont les coordonnées sont les suivantes :

**Bureau de la publicité des droits de Montréal**

2050, rue de Bleury, local #RC 10 et 1.10

Montréal (Québec) H3A 2J5

Téléphone : 514 399-2055

Télécopieur : 514 873-1670

Site internet : [www.mrn.gouv.qc.ca](http://www.mrn.gouv.qc.ca)

Les projets d'assujettissement d'un immeuble vous seront refusés en vertu des articles 37 et 39 de la Loi sur l'accès.

**LES PUIITS D'EAU POTABLE :**

En ce qui concerne « l'existence de puits d'eau potable privés sur le site étudié et dans son voisinage dans un rayon de 1 km », nous vous informons qu'en vertu de l'article 3 du *Règlement sur la canalisation de l'eau potable, des eaux usées et des eaux pluviales*, R.R.V.M. c. C-1.1, il n'est pas permis d'avoir un puits pour l'alimentation en eau potable à Montréal. Cet article se lit comme suit :

Il est interdit, dans le territoire de la ville ou dans toute partie du territoire d'une autre municipalité où l'aqueduc est installé, de s'alimenter en eau potable à une source autre que l'aqueduc, au moyen d'un appareil de plomberie relié à une telle source.

**REM**

Pour les redevances au **Règlement concernant la redevance de transport à l'égard du Réseau express métropolitain**, veuillez vous référer au document suivant :

<http://www2.publicationsduquebec.gouv.qc.ca/dynamicSearch/telecharge.php?type=1&file=68336.pdf>

**ZONAGE, PLAINTÉ BRUIT, SECTEUR RACCORDÉ AU RÉSEAU ÉGOUT/AQUÉDUC/GRILLE  
D'USAGE, DÉROGATIONS OU RÈGLEMENT DE ZONAGE**

Nous ne pouvons donner suite aux types de demandes mentionnés ci-haut puisqu'il ne s'agit pas de demandes en vertu de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels*, L.R.Q., chapitre A-2.1.

Vous pouvez peut-être trouver les renseignements demandés en communiquant avec le comptoir de service pour l'urbanisme de l'arrondissement ou de la ville lié en question.

(Villes liées) Numéro de téléphone du Service de l'urbanisme pour :

Ville de Montréal est : 514-905-2102

Ville de Westmount : 514-989-5219

Ville de Dorval : 514-633-4125

Ville de Pointe-Claire : 514-630-1206

Ville de Côte-Saint-Luc : 514-485-6800.

## Henintsoa Rakotomalala

---

**De:** Henintsoa Rakotomalala  
**Envoyé:** 5 mars 2026 09:53  
**À:** greffe\_acces@montreal.ca  
**Objet:** Demande d'accès à l'information - Lot 2 496 750 du cadastre du Québec (n/d: HDS - 9000-11)  
**Pièces jointes:** 9000-11.3proc\_DAI\_2 496 750-Jean Allard.pdf

Bonjour,

La présente est une **demande d'accès à l'information** visant à établir si votre service ou département détient un dossier relatif au Terrain suivant :

**Adresse :** 1395 boulevard Gouin Est, arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville, Montréal (Québec)  
**Lot 2 496 750 du cadastre du Québec**  
**Propriétaire :** Jean Allard

Plus précisément, nous désirons obtenir des informations se rapportant aux éléments suivants:

- **Tout document ou toute information environnementale se rapportant au terrain désigné**  
(**Exemples :** avis d'infraction, rapport d'étude géotechnique ou environnemental, rapport d'inspection, certificat d'autorisation, plaintes, plans du site ou des infrastructures, présence de déchets, de remblai, de réservoirs d'hydrocarbures pétroliers (essence, diesel, mazout, huiles usées, etc.), de contamination des sols et de l'eau, historique du site, etc.),
- **Tout document portant sur l'historique du terrain désigné**  
(**Exemples :** fiche historique des permis municipaux ou tout autre document traitant de l'utilisation du site (vocation générale, construction des bâtiments, travaux de rénovation, de démolition ou d'agrandissement, etc.), de l'identification de ses occupants et/ou d'une description de leurs activités respectives (résidentielles, commerciales et/ou industrielles),
- **Tout document portant sur la situation du terrain désigné par rapport à une zone d'intérêt archéologique ou patrimonial**  
(**Exemples :** inscription au Site patrimonial de l'Ancien village du Sault-au-Récollet, inscription dans des études ou avis de potentiel archéologique, etc.).

Nous vous serions gré de retourner par courriel au soussigné votre réponse et les documents existants. Le cas échéant, nous souhaiterions obtenir une copie des documents disponibles ou pouvoir les consulter sur place s'ils sont volumineux.

La procuration signée par le propriétaire du Terrain est jointe à cette demande.

Veuillez accepter nos meilleures salutations.

Henintsoa Rakotomalala, ing.

**HDS Environnement inc.**

640, rue St-Paul Ouest, Bureau 100

Montréal, Québec, Canada

H3C 1L9

T: (514) 398-0553 x 114 | C: (438) 939-5053

F: (514) 398-0554

[hrakotomalala@hdsenv.com](mailto:hrakotomalala@hdsenv.com)

[www.hdsenv.com](http://www.hdsenv.com)

\*\*\*\*\*AVIS IMPORTANT\*\*\*\*\*

Le contenu du présent courriel reflète des avis professionnels exprimés dans un contexte précis. HDS Environnement décline toute responsabilité pour toute utilisation de ce rapport dans un autre contexte ou par des tiers, sauf si elle en a été expressément informée au préalable et a accepté cette utilisation. Si ce courriel vous a été transmis par erreur, nous vous prions de l'effacer et de nous en informer en appelant au (514) 398-0553 ou par courriel à [info@hdsenv.com](mailto:info@hdsenv.com).

\*\*\*\*\*IMPORTANT NOTICE\*\*\*\*\*

The content of this email reflects professional opinions expressed in a specific context. HDS Environnement declines all responsibility for any use of this report in another context or by third parties, unless it has been expressly informed beforehand and has accepted this use. If this email was sent to you by error, please delete it and inform us by calling at (514) 398-0553 or by emailing [info@hdsenv.com](mailto:info@hdsenv.com).

## Henintsoa Rakotomalala

---

**De:** Greffe Acces <greffe\_acces@montreal.ca>  
**Envoyé:** 6 mars 2026 12:22  
**À:** Henintsoa Rakotomalala  
**Objet:** Ville de Montréal - Accusé de réception demande2026\_14465 Votre dossier (si applicable) : HDS - 9000-11

**Importance:** Faible

Bonjour Henintsoa Rakotomalala ,

Conformément à l'article 46 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels, RLRQ, chapitre A-2.1, ci-après désignée « la loi », nous accusons réception de votre demande à nos bureaux. Veuillez prendre note que votre demande a été créée avec le numéro de référence demande2026\_14465.

En vertu de l'article 47 de la loi, nous devons normalement prendre position sur une demande d'accès dans les vingt jours qui suivent sa réception à nos bureaux.

Toutefois, en raison du très grand nombre de demandes d'accès qui nous sont adressées depuis quelque temps, nous vous avisons, conformément à la même disposition législative, que nous prolongeons ce délai de dix jours. Ainsi, nous devons définitivement prendre position sur votre demande dans les trente jours.

Conformément à l'article 51 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels, RLRQ, chapitre A-2.1, nous vous informons que vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez en pièce jointe une note explicative à cet effet.

[http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/PRT\\_VDM\\_FR/MEDIA/DOCUMENTS/DETAIL\\_DES\\_RECOURS\\_POSSIBLES.PDF](http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/PRT_VDM_FR/MEDIA/DOCUMENTS/DETAIL_DES_RECOURS_POSSIBLES.PDF)

**\*\*\*IMPORTANT: POUR NOUS TRANSMETTRE DES PIÈCES JOINTES (lettre, autorisation, etc.),  
VEUILLEZ SVP ÉCRIRE UN COURRIEL AU greffe\_acces@montreal.ca EN MENTIONNANT VOTRE  
NUMÉRO DE RÉFÉRENCE\*\*\***

---

**AVERTISSEMENT** : Ce courriel et les pièces qui y sont jointes sont destinés exclusivement au(x) destinataire(s) mentionné(s) ci-dessus et peuvent contenir de l'information privilégiée ou confidentielle. Si vous avez reçu ce courriel par erreur, ou s'il ne vous est pas destiné, veuillez le mentionner immédiatement à l'expéditeur et effacer ce courriel ainsi que les pièces jointes, le cas échéant. La copie ou la redistribution non autorisée de ce courriel peut être illégale. Le contenu de ce courriel ne peut être interprété qu'en conformité avec les lois et règlements qui régissent les pouvoirs des diverses instances décisionnelles compétentes de la Ville de Montréal.

## Henintsoa Rakotomalala

---

**De:** Henintsoa Rakotomalala  
**Envoyé:** 5 mars 2026 11:43  
**À:** greffe\_acces@montreal.ca  
**Objet:** Demande d'accès à l'information - Lot 2 736 254 du cadastre du Québec (n/d: HDS - 9000-11)  
**Pièces jointes:** 9000-11.4proc\_DAI\_2 736 254-Berthiaume.pdf

Bonjour,

La présente est une **demande d'accès à l'information** visant à établir si votre service ou département détient un dossier relatif au Terrain suivant :

**Adresse :** terrain à proximité du 1615 boulevard Gouin Est, arrondissement d'Ahuntesic-Cartierville, Montréal (Québec)

**Lot 2 736 254 du cadastre du Québec**

**Propriétaire : Fondation Berthiaume-du Tremblay,**

Plus précisément, nous désirons obtenir des informations se rapportant aux éléments suivants:

- **Tout document ou toute information environnementale se rapportant au terrain désigné**  
(**Exemples :** avis d'infraction, rapport d'étude géotechnique ou environnemental, rapport d'inspection, certificat d'autorisation, plaintes, plans du site ou des infrastructures, présence de déchets, de remblai, de réservoirs d'hydrocarbures pétroliers (essence, diesel, mazout, huiles usées, etc.), de contamination des sols et de l'eau, historique du site, etc.).
- **Tout document portant sur l'historique du terrain désigné**  
(**Exemples :** fiche historique des permis municipaux ou tout autre document traitant de l'utilisation du site (vocation générale, construction des bâtiments, travaux de rénovation, de démolition ou d'agrandissement, etc.), de l'identification de ses occupants et/ou d'une description de leurs activités respectives (résidentielles, commerciales et/ou industrielles).
- **Tout document portant sur la situation du terrain désigné par rapport à une zone d'intérêt archéologique ou patrimonial**  
(**Exemples :** inscription au Site patrimonial de l'Ancien village du Sault-au-Récollet, études ou avis de potentiel archéologique, etc.).

Nous vous serions gré de retourner par courriel au soussigné votre réponse et les documents existants. Le cas échéant, nous souhaiterions obtenir une copie des documents disponibles ou pouvoir les consulter sur place s'ils sont volumineux.

La procuration signée par le propriétaire du Terrain est jointe à cette demande.

Veillez accepter nos meilleures salutations.

Henintsoa Rakotomalala, ing.

**HDS Environnement inc.**

640, rue St-Paul Ouest, Bureau 100

Montréal, Québec, Canada

H3C 1L9

T: (514) 398-0553 x 114 | C: (438) 939-5053

F: (514) 398-0554

[hrakotomalala@hdsenv.com](mailto:hrakotomalala@hdsenv.com)

[www.hdsenv.com](http://www.hdsenv.com)

\*\*\*\*\*AVIS IMPORTANT\*\*\*\*\*

Le contenu du présent courriel reflète des avis professionnels exprimés dans un contexte précis. HDS Environnement décline toute responsabilité pour toute utilisation de ce rapport dans un autre contexte ou par des tiers, sauf si elle en a été expressément informée au préalable et a accepté cette utilisation. Si ce courriel vous a été transmis par erreur, nous vous prions de l'effacer et de nous en informer en appelant au (514) 398-0553 ou par courriel à [info@hdsenv.com](mailto:info@hdsenv.com).

\*\*\*\*\*IMPORTANT NOTICE\*\*\*\*\*

The content of this email reflects professional opinions expressed in a specific context. HDS Environnement declines all responsibility for any use of this report in another context or by third parties, unless it has been expressly informed beforehand and has accepted this use. If this email was sent to you by error, please delete it and inform us by calling at (514) 398-0553 or by emailing [info@hdsenv.com](mailto:info@hdsenv.com).

## Henintsoa Rakotomalala

---

**De:** Greffe Acces <greffe\_acces@montreal.ca>  
**Envoyé:** 6 mars 2026 12:34  
**À:** Henintsoa Rakotomalala  
**Objet:** Ville de Montréal - Accusé de réception demande2026\_14470 Votre dossier (si applicable) : HDS - 9000-11

**Importance:** Faible

Bonjour Henintsoa Rakotomalala,

Conformément à l'article 46 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels, RLRQ, chapitre A-2.1, ci-après désignée « la loi », nous accusons réception de votre demande à nos bureaux. Veuillez prendre note que votre demande a été créée avec le numéro de référence demande2026\_14470.

En vertu de l'article 47 de la loi, nous devons normalement prendre position sur une demande d'accès dans les vingt jours qui suivent sa réception à nos bureaux.

Toutefois, en raison du très grand nombre de demandes d'accès qui nous sont adressées depuis quelque temps, nous vous avisons, conformément à la même disposition législative, que nous prolongeons ce délai de dix jours. Ainsi, nous devons définitivement prendre position sur votre demande dans les trente jours.

Conformément à l'article 51 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels, RLRQ, chapitre A-2.1, nous vous informons que vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez en pièce jointe une note explicative à cet effet.

[http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/PRT\\_VDM\\_FR/MEDIA/DOCUMENTS/DETAIL\\_DES\\_RECOURS\\_POSSIBLES.PDF](http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/PRT_VDM_FR/MEDIA/DOCUMENTS/DETAIL_DES_RECOURS_POSSIBLES.PDF)

**\*\*\*IMPORTANT: POUR NOUS TRANSMETTRE DES PIÈCES JOINTES (lettre, autorisation, etc.),  
VEUILLEZ SVP ÉCRIRE UN COURRIEL AU greffe\_acces@montreal.ca EN MENTIONNANT VOTRE  
NUMÉRO DE RÉFÉRENCE\*\*\***

---

**AVERTISSEMENT** : Ce courriel et les pièces qui y sont jointes sont destinés exclusivement au(x) destinataire(s) mentionné(s) ci-dessus et peuvent contenir de l'information privilégiée ou confidentielle. Si vous avez reçu ce courriel par erreur, ou s'il ne vous est pas destiné, veuillez le mentionner immédiatement à l'expéditeur et effacer ce courriel ainsi que les pièces jointes, le cas échéant. La copie ou la redistribution non autorisée de ce courriel peut être illégale. Le contenu de ce courriel ne peut être interprété qu'en conformité avec les lois et règlements qui régissent les pouvoirs des diverses instances décisionnelles compétentes de la Ville de Montréal.

## Henintsoa Rakotomalala

---

**De:** melissa.gorjipour@ville.montreal.qc.ca de la part de greffe\_acces@ville.montreal.qc.ca  
**Envoyé:** 10 mars 2026 12:23  
**À:** Henintsoa Rakotomalala  
**Objet:** Demande d'accès aux documents - Réponse aucun document Notre dossier : demande2026\_14470 Votre dossier : HDS - 9000-11  
**Pièces jointes:** Information.pdf

Bonjour,

En réponse à votre demande d'accès aux documents relativement au "Lot 2 736 254 du cadastre du Québec", nous avons le regret de vous informer qu'aucun document n'a été retracé par la Division de la planification et du suivi environnemental de la Ville.

Conformément à l'article 51 de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels*, RLRQ, chapitre A-2.1, nous vous informons que vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez ci-joint une note explicative à cet effet.

[http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/PRT\\_VDM\\_FR/MEDIA/DOCUMENTS/DETAIL\\_DES\\_RECOURS\\_POSSIBLES.PDF](http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/PRT_VDM_FR/MEDIA/DOCUMENTS/DETAIL_DES_RECOURS_POSSIBLES.PDF)

À titre informatif, veuillez prendre connaissance du document suivant dont certaines informations peuvent vous être utile:

Veuillez agréer l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Domenico Zambito  
Responsable substitut de l'accès aux documents et la protection des renseignements personnels.  
Service du greffe  
Ville de Montréal

[greffe\\_acces@montreal.ca](mailto:greffe_acces@montreal.ca)  
Télécopie : 514-872-5655

Courriel signé numériquement.

## **Information concernant les carrières**

Veillez noter que les informations concernant les anciennes carrières sont publiques et peuvent être consulté sur le site internet de la ville de Montréal.

<https://environnementmtl.maps.arcgis.com/apps/webappviewer/index.html?id=ed dfe22f7ef54982a6545e8eb3c86a9a>

## **LISTE DES TERRAINS CONTAMINÉS**

Veillez également prendre note que le Service du greffe de la Ville de Montréal tient à jour la liste des terrains contaminés, tel que prévu par l'article 31.68 de la Loi sur la qualité de l'environnement. Nous vous invitons à consulter cette liste sur le site internet de la Ville de Montréal, à l'adresse : <http://www.ville.montreal.qc.ca>.

[http://ville.montreal.qc.ca/portal/page?\\_pageid=7237,74643772&\\_dad=portal&\\_schema=PORTAL](http://ville.montreal.qc.ca/portal/page?_pageid=7237,74643772&_dad=portal&_schema=PORTAL)

## **ARR. SAINT-LAURENT**

Si votre demande concerne une vérification environnementale qui concerne l'arrondissement de Saint-Laurent, Il est possible que des documents soient détenus par l'arrondissement de Saint-Laurent. Nous vous invitons, par conséquent, à adresser votre demande à M<sup>e</sup> Isabelle Bastien, responsable substitut de l'accès aux documents et de la protection des renseignements personnels dans cet arrondissement, à l'adresse suivante :

M<sup>e</sup> Isabelle Bastien, avocate

Responsable substitut de l'accès aux documents

et de la protection des renseignements personnels

Ville de Montréal

Arrondissement de Saint-Laurent

777, boulevard Marcel-Laurin

Saint-Laurent (Québec) H4M 2M7

Téléphone : 514 855-6000, poste 4053 / Télécopieur : 514 855-5709

### **AVIS DE NON-CONFORMITÉ**

Il importe toutefois de retenir que l'absence d'avis de non-conformité ne signifie aucunement que l'immeuble est conforme à la réglementation municipale.

### **AVIS OU ORDONNANCES EN VERTU DE LA LOI SUR LA QUALITÉ DE L'ENVIRONNEMENT**

En ce qui a trait aux avis ou ordonnances en vertu de la *Loi sur la qualité de l'environnement*, L.R.Q., c. Q-2, nous vous informons que cette partie de votre demande relève davantage de la compétence du Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques. Nous vous invitons par conséquent à vous adresser au responsable de l'accès aux documents de cet organisme à l'adresse suivante :

M<sup>me</sup> Pascale Porlier  
Responsable ministérielle de l'accès aux documents  
Ministère du Développement durable, de l'Environnement  
et de la Lutte contre les changements climatiques  
Édifice Marie-Guyart, 30<sup>e</sup> étage  
675, boulevard René-Lévesque Est  
Québec (Québec) G1R 5V7

Courriel : [acces@mdelcc.gouv.qc.ca](mailto:acces@mdelcc.gouv.qc.ca)

Télécopieur : 418 643-0083

### **ZONES INONDABLES**

En ce qui concerne la partie de votre demande relativement à la carte de zones inondables, vous pouvez trouver cette information en consultant le lien suivant :

<http://observatoire.cmm.qc.ca/observatoire-grand-montreal/produits-cartographiques/cartes-interactives/>

Si des informations additionnelles vous sont nécessaires, je vous invite à vous adresser à :[:https://cmm.qc.ca/documentation/acces-a-linformation/](https://cmm.qc.ca/documentation/acces-a-linformation/)

### **DATE DE CONSTRUCTION DU BÂTIMENT**

De plus, en ce qui concerne la date de construction du bâtiment, vous trouverez cette information sur le site internet de la Ville de Montréal au : [www.ville.montreal.qc.ca](http://www.ville.montreal.qc.ca).

### **HISTORIQUE (LISTE) DES PROPRIÉTAIRES ACTUELS ET PASSÉS**

En ce qui concerne l'historique (liste) des propriétaires actuels et passés, vous pouvez peut-être trouver les renseignements demandés en communiquant avec le Bureau de la publicité des droits .

### **MONUMENT HISTORIQUE**

De plus, en ce qui concerne la partie de votre demande qui a pour objet « si ladite propriété fait l'objet d'un règlement municipal de citation de monuments historiques ou d'un site du patrimoine en vertu de la *Loi sur le patrimoine culturel* », vous trouverez cette information sur le site internet de la Ville de Montréal au <http://patrimoine.ville.montreal.qc.ca/inventaire/index.php>.

Vous pouvez peut-être trouver les renseignements demandés en communiquant avec la Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises de l'arrondissement concerné. Cette direction est responsable de la gestion du territoire.

### **PLOMB**

En ce qui concerne la présence de plomb dans l'eau potable, vous pouvez faire parvenir votre demande par courriel à [plomb@montreal.ca](mailto:plomb@montreal.ca).

### **LES PROJETS DE RÉSERVE OU D'EXPROPRIATION :**

En ce qui concerne les projets de réserve pour fins publiques ou d'expropriation, vous pouvez peut-être trouver les renseignements demandés en communiquant avec le Bureau de la publicité des droits dont les coordonnées sont les suivantes :

**Bureau de la publicité des droits de Montréal**

2050, rue de Bleury, local #RC 10 et 1.10

Montréal (Québec) H3A 2J5

Téléphone : 514 399-2055

Télécopieur : 514 873-1670

Site internet : [www.mrn.gouv.qc.ca](http://www.mrn.gouv.qc.ca)

Les projets d'assujettissement d'un immeuble vous seront refusés en vertu des articles 37 et 39 de la Loi sur l'accès.

**LES PUIITS D'EAU POTABLE :**

En ce qui concerne « l'existence de puits d'eau potable privés sur le site étudié et dans son voisinage dans un rayon de 1 km », nous vous informons qu'en vertu de l'article 3 du *Règlement sur la canalisation de l'eau potable, des eaux usées et des eaux pluviales*, R.R.V.M. c. C-1.1, il n'est pas permis d'avoir un puits pour l'alimentation en eau potable à Montréal. Cet article se lit comme suit :

Il est interdit, dans le territoire de la ville ou dans toute partie du territoire d'une autre municipalité où l'aqueduc est installé, de s'alimenter en eau potable à une source autre que l'aqueduc, au moyen d'un appareil de plomberie relié à une telle source.

**REM**

Pour les redevances au **Règlement concernant la redevance de transport à l'égard du Réseau express métropolitain**, veuillez vous référer au document suivant :

<http://www2.publicationsduquebec.gouv.qc.ca/dynamicSearch/telecharge.php?type=1&file=68336.pdf>

**ZONAGE, PLAINTE BRUIT, SECTEUR RACCORDÉ AU RÉSEAU ÉGOUT/AQUEDUC/GRILLE  
D'USAGE, DÉROGATIONS OU RÈGLEMENT DE ZONAGE**

Nous ne pouvons donner suite aux types de demandes mentionnés ci-haut puisqu'il ne s'agit pas de demandes en vertu de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels*, L.R.Q., chapitre A-2.1.

Vous pouvez peut-être trouver les renseignements demandés en communiquant avec le comptoir de service pour l'urbanisme de l'arrondissement ou de la ville lié en question.

(Villes liées) Numéro de téléphone du Service de l'urbanisme pour :

Ville de Montréal est : 514-905-2102

Ville de Westmount : 514-989-5219

Ville de Dorval : 514-633-4125

Ville de Pointe-Claire : 514-630-1206

Ville de Côte-Saint-Luc : 514-485-6800.

## Henintsoa Rakotomalala

---

**De:** Henintsoa Rakotomalala  
**Envoyé:** 26 mars 2026 17:03  
**À:** Greffe Accés  
**Objet:** Demande d'accès à l'information - Lot 2 494 709 du cadastre du Québec (n/d: HDS - 9000-11)  
**Pièces jointes:** 9000-11.5proc\_DAI\_CACRM(2026-03-26).jpg

Bonjour,

La présente est une **demande d'accès à l'information** visant à établir si votre service ou département détient un dossier relatif au Terrain suivant :

**Adresse :** 12350 Rue du Fort-Lorette, Montréal, QC H2C 3C8, arrondissement d'Achuesic-Cartierville, Montréal (Québec)

**Lot :** 2 494 709 du cadastre du Québec

**Propriétaire :** Corporation archiépiscopale catholique romaine de Montréal

Plus précisément, nous désirons obtenir des informations se rapportant aux éléments suivants:

- **Tout document ou toute information environnementale se rapportant au terrain désigné**  
(**Exemple :** avis d'infraction, rapport d'étude géotechnique ou environnemental, rapport d'inspection, certificat d'autorisation, plaintes, plans du site ou des infrastructures, présence de déchets, de remblai, de réservoirs d'hydrocarbures pétroliers (essence, diesel, mazout, huiles usées, etc.), de contamination des sols et de l'eau, historique du site, etc.).

- **Tout document portant sur l'historique de terrain désigné**  
(**Exemple :** fiche historique des permis municipaux ou tout autre document traitant de l'utilisation du site (vocation générale, construction des bâtiments, travaux de rénovation, de démolition ou d'agrandissement, etc.), de l'identification de ses occupants et/ou d'une description de leurs activités respectives (résidentielles, commerciales et/ou industrielles).

Nous vous serions gré de retourner par courriel au soussigné votre réponse et les documents existants. Le cas échéant, nous souhaiterions obtenir une copie des documents disponibles ou pouvoir les consulter sur place s'ils sont volumineux.

La procuration signée par le propriétaire du Terrain est jointe à cette demande.

Veuillez accepter nos meilleures salutations.

Henintsoa Rakotomalala, ing.

**HDS Environnement inc.**

338, rue Saint-Antoine Est, bureau 101  
Montréal, Québec, Canada  
H2Y 1A3

T: (514) 398-0553 x 114 | C: (438) 939-5053

F: (514) 398-0554

[hrakotomalala@hdsenv.com](mailto:hrakotomalala@hdsenv.com)

[www.hdsenv.com](http://www.hdsenv.com)

\*\*\*\*\*AVIS IMPORTANT\*\*\*\*\*

Le contenu du présent courriel reflète des avis professionnels exprimés dans un contexte précis. HDS Environnement décline toute responsabilité pour toute utilisation de ce rapport dans un autre contexte ou par des tiers, sauf si elle en a été expressément informée au préalable et a accepté cette utilisation. Si ce courriel vous a été transmis par erreur, nous vous prions de l'effacer et de nous en informer en appelant au (514) 398-0553 ou par courriel à [info@hdsenv.com](mailto:info@hdsenv.com).

\*\*\*\*\*IMPORTANT NOTICE\*\*\*\*\*

The content of this email reflects professional opinions expressed in a specific context. HDS Environnement declines all responsibility for any use of this report in another context or by third parties, unless it has been expressly informed beforehand and has accepted this use. If this email was sent to you by error, please delete it and inform us by calling at (514) 398-0553 or by emailing [info@hdsenv.com](mailto:info@hdsenv.com).

## Henintsoa Rakotomalala

---

**De:** Henintsoa Rakotomalala  
**Envoyé:** 26 mars 2026 17:18  
**À:** Greffe Accés  
**Objet:** Demande d'accès à l'information | Patrimoine / Archéologique - Lot 2 494 709 du cadastre du Québec (n/d: HDS - 9000-11.5)  
**Pièces jointes:** 9000-11.5proc\_DAI\_CACRM(2026-03-26).jpg

Bonjour,

La présente est une **demande d'accès à l'information** visant à établir si votre service ou département détient un dossier relatif aux Terrains suivants :

**Adresse :** 12350 Rue du Fort-Lorette, Montréal, QC H2C 3C8, arrondissement d'Ahuntesic-Cartierville, Montréal (Québec)

**Lot :** 2 494 709 du cadastre du Québec

**Propriétaire :** Corporation archiépiscopale catholique romaine de Montréal

Plus précisément, nous désirons obtenir des informations se rapportant aux éléments suivants:

- **Tout document ou toute information sur la valeur patrimoniale et/ou archéologique se rapportant au Terrain désigné**

(**Exemples :** inscription au Site patrimonial de l'Ancien village du Sault-au-Récollet, territoires d'intérêt archéologique et sites archéologiques inscrits au schéma d'aménagement et de développement, etc.)

- **Tout document portant sur l'historique du Terrain désigné**

(**Exemple :** étude ou avis de potentiel archéologique; etc.)

Nous vous serions gré de retourner par courriel au soussigné votre réponse et les documents existants. Le cas échéant, nous souhaiterions obtenir une copie des documents disponibles ou pouvoir les consulter sur place s'ils sont volumineux.

La procuration signée par le propriétaire du Terrain est jointe à cette demande.

Veillez accepter nos meilleures salutations.

Henintsoa Rakotomalala, ing.

**HDS Environnement inc.**

338, rue Saint-Antoine Est, bureau 101

Montréal, Québec, Canada

H2Y 1A3

T: (514) 398-0553 x 114 | C: (438) 939-5053

F: (514) 398-0554

[hrakotomalala@hdsenv.com](mailto:hrakotomalala@hdsenv.com)  
[www.hdsenv.com](http://www.hdsenv.com)

\*\*\*\*\*AVIS IMPORTANT\*\*\*\*\*

Le contenu du présent courriel reflète des avis professionnels exprimés dans un contexte précis. HDS Environnement décline toute responsabilité pour toute utilisation de ce rapport dans un autre contexte ou par des tiers, sauf si elle en a été expressément informée au préalable et a accepté cette utilisation. Si ce courriel vous a été transmis par erreur, nous vous prions de l'effacer et de nous en informer en appelant au (514) 398-0553 ou par courriel à [info@hdsenv.com](mailto:info@hdsenv.com).

\*\*\*\*\*IMPORTANT NOTICE\*\*\*\*\*

The content of this email reflects professional opinions expressed in a specific context. HDS Environnement declines all responsibility for any use of this report in another context or by third parties, unless it has been expressly informed beforehand and has accepted this use. If this email was sent to you by error, please delete it and inform us by calling at (514) 398-0553 or by emailing [info@hdsenv.com](mailto:info@hdsenv.com).

## Henintsoa Rakotomalala

---

**De:** Greffe Acces <greffe\_acces@montreal.ca>  
**Envoyé:** 2 avril 2026 12:47  
**À:** Henintsoa Rakotomalala  
**Objet:** Ville de Montréal - Accusé de réception demande2026\_15049 Votre dossier (si applicable) : HDS - 9000-11.5

**Importance:** Faible

Bonjour Henintsoa Rakotomalala,

Conformément à l'article 46 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels, RLRQ, chapitre A-2.1, ci-après désignée « la loi », nous accusons réception de votre demande à nos bureaux. Veuillez prendre note que votre demande a été créée avec le numéro de référence demande2026\_15049.

En vertu de l'article 47 de la loi, nous devons normalement prendre position sur une demande d'accès dans les vingt jours qui suivent sa réception à nos bureaux.

Toutefois, en raison du très grand nombre de demandes d'accès qui nous sont adressées depuis quelque temps, nous vous avisons, conformément à la même disposition législative, que nous prolongeons ce délai de dix jours. Ainsi, nous devons définitivement prendre position sur votre demande dans les trente jours.

Conformément à l'article 51 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels, RLRQ, chapitre A-2.1, nous vous informons que vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez en pièce jointe une note explicative à cet effet.

[http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/PRT\\_VDM\\_FR/MEDIA/DOCUMENTS/DETAIL\\_DES\\_RECOURS\\_POSSIBLES.PDF](http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/PRT_VDM_FR/MEDIA/DOCUMENTS/DETAIL_DES_RECOURS_POSSIBLES.PDF)

**\*\*\*IMPORTANT: POUR NOUS TRANSMETTRE DES PIÈCES JOINTES (lettre, autorisation, etc.),  
VEUILLEZ SVP ÉCRIRE UN COURRIEL AU greffe\_acces@montreal.ca EN MENTIONNANT VOTRE  
NUMÉRO DE RÉFÉRENCE\*\*\***

---

**AVERTISSEMENT** : Ce courriel et les pièces qui y sont jointes sont destinés exclusivement au(x) destinataire(s) mentionné(s) ci-dessus et peuvent contenir de l'information privilégiée ou confidentielle. Si vous avez reçu ce courriel par erreur, ou s'il ne vous est pas destiné, veuillez le mentionner immédiatement à l'expéditeur et effacer ce courriel ainsi que les pièces jointes, le cas échéant. La copie ou la redistribution non autorisée de ce courriel peut être illégale. Le contenu de ce courriel ne peut être interprété qu'en conformité avec les lois et règlements qui régissent les pouvoirs des diverses instances décisionnelles compétentes de la Ville de Montréal.

## Henintsoa Rakotomalala

---

**De:** Henintsoa Rakotomalala  
**Envoyé:** 2 mars 2026 09:29  
**À:** Accès AC  
**Objet:** Demande d'accès à l'information - Lot 2 495 546 du cadastre du Québec (n/d: HDS - 9000-11)  
**Pièces jointes:** Procuration (Simon-Sicard).jpg

Bonjour,

La présente est une **demande d'accès à l'information** visant à établir si votre service ou département détient un dossier relatif au Terrain suivant :

**Adresse :** Parc Louis-Hébert, arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville, Montréal (Québec)

**Lot :** 2 495 546 du cadastre du Québec

**Propriétaire :** Ville de Montréal

Plus précisément, nous désirons obtenir des informations se rapportant aux éléments suivants:

- **Tout document ou toute information environnementale se rapportant au terrain désigné**  
(**Exemples** : avis d'infraction, rapport d'étude géotechnique ou environnemental, rapport d'inspection, certificat d'autorisation, plaintes, plans du site ou des infrastructures, présence de déchets, de remblai, de réservoirs d'hydrocarbures pétroliers (essence, diesel, mazout, huiles usées, etc.), de contamination des sols et de l'eau, historique du site, etc.).

- **Tout document portant sur l'historique du terrain désigné**  
(**Exemples** : fiche historique des permis municipaux ou tout autre document traitant de l'utilisation du site (vocation générale, construction des bâtiments, travaux de rénovation, de démolition ou d'agrandissement, etc.), de l'identification de ses occupants et/ou d'une description de leurs activités respectives (résidentielles, commerciales et/ou industrielles).

Nous vous serions gré de retourner par courriel au soussigné votre réponse et les documents existants. Le cas échéant, nous souhaiterions obtenir une copie des documents disponibles ou pouvoir les consulter sur place s'ils sont volumineux.

La procuration signée par le propriétaire du Terrain est jointe à cette demande.

Veillez accepter nos meilleures salutations.

Henintsoa Rakotomalala, ing.

**HDS Environnement inc.**

640, rue St-Paul Ouest, Bureau 100

Montréal, Québec, Canada

H3C 1L9

T: (514) 398-0553 x 114 | C: (438) 939-5053

F: (514) 398-0554

[hrakotomalala@hdsenv.com](mailto:hrakotomalala@hdsenv.com)

[www.hdsenv.com](http://www.hdsenv.com)

\*\*\*\*\*AVIS IMPORTANT\*\*\*\*\*

Le contenu du présent courriel reflète des avis professionnels exprimés dans un contexte précis. HDS Environnement décline toute responsabilité pour toute utilisation de ce rapport dans un autre contexte ou par des tiers, sauf si elle en a été expressément informée au préalable et a accepté cette utilisation. Si ce courriel vous a été transmis par erreur, nous vous prions de l'effacer et de nous en informer en appelant au (514) 398-0553 ou par courriel à [info@hdsenv.com](mailto:info@hdsenv.com).

\*\*\*\*\*IMPORTANT NOTICE\*\*\*\*\*

The content of this email reflects professional opinions expressed in a specific context. HDS Environnement declines all responsibility for any use of this report in another context or by third parties, unless it has been expressly informed beforehand and has accepted this use. If this email was sent to you by error, please delete it and inform us by calling at (514) 398-0553 or by emailing [info@hdsenv.com](mailto:info@hdsenv.com).

## Henintsoa Rakotomalala

---

**De:** Accès AC <A-C\_acces@montreal.ca>  
**Envoyé:** 6 avril 2026 16:46  
**À:** Henintsoa Rakotomalala  
**Objet:** N/Réf.: A0926-102 | Réponse | Demande d'accès à l'information | Parc Louis-Hébert - Lot : 2 495 546 | n/d: HDS - 9000-11  
**Pièces jointes:** Lot 2 495 546\_Foncier.pdf; Lot 2 495 546\_Historique du bâtiment.pdf; avis\_Recours\_vf.pdf

Bonjour,

En réponse à votre demande d'accès relative à l'objet indiqué en rubrique, vous trouverez ci-joint une copie des documents ayant été retracés par la direction du développement du territoire.

En ce qui concerne les éléments suivants de votre demande, nous vous informons que l'arrondissement **ne détient aucun document de nature environnementale**. À ce titre, aucun avis d'infraction, rapport d'inspection, certificat d'autorisation environnementale, permis relatif à des réservoirs, étude environnementale ni tout autre document de cette nature n'est détenu par l'arrondissement.

Merci de vous référer au ministère de l'environnement : <https://www.environnement.gouv.qc.ca/accueil/apropos/politique.htm>

Vous pouvez également consulter les ressources publiques suivantes concernant les milieux humides et les terrains contaminés :

### **Carte des milieux humides (ArcGIS)**

<https://experience.arcgis.com/experience/87e6da34dc3348a1a5e3f1014c266242>

### **Données ouvertes – Milieux humides (Ville de Montréal)**

<https://donnees.montreal.ca/dataset/milieux-humides>

### **Répertoire des terrains contaminés (MELCCFP)**

<https://www.environnement.gouv.qc.ca/sol/terrains/terrains-contamines/resultats.asp>

### **Données ouvertes – Terrains contaminés (Ville de Montréal)**

<https://donnees.montreal.ca/dataset/liste-des-terrains-contamines>

---

## **Environnement et sécurité**

### **Service de sécurité incendie de Montréal (SIM)**

Ses rapports annuels, incluant les activités d'inspection, sont disponibles ici : <https://sim.montreal.ca/publications/rapport-des-activites>

### **Zones inondables – Gouvernement du Québec**

Informations publiques : <https://www.cehq.gouv.qc.ca>

---

Vous pouvez demander la révision de la présente décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Une note explicative à cet effet est jointe.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

**Chantal Châteauvert**/du  
**Responsable substitut de l'accès aux documents  
et de la protection des renseignements personnels**

Ville de Montréal  
Arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville  
555, rue Chabanel Ouest, bureau 600  
Montréal (Québec) H2N 2H8

Pièces jointes : 3

---

**AVERTISSEMENT** : Ce courriel et les pièces qui y sont jointes sont destinés exclusivement au(x) destinataire(s) mentionné(s) ci-dessus et peuvent contenir de l'information privilégiée ou confidentielle. Si vous avez reçu ce courriel par erreur, ou s'il ne vous est pas destiné, veuillez le mentionner immédiatement à l'expéditeur et effacer ce courriel ainsi que les pièces jointes, le cas échéant. La copie ou la redistribution non autorisée de ce courriel peut être illégale. Le contenu de ce courriel ne peut être interprété qu'en conformité avec les lois et règlements qui régissent les pouvoirs des diverses instances décisionnelles compétentes de la Ville de Montréal.

**Emplacement** \*\*\* Rénové \*\*\*

Localisation: 715231-00 (OASIS) - 1535 boulevard Gouin Est (MTL+MTN)

No compte: 71523100 No ident UEV: 03052243 Matr.: NAD83 9247-02-4035-6-000-0000

Code Postal :

Entre: avenue Hamel et avenue Curotte

P.U.S. : 230-39

Remarque loc. :

No Terrain : 25289964

**Informations générales**

Mesure du terrain				Bâtiment			
Av	Frontage	Profondeur	Superficie	Année réelle	Constr. appar.	Nb. étage	Nb. logem.
			7,823.08mc	9999	9999		
Ap			11,804.20mc				

Évaluation			
Rôle	Terrain	Bâtiment	Total
2023	7,436,600	23,900	7,460,500
2026	8,676,100	28,700	8,704,800

<b>M. implantation:</b> Indéterminé			
<b>Quote-Part Empl./Condo:</b>			100.000000
<b>% Non Résidentiel:</b>			
<b>No Permis:</b>			

Terrain vague: Oui desservi: Non avec surtaxe: Non Type: Régulier

No UEV: 134566

Catégorie immeuble: 07 Terrains vacants  
 Sous-cat. immeuble: 07F Parcs  
 Code d'utilisation : 7611 Parc pour la récréation en général

Municipalité: 50 Montréal  
 Arrondissement : 23 Ahuntsic - Cartierville  
 Dist. Électoral : 011 Sault-au-Récollet

No certificat : 35842 Émis le : 2014-03-31 Code modif. : CMC127 Date révisée : 2026-01-01 Date fin rôle : 2028-12-31

Remarque générale : Provient de : F71523050, 3250, 3300, 3450, & 3500 - Lot rénové re mandat 1225 eff. 2003-05-09

**Propriétaires**

**Principal**  
 Nom: LA VILLE DE MONTREAL - SERVICE DE LA GESTION IMMOBILIERE  
 A/S:  
 Adresse: 303 NOTRE-DAME E 3.500 MONTREAL QC H2Y 3Y8 CANADA **No Acte:**  
 No cont: 3071973 Langue: F %Possession Indivise: Date début: av. le 1986-01-01 Date fin:

**Cadastres**

**Cadastres Actuels**

Div	Lot	Subdiv. / Partie	Type	Frontage	Profondeur	Superficie
	2495546		R		18.74m	11,804.20mc

**Cadastres Anciens**

Div	Lot	Subdiv. / Partie	Type	Frontage	Profondeur	Superficie
20	P222		R	176.94m	1.01m	1,459.23mc
20	P221		R	169.96m		6,363.86mc

# Critères de sélection

**Type de rapport** Impression historique d'un bâtiment

**Adresse** 1535 à 1535 boulevard Gouin  
Inclure adresse secondaire  
1535 boulevard Gouin Est

**Type de demande** Domaine Construction  
Domaine Occupation  
Domaine Bâtiment en hauteur  
Domaine Lotissement  
Domaine Certificat usage /  
Affichage

## Informations supplémentaires

### Autres critères de sélection

**Demandes** Toutes

**Demandé par** Kim, Sumanagandha

DP402210(p04t)

No demande Date début Type	No permis Date émis Statut	Compte Foncier Date fin	Emplacement Nature des travaux	QI	Coût travaux
3000362343 2011-05-30 Transformation	3000157363-11 2011-05-30 FR	71523100 2012-01-19	1535, boulevard Gouin Est Entre avenue Hamel et avenue Curotte Dépendance ( Pavillon dans le parc Louis-Hébert ), remplacer la dalle au sol, la toiture, abaisser la hauteur d'un mur et remplacer les bancs.	03	1.00\$

**Total**

**Nombre total des demandes :** 1      **Coût total des travaux :** 1.00\$

## Henintsoa Rakotomalala

---

**De:** Henintsoa Rakotomalala  
**Envoyé:** 12 février 2026 13:26  
**À:** 'a-c\_accès@montreal.ca'  
**Objet:** Demande d'accès à l'information - Lots 4 858 914 et 2 736 250 du cadastre du Québec (n/d: HDS - 9000-11)  
**Pièces jointes:** 2736250.pdf; 4858914.pdf

Bonjour,

La présente est une **demande d'accès à l'information** visant à établir si votre service ou département détient **depuis octobre 2020** un dossier relatif aux Terrains suivants :

**Adresse :** Propriétés en amont du barrage Simon-Sicard, adjacents au boulevard Gouin Est, arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville, Montréal (Québec)

**Lots : 4 858 914 et 2 736 250 du cadastre du Québec**

**Propriétaire :** Hydro-Québec Propriétés immobilières

Plus précisément, nous désirons obtenir des informations se rapportant aux éléments suivants:

- **Tout document ou toute information environnementale se rapportant aux terrains désignés** (**Exemple :** avis d'infraction, rapport d'étude géotechnique ou environnemental, rapport d'inspection, certificat d'autorisation, plaintes, plans du site ou des infrastructures, présence de déchets, de remblai, de réservoirs d'hydrocarbures pétroliers (essence, diesel, mazout, huiles usées, etc.), de contamination des sols et de l'eau, historique du site, etc.).

- **Tout document portant sur l'historique des terrains désignés** (**Exemple :** fiche historique des permis municipaux ou tout autre document traitant de l'utilisation du site (vocation générale, construction des bâtiments, travaux de rénovation, de démolition ou d'agrandissement, etc.), de l'identification de ses occupants et/ou d'une description de leurs activités respectives (résidentielles, commerciales et/ou industrielles).

Nous vous serions gré de retourner par courriel au soussigné votre réponse et les documents existants. Le cas échéant, nous souhaiterions obtenir une copie des documents disponibles ou pouvoir les consulter sur place s'ils sont volumineux.

Les procurations signées par le propriétaire des Terrains sont jointes à cette demande.

Veuillez accepter nos meilleures salutations.

Henintsoa Rakotomalala, ing.

**HDS Environnement inc.**

640, rue St-Paul Ouest, Bureau 100

Montréal, Québec, Canada  
H3C 1L9  
T: (514) 398-0553 x 114 | C: (438) 939-5053  
F: (514) 398-0554  
[hrakotomalala@hdsenv.com](mailto:hrakotomalala@hdsenv.com)  
[www.hdsenv.com](http://www.hdsenv.com)

\*\*\*\*\*AVIS IMPORTANT\*\*\*\*\*

Le contenu du présent courriel reflète des avis professionnels exprimés dans un contexte précis. HDS Environnement décline toute responsabilité pour toute utilisation de ce rapport dans un autre contexte ou par des tiers, sauf si elle en a été expressément informée au préalable et a accepté cette utilisation. Si ce courriel vous a été transmis par erreur, nous vous prions de l'effacer et de nous en informer en appelant au (514) 398-0553 ou par courriel à [info@hdsenv.com](mailto:info@hdsenv.com).

\*\*\*\*\*IMPORTANT NOTICE\*\*\*\*\*

The content of this email reflects professional opinions expressed in a specific context. HDS Environnement declines all responsibility for any use of this report in another context or by third parties, unless it has been expressly informed beforehand and has accepted this use. If this email was sent to you by error, please delete it and inform us by calling at (514) 398-0553 or by emailing [info@hdsenv.com](mailto:info@hdsenv.com).

## Henintsoa Rakotomalala

---

**De:** Accès AC <A-C\_acces@montreal.ca>  
**Envoyé:** 12 février 2026 13:26  
**À:** Henintsoa Rakotomalala  
**Objet:** Réponse automatique : Demande d'accès à l'information - Lots 4 858 914 et 2 736 250 du cadastre du Québec (n/d: HDS - 9000-11)

Madame, Monsieur,

Nous accusons réception de votre demande d'accès aux documents. Les démarches nécessaires à son traitement sont entreprises dès maintenant auprès des directions concernées.

En raison de certaines contraintes, nous ne pourrions traiter votre demande dans le délai de vingt jours prévu par la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* (RLRQ, chapitre A-2.1). Nous vous avisons qu'un délai supplémentaire de dix jours, prévu à l'article 47 de cette loi, sera nécessaire pour compléter le traitement de votre demande.

Si des précisions s'avéraient nécessaires, nous communiquerons avec vous. Dans ce cas, veuillez noter que le délai de réponse pourrait être reporté à la date de réception des informations demandées.

Dans l'éventualité où le délai pour répondre à votre demande ne serait pas respecté, vous pourrez exercer devant la Commission d'accès à l'information le [recours en révision](#) prévu à la section III du chapitre IV de la loi.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

### Chantal Châteauvert

Secrétaire d'arrondissement  
Responsable substitut de l'accès aux documents  
et de la protection des renseignements personnels

\*\*\*

## IMPORTANT

Demandes relatives aux **grilles de zonage et d'usage** d'une propriété : ces informations sont accessibles en tout temps via l'outil **info-zonage** : <https://infozonage.Ahuntsic-Cartierville.ca/>

Demandes relatives à l'**évaluation foncière** (comptes de taxes, superficie) : ces informations sont accessibles en tout temps via l'outil **rôle d'évaluation foncière** : <https://servicesenligne2.ville.montreal.qc.ca/sel/evalweb/index>

Demandes relatives au **service de prévention des incendies** : l'arrondissement ne détient aucune information à ce sujet, veuillez soumettre votre demande à [greffe\\_acces@montreal.ca](mailto:greffe_acces@montreal.ca)

---

**AVERTISSEMENT** : Ce courriel et les pièces qui y sont jointes sont destinés exclusivement au(x) destinataire(s) mentionné(s) ci-dessus et peuvent contenir de l'information privilégiée ou confidentielle. Si vous avez reçu ce courriel par erreur, ou s'il ne vous est pas destiné, veuillez le mentionner immédiatement à l'expéditeur et effacer ce courriel ainsi que les pièces jointes, le cas échéant. La copie ou la redistribution non autorisée de ce courriel peut être illégale. Le

contenu de ce courriel ne peut être interprété qu'en conformité avec les lois et règlements qui régissent les pouvoirs des diverses instances décisionnelles compétentes de la Ville de Montréal.

## Henintsoa Rakotomalala

---

**De:** Henintsoa Rakotomalala  
**Envoyé:** 5 mars 2026 10:06  
**À:** Accès AC  
**Objet:** Demande d'accès à l'information - Lot 2 496 750 du cadastre du Québec (n/d: HDS - 9000-11)  
**Pièces jointes:** 9000-11.3proc\_DAI\_2 496 750-Jean Allard.pdf

Bonjour,

La présente est une **demande d'accès à l'information** visant à établir si votre service ou département détient un dossier relatif au Terrain suivant :

**Adresse :** 1395 boulevard Gouin Est, arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville, Montréal (Québec)  
**Lot 2 496 750 du cadastre du Québec**  
**Propriétaire :** Jean Allard

Plus précisément, nous désirons obtenir des informations se rapportant aux éléments suivants:

- **Tout document ou toute information environnementale se rapportant au terrain désigné**  
(**Exemples :** avis d'infraction, rapport d'étude géotechnique ou environnemental, rapport d'inspection, certificat d'autorisation, plaintes, plans du site ou des infrastructures, présence de déchets, de remblai, de réservoirs d'hydrocarbures pétroliers (essence, diesel, mazout, huiles usées, etc.), de contamination des sols et de l'eau, historique du site, etc.),
- **Tout document portant sur l'historique du terrain désigné**  
(**Exemples :** fiche historique des permis municipaux ou tout autre document traitant de l'utilisation du site (vocation générale, construction des bâtiments, travaux de rénovation, de démolition ou d'agrandissement, etc.), de l'identification de ses occupants et/ou d'une description de leurs activités respectives (résidentielles, commerciales et/ou industrielles),
- **Tout document portant sur la situation du terrain désigné par rapport à une zone d'intérêt archéologique ou patrimonial**  
(**Exemples :** inscription au Site patrimonial de l'Ancien village du Sault-au-Récollet, inscription dans des études ou avis de potentiel archéologique, etc.).

Nous vous serions gré de retourner par courriel au soussigné votre réponse et les documents existants. Le cas échéant, nous souhaiterions obtenir une copie des documents disponibles ou pouvoir les consulter sur place s'ils sont volumineux.

La procuration signée par le propriétaire du Terrain est jointe à cette demande.

Veillez accepter nos meilleures salutations.

Henintsoa Rakotomalala, ing.

**HDS Environnement inc.**

640, rue St-Paul Ouest, Bureau 100

Montréal, Québec, Canada

H3C 1L9

T: (514) 398-0553 x 114 | C: (438) 939-5053

F: (514) 398-0554

[hrakotomalala@hdsenv.com](mailto:hrakotomalala@hdsenv.com)

[www.hdsenv.com](http://www.hdsenv.com)

\*\*\*\*\*AVIS IMPORTANT\*\*\*\*\*

Le contenu du présent courriel reflète des avis professionnels exprimés dans un contexte précis. HDS Environnement décline toute responsabilité pour toute utilisation de ce rapport dans un autre contexte ou par des tiers, sauf si elle en a été expressément informée au préalable et a accepté cette utilisation. Si ce courriel vous a été transmis par erreur, nous vous prions de l'effacer et de nous en informer en appelant au (514) 398-0553 ou par courriel à [info@hdsenv.com](mailto:info@hdsenv.com).

\*\*\*\*\*IMPORTANT NOTICE\*\*\*\*\*

The content of this email reflects professional opinions expressed in a specific context. HDS Environnement declines all responsibility for any use of this report in another context or by third parties, unless it has been expressly informed beforehand and has accepted this use. If this email was sent to you by error, please delete it and inform us by calling at (514) 398-0553 or by emailing [info@hdsenv.com](mailto:info@hdsenv.com).

## Henintsoa Rakotomalala

---

**De:** Henintsoa Rakotomalala  
**Envoyé:** 5 mars 2026 11:42  
**À:** Accès AC  
**Objet:** Demande d'accès à l'information - Lot 2 736 254 du cadastre du Québec (n/d: HDS - 9000-11)  
**Pièces jointes:** 9000-11.4proc\_DAI\_2 736 254-Berthiaume.pdf

Bonjour,

La présente est une **demande d'accès à l'information** visant à établir si votre service ou département détient un dossier relatif au Terrain suivant :

**Adresse :** terrain à proximité du 1615 boulevard Gouin Est, arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville, Montréal (Québec)

**Lot 2 736 254 du cadastre du Québec**

**Propriétaire : Fondation Berthiaume-du Tremblay,**

Plus précisément, nous désirons obtenir des informations se rapportant aux éléments suivants:

- **Tout document ou toute information environnementale se rapportant au terrain désigné**  
(**Exemples :** avis d'infraction, rapport d'étude géotechnique ou environnemental, rapport d'inspection, certificat d'autorisation, plaintes, plans du site ou des infrastructures, présence de déchets, de remblai, de réservoirs d'hydrocarbures pétroliers (essence, diesel, mazout, huiles usées, etc.), de contamination des sols et de l'eau, historique du site, etc.).
- **Tout document portant sur l'historique du terrain désigné**  
(**Exemples :** fiche historique des permis municipaux ou tout autre document traitant de l'utilisation du site (vocation générale, construction des bâtiments, travaux de rénovation, de démolition ou d'agrandissement, etc.), de l'identification de ses occupants et/ou d'une description de leurs activités respectives (résidentielles, commerciales et/ou industrielles).
- **Tout document portant sur la situation du terrain désigné par rapport à une zone d'intérêt archéologique ou patrimonial**  
(**Exemples :** inscription au Site patrimonial de l'Ancien village du Sault-au-Récollet, études ou avis de potentiel archéologique, etc.).

Nous vous serions gré de retourner par courriel au soussigné votre réponse et les documents existants. Le cas échéant, nous souhaiterions obtenir une copie des documents disponibles ou pouvoir les consulter sur place s'ils sont volumineux.

La procuration signée par le propriétaire du Terrain est jointe à cette demande.

Veuillez accepter nos meilleures salutations.

Henintsoa Rakotomalala, ing.

***HDS Environnement inc.***

640, rue St-Paul Ouest, Bureau 100

Montréal, Québec, Canada

H3C 1L9

T: (514) 398-0553 x 114 | C: (438) 939-5053

F: (514) 398-0554

[hrakotomalala@hdsenv.com](mailto:hrakotomalala@hdsenv.com)

[www.hdsenv.com](http://www.hdsenv.com)

\*\*\*\*\*AVIS IMPORTANT\*\*\*\*\*

Le contenu du présent courriel reflète des avis professionnels exprimés dans un contexte précis. HDS Environnement décline toute responsabilité pour toute utilisation de ce rapport dans un autre contexte ou par des tiers, sauf si elle en a été expressément informée au préalable et a accepté cette utilisation. Si ce courriel vous a été transmis par erreur, nous vous prions de l'effacer et de nous en informer en appelant au (514) 398-0553 ou par courriel à [info@hdsenv.com](mailto:info@hdsenv.com).

\*\*\*\*\*IMPORTANT NOTICE\*\*\*\*\*

The content of this email reflects professional opinions expressed in a specific context. HDS Environnement declines all responsibility for any use of this report in another context or by third parties, unless it has been expressly informed beforehand and has accepted this use. If this email was sent to you by error, please delete it and inform us by calling at (514) 398-0553 or by emailing [info@hdsenv.com](mailto:info@hdsenv.com).

## Henintsoa Rakotomalala

---

**De:** Henintsoa Rakotomalala  
**Envoyé:** 26 mars 2026 17:05  
**À:** Accès AC  
**Objet:** Demande d'accès à l'information - Lot 2 494 709 du cadastre du Québec (n/d: HDS - 9000-11)  
**Pièces jointes:** 9000-11.5proc\_DAI\_CACRM(2026-03-26).jpg

Bonjour,

La présente est une **demande d'accès à l'information** visant à établir si votre service ou département détient un dossier relatif au Terrain suivant :

**Adresse :** 12350 Rue du Fort-Lorette, Montréal, QC H2C 3C8, arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville, Montréal (Québec)

**Lot :** 2 494 709 du cadastre du Québec

**Propriétaire :** Corporation archiépiscopale catholique romaine de Montréal

Plus précisément, nous désirons obtenir des informations se rapportant aux éléments suivants:

- **Tout document ou toute information environnementale se rapportant au terrain désigné**  
(**Exemple :** avis d'infraction, rapport d'étude géotechnique ou environnemental, rapport d'inspection, certificat d'autorisation, plaintes, plans du site ou des infrastructures, présence de déchets, de remblai, de réservoirs d'hydrocarbures pétroliers (essence, diesel, mazout, huiles usées, etc.), de contamination des sols et de l'eau, historique du site, etc.).

- **Tout document portant sur l'historique de terrain désigné**  
(**Exemple :** fiche historique des permis municipaux ou tout autre document traitant de l'utilisation du site (vocation générale, construction des bâtiments, travaux de rénovation, de démolition ou d'agrandissement, etc.), de l'identification de ses occupants et/ou d'une description de leurs activités respectives (résidentielles, commerciales et/ou industrielles).

Nous vous serions gré de retourner par courriel au soussigné votre réponse et les documents existants. Le cas échéant, nous souhaiterions obtenir une copie des documents disponibles ou pouvoir les consulter sur place s'ils sont volumineux.

La procuration signée par le propriétaire du Terrain est jointe à cette demande.

Veuillez accepter nos meilleures salutations.

Henintsoa Rakotomalala, ing.

**HDS Environnement inc.**

338, rue Saint-Antoine Est, bureau 101  
Montréal, Québec, Canada  
H2Y 1A3

T: (514) 398-0553 x 114 | C: (438) 939-5053

F: (514) 398-0554

[hrakotomalala@hdsenv.com](mailto:hrakotomalala@hdsenv.com)

[www.hdsenv.com](http://www.hdsenv.com)

\*\*\*\*\*AVIS IMPORTANT\*\*\*\*\*

Le contenu du présent courriel reflète des avis professionnels exprimés dans un contexte précis. HDS Environnement décline toute responsabilité pour toute utilisation de ce rapport dans un autre contexte ou par des tiers, sauf si elle en a été expressément informée au préalable et a accepté cette utilisation. Si ce courriel vous a été transmis par erreur, nous vous prions de l'effacer et de nous en informer en appelant au (514) 398-0553 ou par courriel à [info@hdsenv.com](mailto:info@hdsenv.com).

\*\*\*\*\*IMPORTANT NOTICE\*\*\*\*\*

The content of this email reflects professional opinions expressed in a specific context. HDS Environnement declines all responsibility for any use of this report in another context or by third parties, unless it has been expressly informed beforehand and has accepted this use. If this email was sent to you by error, please delete it and inform us by calling at (514) 398-0553 or by emailing [info@hdsenv.com](mailto:info@hdsenv.com).

## Henintsoa Rakotomalala

---

**De:** Henintsoa Rakotomalala  
**Envoyé:** 7 avril 2026 13:26  
**À:** Géomatique.archive  
**Objet:** Demande date raccordement :12350 Rue du Fort-Lorette, Ahuntsic-Cartierville, Montréal (N/D : GDS-9000-11.5)

Bonjour,

Nous souhaitons savoir la date de branchement au réseau d'Énergir du bâtiment situé au :  
**Adresse :** 12350 Rue du Fort-Lorette, Montréal, QC H2C 3C8, arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville, Montréal (Québec)  
**Lot :** 2 494 709 du cadastre du Québec

N'hésitez pas à communiquer avec nous pour toutes questions.

Salutations,

Henintsoa Rakotomalala, ing.

***HDS Environnement inc.***

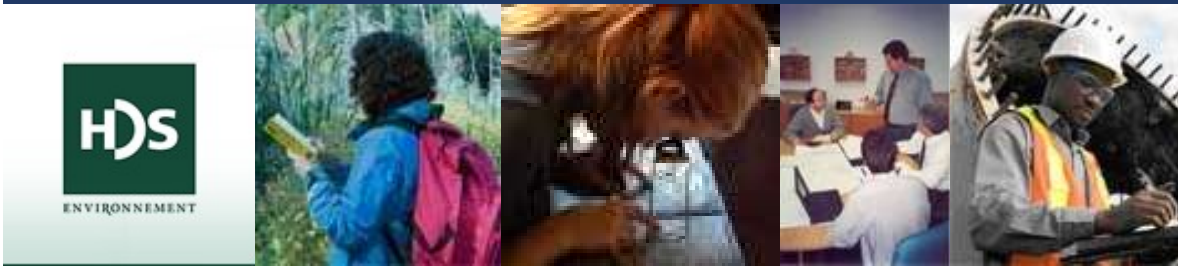
338, rue Saint-Antoine Est, bureau 101  
Montréal, Québec, Canada  
H2Y 1A3  
T: (514) 398-0553 x 114 | C: (438) 939-5053  
F: (514) 398-0554  
[hrakotomalala@hdsenv.com](mailto:hrakotomalala@hdsenv.com)  
[www.hdsenv.com](http://www.hdsenv.com)

\*\*\*\*\*AVIS IMPORTANT\*\*\*\*\*

Le contenu du présent courriel reflète des avis professionnels exprimés dans un contexte précis. HDS Environnement décline toute responsabilité pour toute utilisation de ce rapport dans un autre contexte ou par des tiers, sauf si elle en a été expressément informée au préalable et a accepté cette utilisation. Si ce courriel vous a été transmis par erreur, nous vous prions de l'effacer et de nous en informer en appelant au (514) 398-0553 ou par courriel à [info@hdsenv.com](mailto:info@hdsenv.com).

\*\*\*\*\*IMPORTANT NOTICE\*\*\*\*\*

The content of this email reflects professional opinions expressed in a specific context. HDS Environnement declines all responsibility for any use of this report in another context or by third parties, unless it has been expressly informed beforehand and has accepted this use. If this email was sent to you by error, please delete it and inform us by calling at (514) 398-0553 or by emailing [info@hdsenv.com](mailto:info@hdsenv.com).



## **ANNEXE 7**

---

# **Études antérieures**

Hydro-Québec Équipement

## **Caractérisation environnementale sommaire des sols**

Travaux de réhabilitation du MSRD du barrage Simon-Sicard  
Campagne d'investigations géologiques et géotechniques 2017

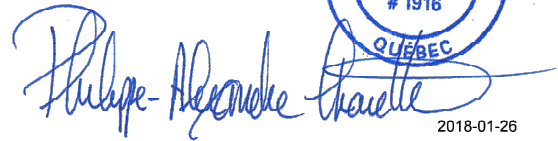
025-P-0014484-0-01-001-HG-R-0001-00

Janvier 2018





Préparé par :



2018-01-26

Philippe-Alexandre Charette, géo.  
Membre de l'OGQ n° 1916  
Chargé de projet - Géoenvironnement

Approuvé par :



Laurent Samson, ing. EESA  
Membre de l'OIQ n° 39613  
Directeur d'expertise - Géoenvironnement



## Équipe de réalisation

### Client – Hydro-Québec

Chargée de projet Mme Dominique Boivin, ing. – Unité environnement

### Englobe Corp.

Directeur de projet M. Chrystian Blanchard, géo.

Préparation des travaux et supervision des travaux de terrain Mme Marianne Aquin, ing.

Réalisation des investigations de terrain M. Martin Roussy, tech. sr  
M. Louis Bouchard, tech. sr  
M. Michael Bérubé-Robert, tech. int.

Validation de la stratigraphie Mme Marianne Aquin, ing.

Validation pétrographique Mme Valérie Trempe, géo. stag.

Réalisation des essais géotechniques en laboratoire Englobe Corp. – Bureau de Laval

Sélection des analyses chimiques, interprétation des résultats et rédaction du rapport M. Philippe-Alexandre Charette, géo.

Révision du rapport M. Laurent Samson, ing. EESA

Mise en plan M. Thami Aba-Abbad, dess. sr

Mise en page Mme Johanne Bertrand

### Sous-traitant

Réalisation des forages Forage André Roy  
Forages Boissonneault

Arpentage des sondages Services topographiques Alex Lépine inc.

Réalisation des analyses chimiques Laboratoire de chimie analytique Maxxam

Registre des émissions		
N° de révision	Date	Description
00	2018-01-26	Rapport final
0A	2018-01-19	Version pour commentaires

Distribution	
Nombre de copies	Destinataire
Une copie électronique en version PDF	Mme Dominique Boivin, ing. Hydro-Québec – Unité Environnement boivin.dominique@hydro.qc.ca

### Propriété et confidentialité

« Ce document est destiné exclusivement aux fins qui y sont mentionnées. Toute utilisation du rapport doit prendre en considération l'objet et la portée du mandat en vertu duquel le rapport a été préparé ainsi que les limitations et conditions qui y sont spécifiées et l'état des connaissances scientifiques au moment de l'émission du rapport. Englobe Corp. ne fournit aucune garantie ni ne fait aucune représentation autre que celles expressément contenues dans le rapport.

Ce document est l'œuvre d'Englobe Corp. Toute reproduction, diffusion ou adaptation, partielle ou totale, est strictement prohibée sans avoir préalablement obtenu l'autorisation écrite d'Englobe et de son Client. Pour plus de certitude, l'utilisation d'extraits du rapport est strictement interdite sans l'autorisation écrite d'Englobe et de son Client, le rapport devant être lu et considéré dans sa forme intégrale.

Aucune information contenue dans ce rapport ne peut être utilisée par un tiers sans l'autorisation écrite d'Englobe et de son Client. Englobe Corp. se dégage de toute responsabilité pour toute reproduction, diffusion, adaptation ou utilisation non autorisée du rapport.

Si des essais ont été effectués, les résultats de ces essais ne sont valides que pour l'échantillon décrit dans le présent rapport.

Les sous-traitants d'Englobe qui auraient réalisé des travaux au chantier ou en laboratoire sont dûment évalués selon la procédure relative aux achats de notre système qualité. Pour toute information complémentaire ou de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec votre chargé de projet. »

# Table des matières

<b>1</b>	<b>INTRODUCTION</b>	<b>1</b>
<b>2</b>	<b>DESCRIPTION DU PROJET, DU SITE ET DE LA GÉOLOGIE RÉGIONALE</b>	<b>2</b>
2.1	Description du projet et du site	2
2.2	Géologie régionale	3
2.2.1	Cartes géologiques	3
2.2.1.1	Dépôts meubles	3
2.2.1.2	Roc	3
<b>3</b>	<b>MÉTHODE DE RECONNAISSANCE</b>	<b>4</b>
3.1	Travaux de chantier	4
3.1.1	Localisation, implantation et arpentage	4
3.1.2	Forages	4
3.1.2.1	Forages en calibre PQ-3	5
3.1.2.2	Forages conventionnels	5
3.1.2.3	Échantillonnage environnemental	6
3.1.2.4	Échantillons de roc	6
3.1.3	Investigation sur l'eau de rejet	7
3.2	Travaux de laboratoire	8
3.2.1	Sols	8
3.2.2	Eau de rejet	8
<b>4</b>	<b>NATURE ET PROPRIÉTÉ DES MATÉRIAUX</b>	<b>10</b>
4.1	Secteur des Sœurs de Miséricorde (TF-01-17 à TF-05-17 et TF-02A-17)	10
4.1.1	Remblai, remblai probable ou sédiments	11
4.1.2	Dépôt naturel	11
4.1.3	Roc	11
4.2	Secteur du CHSLD Berthiaume-du-Tremblay (TF-06-17 à TF-12-17)	12
4.2.1	Remblai, remblai probable ou sédiments	12
4.2.2	Dépôt naturel	13
4.2.3	Roc	13
4.3	Secteur de l'école secondaire Sophie-Barat (TF-13-17 à TF-23-17)	13
4.3.1	Remblai, remblai probable ou sédiments	14
4.3.2	Dépôt naturel	15
4.3.3	Roc	15
<b>5</b>	<b>CARACTÉRISATION ENVIRONNEMENTALE SOMMAIRE DES SOLS ET DE L'EAU DE REJET</b>	<b>16</b>
5.1	Constat environnemental	16
5.2	Critères d'interprétation retenus	16
5.2.1	Sols	16
5.2.2	Eau de rejet	16

5.3	Résultats des analyses chimiques .....	17
5.3.1	Sols .....	17
5.3.2	Interprétation des résultats des analyses chimiques sur les sols .....	18
5.3.3	Eau de rejet.....	19
5.3.4	Interprétation des résultats sur l'eau de rejet.....	19
5.4	Programme de contrôle de la qualité .....	19
5.5	Évaluation des superficies de sols affectés.....	20
<b>6</b>	<b>DISCUSSION ET RECOMMANDATIONS ENVIRONNEMENTALES.....</b>	<b>21</b>

#### **Tableaux**

Tableau 1	Travaux de forages effectués - Secteurs des Sœurs de la Miséricorde, CHSLD Berthiaume-du-Tremblay et l'école secondaire Sophie-Barat.....	4
Tableau 2	Résumé des unités stratigraphiques rencontrées dans les forages - Secteur des Sœurs de Miséricorde .....	10
Tableau 3	Résumé des unités stratigraphiques rencontrées dans les forages - Secteur Berthiaume-du-Tremblay.....	12
Tableau 4	Résumé des unités stratigraphiques rencontrées dans les forages - Secteur de l'école secondaire Sophie-Barat.....	14
Tableau 5	Synthèse des résultats d'analyses chimiques réalisées sur les sols en laboratoire.....	17

#### **Figure**

Figure 1	Localisation générale des forages effectués .....	2
----------	---	---

#### **Annexes**

Annexe A	Portée de l'étude géotechnique et environnementale (2 pages)
Annexe B	Note explicative et rapport de sondage (xx pages)
Annexe C	Tableau des analyses chimiques et certificats des analyses chimiques (63pages)
Annexe D	Plans (4 pages)
Annexe E	Procédures de prélèvement et contexte légal (10 pages)

# 1 Introduction

Les services professionnels d'Englobe Corp. ont été retenus par Hydro-Québec Équipement (ci-après le Client) afin d'effectuer une étude de caractérisation environnementale sommaire des sols dans le cadre des travaux de réhabilitation du mur de soutènement rive droite (MSRD) du barrage Simon-Sicard aménagé sur la rivière des Prairies, à Montréal, au Québec.

Les travaux ont été menés en accord avec les termes de référence de notre proposition de services professionnels portant le numéro 2017-P025-0261-00, datée du 12 septembre 2017, et acceptée par Hydro-Québec Équipement, le 27 septembre, par l'entremise du bon de commande portant le numéro 4511104272 et faisant référence au contrat portant le numéro 4600025626. Par ailleurs, il est important de préciser que le volet environnemental faisant l'objet du présent rapport a été réalisé de façon simultanée aux investigations géotechniques réalisées par notre firme sur la propriété dans le cadre du même projet mais faisant l'objet d'un rapport distinct (N/Réf : 025-P-0014484-0-01-001-GE-R-0001-0A, décembre 2017).

Les investigations environnementales effectuées sur la propriété ont pour objectif de déterminer de façon sommaire la qualité environnementale des sols présents au droit des infrastructures projetées, dans le but d'émettre des recommandations quant au mode de gestion de ceux-ci suivant leur excavation lors des travaux projetés (possibilité de réutilisation ou mode d'élimination hors site).

Le présent rapport contient une description du projet, du site et de la géologie régionale, une description des méthodes de reconnaissance utilisées sur le terrain et en laboratoire ainsi qu'une description détaillée de la nature et des propriétés des matériaux en place. Les sections 5 et 6 sont consacrées à la présentation des résultats obtenus lors des travaux de caractérisation environnementale sommaire ainsi qu'aux recommandations pour la gestion des sols excavés.

La portée et les limitations du présent rapport sont précisées à l'annexe A. Ces commentaires s'avèrent importants pour une bonne compréhension des informations contenues dans le rapport et doivent être considérés comme faisant partie intégrante de celui-ci.

## 2 Description du projet, du site et de la géologie régionale

### 2.1 Description du projet et du site

Le projet consiste à la réalisation d'investigations géotechniques et environnementales dans le cadre de la réhabilitation du mur de soutènement rive droite (MSRD) du barrage hydro-électrique Simon-Sicard aménagé sur la rivière des Prairies, entre les villes de Montréal et Laval, province de Québec. De façon plus précise, les investigations ont été effectuées près de l'aménagement hydroélectrique de la Rivière-des-Prairies dans des secteurs jugés prioritaires par le Client, soit dans les secteurs occupés par les Sœurs de Miséricorde, le CHSLD Berthiaume-du-Tremblay et l'école secondaire Sophie-Barat. Les travaux d'investigations ont été réalisés sur la rivière près du MSRD, du côté amont du barrage hydro-électrique.

La figure 1 ci-dessous présente la localisation générale des forages effectués (points rouges) dans le cadre des présentes investigations par rapport aux principales rues du secteur.

Figure 1 Localisation générale des forages effectués



Comme on peut le constater, l'ensemble des forages effectués dans le cadre des présentes investigations ont été effectués dans l'emprise de la rivière des Prairies à proximité du MSRD et en amont du barrage Simon-Sicard. Le secteur étudié est généralement à vocation publique, institutionnelle, communautaire ou résidentielle.

Il est important de relever que des forages optionnels ont également été effectués pour l'étude d'avant-projet dans les secteurs du parc Louis-Hébert et des frères de St-Gabriel, et ce, autant sur la rivière que sur la terre. Les résultats obtenus lors de la réalisation de ces travaux seront toutefois présentés dans un document distinct (N/Réf : 025-P-0014484-0-01-002-HG-R-0001-0A, à paraître).

## **2.2 Géologie régionale**

### **2.2.1 Cartes géologiques**

#### **2.2.1.1 Dépôts meubles**

Selon la carte 1426A intitulée « Géologie des dépôts meubles de l'Île de Montréal » publiée en 1975, les dépôts meubles dans le secteur des travaux sont composés de sable et gravier en proportions variables d'environ 1,0 m d'épaisseur reposant sur le roc.

#### **2.2.1.2 Roc**

Selon la carte géologique produite pour la région de Laval par le ministère des Ressources Naturelles et de la Faune en 2009, le socle rocheux du secteur à l'étude est composé d'un calcaire interlité de shale du membre de St-Michel, Formation de Montréal, Groupe de Trenton.

## 3 Méthode de reconnaissance

### 3.1 Travaux de chantier

Les travaux de reconnaissance sur le site ont été effectués entre les 19 octobre et 10 novembre 2017 sous la supervision constante d'un membre du personnel technique d'Englobe. Au total, 23 forages ont été réalisés le long de la section investiguée du MSRD.

#### 3.1.1 Localisation, implantation et arpentage

Tous les sondages ont été implantés par un représentant de la compagnie Services Topo Alex Lépine inc. à l'aide d'un appareil de positionnement global de haute précision. La localisation précise des points de forage de même que l'élévation du niveau de l'eau de la rivière ont été relevées au fur et à mesure de l'avancement des travaux, soit avant la réalisation de chacun des forages afin de tenir compte de la variation quotidienne du niveau de la rivière.

La localisation des sondages est montrée sur les plan de localisation des sondages et résultats des analyses chimiques sur les sols (planches 1 à 4) de l'annexe D.

#### 3.1.2 Forages

Au total, 23 forages, désignés TF-01-17 à TF-23-17, ont été effectués dans le cadre des présentes investigations. Neuf (9) de ces forages ont été effectués en calibre PQ-3 (aucun échantillonnage environnemental) alors que 14 ont été effectués de façon conventionnelle.

Les travaux de forages sur l'eau ont été réalisés à l'aide de 2 foreuses, soit une foreuse de type CME-55 montée sur chenilles pour les forages en PQ3. Cette foreuse a été installée sur une barge équipée de 4 pattes (H beam) et déplacée à l'aide d'un bateau-remorqueur opéré par un capitaine accrédité. La 2<sup>e</sup> foreuse sur l'eau était de type BBS-15 pour les forages conventionnels sur l'eau. Cette dernière foreuse a été installée sur une barge stabilisée à l'aide d'ancres aux quatre coins. Pour assurer ses déplacements, cette barge était munie de 2 moteurs hors-bord.

Le tableau 1 ci-dessous présente la localisation des travaux de forages effectués ainsi que les profondeurs atteintes lors des présentes investigations. À noter que les forages effectués uniquement à des fins géotechniques (méthode PQ-3) sont surlignés en bleu pâle.

Tableau 1 Travaux de forages effectués - Secteurs des Sœurs de la Miséricorde, CHSLD Berthiaume-du-Tremblay et l'école secondaire Sophie-Barat

Forage n°	Emplacement Secteur	Coordonnées (MTM NAD83, Fuseau 8)		Élévation (m)	Longueur forée (m)			
		Est	Nord		Eau	Sol	Roc	Total
TF-01-17	Sœurs de Miséricorde	292114.7	5047780.1	17,14	2,10	5,26	3,00	10,36
TF-02-17		292112.4	5047767.7	17,07	2,05	5,94	3,14	11,13
TF-02A-17		292112.6	5047768.6	16,95	1,90	5,34	0,00	7,24
TF-03-17		292100.6	5047770.1	17,17	4,21	3,26	3,65	11,12
TF-04-17		292106.9	5047745.5	17,12	1,54	5,91	3,67	11,12
TF-05-17		292093.4	5047747.8	17,10	4,46	2,77	3,17	10,40

Forage n°	Emplacement	Coordonnées (MTM NAD83, Fuseau 8)		Élévation (m)	Longueur forée (m)			
		Secteur	Est		Nord	Eau	Sol	Roc
TF-06-17	CHSLD Berthiaume-du-Tremblay	292053.5	5047601.6	17,14	2,43	5,86	3,03	11,32
TF-07-17		292092.2	5047581.3	17,12	1,91	6,58	3,36	11,85
TF-08-17		292019.6	5047591.7	17,11	5,35	3,20	3,88	12,43
TF-09-17		292020.9	5047557.7	17,09	1,62	6,73	3,12	11,47
TF-10-17		292025.0	5047533.1	17,10	1,44	6,66	3,71	11,81
TF-11-17		292029.6	5047498.6	17,15	2,83	5,08	3,58	11,49
TF-12-17		292018.1	5047496.8	17,12	6,63	2,64	3,22	12,49
TF-13-17	École Secondaire Sophie-Barat	291712.0	5047051.1	17,16	2,04	5,03	4,54	11,61
TF-14-17		291684.6	5047021.7	17,15	2,24	4,37	3,64	10,25
TF-15-17		291676.2	5047029.5	17,18	6,66	0,50	3,84	11,00
TF-16-17		291641.3	5046979.7	17,12	2,86	4,11	3,63	10,60
TF-17-17		291630.8	5046990.8	17,14	6,85	0,16	3,21	10,22
TF-18-17		291595.7	5046937.8	17,14	1,96	4,63	3,35	9,94
TF-19-17		291584.8	5046951.2	17,19	6,67	0,00	3,76	10,43
TF-20-17		291545.2	5046894.7	17,13	3,70	1,69	3,24	8,63
TF-21-17		291534.2	5046906.5	17,10	6,50	0,00	3,09	9,59
TF-22-17		291510.5	5046852.5	17,09	2,35	2,69	3,86	8,90
TF-23-17		291500.8	5046860.0	17,14	5,98	0,00	3,08	9,06
				<b>Total :</b>	<b>86,28</b>	<b>88,41</b>	<b>79,77</b>	<b>254,46</b>

### 3.1.2.1 Forages en calibre PQ-3

Les forages TF-03-17, TF-04-17, TF-08-17, TF-09-17, TF-11-17, TF-16-17, TF-17-17, TF-19-17 et TF-20-17 effectués en calibre PQ3 ont été réalisés par notre sous-traitant Forages Boissonneault. Les forages ont été avancés par rotation de tubages de calibre PW. L'échantillonnage des sols a été réalisé en continu par rotation d'un carottier à triple paroi de calibre PQ. Une boue de forage viscoplastique a été utilisée pour l'avancement du carottier. La viscosité de la boue de forage a été contrôlée fréquemment à l'aide du cône Marsh.

Ces forages ont été avancés jusqu'au niveau du socle rocheux. Par la suite, le roc a été carotté à l'aide d'un carottier de calibre NQ (diamètre des carottes : 47 mm). L'indice de la qualité du roc (RQD) a été déterminé selon la norme ASTM D6032.

### 3.1.2.2 Forages conventionnels

Les forages TF-01-17, TF-02-17, TF-05-17 à TF-07-17, TF-10-17, TF-12-17 à TF-14-17, TF-17-17, TF-18-17 et TF-21-17 à TF-23-17 effectués de façon conventionnelle ont été exécutés par notre sous-traitant Forage André Roy. Dans les sols, les forages ont été avancés par rotation de tubage de calibre NW jusqu'au niveau du roc. Par la suite, le roc a été carotté à l'aide d'un carottier à double paroi et couronne diamantée de calibre « NQ » de 47,6 mm de diamètre intérieur.

Les sols ont été échantillonnés en continu à l'aide d'un carottier fendu de 51 mm de diamètre enfoncé dans le sol par battage avec un marteau de 63,5 kg tombant d'une hauteur de 760 mm sur une enclume couplé au tubage de forage. Ce procédé permet, en même temps que la récupération d'échantillons de sol, de mesurer l'indice de pénétration standard,  $N_{SPT}$ , exprimé par le nombre de coups nécessaires pour enfoncer le carottier fendu de 300 mm de longueur dans le sol, le tout suivant la procédure normalisée BNQ 2501-140, intitulée « Sols – Essai de pénétration standard (SPT) et échantillonnage au carottier fendu ». La valeur de l'indice  $N_{SPT}$  ainsi mesurée permet d'évaluer la compacité des dépôts pulvérulents. De plus, l'énergie de battage a été mesurée pour ces essais de pénétration standards au moyen d'un analyseur de battage fabriqué par la firme « Pile Dynamics inc. ».

### 3.1.2.3 Échantillonnage environnemental

Lors de la réalisation des forages, des échantillons représentatifs des sols de remblai et des sols composant le terrain naturel ont été prélevés à des fins d'analyses environnementales uniquement au sein des forages effectués de façon conventionnelle. De façon générale, l'échantillonnage environnemental des sols a été limité à une profondeur de 1,0 m à 2,0 m au sein des sols jugés naturels. La présence d'indices visuels ou olfactifs de produits ou matériaux pouvant affecter la qualité environnementale des sols a été vérifiée. Les observations organoleptiques et autres commentaires pertinents sont présentés dans les rapports de sondage joints à l'annexe B.

Les procédures de prélèvement, de transport et de conservation des échantillons ont été réalisées en tenant compte des méthodologies proposées dans les différents Guides de caractérisation du MDDELCC. Avant chaque prélèvement, les instruments (cuillère fendue, tarière manuelle ou autre) pouvant avoir été en contact avec les échantillons ont été nettoyés conformément aux recommandations du Guide d'échantillonnage à des fins d'analyses environnementales du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC) du Québec.

Considérant que les sondages ont été réalisés dans un contexte de caractérisation, les échantillons prélevés sont de type ponctuel et ont été manipulés de façon à éviter toute dilution d'une éventuelle contamination. Aucun échantillon composé n'a été formé lors de la présente caractérisation environnementale des sols (ci-après CES).

L'échantillonnage des sols dans les forages conventionnels a été effectué en continu à l'aide d'un échantillonneur standard de type cuillère fendue. Lorsque l'échantillon est prélevé dans la cuillère fendue, les parties supérieures de l'échantillon pouvant être jugées comme non représentatives de l'horizon échantillonné ont été rejetées de façon à obtenir des échantillons représentatifs de la profondeur. Les sols présents dans l'échantillonneur ont été placés dans un contenant destiné à l'analyse des composés non volatils.

Les échantillons recueillis ont été décrits afin d'identifier la nature et le type de sol. Les intervalles de profondeurs de prélèvement des échantillons dans les sondages sont notés dans les rapports de sondage à l'annexe B.

### 3.1.2.4 Échantillons de roc

Les carottes de roc ont été déposées dans des boîtes conçues à cet effet et expédiées à notre laboratoire de Laval. Les carottes de roc ont été décrites par une géologue stagiaire sous la supervision d'une ingénieure géologue et toutes les boîtes ont été photographiées.

La description pétrographique du roc comprend :

- ▶ la nature des différentes unités pétrographiques rencontrées ainsi que les profondeurs où celles-ci ont été interceptées;
- ▶ la description des zones fracturées du rocher, la détermination des contacts géologiques ou toute autre observation jugée pertinente.

La description structurale du roc comprend :

- ▶ la longueur de chacune des courses forées;
- ▶ les pourcentages de récupération, l'indice de la qualité du roc (RQD) et le nombre de joints;
- ▶ la description individuelle de toutes les discontinuités, notamment le type, la profondeur, l'inclinaison par rapport à l'axe du forage, l'état (ouvert, fermé, induit), la nature des matériaux de recouvrement et la couleur.

Les descriptions pétrographiques sont présentées sur les rapports de forage à l'annexe B.

### 3.1.3 Investigation sur l'eau de rejet

Dans le cadre des travaux de forage, l'eau utilisée lors de ces travaux a été récupérée et entreposée de façon temporaire dans des cuves mises en place par les compagnies sous-traitantes de forage afin de permettre la décantation des matières en suspension au sein de celle-ci et ainsi éviter de rejeter une eau turbide dans la rivière des Prairies.

De façon plus précise, un système de récupération a été mis en place pour chacune des équipes de forages, soit un système pour les forages réalisés de façon conventionnelle par la compagnie Forage André Roy et un système pour les forages réalisés en méthode PQ-3 par la firme Forage Boissonneault.

Ces systèmes d'entreposage et de décantation ont été vérifiés par le personnel technique d'Hydro-Québec avant tout rejet vers la rivière des Prairie. Suivant cette vérification, le système mis en place par la compagnie Forage Boissonneault n'a pas été jugé conforme par le représentant d'Hydro-Québec. De ce fait, l'eau présente au sein de ces cuves n'a pas été rejetée vers la rivière des Prairies, mais pompée et entreposée temporairement dans un réservoir de grande capacité.

Afin de vérifier le mode de gestion applicable à l'eau de rejet en provenance des forages réalisés en mode PQ-3, un échantillon d'eau de rejet a été prélevé de façon manuelle le 8 novembre 2017 par notre personnel technique. Cet échantillon a été prélevé au sein de flacon préalablement préparé par le laboratoire analytique retenu avant d'être acheminé au laboratoire pour fin d'analyses chimiques.

Suivant la réception des résultats des analyses chimiques, l'eau de rejet a été pompée par un camion vacuum et éliminée hors-site selon les règles de l'art applicable. Aucun rejet d'eau de pompage dans la rivière des Prairies n'a été effectué pour l'ensemble des forages effectués en mode PQ-3. À noter que pour les forages réalisés de façon conventionnelle, l'autorisation de rejet dans la rivière des Prairies a été accordée par Hydro-Québec, l'eau pompée répondant à leur standard suivant les opérations de décantation.

## 3.2 Travaux de laboratoire

### 3.2.1 Sols

Les échantillons de sols soumis aux analyses chimiques ont été sélectionnés en accord avec le Client en tenant compte des indices visuels ou olfactifs de contamination détectés en chantier (texture, degré de saturation, couleur, odeur, présence de débris), de la position des sondages et de la nature des sols rencontrés (remblai ou terrain naturel).

Les paramètres analytiques pour les sols ont été ciblés par le Client afin de déterminer le mode de gestion éventuel des sols qui seront excavés et éliminés hors site lors des travaux projetés tout en tenant compte des recommandations du *Guide de caractérisation des terrains* du MDDELCC. Les paramètres analytiques suivants ont donc été retenus :

- ▶ Hydrocarbures pétroliers (HP) C<sub>10</sub>-C<sub>50</sub> – 17 échantillons;
- ▶ Hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP) – 17 échantillons;
- ▶ Métaux (Ag, As, Ba, Cd, Cr, Co, Cu, Sn, Mn, Mo, Ni, Pb et Zn) – 23 échantillons.

### 3.2.2 Eau de rejet

Un échantillon d'eau de rejet, désigné R;2017-11-08, a été prélevé le 8 novembre 2017 et soumis à des analyses chimiques en laboratoire afin de déterminer le mode de gestion applicable de cette eau. Cet échantillon a été analysé pour l'ensemble des paramètres mentionnés dans le Règlement 2008-47 de la Communauté Métropolitaine de Montréal (CMM) sur l'assainissement des eaux en vigueur sur le territoire de Montréal, nonylphénol exclu. De façon plus précise, les paramètres suivants ont été analysés :

- ▶ Huiles et graisses totales et minérales;
- ▶ Métaux;
- ▶ HAP;
- ▶ COV;
- ▶ Pentachlorophénol;
- ▶ Coliformes fécaux;
- ▶ Paramètres conventionnels : azote ammoniacal, chlore résiduel total, chrome hexavalent, couleur, cyanure totaux, DCO, fluorures, azote total kjeldahl, pH, phénol, sulfures, chlorures, sulfates et matières en suspension;
- ▶ Phtalates;
- ▶ BPC totaux.

Les analyses chimiques réalisées dans le cadre du mandat ont été confiées au laboratoire Maxxam de Ville Saint-Laurent, lequel est dûment accrédité par le MDDELCC pour l'analyse des paramètres visés en vertu du programme d'accréditation des laboratoires d'analyse environnementale (PALA, article 118.6 de la LQE). Les méthodes analytiques et les limites de détection (LDR) des appareils utilisés par le laboratoire sont présentées au certificat d'analyses chimiques joint à l'annexe C.

Toujours en conformité avec les *Guides d'échantillonnage à des fins d'analyses environnementales* du MDDELCC, un minimum de 10 % des échantillons analysés doit également être constitué de duplicatas de terrain dans un but de contrôle et d'assurance de la

qualité. Rappelons qu'un duplicata de terrain consiste en deux sous-échantillons provenant d'un seul échantillon homogénéisé. Dans le cadre de ce projet, 2 duplicatas de chantier pour les sols ont été soumis pour analyses chimiques pour leur teneurs en HP C<sub>10</sub>-C<sub>50</sub>, 2 pour leur teneurs en HAP et 3 pour leur teneurs en métaux, soit pour environ 12 à 13 % des échantillons originaux analysés en HP C<sub>10</sub>-C<sub>50</sub>, HAP et métaux. Aucun contrôle de la qualité n'a été effectué sur l'eau de rejet.

Notre laboratoire sous-traitant applique également un programme d'assurance et contrôle de la qualité sur l'ensemble de ses procédures analytiques. Le programme d'assurance qualité comprend une série d'activités destinées à vérifier le bon fonctionnement de l'ensemble des démarches associées à l'obtention des résultats d'analyses chimiques. Le programme de contrôle de qualité, quant à lui, s'applique à un ensemble d'activités et de vérifications intra-laboratoires. Ce programme de contrôle définit toutes les étapes essentielles du processus analytique appliqué à un échantillon spécifique depuis la réception et l'entreposage jusqu'à la validation des résultats. Le programme prévoit également jusqu'à cinq types de contrôle de la qualité de la procédure analytique : blancs de méthode analytique, duplicatas, échantillons fortifiés, matériau de référence et les étalons analogues (« surrogates »).

## 4 Nature et propriété des matériaux

Les paragraphes qui suivent sont tirés du rapport géotechnique produit simultanément aux investigations environnementales et présentent un résumé de la stratigraphie du site sur la base des informations recueillies lors des travaux en chantier et en laboratoire. Les rapports détaillés des sondages sont présentés à l'annexe B.

Par ailleurs, on pourra se référer au rapport géotechnique (N/Réf : 025-P-0014484-0-01-001-GE-R-0001-0A) afin de visualiser plus en détail la stratigraphie rencontrée sur le site au droit des forages, les résultats des essais de laboratoire et les propriétés géotechniques des matériaux.

Enfin, il est pertinent de relever qu'aucun indice organoleptique typique de contamination par des produits pétroliers (visuel ou olfactif) n'a été relevé dans les sols prélevés à des fins environnementales lors des présentes investigations.

### 4.1 Secteur des Sœurs de Miséricorde (TF-01-17 à TF-05-17 et TF-02A-17)

Les forages TF-01-17 à TF-05-17 et TF-02A-17 ont été réalisés dans le secteur des Sœurs de Miséricorde.

Le tableau 2 résume la stratigraphie interceptée au droit des forages effectués dans le secteur des Sœurs de Miséricorde.

Tableau 2 Résumé des unités stratigraphiques rencontrées dans les forages - Secteur des Sœurs de Miséricorde

Forage n°	Remblai Prof. (m) [Élév. (m)]	Dépôt naturel Prof. (m) [Élév. (m)]	Roc Prof. (m) [Élév. (m)]	Fin du forage Prof. (m) [Élév. (m)]
TF-01-17 [17,14]	2,10 - 5,10 [15,04 - 12,04]	5,10 – 7,36 [12,04 – 9,78]	7,36 [9,78]	10,36 [6,78]
TF-02-17 [17,07]	2,05 - 3,96 [15,02 - 13,11]	3,96 – 7,99 [13,11 – 9,08]	7,99 [9,08]	11,13 [5,94]
TF-02A-17 [16,95]	1,90 - 4,34 [15,05 - 12,61]	4,34 – > 7,24 [12,61 – < 9,71]	---	7,24 [9,71]
TF-03-17 [17,17]	4,21 - 6,09 [12,96 - 11,08]	6,09 – 7,47 [11,08 – 9,70]	7,47 [9,70]	11,12 [6,05]
TF-04-17 [17,12]	1,54 - 5,63 [15,58 - 11,49]	5,63 – 7,45 [11,49 – 9,67]	7,45 [9,67]	11,12 [6,00]
TF-05-17 [17,10]	4,46 - 5,98 [12,64 - 11,12]	5,98 – 7,23 [11,12 – 9,87]	7,23 [9,87]	10,40 [6,70]

Une description détaillée de chacune des couches stratigraphiques est donnée dans les sections qui suivent.

#### 4.1.1 Remblai, remblai probable ou sédiments

Une couche de remblai ou de sédiments a été interceptée au droit de tous les forages effectués dans le secteur des Sœurs de Miséricorde. L'épaisseur de cette couche varie entre 1,52 m (TF-05-17) et 4,09 m (TF-04-17) au droit des forages.

De façon générale, le remblai consiste en un silt contenant un peu de sable à sableux, un peu d'argile et des traces de gravier par endroits. Au droit du forage TF-04-17, les matériaux de remblai sont composés plutôt d'un gravier contenant un peu de sable et des traces à un peu de silt. Au droit des forages TF-02A-17, TF-03-17 et TF-04-17, la présence de matières organiques a été notée au sein de la couche de matériaux de remblai. À l'emplacement des forages TF-01-17 et TF-04-17, la présence de débris (plastique, morceaux de brique, scories et pièces électriques) a été notée au sein de la couche de remblai.

#### 4.1.2 Dépôt naturel

Sous les matériaux de remblai, le sol naturel a été intercepté au droit de tous les forages à des profondeurs variant entre 3,96 et 6,09 m (élevations variant entre 11,08 et 13,11 m). L'épaisseur du sol naturel varie entre 1,25 et 4,03 m au droit des forages.

De façon générale, le sol naturel consiste en un dépôt de gravier sableux à gravier et sable contenant des traces à un peu de silt. Au droit du forage TF-03-17, une couche de sable silteux contenant un peu de gravier a été interceptée entre 7,08 et 7,47 m de profondeur. Au droit du forage TF-05-17, une couche de silt contenant des traces à un peu de sable et de gravier et des traces d'argile a été interceptée entre 6,59 et 7,23 m de profondeur.

La présence de cailloux et/ou blocs a été notée au droit des forages TF-01-17 à TF-04-17 au sein du sol naturel.

#### 4.1.3 Roc

À l'exception du forage TF-02A-17, le socle rocheux a été intercepté au droit de tous les forages à des profondeurs variant entre 7,23 et 7,99 m (élevations variant entre 9,08 et 9,87 m). Le roc a été échantillonné sur des longueurs variant entre 3,00 et 3,67 m.

Le roc consiste, de façon générale, en un calcaire à grains fins, par endroits fossilifère, de couleur grise, interlité par des lits millimétriques à centimétriques de shale.

L'indice à l'égard de qualité du roc « RQD » (Rock Quality Designation) a été déterminé sur les carottes de roc de calibre NQ et PQ prélevées au sein du socle rocheux. L'indice de la qualité du roc RQD est une appréciation indirecte du nombre de fractures et du degré d'altération du roc. De façon générale, la qualité du roc est bonne à excellente avec des valeurs RQD variant entre 86 et 100 %. Localement, une valeur RQD de 54 % a été notée à la surface du socle rocheux au droit du forage TF-01-17, ce qui caractérise un roc de qualité moyenne.

Les valeurs RQD sont présentées dans la colonne appropriée des rapports de forage à l'annexe B.

## 4.2 Secteur du CHSLD Berthiaume-du-Tremblay (TF-06-17 à TF-12-17)

Les forages TF-06-17 à TF-12-17 ont été réalisés dans le secteur du CHSLD Berthiaume-du-Tremblay.

Le tableau 3 résume la stratigraphie interceptée au droit des forages effectués dans le secteur du CHSLD Berthiaume-du-Tremblay.

Tableau 3 Résumé des unités stratigraphiques rencontrées dans les forages - Secteur Berthiaume-du-Tremblay

Forage n°	Remblai Prof. (m) [Élev. (m)]	Dépôt naturel Prof. (m) [Élev. (m)]	Roc Prof. (m) [Élev. (m)]	Fin du forage Prof. (m) [Élev. (m)]
TF-06-17 [17,14]	2,43 - 5,20 [14,71 - 11,94]	5,20 – 8,29 [11,94 – 8,85]	8,29 [8,85]	11,32 [5,82]
TF-07-17 [17,12]	1,91 - 7,07 [15,21 - 10,05]	7,07 – 8,49 [10,05 – 8,63]	8,49 [8,63]	11,85 [5,27]
TF-08-17 [17,11]	5,35 - 5,45 [11,76 - 11,66]	5,45 – 8,55 [11,66 – 8,56]	8,55 [8,56]	12,43 [4,68]
TF-09-17 [17,09]	1,62 - 4,46 [15,47 - 12,63]	4,46 – 8,35 [12,63 – 8,74]	8,35 [8,74]	11,47 [5,62]
TF-10-17 [17,10]	1,44 - 4,79 [15,66 - 12,31]	4,79 – 8,10 [12,37 – 9,00]	8,10 [9,00]	11,81 [5,29]
TF-11-17 [17,15]	2,83 - 5,07 [14,32 - 12,08]	5,07 – 7,91 [12,08 – 9,24]	7,91 [9,24]	11,49 [5,66]
TF-12-17 [17,12]	6,63 - 7,24 [10,49 - 9,88]	7,24 – 9,27 [9,88 – 7,85]	9,27 [7,85]	12,49 [4,63]

Une description détaillée de chacune des couches stratigraphiques est donnée dans les sections qui suivent.

### 4.2.1 Remblai, remblai probable ou sédiments

Une couche de remblai ou de sédiments a été interceptée au droit de tous les forages effectués dans le secteur du CHSLD Berthiaume-du-Tremblay. L'épaisseur de cette couche varie entre 0,10 m (TF-08-17) et 5,16 m (TF-07-17) au droit des forages.

De façon générale, le remblai consiste en un sable contenant des proportions moindres et variables de silt et de gravier. Au droit des forages TF-06-17 et TF-08-17, le remblai, en surface, consiste plutôt en un silt contenant des proportions variables de sable et des traces de gravier et d'argile. À l'emplacement des forages TF-07-17 et TF-09-17, entre 4,02 à 7,07 m et 2,20 à 4,46 m de profondeur, le remblai consiste en un gravier sableux à sable graveleux contenant des proportions moindres de silt (enrochement probable).

La présence de matières organiques a été notée au sein de la couche de remblai au droit des forages TF-06-17 et TF-11-17. La présence de cailloux a été notée au forage TF-09-17 au sein de la couche de remblai.

#### 4.2.2 Dépôt naturel

Le sol naturel a été intercepté au droit des forages TF-06-17 à TF-12-17 à des profondeurs variant entre 4,46 et 7,24 m (élevations variant entre 9,88 et 12,63 m). L'épaisseur du sol naturel varie entre 1,42 et 3,89 m au droit des forages TF-06-17 à TF-12-17.

Au droit des forages TF-06-17 et TF-09-17, le sol naturel consiste, de façon générale, en un dépôt de sable avec un peu de gravier à graveleux contenant des traces de silt reposant sur un dépôt de sable contenant des proportions moindres et variables de silt et de gravier.

À l'emplacement des forages TF-07-17 et TF-08-17, le sol naturel consiste généralement en un sable contenant des proportions variables de gravier et des traces à un peu de silt.

À l'endroit des forages TF-10-17 à TF-12-17, le sol naturel consiste en un dépôt de sable contenant des traces à un peu de silt et des traces de gravier reposant sur un dépôt de sable graveleux à gravier et sable contenant des traces à un peu de silt.

La présence de cailloux a été notée au sein du sol naturel au droit des forages TF-06-17 à TF-09-17 et TF-11-17.

#### 4.2.3 Roc

Le socle rocheux a été intercepté au droit de tous les forages TF-06-17 à TF-12-17 à des profondeurs variant entre 7,91 et 9,27 m (élevations variant entre 7,85 et 9,24 m). Le roc a été échantillonné sur des longueurs variant entre 3,03 et 3,88 m.

Le roc consiste, de façon générale, en un calcaire à grains fins, par endroits fossilifère, de couleur grise, interlité par des lits millimétriques à centimétriques de shale. Une inclusion de roche intrusive, gris verdâtre, a été notée au droit des forages TF-07-17, TF-09-17, TF-10-17 et TF-12-17.

L'indice de qualité du roc « RQD » (Rock Quality Designation) a été déterminé sur les carottes de roc de calibre NQ et PQ prélevées au sein du socle rocheux. L'indice de la qualité du roc RQD est une appréciation indirecte du nombre de fractures et du degré d'altération du roc. De façon générale, la qualité du roc est moyenne à excellente avec des valeurs RQD variant entre 50 et 100 %. Une valeur RQD de 38 % a été notée à la surface du socle rocheux au droit du forage TF-06-17, ce qui caractérise un roc de mauvaise qualité.

Les valeurs RQD sont présentées dans la colonne appropriée des rapports de forage à l'annexe B.

### 4.3 Secteur de l'école secondaire Sophie-Barat (TF-13-17 à TF-23-17)

Les forages TF-13-17 à TF-23-17 ont été réalisés dans le secteur de l'école secondaire Sophie-Barat.

Le tableau 4 résume la stratigraphie interceptée au droit des forages effectués dans le secteur de l'école secondaire Sophie-Barat.

Tableau 4 Résumé des unités stratigraphiques rencontrées dans les forages - Secteur de l'école secondaire Sophie-Barat

Forage n°	Remblai Prof. (m) [Élev. (m)]	Dépôt naturel Prof. (m) [Élev. (m)]	Roc Prof. (m) [Élev. (m)]	Fin du forage Prof. (m) [Élev. (m)]
TF-13-17 [17,16]	2,04 - 4,48 [15,12 - 12,68]	4,48 – 7,07 [12,68 – 10,09]	7,07 [10,09]	11,61 [5,55]
TF-14-17 [17,15]	2,24 - 5,29 [14,91 - 11,86]	5,29 – 6,61 [11,86 – 10,54]	6,61 [10,54]	10,25 [6,90]
TF-15-17 [17,18]	6,66 - 7,16 [10,52 - 10,02]	---	7,16 [10,02]	11,00 [6,18]
TF-16-17 [17,12]	2,86 - 5,96 [14,26 - 11,16]	5,96 - 6,87 [11,16 - 10,25]	6,87 [10,25]	10,60 [6,52]
TF-17-17 [17,14]	---	6,85 - 7,01 [10,29 - 10,13]	7,01 [10,13]	10,22 [6,92]
TF-18-17 [17,14]	1,96 - 5,62 [15,18 - 11,52]	5,62 – 6,59 [11,52 – 10,55]	6,59 [10,55]	9,94 [7,20]
TF-19-17 [17,19]	---	---	6,67 [10,52]	10,43 [6,76]
TF-20-17 [17,13]	3,70 - 5,39 [13,43 - 11,73]	---	5,39 [11,73]	8,63 [8,49]
TF-21-17 [17,10]	---	---	6,50 [10,60]	9,59 [7,51]
TF-22-17 [17,09]	2,35 - 5,04 [14,74 - 12,05]	---	5,04 [12,05]	8,90 [8,19]
TF-23-17 [17,14]	---	---	5,98 [11,16]	9,06 [8,08]

#### 4.3.1 Remblai, remblai probable ou sédiments

Une couche de remblai ou de sédiments a été interceptée au droit des forages TF-13-17 à TF-16-17, TF-18-17, TF-20-17 et TF-22-17 effectués dans le secteur de l'école secondaire Sophie-Barat. L'épaisseur de cette couche varie entre 0,50 m (TF-15-17) et 3,66 m (TF-18-17) au droit des forages.

Le remblai consiste en un mélange de sable, silt et gravier en proportions variables. Au droit des forages TF-13-17, TF-16-17, TF-18-17, TF-20-17 et TF-22-17, des débris, tels que des morceaux de briques, bois et scories, ont été interceptés au sein de la couche de remblai. La présence de cailloux a été notée au droit des forages TF-16-17 et TF-20-17 au sein de la couche de remblai. Au droit des forages TF-15-17 et TF-16-17, la présence de matières organiques a été notée au sein de la couche de matériaux de remblai.

### 4.3.2 Dépôt naturel

Le sol naturel a été intercepté au droit des forages TF-13-17, TF-14-17 et TF-16-17 à TF-18-17 à des profondeurs variant entre 4,48 et 6,85 m (élevations variant entre 10,29 et 12,68 m). L'épaisseur du sol naturel varie entre 0,16 et 2,59 m au droit des forages TF-13-17, TF-14-17 et TF-16-17 à TF-18-17.

De façon générale, le sol naturel consiste en un sable silteux et graveleux. Au droit du forage TF-16-17, le sol naturel consiste en un sable silteux contenant des traces de gravier. La présence de cailloux au sein du sol naturel a été notée au droit du forage TF-16-17.

### 4.3.3 Roc

Le socle rocheux a été intercepté au droit des forages TF-13-17 à TF-23-17 à des profondeurs variant entre 5,04 et 8,22 m (élevations variant entre 8,94 et 12,05 m). Au droit des forages TF-19-17, TF-21-17 et TF-23-17, le socle rocheux a été intercepté directement sur le lit de la rivière. Le roc a été échantillonné sur des longueurs variant entre 3,08 et 3,86 m.

Le roc consiste, de façon générale, en un calcaire à grains fins, par endroits fossilifère, de couleur grise, interlité par des lits millimétriques à centimétriques de shale. Une inclusion de roche intrusive, gris verdâtre, a été notée au droit du forage TF-22-17.

L'indice de qualité du roc « RQD » (Rock Quality Designation) a été déterminé sur les carottes de roc de calibre NQ et PQ prélevées au sein du socle rocheux. L'indice de la qualité du roc RQD est une appréciation indirecte du nombre de fractures et du degré d'altération du roc. De façon générale, la qualité du roc est moyenne à excellente avec des valeurs RQD variant entre 50 et 100 %. Des valeurs RQD de 29 et 16 % ont été notées à la surface du socle rocheux au droit des forages TF-18-17 et TF-22-17, ce qui caractérise un roc de mauvaise qualité et de très mauvaise qualité.

Les valeurs RQD sont présentées dans la colonne appropriée des rapports de forage à l'annexe B.

## 5 Caractérisation environnementale sommaire des sols et de l'eau de rejet

### 5.1 Constat environnemental

Au bénéfice du lecteur, une description des critères du Guide d'intervention – Protection des sols et réhabilitation des terrains contaminés (PSRTC) du MDDELCC et du cadre législatif et réglementaire pour la mise en œuvre des travaux de caractérisation de sites est fournie à l'annexe E. Ce contexte a été considéré afin de déterminer les critères, les valeurs limites et les normes applicables retenus pour le terrain à l'étude.

### 5.2 Critères d'interprétation retenus

#### 5.2.1 Sols

L'objectif de la caractérisation étant d'établir les modes de gestion potentiels pour les éventuels déblais d'excavation, les critères « A », « B » et « C » du Guide d'intervention - PSRTC du MDDELCC ont été considérés. De plus, les concentrations obtenues pour les échantillons de sols ont également été comparées aux valeurs limites de l'annexe I du Règlement sur l'enfouissement des sols contaminés du Gouvernement du Québec (RESC, ci-après critère « D »).

Par ailleurs, il est important de préciser que les critères à retenir afin d'établir si les sols en place au droit des forages sont conformes ou non au critère d'occupation des lieux demeurent imprécis au moment de produire le présent rapport.

En effet, il demeure possible que l'emprise sous investigation soit sous juridiction fédérale et non provinciale, la rivière des Prairies constituant une voie navigable au sens des Lois et Règlements fédéraux. Dans cette éventualité, les recommandations canadiennes pour la qualité de l'environnement (RCQE) émise par le Conseil Canadien des Ministres de l'Environnement (CCME) devraient être retenues sur la propriété pour l'établissement des critères d'usage du site.

Toutefois, il demeure également possible que le lit de la rivière demeure sous juridiction provinciale. De ce fait, les critères édictés par le MDDELCC, notamment au niveau des critères établis pour la qualité des sédiments, devraient être retenus sur le site comme critères d'usage.

Afin de clarifier précisément le critère d'usage à retenir sur le site, nous sommes d'avis qu'un avis écrit de la part du MDDELCC permettrait de clarifier ce point. À noter que l'établissement précis du cadre légal applicable est requis advenant tous travaux en milieux aquatique nécessitant l'importation de matériaux ou même pour statuer sur le potentiel environnemental de remise en place de ceux excavés (voir section 6).

#### 5.2.2 Eau de rejet

Étant donné que l'objectif des travaux de caractérisation de l'eau de rejet est de déterminer le mode d'élimination applicable de celle-ci, les résultats obtenus lors de la réalisation de ces travaux ont été comparés aux valeurs édictées dans les colonnes A (traitement physicochimique – égout sanitaire) et C (égout pluvial ou cours d'eau) du Règlement 2008-47 de la CMM (incluant le règlement 2013-57 modifiant les normes pour les HAP). Aucune

comparaison aux critères établis dans le Guide d'intervention – PSRTC n'a été effectuée dans le cadre des présentes investigations.

## 5.3 Résultats des analyses chimiques

### 5.3.1 Sols

Les résultats des analyses chimiques sont présentés dans le tableau 5 ci-dessous. Les résultats sont également présentés de façon schématique sur les plans de localisation des sondages et des résultats des analyses chimiques sur les sols à l'annexe D et de façon détaillée dans le tableau C.1 de l'annexe C3. Le certificat des analyses chimiques est également présenté à cette annexe. Précisons que les critères « A » illustrés sur le certificat d'analyses de Maxxam pour les métaux correspondent à ceux applicables pour la province géologique des Bases-Terres-du-Saint-Laurent.

Tableau 5 Synthèse des résultats d'analyses chimiques réalisées sur les sols en laboratoire

Forage n°	Éch. n° / stratigraphie	Profondeur (m)	HP C <sub>10</sub> -C <sub>50</sub>	HAP	Métaux*
<b>Secteur des Sœurs de la Miséricordes</b>					
TF-01-17	CF-2 / Remblai	2,71 – 3,27	<b>B-C</b>	<b>B-C</b>	<b>C-RESC</b>
	CF-6 / T.N.	5,10 – 5,63	-	-	< A
TF-02-17	CF-1 / Remblai	2,05 – 2,66	<b>A-B</b>	<b>A-B</b>	<b>A-B</b>
	CF-6 / T.N.	5,62 – 6,13	< A	< A	< A
TF-05-17	CF-1 / Remblai	4,66 – 5,27	<b>C-RESC</b>	<b>B-C</b>	<b>B-C</b>
	CF-2 / T.N.	5,98 – 6,59	-	-	< A
<b>Secteur du CHSLD Berthiaume-du-Tremblay</b>					
TF-06-17	CF-1 / Remblai	2,43 – 3,04	<b>B-C</b>	<b>A-B</b>	<b>A-B</b>
	CF-5 / T.N.	5,20 – 5,68	< A	< A	<b>A-B</b>
TF-07-17	CF-1 / Remblai	1,91 – 2,52	< A	< A	< A
	CF-4 / T.N.	4,02 – 4,63	-	-	<b>A-B</b>
TF-10-17	CF-1 / Remblai	1,46 – 2,07	< A	<b>A-B</b>	<b>C-RESC</b>
	CF-6 / T.N.	4,81 – 5,42	-	-	< A
TF-12-17	CF-2 / T.N.	7,24 – 7,85	< A	< A	< A
<b>Secteur de l'école secondaire Sophie-Barat</b>					
TF-13-17	CF-2 / Remblai	2,65 – 3,26	< A	<b>A-B</b>	<b>A-B</b>
	CF-5 / T.N.	4,48 – 5,09	< A	<b>B-C</b>	<b>A-B</b>
TF-14-17	CF-1 / Remblai	2,24 – 2,85	< A	<b>A-B</b>	<b>A-B</b>
	CF-6 / T.N.	5,29 – 5,90	-	-	< A
TF-17-17	CF-1 / T.N.	6,81 – 6,97	-	-	<b>A-B</b>
TF-18-17	CF-2 / Remblai	2,57 – 3,18	<b>A-B</b>	<b>A-B</b>	<b>A-B</b>
	CF-4 / Remblai	3,79 – 4,40	< A	<b>A-B</b>	<b>A-B</b>
	CF-7 / T.N.	5,62 – 6,23	< A	< A	< A
TF-22-17	CF-1 / Remblai	2,35 – 2,96	< A	<b>A-B</b>	<b>A-B</b>
	CF-4 / Remblai	4,31 – 4,92	< A	< A	< A

\* Métaux : Ag, As, Ba, Cd, Co, Cr, Cu, Sn, Mn, Mo, Ni, Pb, Zn  
T.N. : Terrain naturel

Les résultats obtenus des analyses chimiques peuvent être résumés ainsi :

- ▶ La majorité des échantillons analysés (20 sur 23) en HP C<sub>10</sub>-C<sub>50</sub>, HAP et métaux ont présenté des concentrations maximales inférieures aux valeurs C des critères génériques du Guide d'intervention – PSRTC du MDDELCC;
- ▶ De façon plus précise, 3 des 23 échantillons de sols analysés ont présenté des concentrations maximales supérieures aux critères C du Guide en HP C<sub>10</sub>-C<sub>50</sub> ou en métaux (Pb ou Zn), mais inférieures aux valeurs limites de l'annexe I du RESC (plage C-RESC), soit les échantillons suivants :
  - TF-01-17; CF-1 2,71 – 3,27 m Zinc
  - TF-05-17; CF-1 4,66 – 5,27 m HP C<sub>10</sub>-C<sub>50</sub>
  - TF-10-17; CF-1 1,46 – 2,07 m Zinc
- ▶ 2 des 23 échantillons de sols analysés ont présenté des concentrations maximales dans la plage B-C du Guide en HP C<sub>10</sub>-C<sub>50</sub> ou HAP;
- ▶ 9 des 23 échantillons de sols analysés ont présenté des concentrations maximales dans la plage A-B du Guide en HP C<sub>10</sub>-C<sub>50</sub>, HAP ou métaux;
- ▶ 9 des 23 échantillons de sols analysés ont présenté des concentrations inférieures ou égales aux critères A pour l'ensemble des paramètres analysés sur ceux-ci.

### 5.3.2 Interprétation des résultats des analyses chimiques sur les sols

Comme on peut le constater, des sols présentant des concentrations en HP C<sub>10</sub>-C<sub>50</sub> ou en métaux (zinc) supérieures aux valeurs C des critères génériques du Guide d'intervention – PSRTC du MDDELCC, mais inférieures aux valeurs de l'annexe I du RESC (plage C-RESC), ont été mises au jour dans 3 des 23 échantillons de sols prélevés au droit de 3 des 12 forages effectués à des fins environnementales sur le site.

Par ailleurs, des sols présentant des concentrations supérieures aux valeurs A du Guide ont été mis au jour au droit de 11 des 12 sondages échantillonnés à des fins environnementales sur le site, soit au sein de 14 des 23 échantillons de sols analysés sur le site. Advenant leur excavation, ces sols ne pourront être gérés sans restriction.

Les sols présentant des concentrations supérieures aux valeurs C devront être éliminés hors site selon les règles de l'art applicables. En considérant la réglementation provinciale et les dispositions du Guide d'intervention – PSRTC du MDDELCC, les sols présentant des concentrations dans la plage A-C pourraient être remis en place sur la propriété à l'emplacement même des sondages si leurs propriétés sont jugées conformes par un géotechnicien. Rappelons toutefois que le critère d'usage précis du site demeure imprécis et devra être validé si cette option est retenue sur la propriété (voir section 6).

Précisons toutefois que, suite à une discussion avec le Client, aucune opération de remise en place des sols de remblai n'est projetée sur le site advenant leur excavation.

L'examen des résultats permet de conclure que, de façon générale, la contamination des sols se concentre surtout dans les sols de remblai, quoique quelques échantillons prélevés dans les sols naturels ont également présenté des concentrations dans la plage A-B ou B-C localement. À noter que la contamination en métaux dans la plage A-B parfois retrouvée dans les sols naturels pourrait être associée à un bruit de fond régional, mais cette démonstration reste à faire.

### 5.3.3 Eau de rejet

Les résultats des analyses chimiques sur l'eau de rejet sont présentés dans le tableau C.2 de l'annexe C en comparaison des critères des colonnes A (rejet vers l'égout sanitaire) et C (rejet vers les égouts pluviaux ou cours d'eau) des règlements 2008-47 et 2013-57 sur l'assainissement des eaux de la CMM. Le certificat des analyses chimiques est également présenté à cette annexe.

L'analyse des résultats obtenus lors de ces analyses peut être résumée ainsi :

- ▶ La majorité des résultats obtenus pour les paramètres analysés ont présenté des concentrations inférieures aux valeurs limites des colonnes A et C des règlements de la CMM;
- ▶ Des concentrations supérieures aux critères de la colonne C pour un rejet vers les égouts pluviaux ou un cours d'eau ont été obtenues pour la couleur de l'échantillon, la demande chimique en oxygène (DCO), le pH et les matières en suspension (MES);
- ▶ Une concentration supérieure à la colonne A pour un rejet vers l'égout sanitaire a été obtenue en COV (chloroforme).

### 5.3.4 Interprétation des résultats sur l'eau de rejet

En sommes, les résultats obtenus en chloroforme, couleur, DCO, pH et MES lors de la réalisation des analyses chimiques sur l'eau souterraine ont présenté des concentrations supérieures aux valeurs limites des colonnes A ou C pour un rejet vers le réseau d'égout sanitaire ou pluvial ou vers un cours d'eau.

En fonction des résultats obtenus, l'eau de rejet récupérée lors de la réalisation des forages en méthode PQ-3 ne peut être éliminée vers la rivière des Prairies ou vers le réseau d'égout sanitaire ou pluvial du secteur et doit donc être éliminée vers un centre de traitement autorisé. L'élimination de cette eau a d'ailleurs été effectuée de cette façon par la compagnie sous-traitante de forage pendant et suivant la réalisation des investigations géotechniques et environnementales.

## 5.4 Programme de contrôle de la qualité

Le tableau C.3 de l'annexe C présente les résultats analytiques relatifs aux échantillons de sols dupliqués ainsi que le pourcentage de différence relative entre les résultats obtenus pour l'échantillon parent et son duplicata.

Le pourcentage de différence relative est la différence absolue entre deux valeurs (l'échantillon original et l'échantillon duplicata de terrain), divisée par la moyenne des deux valeurs, multipliée par cent. Il est à noter que seuls les paramètres pour lesquels la concentration mesurée est de 10 fois supérieure à la limite de détection rapportée (LDR) par le laboratoire ont été pris en compte dans les calculs permettant d'obtenir une différence relative entre l'échantillon parent et son duplicata.

Il n'a pas été possible de calculer les écarts relatifs entre les échantillons originaux et ceux dupliqués pour la majorité des résultats obtenus en HP C<sub>10</sub>-C<sub>50</sub>, en HAP et pour environ la moitié des métaux, les résultats obtenus pour ces paramètres ayant été inférieurs à la limite de détection rapportée du laboratoire (LDR) ou 10 fois celle-ci.

Pour le reste des résultats obtenus, les écarts relatifs mesurés varient généralement entre 0 et 21 %, ce qui est tout à fait acceptable.

En somme, les résultats d'analyses chimiques obtenus pour les échantillons de sol dupliqués sont généralement similaires à ceux obtenus sur les échantillons originaux et révèlent une bonne maîtrise des procédures d'échantillonnage.

Enfin, les limites de détection atteintes par le laboratoire pour l'ensemble des paramètres de sol analysés pour les échantillons de sols sont égales ou inférieures au niveau « A » des critères du Guide d'intervention - PSRTC du MDDELCC. Les données relatives au contrôle de la qualité des procédures analytiques fournies par le laboratoire sont présentées dans le certificat d'analyses chimiques joint à l'annexe 3. L'analyse de ces données nous permet de croire que leur travail répond à la qualité recherchée. Les données de contrôle interne présentées par le laboratoire démontrent que de façon générale les protocoles utilisés sont bien maîtrisés et que, par conséquent, les résultats fournis sont dignes de foi.

## 5.5 Évaluation des superficies de sols affectés

Étant donné le caractère sommaire des présentes investigations, aucune évaluation des superficies et volumes de sols affectés n'a été effectuée dans l'emprise des travaux projetés le long du MSRD.

## 6 Discussion et recommandations environnementales

En appliquant la grille de gestion des sols contaminés tirée du Guide d'intervention - PSRTC du MDDELCC, la majorité des sols en place sur la propriété au droit des sondages ne peuvent être gérés sans restriction advenant leur excavation. Rappelons d'ailleurs qu'aucune remise en place des sols n'est projetée sur le site à priori lors des travaux de réhabilitation du MSRD. De ce fait, les sols présentant des concentrations supérieures aux valeurs A des critères génériques du Guide d'intervention – PSRTC du MDDELCC devront être éliminés hors site vers un centre de traitement ou d'élimination autorisé en fonction des dispositions de la grille de gestion des sols contaminés excavés du Guide. Par ailleurs, des activités d'entreposage temporaire sur des surfaces étanches seront requises afin de permettre l'assèchement des matériaux avant leur élimination et ainsi réduire de façon significative les masses de sols à gérer. La mise en place d'un système de drainage de l'eau pourrait également être requise dans ces empilements afin de permettre l'évacuation de celle-ci de façon adéquate. La grille de gestion des sols contaminés excavés énumérant les options de gestion possibles est présentée à l'annexe E.

Par ailleurs, advenant que des sols doivent être importés sur le site ou si l'on désire remettre en place les sols ayant présenté des concentrations inférieures aux valeurs C des critères génériques sur le site, il incombe au client de s'assurer, le cas échéant, que les sols utilisés respectent les critères applicables avant leur mise en place, notamment les normes fédérales édictées du CCME ou celles provinciales, le cas échéant. Précisons toutefois qu'aucune remise en place des sols sur le site ne serait projetée à priori lors des travaux suite à une discussion avec un représentant d'Hydro-Québec.

Nous sommes aussi d'avis qu'un avis écrit du MDDELCC devraient être obtenu préliminairement à la réalisation des travaux afin de clarifier le contexte légal applicable sur la propriété et permettre la détermination des critères d'usage applicable sur le site. L'obtention de permis et d'autorisations particulières, tel un certificat d'autorisation du MDDELCC, sera fort probablement requis des instances municipales et gouvernementales avant d'entreprendre tous travaux en milieu aquatique ou dans l'emprise de la bande riveraine.

Enfin, il est important de rappeler le caractère sommaire des présentes investigations. Les résultats d'analyses chimiques obtenus dans le cadre des présentes investigations n'excluent en rien la possibilité de retrouver ailleurs sur le site à l'étude des concentrations différentes à celles mesurées ou encore des contaminants de nature différente que ceux analysés. Finalement, si des matériaux différents de ceux identifiés dans les forages réalisés, ou si des indices de contamination étaient observés lors des travaux d'excavation, il est recommandé que des travaux de CES complémentaires soient réalisés afin de déterminer les options de gestion environnementale de ces matériaux.



## **Annexe A    Portée de l'étude géotechnique et environnementale (2 pages)**



## PORTÉE DE L'ÉTUDE GÉOTECHNIQUE ET ENVIRONNEMENTALE

### 1.0 *Caractéristiques des sols et du roc*

Les caractéristiques des sols et du roc décrites dans ce rapport proviennent de forages et/ou de sondages effectués à une période donnée et correspondent à la nature du terrain aux seuls endroits où ces mêmes forages et sondages ont été effectués. Ces caractéristiques peuvent varier de façon importante entre les points de forage et de sondage.

Les formations de sol et de roc présentent une variabilité naturelle. Les limites entre les différentes formations présentées sur les rapports doivent donc être considérées comme des transitions entre les formations plutôt que comme des frontières fixes. La précision de ces limites dépend du type et du nombre de sondages, de la méthode de sondage, de la fréquence et de la méthode d'échantillonnage.

Les descriptions des échantillons prélevés ont été faites selon les méthodes d'identification et de classification reconnues et utilisées en géotechnique. Elles peuvent impliquer le recours au jugement et à l'interprétation du personnel ayant réalisé l'examen des matériaux. Celles-ci peuvent être présumées justes et correctes suivant la pratique courante dans le domaine de la géotechnique. Finalement, si des essais ont été effectués, les résultats de ces essais ne sont valides que pour l'échantillon décrit dans le présent rapport.

Les propriétés des sols et du roc peuvent être modifiées de façon importante à la suite d'activités de construction, telles que l'excavation, le dynamitage, le battage de pieux ou le drainage, effectuées sur le site ou sur un site adjacent. Elles peuvent également être modifiées indirectement par l'exposition des sols ou du roc au gel ou aux intempéries.

### 2.0 *Eau souterraine*

Les conditions d'eau souterraine présentées dans ce rapport s'appliquent uniquement au site étudié. La précision et la représentation de ces conditions doivent être interprétées en fonction du type d'instrumentation mis en place et de la période, de la durée et du nombre d'observations effectuées. Ces conditions peuvent varier selon les précipitations, les saisons et éventuellement les marées. Elles peuvent également varier à la suite d'activités de construction ou de modifications d'éléments physiques sur le site ou dans le voisinage. La problématique de l'ocre ferreuse et ses effets n'est pas couverte par le présent rapport.

### 3.0 *Utilisation du rapport*

Les commentaires et recommandations donnés dans ce rapport s'adressent principalement à l'équipe de conception du projet. Pour déterminer toutes les conditions souterraines pouvant affecter les coûts et les techniques de construction, le choix des équipements ainsi que la planification des opérations, le nombre de forages ou de sondages nécessaire pourrait être supérieur au nombre de forages ou sondages effectué pour les besoins de la conception. Les entrepreneurs présentant une soumission ou effectuant les travaux doivent effectuer leur propre interprétation des résultats des forages et des sondages et au besoin leur propre investigation pour déterminer comment les conditions en place peuvent influencer leurs travaux ou leur méthode de travail.

Toute modification de la conception, de la position et de l'élévation des ouvrages devra être communiquée rapidement à Englobe de façon à ce que la validité des recommandations présentées puisse être vérifiée. Des travaux complémentaires de terrain ou de laboratoire pourraient éventuellement s'avérer nécessaires.

Le rapport ne doit pas être reproduit, sinon entier, sans l'autorisation de Englobe.

### 4.0 *Suivi du projet*

L'interprétation des résultats de chantier et de laboratoire et les recommandations présentées dans ce rapport s'appliquent uniquement au site étudié et aux informations disponibles sur le projet au moment de la rédaction du rapport.

Les informations disponibles sur les conditions de terrain et sur l'eau souterraine augmentent au fur et à mesure de l'avancement des travaux de construction. Les conditions de terrain ayant été interprétées et corrélées entre les points de forage et de sondage, Englobe devrait avoir la possibilité de vérifier ces conditions de terrain par des visites de chantier effectuées au fur et à mesure de l'avancement des travaux, afin de confirmer les informations obtenues des forages et sondages. S'il nous est impossible de faire de telles vérifications, Englobe n'assurera aucune responsabilité concernant l'interprétation géotechnique que des tiers feront des recommandations de ce rapport, particulièrement si la conception est modifiée ou que des conditions de terrain différentes à celles décrites dans ce rapport sont rencontrées. L'identification de tels changements requiert de l'expérience et doit être effectuée par un ingénieur géotechnicien expérimenté.

## 5.0 Environnement

Les informations et commentaires relatifs à la condition environnementale du site doivent être considérés comme sommaires et limités. Ils ne concernent que la qualité environnementale des sols échantillonnés à l'emplacement des forages et sondages et non la qualité environnementale des eaux souterraines.

À moins d'avis contraire, l'interprétation des données, les commentaires et les recommandations environnementales contenus dans ce rapport sont fondés, au meilleur de notre connaissance, sur les politiques, les critères et les règlements environnementaux en vigueur au moment de la réalisation du projet, jusqu'à leurs limites applicables, compte tenu de la nature spécifique du projet et de l'utilisation proposée du terrain. Si ces politiques, critères et règlements sont différents de ceux présumés ou s'ils sont changés après la remise du rapport, Englobe doit être consultée pour réviser les recommandations à la lumière de ces changements. Lorsqu'aucune politique, critère ou réglementation n'est disponible pour permettre l'interprétation des données, les commentaires et recommandations exprimés par Englobe sont basés sur la meilleure connaissance possible des règles acceptées dans la pratique professionnelle s'appliquant au projet concerné.

Les conditions indiquées dans ce rapport correspondent à celles détectées à l'endroit et à la date d'observation indiqués dans ce rapport. Elles peuvent varier dans le temps suite aux activités sur le site à l'étude ou sur des sites adjacents ou encore suite à des événements naturels, à des réactions naturelles ou autres.

Les concentrations décelées dans les échantillons de sols sont déterminées à partir des résultats des analyses chimiques effectuées sur un nombre limité d'échantillons. Les concentrations entre les points d'échantillonnage peuvent varier par rapport aux conditions rencontrées à l'endroit où ont été prélevés les échantillons analysés.

Le fait qu'un paramètre n'a pas été analysé n'exclut pas qu'il soit présent à une concentration supérieure au bruit de fond ou à la limite de détection de ce paramètre.

**Annexe B Note explicative et rapport de sondage  
(45 pages)**



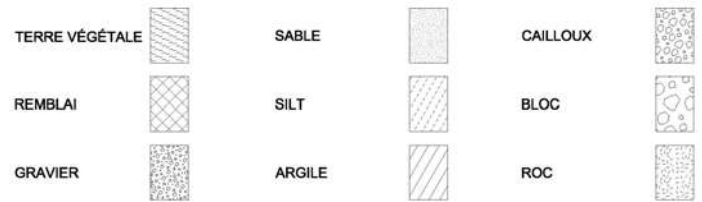
Les rapports de sondage qui font suite à cette note synthétisent les données de chantier et de laboratoire sur les propriétés géotechniques des sols, de la roche et de l'eau souterraine recueillies à chaque sondage. Cette note a pour but d'expliquer les différents symboles et abréviations utilisés dans les rapports de sondage.

### STRATIGRAPHIE

**Élévation/Profondeur :** Dans cette colonne sont inscrites les élévations des contacts géologiques rattachées au niveau de référence mentionné à l'en-tête du rapport de sondage et établies à partir de la surface du terrain mesuré au moment de la réalisation du sondage. Les profondeurs sont également indiquées.

**Description des sols et du roc :** Chaque formation géologique est décrite selon la terminologie d'usage présentée ci-dessous.

### SYMBOLES



### NIVEAU D'EAU

Dans cette colonne est indiquée l'élévation du niveau de l'eau souterraine mesurée à la date indiquée. Un schéma présentant le type et la profondeur d'installation est aussi présenté dans cette colonne.

### ÉCHANTILLONS

**Type et numéro :** Chaque échantillon est étiqueté conformément au numéro de cette colonne et la notation donnée réfère au type d'échantillon décrit à l'en-tête du rapport de sondage.

**Sous-échantillon :** Lorsqu'un échantillon inclut un changement de matière stratigraphique, il est parfois requis de le séparer et de créer des sous-échantillons. Cette colonne permet l'identification de ces derniers et permet l'association des mesures in situ et en laboratoire à ces sous-échantillons.

**État :** La position, la longueur et l'état de chaque échantillon sont montrés dans cette colonne. Le symbole illustre l'état de l'échantillon suivant la légende donnée à l'en-tête du rapport de sondage.

**Calibre :** Dans cette colonne est indiqué le calibre de l'échantillonneur.

**N et Nb coups/150 mm :** L'indice de pénétration standard « N » donné dans cette section est montré dans la colonne correspondante. Cet indice est obtenu de l'essai de pénétration standard et correspond au nombre de coups d'un marteau de 63,5 kilogrammes tombant en chute libre de 0,76 mètre nécessaire pour enfoncer les 300 derniers millimètres du carottier fendu normalisé (ASTM D-1586). Le résultat du nombre de coups obtenu par 150 mm est indiqué dans la colonne Nb coups/150 mm. Pour un carottier de 610 mm de longueur, l'indice N est obtenu en additionnant le nombre de coups nécessaire pour enfoncer les 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> courses de 150 mm d'enfoncement.

**RQD :** L'indice de qualité de la roche (RQD) est défini comme étant le rapport de la longueur totale de tous les fragments de carottes de 100 millimètres ou plus à la longueur totale de la course. L'indice RQD est présenté en pourcentage.

### ESSAIS

**Résultats :** Dans cette section, les résultats d'essais effectués sur le chantier et au laboratoire sont indiqués à la profondeur correspondante. La définition des symboles rattachés à chaque essai est présentée à l'en-tête du rapport de sondage. Les résultats des essais qui n'apparaissent pas sur le rapport sont présentés en note à la fin du rapport de sondage. Par contre, une abréviation indiquant le type d'analyse réalisée est présentée vis-à-vis l'échantillon analysé.

**Graphique :** Ce graphique montre la résistance au cisaillement non drainé des sols cohérents mesurée en chantier ou en laboratoire (NQ 2501-200). Il est également utilisé pour les essais de pénétration dynamique (NQ 2501-145). De plus, ce graphique sert à la représentation des résultats de la teneur en eau et des limites d'Atterberg.

#### Classification

Argile  
Silt et argile (non différenciés)  
Sable  
Gravier  
Caillou  
Bloc

#### Dimension des particules

Plus petite que 0,002 mm  
plus petite que 0,08 mm  
de 0,08 à 5 mm  
de 5 à 80 mm  
de 80 à 300 mm  
plus grande que 300 mm

#### Terminologie descriptive

« Traces »  
« Un peu »  
Adjectif (ex. : sableux, silteux)  
« Et » (ex. : sable et gravier)

#### Proportions

1 à 10 %  
10 à 20 %  
20 à 35 %  
35 à 50 %

#### Compacité des sols granulaires

Très lâche  
Lâche  
Moyenne ou compacte  
Dense  
Très dense

#### Indice « N » de l'essai de pénétration standard, ASTM D-1586 (coups par 300 mm de pénétration)

0 à 4  
4 à 10  
10 à 30  
30 à 50  
plus de 50

#### Consistance des sols cohérents

Très molle  
Molle  
Moyenne ou ferme  
Raide  
Très raide  
Dure

#### Résistance au cisaillement non drainé (kPa)

Moins de 12  
12 à 25  
25 à 50  
50 à 100  
100 à 200  
plus de 200

#### Plasticité des sols cohérents

Faible  
Moyenne  
Élevée

#### Limite de liquidité

Inférieure à 30 %  
entre 30 et 50 %  
supérieure à 50 %

#### Sensibilité des sols cohérents

Faible  
Moyenne  
Forte  
Très forte  
Argile sensible

#### S<sub>t</sub>=(Cu/Cur)

S<sub>t</sub> < 2  
2 à 4  
4 à 8  
8 à 16  
S<sub>t</sub> > 16

#### Classification du roc

Très mauvaise qualité  
Mauvaise qualité  
Qualité moyenne  
Bonne qualité  
Excellente qualité

#### RQD (%)

< 25  
25 à 50  
50 à 75  
75 à 90  
90 à 100



Projet: **Travaux de réhabilitation du mur de soutènement rive droite du barrage Simon-Sicard - Campagne d'investigations géologiques et géotechniques 2017**  
 Endroit: **Secteur Soeurs de Miséricorde - Rivière-des Prairies, Montréal (Québec)**  
 Dossier n°: **P-0014484-0-01-001**

 Coordonnées (m): Nord 5047780.1 (Y)  
**MTM NAD 83 FUS. 8** Est 292114.7 (X)  
 Géodésique Élévation **17.14 (Z)**  
 Prof. du roc: 7.36 m Prof. de fin: 10.36 m

**État des échantillons**

Intact Remanié Perdu Carotte

**Examens organoleptiques sur les sols:**

 Aspect visuel: Inexistant(I); Disséminé(D); Imbibé(IM)  
 Odeur: Inexistante(I); Légère(L); Moyenne(M); Persistante(P)

**Type d'échantillon**
**CF** Carottier fendu  
**TM** Tube à paroi mince  
**PS** Tube à piston fixe  
**CR** Tube carottier  
 À la tarière  
**MA** À la main  
**TU** Tube transparent  
**PW** Carottier Englobe  
**SG** Sol gelé

**Abréviations**
**L** Limites de consistance  
**W<sub>L</sub>** Limite de liquidité (%)  
**W<sub>P</sub>** Limite de plasticité (%)  
**I<sub>p</sub>** Indice de plasticité (%)  
**I<sub>L</sub>** Indice de liquidité  
**W** Teneur en eau (%)  
**AG** Analyse granulométrique  
**S** Sédimentométrie  
**R** Refus à l'enfoncement  
**VBS** Valeur au Bleu du sol  
**PDT** Poids des tiges  
**M.O.** Matière organique (%)  
**K** Perméabilité (cm/s)  
**PV** Poids volumique (kN/m<sup>3</sup>)  
**A** Absorption (l/min. m)  
**U** Compression uniaxiale (MPa)  
**RQD** Indice de qualité du roc (%)  
**AC** Analyse chimique  
**P<sub>L</sub>** Pression limite, essai pressiométrique (kPa)  
**E<sub>m</sub>** Module pressiométrique (MPa)  
**ER<sub>r</sub>** Énergie de battage (%)  
**SP<sub>o</sub>** Potentiel de ségrégation (mm<sup>2</sup>/H °C)

 Niveau d'eau  
**N** Pénétration standard (Nb coups/300mm)  
**N<sub>C</sub>** Pénétration dyn. (Nb coups/300mm) ●  
**σ'<sub>p</sub>** Pression de préconsolidation (kPa)  
**TAS** Taux d'agressivité des sols

**Résistance au cisaillement**
**C<sub>U</sub>** Intact (kPa)  
**C<sub>UR</sub>** Remanié (kPa)

 Chantier  
 Laboratoire

PROFONDEUR - pi	PROFONDEUR - m	STRATIGRAPHIE			ÉCHANTILLONS							ESSAIS					
		ÉLÉVATION - m PROF. - m	DESCRIPTION DES SOLS ET DU ROC	SYMBOLS	NIVEAU D'EAU (m) / DATE	TYPE ET NUMÉRO	SOUS-ÉCH.	ÉTAT	CALIBRE	RÉCUPÉRATION %	Nb coups/150mm	"N" ou RQD	Examens organo.		RÉSULTATS	TENEUR EN EAU ET LIMITES (%)	
													Odeur	Visuel		W <sub>p</sub>	W
		17.14	Eau														
1		0.00															
2																	
3																	
4																	
5																	
6																	
7		15.04	Remblai : silt, un peu de sable à sableux, un peu d'argile, traces de gravier, brun-gris, de compacité très lâche à lâche. Présence de débris (plastique).		CF-1			B	38	0-0-0-0	PDT			AG			
8		2.10			CF-2			B	57	0-0-1-1	1	I	I	ER <sub>r</sub> = 40%			
9					CF-3			B	0	1-0-1-1	1			HP C <sub>10</sub> -C <sub>50</sub> : B-C			
10					CF-4			B	10	8-4-2-2	6	I	I	HAP: B-C			
11					CF-5			B	11	0-1-6-10	7	I	I	Métaux: C-RESC			
12														ER <sub>r</sub> = 45%			
13														ER <sub>r</sub> = 53%			
14																	
15																	
16		12.04	Dépôt naturel : gravier sableux à gravier et sable, un peu de silt, gris, de compacité dense.		CF-6			B	57	8-7-26-50 /8cm	33	I	I	AG			
17		5.10			CF-7			B	65	32-50 /5cm		R	I	ER <sub>r</sub> = 50%			
18			Présence de cailloux et bloc.		CR-8			NX	80					AC (CF-6)			
19		11.23			CR-9			NQ	100					Métaux: <A			
20		5.91			CR-10			NQ	100					ER <sub>r</sub> = 55%			
21					CR-11			NQ	24								
22					CR-12			NQ	88								
23		9.78	Roc : calcaire à grains fins, gris, de qualité moyenne à excellente. Présence de lits de shale millimétriques à centimétriques.		CR-13			NQ	100								
24		7.36															
25																	
26																	
27																	
28																	
29																	

Remarques:

 Type de forage: **Tubage NW/NQ**

 Équipement de forage: **BBS 15**

 Préparé par: **L. Bouchard, tech. sr**

 Vérifié par: **M. Aquin, ing.**

2018-01-17

Page: 1 de 2

Projet: **Travaux de réhabilitation du mur de soutènement rive droite du barrage Simon-Sicard - Campagne d'investigations géologiques et géotechniques 2017**  
 Endroit: **Secteur Soeurs de Miséricorde - Rivière-des Prairies, Montréal (Québec)**  
 Dossier n°: **P-0014484-0-01-001**

 Coordonnées (m): Nord 5047780.1 (Y)  
 Est 292114.7 (X)  
**MTM NAD 83 FUS. 8**  
 Géodésique Élévation **17.14 (Z)**  
 Prof. du roc: 7.36 m Prof. de fin: 10.36 m

PROFONDEUR - pi		STRATIGRAPHIE			ÉCHANTILLONS							ESSAIS		
PROFONDEUR - m	ÉLÉVATION - m	DESCRIPTION DES SOLS ET DU ROC	SYMBOLES	NIVEAU D'EAU (m) / DATE	TYPE ET NUMÉRO	SOUS-ÉCH.	ÉTAT	CALIBRE	RÉCUPÉRATION %	Nb coups/150mm	"N" ou RQD	Examens organo.	RÉSULTATS	TENEUR EN EAU ET LIMITES (%)
PROF. - m	PROF. - m										Odeur	Visuel		Wp W WL
30														
31														
32														
33	10													
34	6.78													
35	10.36	Fin du forage à 10,36 m de profondeur.			CR-14			NQ	100		100			
36	11													
37														
38														
39	12													
40														
41														
42														
43	13													
44														
45														
46	14													
47														
48														
49	15													
50														
51														
52	16													
53														
54														
55														
56	17													
57														
58														
59	18													
60														
61														
62	19													
63														
64														
65														
66	20													
67														
68														
69	21													
70														
71														
72	22													

Remarques:

 Type de forage: **Tubage NW/NQ**

 Équipement de forage: **BBS 15**

 Préparé par: **L. Bouchard, tech. sr**

 Vérifié par: **M. Aquin, ing.**

2018-01-17

Page: 2 de 2



Projet: **Travaux de réhabilitation du mur de soutènement rive droite du barrage Simon-Sicard - Campagne d'investigations géologiques et géotechniques 2017**  
 Endroit: **Secteur Soeurs de Miséricorde - Rivière-des Prairies, Montréal (Québec)**  
 Dossier n°: **P-0014484-0-01-001**

 Coordonnées (m): Nord 5047767.7 (Y)  
 Est 292112.4 (X)  
**MTM NAD 83 FUS. 8**  
 Géodésique Élévation **17.07 (Z)**  
 Prof. du roc: 7.99 m Prof. de fin: 11.13 m

PROFONDEUR - pi		STRATIGRAPHIE			ÉCHANTILLONS							ESSAIS		
PROFONDEUR - m	ÉLÉVATION - m	DESCRIPTION DES SOLS ET DU ROC	SYMBOLES	NIVEAU D'EAU (m) / DATE	TYPE ET NUMÉRO	SOUS-ÉCH.	ÉTAT	CALIBRE	RÉCUPÉRATION %	Nb coups/150mm	"N" ou RQD	Examens organo.	RÉSULTATS	TENEUR EN EAU ET LIMITES (%)
PROF. - m	PROF. - m										Odeur	Visuel		Wp W WL
30														20 40 60 80 100 120
31														20 40 60 80 100 120
32														20 40 60 80 100 120
33	10													20 40 60 80 100 120
34					CR-12			NQ	98					20 40 60 80 100 120
35														20 40 60 80 100 120
36	11	5.94												20 40 60 80 100 120
37	11.13	Fin du forage à 11,13 m de profondeur.												20 40 60 80 100 120
38														20 40 60 80 100 120
39	12													20 40 60 80 100 120
40														20 40 60 80 100 120
41														20 40 60 80 100 120
42	13													20 40 60 80 100 120
43														20 40 60 80 100 120
44														20 40 60 80 100 120
45	14													20 40 60 80 100 120
46														20 40 60 80 100 120
47														20 40 60 80 100 120
48	15													20 40 60 80 100 120
49														20 40 60 80 100 120
50														20 40 60 80 100 120
51	16													20 40 60 80 100 120
52														20 40 60 80 100 120
53														20 40 60 80 100 120
54	17													20 40 60 80 100 120
55														20 40 60 80 100 120
56														20 40 60 80 100 120
57	18													20 40 60 80 100 120
58														20 40 60 80 100 120
59														20 40 60 80 100 120
60	19													20 40 60 80 100 120
61														20 40 60 80 100 120
62														20 40 60 80 100 120
63	20													20 40 60 80 100 120
64														20 40 60 80 100 120
65														20 40 60 80 100 120
66	21													20 40 60 80 100 120
67														20 40 60 80 100 120
68														20 40 60 80 100 120
69	22													20 40 60 80 100 120
70														20 40 60 80 100 120
71														20 40 60 80 100 120
72														20 40 60 80 100 120

Remarques:

 Type de forage: **Tubage NW/NQ**

 Équipement de forage: **BBS 15**

 Préparé par: **L. Bouchard, tech. sr**

 Vérifié par: **M. Aquin, ing.**

2018-01-17

Page: 2 de 2

Projet: **Travaux de réhabilitation du mur de soutènement rive droite du barrage Simon-Sicard - Campagne d'investigations géologiques et géotechniques 2017**  
 Endroit: **Secteur Soeurs de Miséricorde - Rivière-des Prairies, Montréal (Québec)**  
 Dossier n°: **P-0014484-0-01-001**

 Coordonnées (m): Nord 5047768.6 (Y)  
**MTM NAD 83 FUS. 8** Est 292112.6 (X)  
 Géodésique Élévation **16.95 (Z)**  
 Prof. du roc: m Prof. de fin: 7.24 m

**État des échantillons**

Intact Remanié Perdu Carotte

**Examens organoleptiques sur les sols:**

 Aspect visuel: Inexistant(I); Disséminé(D); Imbibé(IM)  
 Odeur: Inexistante(I); Légère(L); Moyenne(M); Persistante(P)

**Type d'échantillon**
**CF** Carottier fendu  
**TM** Tube à paroi mince  
**PS** Tube à piston fixe  
**CR** Tube carottier  
**TA** À la tarière  
**MA** À la main  
**TU** Tube transparent  
**PW** Carottier Englobe  
**SG** Sol gelé

**Abréviations**
**L** Limites de consistance  
**W<sub>L</sub>** Limite de liquidité (%)  
**W<sub>P</sub>** Limite de plasticité (%)  
**I<sub>P</sub>** Indice de plasticité (%)  
**I<sub>L</sub>** Indice de liquidité  
**W** Teneur en eau (%)  
**AG** Analyse granulométrique  
**S** Sédimentométrie  
**R** Refus à l'enfoncement  
**VBS** Valeur au Bleu du sol  
**PDT** Poids des tiges  
**M.O.** Matière organique (%)  
**K** Perméabilité (cm/s)  
**PV** Poids volumique (kN/m<sup>3</sup>)  
**A** Absorption (l/min. m)  
**U** Compression uniaxiale (MPa)  
**RQD** Indice de qualité du roc (%)  
**AC** Analyse chimique  
**P<sub>L</sub>** Pression limite, essai pressiométrique (kPa)  
**E<sub>M</sub>** Module pressiométrique (MPa)  
**ER<sub>r</sub>** Énergie de battage (%)  
**SP<sub>o</sub>** Potentiel de ségrégation (mm<sup>2</sup>/H °C)

 Niveau d'eau  
**N** Pénétration standard (Nb coups/300mm)  
**N<sub>C</sub>** Pénétration dyn. (Nb coups/300mm) ●  
**σ'<sub>p</sub>** Pression de préconsolidation (kPa)  
**TAS** Taux d'agressivité des sols

**Résistance au cisaillement**
**C<sub>U</sub>** Intact (kPa)  
**C<sub>UR</sub>** Remanié (kPa)

 Chantier  
 Laboratoire

PROFONDEUR - pi	PROFONDEUR - m	STRATIGRAPHIE				ÉCHANTILLONS							ESSAIS				
		ÉLÉVATION - m PROF. - m	DESCRIPTION DES SOLS ET DU ROC	SYMBLES	NIVEAU D'EAU (m) / DATE	TYPE ET NUMÉRO	SOUS-ÉCH.	ÉTAT	CALIBRE	RÉCUPÉRATION %	Nb coups/150mm	"N" ou RQD	Examens organo.		RÉSULTATS	TENEUR EN EAU ET LIMITES (%) W <sub>p</sub> W W <sub>L</sub>	
													Odeur	Visuel		20	40
		16.95 <b>0.00</b>	Eau.														
1																	
2																	
3																	
4																	
5																	
6																	
7																	
8																	
9																	
10																	
11																	
12																	
13																	
14																	
15																	
16																	
17																	
18																	
19																	
20																	
21																	
22																	
23																	
24																	
25																	
26																	
27																	
28																	
29																	
		9.71 <b>7.24</b>	Fin du forage à 7,24 m de profondeur.														

Remarques:

 Type de forage: **Tubages NW**

 Équipement de forage: **BBS 15**

 Préparé par: **M. Roussy, tech. sr**

 Vérifié par: **M. Aquin, ing.**

2018-01-17

Page: 1 de 1

Projet: **Travaux de réhabilitation du mur de soutènement rive droite du barrage Simon-Sicard - Campagne d'investigations géologiques et géotechniques 2017**  
 Endroit: **Secteur Soeurs de Miséricorde - Rivière-des Prairies, Montréal (Québec)**  
 Dossier n°: **P-0014484-0-01-001**

 Coordonnées (m): Nord 5047770.1 (Y)  
**MTM NAD 83 FUS. 8** Est 292100.6 (X)  
 Géodésique Élévation **17.17 (Z)**  
 Prof. du roc: 7.47 m Prof. de fin: 11.12 m

**État des échantillons**

Intact Remanié Perdu Carotte

**Examens organoleptiques sur les sols:**

 Aspect visuel: Inexistant(I); Disséminé(D); Imbibé(IM)  
 Odeur: Inexistante(I); Légère(L); Moyenne(M); Persistante(P)

**Type d'échantillon**
**CF** Carottier fendu  
**TM** Tube à paroi mince  
**PS** Tube à piston fixe  
**CR** Tube carottier  
 À la tarière  
**MA** À la main  
**TU** Tube transparent  
**PW** Carottier Englobe  
**SG** Sol gelé

**Abréviations**
**L** Limites de consistance  
**W<sub>L</sub>** Limite de liquidité (%)  
**W<sub>P</sub>** Limite de plasticité (%)  
**I<sub>P</sub>** Indice de plasticité (%)  
**I<sub>L</sub>** Indice de liquidité  
**W** Teneur en eau (%)  
**AG** Analyse granulométrique  
**S** Sédimentométrie  
**R** Refus à l'enfoncement  
**VBS** Valeur au Bleu du sol  
**PDT** Poids des tiges  
**M.O.** Matière organique (%)  
**K** Perméabilité (cm/s)  
**PV** Poids volumique (kN/m<sup>3</sup>)  
**A** Absorption (l/min. m)  
**U** Compression uniaxiale (MPa)  
**RQD** Indice de qualité du roc (%)  
**AC** Analyse chimique  
**P<sub>L</sub>** Pression limite, essai pressiométrique (kPa)  
**E<sub>M</sub>** Module pressiométrique (MPa)  
**ER<sub>r</sub>** Énergie de battage (%)  
**SP<sub>O</sub>** Potentiel de ségrégation (mm<sup>2</sup>/H °C)

 Niveau d'eau  
**N** Pénétration standard (Nb coups/300mm)  
**N<sub>C</sub>** Pénétration dyn. (Nb coups/300mm) ●  
**σ'<sub>p</sub>** Pression de préconsolidation (kPa)  
**TAS** Taux d'agressivité des sols

**Résistance au cisaillement**
**C<sub>U</sub>** Intact (kPa)  
**C<sub>UR</sub>** Remanié (kPa)

 Chantier  
 Laboratoire

PROFONDEUR - pi	PROFONDEUR - m	STRATIGRAPHIE				ÉCHANTILLONS							ESSAIS				
		ÉLÉVATION - m PROF. - m	DESCRIPTION DES SOLS ET DU ROC	SYMBOLS	NIVEAU D'EAU (m) / DATE	TYPE ET NUMÉRO	SOUS-ÉCH.	ÉTAT	CALIBRE	RÉCUPÉRATION %	Nb coups/150mm	"N" ou RQD	Examens organo.		RÉSULTATS	TENEUR EN EAU ET LIMITES (%) W <sub>p</sub> W WL	
													Odeur	Visuel		20	40
		17.17 <b>0.00</b>	Eau.														
1																	
2																	
3																	
4																	
5																	
6																	
7																	
8																	
9																	
10																	
11																	
12																	
13																	
14		12.96 <b>4.21</b>	Remblai probable ou sédiments : silt, un peu de sable à sableux, un peu d'argile, brun-gris. Présence de matières organiques.		TM-1				46								
15					TM-2				82								
16					TM-3				78								
17																	
18																	
19																	
20		11.08 <b>6.09</b>	Dépôt naturel : gravier, un peu de sable à sableux, un peu de silt, gris. Présence de cailloux.		CR-4			PQ	55								
21					CR-5			PQ	75								
22					CR-6			PQ	88								
23		10.09 <b>7.08</b>	Sable silteux, un peu de gravier, gris.			A											
24		9.70 <b>7.47</b>	Roc très fracturé.		CR-7			PQ	78		0						
25						B											
26		9.15 <b>8.02</b>	Roc : calcaire à grains fins, gris, d'excellente qualité. Présence de lits de shale millimétriques. Présence de nodules de calcite.		CR-8			NQ	99		99						
27																	
28																	
29																	

Remarques:

 Type de forage: **Tubage PQ/NQ**

 Équipement de forage: **CME 55**

 Préparé par: **M. B.-Robert, tech.**

 Vérifié par: **M. Aquin, ing.**

2018-01-17

Page: 1 de 2

Projet: **Travaux de réhabilitation du mur de soutènement rive droite du barrage Simon-Sicard - Campagne d'investigations géologiques et géotechniques 2017**  
 Endroit: **Secteur Soeurs de Miséricorde - Rivière-des Prairies, Montréal (Québec)**  
 Dossier n°: **P-0014484-0-01-001**

 Coordonnées (m): Nord 5047770.1 (Y)  
 Est 292100.6 (X)  
**MTM NAD 83 FUS. 8**  
 Géodésique Élévation **17.17 (Z)**  
 Prof. du roc: 7.47 m Prof. de fin: 11.12 m

PROFONDEUR - pi		STRATIGRAPHIE			ÉCHANTILLONS							ESSAIS		
PROFONDEUR - m	ÉLÉVATION - m	DESCRIPTION DES SOLS ET DU ROC	SYMBOLES	NIVEAU D'EAU (m) / DATE	TYPE ET NUMÉRO	SOUS-ÉCH.	ÉTAT	CALIBRE	RÉCUPÉRATION %	Nb coups/150mm	"N" ou RQD	Examens organo.	RÉSULTATS	TENEUR EN EAU ET LIMITES (%)
PROF. - m											Odeur	Visuel		Wp W WL
30														20 40 60 80 100 120
31														
32														
33	10													
34					CR-9			NQ	100		100			
35														
36	11	6.05												
37		11.12	Fin du forage à 11,12 m de profondeur.											
38														
39														
40	12													
41														
42														
43	13													
44														
45														
46	14													
47														
48														
49	15													
50														
51														
52	16													
53														
54														
55														
56	17													
57														
58														
59	18													
60														
61														
62	19													
63														
64														
65														
66	20													
67														
68														
69	21													
70														
71														
72	22													

Remarques:

 Type de forage: **Tubage PQ/NQ**

 Équipement de forage: **CME 55**

 Préparé par: **M. B.-Robert, tech.**

 Vérifié par: **M. Aquin, ing.**

2018-01-17

Page: 2 de 2

Projet: **Travaux de réhabilitation du mur de soutènement rive droite du barrage Simon-Sicard - Campagne d'investigations géologiques et géotechniques 2017**  
 Endroit: **Secteur Soeurs de Miséricorde - Rivière-des Prairies, Montréal (Québec)**  
 Dossier n°: **P-0014484-0-01-001**

 Coordonnées (m): Nord 5047745.5 (Y)  
**MTM NAD 83 FUS. 8** Est 292106.9 (X)  
 Géodésique Élévation **17.12 (Z)**  
 Prof. du roc: 7.45 m Prof. de fin: 11.12 m

**État des échantillons**

Intact Remanié Perdu Carotte

**Examens organoleptiques sur les sols:**

 Aspect visuel: Inexistant(I); Disséminé(D); Imbibé(IM)  
 Odeur: Inexistante(I); Légère(L); Moyenne(M); Persistante(P)

**Type d'échantillon**
**CF** Carottier fendu  
**TM** Tube à paroi mince  
**PS** Tube à piston fixe  
**CR** Tube carottier  
 À la tarière  
**MA** À la main  
**TU** Tube transparent  
**PW** Carottier Englobe  
**SG** Sol gelé

**Abréviations**
**L** Limites de consistance  
**W<sub>L</sub>** Limite de liquidité (%)  
**W<sub>P</sub>** Limite de plasticité (%)  
**I<sub>P</sub>** Indice de plasticité (%)  
**I<sub>L</sub>** Indice de liquidité  
**W** Teneur en eau (%)  
**AG** Analyse granulométrique  
**S** Sédimentométrie  
**R** Refus à l'enfoncement  
**VBS** Valeur au Bleu du sol  
**PDT** Poids des tiges  
**M.O.** Matière organique (%)  
**K** Perméabilité (cm/s)  
**PV** Poids volumique (kN/m<sup>3</sup>)  
**A** Absorption (l/min. m)  
**U** Compression uniaxiale (MPa)  
**RQD** Indice de qualité du roc (%)  
**AC** Analyse chimique  
**P<sub>L</sub>** Pression limite, essai pressiométrique (kPa)  
**E<sub>M</sub>** Module pressiométrique (MPa)  
**ER<sub>p</sub>** Énergie de battage (%)  
**SP<sub>o</sub>** Potentiel de ségrégation (mm<sup>2</sup>/H °C)

 Niveau d'eau  
**N** Pénétration standard (Nb coups/300mm)  
**N<sub>C</sub>** Pénétration dyn. (Nb coups/300mm) ●  
**σ'<sub>p</sub>** Pression de préconsolidation (kPa)  
**TAS** Taux d'agressivité des sols

**Résistance au cisaillement**
**C<sub>U</sub>** Intact (kPa)  
**C<sub>UR</sub>** Remanié (kPa)

 Chantier  
 Laboratoire

T. A. Z:\Style\_HO-SEBU\Barrage\_Simon-Sicard\Log\_Forage\_Englobe\_Barrage\_S-S-1.sty - Imprimé le : 2018-01-17 14 h

Échelle verticale = 1 : 75

EQ-09-Ge-66 R.1 04.03.2009

PROFONDEUR - pi	PROFONDEUR - m	ÉLÉVATION - m	PROF. - m	DESCRIPTION DES SOLS ET DU ROC	SYMBLES	NIVEAU D'EAU (m) / DATE	ÉCHANTILLONS						Examens organo.	RÉSULTATS	ESSAIS		
							TYPE ET NUMÉRO	SOUS-ÉCH.	ÉTAT	CALIBRE	RÉCUPÉRATION %	Nb coups/150mm			"N" ou RQD	Odeur	Visuel
		17.12	0.00	Eau.													
1		15.58	1.54	<b>Remblai</b> : gravier, un peu de sable et silt, gris. Présence de matières organiques. Gravier, un peu de sable, traces de silt, gris. Présence de débris (briques, scories, pièces électriques).													
2		15.39	1.73		CF-1	A	H	32	4-25-8-2								
3					CR-2		PQ	25									
4					CR-3		PQ	26									
5					CR-4		PQ	28									
6		11.49	5.63	<b>Dépôt naturel</b> : sable, un peu de gravier et de silt, brun. Présence de cailloux. Présence de matières organiques. Gravier, un peu de sable à sableux, un peu de silt, gris. Présence de cailloux.													
7		11.05	6.07		CR-6	A	PQ	58									
8					CR-7		PQ	86									
9		9.67	7.45	<b>Roc</b> : calcaire fossilifère gris, d'excellente qualité. Présence de lits de shale millimétriques. Présence de nodules de calcite.													
10					CR-8	A	PQ	91									
11																	
12																	
13																	
14																	
15																	
16																	
17																	
18																	
19																	
20																	
21																	
22																	
23																	
24																	
25																	
26																	
27																	
28																	
29																	

Remarques:

 Type de forage: **Tubage PQ/NQ**

 Équipement de forage: **CME 55**

 Préparé par: **M. B.-Robert, tech.**

 Vérifié par: **M. Aquin, ing.**

2018-01-17

Page: 1 de 2

Projet: **Travaux de réhabilitation du mur de soutènement rive droite du barrage Simon-Sicard - Campagne d'investigations géologiques et géotechniques 2017**  
 Endroit: **Secteur Soeurs de Miséricorde - Rivière-des Prairies, Montréal (Québec)**  
 Dossier n°: **P-0014484-0-01-001**

 Coordonnées (m): Nord 5047745.5 (Y)  
 MTM NAD 83 FUS. 8 Est 292106.9 (X)  
 Géodésique Élévation **17.12 (Z)**  
 Prof. du roc: 7.45 m Prof. de fin: 11.12 m

PROFONDEUR - pi		STRATIGRAPHIE			ÉCHANTILLONS							ESSAIS		
PROFONDEUR - m	ÉLÉVATION - m	DESCRIPTION DES SOLS ET DU ROC	SYMBOLES	NIVEAU D'EAU (m) / DATE	TYPE ET NUMÉRO	SOUS-ÉCH.	ÉTAT	CALIBRE	RÉCUPÉRATION %	Nb coups/150mm	"N" ou RQD	Examens organo.	RÉSULTATS	TENEUR EN EAU ET LIMITES (%)
PROF. - m											Odeur	Visuel		Wp W WL
30														
31														
32														
33	10													
34					CR-10			NQ	96		96			
35														
36	11	6.00												
37	11.12	Fin du forage à 11,12 m de profondeur.												
38														
39	12													
40														
41														
42														
43	13													
44														
45														
46	14													
47														
48														
49	15													
50														
51														
52	16													
53														
54														
55														
56	17													
57														
58														
59	18													
60														
61														
62	19													
63														
64														
65														
66	20													
67														
68														
69	21													
70														
71														
72	22													

Remarques:

 Type de forage: **Tubage PQ/NQ**

 Équipement de forage: **CME 55**

 Préparé par: **M. B.-Robert, tech.**

 Vérifié par: **M. Aquin, ing.**

2018-01-17

Page: 2 de 2

Projet: **Travaux de réhabilitation du mur de soutènement rive droite du barrage Simon-Sicard - Campagne d'investigations géologiques et géotechniques 2017**  
 Endroit: **Secteur Soeurs de Miséricorde - Rivière-des-Prairies, Montréal (Québec)**  
 Dossier n°: **P-0014484-0-01-001**

 Coordonnées (m): Nord 5047747.8 (Y)  
**MTM NAD 83 FUS. 8** Est 292093.4 (X)  
 Géodésique Élévation **17.10 (Z)**  
 Prof. du roc: 7.23 m Prof. de fin: 10.40 m

**État des échantillons**

Intact Remanié Perdu Carotte

**Examens organoleptiques sur les sols:**

 Aspect visuel: Inexistant(I); Disséminé(D); Imbibé(IM)  
 Odeur: Inexistante(I); Légère(L); Moyenne(M); Persistante(P)

**Type d'échantillon**
**CF** Carottier fendu  
**TM** Tube à paroi mince  
**PS** Tube à piston fixe  
**CR** Tube carottier  
 À la tarière  
**MA** À la main  
**TU** Tube transparent  
**PW** Carottier Englobe  
**SG** Sol gelé

**Abréviations**
**L** Limites de consistance  
**W<sub>L</sub>** Limite de liquidité (%)  
**W<sub>p</sub>** Limite de plasticité (%)  
**I<sub>p</sub>** Indice de plasticité (%)  
**I<sub>L</sub>** Indice de liquidité  
**W** Teneur en eau (%)  
**AG** Analyse granulométrique  
**S** Sédimentométrie  
**R** Refus à l'enfoncement  
**VBS** Valeur au Bleu du sol  
**PDT** Poids des tiges  
**M.O.** Matière organique (%)  
**K** Perméabilité (cm/s)  
**PV** Poids volumique (kN/m<sup>3</sup>)  
**A** Absorption (l/min. m)  
**U** Compression uniaxiale (MPa)  
**RQD** Indice de qualité du roc (%)  
**AC** Analyse chimique  
**P<sub>L</sub>** Pression limite, essai pressiométrique (kPa)  
**E<sub>m</sub>** Module pressiométrique (MPa)  
**ER<sub>r</sub>** Énergie de battage (%)  
**SP<sub>o</sub>** Potentiel de ségrégation (mm<sup>2</sup>/H °C)

 Niveau d'eau  
**N** Pénétration standard (Nb coups/300mm)  
**N<sub>c</sub>** Pénétration dyn. (Nb coups/300mm) ●  
**σ'<sub>p</sub>** Pression de préconsolidation (kPa)  
**TAS** Taux d'agressivité des sols

**Résistance au cisaillement**
**C<sub>u</sub>** Intact (kPa)  
**C<sub>ur</sub>** Remanié (kPa)

 Chantier  
 Laboratoire

PROFONDEUR - pi	PROFONDEUR - m	STRATIGRAPHIE				ÉCHANTILLONS							ESSAIS				
		ÉLÉVATION - m PROF. - m	DESCRIPTION DES SOLS ET DU ROC	SYMBOLS	NIVEAU D'EAU (m) / DATE	TYPE ET NUMÉRO	SOUS-ÉCH.	ÉTAT	CALIBRE	RÉCUPÉRATION %	Nb coups/150mm	"N" ou RQD	Examens organo.		RÉSULTATS	TENEUR EN EAU ET LIMITES (%)	
													Odeur	Visuel		W <sub>p</sub>	W <sub>L</sub>
		17.10 <b>0.00</b>	Eau.														
1																	
2																	
3																	
4																	
5																	
6																	
7																	
8																	
9																	
10																	
11																	
12																	
13																	
14																	
15		12.64 <b>4.46</b>	Remblai probable ou sédiments : silt, un peu d'argile, traces de sable, gris, de compacité très lâche.		CF-1		B	100	0-0-0-0	PDT	I	I	AG S AC (CF-1) HP C <sub>10</sub> -C <sub>50</sub> : C-RESC HAP: B-C Métaux: B-C				
16																	
17																	
18																	
19																	
20		11.12 <b>5.98</b>	Dépôt naturel : gravier sableux à gravier et sable, un peu de silt, gris, de compacité très dense.		CF-2		B	28	20-32-30-17		I	I	AG ER <sub>r</sub> = 50% AC (CF-2) Métaux: <A				
21																	
22		10.51 <b>6.59</b>	Silt, un peu de gravier, traces de sable et d'argile, gris, de compacité moyenne.		CF-3		B	51	9-9-9-11		I	I	AG ER <sub>r</sub> = 43% S ER <sub>r</sub> = 45%				
23																	
24		9.87 <b>7.23</b>	Roc : calcaire à grains fins, gris, d'excellente qualité. Présence de lits de shale millimétriques. Présence de nodules de calcite.		CF-4		B	100	52 /5cm		R						
25																	
26																	
27																	
28																	
29																	

Remarques:

 Type de forage: **Tubage NW/NQ**

 Équipement de forage: **BBS 15**

 Préparé par: **L. Bouchard, tech. sr**

 Vérifié par: **M. Aquin, ing.**

2018-01-17

Page: 1 de 2

Projet: **Travaux de réhabilitation du mur de soutènement rive droite du barrage Simon-Sicard - Campagne d'investigations géologiques et géotechniques 2017**  
 Endroit: **Secteur Soeurs de Miséricorde - Rivière-des Prairies, Montréal (Québec)**  
 Dossier n°: **P-0014484-0-01-001**

 Coordonnées (m): Nord 5047747.8 (Y)  
 Est 292093.4 (X)  
**MTM NAD 83 FUS. 8**  
 Géodésique Élévation **17.10 (Z)**  
 Prof. du roc: 7.23 m Prof. de fin: 10.40 m

PROFONDEUR - pi		STRATIGRAPHIE			ÉCHANTILLONS							ESSAIS		
PROFONDEUR - m	ÉLÉVATION - m	DESCRIPTION DES SOLS ET DU ROC	SYMBOLES	NIVEAU D'EAU (m) / DATE	TYPE ET NUMÉRO	SOUS-ÉCH.	ÉTAT	CALIBRE	RÉCUPÉRATION %	Nb coups/150mm	"N" ou RQD	Examens organo.	RÉSULTATS	TENEUR EN EAU ET LIMITES (%)
PROF. - m											Odeur	Visuel		Wp W WL
30														
31														
32														
33	10													
34	6.70													
35	10.40	Fin du forage à 10,40 m de profondeur.			CR-6			NQ	97		93			
36	11													
37														
38														
39	12													
40														
41														
42														
43	13													
44														
45														
46	14													
47														
48														
49	15													
50														
51														
52	16													
53														
54														
55														
56	17													
57														
58														
59	18													
60														
61														
62	19													
63														
64														
65														
66	20													
67														
68														
69	21													
70														
71														
72	22													

Remarques:

 Type de forage: **Tubage NW/NQ**

 Équipement de forage: **BBS 15**

 Préparé par: **L. Bouchard, tech. sr**

 Vérifié par: **M. Aquin, ing.**

2018-01-17

Page: 2 de 2

Projet: **Travaux de réhabilitation du mur de soutènement rive droite du barrage Simon-Sicard - Campagne d'investigations géologiques et géotechniques 2017**  
 Endroit: **Secteur Berthiaume-du-Tremblay - Rivière-des Prairies, Montréal (Québec)**  
 Dossier n°: **P-0014484-0-01-001**

 Coordonnées (m): Nord 5047601.6 (Y)  
**MTM NAD 83 FUS. 8** Est 292053.5 (X)  
 Géodésique Élévation **17.14 (Z)**  
 Prof. du roc: 8.29 m Prof. de fin: 11.32 m

**État des échantillons**

Intact Remanié Perdu Carotte

**Examens organoleptiques sur les sols:**

 Aspect visuel: Inexistant(I); Disséminé(D); Imbibé(IM)  
 Odeur: Inexistante(I); Légère(L); Moyenne(M); Persistante(P)

**Type d'échantillon**
**CF** Carottier fendu  
**TM** Tube à paroi mince  
**PS** Tube à piston fixe  
**CR** Tube carottier  
 À la tarière  
**MA** À la main  
**TU** Tube transparent  
**PW** Carottier Englobe  
**SG** Sol gelé

**Abréviations**
**L** Limites de consistance  
**W<sub>L</sub>** Limite de liquidité (%)  
**W<sub>P</sub>** Limite de plasticité (%)  
**I<sub>P</sub>** Indice de plasticité (%)  
**I<sub>L</sub>** Indice de liquidité  
**W** Teneur en eau (%)  
**AG** Analyse granulométrique  
**S** Sédimentométrie  
**R** Refus à l'enfoncement  
**VBS** Valeur au Bleu du sol  
**PDT** Poids des tiges  
**M.O.** Matière organique (%)  
**K** Perméabilité (cm/s)  
**PV** Poids volumique (kN/m<sup>3</sup>)  
**A** Absorption (l/min. m)  
**U** Compression uniaxiale (MPa)  
**RQD** Indice de qualité du roc (%)  
**AC** Analyse chimique  
**P<sub>L</sub>** Pression limite, essai pressiométrique (kPa)  
**E<sub>M</sub>** Module pressiométrique (MPa)  
**ER<sub>r</sub>** Énergie de battage (%)  
**SP<sub>o</sub>** Potentiel de ségrégation (mm<sup>2</sup>/H °C)

 Niveau d'eau  
**N** Pénétration standard (Nb coups/300mm)  
**N<sub>C</sub>** Pénétration dyn. (Nb coups/300mm) ●  
**σ'<sub>p</sub>** Pression de préconsolidation (kPa)  
**TAS** Taux d'agressivité des sols

**Résistance au cisaillement**
**C<sub>U</sub>** Intact (kPa)   
**C<sub>UR</sub>** Remanié (kPa) 

PROFONDEUR - pi	PROFONDEUR - m	STRATIGRAPHIE				ÉCHANTILLONS							ESSAIS				
		ÉLÉVATION - m PROF. - m	DESCRIPTION DES SOLS ET DU ROC	SYMBOLS	NIVEAU D'EAU (m) / DATE	TYPE ET NUMÉRO	SOUS-ÉCH.	ÉTAT	CALIBRE	RÉCUPÉRATION %	Nb coups/150mm	"N" ou RQD	Examens organo.		RÉSULTATS	TENEUR EN EAU ET LIMITES (%) W <sub>p</sub> W WL	
													Odeur	Visuel		20	40
		17.14	Eau.														
1	0.00																
2																	
3																	
4																	
5																	
6																	
7																	
8		14.71	Remblai probable ou sédiments : silt sableux, traces d'argile et de gravier, brun-gris, de compacité très lâche.														
9	2.43					CF-1		B	15	0-0-0-0	PDT	I	I				
10						CF-2		B	36	3-1-0-0		I	I				
11						CF-3		B	16	1-1-1-0		I	I				
12		13.44	Sable silteux, un peu de gravier, brun-gris, de compacité très lâche à moyenne. Présence de matières organiques.			CF-4		B	44	3-3-10-6		I	I				
13	3.70					CF-5		B	25	16-19-25-50 /3cm		I	I				
14						CF-6			0	50 /8cm	R						
15		11.94	Dépôt naturel : sable, un peu de gravier à graveleux, traces de silt, brun-gris, de compacité très dense. Présence de cailloux.			CF-7		NQ									
16	5.20					CF-8		B	54	24-11-11-13		I	I				
17		10.72	Sable silteux, traces de gravier, de compacité moyenne.			CF-9		B	77	4-7-8-7							
18		6.42				CF-10		B	100	4-6-17-50 /5cm							
19		10.11	Sable, traces à un peu de silt, traces de gravier, gris-noir, de compacité moyenne.			CF-11		B	100	50 /5cm	R						
20	7.03																
21																	
22																	
23		8.85	Roc : calcaire fossilifère gris, de qualité mauvaise. Présence de lits														
24	8.29																
25																	
26																	
27																	
28																	
29																	

Remarques:

 Type de forage: **Tubage NW/NQ**

 Équipement de forage: **BBS 15**

 Préparé par: **M. B.-Robert, tech.**

 Vérifié par: **M. Aquin, ing.**

2018-01-17

Page: 1 de 2

Projet: **Travaux de réhabilitation du mur de soutènement rive droite du barrage Simon-Sicard - Campagne d'investigations géologiques et géotechniques 2017**  
 Endroit: **Secteur Berthiaume-du-Tremblay - Rivière-des Prairies, Montréal (Québec)**  
 Dossier n°: **P-0014484-0-01-001**

 Coordonnées (m): Nord 5047601.6 (Y)  
 MTM NAD 83 FUS. 8 Est 292053.5 (X)  
 Géodésique Élévation **17.14 (Z)**  
 Prof. du roc: 8.29 m Prof. de fin: 11.32 m

PROFONDEUR - pi		STRATIGRAPHIE			ÉCHANTILLONS							ESSAIS				
PROFONDEUR - m	ÉLÉVATION - m	PROF. - m	DESCRIPTION DES SOLS ET DU ROC	SYMBOLES	NIVEAU D'EAU (m) / DATE	TYPE ET NUMÉRO	SOUS-ÉCH.	ÉTAT	CALIBRE	RÉCUPÉRATION %	Nb coups/150mm	"N" ou RQD	Examens organo.	RÉSULTATS	TENEUR EN EAU ET LIMITES (%)	
													Odeur		Visuel	Wp W WL
30						CR-12			NQ	86		38				
31		7.37	Devenant de qualité moyenne.													
32		9.77														
33	-10															
34						CR-13			NQ	94		62				
35																
36	-11															
37		5.82	Fin du forage à 11,32 m de profondeur.													
38		11.32														
39	-12															
40																
41																
42																
43	-13															
44																
45																
46	-14															
47																
48																
49	-15															
50																
51																
52	-16															
53																
54																
55																
56	-17															
57																
58																
59	-18															
60																
61																
62	-19															
63																
64																
65																
66	-20															
67																
68																
69	-21															
70																
71																
72	-22															

Remarques:

 Type de forage: **Tubage NW/NQ**

 Équipement de forage: **BBS 15**

 Préparé par: **M. B.-Robert, tech.**

 Vérifié par: **M. Aquin, ing.**

2018-01-17

Page: 2 de 2

Projet: **Travaux de réhabilitation du mur de soutènement rive droite du barrage Simon-Sicard - Campagne d'investigations géologiques et géotechniques 2017**  
 Endroit: **Secteur Berthiaume-du-Tremblay - Rivière-des Prairies, Montréal (Québec)**  
 Dossier n°: **P-0014484-0-01-001**

 Coordonnées (m): Nord 5047581.3 (Y)  
**MTM NAD 83 FUS. 8** Est 292029.2 (X)  
 Géodésique Élévation **17.12 (Z)**  
 Prof. du roc: 8.49 m Prof. de fin: 11.85 m

**État des échantillons**

Intact Remanié Perdu Carotte

**Examens organoleptiques sur les sols:**

 Aspect visuel: Inexistant(I); Disséminé(D); Imbibé(IM)  
 Odeur: Inexistante(I); Légère(L); Moyenne(M); Persistante(P)

**Type d'échantillon**
**CF** Carottier fendu  
**TM** Tube à paroi mince  
**PS** Tube à piston fixe  
**CR** Tube carottier  
 À la tarière  
**MA** À la main  
**TU** Tube transparent  
**PW** Carottier Englobe  
**SG** Sol gelé

**Abréviations**
**L** Limites de consistance  
**W<sub>L</sub>** Limite de liquidité (%)  
**W<sub>P</sub>** Limite de plasticité (%)  
**I<sub>P</sub>** Indice de plasticité (%)  
**I<sub>L</sub>** Indice de liquidité  
**W** Teneur en eau (%)  
**AG** Analyse granulométrique  
**S** Sédimentométrie  
**R** Refus à l'enfoncement  
**VBS** Valeur au Bleu du sol  
**PDT** Poids des tiges  
**M.O.** Matière organique (%)  
**K** Perméabilité (cm/s)  
**PV** Poids volumique (kN/m<sup>3</sup>)  
**A** Absorption (l/min. m)  
**U** Compression uniaxiale (MPa)  
**RQD** Indice de qualité du roc (%)  
**AC** Analyse chimique  
**P<sub>L</sub>** Pression limite, essai pressiométrique (kPa)  
**E<sub>M</sub>** Module pressiométrique (MPa)  
**ER<sub>r</sub>** Énergie de battage (%)  
**SP<sub>o</sub>** Potentiel de ségrégation (mm<sup>2</sup>/H °C)

 Niveau d'eau  
**N** Pénétration standard (Nb coups/300mm)  
**N<sub>C</sub>** Pénétration dyn. (Nb coups/300mm) ●  
**σ'<sub>p</sub>** Pression de préconsolidation (kPa)  
**TAS** Taux d'agressivité des sols

**Résistance au cisaillement**
**C<sub>U</sub>** Intact (kPa)  
**C<sub>UR</sub>** Remanié (kPa)

 Chantier  
 Laboratoire

PROFONDEUR - pi	PROFONDEUR - m	STRATIGRAPHIE			ÉCHANTILLONS							ESSAIS					
		ÉLÉVATION - m PROF. - m	DESCRIPTION DES SOLS ET DU ROC	SYMBLES	NIVEAU D'EAU (m) / DATE	TYPE ET NUMÉRO	SOUS-ÉCH.	ÉTAT	CALIBRE	RÉCUPÉRATION %	Nb coups/150mm	"N" ou RQD	Examens organo.		RÉSULTATS	TENEUR EN EAU ET LIMITES (%) W <sub>p</sub> W WL	
													Odeur	Visuel		20	40
		17.12 <b>0.00</b>	Eau.														
1																	
2																	
3																	
4																	
5																	
6																	
7		15.21 <b>1.91</b>	Remblai : sable silteux, un peu de gravier, brun-gris à sable graveleux, un peu de silt, gris, de compacité lâche à moyenne.		CF-1			B	34	6-9-7-13	16	I	I	AC (CF-1) HP C <sub>10</sub> C <sub>50</sub> : <A HAP: <A Métaux: <A			
8					CF-2			B	7	15-9-3-2	12	I	I	ER <sub>r</sub> = 45%			
9					CF-3			B	49	4-3-3-6	6	I	I	AG ER <sub>r</sub> = 56%			
10					CF-4			B	56	10-13-17-35	30	I	I	ER <sub>r</sub> = 53% AC (CF-4) Métaux: A-B			
11					CF-5			B	52	26-48-21-18	69			AG ER <sub>r</sub> = 53%			
12					CF-6			B	41	19-26-19-10	45			ER <sub>r</sub> = 56%			
13					CF-7			B	23	15-48-34-16	82			ER <sub>r</sub> = 55%			
14					CF-8			B	31	19-38-33-36	71			ER <sub>r</sub> = 61%			
15					CF-9			B	60	32-42-52 /13cm		R		ER <sub>r</sub> = 58%			
16					CF-10			B	0	51-0-0-0 /10cm		R					
17					CR-11			NQ	39								
18																	
19																	
20																	
21																	
22																	
23		10.05 <b>7.07</b>	Dépôt naturel : sable, un peu de gravier à graveleux, traces de silt, brun-gris, de compacité très dense. Présence de cailloux.		CF-11			B	0			R					
24																	
25																	
26																	
27																	
28		8.63 <b>8.49</b>	Roc : calcaire à grains fins, gris, de qualité moyenne. Présence de lits de shale millimétriques.		CR-12			NQ	94								
29																	
30																	

Remarques:

 Type de forage: **Tubage NW/NQ**

 Équipement de forage: **BBS 15**

 Préparé par: **M. B.-Robert, tech.**

 Vérifié par: **M. Aquin, ing.**

2018-01-17

Page: 1 de 2

Projet: **Travaux de réhabilitation du mur de soutènement rive droite du barrage Simon-Sicard - Campagne d'investigations géologiques et géotechniques 2017**  
 Endroit: **Secteur Berthiaume-du-Tremblay - Rivière-des Prairies, Montréal (Québec)**  
 Dossier n°: **P-0014484-0-01-001**

 Coordonnées (m): Nord 5047581.3 (Y)  
**MTM NAD 83 FUS. 8** Est 292029.2 (X)  
 Géodésique Élévation **17.12 (Z)**  
 Prof. du roc: 8.49 m Prof. de fin: 11.85 m

PROFONDEUR - pi		STRATIGRAPHIE			ÉCHANTILLONS							ESSAIS				
PROFONDEUR - m	ÉLÉVATION - m	PROF. - m	DESCRIPTION DES SOLS ET DU ROC	SYMBOLS	NIVEAU D'EAU (m) / DATE	TYPE ET NUMÉRO	SOUS-ÉCH.	ÉTAT	CALIBRE	RÉCUPÉRATION %	Nb coups/150mm	"N" ou RQD	Examens organo.	RÉSULTATS	TENEUR EN EAU ET LIMITES (%)	
													Odeur		Visuel	Wp W WL
32																
33	-10					CR-13			NQ	100		84				
34		6.55	Roche Intrusive, gris-verdâtre, de bonne qualité.													
35		10.57														
36	-11					CR-14			NQ	100		100				
37		5.50	Shale noir.													
38		11.62														
39	-12		Fin du forage à 11,85 m de profondeur.													
40		5.27														
41		11.85														
42	-13															
43																
44	-14															
45																
46	-15															
47																
48	-16															
49																
50	-17															
51																
52	-18															
53																
54	-19															
55																
56	-20															
57																
58	-21															
59																
60	-22															
61																
62	-23															
63																
64	-24															
65																
66	-25															
67																
68	-26															
69																
70	-27															
71																
72	-28															
73																
74	-29															
75																
76	-30															

Remarques:

 Type de forage: **Tubage NW/NQ**

 Équipement de forage: **BBS 15**

 Préparé par: **M. B.-Robert, tech.**

 Vérifié par: **M. Aquin, ing.**

2018-01-17

Page: 2 de 2

Projet: **Travaux de réhabilitation du mur de soutènement rive droite du barrage Simon-Sicard - Campagne d'investigations géologiques et géotechniques 2017**  
 Endroit: **Secteur Berthiaume-du-Tremblay - Rivière-des Prairies, Montréal (Québec)**  
 Dossier n°: **P-0014484-0-01-001**

 Coordonnées (m): Nord 5047591.7 (Y)  
**MTM NAD 83 FUS. 8** Est 292019.6 (X)  
 Géodésique Élévation **17.11 (Z)**  
 Prof. du roc: 8.55 m Prof. de fin: 12.43 m

**État des échantillons**

Intact Remanié Perdu Carotte

**Examens organoleptiques sur les sols:**

 Aspect visuel: Inexistant(I); Disséminé(D); Imbibé(IM)  
 Odeur: Inexistante(I); Légère(L); Moyenne(M); Persistante(P)

**Type d'échantillon**
**CF** Carottier fendu  
**TM** Tube à paroi mince  
**PS** Tube à piston fixe  
**CR** Tube carottier  
 À la tarière  
**MA** À la main  
**TU** Tube transparent  
**PW** Carottier Englobe  
**SG** Sol gelé

**Abréviations**
**L** Limites de consistance  
**W<sub>L</sub>** Limite de liquidité (%)  
**W<sub>P</sub>** Limite de plasticité (%)  
**I<sub>p</sub>** Indice de plasticité (%)  
**I<sub>L</sub>** Indice de liquidité  
**W** Teneur en eau (%)  
**AG** Analyse granulométrique  
**S** Sédimentométrie  
**R** Refus à l'enfoncement  
**VBS** Valeur au Bleu du sol  
**PDT** Poids des tiges  
**M.O.** Matière organique (%)  
**K** Perméabilité (cm/s)  
**PV** Poids volumique (kN/m<sup>3</sup>)  
**A** Absorption (l/min. m)  
**U** Compression uniaxiale (MPa)  
**RQD** Indice de qualité du roc (%)  
**AC** Analyse chimique  
**P<sub>L</sub>** Pression limite, essai pressiométrique (kPa)  
**E<sub>m</sub>** Module pressiométrique (MPa)  
**ER<sub>p</sub>** Énergie de battage (%)  
**SP<sub>o</sub>** Potentiel de ségrégation (mm<sup>2</sup>/H °C)

 Niveau d'eau  
**N** Pénétration standard (Nb coups/300mm)  
**N<sub>C</sub>** Pénétration dyn. (Nb coups/300mm) ●  
**σ'<sub>p</sub>** Pression de préconsolidation (kPa)  
**TAS** Taux d'agressivité des sols

**Résistance au cisaillement**
**C<sub>u</sub>** Intact (kPa)  
**C<sub>ur</sub>** Remanié (kPa)

 Chantier  
 Laboratoire

PROFONDEUR - pi	PROFONDEUR - m	STRATIGRAPHIE				ÉCHANTILLONS							ESSAIS				
		ÉLÉVATION - m	PROF. - m	DESCRIPTION DES SOLS ET DU ROC	SYMBOLS	NIVEAU D'EAU (m) / DATE	TYPE ET NUMÉRO	SOUS-ÉCH.	ÉTAT	CALIBRE	RÉCUPÉRATION %	Nb coups/150mm	"N" ou RQD	Examens organo.	RÉSULTATS	TENEUR EN EAU ET LIMITES (%)	
																W <sub>p</sub>	W
		17.11		Eau.													
1		0.00															
2																	
3																	
4																	
5																	
6																	
7																	
8																	
9																	
10																	
11																	
12																	
13																	
14																	
15																	
16																	
17																	
18		11.76															
19		5.35		Remblai probable ou sédiments : silt, un peu de sable, traces de gravier, gris. Dépôt naturel : sable et gravier, un peu de silt, gris. Présence de cailloux. Sable, un peu de gravier à graveleux, traces de silt, gris-brun. Présence de cailloux.		CR-1	A	PQ	81								
20		11.66															
21		5.45					CR-2		PQ	96							
22		11.13					CR-3		PQ	91							
23		5.98				CR-4		PQ	100								
24						CR-5		PQ	97								
25						CR-6		PQ	100		78						
26																	
27																	
28		8.56															
29		8.55		Roc : calcaire à grains fins, gris, de qualité bonne à excellente. Présence de lits de shale.													
30																	

Remarques:

 Type de forage: **Tubage PQ/NQ**

 Équipement de forage: **CME 55**

 Préparé par: **S-P. Gravel, Tech.**

 Vérifié par: **M. Aquin, ing.**

2018-01-17

Page: 1 de 2

Projet: **Travaux de réhabilitation du mur de soutènement rive droite du barrage Simon-Sicard - Campagne d'investigations géologiques et géotechniques 2017**  
 Endroit: **Secteur Berthiaume-du-Tremblay - Rivière-des Prairies, Montréal (Québec)**  
 Dossier n°: **P-0014484-0-01-001**

 Coordonnées (m): Nord 5047591.7 (Y)  
**MTM NAD 83 FUS. 8** Est 292019.6 (X)  
 Géodésique Élévation **17.11 (Z)**  
 Prof. du roc: 8.55 m Prof. de fin: 12.43 m

PROFONDEUR - pi		PROFONDEUR - m		STRATIGRAPHIE			ÉCHANTILLONS							ESSAIS				
ÉLEVATION - m	PROF. - m	DESCRIPTION DES SOLS ET DU ROC		SYMBOLES	NIVEAU D'EAU (m) / DATE	TYPE ET NUMÉRO	SOUS-ÉCH.	ÉTAT	CALIBRE	RÉCUPÉRATION %	Nb coups/150mm	"N" ou RQD	Examens organo.		RÉSULTATS	TENEUR EN EAU ET LIMITES (%)		
												Odeur	Visuel	Wp		W	WL	
32																		
33	-10					CR-7			PQ	100		94						
34																		
35		6.47	10.64	Roche intrusive, gris-verdâtre.														
36	-11																	
37																		
38		5.26		Shale noir.		CR-8			PQ	100		87						
39	-12	11.85		Roche intrusive, gris-verdâtre.														
40		5.13																
41		11.95		Fin du forage à 12,43 m de profondeur.														
42		4.68	12.43															
43	-13																	
44																		
45																		
46	-14																	
47																		
48																		
49	-15																	
50																		
51																		
52	-16																	
53																		
54																		
55	-17																	
56																		
57																		
58																		
59	-18																	
60																		
61																		
62	-19																	
63																		
64																		
65	-20																	
66																		
67																		
68																		
69	-21																	
70																		
71																		
72	-22																	
73																		
74																		
75	-23																	
76																		

Remarques:

 Type de forage: **Tubage PQ/NQ**

 Équipement de forage: **CME 55**

 Préparé par: **S-P. Gravel, Tech.**

 Vérifié par: **M. Aquin, ing.**

2018-01-17

Page: 2 de 2



Projet: **Travaux de réhabilitation du mur de soutènement rive droite du barrage Simon-Sicard - Campagne d'investigations géologiques et géotechniques 2017**  
 Endroit: **Secteur Berthiaume-du-Tremblay - Rivière-des Prairies, Montréal (Québec)**  
 Dossier n°: **P-0014484-0-01-001**

 Coordonnées (m): Nord 5047557.7 (Y)  
 MTM NAD 83 FUS. 8 Est 292020.9 (X)  
 Géodésique Élévation **17.09 (Z)**  
 Prof. du roc: 8.35 m Prof. de fin: 11.47 m

PROFONDEUR - pi		STRATIGRAPHIE			ÉCHANTILLONS							ESSAIS				
PROFONDEUR - m	ÉLÉVATION - m	PROF. - m	DESCRIPTION DES SOLS ET DU ROC	SYMBOLES	NIVEAU D'EAU (m) / DATE	TYPE ET NUMÉRO	SOUS-ÉCH.	ÉTAT	CALIBRE	RÉCUPÉRATION %	Nb coups/150mm	"N" ou RQD	Examens organo.	RÉSULTATS	TENEUR EN EAU ET LIMITES (%)	
													Odeur		Visuel	Wp W WL
32	7.10					CR-14			NQ	100		100				
33	9.99		Roche intrusive, gris-verdâtre.													
34																
35						CR-15			NQ	99		91				
36																
37	5.62															
38	11.47		Fin du forage à 11,47 m de profondeur.													
39																
40																
41																
42																
43																
44																
45																
46																
47																
48																
49																
50																
51																
52																
53																
54																
55																
56																
57																
58																
59																
60																
61																
62																
63																
64																
65																
66																
67																
68																
69																
70																
71																
72																
73																
74																
75																
76																

Remarques:

 Type de forage: **Tubage PQ/NQ**

 Équipement de forage: **CME 55**

 Préparé par: **S-P. Gravel, Tech.**

 Vérifié par: **M. Aquin, ing.**

2018-01-17

Page: 2 de 2

Projet: **Travaux de réhabilitation du mur de soutènement rive droite du barrage Simon-Sicard - Campagne d'investigations géologiques et géotechniques 2017**  
 Endroit: **Secteur Berthiaume-du-Tremblay - Rivière-des Prairies, Montréal (Québec)**  
 Dossier n°: **P-0014484-0-01-001**

 Coordonnées (m): Nord 5047533.1 (Y)  
**MTM NAD 83 FUS. 8** Est 292025.0 (X)  
**Géodésique** Élévation **17.10 (Z)**  
 Prof. du roc: 8.10 m Prof. de fin: 11.81 m

**État des échantillons**

Intact Remanié Perdu Carotte

**Examens organoleptiques sur les sols:**

 Aspect visuel: Inexistant(I); Disséminé(D); Imbibé(IM)  
 Odeur: Inexistante(I); Légère(L); Moyenne(M); Persistante(P)

**Type d'échantillon**
**CF** Carottier fendu  
**TM** Tube à paroi mince  
**PS** Tube à piston fixe  
**CR** Tube carottier  
**TA** À la tarière  
**MA** À la main  
**TU** Tube transparent  
**PW** Carottier Englobe  
**SG** Sol gelé

**Abréviations**
**L** Limites de consistance  
**W<sub>L</sub>** Limite de liquidité (%)  
**W<sub>P</sub>** Limite de plasticité (%)  
**I<sub>P</sub>** Indice de plasticité (%)  
**I<sub>L</sub>** Indice de liquidité  
**W** Teneur en eau (%)  
**AG** Analyse granulométrique  
**S** Sédimentométrie  
**R** Refus à l'enfoncement  
**VBS** Valeur au Bleu du sol  
**PDT** Poids des tiges  
**M.O.** Matière organique (%)  
**K** Perméabilité (cm/s)  
**PV** Poids volumique (kN/m<sup>3</sup>)  
**A** Absorption (l/min. m)  
**U** Compression uniaxiale (MPa)  
**RQD** Indice de qualité du roc (%)  
**AC** Analyse chimique  
**P<sub>L</sub>** Pression limite, essai pressiométrique (kPa)  
**E<sub>M</sub>** Module pressiométrique (MPa)  
**ER<sub>r</sub>** Énergie de battage (%)  
**SP<sub>O</sub>** Potentiel de ségrégation (mm<sup>2</sup>/H °C)

 Niveau d'eau  
**N** Pénétration standard (Nb coups/300mm)  
**N<sub>C</sub>** Pénétration dyn. (Nb coups/300mm) ●  
**σ'<sub>p</sub>** Pression de préconsolidation (kPa)  
**TAS** Taux d'agressivité des sols

**Résistance au cisaillement**
**C<sub>U</sub>** Intact (kPa)  
**C<sub>UR</sub>** Remanié (kPa)

 Chambrier  
 Laboratoire

PROFONDEUR - pi	PROFONDEUR - m	STRATIGRAPHIE				ÉCHANTILLONS						ESSAIS					
		ÉLÉVATION - m PROF. - m	DESCRIPTION DES SOLS ET DU ROC	SYMBOLS	NIVEAU D'EAU (m) / DATE	TYPE ET NUMÉRO	SOUS-ÉCH.	ÉTAT	CALIBRE	RÉCUPÉRATION %	Nb coups/150mm	"N" ou RQD	Examens organo.		RÉSULTATS	TENEUR EN EAU ET LIMITES (%)	
													Odeur	Visuel		W <sub>p</sub>	W
		17.10	Eau.														
1		0.00															
2																	
3																	
4																	
5		15.66	Remblai probable ou sédiments : sable, un peu de gravier à graveleux, un peu de silt, gris, de compacité lâche à moyenne.														
6		1.44				CF-1		B	13	1-0-6-8	6	I	I				
7						CF-2		B	34	17-4-2-2	6	I	I				
8						CF-3		B	48	1-1-11-5	12	I	I				
9						CF-4		B	33	3-4-2-5	6	I	I				
10						CF-5		B	46	8-12-6-6	18	I	I				
11		12.31	Dépôt naturel : sable, traces à un peu de silt, traces de gravier, gris, de compacité moyenne.			CF-6		B	93	6-7-7-9	14	I	I				
12		4.79				CF-7		B	89	4-5-8-18	13						
13						CF-8		B	28	5-7-9-6	16						
14						CF-9		B	28	5-47-18-8	65						
15		10.48	Devenant de compacité très dense.			CF-10		B	20	20-13-6-7	19						
16		6.62				CF-11		B	92	5-50 /11cm	R						
17		9.87	Sable, un peu de silt, traces à un peu de gravier, de compacité moyenne.			CR-12		NQ	88		73						
18		7.23															
19																	
20																	
21		9.00	Roc : calcaire à grains fins, gris, de qualité bonne. Présence de lits de shale millimétriques.														
22		8.10															
23																	
24																	
25																	
26																	
27																	
28																	
29																	

Remarques:

 Type de forage: **Tubage NWNQ**

 Équipement de forage: **BBS 15**

 Préparé par: **L. Bouchard, tech. sr**

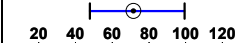
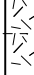



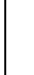
 Vérifié par: **M. Aquin, ing.**

2018-01-17

Page: 1 de 2

Projet: **Travaux de réhabilitation du mur de soutènement rive droite du barrage Simon-Sicard - Campagne d'investigations géologiques et géotechniques 2017**  
 Endroit: **Secteur Berthiaume-du-Tremblay - Rivière-des Prairies, Montréal (Québec)**  
 Dossier n°: **P-0014484-0-01-001**

 Coordonnées (m): Nord 5047533.1 (Y)  
**MTM NAD 83 FUS. 8** Est 292025.0 (X)  
 Géodésique Élévation **17.10 (Z)**  
 Prof. du roc: 8.10 m Prof. de fin: 11.81 m

PROFONDEUR - pi		STRATIGRAPHIE			ÉCHANTILLONS							ESSAIS				
PROFONDEUR - m	ÉLÉVATION - m	DESCRIPTION DES SOLS ET DU ROC	SYMBOLES	NIVEAU D'EAU (m) / DATE	TYPE ET NUMÉRO	SOUS-ÉCH.	ÉTAT	CALIBRE	RÉCUPÉRATION %	Nb coups/150mm	"N" ou RQD	Examens organo.	RÉSULTATS	TENEUR EN EAU ET LIMITES (%) Wp W WL  20 40 60 80 100 120 RÉSISTANCE AU CISAILLEMENT (kPa) OU PÉNÉTRATION DYNAMIQUE 20 40 60 80 100 120 140 160 180		
	PROF. - m											Odeur			Visuel	
30	7.75	Roche intrusive, gris-verdâtre, de qualité bonne à excellente.			CR-12			NQ	88		73					
31	9.35				CR-13			NQ	100		82					
32					CR-14			NQ	98		92					
33	-10	Fin du forage à 11,81 m de profondeur.														
34																
35																
36	-11															
37																
38																
39	5.29															
40	11.81															
41																
42																
43	-13															
44																
45																
46	-14															
47																
48																
49	-15															
50																
51																
52	-16															
53																
54																
55	-17															
56																
57																
58	-18															
59																
60																
61	-19															
62																
63																
64	-20															
65																
66																
67	-21															
68																
69																
70	-22															
71																
72																

Remarques:

 Type de forage: **Tubage NW/NQ**

 Équipement de forage: **BBS 15**

 Préparé par: **L. Bouchard, tech. sr**

 Vérifié par: **M. Aquin, ing.**

2018-01-17

Page: 2 de 2

Projet: **Travaux de réhabilitation du mur de soutènement rive droite du barrage Simon-Sicard - Campagne d'investigations géologiques et géotechniques 2017**  
 Endroit: **Secteur Berthiaume-du-Tremblay - Rivière-des Prairies, Montréal (Québec)**  
 Dossier n°: **P-0014484-0-01-001**

 Coordonnées (m): Nord 5047498.6 (Y)  
**MTM NAD 83 FUS. 8** Est 292029.6 (X)  
 Géodésique Élévation **17.15 (Z)**  
 Prof. du roc: 7.91 m Prof. de fin: 11.49 m

**État des échantillons**

Intact Remanié Perdu Carotte

**Examens organoleptiques sur les sols:**

 Aspect visuel: Inexistant(I); Disséminé(D); Imbibé(IM)  
 Odeur: Inexistante(I); Légère(L); Moyenne(M); Persistante(P)

**Type d'échantillon**
**CF** Carottier fendu  
**TM** Tube à paroi mince  
**PS** Tube à piston fixe  
**CR** Tube carottier  
 À la tarière  
**MA** À la main  
**TU** Tube transparent  
**PW** Carottier Englobe  
**SG** Sol gelé

**Abréviations**
**L** Limites de consistance  
**W<sub>L</sub>** Limite de liquidité (%)  
**W<sub>P</sub>** Limite de plasticité (%)  
**I<sub>P</sub>** Indice de plasticité (%)  
**I<sub>L</sub>** Indice de liquidité  
**W** Teneur en eau (%)  
**AG** Analyse granulométrique  
**S** Sédimentométrie  
**R** Refus à l'enfoncement  
**VBS** Valeur au Bleu du sol  
**PDT** Poids des tiges  
**M.O.** Matière organique (%)  
**K** Perméabilité (cm/s)  
**PV** Poids volumique (kN/m<sup>3</sup>)  
**A** Absorption (l/min. m)  
**U** Compression uniaxiale (MPa)  
**RQD** Indice de qualité du roc (%)  
**AC** Analyse chimique  
**P<sub>L</sub>** Pression limite, essai pressiométrique (kPa)  
**E<sub>M</sub>** Module pressiométrique (MPa)  
**ER<sub>r</sub>** Énergie de battage (%)  
**SP<sub>o</sub>** Potentiel de ségrégation (mm<sup>2</sup>/H °C)

 Niveau d'eau  
**N** Pénétration standard (Nb coups/300mm)  
**N<sub>C</sub>** Pénétration dyn. (Nb coups/300mm) ●  
**σ'<sub>p</sub>** Pression de préconsolidation (kPa)  
**TAS** Taux d'agressivité des sols

**Résistance au cisaillement**
**C<sub>U</sub>** Intact (kPa)  
**C<sub>UR</sub>** Remanié (kPa)

 Chantier  
 Laboratoire

PROFONDEUR - pi	PROFONDEUR - m	STRATIGRAPHIE			ÉCHANTILLONS							ESSAIS					
		ÉLÉVATION - m PROF. - m	DESCRIPTION DES SOLS ET DU ROC	SYMBOLS	NIVEAU D'EAU (m) / DATE	TYPE ET NUMÉRO	SOUS-ÉCH.	ÉTAT	CALIBRE	RÉCUPÉRATION %	Nb coups/150mm	"N" ou RQD	Examens organo.		RÉSULTATS	TENEUR EN EAU ET LIMITES (%)	
													Odeur	Visuel		W <sub>p</sub>	W
		17.15 <b>0.00</b>	Eau.														
1																	
2																	
3																	
4																	
5																	
6																	
7																	
8																	
9																	
10		14.32 <b>2.83</b>	Remblai probable ou sédiments : sable silteux, un peu de gravier, gris.		TM-1				100								
11																	
12																	
13																	
14																	
15																	
16		12.33 <b>4.82</b>	Sable silteux, un peu de gravier, brun-gris. Présence de matières organiques.		CR-2	A		PQ	81								
17		12.08 <b>5.07</b>	Dépôt naturel : sable, traces à un peu de silt, traces de gravier, gris. Présence de cailloux.		CR-3	A		PQ	100								
18																	
19																	
20		10.86 <b>6.29</b>	Sable graveleux à gravier et sable, traces à un peu de silt, gris. Présence de cailloux.		CR-4			PQ	83								
21																	
22																	
23																	
24																	
25																	
26		9.24 <b>7.91</b>	Roc : calcaire fossilifère gris, de qualité moyenne à excellente. Présence de lits de shale millimétriques.		CR-5			PQ	100								
27																	
28																	
29																	

Remarques:

 Type de forage: **Tubage PQ/NQ**

 Équipement de forage: **CME 55**

 Préparé par: **S-P. Gravel, Tech.**

 Vérifié par: **M. Aquin, ing.**

2018-01-17

Page: 1 de 2

Projet: **Travaux de réhabilitation du mur de soutènement rive droite du barrage Simon-Sicard - Campagne d'investigations géologiques et géotechniques 2017**  
 Endroit: **Secteur Berthiaume-du-Tremblay - Rivière-des Prairies, Montréal (Québec)**  
 Dossier n°: **P-0014484-0-01-001**

 Coordonnées (m): Nord 5047498.6 (Y)  
**MTM NAD 83 FUS. 8** Est 292029.6 (X)  
 Géodésique Élévation **17.15 (Z)**  
 Prof. du roc: 7.91 m Prof. de fin: 11.49 m

PROFONDEUR - pi		STRATIGRAPHIE			ÉCHANTILLONS							ESSAIS				
PROFONDEUR - m	ÉLÉVATION - m	PROF. - m	DESCRIPTION DES SOLS ET DU ROC	SYMBOLES	NIVEAU D'EAU (m) / DATE	TYPE ET NUMÉRO	SOUS-ÉCH.	ÉTAT	CALIBRE	RÉCUPÉRATION %	Nb coups/150mm	"N" ou RQD	Examens organo.	RÉSULTATS	TENEUR EN EAU ET LIMITES (%)	
													Odeur		Visuel	Wp W WL
30	7.92															
31	<b>9.23</b>		Roche intrusive, grise.			CR-9			NQ	100		79				
32																
33																
34																
35																
36																
37																
38	5.66					CR-10			NQ	99		95				
39	<b>11.49</b>		Fin du forage à 11,49 m de profondeur.													
40																
41																
42																
43																
44																
45																
46																
47																
48																
49																
50																
51																
52																
53																
54																
55																
56																
57																
58																
59																
60																
61																
62																
63																
64																
65																
66																
67																
68																
69																
70																
71																
72																

Remarques:

 Type de forage: **Tubage PQ/NQ**

 Équipement de forage: **CME 55**

 Préparé par: **S-P. Gravel, Tech.**

 Vérifié par: **M. Aquin, ing.**

2018-01-17

Page: 2 de 2

Projet: **Travaux de réhabilitation du mur de soutènement rive droite du barrage Simon-Sicard - Campagne d'investigations géologiques et géotechniques 2017**  
 Endroit: **Secteur Berthiaume-du-Tremblay - Rivière-des Prairies, Montréal (Québec)**  
 Dossier n°: **P-0014484-0-01-001**

 Coordonnées (m): Nord 5047496.8 (Y)  
**MTM NAD 83 FUS. 8** Est 292018.1 (X)  
 Géodésique Élévation **17.12 (Z)**  
 Prof. du roc: 9.27 m Prof. de fin: 12.49 m

**État des échantillons**

Intact Remanié Perdu Carotte

**Examens organoleptiques sur les sols:**

 Aspect visuel: Inexistant(I); Disséminé(D); Imbibé(IM)  
 Odeur: Inexistante(I); Légère(L); Moyenne(M); Persistante(P)

**Type d'échantillon**
**CF** Carottier fendu  
**TM** Tube à paroi mince  
**PS** Tube à piston fixe  
**CR** Tube carottier  
**TA** À la tarière  
**MA** À la main  
**TU** Tube transparent  
**PW** Carottier Englobe  
**SG** Sol gelé

**Abréviations**
**L** Limites de consistance  
**W<sub>L</sub>** Limite de liquidité (%)  
**W<sub>P</sub>** Limite de plasticité (%)  
**I<sub>P</sub>** Indice de plasticité (%)  
**I<sub>L</sub>** Indice de liquidité  
**W** Teneur en eau (%)  
**AG** Analyse granulométrique  
**S** Sédimentométrie  
**R** Refus à l'enfoncement  
**VBS** Valeur au Bleu du sol  
**PDT** Poids des tiges  
**M.O.** Matière organique (%)  
**K** Perméabilité (cm/s)  
**PV** Poids volumique (kN/m<sup>3</sup>)  
**A** Absorption (l/min. m)  
**U** Compression uniaxiale (MPa)  
**RQD** Indice de qualité du roc (%)  
**AC** Analyse chimique  
**P<sub>L</sub>** Pression limite, essai pressiométrique (kPa)  
**E<sub>M</sub>** Module pressiométrique (MPa)  
**ER<sub>r</sub>** Énergie de battage (%)  
**SP<sub>o</sub>** Potentiel de ségrégation (mm<sup>2</sup>/H °C)

 Niveau d'eau  
**N** Pénétration standard (Nb coups/300mm)  
**N<sub>C</sub>** Pénétration dyn. (Nb coups/300mm) ●  
**σ'<sub>p</sub>** Pression de préconsolidation (kPa)  
**TAS** Taux d'agressivité des sols

**Résistance au cisaillement**
**C<sub>U</sub>** Intact (kPa)  
**C<sub>UR</sub>** Remanié (kPa)

 Chantier  
 Laboratoire

PROFONDEUR - pi	PROFONDEUR - m	STRATIGRAPHIE				ÉCHANTILLONS							ESSAIS					
		ÉLÉVATION - m	PROF. - m	DESCRIPTION DES SOLS ET DU ROC	SYMBOLS	NIVEAU D'EAU (m) / DATE	TYPE ET NUMÉRO	SOUS-ÉCH.	ÉTAT	CALIBRE	RÉCUPÉRATION %	Nb coups/150mm	"N" ou RQD	Examens organo.		RÉSULTATS	TENEUR EN EAU ET LIMITES (%)	
														Odeur	Visuel		W <sub>p</sub>	W
		17.12	0.00	Eau.														
22	10.49	6.63	7.24	9.88	9.27	7.85	Remblai probable ou sédiments : sable silteux, un peu de gravier, gris, de compacité moyenne. Dépôt naturel : sable, traces à un peu de silt, traces de gravier, gris, de compacité très dense. Sable graveleux à gravier et sable, traces à un peu de silt, gris, de compacité dense à très dense.											
23							CF-1		B	33	5-4-8-5	12	I	I				
24							CF-2		B	84	20-46-52-50	98	I	I				
25							CF-3		B	75	50/12cm	R	I	I				
26							CF-4		B	52	35-21-17-32	38	I	I				

 AG  
 ER<sub>r</sub> = 34%  
 AC (CF-2)  
 HP C<sub>10</sub>-C<sub>50</sub>: <A  
 HAP: <A  
 Métaux: <A  
 ER<sub>r</sub> = 65%  
 AG

Remarques:

 Type de forage: **Tubage NW/NQ**

 Équipement de forage: **BBS 15**

 Préparé par: **M. Roussy, tech. sr**



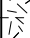
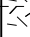

 Vérifié par: **M. Aquin, ing.**

2018-01-17

Page: 1 de 2

Projet: **Travaux de réhabilitation du mur de soutènement rive droite du barrage Simon-Sicard - Campagne d'investigations géologiques et géotechniques 2017**  
 Endroit: **Secteur Berthiaume-du-Tremblay - Rivière-des Prairies, Montréal (Québec)**  
 Dossier n°: **P-0014484-0-01-001**

 Coordonnées (m): Nord 5047496.8 (Y)  
**MTM NAD 83 FUS. 8** Est 292018.1 (X)  
 Géodésique Élévation **17.12 (Z)**  
 Prof. du roc: 9.27 m Prof. de fin: 12.49 m

PROFONDEUR - pi		STRATIGRAPHIE			ÉCHANTILLONS							ESSAIS				
PROFONDEUR - m	ÉLÉVATION - m	PROF. - m	DESCRIPTION DES SOLS ET DU ROC	SYMBOLES	NIVEAU D'EAU (m) / DATE	TYPE ET NUMÉRO	SOUS-ÉCH.	ÉTAT	CALIBRE	RÉCUPÉRATION %	Nb coups/150mm	"N" ou RQD	Examens organo.	RÉSULTATS	TENEUR EN EAU ET LIMITES (%)	
													Odeur		Visuel	Wp W WL
30	7.85					CF-5			B	50	27-50 /5cm	R			ER <sub>v</sub> = 57% ER <sub>r</sub> = 61%	
31	<b>9.27</b>		<b>Roc</b> : roche intrusive, gris-verdâtre, de qualité moyenne.													
32																
33		<b>10</b>				CR-6			NQ	85		68				
34	6.68		Dolomie, grise.													
35	<b>10.44</b>															
36		<b>11</b>														
37	5.74		Shale, noir, d'excellente qualité.			CR-7			NQ	100		95				
38	<b>11.38</b>															
39		<b>12</b>														
40	4.97		Dolomie, grise, d'excellente qualité.													
41	<b>12.15</b>															
42	4.63		Fin du forage à 12,49 m de profondeur.													
43	<b>12.49</b>															
44		<b>13</b>														
45																
46		<b>14</b>														
47																
48																
49		<b>15</b>														
50																
51																
52		<b>16</b>														
53																
54																
55																
56		<b>17</b>														
57																
58																
59		<b>18</b>														
60																
61																
62		<b>19</b>														
63																
64																
65		<b>20</b>														
66																
67																
68																
69		<b>21</b>														
70																
71																
72		<b>22</b>														

Remarques:

 Type de forage: **Tubage NW/NQ**

 Équipement de forage: **BBS 15**

 Préparé par: **M. Roussy, tech. sr**

 Vérifié par: **M. Aquin, ing.**

2018-01-17

Page: 2 de 2

Projet: **Travaux de réhabilitation du mur de soutènement rive droite du barrage Simon-Sicard - Campagne d'investigations géologiques et géotechniques 2017**  
 Endroit: **École secondaire Sophie-Barat - Rivière-des-Prairies, Montréal (Québec)**  
 Dossier n°: **P-0014484-0-01-001**

 Coordonnées (m): Nord 5047051.1 (Y)  
**MTM NAD 83 FUS. 8** Est 291712.0 (X)  
 Géodésique Élévation **17.16 (Z)**  
 Prof. du roc: 7.07 m Prof. de fin: 11.61 m

**État des échantillons**

Intact Remanié Perdu Carotte

**Examens organoleptiques sur les sols:**

 Aspect visuel: Inexistant(I); Disséminé(D); Imbibé(IM)  
 Odeur: Inexistante(I); Légère(L); Moyenne(M); Persistante(P)

**Type d'échantillon**
**CF** Carottier fendu  
**TM** Tube à paroi mince  
**PS** Tube à piston fixe  
**CR** Tube carottier  
**TA** À la tarière  
**MA** À la main  
**TU** Tube transparent  
**PW** Carottier Englobe  
**SG** Sol gelé

**Abréviations**
**L** Limites de consistance  
**W<sub>L</sub>** Limite de liquidité (%)  
**W<sub>P</sub>** Limite de plasticité (%)  
**I<sub>P</sub>** Indice de plasticité (%)  
**I<sub>L</sub>** Indice de liquidité  
**W** Teneur en eau (%)  
**AG** Analyse granulométrique  
**S** Sédimentométrie  
**R** Refus à l'enfoncement  
**VBS** Valeur au Bleu du sol  
**PDT** Poids des tiges  
**M.O.** Matière organique (%)  
**K** Perméabilité (cm/s)  
**PV** Poids volumique (kN/m<sup>3</sup>)  
**A** Absorption (l/min. m)  
**U** Compression uniaxiale (MPa)  
**RQD** Indice de qualité du roc (%)  
**AC** Analyse chimique  
**P<sub>L</sub>** Pression limite, essai pressiométrique (kPa)  
**E<sub>M</sub>** Module pressiométrique (MPa)  
**ER<sub>r</sub>** Énergie de battage (%)  
**SP<sub>o</sub>** Potentiel de ségrégation (mm<sup>2</sup>/H °C)

 Niveau d'eau  
**N** Pénétration standard (Nb coups/300mm)  
**N<sub>C</sub>** Pénétration dyn. (Nb coups/300mm) ●  
**σ'<sub>p</sub>** Pression de préconsolidation (kPa)  
**TAS** Taux d'agressivité des sols

**Résistance au cisaillement**
**C<sub>U</sub>** Intact (kPa)   
**C<sub>UR</sub>** Remanié (kPa) 

PROFONDEUR - pi	PROFONDEUR - m	STRATIGRAPHIE			ÉCHANTILLONS							ESSAIS				
		ÉLÉVATION - m	DESCRIPTION DES SOLS ET DU ROC	SYMBOLS	TYPE ET NUMÉRO	SOUS-ÉCH.	ÉTAT	CALIBRE	RÉCUPÉRATION %	Nb coups/150mm	"N" ou RQD	Examens organo.		RÉSULTATS	TENEUR EN EAU ET LIMITES (%)	
												Odeur	Visuel		W <sub>p</sub>	W <sub>L</sub>
	17.16	0.00	Eau													
1																
2																
3																
4																
5																
6																
7		15.12	2.04	Remblai hétérogène : mélange de sable, silt et gravier, de compacité lâche à moyenne. Présence de débris (briques).	CF-1		B	33	3-8-11-14	19	I	I				
8					CF-2		B	25	21-19-8-11	27	I	I	AC (CF-2) HP C <sub>10</sub> -C <sub>50</sub> : <A HAP: A-B Métaux: A-B			
9					CF-3		B	16	9-3-4-3	7	I	I	ER <sub>r</sub> = 54%			
10					CF-4		B	20	3-5-3-3	8	I	I	ER <sub>r</sub> = 58%			
11		12.68	4.48	Dépôt naturel : sable silteux et graveleux, gris, de compacité moyenne à très dense. Présence probable de cailloux ou blocs.	CF-5		B	30	6-19-10-12	29	I	I	ER <sub>r</sub> = 55%			
12					CF-6		B	26	15-16-16-14	32	I	I	AC (CF-5) HP C <sub>10</sub> -C <sub>50</sub> : <A HAP: B-C Métaux: A-B			
13					CF-7		B	54	32-34-20-30	54	I	I	ER <sub>r</sub> = 54%			
14					CF-8		B	86	7-50 /13cm		R	I	ER <sub>r</sub> = 59%			
15					CF-9		B	67	50 /15cm		R		ER <sub>r</sub> = 62%			
16		10.09	7.07	Roc : calcaire fossilifère gris, de qualité mauvaise. Présence de lits de shale millimétriques à centimétriques.	CR-10		NQ	60		38			ER <sub>r</sub> = 45%			
17		8.94	8.22	Devenant de qualité moyenne.	CR-11		NQ	96		72						
18																
19																
20																
21																
22																
23																
24																
25																
26																
27																
28																
29																
30																

Remarques:

 Type de forage: **Tubage NW/NQ**

 Équipement de forage: **BBS 15**

 Préparé par: **L. Bouchard, tech. sr**

 Vérifié par: **M. Aquin, ing.**

2018-01-17

Page: 1 de 2

Projet: **Travaux de réhabilitation du mur de soutènement rive droite du barrage Simon-Sicard - Campagne d'investigations géologiques et géotechniques 2017**  
 Endroit: **École secondaire Sophie-Barat - Rivière-des Prairies, Montréal (Québec)**  
 Dossier n°: **P-0014484-0-01-001**

 Coordonnées (m): Nord 5047051.1 (Y)  
 Est 291712.0 (X)  
**MTM NAD 83 FUS. 8**  
 Géodésique Élévation **17.16 (Z)**  
 Prof. du roc: 7.07 m Prof. de fin: 11.61 m

PROFONDEUR - pi		STRATIGRAPHIE			ÉCHANTILLONS							ESSAIS		
PROFONDEUR - m	ÉLÉVATION - m	DESCRIPTION DES SOLS ET DU ROC	SYMBOLES	NIVEAU D'EAU (m) / DATE	TYPE ET NUMÉRO	SOUS-ÉCH.	ÉTAT	CALIBRE	RÉCUPÉRATION %	Nb coups/150mm	"N" ou RQD	Examens organo.	RÉSULTATS	TENEUR EN EAU ET LIMITES (%)
PROF. - m											Odeur	Visuel		Wp W WL
32														
33	-10													
34														
35														
36	-11				CR-12			NQ	96		63			
37														
38		5.55												
39	-12	11.61	Fin du forage à 11,61 m de profondeur.											
40														
41														
42														
43	-13													
44														
45														
46	-14													
47														
48														
49	-15													
50														
51														
52														
53	-16													
54														
55														
56	-17													
57														
58														
59	-18													
60														
61														
62	-19													
63														
64														
65														
66	-20													
67														
68														
69	-21													
70														
71														
72	-22													
73														
74														
75	-23													
76														

Remarques:

 Type de forage: **Tubage NW/NQ**

 Équipement de forage: **BBS 15**

 Préparé par: **L. Bouchard, tech. sr**

 Vérifié par: **M. Aquin, ing.**

2018-01-17

Page: 2 de 2

Projet: **Travaux de réhabilitation du mur de soutènement rive droite du barrage Simon-Sicard - Campagne d'investigations géologiques et géotechniques 2017**  
 Endroit: **École secondaire Sophie-Barat - Rivière-des-Prairies, Montréal (Québec)**  
 Dossier n°: **P-0014484-0-01-001**

 Coordonnées (m): Nord 5047021.7 (Y)  
**MTM NAD 83 FUS. 8** Est 291684.6 (X)  
 Géodésique Élévation **17.15 (Z)**  
 Prof. du roc: 6.61 m Prof. de fin: 10.25 m

**État des échantillons**

Intact Remanié Perdu Carotte

**Examens organoleptiques sur les sols:**

 Aspect visuel: Inexistant(I); Disséminé(D); Imbibé(IM)  
 Odeur: Inexistante(I); Légère(L); Moyenne(M); Persistante(P)

**Type d'échantillon**
**CF** Carottier fendu  
**TM** Tube à paroi mince  
**PS** Tube à piston fixe  
**CR** Tube carottier  
**TA** À la tarière  
**MA** À la main  
**TU** Tube transparent  
**PW** Carottier Englobe  
**SG** Sol gelé

**Abréviations**
**L** Limites de consistance  
**W<sub>L</sub>** Limite de liquidité (%)  
**W<sub>P</sub>** Limite de plasticité (%)  
**I<sub>P</sub>** Indice de plasticité (%)  
**I<sub>L</sub>** Indice de liquidité  
**W** Teneur en eau (%)  
**AG** Analyse granulométrique  
**S** Sédimentométrie  
**R** Refus à l'enfoncement  
**VBS** Valeur au Bleu du sol  
**PDT** Poids des tiges  
**M.O.** Matière organique (%)  
**K** Perméabilité (cm/s)  
**PV** Poids volumique (kN/m<sup>3</sup>)  
**A** Absorption (l/min. m)  
**U** Compression uniaxiale (MPa)  
**RQD** Indice de qualité du roc (%)  
**AC** Analyse chimique  
**P<sub>L</sub>** Pression limite, essai pressiométrique (kPa)  
**E<sub>M</sub>** Module pressiométrique (MPa)  
**ER<sub>r</sub>** Énergie de battage (%)  
**SP<sub>o</sub>** Potentiel de ségrégation (mm<sup>2</sup>/H °C)

 Niveau d'eau  
**N** Pénétration standard (Nb coups/300mm)  
**N<sub>C</sub>** Pénétration dyn. (Nb coups/300mm) ●  
**σ'<sub>p</sub>** Pression de préconsolidation (kPa)  
**TAS** Taux d'agressivité des sols

**Résistance au cisaillement**
**C<sub>U</sub>** Intact (kPa)  
**C<sub>UR</sub>** Remanié (kPa)

 Chantier  
 Laboratoire

PROFONDEUR - pi	PROFONDEUR - m	STRATIGRAPHIE			ÉCHANTILLONS						ESSAIS			
		ÉLÉVATION - m PROF. - m	DESCRIPTION DES SOLS ET DU ROC	SYMBOLS	TYPE ET NUMÉRO	SOUS-ÉCH.	ÉTAT	CALIBRE	RÉCUPÉRATION %	Nb coups/150mm	"N" ou RQD	Examens organo.	RÉSULTATS	TENEUR EN EAU ET LIMITES (%)
														W <sub>p</sub> W WL
		17.15 <b>0.00</b>	Eau.											20 40 60 80 100 120
1														
2														
3														
4														
5														
6														
7														
8		14.91 <b>2.24</b>	Remblai probable ou sédiments : gravier, un peu de sable à sableux, traces de silt, gris, de compacité moyenne. Présence probable de cailloux ou de blocs.		CF-1		B	30	4-8-14-11	22				
9					CF-2		B	13	9-10-4-4	14				
10					CF-3		B	30	3-17-11-5	28				
11					CF-4		B	56	3-50 /10cm	R				
12					CF-5		B	24	19-18-10-19	28				
13					CF-6		B	51	8-12-15-14	27				
14					CF-7		B	50	3-50 /5cm	R				
15					CF-8		B	100	50 /10cm	R				
16		11.86 <b>5.29</b>	Dépôt naturel : sable silteux et graveleux, gris, de compacité moyenne à très dense. Présence probable de cailloux ou de blocs.		CF-9		NQ	96		38				
17					CF-10		NQ	98		61				
18														
19														
20														
21														
22		10.54 <b>6.61</b>	Roc : calcaire fossilifère gris, de qualité mauvaise à bonne. Présence de lits de shale millimétriques.											
23														
24														
25														
26														
27														
28														
29														

Remarques:

 Type de forage: **Tubage NW/NQ**

 Équipement de forage: **BBS 15**

 Préparé par: **M. Roussy, tech. sr**

 Vérifié par: **M. Aquin, ing.**

2018-01-17

Page: 1 de 2

Projet: **Travaux de réhabilitation du mur de soutènement rive droite du barrage Simon-Sicard - Campagne d'investigations géologiques et géotechniques 2017**  
 Endroit: **École secondaire Sophie-Barat - Rivière-des-Prairies, Montréal (Québec)**  
 Dossier n°: **P-0014484-0-01-001**

 Coordonnées (m): Nord 5047021.7 (Y)  
 Est 291684.6 (X)  
**MTM NAD 83 FUS. 8**  
 Géodésique Élévation **17.15 (Z)**  
 Prof. du roc: 6.61 m Prof. de fin: 10.25 m

PROFONDEUR - pi		STRATIGRAPHIE			ÉCHANTILLONS							ESSAIS		
PROFONDEUR - m	ÉLÉVATION - m	DESCRIPTION DES SOLS ET DU ROC	SYMBOLES	NIVEAU D'EAU (m) / DATE	TYPE ET NUMÉRO	SOUS-ÉCH.	ÉTAT	CALIBRE	RÉCUPÉRATION %	Nb coups/150mm	"N" ou RQD	Examens organo.	RÉSULTATS	TENEUR EN EAU ET LIMITES (%) Wp W WL 20 40 60 80 100 120
PROF. - m											Odeur	Visuel		
30					CR-11			NQ	100		58			
33	6.90	Fin du forage à 10,25 m de profondeur.												
34	10.25													
35														
36														
37														
38														
39														
40														
41														
42														
43														
44														
45														
46														
47														
48														
49														
50														
51														
52														
53														
54														
55														
56														
57														
58														
59														
60														
61														
62														
63														
64														
65														
66														
67														
68														
69														
70														
71														
72														

Remarques:

 Type de forage: **Tubage NW/NQ**

 Équipement de forage: **BBS 15**

 Préparé par: **M. Roussy, tech. sr**

 Vérifié par: **M. Aquin, ing.**

2018-01-17

Page: 2 de 2

Projet: **Travaux de réhabilitation du mur de soutènement rive droite du barrage Simon-Sicard - Campagne d'investigations géologiques et géotechniques 2017**  
 Endroit: **École secondaire Sophie-Barat - Rivière-des-Prairies, Montréal (Québec)**  
 Dossier n°: **P-0014484-0-01-001**

 Coordonnées (m): Nord 5047029.5 (Y)  
**MTM NAD 83 FUS. 8** Est 291676.2 (X)  
 Géodésique Élévation **17.18 (Z)**  
 Prof. du roc: 7.16 m Prof. de fin: 11.00 m

**État des échantillons**

Intact Remanié Perdu Carotte

**Examens organoleptiques sur les sols:**

 Aspect visuel: Inexistant(I); Disséminé(D); Imbibé(IM)  
 Odeur: Inexistante(I); Légère(L); Moyenne(M); Persistante(P)

**Type d'échantillon**
**CF** Carottier fendu  
**TM** Tube à paroi mince  
**PS** Tube à piston fixe  
**CR** Tube carottier  
 À la tarière  
**MA** À la main  
**TU** Tube transparent  
**PW** Carottier Englobe  
**SG** Sol gelé

**Abréviations**
**L** Limites de consistance  
**W<sub>L</sub>** Limite de liquidité (%)  
**W<sub>P</sub>** Limite de plasticité (%)  
**I<sub>P</sub>** Indice de plasticité (%)  
**I<sub>L</sub>** Indice de liquidité  
**W** Teneur en eau (%)  
**AG** Analyse granulométrique  
**S** Sédimentométrie  
**R** Refus à l'enfoncement  
**VBS** Valeur au Bleu du sol  
**PDT** Poids des tiges  
**M.O.** Matière organique (%)  
**K** Perméabilité (cm/s)  
**PV** Poids volumique (kN/m<sup>3</sup>)  
**A** Absorption (l/min. m)  
**U** Compression uniaxiale (MPa)  
**RQD** Indice de qualité du roc (%)  
**AC** Analyse chimique  
**P<sub>L</sub>** Pression limite, essai pressiométrique (kPa)  
**E<sub>M</sub>** Module pressiométrique (MPa)  
**ER<sub>r</sub>** Énergie de battage (%)  
**SP<sub>o</sub>** Potentiel de ségrégation (mm<sup>2</sup>/H °C)

 Niveau d'eau  
**N** Pénétration standard (Nb coups/300mm)  
**N<sub>C</sub>** Pénétration dyn. (Nb coups/300mm) ●  
**σ'<sub>p</sub>** Pression de préconsolidation (kPa)  
**TAS** Taux d'agressivité des sols

**Résistance au cisaillement**
**C<sub>U</sub>** Intact (kPa)  
**C<sub>UR</sub>** Remanié (kPa)

 Chantier  
 Laboratoire

PROFONDEUR - pi	PROFONDEUR - m	STRATIGRAPHIE				ÉCHANTILLONS							ESSAIS					
		ÉLÉVATION - m PROF. - m	DESCRIPTION DES SOLS ET DU ROC	SYMBOLS	NIVEAU D'EAU (m) / DATE	TYPE ET NUMÉRO	SOUS-ÉCH.	ÉTAT	CALIBRE	RÉCUPÉRATION %	Nb coups/150mm	"N" ou RQD	Examens organo.		RÉSULTATS	TENEUR EN EAU ET LIMITES (%) W <sub>p</sub> W WL		
													Odeur	Visuel		20	40	60
		17.18 <b>0.00</b>	Eau.															
22	10.52	<b>6.66</b>	Remblai probable ou sédiments : gravier sableux et silteux, gris. Présence de matières organiques. <b>Roc</b> : calcaire fossilifère gris, de qualité moyenne à excellente. Présence de lits de shale millimétriques. Présence de nodules de calcite.		CR-1	A		PQ	61		57							
23-24	10.02	<b>7.16</b>			CR-2	B		PQ	100		91							
25-26																		

Remarques:

 Type de forage: **Tubage PQ/NQ**

 Équipement de forage: **CME 55**

 Préparé par: **M. B.-Robert, tech.**

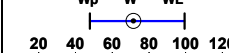
 Vérifié par: **M. Aquin, ing.**

2018-01-17

Page: 1 de 2

Projet: **Travaux de réhabilitation du mur de soutènement rive droite du barrage Simon-Sicard - Campagne d'investigations géologiques et géotechniques 2017**  
 Endroit: **École secondaire Sophie-Barat - Rivière-des-Prairies, Montréal (Québec)**  
 Dossier n°: **P-0014484-0-01-001**

 Coordonnées (m): Nord 5047029.5 (Y)  
 MTM NAD 83 FUS. 8 Est 291676.2 (X)  
 Géodésique Élévation **17.18 (Z)**  
 Prof. du roc: 7.16 m Prof. de fin: 11.00 m

PROFONDEUR - pi		STRATIGRAPHIE			ÉCHANTILLONS							ESSAIS			
PROFONDEUR - m	ÉLÉVATION - m	DESCRIPTION DES SOLS ET DU ROC	SYMBOLES	NIVEAU D'EAU (m) / DATE	TYPE ET NUMÉRO	SOUS-ÉCH.	ÉTAT	CALIBRE	RÉCUPÉRATION %	Nb coups/150mm	"N" ou RQD	Examens organo.		RÉSULTATS	TENEUR EN EAU ET LIMITES (%) Wp W WL  20 40 60 80 100 120 RÉSISTANCE AU CISAILLEMENT (kPa) OU PÉNÉTRATION DYNAMIQUE 20 40 60 80 100 120 140 160 180
PROF. - m												Odeur	Visuel		
30					CR-3			NQ	94		78				
31															
32															
33	10														
34															
35					CR-4			NQ	96		71				
36	6.18	Fin du forage à 11,00 m de profondeur.													
37	11.00														
38															
39															
40	12														
41															
42															
43	13														
44															
45															
46	14														
47															
48															
49	15														
50															
51															
52	16														
53															
54															
55															
56	17														
57															
58															
59	18														
60															
61															
62	19														
63															
64															
65															
66	20														
67															
68															
69	21														
70															
71															
72	22														

Remarques:

 Type de forage: **Tubage PQ/NQ**

 Équipement de forage: **CME 55**

 Préparé par: **M. B.-Robert, tech.**

 Vérifié par: **M. Aquin, ing.**

2018-01-17

Page: 2 de 2

Projet: **Travaux de réhabilitation du mur de soutènement rive droite du barrage Simon-Sicard - Campagne d'investigations géologiques et géotechniques 2017**  
 Endroit: **École secondaire Sophie-Barat - Rivière-des-Prairies, Montréal (Québec)**  
 Dossier n°: **P-0014484-0-01-001**

 Coordonnées (m): Nord 5046979.7 (Y)  
**MTM NAD 83 FUS. 8** Est 291641.3 (X)  
 Géodésique Élévation **17.12 (Z)**  
 Prof. du roc: 6.87 m Prof. de fin: 10.60 m

**État des échantillons**

Intact Remanié Perdu Carotte

**Examens organoleptiques sur les sols:**

 Aspect visuel: Inexistant(I); Disséminé(D); Imbibé(IM)  
 Odeur: Inexistante(I); Légère(L); Moyenne(M); Persistante(P)

**Type d'échantillon**
**CF** Carottier fendu  
**TM** Tube à paroi mince  
**PS** Tube à piston fixe  
**CR** Tube carottier  
 À la tarière  
**MA** À la main  
**TU** Tube transparent  
**PW** Carottier Englobe  
**SG** Sol gelé

**Abréviations**
**L** Limites de consistance  
**W<sub>L</sub>** Limite de liquidité (%)  
**W<sub>P</sub>** Limite de plasticité (%)  
**I<sub>P</sub>** Indice de plasticité (%)  
**I<sub>L</sub>** Indice de liquidité  
**W** Teneur en eau (%)  
**AG** Analyse granulométrique  
**S** Sédimentométrie  
**R** Refus à l'enfoncement  
**VBS** Valeur au Bleu du sol  
**PDT** Poids des tiges  
**M.O.** Matière organique (%)  
**K** Perméabilité (cm/s)  
**PV** Poids volumique (kN/m<sup>3</sup>)  
**A** Absorption (l/min. m)  
**U** Compression uniaxiale (MPa)  
**RQD** Indice de qualité du roc (%)  
**AC** Analyse chimique  
**P<sub>L</sub>** Pression limite, essai pressiométrique (kPa)  
**E<sub>M</sub>** Module pressiométrique (MPa)  
**ER<sub>r</sub>** Énergie de battage (%)  
**SP<sub>o</sub>** Potentiel de ségrégation (mm<sup>2</sup>/H °C)

 Niveau d'eau  
**N** Pénétration standard (Nb coups/300mm)  
**N<sub>C</sub>** Pénétration dyn. (Nb coups/300mm) ●  
**σ'<sub>p</sub>** Pression de préconsolidation (kPa)  
**TAS** Taux d'agressivité des sols

**Résistance au cisaillement**
**C<sub>U</sub>** Intact (kPa)  
**C<sub>UR</sub>** Remanié (kPa)

 Chantier  
 Laboratoire

PROFONDEUR - pi	PROFONDEUR - m	STRATIGRAPHIE				ÉCHANTILLONS							ESSAIS					
		ÉLÉVATION - m PROF. - m	DESCRIPTION DES SOLS ET DU ROC	SYMBLES	NIVEAU D'EAU (m) / DATE	TYPE ET NUMÉRO	SOUS-ÉCH.	ÉTAT	CALIBRE	RÉCUPÉRATION %	Nb coups/150mm	"N" ou RQD	Examens organo.		RÉSULTATS	TENEUR EN EAU ET LIMITES (%)		
													Odeur	Visuel		W <sub>p</sub>	W	W <sub>L</sub>
		17.12 <b>0.00</b>	Eau.															
1																		
2																		
3																		
4																		
5																		
6																		
7																		
8																		
9																		
10		14.26 <b>2.86</b>	Remblai hétérogène : mélange de gravier et sable, Présence de débris (scories, briques). Présence de cailloux.			CF-1	H	14	0-3-4-50 /13cm									
11						CR-2	PQ	15										
12						CR-3	PQ	67										
13						CR-4	PQ	73										
14		12.73 <b>4.39</b>	Sable graveleux à sable et gravier, un peu de silt, brun-gris. Présence de matières organiques. Présence de cailloux.			CR-5	PQ	94										
15						A	PQ	94										
16		11.42 <b>5.70</b>	Sable et gravier, un peu de silt.			CR-5	PQ	94										
17		11.16 <b>5.96</b>	Dépôt naturel : sable silteux, traces de gravier, gris. Présence de cailloux.			B	PQ	94										
18						A	PQ	72			72							
19		10.25 <b>6.87</b>	Roc : calcaire fossilifère gris, de qualité moyenne à excellente. Présence de lits de shale millimétriques.			CR-6	PQ	72			72							
20						CR-7	PQ	92			92							
21						CR-8	NQ	99			99							

Remarques:

 Type de forage: **Tubage PQ/NQ**

 Équipement de forage: **CME 55**

 Préparé par: **M. B.-Robert, tech.**

 Vérifié par: **M. Aquin, ing.**

2018-01-17

Page: 1 de 2

Projet: **Travaux de réhabilitation du mur de soutènement rive droite du barrage Simon-Sicard - Campagne d'investigations géologiques et géotechniques 2017**  
 Endroit: **École secondaire Sophie-Barat - Rivière-des-Prairies, Montréal (Québec)**  
 Dossier n°: **P-0014484-0-01-001**

 Coordonnées (m): Nord 5046979.7 (Y)  
**MTM NAD 83 FUS. 8** Est 291641.3 (X)  
 Géodésique Élévation **17.12 (Z)**  
 Prof. du roc: 6.87 m Prof. de fin: 10.60 m

PROFONDEUR - pi		STRATIGRAPHIE			ÉCHANTILLONS							ESSAIS				
PROFONDEUR - m	ÉLÉVATION - m	PROF. - m	DESCRIPTION DES SOLS ET DU ROC	SYMBOLES	NIVEAU D'EAU (m) / DATE	TYPE ET NUMÉRO	SOUS-ÉCH.	ÉTAT	CALIBRE	RÉCUPÉRATION %	Nb coups/150mm	"N" ou RQD	Examens organo.	RÉSULTATS	TENEUR EN EAU ET LIMITES (%)	
													Odeur		Visuel	Wp W WL
30						CR-8			NQ	99		99				
31																
32																
33																
34						CR-9			NQ	100		100				
35		6.52														
36		<b>10.60</b>	Fin du forage à 10,60 m de profondeur.													
37																
38																
39																
40																
41																
42																
43																
44																
45																
46																
47																
48																
49																
50																
51																
52																
53																
54																
55																
56																
57																
58																
59																
60																
61																
62																
63																
64																
65																
66																
67																
68																
69																
70																
71																
72																

Remarques:

 Type de forage: **Tubage PQ/NQ**

 Équipement de forage: **CME 55**

 Préparé par: **M. B.-Robert, tech.**

 Vérifié par: **M. Aquin, ing.**

2018-01-17

Page: 2 de 2

Projet: **Travaux de réhabilitation du mur de soutènement rive droite du barrage Simon-Sicard - Campagne d'investigations géologiques et géotechniques 2017**  
 Endroit: **École secondaire Sophie-Barat - Rivière-des-Prairies, Montréal (Québec)**  
 Dossier n°: **P-0014484-0-01-001**

 Coordonnées (m): Nord 5046990.8 (Y)  
**MTM NAD 83 FUS. 8** Est 291630.8 (X)  
 Géodésique Élévation **17.14 (Z)**  
 Prof. du roc: 7.01 m Prof. de fin: 10.22 m

**État des échantillons**

Intact Remanié Perdu Carotte

**Examens organoleptiques sur les sols:**

 Aspect visuel: Inexistant(I); Disséminé(D); Imbibé(IM)  
 Odeur: Inexistante(I); Légère(L); Moyenne(M); Persistante(P)

**Type d'échantillon**
**CF** Carottier fendu  
**TM** Tube à paroi mince  
**PS** Tube à piston fixe  
**CR** Tube carottier  
 À la tarière  
**MA** À la main  
**TU** Tube transparent  
**PW** Carottier Englobe  
**SG** Sol gelé

**Abréviations**
**L** Limites de consistance  
**W<sub>L</sub>** Limite de liquidité (%)  
**W<sub>P</sub>** Limite de plasticité (%)  
**I<sub>p</sub>** Indice de plasticité (%)  
**I<sub>L</sub>** Indice de liquidité  
**W** Teneur en eau (%)  
**AG** Analyse granulométrique  
**S** Sédimentométrie  
**R** Refus à l'enfoncement  
**VBS** Valeur au Bleu du sol  
**PDT** Poids des tiges  
**M.O.** Matière organique (%)  
**K** Perméabilité (cm/s)  
**PV** Poids volumique (kN/m<sup>3</sup>)  
**A** Absorption (l/min. m)  
**U** Compression uniaxiale (MPa)  
**RQD** Indice de qualité du roc (%)  
**AC** Analyse chimique  
**P<sub>L</sub>** Pression limite, essai pressiométrique (kPa)  
**E<sub>M</sub>** Module pressiométrique (MPa)  
**ER<sub>p</sub>** Énergie de battage (%)  
**SP<sub>o</sub>** Potentiel de ségrégation (mm<sup>2</sup>/H °C)

 Niveau d'eau  
**N** Pénétration standard (Nb coups/300mm)  
**N<sub>C</sub>** Pénétration dyn. (Nb coups/300mm) ●  
**σ'<sub>p</sub>** Pression de préconsolidation (kPa)  
**TAS** Taux d'agressivité des sols

**Résistance au cisaillement**
**C<sub>U</sub>** Intact (kPa)  
**C<sub>UR</sub>** Remanié (kPa)

 Chantier  
 Laboratoire

PROFONDEUR - pi	PROFONDEUR - m	STRATIGRAPHIE				ÉCHANTILLONS							ESSAIS				
		ÉLÉVATION - m PROF. - m	DESCRIPTION DES SOLS ET DU ROC	SYMBOLS	NIVEAU D'EAU (m) / DATE	TYPE ET NUMÉRO	SOUS-ÉCH.	ÉTAT	CALIBRE	RÉCUPÉRATION %	Nb coups/150mm	"N" ou RQD	Examens organo.		RÉSULTATS	TENEUR EN EAU ET LIMITES (%) W <sub>p</sub> W W <sub>L</sub>	
													Odeur	Visuel		20	40
		17.14	Eau.														
1		0.00															
2																	
3																	
4																	
5																	
6																	
7		10.29	Sable silteux et graveleux, gris. Roc : calcaire fossilifère gris, de qualité moyenne. Présence de lits de shale millimétriques.		CF-1 CR-2		B NQ	69 100	5-50 /1cm	R 0	I I			AC (CF-1) Métaux: A-B			
8		7.01			CR-3		NQ	96				73					
9																	
10																	
11																	
12																	
13																	
14																	
15																	
16																	
17																	
18																	
19																	
20																	
21																	
22																	
23		6.85															
24		10.13															
25																	
26																	
27																	
28																	
29																	

Remarques:

 Type de forage: **Tubage NW/NQ**

 Équipement de forage: **BBS 15**

 Préparé par: **L. Bouchard, tech. sr**

 Vérifié par: **M. Aquin, ing.**

2018-01-17

Page: 1 de 2

Projet: **Travaux de réhabilitation du mur de soutènement rive droite du barrage Simon-Sicard - Campagne d'investigations géologiques et géotechniques 2017**  
 Endroit: **École secondaire Sophie-Barat - Rivière-des Prairies, Montréal (Québec)**  
 Dossier n°: **P-0014484-0-01-001**

 Coordonnées (m): Nord 5046990.8 (Y)  
 Est 291630.8 (X)  
**MTM NAD 83 FUS. 8**  
 Géodésique Élévation **17.14 (Z)**  
 Prof. du roc: 7.01 m Prof. de fin: 10.22 m

PROFONDEUR - pi		STRATIGRAPHIE			ÉCHANTILLONS							ESSAIS		
PROFONDEUR - m	ÉLÉVATION - m	DESCRIPTION DES SOLS ET DU ROC	SYMBOLES	NIVEAU D'EAU (m) / DATE	TYPE ET NUMÉRO	SOUS-ÉCH.	ÉTAT	CALIBRE	RÉCUPÉRATION %	Nb coups/150mm	"N" ou RQD	Examens organo.	RÉSULTATS	TENEUR EN EAU ET LIMITES (%)
PROF. - m	PROF. - m										Odeur	Visuel		Wp W WL
30														
31														
32														
33	6.92				CR-4			NQ	100		65			
34	10.22	Fin du forage à 10,22 m de profondeur.												
35														
36														
37														
38														
39														
40														
41														
42														
43														
44														
45														
46														
47														
48														
49														
50														
51														
52														
53														
54														
55														
56														
57														
58														
59														
60														
61														
62														
63														
64														
65														
66														
67														
68														
69														
70														
71														
72														

Remarques:

 Type de forage: **Tubage NW/NQ**

 Équipement de forage: **BBS 15**

 Préparé par: **L. Bouchard, tech. sr**

 Vérifié par: **M. Aquin, ing.**

2018-01-17

Page: 2 de 2

Projet: **Travaux de réhabilitation du mur de soutènement rive droite du barrage Simon-Sicard - Campagne d'investigations géologiques et géotechniques 2017**  
 Endroit: **École secondaire Sophie-Barat - Rivière-des-Prairies, Montréal (Québec)**  
 Dossier n°: **P-0014484-0-01-001**

 Coordonnées (m): Nord 5046937.8 (Y)  
**MTM NAD 83 FUS. 8** Est 291595.7 (X)  
 Géodésique Élévation **17.14** (Z)  
 Prof. du roc: 6.59 m Prof. de fin: 9.94 m

**État des échantillons**

Intact Remanié Perdu Carotte

**Examens organoleptiques sur les sols:**

 Aspect visuel: Inexistant(I); Disséminé(D); Imbibé(IM)  
 Odeur: Inexistante(I); Légère(L); Moyenne(M); Persistante(P)

**Type d'échantillon**
**CF** Carottier fendu  
**TM** Tube à paroi mince  
**PS** Tube à piston fixe  
**CR** Tube carottier  
 À la tarière  
**MA** À la main  
**TU** Tube transparent  
**PW** Carottier Englobe  
**SG** Sol gelé

**Abréviations**
**L** Limites de consistance  
**W<sub>L</sub>** Limite de liquidité (%)  
**W<sub>P</sub>** Limite de plasticité (%)  
**I<sub>P</sub>** Indice de plasticité (%)  
**I<sub>L</sub>** Indice de liquidité  
**W** Teneur en eau (%)  
**AG** Analyse granulométrique  
**S** Sédimentométrie  
**R** Refus à l'enfoncement  
**VBS** Valeur au Bleu du sol  
**PDT** Poids des tiges  
**M.O.** Matière organique (%)  
**K** Perméabilité (cm/s)  
**PV** Poids volumique (kN/m<sup>3</sup>)  
**A** Absorption (l/min. m)  
**U** Compression uniaxiale (MPa)  
**RQD** Indice de qualité du roc (%)  
**AC** Analyse chimique  
**P<sub>L</sub>** Pression limite, essai pressiométrique (kPa)  
**E<sub>M</sub>** Module pressiométrique (MPa)  
**ER<sub>r</sub>** Énergie de battage (%)  
**SP<sub>o</sub>** Potentiel de ségrégation (mm<sup>2</sup>/H °C)

 Niveau d'eau  
**N** Pénétration standard (Nb coups/300mm)  
**N<sub>C</sub>** Pénétration dyn. (Nb coups/300mm) ●  
**σ'<sub>p</sub>** Pression de préconsolidation (kPa)  
**TAS** Taux d'agressivité des sols

**Résistance au cisaillement**
**C<sub>U</sub>** Intact (kPa)  
**C<sub>UR</sub>** Remanié (kPa)

 Chantier  
 Laboratoire

PROFONDEUR - pi	PROFONDEUR - m	STRATIGRAPHIE			ÉCHANTILLONS							ESSAIS				
		ÉLÉVATION - m	PROF. - m	DESCRIPTION DES SOLS ET DU ROC	SYMBLES	NIVEAU D'EAU (m) / DATE	TYPE ET NUMÉRO	SOUS-ÉCH.	ÉTAT	CALIBRE	RÉCUPÉRATION %	Nb coups/150mm	"N" ou RQD	Examens organo.	RÉSULTATS	TENEUR EN EAU ET LIMITES (%)
																W <sub>p</sub>
		17.14		Eau.												20 40 60 80 100 120
1	0.00															
2																
3																
4																
5																
6		15.18	1.96	Remblai hétérogène : mélange de gravier, sable et silt, Présence de débris (scories, briques). Présence probable de cailloux.												
7																
8																
9																
10																
11																
12		13.35	3.79	Présence de débris (bois).												
13																
14																
15																
16																
17																
18		11.52	5.62	Dépôt naturel : sable silteux et graveleux, gris, de compacité moyenne.												
19																
20																
21		10.55	6.59	Roc : calcaire fossilifère gris, de mauvaise qualité. Présence de lits de shale millimétriques.												
22																
23																
24		9.62	7.52	Devenant d'excellente qualité.												
25																
26																
27																
28																
29																

Remarques:

 Type de forage: **Tubage NW/NQ**

 Équipement de forage: **BBS 15**

 Préparé par: **L. Bouchard, tech. sr**

 Vérifié par: **M. Aquin, ing.**

2018-01-17

Page: 1 de 2

Projet: **Travaux de réhabilitation du mur de soutènement rive droite du barrage Simon-Sicard - Campagne d'investigations géologiques et géotechniques 2017**  
 Endroit: **École secondaire Sophie-Barat - Rivière-des Prairies, Montréal (Québec)**  
 Dossier n°: **P-0014484-0-01-001**

 Coordonnées (m): Nord 5046937.8 (Y)  
 Est 291595.7 (X)  
**MTM NAD 83 FUS. 8**  
 Géodésique Élévation **17.14 (Z)**  
 Prof. du roc: 6.59 m Prof. de fin: 9.94 m

PROFONDEUR - pi	PROFONDEUR - m	ÉLÉVATION - m	PROF. - m	STRATIGRAPHIE			ÉCHANTILLONS							ESSAIS			
				DESCRIPTION DES SOLS ET DU ROC	SYMBOLES	NIVEAU D'EAU (m) / DATE	TYPE ET NUMÉRO	SOUS-ÉCH.	ÉTAT	CALIBRE	RÉCUPÉRATION %	Nb coups/150mm	"N" ou RQD	Examens organo.	RÉSULTATS	TENEUR EN EAU ET LIMITES (%) Wp W WL 20 40 60 80 100 120	
											Odeur	Visuel	RÉSISTANCE AU CISAILEMENT (kPa) OU PÉNÉTRATION DYNAMIQUE 20 40 60 80 100120140160180				
30							CR-11			NQ	100			96			
31																	
32																	
33		7.20	9.94	Fin du forage à 9,94 m de profondeur.													
34																	
35																	
36																	
37																	
38																	
39																	
40																	
41																	
42																	
43																	
44																	
45																	
46																	
47																	
48																	
49																	
50																	
51																	
52																	
53																	
54																	
55																	
56																	
57																	
58																	
59																	
60																	
61																	
62																	
63																	
64																	
65																	
66																	
67																	
68																	
69																	
70																	
71																	
72																	

Remarques:

 Type de forage: **Tubage NW/NQ**

 Équipement de forage: **BBS 15**

 Préparé par: **L. Bouchard, tech. sr**

 Vérifié par: **M. Aquin, ing.**

2018-01-17

Page: 2 de 2



Projet: **Travaux de réhabilitation du mur de soutènement rive droite du barrage Simon-Sicard - Campagne d'investigations géologiques et géotechniques 2017**  
 Endroit: **École secondaire Sophie-Barat - Rivière-des Prairies, Montréal (Québec)**  
 Dossier n°: **P-0014484-0-01-001**

 Coordonnées (m): Nord 5046951.2 (Y)  
 Est 291584.8 (X)  
**MTM NAD 83 FUS. 8**  
 Géodésique Élévation **17.19 (Z)**  
 Prof. du roc: 6.67 m Prof. de fin: 10.43 m

PROFONDEUR - pi		STRATIGRAPHIE			ÉCHANTILLONS							ESSAIS		
PROFONDEUR - m	ÉLÉVATION - m	DESCRIPTION DES SOLS ET DU ROC	SYMBOLES	NIVEAU D'EAU (m) / DATE	TYPE ET NUMÉRO	SOUS-ÉCH.	ÉTAT	CALIBRE	RÉCUPÉRATION %	Nb coups/150mm	"N" ou RQD	Examens organo.	RÉSULTATS	TENEUR EN EAU ET LIMITES (%)
PROF. - m											Odeur	Visuel		Wp W WL
30														
31														
32														
33	10				CR-3			NQ	100		97			
34	6.76													
35	10.43	Fin du forage à 10,43 m de profondeur.												
36	11													
37														
38														
39	12													
40														
41														
42	13													
43														
44														
45	14													
46														
47														
48	15													
49														
50														
51	16													
52														
53														
54	17													
55														
56														
57	18													
58														
59														
60	19													
61														
62														
63	20													
64														
65														
66	21													
67														
68														
69	22													
70														
71														
72														

Remarques:

 Type de forage: **Tubage PQ/NQ**

 Équipement de forage: **CME 55**

 Préparé par: **M. B.-Robert, tech.**

 Vérifié par: **M. Aquin, ing.**

2018-01-17

Page: 2 de 2

Projet: **Travaux de réhabilitation du mur de soutènement rive droite du barrage Simon-Sicard - Campagne d'investigations géologiques et géotechniques 2017**  
 Endroit: **École secondaire Sophie-Barat - Rivière-des-Prairies, Montréal (Québec)**  
 Dossier n°: **P-0014484-0-01-001**

 Coordonnées (m): Nord 5046894.7 (Y)  
**MTM NAD 83 FUS. 8** Est 291545.2 (X)  
 Géodésique Élévation **17.13 (Z)**  
 Prof. du roc: 5.39 m Prof. de fin: 8.63 m

**État des échantillons**

Intact Remanié Perdu Carotte

**Examens organoleptiques sur les sols:**

 Aspect visuel: Inexistant(I); Disséminé(D); Imbibé(IM)  
 Odeur: Inexistante(I); Légère(L); Moyenne(M); Persistante(P)

**Type d'échantillon**
**CF** Carottier fendu  
**TM** Tube à paroi mince  
**PS** Tube à piston fixe  
**CR** Tube carottier  
 À la tarière  
**MA** À la main  
**TU** Tube transparent  
**PW** Carottier Englobe  
**SG** Sol gelé

**Abréviations**
**L** Limites de consistance  
**W<sub>L</sub>** Limite de liquidité (%)  
**W<sub>P</sub>** Limite de plasticité (%)  
**I<sub>P</sub>** Indice de plasticité (%)  
**I<sub>L</sub>** Indice de liquidité  
**W** Teneur en eau (%)  
**AG** Analyse granulométrique  
**S** Sédimentométrie  
**R** Refus à l'enfoncement  
**VBS** Valeur au Bleu du sol  
**PDT** Poids des tiges  
**M.O.** Matière organique (%)  
**K** Perméabilité (cm/s)  
**PV** Poids volumique (kN/m<sup>3</sup>)  
**A** Absorption (l/min. m)  
**U** Compression uniaxiale (MPa)  
**RQD** Indice de qualité du roc (%)  
**AC** Analyse chimique  
**P<sub>L</sub>** Pression limite, essai pressiométrique (kPa)  
**E<sub>M</sub>** Module pressiométrique (MPa)  
**ER<sub>r</sub>** Énergie de battage (%)  
**SP<sub>O</sub>** Potentiel de ségrégation (mm<sup>2</sup>/H °C)

 Niveau d'eau  
**N** Pénétration standard (Nb coups/300mm)  
**N<sub>C</sub>** Pénétration dyn. (Nb coups/300mm) ●  
**σ'<sub>p</sub>** Pression de préconsolidation (kPa)  
**TAS** Taux d'agressivité des sols

**Résistance au cisaillement**
**C<sub>U</sub>** Intact (kPa)  
**C<sub>UR</sub>** Remanié (kPa)

 Chantier  
 Laboratoire

PROFONDEUR - pi	PROFONDEUR - m	STRATIGRAPHIE				ÉCHANTILLONS							ESSAIS				
		ÉLÉVATION - m	PROF. - m	DESCRIPTION DES SOLS ET DU ROC	SYMBOLS	NIVEAU D'EAU (m) / DATE	TYPE ET NUMÉRO	SOUS-ÉCH.	ÉTAT	CALIBRE	RÉCUPÉRATION %	Nb coups/150mm	"N" ou RQD	Examens organo.		RÉSULTATS	TENEUR EN EAU ET LIMITES (%) W <sub>p</sub> W WL
														Odeur	Visuel		
		17.13	0.00	Eau.													
1																	
2																	
3																	
4																	
5																	
6																	
7																	
8																	
9																	
10																	
11																	
12																	
13																	
14																	
15																	
16																	
17																	
18																	
19																	
20																	
21																	
22																	
23																	
24																	
25																	
26																	
27																	
28																	
29																	
30																	

Remarques:

 Type de forage: **Tubage PQ/NQ**

 Équipement de forage: **CME 55**

 Préparé par: **M. B.-Robert, tech.**

 Vérifié par: **M. Aquin, ing.**

2018-01-17

Page: 1 de 1

Projet: **Travaux de réhabilitation du mur de soutènement rive droite du barrage Simon-Sicard - Campagne d'investigations géologiques et géotechniques 2017**  
 Endroit: **École secondaire Sophie-Barat - Rivière-des-Prairies, Montréal (Québec)**  
 Dossier n°: **P-0014484-0-01-001**

 Coordonnées (m): Nord 5046906.5 (Y)  
**MTM NAD 83 FUS. 8** Est 291534.3 (X)  
 Géodésique Élévation **17.10 (Z)**  
 Prof. du roc: 6.50 m Prof. de fin: 9.59 m

**État des échantillons**

Intact Remanié Perdu Carotte

**Examens organoleptiques sur les sols:**

 Aspect visuel: Inexistant(I); Disséminé(D); Imbibé(IM)  
 Odeur: Inexistante(I); Légère(L); Moyenne(M); Persistante(P)

**Type d'échantillon**
**CF** Carottier fendu  
**TM** Tube à paroi mince  
**PS** Tube à piston fixe  
**CR** Tube carottier  
 À la tarière  
**MA** À la main  
**TU** Tube transparent  
**PW** Carottier Englobe  
**SG** Sol gelé

**Abréviations**
**L** Limites de consistance  
**W<sub>L</sub>** Limite de liquidité (%)  
**W<sub>P</sub>** Limite de plasticité (%)  
**I<sub>P</sub>** Indice de plasticité (%)  
**I<sub>L</sub>** Indice de liquidité  
**W** Teneur en eau (%)  
**AG** Analyse granulométrique  
**S** Sédimentométrie  
**R** Refus à l'enfoncement  
**VBS** Valeur au Bleu du sol  
**PDT** Poids des tiges  
**M.O.** Matière organique (%)  
**K** Perméabilité (cm/s)  
**PV** Poids volumique (kN/m<sup>3</sup>)  
**A** Absorption (l/min. m)  
**U** Compression uniaxiale (MPa)  
**RQD** Indice de qualité du roc (%)  
**AC** Analyse chimique  
**P<sub>L</sub>** Pression limite, essai pressiométrique (kPa)  
**E<sub>M</sub>** Module pressiométrique (MPa)  
**ER<sub>r</sub>** Énergie de battage (%)  
**SP<sub>O</sub>** Potentiel de ségrégation (mm<sup>2</sup>/H °C)

 Niveau d'eau  
**N** Pénétration standard (Nb coups/300mm)  
**N<sub>C</sub>** Pénétration dyn. (Nb coups/300mm) ●  
**σ'<sub>p</sub>** Pression de préconsolidation (kPa)  
**TAS** Taux d'agressivité des sols

**Résistance au cisaillement**
**C<sub>U</sub>** Intact (kPa)  
**C<sub>UR</sub>** Remanié (kPa)

 Chantier  
 Laboratoire

T. A. Z:\Style\_HO-SEBU\Barrage\_Simon-Sicard\Log\_Forage\_Englobe\_Barrage\_S-S-1.sly - Imprimé le : 2018-01-17 14 h

Échelle verticale = 1 : 75

EQ-09-Ge-66 R.1 04.03.2009

PROFONDEUR - pi	PROFONDEUR - m	ÉLÉVATION - m	PROF. - m	STRATIGRAPHIE		ÉCHANTILLONS							ESSAIS					
				DESCRIPTION DES SOLS ET DU ROC	SYMBOLS	NIVEAU D'EAU (m) / DATE	TYPE ET NUMÉRO	SOUS-ÉCH.	ÉTAT	CALIBRE	RÉCUPÉRATION %	Nb coups/150mm	"N" ou RQD	Examens organo.	RÉSULTATS	TENEUR EN EAU ET LIMITES (%)		
															W <sub>p</sub> W W <sub>L</sub> 20 40 60 80 100 120			
															RÉSISTANCE AU CISAILLEMENT (kPa) OU PÉNÉTRATION DYNAMIQUE 20 40 60 80 100 120 140 160 180			
		17.10	0.00	Eau														
21		10.60																
22		6.50		<b>Roc fracturé.</b> <b>Roc :</b> calcaire fossilifère gris, de qualité moyenne à bonne. Présence de lits de shale millimétriques.														
23		10.48			CR-1		NQ	100					0					
24		6.62			CR-2		NQ	100					52					
26				CR-3		NQ	100					77						

Remarques:

 Type de forage: **Tubage NW/NQ**

 Équipement de forage: **BBS 15**

 Préparé par: **M. Roussy, tech. sr**

 Vérifié par: **M. Aquin, ing.**

2018-01-17

Page: 1 de 2

Projet: **Travaux de réhabilitation du mur de soutènement rive droite du barrage Simon-Sicard - Campagne d'investigations géologiques et géotechniques 2017**  
 Endroit: **École secondaire Sophie-Barat - Rivière-des Prairies, Montréal (Québec)**  
 Dossier n°: **P-0014484-0-01-001**

 Coordonnées (m): Nord 5046906.5 (Y)  
 MTM NAD 83 FUS. 8 Est 291534.3 (X)  
 Géodésique Élévation **17.10 (Z)**  
 Prof. du roc: 6.50 m Prof. de fin: 9.59 m

PROFONDEUR - pi		STRATIGRAPHIE			ÉCHANTILLONS							ESSAIS		
PROFONDEUR - m	ÉLÉVATION - m	DESCRIPTION DES SOLS ET DU ROC	SYMBOLES	NIVEAU D'EAU (m) / DATE	TYPE ET NUMÉRO	SOUS-ÉCH.	ÉTAT	CALIBRE	RÉCUPÉRATION %	Nb coups/150mm	"N" ou RQD	Examens organo.	RÉSULTATS	TENEUR EN EAU ET LIMITES (%)
PROF. - m											Odeur	Visuel		Wp W WL
30														
31	7.51													
32	<b>9.59</b>	Fin du forage à 9,59 m de profondeur.			CR-4			NQ	100		100			
33														
34														
35														
36														
37														
38														
39														
40														
41														
42														
43														
44														
45														
46														
47														
48														
49														
50														
51														
52														
53														
54														
55														
56														
57														
58														
59														
60														
61														
62														
63														
64														
65														
66														
67														
68														
69														
70														
71														
72														

Remarques:

 Type de forage: **Tubage NW/NQ**

 Équipement de forage: **BBS 15**

 Préparé par: **M. Roussy, tech. sr**

 Vérifié par: **M. Aquin, ing.**

2018-01-17

Page: 2 de 2

Projet: **Travaux de réhabilitation du mur de soutènement rive droite du barrage Simon-Sicard - Campagne d'investigations géologiques et géotechniques 2017**  
 Endroit: **École secondaire Sophie-Barat - Rivière-des-Prairies, Montréal (Québec)**  
 Dossier n°: **P-0014484-0-01-001**

 Coordonnées (m): Nord 5046852.5 (Y)  
**MTM NAD 83 FUS. 8** Est 291510.5 (X)  
 Géodésique Élévation **17.09 (Z)**  
 Prof. du roc: 5.04 m Prof. de fin: 8.90 m

**État des échantillons**

Intact Remanié Perdu Carotte

**Examens organoleptiques sur les sols:**

 Aspect visuel: Inexistant(I); Disséminé(D); Imbibé(IM)  
 Odeur: Inexistante(I); Légère(L); Moyenne(M); Persistante(P)

**Type d'échantillon**
**CF** Carottier fendu  
**TM** Tube à paroi mince  
**PS** Tube à piston fixe  
**CR** Tube carottier  
 À la tarière  
**MA** À la main  
**TU** Tube transparent  
**PW** Carottier Englobe  
**SG** Sol gelé

**Abréviations**
**L** Limites de consistance  
**W<sub>L</sub>** Limite de liquidité (%)  
**W<sub>P</sub>** Limite de plasticité (%)  
**I<sub>P</sub>** Indice de plasticité (%)  
**I<sub>L</sub>** Indice de liquidité  
**W** Teneur en eau (%)  
**AG** Analyse granulométrique  
**S** Sédimentométrie  
**R** Refus à l'enfoncement  
**VBS** Valeur au Bleu du sol  
**PDT** Poids des tiges  
**M.O.** Matière organique (%)  
**K** Perméabilité (cm/s)  
**PV** Poids volumique (kN/m<sup>3</sup>)  
**A** Absorption (l/min. m)  
**U** Compression uniaxiale (MPa)  
**RQD** Indice de qualité du roc (%)  
**AC** Analyse chimique  
**P<sub>L</sub>** Pression limite, essai pressiométrique (kPa)  
**E<sub>M</sub>** Module pressiométrique (MPa)  
**ER<sub>r</sub>** Énergie de battage (%)  
**SP<sub>o</sub>** Potentiel de ségrégation (mm<sup>2</sup>/H °C)

 Niveau d'eau  
**N** Pénétration standard (Nb coups/300mm)  
**N<sub>C</sub>** Pénétration dyn. (Nb coups/300mm) ●  
**σ'<sub>p</sub>** Pression de préconsolidation (kPa)  
**TAS** Taux d'agressivité des sols

**Résistance au cisaillement**
**C<sub>U</sub>** Intact (kPa)  
**C<sub>UR</sub>** Remanié (kPa)

 Chantier  
 Laboratoire

PROFONDEUR - pi	PROFONDEUR - m	STRATIGRAPHIE			ÉCHANTILLONS							ESSAIS				
		ÉLÉVATION - m	DESCRIPTION DES SOLS ET DU ROC	SYMBOLES	TYPE ET NUMÉRO	SOUS-ÉCH.	ÉTAT	CALIBRE	RÉCUPÉRATION %	Nb coups/150mm	"N" ou RQD	Examens organo.		RÉSULTATS	TENEUR EN EAU ET LIMITES (%)	
												Odeur	Visuel		W <sub>p</sub>	W <sub>L</sub>
	17.09	0.00	Eau.													
1																
2																
3																
4																
5																
6																
7																
8		14.74	2.35	Remblai hétérogène : mélange de sable, silt et gravier. Présence de débris (briques)	CF-1		B	16	4-1-3-6	4	I	I	AC (CF-1) HP C <sub>10</sub> -C <sub>50</sub> : <A HAP: A-B Métaux: A-B			
9					CF-2		B	0	4-3-1-1	4	I	I	ER <sub>r</sub> = 49%			
10					CF-3		B	26	20-15-1-1	16	I	I	ER <sub>r</sub> = 51%			
11					CF-4		B	41	1-7-4-2	11	I	I	ER <sub>r</sub> = 51%			
12					CF-5		B	58	50/12cm	R			AC (CF-4) HP C <sub>10</sub> -C <sub>50</sub> : <A HAP: <A Métaux: <A			
13					CR-6		NQ	46		16						
14					CR-7		NQ	100		100						
15					CR-8		NQ	100		100						
16					CR-9		NQ	95		73						
17		12.05	5.04	Roc : Roche intrusive, gris-vertâtre, de très mauvaise qualité en surface devenant de moyenne par la suite.												
18																
19																
20																
21																
22																
23																
24																
25																
26																
27																
28																
29		8.19	8.90	Fin du forage à 8,90 m de profondeur.												
30																

Remarques:

 Type de forage: **Tubage NW/NQ**

 Équipement de forage: **BBS 15**

 Préparé par: **L. Bouchard, tech. sr**

 Vérifié par: **M. Aquin, ing.**

2018-01-17

Page: 1 de 1

Projet: **Travaux de réhabilitation du mur de soutènement rive droite du barrage Simon-Sicard - Campagne d'investigations géologiques et géotechniques 2017**  
 Endroit: **École secondaire Sophie-Barat - Rivière-des-Prairies, Montréal (Québec)**  
 Dossier n°: **P-0014484-0-01-001**

 Coordonnées (m): Nord 5046860.0 (Y)  
**MTM NAD 83 FUS. 8** Est 291500.8 (X)  
 Géodésique Élévation **17.14 (Z)**  
 Prof. du roc: 5.98 m Prof. de fin: 9.06 m

**État des échantillons**

Intact Remanié Perdu Carotte

**Examens organoleptiques sur les sols:**

 Aspect visuel: Inexistant(I); Disséminé(D); Imbibé(IM)  
 Odeur: Inexistante(I); Légère(L); Moyenne(M); Persistante(P)

**Type d'échantillon**
**CF** Carottier fendu  
**TM** Tube à paroi mince  
**PS** Tube à piston fixe  
**CR** Tube carottier  
 À la tarière  
**MA** À la main  
**TU** Tube transparent  
**PW** Carottier Englobe  
**SG** Sol gelé

**Abréviations**
**L** Limites de consistance  
**W<sub>L</sub>** Limite de liquidité (%)  
**W<sub>P</sub>** Limite de plasticité (%)  
**I<sub>p</sub>** Indice de plasticité (%)  
**I<sub>L</sub>** Indice de liquidité  
**W** Teneur en eau (%)  
**AG** Analyse granulométrique  
**S** Sédimentométrie  
**R** Refus à l'enfoncement  
**VBS** Valeur au Bleu du sol  
**PDT** Poids des tiges  
**M.O.** Matière organique (%)  
**K** Perméabilité (cm/s)  
**PV** Poids volumique (kN/m<sup>3</sup>)  
**A** Absorption (l/min. m)  
**U** Compression uniaxiale (MPa)  
**RQD** Indice de qualité du roc (%)  
**AC** Analyse chimique  
**P<sub>L</sub>** Pression limite, essai pressiométrique (kPa)  
**E<sub>M</sub>** Module pressiométrique (MPa)  
**ER<sub>r</sub>** Énergie de battage (%)  
**SP<sub>o</sub>** Potentiel de ségrégation (mm<sup>2</sup>/H °C)

 Niveau d'eau  
**N** Pénétration standard (Nb coups/300mm)  
**N<sub>C</sub>** Pénétration dyn. (Nb coups/300mm) ●  
**σ'<sub>p</sub>** Pression de préconsolidation (kPa)  
**TAS** Taux d'agressivité des sols

**Résistance au cisaillement**
**C<sub>U</sub>** Intact (kPa)  
**C<sub>UR</sub>** Remanié (kPa)

 Chambrier  
 Laboratoire

PROFONDEUR - pi	PROFONDEUR - m	STRATIGRAPHIE			ÉCHANTILLONS							ESSAIS			
		ÉLÉVATION - m PROF. - m	DESCRIPTION DES SOLS ET DU ROC	SYMBOLS	NIVEAU D'EAU (m) / DATE	TYPE ET NUMÉRO	SOUS-ÉCH.	ÉTAT	CALIBRE	RÉCUPÉRATION %	Nb coups/150mm	"N" ou RQD	Examens organo. Odeur Visuel	RÉSULTATS	TENEUR EN EAU ET LIMITES (%) W <sub>p</sub> W W <sub>L</sub>
		17.14													
		<b>0.00</b>	Eau.												
		11.16													
		<b>5.98</b>	Roc : calcaire fossilifère gris, de bonne qualité. Présence de lits de shale millimétriques.			CF-1		B	0	50 /0cm					
						CR-2		NQ	94				80		
						CR-3		NQ	97				83		
		8.08													
		<b>9.06</b>	Fin du forage à 9,06 m de profondeur.												

Remarques:

 Type de forage: **Tubage NW/NQ**

 Équipement de forage: **BBS 15**

 Préparé par: **L. Bouchard, tech. sr**

 Vérifié par: **M. Aquin, ing.**

2018-01-17

Page: 1 de 1